

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

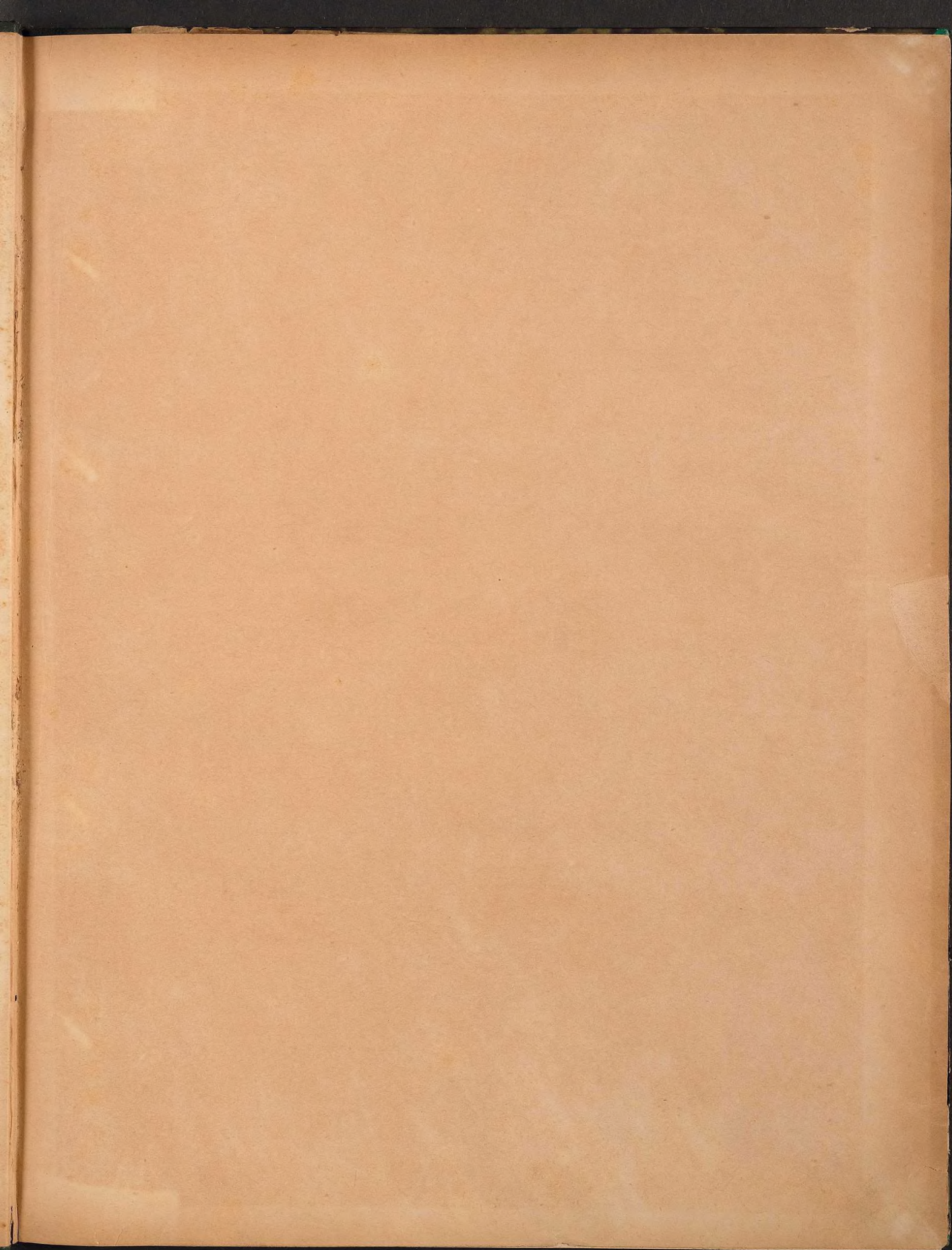
5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

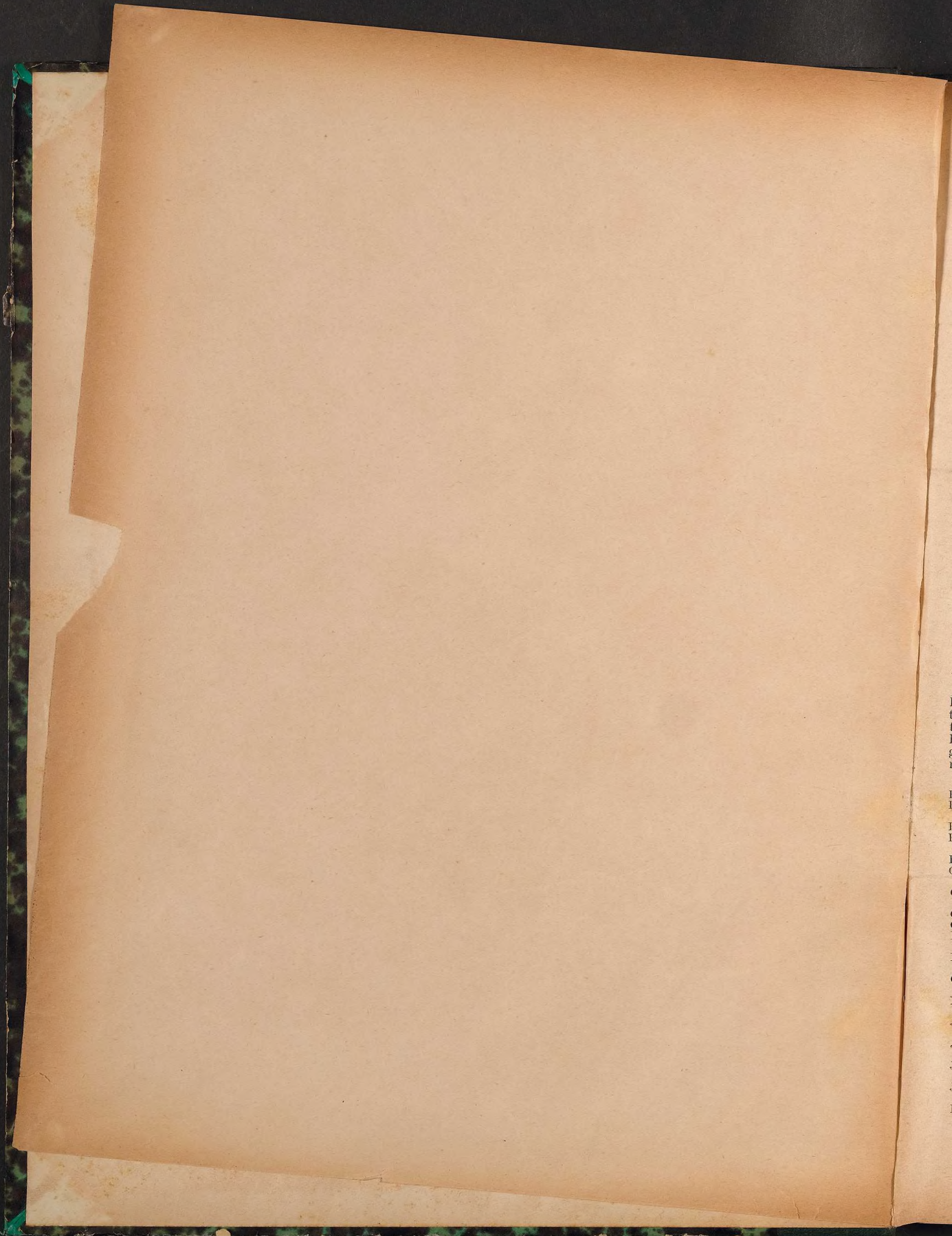
6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Auteur(s)	Exposition universelle. 1889. Paris
Titre	Bulletin officiel de l'Exposition universelle de 1889 : édition hebdomadaire
Adresse	Paris : imprimerie du Bulletin officiel, 1888-1889
Collation	1 vol. : ill. ; 33 cm
Nombre de vues	201
Cote	CNAM-BIB 4 Xae 32
Sujet(s)	Exposition internationale (Paris ; 1889) Périodiques
Thématique(s)	Expositions universelles
Typologie	Ouvrage
Langue	Français
Date de mise en ligne	19/03/2026
Date de génération du PDF	19/03/2026
Recherche plein texte	Disponible
Notice complète	https://www.sudoc.fr/249146630
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?4XAE32







BULLETIN OFFICIEL

DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889



PARIS ET DÉPARTEMENTS
Un an 12 fr. — Six mois 7 fr.
ÉTRANGER (PAYS DE L'UNION POSTALE)
Un an 20 fr. — Six mois 11 fr.
Le « Bulletin Officiel » paraît le Samedi de chaque semaine

Annonces, la ligne 1 fr. — Réclames, la ligne 3 fr.
Faits divers, la ligne 5 fr.

Les Annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, et à Bruxelles, chez MM. GROSJEAN ET C^{ie}, 104, boulevard Anspach, — à Londres, chez M. SEYMOUR WADE, Blomfield House, London Wall.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION : **Champ de Mars (16, Avenue de La Bourdonnais)**

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE :
Arrêtés.

PARTIE NON OFFICIELLE :

Manutention : Instructions relatives à l'entrée et la réception des colis dans l'enceinte de l'Exposition.
Nouvelles de l'Exposition.
L'Etranger à l'Exposition.
Causerie sur les travaux.
Exposition nationale des Cidres et Poirés.
Les Théâtres, *Emile Abraham*.
Revue financière.
Annonces et Réclames.

PARTIE OFFICIELLE

Par arrêté en date du 11 décembre 1888, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du congrès international de l'enseignement primaire :

MM.

Bersier, pasteur.
Bertrand, inspecteur général de l'enseignement primaire.
Beurier, directeur du musée pédagogique.
Buisson, directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'instruction publique.
Burdeau, député.
Carré, inspecteur général de l'enseignement primaire.
Carriot, membre du conseil supérieur de l'instruction publique.
Compayré, député.
Couturier, inspecteur d'académie.
Dreyfus-Brisac, directeur de la *Revue internationale de l'enseignement*.
Friebert (Mme de), directrice de l'école normale supérieure d'institutrices.
Gréard, membre de l'Institut, vice-recteur de l'académie de Paris.
Hérédia (de), député ancien président de l'association philotechnique.
Jacoulet, inspecteur général de l'enseignement primaire.
Jacquemard, inspecteur de l'enseignement technique.
Joseph (le frère), supérieur général des frères de la doctrine chrétienne.
Jost, inspecteur général de l'enseignement primaire.
Kahn (Zadok), grand rabbin du consistoire israélite.

Kergomard (Mme de), membre du conseil supérieur de l'instruction publique.
Lenient, membre du conseil supérieur de l'instruction publique.
Leyssenne, inspecteur général de l'enseignement primaire.
Macé (Jean), sénateur, fondateur de la ligue de l'enseignement.
Martel, ancien directeur du collège Chap-tal.
Néel, membre du conseil supérieur de l'instruction publique.
Ollendorff, directeur de l'enseignement technique au ministère du commerce et de l'industrie.
Pécaut, inspecteur général de l'enseignement primaire.
Salicis, inspecteur général.
Vessiot, inspecteur général de l'enseignement primaire.

Par arrêté en date du 24 décembre 1888, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres de la commission d'organisation du congrès international des « Traditions populaires » :

MM.

Arbois de Jubainville (d'), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
Arène (Paul), homme de lettres.
Beauquier, député.
Blémont (Emile), homme de lettres.
Bréal (Michel), membre de l'Institut.
Brueire (Loys), membre de la « Folk-Lore-Society ».
Carnoy (H.), directeur de la « Tradition ».
Certeux, membre de la Société historique algérienne.
Cordier (H.), professeur à l'Ecole des langues orientales.
Girard de Rialle, directeur des archives au ministère des affaires étrangères.
Gaidoz, directeur de « Mélusine ».
Hamy, conservateur du Musée d'ethnographie.
Léger, professeur au Collège de France.
Legrand, professeur à l'Ecole des langues orientales.
Paris (Gaston), membre de l'Institut.
Ploix, président de la Société des Traditions populaires.
Puymaigre (comte de), membre de la Société des Traditions populaires.
Régamey (F.), artiste peintre.
Rolland, ancien directeur de « Mélusine ».
Rosière (Raoul), homme de lettres.
Sébillot, secrétaire général de la société des Traditions populaires.
Sicotièr (de la), sénateur.

Tiersot (J.), sous-bibliothécaire au conservatoire de musique.
Vicaire (Gabriel), homme de lettres.
Weckerlin, bibliothécaire au conservatoire de musique.

PARTIE NON OFFICIELLE

M. Georges Berger, directeur général de l'Exploitation, vient d'adresser la circulaire suivante aux présidents des Comités d'installation :

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous remettre des exemplaires :

1^o du *Règlement spécial relatif à l'expédition, au transport, à la réception et à la réexpédition des produits destinés à être exposés.*

2^o des *Instructions relatives à l'entrée, à la réception et à la manutention des chargements et colis, dans l'enceinte de l'Exposition.*

J'appelle surtout votre attention sur les *Instructions spéciales*; il est essentiel d'en donner communication aux exposants, et j'estime qu'il serait bon que l'envoi leur en fût fait immédiatement, par vos soins, au moyen d'une circulaire par laquelle vous solliciteriez, de ceux qui résident en province, le mandat de les représenter dans les opérations auxquelles se rapportent lesdites instructions.

Vous pourriez aussi faire en sorte que votre Comité ait mandat des exposants de Paris et du rayon, dont les colis arriveront autrement que par wagons et camions de chemins de fer.

Vous voyez, Monsieur le Président, que l'Administration fait appel une fois de plus au zèle et au dévouement des membres des Comités d'installation pour l'une des parties les plus délicates et les plus complexes de l'œuvre de l'Exposition.

Les opérations de la manutention commenceront dans le courant de janvier prochain; elles deviendront très actives dès le mois de février.

Je ne vous ai pas envoyé plus tôt ces instructions, parce que j'ai pensé que les intéressés risqueraient de les oublier, si elles leur étaient notifiées avant l'époque précise de leur application.

Il va sans dire que votre comité pourra déléguer pour agir en son nom, soit un de ces membres à titre définitif, soit plusieurs de ceux-ci, appelés à opérer à tour de rôle, soit l'architecte ou l'ingénieur de la classe.

Il serait prudent aussi, afin que tout marche à souhait, au moyen d'un nombre suffisant d'auxiliaires en sous-ordre, que vous procédiez, dès le courant de janvier ou de février, à la nomination et à la mise en fonction de l'effectif total ou partiel des gardiens de votre classe. Je pourrais, à ce sujet, vous communiquer le dossier des recommandations que je possède.

Je suis à votre disposition pour la rédaction et l'impression des circulaires dont j'ai l'honneur de vous demander l'envoi aussi prompt que possible.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

G. BERGER.

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1889

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EXPLOITATION

MANUTENTION

Instructions relatives à l'entrée, la réception et la manutention des chargements et des colis dans l'enceinte de l'Exposition

Le *Règlement spécial relatif à l'expédition, au transport, à la réception et à la réexpédition des produits admis à être exposés*, a été envoyé à tous les exposants français, en même temps que leurs certificats d'admission et les étiquettes et signes de reconnaissance à coller sur les colis d'origines françaises.

Des exemplaires de ce même règlement spécial ont été remis à tous les commissariats étrangers qui, de leur côté, ont déposé le modèle des étiquettes et signes de reconnaissance qui distingueront les colis de leur nationalité.

Les compagnies de chemins de fer du réseau français et les compagnies de navigation à vapeur ont reçu de la Direction générale de l'Exploitation toutes les instructions et les renseignements nécessaires pour les transports qui se feront conformément à l'arrêté pris par M. le Ministre des travaux publics, en date du 6 janvier 1888.

Les présentes instructions ont pour objet d'assurer l'ordre dans la réception et la manutention des colis, telles que ces opérations ont été réglées par les articles 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 du *Règlement spécial*. Elles sont accompagnées d'un plan schématique de l'enceinte de l'Exposition qui indique le réseau intérieur des voies ferrées, les routes carrossables et les portes affectées à l'entrée des colis apportés à bras, par voitures et par camions. Un répertoire joint à ces instructions et à ce plan trace autant que possible l'itinéraire d'entrée et de transport intérieur de chaque colis ou chargement, suivant les sections de l'Exposition où il doit être amené pour être déchargé et déballé.

TITRE PREMIER

ENTRÉE. — RÉCEPTION ET MANUTENTION DES COLIS DE PROVENANCES FRANÇAISES

1^o *Colis amenés par les soins des compagnies de chemins de fer* (wagons

et camions). — Des lettres d'avis aux noms des exposants seront adressées par la gare du Champ de Mars avant l'entrée des colis amenés par chemins de fer.

Ces lettres d'avis seront remises chaque jour entre les mains du chef de service de la manutention (Direction générale de l'Exploitation) qui les classera et les remettra ou les fera parvenir soit aux exposants, soit à leurs représentants.

Les exposants de la province ou de Paris qui ne pourront pas être présents ou qui n'auraient pas fait choix pour les représenter, soit de l'entrepreneur agréé de la manutention (Art. 8 du *Règlement spécial*), soit d'un autre entrepreneur, devront s'en rapporter aux délégués de leurs classes, c'est-à-dire aux membres des comités d'installation.

Dans tous les cas, il sera nécessaire que les membres des comités d'installation sollicitent et reçoivent des exposants les pouvoirs nécessaires, afin de s'occuper dans tous les cas de la réception et de la manutention des colis et de veiller à ce que chacun suive, sans perte de temps, la direction conforme aux indications données par les adresses et les signes de reconnaissance.

Ces recommandations sont relatives aux colis qui arriveront par wagons et par camions des compagnies de chemins de fer.

2^o *Colis apportés à bras ou par voitures diverses*. — Les colis, amenés autrement que par les Compagnies de chemins de fer, entreront, autant que possible, par les portes indiquées pour desservir les sections dans lesquelles ils doivent être déballés. Les agents de l'administration, les délégués des Comités d'installation et l'entrepreneur agréé qui aura traité avec les destinataires, veilleront à diriger ces colis et à les faire promptement déballer.

En tout cas, il sera nécessaire que l'exposant ou son représentant prévienne le chef de service de la manutention (Direction générale de l'Exploitation) de l'arrivée de ses colis, quelques jours à l'avance, par écrit, en indiquant clairement dans sa lettre son nom, avec le numéro de la classe ou des classes où il expose, et le numéro de son certificat d'admission.

3^o *Déchargements*. — Les déchargements des wagons et des camions des chemins de fer s'opéreront comme il est dit dans les trois derniers aliéas du § 2 (*Transports dans Paris*) de l'article 14 du *Règlement spécial*.

Les déchargements des colis français amenés par voitures diverses s'opéreront sur les routes carrossables au plus près de leur destination définitive.

Des quais de déchargements spéciaux pourront être établis pour les camions en général sur différents points des routes carrossables, et c'est de certains de ces points de déchargements que partiront les voies mobiles qui seront établies par l'entrepreneur agréé de la manutention, pour pénétrer à l'intérieur de l'Exposition.

TITRE II

ENTRÉE. — RÉCEPTION ET MANUTENTION DES COLIS DE PROVENANCES ÉTRANGÈRES

1^o *Colis amenés par les soins des Compagnies de chemins de fer*. (Wagons. — Wagons plombés. — Camions). — Des lettres d'avis aux noms des commissaires ou délégués nationaux seront adressées par la gare du Champ de Mars avant l'entrée des colis amenés par chemins de fer.

Ces lettres d'avis seront remises chaque jour entre les mains du chef de service de la manutention (Direction générale de l'Exploitation) qui les classera et les remettra à Messieurs les commissaires et les délégués des sections étrangères ou à leurs agents désignés pour ce service.

Messieurs les commissaires et délégués devront, par leurs agents, par l'entrepreneur agréé de la manutention (art. 8 du *Règlement spécial*), ou par leurs entrepreneurs particuliers, veiller et présider au déchargement, à la manutention et au déballage des colis de leurs sections nationales et spécialement à l'accomplissement des formalités de douanes que comporte l'ouverture des wagons plombés.

2^o *Colis apportés à bras ou par voitures diverses*. — Les instructions relatives aux colis apportés à bras ou par voitures ordinaires sont les mêmes que celles contenues dans le § 2 du Titre I des présentes instructions, en substituant MM. les commissaires et délégués des sections étrangères aux délégués français et aux exposants, quant aux obligations à remplir pour le bien du service.

3^o *Déchargements*. — Les déchargements des wagons, wagons plombés et camions de chemins de fer s'opéreront comme il est dit au § 2 (*Transports dans Paris*) à l'art. 24 du *Règlement spécial*.

Le déchargement des colis amenés par voitures diverses s'opérera comme il est dit dans le § 3 du Titre I des présentes instructions.

TITRE III

DE LA DÉCHARGE À DONNER AUX COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER

Les exposants, les commissaires et les délégués étrangers et les membres autorisés des Comités d'installation signeront décharge aux Compagnies de chemins de fer. Ils pourront toutefois obtenir que les quittances de décharge soient signées par leurs agents ou leurs entrepreneurs de manutention, mais à la condition d'en faire préalablement la déclaration écrite aux Compagnies intéressées ainsi qu'au Directeur général de l'Exploitation. Ces dernières personnes prendront soin de se trouver constamment sur les points de réception où pourront arriver les colis adressés à leurs commettants.

TITRE IV

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Il est utile de rappeler :

1^o Que la manutention des produits, le déballage, l'enlèvement et la garde des

caisses vides sont laissés, d'après les règlements, à la charge des exposants.

2^o Que l'Administration fera ouvrir et débiller d'office pour le compte des exposants et à leurs risques et périls, sans responsabilité de sa part, tous colis abandonnés sur les voies de circulation ou hors de l'emplacement même de l'exposant.

3^o Que l'Administration disposera des emplacements dont il n'aura pas été pris possession le 1^{er} avril 1889, date à partir de laquelle aucun produit ne sera plus admis dans les enceintes de l'Exposition (art. 1^{er} du Règlement général).

Une réunion très importante des présidents et des secrétaires des comités d'installation a eu lieu jeudi matin, à dix heures, au Champ de Mars.

M. Georges Berger, directeur général de l'Exploitation, a ouvert la séance par une allocution qui a rencontré une approbation unanime. Après avoir remercié les comités d'installation du concours qu'ils lui ont prêté, il les a félicités de l'activité qu'ils avaient déployée et de lui avoir facilité, avant le 1^{er} janvier, l'envoi des certificats d'admission à tous les exposants des classes industrielles ; il leur a fait part des dispositions qui avaient été prises pour le service de la manutention. Ce service comprend toutes les opérations de la réception, du transfert intérieur et du déballage des colis.

M. le directeur général a obtenu des comités d'installation la promesse de leur concours le plus empressé pour la surveillance des opérations de la manutention.

Il a été constaté que les travaux d'installation intérieure étaient partout suffisamment avancés pour que l'expédition des grosses machines pût être commencée dans le courant de janvier et pour que les produits destinés aux sections industrielles puissent être envoyés à l'Exposition dès les premiers jours de février.

Les locaux qui ne sont pas encore disponibles seront livrés pour les installations au fur et à mesure de l'achèvement des travaux, et il est à présumer que tous les espaces pourront être occupés dès le premier février prochain, date à laquelle toutes les toitures et tous les planchers seront terminés.

Une lettre-circulaire va être adressée aux exposants des départements par M. le directeur général de l'exploitation, pour leur indiquer les époques des expéditions et leur demander de se faire représenter pour la réception des colis par leurs agents accrédités et leurs entrepreneurs de manutention.

NOUVELLES DE L'EXPOSITION

M. Grison, directeur général des finances à l'Exposition Universelle de 1889, a été élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur.

M. David Dautresme, chef du cabinet du ministre du Commerce et de l'Industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a été promu chevalier de la Légion d'honneur.

M. Foucher de Careil, président du groupe de l'agriculture à l'Exposition universelle, vient de faire appel à tous les présidents des syndicats agricoles, si nombreux en France, comme on sait, pour leur signaler l'intérêt qu'ils auraient à se réunir, afin de montrer l'importance des forces agricoles qu'ils représentent. A cet effet, il les prie de lui envoyer divers renseignements concernant les quantités d'engrais achetés par chaque syndicat, le nombre des membres qui composent chacun d'eux, ainsi que le total d'hectares de terres qu'ils possèdent. La centralisation des renseignements sera d'un haut intérêt pour ceux qui s'occupent des questions agricoles.

Les produits de notre colonie de la Réunion destinés à figurer à l'Exposition universelle de 1889, ont été expédiés pour la France par le paquebot du 12 décembre.

La Nouvelle-Calédonie se prépare, de son côté, à envoyer à l'Exposition universelle de 1889 des échantillons de tous ses produits ; les objets qui feront partie de cet envoi ont été exposés à Nouméa, en attendant leur transport en France.

L'ÉTRANGER A L'EXPOSITION

Espagne.

Le comité espagnol de l'Exposition de Paris vient d'élire le sénateur Matias Lopez comme président, en remplacement de M. Angolotti.

Roumanie

La Chambre a voté sans discussion, une somme de 300,000 francs pour subvention au comité national roumain de l'Exposition de Paris.

Le comité national roumain pour l'Exposition universelle de Paris a décidé de faire une loterie pour couvrir les frais de la section roumaine. Cette loterie, autorisée par le gouvernement, est de 60,000 francs. Le gros lot sera de 20,000. Il y aura encore 2 lots de 2,000 francs et 8 lots de 500 fr. Puis 100 lots donneront droit chacun à un billet de parcours entre la Roumanie et Paris, aller et retour, valable pour un mois et à deux fauteuils d'orchestre dans deux théâtres de Paris.

République Argentine

Nous apprenons que le nouveau commissaire général de la République argentine à l'Exposition de 1889 sera très prochainement nommé.

Ces fonctions avaient été primitivement confiées à M. Antonio Cambacérès, président du Sénat argentin, récemment décédé.

M. Cambacérès, fils d'un savant chimiste français, avait acquis, dans la Ré-

publique argentine, une influence considérable qu'il avait souvent mise au service de la nombreuse colonie française établie à Buenos-Ayres.

CAUSERIE

Les Travaux

Nous venons d'enjamber le premier janvier. Nous voici en 1889, l'année de l'Exposition universelle de Paris. Dans quatre mois se tiendront les grandes assises des lettres, des sciences, des arts, de l'industrie et du commerce. Vingt millions de visiteurs sont attendus au Champ de Mars et à l'Exposition. Vingt millions !... tout un peuple... un grand peuple !...

On y verra des hommes de toutes les couleurs et, comme sur la célèbre Babel, sa devancière, on entendra parler toutes les langues du monde sur la tour de trois cents mètres.

Les histoires de tous les pays orientaux contiennent la légende d'une escalade du ciel, dont les présomptueux auteurs eurent à payer les pots cassés. C'est l'histoire des Titans, aussi bien que celle des fils d'Adam qui construisirent la Tour de Babel. Et voyez comme c'est curieux : la Tour des fils d'Adam amena la confusion, la multiplicité des langues ; tandis que, pour notre Tour de trois cents mètres, des hommes parlant tous les idiômes du monde s'entendront pour venir au Champ de Mars et se confondront en une seule et même admiration.

J'ai eu la curiosité de rechercher le passage de l'Écriture où il est question de la Tour de Babel. J'y lis :

« Et dixerunt : faciamus turrem, cujus culmen pertingat ad cælum : et celebremus nomen nostrum..... »

« Bâtissons un tour dont le faite s'élève jusqu'au ciel : et rendons célèbre notre nom..... »

Mais M. Eiffel ne s'est jamais dit autre chose.

C'est dans le courant de ce nouveau mois de janvier, dans lequel nous voici engagés, que la Tour Eiffel doit atteindre la plate-forme supérieure, à environ 270 mètres au-dessus du sol du Champ de Mars. Ce serait drôle tout de même si un miracle de confusion des langues se produisait au Parlement à cette occasion. On ne s'y entend déjà guère, alors que tous y parlent le même langage ; que serait-ce si, subitement, chaque député parlait sa langue propre ?... ça changerait quelques-uns de ces messieurs, dans tous les cas.

Pendant qu'il pleuvait à torrent dans le Midi de la France et que, suivant une lettre que je viens de recevoir, il fait un « temps de chien » à Nice et sur les rivages méditerranéens ; alors que l'on n'entend parler dans ces contrées que de villes inondées, de pays submergés et de récoltes compromises, nous avons eu, à Paris, tout exprès pour avancer les gros

travaux de l'Exposition, un temps superbe. Novembre et décembre ont été émaillés de journées de printemps comme les prairies de pâquerettes.

C'est à demander à la Direction des Travaux et à celle de l'Exploitation le secret de leurs fétiches.

Pensez-donc ! deux gros mois d'hiver pendant lesquels la truelle n'a pas été un instant inactive. Cela se voit trois ou quatre fois dans la vie d'un maçon.

Il est vrai de dire que si les jours qui suivront doivent ressembler aux premiers jours de 1889, janvier pourrait bien nous donner quelque froidure. Mais bast ! voici la journée qui s'allonge et bientôt le soleil aura repris le dessus. Lorsque le jour des Rois est passé, ce qui va de soi dans une République, on éprouve la sensation de la sortie des ténèbres. Les journées de travail vont donc s'allonger aussi au Champ de Mars, à l'Esplanade, sur les Quais et au Trocadéro. On commençait à en avoir assez de ces matinées où l'on ne pouvait rien avant huit heures et de ces après-midi qui finissaient à quatre heures.

Quoiqu'il y ait beaucoup à faire encore pour achever les divers palais du Champ de Mars, on ne saurait considérer sans étonnement le travail déjà accompli. C'est inouï !

En temps ordinaire et dans les conditions courantes, il y avait de la besogne pour cinq ou six années, rien que dans ce qui a été fait depuis deux ans et demi. C'est admirable !

Il faudra sans doute donner un rude coup de collier pour être prêt au temps voulu. Mais soyez en sûr, ce coup de collier sera donné, et bien donné.

Le dôme du palais des Arts-Libéraux a reçu toutes les merveilleuses écailles qui devaient le décorer. C'est, certes, le plus gros morceau de décoration en faïence de notre temps. Au soleil, c'est vraiment féerique.

Il faut en louer l'architecte et aussi l'exécutant, M. Emile Müller.

Les ouvriers de M. Müller ont abordé le dôme du Palais des Beaux-Arts qui a déjà reçu plusieurs fuseaux de sa belle carapace d'émail. Il sera absolument semblable au dôme du Palais d'en face.

Le dôme des Expositions diverses reçoit sa décoration. Ses murs en briques vont être richement habillés par des moulures en staff aux puissants reliefs et de belles faïences. La pose de ces premiers ornements est de bon augure pour l'œuvre capitale de M. Bouvard.

Dans la galerie de trente mètres qui conduit de ce dôme au Palais des machines, les ouvriers ont commencé la décoration des fermes, dont les croisillons de fer disparaîtront sous d'énormes branches de laurier en staff, imitant la terre cuite. Au faite, une tête entourée de feuillage ; au bas des fermes, de beaux écussons. Ce sera original.

Dans les galeries des Expositions diverses, plusieurs salles sont presque terminées. Les dessous des toitures sont ornés de leurs cartouches en toile peinte, marouflée. Les portes de séparation, ces

gracieuses portes japonaises dont je vous ai parlé dans une de mes dernières causeries, sont en partie complétées maintenant par des ornements en staff, consoles et écussons.

Au Palais des Machines, les supports des machines s'alignent sur quatre rangs, chacun de 400 mètres de longueur, et les décorateurs ont posé sous la partie pleine de la toiture plus de moitié des panneaux portant les écussons des chefs-lieux de départements. On y termine les grandes allées souterraines destinées au service des machines. Les berceaux des galeries latérales sont recouverts et leurs cintres ont reçu en partie les vitrages. Enfin, les maisons Cail et Fives-Lille élèvent les ossatures des pignons colossaux qui doivent clore l'immense nef du côté La Bourdonnais et du côté Suffren.

La fameuse rue du Caire s'est trouvée achevée à l'arrivée de 1889. Cette rue pittoresque, irrégulière, saisissante de vérité, avec les maisons qui regardent les unes par dessus les autres, en curieuses, avec leurs fins moucharabiés, sera animée par tout un petit peuple d'Egyptiens. On achevait le joli petit minaret, de son extrémité nord, lorsque 1888 a « défunté ».

Des deux côtés du Champ de Mars, les pavillons, les halls, les maisons, les palais, de toute forme, de tous matériaux, de toute provenance, se suivront et ne se ressembleront pas, formant deux avenues pittoresques d'un kilomètre de long. Ce sera très, très curieux.... surtout le côté Suffren, où seront massés les superbes palais des Républiques Américaines, le Palais des Enfants et cent attrait divers.

Au jardin du Trocadéro, les quarante et quelques serres d'horticulture sont sorties de terre, et les soubassements attendent les légères constructions en fer et vitrage qui devront abriter les plantes rares de tous les mondes et aussi les extravagances florales produites par la science des hommes. Il y aura dans cette merveilleuse ville des fleurs un beau restaurant et une grande brasserie. Comme les fleurs, les visiteurs « demandent » à être arrosés.

Le Palais du Trocadéro, lui-même, restera en dehors de l'œuvre de l'Exposition ; et, comme je l'ai fait pressentir, il la complètera par sa propre initiative.

Seule, la grande salle des concerts du Trocadéro sera réellement comprise dans l'ensemble de l'exploitation de l'Exposition universelle. On entendra dans cette salle quatre grands concerts, subventionnés par l'Exposition, avec le concours des orchestres du Conservatoire, de l'Opéra-Comique, de M. Lamoureux et de M. Colonne.

De grandes galeries ou palais, sont actuellement construites sur le quai d'Orsay, pour abriter l'exposition d'agriculture, qui s'étendra de l'avenue de La Bourdonnais à l'Esplanade des Invalides. Les ossatures en fer de ces galeries proviennent du Cinquantenaire des chemins de fer, de lamentable mémoire ; mais, nul ne les reconnaîtra sous le gra-

cieux habillage des charmants portiques qui décorent toutes les amorces de ces galeries. La passerelle jetée par dessus l'avenue de la Tour-Maubourg, pour relier ces galeries entre elles, est placée.

Au milieu de ces galeries s'élève un palais monumental, sur la Seine. C'est le Palais des Produits alimentaires ; et, tout le long de la Seine, on trouvera des pavillons de dégustation et des caves panoramiques. On sera en posture de mettre beaucoup d'eau dans son vin.... je ne dis pas cela pour messieurs les marchands dont la devise est « *quid abondance non nocet !* »

Les appointements de l'Exposition maritime et fluviale sont terminés devant le palais des produits alimentaires.

Au bout de l'avenue de La Bourdonnais, sur le bas-quai, s'élève le panorama de la compagnie générale Transatlantique, couvert et clos, ayant déjà reçu une partie de son revêtement décoratif extérieur, sur lequel de très jolies cartouches portent le nom des grands ports reliés à la France par la superbe flotte de la compagnie.

Enfin, pour en terminer avec les quais, je dois rappeler que le chemin de fer en miniature a été posé et inauguré par M. Decauville, et que l'on élève en ce moment la charpente colossale de la Porte principale de l'Exposition, qui sera devant le Palais d'Orsay. Cette porte, à en juger par la charpente, aura de 15 à 20 mètres de hauteur. Ce sera un vrai monument.

A l'Esplanade, l'Algérie et la Tunisie ont terminé en 1888 leur gros-œuvre, et elles sont aux aménagements intérieurs.

Le palais des colonies et protectorats est couvert et clos. Il sera très original. L'Annam, le Cambodge, le Tonkin, Madagascar, la Cochinchine, etc., y resplendiront en ces couleurs étranges qui sont la caractéristique de nos antipodes. La serre qui y est adjointe a déjà reçu des plantes exotiques.

Le panorama Castellani est terminé et l'artiste de *Tout-Paris* peut s'y installer dès les premiers jours de 1889.

Le Pavillon des Postes est recouvert. On dirait la carapace d'une tortue gigantesque.

Le Palais du ministère de la Guerre est clos et vitré. Ce monument est grandiose et la porte centrale a des proportions vraiment gigantesques. L'an 1889 a trouvé, là aussi, le gros-œuvre terminé ; comme au Palais de l'hygiène, qui est voisin.

En somme, je l'ai déjà dit plusieurs fois, l'Esplanade sera une des parties les plus courues de l'Exposition universelle. Vous verrez si j'ai été bon prophète. Mahomet n'a qu'à se bien tenir.

Suivant un usage consacré, je devais aux lecteurs une revue de fin d'année. Voici, le plus rapidement possible, indiqué le point où en étaient les travaux en général aux derniers jours de feu 1888.

Ce devoir rempli, je reprendrai mes petites promenades et mes études à partir de la prochaine « Causerie ».

C. L.

EXPOSITION NATIONALE DES CIDRES ET POIRÉS

PARTIE NON OFFICIELLE

La distribution des récompenses décernées aux exposants a eu lieu le vendredi 28 décembre, dans les galeries de l'Exposition, au quai d'Orsay.

Le ministre de l'agriculture, avait spécialement délégué M. le conseiller d'Etat, directeur de l'agriculture, Tisserand, pour le représenter à cette cérémonie.

On remarquait sur l'estrade : MM. Chesse, commissaire général ; Blanchard, président du comité de garantie ; Robain, secrétaire général ; Paupin et Mesnier, commissaires spéciaux ; Caubert, membre supérieur de l'agriculture ; Ledru, secrétaire ; Briet, Lefèvre, Brémont (docteur), Lissajous, etc., membres du jury.

M. Tisserand, dans une allocution fort applaudie, a témoigné aux organisateurs de l'exposition et aux exposants tout l'intérêt que le ministre de l'agriculture a pris à leur œuvre, et son regret de ne pouvoir présider lui-même la distribution des récompenses.

Puis, au nom du ministre, il a remis la croix du mérite agricole à M. Mathias, président du jury des eaux-de-vie de cidre ; une grande médaille d'or à M. Blanchard, pour ses rectifications ; deux médailles d'argent à MM. Duchemin et Legal, et des médailles de bronze à MM. Lebreton, Quesnel, Boisseau et Fontenay.

M. Blanchard, président de l'Association de garantie, a prononcé l'allocution suivante :

Monsieur le Directeur général de l'Agriculture,
Mesdames, Messieurs,

L'Exposition des Cidres va fermer ses portes dans quelques jours.

De nombreux efforts auxquels nous sommes heureux de rendre un hommage mérité, et de grands sacrifices, ont dû être accomplis pour la faire aboutir.

C'est que nous sentions tous, dans cette œuvre nouvelle, à la fois patriotique et nationale, le but élevé à atteindre. Il ne s'agissait point là d'une Exposition banale et ordinaire : c'était la prospérité agricole, industrielle et commerciale des populations et intéressantes contrées de la Normandie, de la Bretagne, de la Picardie, etc., qu'il fallait développer, en faisant mieux connaître l'une de leurs plus précieuses ressources.

Jusqu'à ce jour, en effet, le Cidre n'était que bien imparfaitement apprécié en dehors des pays de production.

Notre Exposition est une première étape, et nous avons la confiance que nous verrons dans un jour peu éloigné, peut-être, le Cidre, cette délicieuse boisson, recherchée à l'étranger et plus particulièrement aux colonies.

L'Exposition semble d'ailleurs avoir déjà porté ses fruits ; car, sans sortir de France, un résultat a été atteint, et ce résultat paraîtra important si l'on considère que, dès maintenant, certains de nos pays vinicoles recherchent, dans la plantation en vergers à cidre, du terrain où le plant américain n'a obtenu aucun succès, le moyen de compenser les ruines que le phylloxera y a accumulées.

Je puis, en effet, vous dire que de nombreux propriétaires de nos contrées, se sont adressés à moi pour être renseignés sur le rendement industriel de la pomme, et sur le choix des meilleures espèces à acclimater dans le pays.

Tout le monde est désormais convaincu du rôle important, que le cidre est appelé à jouer dans l'alimentation générale et dans le commerce de la France, et nous pouvons ajouter que le désir nous a été exprimé de divers côtés, de voir des expositions analogues, revenir périodiquement marquer les progrès accomplis, et indiquer ceux qui resteraient encore à faire.

Nous avons été aidés dans cette œuvre nationale par MM. les Ministres de l'Agriculture et du Commerce qui ont bien voulu patronner notre Expo-

sition ; et M. le Ministre de l'Agriculture, ne pouvant venir lui-même, a donné une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il nous porte en déléguant spécialement M. le Directeur général de l'Agriculture à la présidence de cette solennité. Nous vous prions, M. le Directeur général, de vouloir bien être notre interprète auprès du ministre, pour lui témoigner toute notre gratitude.

Nous accomplissons aussi un devoir bien doux auprès de M. le Commissaire général de l'Exposition, M. le Gouverneur Chesse, en rendant un hommage public à son intelligence, à son activité, à son esprit de méthode et à sa parfaite courtoisie pour tous, qui nous ont rendu notre œuvre si facile.

Nous remercions aussi notre excellent secrétaire général M. Robain, ainsi que les personnes éminentes qui ont accepté de composer notre Jury, et dont la notoriété, comme la haute compétence, sont pour les exposants la garantie sérieuse d'une appréciation éclairée autant qu'impartiale.

Quelques industriels nous ont apporté dans les galeries de l'Alimentation, des spécimens intéressants et remarquables de leur production. Nous aurions été heureux d'en voir le nombre plus considérable, la lutte eût été plus vive, et les succès en eussent eu plus de prix.

Des récompenses vont être décernées à quelques-uns des plus méritants parmi les méritants, et vous l'êtes tous, grandement, Messieurs ; aussi regrettons-nous de ne pouvoir prouver à tous que leurs efforts ne sont point passés inaperçus et qu'ils ont beaucoup à espérer dans l'avenir.

A tous ! merci d'avoir répondu à notre appel et au revoir.

De nombreux applaudissements ont accueilli le discours du président de l'Association de garantie. M. le Commissaire général présente ensuite dans les termes suivants le résumé des résultats de l'Exposition :

Avant de passer à la distribution des récompenses, je dois vous rapporter sommairement sur quoi ont porté ces récompenses.

Les Jurys ont eu à examiner une trentaine d'arbres :

945 lots de fruits à cidres et à poirés, dont 764 lots de pommes et 181 de poires ;

109 échantillons de cidres en bouteilles ; 58 en fûts ;

10 échantillons de poirés en bouteilles et 8 en fûts ;

58 échantillons d'eaux-de-vie de cidre et 13 de poirés ;

Plus un échantillon de vinaigre ;

En tout : 257 échantillons de cidres, poirés, en eaux-de-vie de cidres et de poirés.

Ce sont naturellement le Calvados, la Manche, l'Orne, les Côtes-du-Nord, l'Eure, la Mayenne, la Seine-Inférieure, le Finistère, la Sarthe, qui ont en grande partie fourni ces produits.

Je suis heureux de répéter ici avec MM. les rapporteurs, que la moyenne des produits exposés constate une fois de plus dans l'industrie française une progression constante qui permet d'affirmer hautement que pour les produits alimentaires, comme en bien d'autres choses d'ailleurs, la France peut lutter avantageusement contre la concurrence étrangère.

La plupart de ces exposants ont été jugés dignes de récompenses dont la lecture va vous être donnée.

Vous en entendrez proclamer encore quelques autres, ce sont celles attribuées aux anciens serviteurs, à ces fidèles collaborateurs de la fabrication et du négoce, que là au moins on sait apprécier et récompenser, et qu'ici, moins qu'ailleurs, on ne saurait oublier.

La parole est ensuite donnée à M. Caubert, membre supérieur de l'agriculture, président du jury des cidres. Nous extrayons de son discours, très éloquent, le passage suivant, qui a une haute portée :

Le Parlement, trop souvent divisé sur bien des questions a voté dernièrement deux millions pour compléter l'installation définitive de l'institut agronomique, notre école polytechnique agricole, comme le disait si justement ces jours derniers à Lille, M. le ministre de l'Agriculture. La science est confiée aux bons soins de l'éminent directeur, M. Risler. C'est vous dire que bientôt elle produira

dans toutes les branches de la première de nos industries des résultats qui seront très appréciés dans nos campagnes comme à Paris, surtout au ministère des finances.

Je ne veux pas abuser de vos moments, mesdames et messieurs, mais le président du jury des Cidres croirait ne pas répondre comme il le doit au témoignage de confiance que ses collègues ont bien voulu lui donner, s'il ne profitait pas de cette solennité et de la présence du Directeur de l'Agriculture, M. Tisserand, pour le prier d'être l'interprète de toute l'industrie cidrière auprès de M. Viette, afin d'obtenir, au dit Institut agronomique, la fondation d'un laboratoire exclusivement consacré à l'analyse des pommes à cidre et des jus, opération qui seule pourra nous permettre de perfectionner en Normandie, en Bretagne, en Anjou et en Picardie notre fabrication cidrière encore à l'état d'enfance.

La lecture du palmarès a été faite ensuite par M. Robain, l'intelligent et sympathique, secrétaire général, qui n'a cessé d'être sur la brèche pendant toute la durée de l'Exposition.

M. Quellien, journaliste et poète breton, est venu rendre compte en un discours humoristique du concours littéraire qui avait été organisé. Le sujet était l'éloge du cidre.

M. Chesse a repris la parole pour clore la séance. Il a remercié en termes spirituels, les exposants, les membres du jury, la Presse et enfin tous ceux qui se sont intéressés à l'Exposition.

Le gouverneur de Paris avait prêté aux organisateurs, l'excellente musique du 76^e de ligne, qui a joué les meilleurs morceaux de son répertoire.

L'Exposition a fermé ses portes le 1^{er} janvier 1889 à 6 heures du soir.

Les Théâtres

Le Chevalier de Maison Rouge fut créé au Théâtre Historique, peu de temps avant la Révolution de 1848, et repris à la Porte-Saint-Martin peu de temps avant le renversement de l'Empire.

Sans être le meilleur de Dumas et un de ceux qui ont le mieux résisté au temps, ce drame, bien fait et mouvementé, intéresse encore. Il met en scène un roman chevaleresque qui circule à travers une période historique toujours attachante : les conspirations ourdies pour arracher l'infortunée Marie-Antoinette à sa captivité.

Si la pièce d'Alexandre Dumas et Auguste Maquet a quelque peu vieilli, l'interprétation actuelle ne lui apporte pas, dans son ensemble, un nouveau relief. Sans vouloir, comme c'est trop l'habitude, exulter le passé au détriment du présent, comment ne pas songer à la distribution primitive, qui réunissait Mélingue, Laferrière, Lacressonnière, Barré, Mmes Atala Beauchêne, Lucie-Mabire, etc.

Dumaine, cependant, fort bien dans Dixmer, qu'il avait déjà interprété, est, paraît-il, supérieur à Bignon. Léon Noel a curieusement composé la hideuse figure du jacobin Rocher.

La mise en scène, vraie et pittoresque, reconstitue aussi minutieusement que possible les milieux de l'action et le

Chant des Girondins de Varney, le père du jeune compositeur, produit une grande sensation.

Tentative très artistique à la Renaissance: une féerie sans les traditions du genre, c'est-à-dire sans les éternels personnages burlesques et les mêmes calembours. Une féerie? Non. Un conte de fée, dit l'affiche; conte de fée pour les gourmets, les délicats et non pour les petits enfants.

Titania protège les amours d'Isoline, la fille d'une reine, et d'Isolin le fils d'un roi. Le soir des noces, le nain jaloux Obéron, change Isoline en garçon!... Pour rétablir... l'équilibre, Titania, elle, change Isolin en fille.

L'action, vaporeuse, poétique, croustillante, sort de la banalité ordinaire, et le dialogue se soutient au point de vue littéraire, c'est vrai. Mais, quelque facétie plaisante, voire aussi une folle bêtise — fût-elle spirituelle — mettrait l'auditoire en joyeuse humeur et dériderait les fronts.

M. André Messager a suivi M. Catulle Mendès et a donné à sa partition les envolées et la poésie du livret.... un peu également sa préciosité.

Ce conte de fée se déroule dans un merveilleux cadre. Le prologue est un rêve, mais on reste dans les nues jusqu'au dénouement, et si les spectateurs ordinaires se montrent enchantés comme ceux du premier soir, *Isoline* comptera de nombreuses représentations.

La *Fille du Tambour-major* passe des Folies-Dramatiques à la Gaité et ne perd rien, au contraire, à se jouer sur cette vaste scène. L'opéra-comique de MM. ChivotetDuru, amusant, intéressant, avec sa pointe de sentiment, et la musique d'Offenbach, si mélodique et si entraînante, y font merveille.

Le rôle de Stella conserve sa toute charmante interprète, M^{me} Simon-Girard, à côté de laquelle se font applaudir et rappeler Vauthier, Alexandre, Simon-Max et M^{lle} Gélabert.

Mentionnons les deux divertissements chorégraphiques, réglés par M^{lle} Mariquita, et constatons que, au dernier tableau, à l'entrée des troupes françaises à Milan, toutes les mains battaient; tous les cœurs aussi.

Emile Abraham.

Champagne Ch. Farre, Reims

Plumes métalliques Blanzky Pour et Co
Voir à la dernière page

Poêle Viville
(Voir aux annonces)

CHAMPAGNE
RUINART PÈRE & FILS, Reims

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

AVIS AUX EXPOSANTS

La Société Générale des Téléphones

a été autorisée par la
Direction générale des Postes et Télégraphes
à consentir des

ABONNEMENTS AU PRIX SPÉCIAL de 300 francs

Pour l'Installation dans l'Enceinte du Champ de Mars
POUR LA DURÉE DE L'EXPOSITION
DE POSTES TÉLÉPHONIQUES
reliés au réseau de Paris

Le Service téléphonique de l'Exposition fonctionnera
à partir du 1^{er} Mai 1889

Les demandes d'abonnement au Réseau téléphonique de l'Exposition, relié au Réseau de Paris, doivent, dès à présent, être adressées au

Directeur
de la Société Générale des Téléphones
41, rue Caumartin, PARIS

Revue Financière

Cette première semaine de l'année est satisfaisante et permet de bien augurer de l'avenir du marché. Les cours sont soutenus sur notre place comme sur les principales bourses étrangères et tout porte à croire que les bonnes dispositions qui règnent partout en ce moment faciliteront le niveau actuel.

Si le cadre de cette revue était moins restreint il nous permettrait de faire un bilan complet, au point de vue financier de l'année 1888, nous serions amenés à conclure que l'exercice qui vient de finir a été beaucoup plus satisfaisant que le précédent.

Comparés entre eux, les cours relevés en clôture de 1887 et de 1888, présentent une différence d'environ deux points en faveur de 1888, en ce qui concerne nos deux 3 0/0.

Il n'y a pas de comparaison à faire pour le 4 1/2 0/0 qui n'est garanti contre une conversion que jusqu'en 1893 et qui plus il s'approchera de cette époque, plus il reviendra vers le pair.

Si nous faisons la même comparaison pour les fonds étrangers et les principales valeurs de la cote nous constatons également un progrès appréciable en faveur de 1888.

×

Le 3 0/0 est à 82,80.
Le 3 0/0 amortissable à 86,50, ex-coupon de 1875 détaché le 1^{er} janvier et le 4 1/2 0/0 à 104,40.

Au comptant, les prix sont absolument au même niveau qu'à terme.

Le 4 0/0 Hongrois est à 87,50.
Le 5 0/0 Italien fait 96,75.
Le Turc reste à 15,20.
L'Extérieure espagnole se négocie à 73,55.
L'Égypte unifiée s'est avancée à 422,50.

×

Le marché des valeurs de crédit est également bien tenu :

La Banque de France est à 3,800.
Bonne tenue du Crédit Foncier à 1362 50. Il cotait 1395 il y a un an. Mais le recul n'est qu'apparent, il y a au contraire progrès, car on a procédé dans l'année à une augmentation de capital. La parité devrait être 1,415, conséquemment il y a hausse d'environ 50 francs.

Les bénéfices sont pour les onze premiers mois de 19,032,000 fr., soit 320,000 fr. de plus que pour la même période de l'année dernière. Avec les soldes reportés, les bénéfices sont en 1888, de 19 mil-

lions 671,000, contre 19,634,000 en 1887. Il est à présumer que le dividende ne dépassera pas 60 fr. pour les 341,000 actions, au lieu de 62 fr. pour les 310,000 actions existant avant l'augmentation du capital. S'il en est ainsi, le propriétaire de 10 actions aura touché 620 francs brut pour 1887 et recevra 660 fr. pour 1888, en tenant compte de sa souscription à une action nouvelle au pair de 500 francs. Ainsi l'augmentation du dividende sera de 40 fr. pour ce groupe d'actions, soit 20 fr. de plus que l'intérêt à 4 0/0 de l'action nouvelle, depuis le 1^{er} juillet.

Le Conseil d'administration a décidé la distribution, à partir du 2 janvier, d'un acompte de 30 francs (29,10 impôt déduit), sur le dividende de l'exercice 1888.

Les diverses obligations foncières et communales font toujours bonne figure. Les offres sont rares et lorsqu'il s'en présente quelques-unes elles trouvent immédiatement des contre-parties empressées; leur excellente tenue se trouve ainsi tout naturellement expliquée. Ajoutons d'ailleurs que ce sont là des valeurs de tout premier ordre et qui méritent, à tous égards, la faveur exceptionnelle qui s'attache à elles.

Le Comptoir d'Escompte est ferme à 1055.
Le Crédit Lyonnais est fermement tenu à 627,50.
La Banque de Paris passe à 898,75.
La Banque d'Escompte fait 523,75.
Les Chemins de fer sont soutenus.
Les valeurs Industrielles sont calmes.
Le Panama est à 128,75.
Le Suez à 2,200.

Le Gérant : GUSTAVE SIMON.

IMPRIMERIE DE L'EXPOSITION

G. ROBERT

16. Avenue de la Bourdonnais, Champ de Mars.

Imprimé sur les Machines MARINONI

Caractères de la Fonderie Warnery frères.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

SIÈGE SOCIAL : 6, rue Auber, Paris

BUREAUX SPÉCIAUX : Passagers de Cabine, 12, boulevard des Capucines
FRET : 108, faubourg Saint-Denis

AGENCES PRINCIPALES

au Havre, à Saint-Nazaire, à Bordeaux,
à Marseille, à New-York, etc., etc.

Ligne rapide de Paris-Havre à New-York
en 8 jours

Par les paquebots neufs

La Champagne, la Bretagne, la Bourgogne,
la Gascogne, la Normandie

Départs du Havre et de New-York
tous les samedis

Lignes des Antilles

De Saint-Nazaire les 10 et 21, du Havre les 7 et 22, de
Bordeaux les 11 et 26 et de Marseille le 4 de chaque mois

Pour la Guadeloupe, la Martinique, Sainte-Lucie, Trinidad, les Guyanes, le Venezuela, la Colombie, le Centre Amérique, le Sud et le Nord Pacifique, Saint-Thomas, Porto-Rico, Haïti, Cuba et le Mexique.

Lignes de la Méditerranée

Paris à 48 heures d'Alger

Service quotidien entre la France et Alger, en correspondance avec les trains rapides et express des Compagnies Paris-Lyon-Méditerranée et Paris-Orléans.

Départs de Marseille : Tous les jours pour l'Algérie, la Tunisie, l'Espagne, le Maroc, la Corse, l'Italie, Malte et Tripoli.

Voyages circulaires dans la Méditerranée
à prix réduits

Envoi franco des livrets, cartes et indications
détailées.

Adresser les demandes : 6, rue Auber, PARIS.

OUTILLAGE D'AMATEURS
ET D'INDUSTRIES
SCIENCES-MÉCANIQUES, plus de 50 modèles
TOURS de TOUS SYSTÈMES
DESSINS et Fournitures pour Découpage
OUTILS de TOUTES SORTES. 3 Dipl. d'Honneur
Le TARIF-ALBUM 300 pages et plus de 600 gravures
FRANCO CONTRE 65 CENTIMES
TIERSOT, 16, r. des Gravilliers, Paris.



H. MICOLON à Firminy. Echalas en
acier fondu, brev. s. g. d. g.
Sur demande, envoi franco, tarif illustré

Nouveau Procédé de GRAVURE
MÉLEZ Prix Anciens Réduits de 50%
Rue de Rennes, 146
PARIS
GRAVURE SUR BOIS Envoi franco du Catalogue

PLUME HUMBOLDT de J. ALEXANDRE
Exig. Portrait-Cartons

ÉCLAIRAGE SUPÉRIEUR
Huile à brûler
Brevetée s. g. d. g.
Exposition universelle d'Anvers 1885, Médaille d'Or
G^{VE} DELETTREZ
7 & 9, rue Gide, Levallois-Perret (Seine)
Dépôt, 28, rue de Provence, à Paris
Huiles à brûler pures. — Economie 15 0/0
sur la consommation.
Livraison pour Paris, franco à domicile, 1 fr. 50 le kilog.
Livraison pour province, mis en gare de Paris, 1 fr. 05 le
kilog, contre remboursement.

Agent en Angleterre pour les Publications officielles

SEYMOUR WADE
AGENT GÉNÉRAL

Pour le Catalogue général Officiel

ET
LE BULLETIN OFFICIEL DE L'EXPOSITION
Blomfield-House London-Wall
LONDON E. C.

A. GOELZER
Membre du Jury des Récompenses
aux Expositions internationales
182, Rue Lafayette, 182
PARIS

BRONZES & APPAREILS
D'ÉCLAIRAGE
GAZ - BOUGIES - ÉLECTRICITÉ

PLOMBERIE ET CANALISATION
POUR LE GAZ ET LES EAUX

INSTALLATION
DE SALLES DE BAINS
ET D'HYDROTHERAPIE

LAVABOS

GRAND DÉPOT des GLACES FRANÇAISES
CH. BUQUET-P. KAEPPÉLIN, Successeur
15, Rue de Buoi, PARIS
SPÉCIALITÉ D'INSTALLATIONS DE MAGASINS. — VITRINES
TABLETTES AVEC SUPPORTS BRONZÉS OU NICKELÉS.

ANTI-CORSET TALISMAN (Sur Mesure)
3 MÉDAILLES. — 48, Boulevard Haussmann, Paris
Seule Maison où l'on puisse essayer sans commander.

GRANDE BRASSERIE
DREHER

2, Boulevard Bonne-Nouvelle — 1, Rue Saint-Denis

KUHN directeur

FLANELLE VÉGÉTALE
PIN
Très recommandée pour les Chasseurs et
les Personnes rhumatisantes.
P. LOTTE CHEMISIER
7, rue du Havre, PARIS



Veilleuses Françaises
FABRIQUE à la GARE
JEUNET Fils, Suc^r
Toutes nos boîtes portent en timbre sec
JEUNET, inventeur
Demander nos veilles
chez tous les
commissionnaires, épi-
ciers, quincailliers.



Raffinerie et Trituration de Soufre

MANUFACTURE DE MÈCHES SOUFRÉES

L. CHAMBRON Fils

Rue de la Loubière, 74, MARSEILLE

MAISON MÉDAILLÉE

RAFFINERIES DE SOUFRE MÉRIDIONALES
Léonce VÉZIAN

7, rue Nicolas — Marseille

3 USINES A VAPEUR

Production annuelle : 20 millions de kilogrammes

Soufres sublimé, raffiné, trituré, canons, mèches
soufrées, soufre composé au sulfate de cuivre
contre le Mildew.

Médailles et Diplômes d'honneur. Dernières récompenses obte-
nues : Dipl. d'honneur, Montpellier 1885; Toulouse 1887.

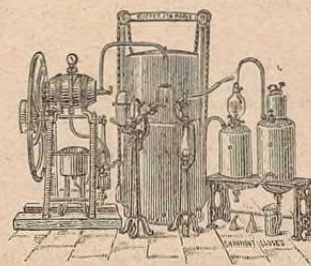
SUSPENSIOIR MILLERET élastique
sans sous-cuisse, 2^e 50. — Exiger le cachet de l'inventeur
BANDAGES invisibles. BAS pour varices 8 f.
MILLERET, LE GONIDE, Sr, 49, Rue J.-J. Rousseau, PARIS

CHAMPAGNE
S^t-MARCEAUX, REIMS
DÉPÔTS : Paris — 16, Rue de la Paix.
Bruxelles — 66, Rue de Brabant.

ALA MAISON de CONFIANCE. Horlogerie
15 fr. **A. BARTHET, à Besançon**
Rem^{te} Argent, cuv. arg. 8 rubis pour Hommes
et Dames. Garantis. Montres dep. 5 fr.
Remontoirs Or simili, indéfectibles
gar. p^r Hommes et Dames. Env. c. mand. - poste Catalogue f^{re}.



APPAREILS ET SIPHONS PERFECTIONNÉS POUR LA FABRICATION DES BOISSONS GAZEUSES
APPAREIL GUÉRET — Nouvelle pompe à bière produisant automatiquement l'acide carbonique
MÉDAILLE D'OR
AMSTERDAM
1883
Envoi franco
du
CATALOGUE
GUÉRET Frères, Constructeurs Mécaniciens, Br. S. G. D. G., 72, Boulevard de la Gare, PARIS





GRANDE DISTILLERIE
E. CUSENIER FILS AÎNÉ & C^{ie}

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : SIX MILLIONS

Siège social : BOULEVARD VOLTAIRE, 226, PARIS

Vente au Détail : 9, rue Auber

LIQUEURS SUPÉRIEURES

Usines : Paris, Charenton, Bruxelles, Mulhouse, Marseille

Médailles : Paris, Philadelphie, Amsterdam. — Grands Diplômes d'honneur. — Hors Concours. — Croix de la Légion d'Honneur

Usine modèle pour la fabrication de l'Absinthe et des Kirschs

à ORNANS, près PONTARLIER (Doubs)

CHAMPAGNE EUGÈNE CLICQUOT, REIMS

AU VIEUX CHENE 69, 71, 73, r. Beaunourg **MEUBLES** d'Appartements, de Bureaux, de Installations
PARIS Magasins, de Cuisines, de Jardins, etc. COMPLÈTES

PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS

CACAO VAN HOUTEN

PUR ET SOLUBLE EN POUDRE.

Diplômes à toutes les Expositions. — Attestations des Autorités Médicales de tous les pays.

Le **CACAO VAN HOUTEN** universellement réputé, est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant, réconfortant, et en même temps sain, digestif et délicat.

Un demi-kilogramme suffit pour 100 TASSES de Chocolat.

Le **CACAO VAN HOUTEN** se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, et se trouve dans toutes les Pharmacies, Drogueries et les bonnes Epicerie et Confiseries.

Breveté en 1828 comme inventeur du „Cacao en poudre” par octroi royal du Gouvernement Hollandais.

C. J. VAN HOUTEN & ZOON, à Weesp (Hollande).



POELE HYDRAULIQUE VIVILLE
MOBILE, à FEU CONTINU
Seul exempt d'Asphyxie
par sa fermeture hydraulique
HYGIÈNE — SÉCURITÉ
Premières récompenses aux Expositions
PRIX : 85 FRANCS
ENVOI FRANCO DE L'ALBUM
BUREAUX ET MAGASINS DE VENTE :
Paris, 24, Avenue de l'Opéra, Paris.



BLANZY, POURÉ & C^{ie}
BOULOGNE-SUR-MER — Dépôt à Paris
La plus importante fabrique du monde
PLUMES MÉTALLIQUES, — PORTE-PLUMES
PROTÈGE-POINTE ET PORTE-MINES EN TOUS GENRES
CANIF MAGIQUE
Breveté S. G. D. G.
Chez tous les principaux papetiers



MILINAIRE FRÈRES, CONSTRUCTEURS
16, r. de la Goutte-d'Or, PARIS
Brevetés en France et à l'Etranger
Trois Diplômes d'honneur
Médailles d'Or à toutes les Expositions
INSTALLATIONS D'ÉCURIES ET D'ÉTABLES
Écuries tout en fer évitant les maladies
contagieuses par la facilité du nettoyage
Impossible à obtenir avec le bois à cause
des joints qu'on ne peut éviter. Catalogue
Illustré avec prix-courants, d'Écuries ou de Serrurerie,
45 centimes l'un en timbres poste.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889
L. S^{te} COLOMBE
51, rue de la Chaussée d'Antin
Bureau technique, 13, Avenue de la Bourdonnais
PARIS
Représentation, Installations
ARCHITECTURE, PLANS ET DEVIS

ARMENGAUD J^{ne} BREVETS D'INVENTION
23, boulevard de Strasbourg, PARIS

INSTALLATION COMPLÈTE D'IMPRIMERIES
WARNERY FRÈRES
FONDEURS DE CARACTÈRES TYPOGRAPHIQUES ET DE BLANCS
PARIS — 8, Rue Humoldt, 8 — PARIS

Spécialité de Caractères pour Journaux et Labeurs en Matière résistante

CARACTÈRES DE TITRES INITIALES PONCTUATIONS SUR TOUS LES CORPS FANTAISIES DIVERSES NOUVELLE SÉRIE D'ELZÉVIR	Envoi de Devis et Spécimens Prompte exécution des mémoires.	BLANCS DIVERS INTERLIGNES, GARNITURES, LINGOTS FILETS CUIVRE ET MATIÈRE MATÉRIEL D'IMPRIMERIE MACHINES NEUVES ET D'OCCASION
---	---	---

CARACTÈRES TYPE ANGLAIS FONDUS HAUTEUR AMÉRICAINE PRÊTS À EXPÉDIER
Nos Magasins, abondamment pourvus de Caractères et de Blancs, nous permettent d'expédier dans les 24 heures
les Commandes les plus importantes.
Adresse télégraphique : Warnery Frères, Paris.

Délieux apéritif Algérien

Supérieur à tous les Bitters connus

Tonique Hygiénique

AMER

PREMIÈRES MÉDAILLES À TOUTES LES EXPOSITIONS
Croix de la Légion d'Honneur
l'Exposition universelle de Paris 1878.

PICONEntrepôts pour la France et l'Expⁿ : PARIS, MARSEILLE, ROUEN et BORDEAUX.**Cassis-Rouvière**

DIJON
Succursale à PARIS
7, rue Châteaudun
MÉDAILLES D'OR À AMSTERDAM 1883
20 Diplômes
aux Expositions Universelles.

FRANÇOIS COIGNET & C^{ie}
21 RUE DE ROME PARIS
USINE À ASNIÈRES (SEINE)

PIERRES EN BETONS AGGLOMERÉS COIGNET
CARRELAGES STRIÉS ET DITS MOSAIQUES
MOSAIQUES COIGNET
Incrustations de granits et de marbres
MOSAIQUES VÉNITIENNES ET ROMAINES

B^{TÉS}
SGDG**GELLÉE FRÈRES**
GAINIERS

11 bis, rue Barbette, 11 bis

Spécialité d'Étalages pour expositions.
Garnitures de vitrines en velours, pe-
luche, satin, drap, feutre, etc., etc.
Téléphone.

BLÉTRY FRÈRES

Ingénieurs-Conseils

en propriété Artistique, Industrielle et Commerciale

BREVETS D'INVENTION, Dessins, Modèles et Marques de Fabrique en France et à l'Etranger

OFFICE FONDÉ EN 1866

REPRÉSENTATION À L'EXPOSITION — Dessins industriels, Etudes techniques, Constructions, Installations,
Agriculture, Mécanique, Hydraulique, Chimie, Electricité

PUBLICATIONS : { Manuel de l'Inventeur, Lois Françaises et Etrangères, 4^e édition : 1 franc.
Manuel formulaire des Ingénieurs (Souscription du Ministère des Travaux publics), 2^e édition.
PARIS.—2.Boulevard de Strasbourg, 2. — PARIS

BULLETIN OFFICIEL

DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889



PARIS ET DÉPARTEMENTS
Un an..... 12 fr. — Six mois..... 7 fr.
ÉTRANGER (PAYS DE L'UNION POSTALE)
Un an..... 20 fr. — Six mois..... 11 fr.
Le « Bulletin Officiel » paraît le Samedi de chaque semaine

Annonces, la ligne..... 1 fr. — Réclames, la ligne..... 3 fr.
Faits divers, la ligne..... 5 fr.

Les Annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, et à Bruxelles, chez MM. GROSJEAN ET C^{ie},
104, boulevard Anspach, — à Londres, chez M. SEYMOUR WADE, Blomfield House, London Wall.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION : **Champ de Mars (16, Avenue de La Bourdonnais)**

Les abonnements sont reçus gratuitement dans tous les bureaux de poste de France et des pays étrangers qui font partie de l'Union Postale.

SOMMAIRE

NOTRE DESSIN.

PARTIE OFFICIELLE :

Arrêtés.

PARTIE NON OFFICIELLE :

Commission de contrôle et de finances.

Nouvelles de l'Exposition.

L'Etranger à l'Exposition.

Causerie.

Le Champ de Mars (1751-1889), Maindron.

Revue financière.

Annonces et Réclames.

Notre Dessin

Le dessin que contient le numéro de ce jour représente la Galerie des Machines, vue de l'angle des avenues Suffren et Lamotte-Piquet (côté de Grenelle). Dans le fond, à gauche, se profile la Tour Eiffel; à droite, au premier plan, on distingue une des hautes cheminées destinées aux machines de l'Exposition.

PARTIE OFFICIELLE

Par arrêté en date du 11 décembre 1888, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membre du comité d'organisation du congrès international de la propriété artistique, M. Martin (Albert), avocat à la cour d'appel.

Par arrêté en date du 24 décembre 1888, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du congrès international des « Procédés de construction » :

MM.

Allard (Saint-Ange), ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Boucher, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite, ingénieur en chef des travaux de la Compagnie du Nord.

Boutillier, ingénieur en chef des ponts et chaussées, professeur à l'Ecole nationale des ponts et chaussées.

Chemin, ingénieur en chef des ponts et chaussées, professeur à l'Ecole nationale des ponts et chaussées.

Choisy, ingénieur en chef des ponts et chaussées, professeur à l'Ecole nationale des ponts et chaussées et à l'Ecole polytechnique.

Clerc, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur des travaux de la Compagnie de l'Ouest.

Contamin, ingénieur civil.

Dartein (de), ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Delmas, ingénieur civil.

Durand-Claye, ingénieur en chef des ponts et chaussées, professeur à l'Ecole nationale des ponts et chaussées.

Eiffel, ingénieur civil.

Foutrillard (Bertrand de), ingénieur civil.

Gouin (Jules), ingénieur civil, constructeur.

Guillot, président honoraire du Syndicat des entrepreneurs des travaux publics.

Hersent, ingénieur civil.

Jolly, ingénieur civil.

Lafrac, ingénieur civil.

Le Brun, ingénieur civil.

Lippmann, ingénieur civil.

Martin (Jules), ingénieur en chef des ponts et chaussées, professeur à l'Ecole nationale des ponts et chaussées.

Moreau (Auguste), ingénieur civil.

Muller (Emile), ingénieur civil.

Nansouty (Max de), ingénieur civil.

Orgeries (des), inspecteur général des ponts et chaussées.

Petsche, ingénieur en chef des ponts et chaussées, ingénieur en chef de la construction de la Compagnie de l'Est.

Rabel, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Par arrêté en date du 24 décembre 1888, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du congrès international des « Travaux maritimes » :

MM.

Bernard (Emile), inspecteur général des ponts et chaussées, chargé de la direction du service central des phares et balises.

Bernard (Henri), inspecteur général des ponts et chaussées, chargé de l'inspection générale des travaux hydrauliques de la marine.

Bourdelle, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Brosselin, inspecteur général des ponts et chaussées.

Captier, secrétaire de la chambre syndicale de la marine.

Chatonay, inspecteur général des ponts et chaussées, en retraite.

Dingler, ingénieur en chef des ponts et chaussées, attaché à la compagnie interocéanique de Panama.

Fargue, inspecteur général des ponts et chaussées.

Fenoux, inspecteur général des ponts et chaussées.

Fleury (Jules), ingénieur civil.

Hersent, ingénieur civil.

Laroche, ingénieur en chef des ponts et chaussées, professeur à l'Ecole nationale des ponts et chaussées.

Larousse, ingénieur civil.

Lavalée (Gustave), sénateur, ingénieur civil.

Lebrun (Raymond), ingénieur civil.

Lorieux, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Mengin, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Molinos, ingénieur civil.

Quinette de Rochemont, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Renaud, ingénieur en chef des ponts et chaussées, détaché au ministère de la marine et des colonies.

Stœcklin, inspecteur général des ponts et chaussées.

Par arrêté en date du 26 décembre 1888, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du congrès international des accidents du travail :

MM.

Aguillon, ingénieur en chef des mines, professeur à l'Ecole des mines.

Basly, député.

Béziat d'Audibert.

Bouquet, chef de bureau au ministère du commerce et de l'industrie.

Cauvet, directeur de l'Ecole centrale des arts et manufactures.

Cheysson, ingénieur en chef des ponts et chaussées, professeur à l'Ecole des mines.

Faure (Félix), député.

Grüner, ingénieur.

Guillaumou, député.

Jourdain, industriel à Saint-Quentin.

Keller, ingénieur en chef des mines, secrétaire de la commission de statistique de l'industrie minière.

Labeyrie, directeur général de la caisse des dépôts et consignations.

Laporte, inspecteur divisionnaire du travail des enfants et filles mineures dans les usines et manufactures.

Linder, inspecteur général des mines, vice-président du conseil général des mines.

Marestaing, directeur de la compagnie « la Préservatrice ».

Müller (Emile), président de l'association des industriels de France.

Nansouty (Max de), rédacteur en chef du *Génie civil*.

Napias (docteur), secrétaire général de la société de médecine publique.

Olry, ingénieur en chef des mines, secrétaire de la commission centrale des machines à vapeur.

Portevin, ingénieur, secrétaire de la société industrielle de Reims.

Reymond (Francis), sénateur.

Ricard, député.

Robert (Charles), président de la société pour l'étude pratique de la participation du personnel dans les bénéfices.

Testelin, sénateur.

Tolain, sénateur.

Par arrêté en date du 28 décembre 1888, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membre des comités d'admission et d'installation de la classe 66 (matériel et procédés de l'art militaire), M. le général Coste, commandant le génie du gouvernement militaire de Paris, membre du comité technique du génie, en remplacement de M. le général Gervais, démissionnaire.

Par arrêté en date du 28 décembre 1888, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membre de la commission d'organisation des auditions musicales, section IV (musiques militaires), M. le général Coste, commandant le génie du gouvernement militaire de Paris, membre du comité technique du génie, en remplacement de M. le général Gervais, démissionnaire.

PARTIE NON OFFICIELLE

COMMISSION DE CONTRÔLE ET DE FINANCES

La commission de Contrôle et de Finances s'est réunie ce matin, sous la présidence de M. Pierre Legrand, ministre du Commerce et de l'Industrie, commissaire général.

Elle a décidé d'accorder des cartes d'entrée gratuites aux membres des comités d'installation, elle a voté ensuite une somme de 55,000 fr. pour compléter la clôture et l'installation des galeries de l'Agriculture et a ouvert un crédit de 400,000 fr. pour le service de la police.

NOUVELLES DE L'EXPOSITION

Le Président de la République doit venir visiter au Champ de Mars, dimanche, les travaux de l'Exposition universelle. Il sera accompagné par les membres du Cabinet et

sera reçu au Pavillon des Travaux par M. le ministre du commerce, commissaire général, assisté des trois directeurs généraux.

MM. Dupuich et Ossude, du cabinet de M. Georges Berger, directeur général, sont nommés inspecteurs principaux de l'exploitation. MM. Dupuich et Ossude ont été décorés tous deux pour faits de guerre, l'un à l'armée du Nord, l'autre au siège de Paris.

M. Hermant est nommé inspecteur principal du service des installations.

M. Pierre Legrand, ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition de 1889, vient d'adresser aux préfets des départements la lettre suivante :

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous informer que, sur l'avis de la commission du contrôle et des finances de l'Exposition universelle de 1889, j'ai décidé d'accorder à ceux des membres des comités départementaux qui n'ont pas comme exposants l'entrée gratuite à l'Exposition, des cartes d'abonnement personnelles au tarif de 20 fr.

Les personnes qui désireraient profiter de cette faveur, devront produire à l'appui de leur demande un certificat annonçant leurs titres à l'obtention de ces cartes. Elles n'auront pour recevoir cette pièce qu'à s'adresser au commissariat général, 101, rue de Grenelle.

Je vous prie de vouloir bien aviser dès maintenant de cette décision les membres du comité départemental dont vous êtes le président d'honneur.

Recevez, etc.

Le ministre du commerce et de l'industrie,
commissaire général,
P. LEGRAND.

Mercredi matin a eu lieu, au Champ de Mars, la prise de possession de son emplacement par la section austro-hongroise. M. Bürger, président du comité, armé d'un marteau enrubanné aux couleurs nationales, a enfoncé le premier clou dans la boiserie, en présence de MM. G. Berger, directeur général, de Lacreteille, Sédille, etc.

Le soir, le Comité austro-hongrois a offert au Café Anglais un dîner à M. Georges Berger, qui, après quelques mots très élogieux et flatteurs de M. Bürger, a bu au succès de l'Exposition d'Autriche-Hongrie, qui est assurée, dès aujourd'hui, d'un succès digne de cette grande nation.

La commission instituée en vue de préparer l'exposition scolaire au Champ de Mars, a pris une décision importante.

Les travaux d'élèves isolés, les cahiers choisis, les devoirs triés, les spécimens d'apparat, seront écartés.

Les travaux d'élèves ne seront admis qu'à l'état de collections formant une série complète de documents pour servir, les uns à l'histoire de l'élève, les autres à l'histoire de l'école.

On vient de régler le fonctionnement de la force motrice pour la galerie des machines à l'Exposition universelle; 29 industriels produiront une force totale de 5,640 chevaux. Comme on estime qu'on n'utilisera sur les arbres de transmission que 1,800 à 2,000 chevaux, il y aura pour l'imprévu une réserve largement suffisante. La vapeur sera fournie par onze entrepreneurs dont les chaudières seront installées en bordure du côté de l'Ecole militaire. Ajoutons, pour être complets, que des moteurs à gaz donneront une force de 300 chevaux pour les petites machines-outils.

En raison de l'activité des travaux, les autorisations, accordées jusqu'à ce jour, de visiter les chantiers de la Tour de 300 mètres et de faire l'ascension du premier étage, de

onze heures à midi, viennent d'être suspendues par ordre de M. Eiffel.

Le ministère de l'instruction publique et des beaux-arts publie l'avis suivant :

« Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts a l'honneur de rappeler aux artistes étrangers qui désirent prendre part à l'Exposition universelle, qu'ils doivent s'adresser, pour l'admission de leurs œuvres, aux commissariats généraux ou aux comités nationaux institués dans leurs pays.

« Les artistes dont le pays n'est pas représenté par un commissariat général ou par un comité national, peuvent toujours adresser leurs demandes au commissariat spécial des beaux-arts (palais des Champs-Élysées, porte I).

« Ils sont informés, en outre, qu'afin de leur faciliter l'achèvement des œuvres qu'ils destinent à l'Exposition, le dépôt des ouvrages présentés à l'examen du jury spécial, primitivement fixé du 5 au 20 décembre, est reporté du 5 au 15 février.

« Les ouvrages devront être remis, franc de port, au palais des Champs-Élysées, à l'époque indiquée.

« Chaque artiste devra déposer en même temps une notice, contenant ses nom et prénoms, sa nationalité, le lieu de sa naissance, la mention de ses titres et celle des récompenses obtenues par lui aux expositions universelles, enfin le sujet et les dimensions de ses ouvrages (cadre compris).

« Des formules de ces notices seront adressées, par le commissariat spécial des beaux-arts, aux artistes qui en feront la demande ».

Lundi prochain 14 janvier, à une heure aura lieu au tribunal de commerce l'adjudication en trois lots des travaux de menuiserie, mains courantes et ferrures des menuiseries à exécuter pour le Palais des Machines au Champ de Mars.

Les travaux sont évalués pour la menuiserie à 27,229 fr. 24 (cautionnement 900 fr.)

Pour les mains courantes à 9,914 fr. 06 (cautionnement 400 fr.)

Pour les ferrures à 13,838 fr. 09 (cautionnement 400 fr.)

L'ÉTRANGER A L'EXPOSITION

Italie

Le comité italien de l'Exposition de 1889 a demandé au ministère d'autoriser les chambres de commerce à se constituer comme intermédiaires entre le comité et les exposants. Le ministère du commerce d'Italie a donné cette autorisation, et toutes les chambres de commerce se sont mises en rapport avec le comité. Ce sont elles qui ont réuni les 1,600 demandes dont est saisi actuellement le comité.

Le ministère des travaux publics a tout dernièrement autorisé les compagnies de chemin de fer à accorder le maximum de réduction sur le tarif du transport pour les objets destinés à l'Exposition.

Espagne.

L'exposition des peintres espagnols promet d'être très brillante et à la hauteur de la réputation artistique de l'Espagne.

Plusieurs villes comme Séville feront des envois très importants de tableaux.

On reçoit de toutes les provinces des nouvelles très satisfaisantes sur les dispositions que montrent les viticulteurs espagnols à

prendre part à l'Exposition universelle de Paris.

Grèce.

Le Comité pour la participation de la Grèce à l'Exposition de Paris travaille avec une grande activité. Un projet de loi demandant un crédit de 200,000 francs est soumis à la Chambre à ce sujet.

Nouvelle-Zélande.

La participation de la Nouvelle-Zélande à l'Exposition universelle de Paris sera plus importante qu'il n'avait d'abord été convenu.

Elle ne sera pas limitée à l'industrie minière, mais comprendra aussi l'agriculture, l'horticulture, les beaux-arts, les arts industriels, l'enseignement, etc.

Sir Francis Dillon Bell, agent général de la colonie à Londres, va être désigné pour remplir les fonctions de commissaire pour la section de la Nouvelle-Zélande à l'Exposition universelle.

CAUSERIE

J'ai lu dimanche dernier la note suivante dans le *Temps* :

Quelques personnes, en observant attentivement la tour Eiffel, avaient cru remarquer qu'elle penchait, mais elles ne se sont pas trouvées d'accord en désignant le sens de l'inclinaison qu'elles ont constatée : les uns prétendaient que la tour penchait à gauche, les autres qu'elle penchait à droite.

M. Eiffel a fait faire immédiatement quelques constatations sommaires, dont il résulte que, si l'axe de la tour a dévié, ce ne peut être que d'un ou deux centimètres. Des expériences plus précises vont être entreprises afin de déterminer exactement la mesure de cette déviation, si toutefois elle existe.

N'est-ce pas adorable ? les gens qui voient la Tour pencher à droite, tandis que d'autres s'imaginent qu'elle s'incline vers la gauche ! On payerait sa place pour entendre une discussion entre deux citoyens voyant les choses d'une façon si différente. Allez donc, après cela, vous fier aux organes de vos contemporains. Et dire que ces appréciateurs, s'ils étaient cités comme témoins en cour d'assises, lèveraient la main et jureraient selon leur âme et conscience, l'un pour l'inclinaison à gauche, l'autre pour l'inclinaison à droite... A quoi tient quelquefois le sort d'un accusé ?

Or, pour mettre d'accord ceux qui voient gauche avec ceux qui voient droite, M. Eiffel a fait faire la constatation officielle de l'état de sa Tour. Contradictoirement avec les ingénieurs de l'Exposition, les ingénieurs de M. Eiffel ont fait cette constatation. Armés d'un théodolite, ils ont, après une série d'expériences, constaté que la Tour ne penchait ni à droite ni à gauche. Elle est verticale... tout ce qu'il y a de plus vertical.

En y regardant de près, on reste confondu devant ce que j'appellerai la naïveté publique. N'allait-on pas prendre feu pour une misérable inclinaison de quelques centimètres, si elle avait pu être constatée. En aurait-on entendu, des oh ! et des

mais ?... Alors que son sommet s'écartait-il de cinquante mètres de la verticale, la Tour ne pourrait pas tomber, son centre de gravité n'étant pas encore allé se promener en dehors de sa base.

Mais il y a plus fort encore. On a parlé de Tour penchée à gauche, de Tour penchée à droite : sans que le plus petit des malins qui ont cru constater l'inclinaison, ait songé à dire ce qu'il entendait par droite et par gauche. La gauche devient en effet la droite, et la droite la gauche, suivant le côté du carré devant lequel on se place. Je m'explique.

Pour le spectateur placé sur le pont d'Iéna, la Tour pencherait à gauche, si elle s'inclinait vers l'Esplanade. Pour le monsieur regardant l'édifice de l'Ecole Militaire, cette inclinaison serait à droite. De même, penchée vers la Seine, ce serait à droite, pour l'avenue de La Bourdonnais ; et à gauche, pour l'avenue de Suffren.

Je constate avec une joie secrète qu'aucun des journaux qui ont recueilli la fable de l'inclinaison, n'a songé à préciser de quelle droite ou de quelle gauche il pouvait être question.

M. Berger s'est préoccupé de la constitution du service de sûreté de l'Exposition.

En 1878, 730 agents, dont 77 de la sûreté et 61 gardes républicains, étaient chaque jour de service pour surveiller 691,930 mètres carrés.

Comme l'Exposition de 1889 couvre 843,530 mètres carrés, il faudrait, pour conserver la proportion, 890 agents dont 89 de la sûreté, plus 75 gardes républicains : c'est-à-dire un peu plus de 1,000 personnes.

M. le préfet de police est assez disposé à donner satisfaction à M. Berger. Dans ce but il a proposé de régler l'effectif de la manière suivante :

Pour le mois de février, 1 officier de paix, 1 brigadier, 8 sous-brigadiers et 120 hommes ; pour le mois de mars, 2 officiers, 2 brigadiers, 20 sous-brigadiers et 300 hommes ; pour le mois d'avril jusqu'au 4 mai, 2 officiers, 2 brigadiers, 30 sous-brigadiers et 450 hommes ; du 5 mai au 5 novembre, 4 officiers, 4 brigadiers, 52 sous-brigadiers et 800 hommes ; 2 lieutenants, 4 sous-officiers, 8 brigadiers et 125 hommes de la garde, dont 75 faisant le service de midi à six heures du soir et 50 de six heures à minuit ; du 6 au 30 novembre, même effectif qu'en avril ; en décembre, même effectif qu'en mars ; du 1^{er} au 31 janvier, même effectif qu'en février.

Mais aucun de ces chiffres n'est définitif. Rien n'a été décidé non plus au sujet de la coopération du service de la sûreté, ni sur la manière dont les commissaires de police devront faire le service de l'Exposition.

Avant de rien arrêter, il faut déterminer le chiffre des indemnités que ce service spécial va entraîner, indemnités dont le paiement est à la charge de l'Exposition. Un pareil concours d'agents occasionnera, en effet, des dépenses considérables, et il importe tout d'abord de se mettre d'accord là-dessus.

L'exposition militaire ne sera pas un des moindres attraits de l'Esplanade des Invalides. Je vous ai déjà dit qu'elle sera renfermée dans un bâtiment immense, long de plus de 150 mètres et profond de 22 mètres. Et cette surface énorme sera tout au plus suffisante ; à en juger par le programme adopté par la commission d'organisation de cette exposition.

Je vous ai dit aussi qu'un château-fort du moyen-âge, entouré de ses douves, flanqué de tourelles, avec pont-levis, machicoulis et chemin de ronde, servira de préface à cette superbe exposition.

L'exposition militaire se divisera en deux parties.

La première partie sera formée par la classe 66, dont les exposants paient l'espace occupé, tout comme au Champ de Mars. Cette classe comprend tous les *engins modernes* qu'emploie l'art militaire et que fourniront les grandes sociétés de constructions métalliques : Cail, le Creuzot, les Forges et Chantiers, etc. Il est entendu que messieurs les espions n'auront rien à fourrager dans la classe 66 ; puisqu'ils n'y trouveront aucun des engins que l'intérêt de la défense nationale oblige à tenir secrets. L'Etat exposera dans cette classe les spécimens de fabrication de ses manufactures, pour la guerre et la marine.

La seconde partie de l'exposition militaire sera la partie patriotique, historique et pittoresque : *l'exposition des Sciences militaires*. Dans ce cadre illimité rentrera la reconstitution des différentes périodes de l'art militaire.

Dans deux grandes salles, la commission d'organisation a résolu de présenter au public « la synthèse de l'armée française » : portraits, armes, épées, bâtons de commandement, signes honorifiques de capitaines illustres. Le chapeau de Davoust percé d'un biscaïen à côté de l'étendard de Jeanne Hachette et du boulet qui tua Turenne. Au milieu des deux salles consacrées à ces trésors historiques, l'on verra deux chevaux de bataille entièrement caparaçonnés : les seuls que possède la France.

L'artillerie, le génie, l'infanterie, la cavalerie et les services administratifs et de santé seront logés dans des salles voisines : chacun chez soi.

Comme on ne peut amener des canons nature dans une salle d'exposition, l'artillerie sera représentée par d'admirables modèles réduits de toutes les machines de guerre employées jusqu'à nos jours, avec charrois et projectiles. Ces modèles seront rangés sur des tables de 1^m10 de hauteur, au-dessus desquelles on verra des peintures et des gravures représentant les uniformes des régiments, les hauts faits de l'artillerie française et les portraits de ses généraux célèbres.

Le génie reconstituera l'histoire d'un siège à toutes les époques, et il exposera, en petits modèles, tout ce qui se rapporte à l'établissement de ponts de bateaux.

La cavalerie nous montrera les transformations successives de ses armes blanches et de ses armes à feu, puis celles

du harnachement du cheval. Il y aura aussi une histoire de l'équitation.

L'infanterie rangera dans sa salle tous les modèles d'armes de jet et d'armes à feu portatives. On y verra des représentations de batailles mémorables, comme celle de Lodi, par exemple.

Des voitures, des outils de chirurgie, etc., rempliront la salle des Services administratifs et de Santé.

Pour arriver à constituer une exposition intéressante, M. le général Gervais — et il faut l'en louer — a pensé qu'il fallait adresser un appel à la bonne volonté des collectionneurs et des familles des morts illustres, afin de ne pas se borner à une simple transplantation des objets que l'on voit couramment dans nos musées.

Un des abonnés du *Bulletin Officiel* me demande l'explication des Fontaines lumineuses qui ont eu un si grand succès aux Expositions de Londres et de Glasgow.

Voici l'explication que j'ai pu en avoir :

Les fontaines lumineuses reposent sur le principe de la *réflexion totale*, bien connu de tous ceux qui s'occupent de physique.

Voici en quoi il consiste :

Si l'on remplit d'eau un vase, en laissant une ouverture dans une paroi et si, du côté opposé à cette paroi le vase est fermé avec une glace de verre, devant laquelle on met une lampe avec réflecteur parabolique, on assiste au phénomène suivant : l'eau que nous supposons sous une pression assez forte et sous une pression constante, sort du vase sous forme d'une corde liquide qui affecte la forme d'une parabole. La lumière qui vient frapper l'orifice par où elle jaillit ne peut pas sortir de la corde liquide ; chaque rayon qui vient en toucher l'enveloppe est immédiatement réfléchi et elle est réfléchie en totalité : rien n'en sort ; une série de réflexions totales force donc la lumière à rester enfermée dans l'eau, et celle-ci apparaît dans la nuit, c'est dans une chambre sombre et en voilant la lampe pour le spectateur qu'il faut faire l'expérience, comme un beau ruban de lumière.

L'ensemble des nombreuses fontaines lumineuses qui embellira les nuits de la future Exposition universelle dépasse tout ce que l'on a pu voir de ce genre à Londres, à Glasgow et ailleurs. Une fontaine monumentale se trouvera au haut du jardin, au débouché d'une galerie de trente mètres, devant le dôme central ; de son centre émergera le vaisseau traditionnel de la ville de Paris, *Fluctuat nec mergitur*, avec quatre jets d'eau à grand débit, entourés de sujets divers, de groupes avec dix jets d'eau sortant de cornes d'abondance. Toutes ces eaux tomberont en cascade dans une rivière conduisant à un bassin inférieur ; là, nouveaux jets, nouvelles cascades conduisant l'eau à un troisième bassin, entouré de dix-sept groupes de jets.

L'eau arrivera dans ces jets nombreux avec une forte pression, 40 à 50 mètres ; le débit sera d'environ 500 litres à la

seconde. Comment s'y prendra-t-on pour remplir de lumière ces eaux jaillissantes ?

La lampe, dont je parlais tout à l'heure en expliquant l'expérience de la réflexion totale, sera remplacée par des lampes électriques à arc : un système de réflecteurs paraboliques de miroirs plans, et de lentilles convergentes, de lames colorées diversément, permettra de faire varier les directions et les couleurs du faisceau lumineux. Cette installation optique et électrique se fera dans les chambres souterraines placées au-dessous de chaque bassin, chambres dont le plafond donnera passage à une suite de cheminées verticales, placées chacune au-dessous d'un jet.

C. L.

LE CHAMP DE MARS

1751-1889

XXII

Les chars portant les monuments étaient ornés de trophées et de guirlandes de fleurs et rangés dans un ordre prescrit à l'avance.

La marche était ouverte par un détachement de cavalerie et par un corps de musique militaire. Le cortège et les chars formaient trois grandes divisions.

« Toutes les parties du monde, disait le *Moniteur*, ont été mises à contribution pour enrichir la plus belle de nos fêtes, pour la rendre aussi pompeuse que le fut celle des Romains, le triomphe de Paul-Emile. »

En avant de la première division, apparaissait une bannière sur laquelle on lisait : *Histoire naturelle*. Cette bannière était suivie des professeurs-administrateurs du Muséum, des élèves et amateurs que ces professeurs avaient désignés, et auxquels avaient été distribuées des cartes d'admission dans le cortège. Ces élèves et amateurs marchaient des deux côtés des chars de cette première division.

Le premier char portait des minéraux. Inscription : *Chaque jour, l'Art y découvre des propriétés nouvelles*.

Le deuxième, des pétrifications de Vézère. Inscription : *Monuments de l'antiquité du globe*.

Le troisième, des graines de végétaux étrangers. Inscription : *Elles multiplieront nos richesses et nos jouissances*.

Le quatrième, des végétaux étrangers vivants. Inscription : *Cocotier, Bananier, Palmier*.

Le cinquième, un lion d'Afrique.

Le sixième, une lionne.

Le septième, une lionne du désert de Zara.

Le huitième, un ours de Berne.

Venaient ensuite deux chameaux et deux dromadaires.

Le neuvième, des outils, instruments, ustensiles d'agriculture en usage dans l'Italie. Inscription : *Cérès sourit à nos trophées*.

Le dixième, deux blocs de cristal. Ins-

cription : *Don fait par les habitants du Valais à la République française*.

Un détachement de troupes terminait cette division du cortège.

La bannière marchant en avant de la deuxième division, portait comme inscription : *Livres, manuscrits, médailles, musique, caractères d'imprimerie de langues orientales*.

Les Sciences et les Arts soutiennent et embellissent la Liberté.

Venaient ensuite un chœur de musiciens chantant des hymnes patriotiques ; des députations des sociétés libres s'occupant de sciences et d'arts ; des députations d'artistes des principaux théâtres ; des artistes typographes ; les conservateurs des bibliothèques publiques ; les professeurs de l'Ecole polytechnique ; les professeurs du Collège de France ; ces derniers portaient le buste d'Homère, posé sur un trépid antique.

Devant le buste d'Homère paraissait une bannière sur laquelle on lisait : *Sept villes se disputèrent l'honneur de lui avoir donné naissance*.

Au-dessous du buste on pouvait lire :

Ce génie a créé son art et ses rivaux ;
Il n'eut point de modèle et n'aura point d'égaux.
(LEBRUN).

Les professeurs de l'Ecole Centrale suivaient le buste du poète ; ceux des élèves de l'Ecole qui s'étaient distingués dans leurs études marchaient des deux côtés des chars de cette deuxième division. Ces chars étaient au nombre de six, et contenaient des manuscrits, des livres rares, des médailles. On lisait sur les chars les inscriptions suivantes :

Aliment du jeune âge et charme des vieux jours.
(MONTAIGNE).
Il ne faut pas loger la science, il la faut épouser.
(MONTAIGNE).
L'ignorance ne convient qu'au despotisme.
(LAFONTAINE).
Laissons dire les sots ; le savoir a son prix.
(LAFONTAINE).
Donnez des fleurs, donnez, j'en couvrirai ces sages.
(BELLER).
Vivre ignorant, c'est être mort.
(SÉNÈQUE).

Un détachement de troupes suivait.

Sur la bannière portée en avant de la troisième division, on lisait : *Beaux-Arts*.

Les arts cherchent la terre où croissent les lauriers.
(LAVALLÉE).

Un chœur, composé de jeunes artistes « chantant des couplets analogues à l'objet de la fête », suivait la bannière. Les artistes qui avaient obtenu des prix dans les écoles spéciales de peinture, de sculpture, d'architecture, ou dans les cours ouverts par le gouvernement, venaient ensuite, accompagnés des administrateurs du Musée central des arts, du Musée spécial de l'école française, du Musée des monuments français et des professeurs des écoles.

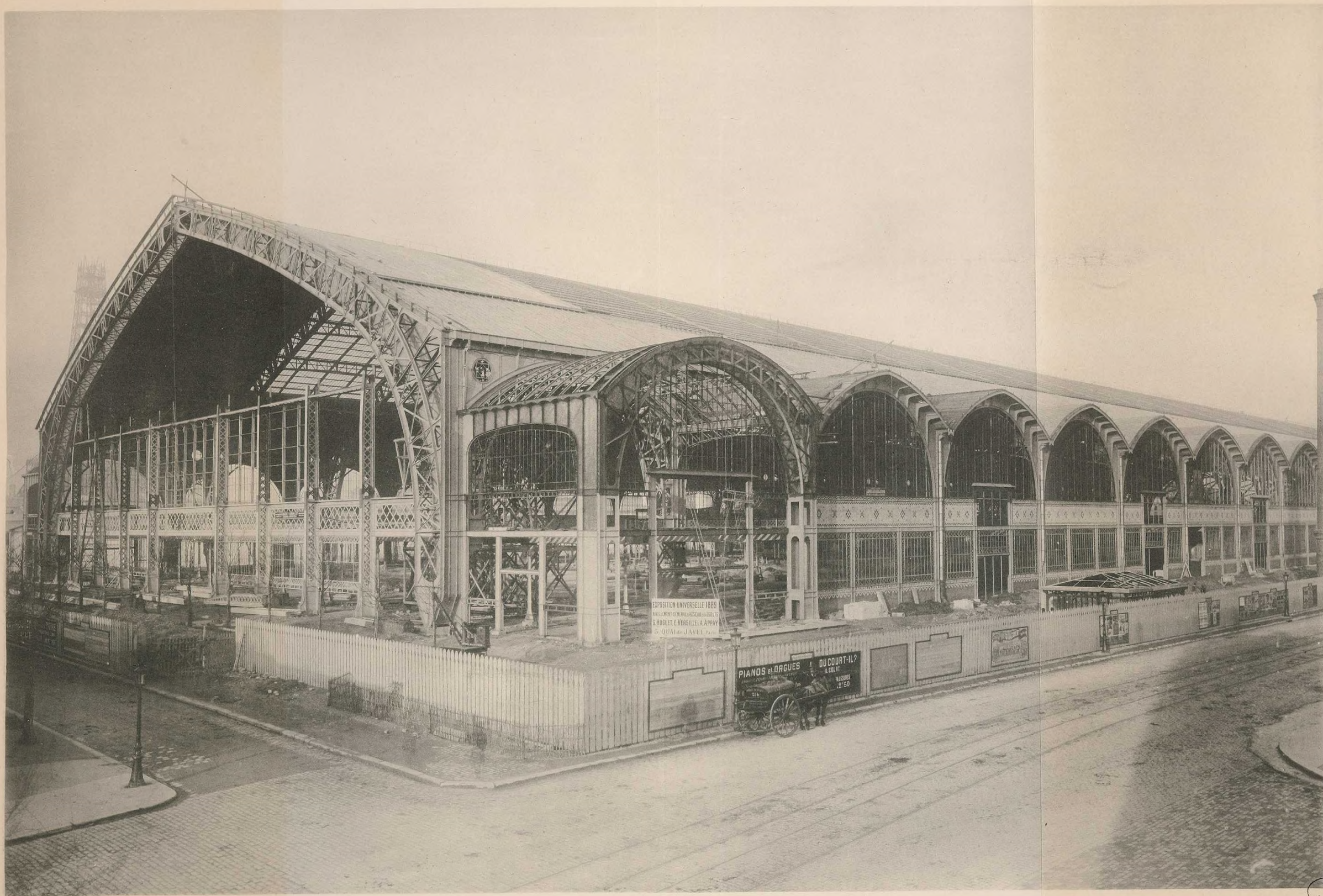
Tous les élèves de ces mêmes écoles entouraient les chars de cette troisième division.

Sur la bannière qui suivait, on lisait cette inscription : *Monuments de la Sculpture antique*.

La Grèce les céda ; Rome les a perdus ;
Leur sort changea deux fois, il ne changera plus.

Sur les deux premiers chars étaient les

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889



Phototypie Quinsac et Baquié, 73, rue Claude-Bernard.

LE PALAIS DES MACHINES

SUPPLÉMENT AU *Bulletin officiel* DU 12 JANVIER 1889.

Bib.
CNAM



quatre chevaux antiques, de bronze doré, qui décoraient la place Saint-Marc à Venise. Inscription : *Chevaux transportés de Corinthe à Rome, de Rome à Constantinople, de Constantinople à Venise et de Venise en France.*

Ils sont enfin sur une terre libre.

Sur le troisième char étaient placés Apollon et Cléo. Inscription : *Tous deux ils rediront nos combats, nos victoires.*

Sur le quatrième, Melpomène et Thalie. Inscription : *L'une poursuit les crimes, l'autre les vices.*

Sur le cinquième, Erato et Therpsycoré. Inscription : *Elles consolent et charment les mortels.*

Sur le sixième, Calliope et Euterpe. Inscription : *De Pindare et d'Horace elles montaient les lyres.*

Sur le septième, Uranie et Polymnie. Inscription : *L'Univers obéit aux lois de l'harmonie.*

Sur le huitième, une vestale portant le feu sacré. Inscription : *L'amour de la Patrie est le feu sacré des Français.*

Sur le neuvième, l'Amour et Psyché.

Le dixième, la Vénus du Capitole.

Le onzième, le Mercure du Belvédère.

Le douzième, Vénus et Adonis.

Le treizième, l'Antinoüs égyptien, l'Antinoüs du Belvédère.

Le quatorzième, le Tireur d'épines, le Discobole.

Le quinzième, le Gladiateur mourant.

Le seizième, le Méléagre et une Amazone.

Le dix-septième, Trajan.

Le dix-huitième, l'Hercule Commode.

Le dix-neuvième, Marcus Brutus. Inscription :

Il frappa le tyran et non la tyrannie.
(LEGOUVÉ).

Le vingtième, Caton et Pœcile, Zénon. Inscription :

Il faut cesser de vivre en cessant d'être libre.

Le vingt-unième, Démosthène. Inscription :

Des orateurs fameux, le modèle et le maître.

Le vingt-deuxième, Posidippe.

Le vingt-troisième, Ménandre. Inscription :

La comédie apprit à rire sans aigreur,
Et plus innocemment dans les vers de Ménandre.
(BOILEAU).

Le vingt-quatrième, la Santé. Inscription : *Compagne fidèle de l'homme tempérant.*

Le vingt-cinquième, Cérès. Inscription :
Que Cérès des mortels soit à jamais chérie ;
C'est le premier sillon qui fixa la patrie.
(LEBRUN).

Le vingt-sixième, le Laocoon.

Le vingt-septième, l'Apollon du Belvédère.

Venait ensuite une bannière sur laquelle on lisait : *Tableau.*

Artistes, accourez ! vos maîtres sont ici.

Le vingt-huitième char portait la Transfiguration de Raphaël, quelques autres de ses chefs-œuvre, des tableaux du Dominiquin, de Jules-Romain, etc. Inscription :

Ecole romaine, Raphaël, Dominiquin, etc.

..... Inventé ; tu vivras.
(LEMIERRE).

Le vingt-neuvième, des tableaux du Titien, de Paul Veronèse, etc. Inscription : *Ecole Vénitienne, Titien, Paul Veronèse, etc.*

Iris de ses couleurs embellit leurs palettes.

Après les chars venait le buste antique de Junius Brutus, porté par les défenseurs de la patrie. Le piédestal ou l'autel sur lequel il était posé avait pour inscription ce passage de Tacite :

Rome fut gouvernée d'abord par des rois : Junius Brutus lui donna la liberté et la République.

On lisait encore cet hémistiche de Voltaire :

Rome est libre, il suffit....

Après le buste de Brutus, marchaient les commissaires envoyés en Italie par le gouvernement, pour la recherche des objets des sciences et arts. Ils portaient à leurs chapeaux une plume tricolore et à la main une couronne de laurier. Un nombreux détachement de troupes fermait la marche.

Au moment de l'arrivée du cortège au Champ de Mars, François de Neufchâteau, entouré de l'Institut national, se plaça aux pieds de la statue de la Liberté.

Des copies des statues d'Apollon et des Muses décoraient l'autel de la Patrie. D'autres copies des principales statues recueillies en Italie, et des trophées formés par les attributs des beaux-arts, ornaient son enceinte extérieure. Tous les chars se rangèrent dans l'arène sur trois lignes ; les objets d'histoire naturelle, à gauche de l'autel de la Patrie ; les livres et manuscrits, à droite ; les monuments antiques et les tableaux, au milieu. Les membres du cortège s'étant réunis devant l'autel de la Patrie, les soldats armés enveloppèrent les chars.

Les bustes de Brutus et d'Homère furent alors placés sur deux cippes, au milieu des savants et des artistes qui composaient le cortège.

Quand tout le monde fut entré, le Conservatoire de musique chanta le *Carmen Seculare*, poème séculaire d'Horace, puis les commissaires en Italie s'avancèrent vers l'autel de la Patrie et remirent au ministre la liste des objets qu'ils avaient recueillis. Le ministre, au nom des savants et des artistes, leur adressa des remerciements au nom de la nation, puis le Conservatoire exécuta une ode de Lebrun. Une salve d'artillerie annonça la fin des cérémonies.

Le soir, la maison du Champ de Mars fut illuminée ainsi que le cirque, et des danses terminèrent la fête.

Le lendemain, 10 thermidor, à trois heures, il y eut encore fête au Champ de Mars, pour la présentation des monuments au Directoire ; le président distribua à chacun des commissaires une médaille sur laquelle était gravée, d'un côté une figure de la France,

et de l'autre, cette légende : *Les sciences et les arts reconnaissants.*

Les membres du Directoire couvrirent de lauriers le buste de Brutus.

On exécuta ensuite des évolutions militaires, puis un aérostat, orné de guirlandes et couvert d'inscriptions « enleva dans les airs les attributs de la liberté et des arts, surmontés de drapeaux tricolores. »

Le Conservatoire chanta une seconde fois le *Carmen Seculare*.

Fête du 10 août 1798

Le 23 thermidor an IV (10 août 1798), Paris célébra la fête du 10 août,

Le Directoire s'étant rendu avec les autorités constituées, au Champ de Mars, Merlin, l'un des directeurs, présidant par intérim, prononça le discours suivant, en présence de l'armée et du peuple :

Citoyens,

Les fêtes d'un peuple libre portent le caractère de ses affections morales. En célébrant l'anniversaire du 10 août, le peuple français annonce à l'univers que la mémoire de cette illustre journée ne périra jamais, et que les sentiments généreux, les nobles passions qu'elle vit exciter, respirent et brûlent encore aussi vivement dans tous les cœurs par l'effroi de la tyrannie, et pour la gloire et le bonheur de la République.

Dans les solennités établies parmi les peuples divers, l'histoire ne nous montre guère que des institutions dont l'objet n'a pas laissé de trace ; et le souvenir des temps qu'elles rappellent, forment souvent un pénible contraste avec le sentiment des circonstances présentes ; c'est la destinée de la République française que le cercle des années ne ramène pas les grandes époques de notre révolution, sans qu'elles soient signalées par de nouveaux bienfaits, et, pour ainsi dire, éclairées par de nouveaux rayons de gloire ; il semble que chaque triomphe ait ouvert au génie de la liberté une carrière plus heureuse, un plus riche avenir.

(A suivre.)

Ernest Maindron.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

AVIS AUX EXPOSANTS

La Société Générale des Téléphones

a été autorisée par la
Direction générale des Postes et Télégraphes
à consentir des

ABONNEMENTS AU PRIX SPÉCIAL de 300 francs

Pour l'installation dans l'enceinte du Champ de Mars

POUR LA DURÉE DE L'EXPOSITION

DE POSTES TÉLÉPHONIQUES reliés au réseau de Paris

Le Service téléphonique de l'Exposition fonctionnera

à partir du 1^{er} Mai 1889

Les demandes d'abonnement au Réseau téléphonique de l'Exposition, relié au Réseau de Paris, doivent, dès à présent, être adressées au **Directeur**

de la Société Générale des Téléphones
41, rue Caumartin, PARIS

CHAMPAGNE RUINART PÈRE & FILS, Reims

MILINAIRE FRÈRES, Constructeurs
(Voir aux annonces)

Champagne Ch. Farre, Reims

Revue Financière

Au début de la semaine, les cours s'étaient un peu tassés. Après une reprise, d'autant plus appréciable, que les transactions avaient été presque nulles ainsi que cela a lieu d'ailleurs presque toujours pendant les dix premiers jours de chaque mois, il n'était pas étonnant de voir la spéculation procéder à un raffermissement des prix établis, avant de songer à les surélever.

Mais, aujourd'hui, ce raffermissement, que l'on est convenu d'appeler un tassement des cours, s'est effectué. Déjà les meneurs du mouvement de hausse reprennent la direction du marché et les cours se relèvent à nouveau.

Tous les éléments militent d'ailleurs en ce moment en faveur de la hausse. On vient de détacher sur un grand nombre de valeurs des coupons semestriels dont le remploi ne peut que faciliter la reprise des cours. Dans peu de jours, les loyers viendront accroître ces disponibilités. Les demandes sur le marché du comptant entraîneront, comme toujours, des achats en spéculation. Quelques affaires sont sur chantier et ne tarderont probablement pas à voir le jour. La haute Banque, pour les soumettre au public, prépare le terrain; elle ne se risque pas à lancer une émission quand la tendance du marché n'est pas à la hausse.

Nous croyons donc à une liquidation de quinzaine favorable aux acheteurs, d'autant plus que les places étrangères, sur lesquelles se base volontiers notre propre marché, témoignent des dispositions fort encourageantes.

X

Il nous est permis de relever nos rentes en bonne fermeté sur l'un comme sur l'autre marché.

A terme, le 3 0/0 se tient à 82,95, le 3 0/0 amortissable fait 86,52 et le 4 1/2 0/0 vaut 104,80.

Au comptant, on traite le 3 0/0 à 82,85, l'amortissable à 86,60 et le 4 1/2 0/0 à 104,70.

Le fonds d'état le plus mouvementé de la semaine a été la Dette anglaise. Les oscillations ont été beaucoup plus larges que de coutume.

Dans la journée de mardi, la hausse a été de 11/16 sur les Consolidés. Leur dernier cours est celui de 99 3/16.

Ex-coupon, la rente italienne s'échange à 95,75. Nous retrouvons à 73,10 l'Extérieure espagnole, ex-coupon également.

L'Egypte unifiée est fermement tenue à 425. Le Turc vaut 15,30.

Le 4 0/0 hongrois, qui se négocie aussi ex-coupon, fait 85,90.

Les fonds russes sont bien tenus. L'emprunt 1888 fait près de deux points de prime sur le cours d'émission; on le demande à 88,75.

X

Les valeurs de crédit ont conservé une bonne tenue.

L'action de la Banque de France se négocie entre 3775 et 3880.

Nous relevons l'action du Crédit Foncier de France à 1345,75 dividende de 30 francs.

Les obligations foncières et communales ont peu varié. Il est à présumer qu'une notable fraction de l'excédent du produit des coupons de janvier viendra s'employer sur les obligations foncières et communales à lots des emprunts 1879, 1880 et 1885, qui sont encore à des prix d'achat très avantageux, et sensiblement au dessous de leur prix de remboursement. On ne doute pas de les voir atteindre et dépasser le pair, comme les obligations de la ville de Paris, qui ne sont ni plus sûres ni plus avantageuses.

Le détenteur d'une obligation à lots du Crédit Foncier a entre les mains un titre aussi solide que la rente elle-même: il est assuré d'en toucher toujours régulièrement les coupons, et, s'il n'est pas favorisé par le sort, il peut s'en consoler, puisqu'il n'aura pas cessé de toucher l'intérêt de son argent à un taux raisonnable.

Le Bon à lots varie de 112 à 114.

Le Bon algérien n'en n'est encore qu'aux environs de 104 francs, et doit se niveler avec le Bon à lots dont il est la copie fidèle.

Le Bon de la Presse est à 20,25.

Le Nord est à 1622,50.

Le Lyon fait 1298,75.

Le Midi vaut 1160.

L'Orléans cote 1345.

Les recettes de nos six grandes Compagnies sont en progrès sur celles de l'année précédente.

Le Panama fait 116,25.

Le Suez est à 2195.

Les recettes du transit du canal de Suez sont toujours satisfaisantes.

Le Comptoir d'Escompte est ferme à 1075. Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le 31 janvier.

La Banque de Paris est ferme à 905. C'est un prix élevé, mais qui est motivé par les opérations importantes auxquelles cette Banque a pris part pendant l'année et qui permettront de distribuer un dividende supérieur au précédent.

Le Crédit Lyonnais est d'une bonne fermeté à 631,25.

La Banque d'Escompte est à 525.

La Banque ottomane se traite à 536,75.

La Banque Parisienne se tient à 413,75 et 415.

La Société Générale est à 468,75.

Les Chemins de Fer ont une bonne tenue.

HOTEL LAFOND 14, rue de la Trémouille (av. de l'Alma), à l'entrée de l'Exposition. Maison de famille. Ascenseur. Calorifère. Table excellente. Appartements très confortables pour MM. les Commissaires et Exposants.

Une importante Brasserie étrangère non allemande, dont la bière est très appréciée dans tous les pays d'Outre-Mer et dont la qualité et la pureté sont absolument garanties, fait connaître aux propriétaires de cafés ou restaurants qui s'établiront sur les terrains de l'Exposition universelle de 1889, qu'elle peut leur offrir la bière en bouteilles à des conditions tout à fait exceptionnelles, qui en constitueraient un équivalent à la réclame faite par leur vente aux visiteurs.

S'adresser pour les renseignements :

à M. F. WILLE, 67, rue de Chabrol, Paris

DIORAMA DE JÉRUSALEM

À l'angle de la Rue Lamarek et de la Rue de la Barre, sur la Butte Montmartre (près de l'Eglise votive du Sacré-Cœur)

JÉRUSALEM ET SES ENVIRONS
pendant le Pèlerinage français au Mont de l'Ascension de 1886
ILLUSION COMPLÈTE DE LA NATURE

Toutes les rues, rampes ou escaliers, aboutissant à l'église votive du Sacré-Cœur, conduisent à la rue de la Barre.

Accès direct pour les voitures : 1° par les rues Clignancourt, Muller, Ste-Marie et de la Barre; 2° par les rues Lepic, Constance, de Maistre, Caulaincourt et Lamarek.

Prix d'entrée : 1 franc. — Dimanches, Jours et Fêtes : 50 centimes.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

L. STE COLOMBE

51, rue de la Chaussée d'Antin

Bureau technique, 13, Avenue de la Bourdonnais
PARIS

Représentation, Installations
ARCHITECTURE, PLANS ET DEVIS



FLANELLE VÉGÉTALE
"PIN"

Très recommandée pour les Chasseurs et les Personnes rhumatisantes.

P. LOTTE CHEMISIER
7, rue du Havre, PARIS

Le Gérant : GUSTAVE SIMON.

IMPRIMERIE DE L'EXPOSITION

G. ROBERT

16, Avenue de la Bourdonnais, Champ de Mars.

Imprimé sur les Machines MARINONI

Caractères de la Fonderie Warnery frères.

PRINCIPAUX FABRICANTS ET EXPOSANTS RECOMMANDÉS

E. PINÉDO [sc] C. * * * * Ex-
posant, classe 25. —
40, boulevard du Temple. Bronzes
d'art et d'ameublement. Fabrica-
tion artistique.

B. JACOB Tapis Linoleum et
toiles cirées, la plus
riche collection de dessins, spécia-
lité de nappes de famille. 19, rue
Turbigo, Paris.

GRAINES ET PLANTES

Maison LOISE-CHAUVIÈRE, fondée
en 1845, Dupanloup et C^{ie} succés-
seurs, 14, quai de la Mégisserie,
Paris. (Exposants).

ARMES à air comprimé. Nou-
veautés en métal, So-
ciété DES INVENTIONS BREVETÉES,
34, rue du Château-d'Eau, Paris. Ca-
talogue illustré franco sur de-
mande.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

SIÈGE SOCIAL : 6, rue Auber, Paris
BUREAUX SPÉCIAUX : Passagers de Cabine, 12, boulevard des Capucines
FRET : 108, faubourg Saint-Denis

AGENCES PRINCIPALES
au Havre, à Saint-Nazaire, à Bordeaux,
à Marseille, à New-York, etc., etc.

Ligne rapide de Paris-Havre à New-York
en 8 jours

Par les paquebots neufs
*La Champagne, la Bretagne, la Bourgogne,
la Gascogne, la Normandie*

Départs du Havre et de New-York
tous les samedis

Lignes des Antilles

De Saint-Nazaire les 10 et 21, du Havre les 7 et 22, de
Bordeaux les 11 et 26 et de Marseille le 4 de chaque mois

Pour la Guadeloupe, la Martinique, Sainte-
Lucie, Trinidad, les Guyanes, le Venezuela,
la Colombie, le Centre Amérique, le Sud et le
Nord Pacifique, Saint-Thomas, Porto-Rico,
Haïti, Cuba et le Mexique.

Lignes de la Méditerranée

Paris à 48 heures d'Alger

Service quotidien entre la France et Alger, en
correspondance avec les trains rapides et express
des Compagnies Paris-Lyon-Méditerranée et
Paris-Orléans.

Départs de Marseille : Tous les jours pour
l'Algérie, la Tunisie, l'Espagne, le Maroc, la
Corse, l'Italie, Malte et Tripoli.

Voyages circulaires dans la Méditerranée
à prix réduits

Envoi franco des livrets, cartes et indications
détaillées.

Adresser les demandes : 6, rue Auber, PARIS.

ALA MAISON CONFIA NCE. Horlogerie
15^{fr.} **A. BARTHET, à Besançon**
Rem^{nt} Argent, cur. arg. 8 rubis pour Hommes
12^{fr.} ou Dames. Garantis. Montres dep. 5 fr.
Remontoirs Or simili, indéfranchissables
gar. p^r Hommes et Dames. Env. c. mand. - poste Catalogue f^{re}.

A. GOELZER

Membre du Jury des Récompenses
aux Expositions internationales

182, Rue Lafayette, 182
PARIS

BRONZES & APPAREILS

D'ÉCLAIRAGE

GAZ - BOUGIES - ÉLECTRICITÉ

PLOMBERIE ET CANALISATION

POUR LE GAZ ET LES EAUX

INSTALLATION
DE SALLES DE BAINS
ET D'HYDROTHERAPIE

LAVABOS

ÉCLAIRAGE SUPÉRIEUR Huile à brûler

Brevetée s. g. d. g.

Exposition universelle d'Anvers 1885, Médaille d'Or

G^{VE} DELETTREZ

7 & 9, rue Gide, Levallois-Perret (Seine)

Dépôt, 28, rue de Provence, à Paris

Huiles à brûler pures. — Economie 15 0/0
sur la consommation.

Livraison pour Paris, franco à domicile, 1 fr. 50 le kilog.
Livraison pour province, mis en gare de Paris, 1 fr. 05 le
kilog., contre remboursement.

CHAMPAGNE S^T-MARCEAUX. REIMS

DÉPÔTS : Paris — 16, Rue de la Paix.
Bruxelles — 66, Rue de Brabant.

Agent en Angleterre pour les Publications officielles

SEYMOUR WADE

AGENT GÉNÉRAL

Pour le Catalogue général Officiel

ET

LE BULLETIN OFFICIEL DE L'EXPOSITION

Blomfield-House London-Wall

LONDON E. C.

GRANDE BRASSERIE DREHER

2, Boulevard Bonne-Nouvelle — 1, Rue Saint-Denis

KUHN directeur

Raffinerie et Trituration de Soufre

MANUFACTURE DE MÈCHES SOUFFRÉES

L. CHAMBON Fils

Rue de la Loubière, 74, MARSEILLE

MAISON MÉDAILLÉE

SUSPENSOIR MILLERET élastique
sans sous-cuisse, 2^e 50. — Exiger le cachet de l'inventeur
BANDAGES invisibles. BAS pour varices 8 f.
MILLERET, LE GONIDEZ, Sr, 49, Rue J.-J. Rousseau, PARIS



Veilleuses Françaises

FABRIQUE à la GARE

JEUNET Fils, Suc^r

Toutes nos boîtes portent en timbre sec
JEUNET, inventeur

Demander nos veil-
leuses chez tous les
commissionnaires, épi-
ciers, quincailliers.

PHILIPPART FRÈRES

181, Rue de la Pompe, 181

PARIS-PASSY

PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE

DES

ACCUMULATEURS

E. P. S.

FAURE-SELLON-VOLCKMAR

Fournisseurs des Ministères de la Guerre, de l'Agriculture et du Commerce,
du Théâtre National de l'Opéra et des Théâtres de Paris,
de Lyon et de Montpellier, des Usines, Grandes Administrations, etc.

DIPLOMES D'HONNEUR

Fisheries..... 1883 — Indes et Colonies..... 1886

MÉDAILLES D'OR

EXPOSITION INTERNATIONALE DES INVENTIONS

Londres..... 1885 — Paris..... 1887

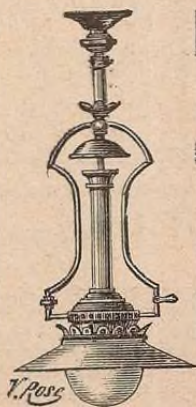
Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

LAMPES A GAZ INTENSIVES

Système WENHAM, breveté s. g. d. g.

Si l'on compare la lampe WENHAM avec les becs papillon ou les becs à verre
généralement en usage, l'économie en gaz qu'elle donne sur ces brûleurs varie de 33 à
70 0/0, suivant le numéro de la lampe employée et le nombre de becs qu'elle remplace.

Numéros des lampes.	Gaz brûlé par heure.	Pouvoir éclairant sans réflecteur.	Pouvoir éclairant avec réflecteur.	Surfaces éclairées en mètre superficiel.
0	115	2 Carcels 18	3 Carcels 4	12 mètres.
1	170	5 — 08	5 — 8	20 —
2	280	11 — 09	16 — 4	26 —
3	420	14 — 60	19 — 3	56 —
4	570	21 — 09	28 — 2	81 —



PARIS, 22, Chaussée d'Antin, 22, PARIS.

PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS

CACAO VAN HOUTEN

PUR ET SOLUBLE EN POUDRE.

Diplômes à toutes les Expositions. — Attestations des Autorités Médicales de tous les pays.

Le **CACAO VAN HOUTEN** universellement réputé, est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant, réconfortant, et en même temps sain, digestif et délicat.

Un demi-kilogramme suffit pour 100 TASSES de Chocolat.

Le **CACAO VAN HOUTEN** se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, et se trouve dans toutes les Pharmacies, Drogueries et les bonnes Epicerie et Confiseries.

Breveté en 1828 comme inventeur du „Cacao en poudre” par octroi royal du Gouvernement Hollandais.

C. J. VAN HOUTEN & ZOON, à Weesp (Hollande).

BLANZY, POURE & C^{ie}
BOULOGNE-SUR-MER — Dépôt à Paris
La plus importante fabrique du monde
PLUMES MÉTALLIQUES, — PORTE-PLUMES
PROTÈGE-POINTE ET PORTE-MINES EN TOUS GENRES
CANIF MAGIQUE
Breveté S. G. D. G.
Chez tous les principaux papetiers

MILINAIRE FRÈRES, CONSTRUCTEURS
16, r. de la Goutte-d'Or, PARIS
Brevetés en France et à l'Etranger
Trois diplômes d'honneur
Médailles d'Or à toutes les Expositions
INSTALLATION D'ÉCURIES ET D'ÉTABLES
Écuries tout en fer évitant les maladies contagieuses par la facilité du nettoyage impossible à obtenir avec le bois à cause des joints qu'on ne peut éviter. Catalogue illustré avec prix-courants, d'Écuries ou de Serrurerie 45 centimes l'un, en timbres poste.

POELE HYDRAULIQUE VIVILLE
MOBILE, à FEU CONTINU
Seul exempt d'Asphyxie
par sa fermeture hydraulique
HYGIÈNE — SÉCURITÉ
Premières récompenses aux Expositions
PRIX: 85 FRANCS
ENVOI FRANCO DE L'ALBUM
BUREAUX ET MAGASINS DE VENTE:
Paris, 24, Avenue de l'Opéra, Paris.

TABLEAUX-RECLAME
DORÉS NACRE INALTÉRABLES
LOQUET, brev. s. g. d. g. — 131, rue de Vaugirard, PARIS
Dorure sous verre. — Enseignes spéciales. — Transparents et Gravure. — Affiches sur toile.
Paris 1887, Médaille d'argent. — Havre 1887, Médaille de Bronze

ANTI-CORSET TALISMAN (Sur Mesure)
3 MÉDAILLES. — 48, Boulevard Haussmann, Paris
Seule Maison où l'on puisse essayer sans commander.

PLUME HUMBOLDT de J. ALEXANDRE
Exiger Portrait-Cautions

CHAMPAGNE EUGÈNE CLICQUOT, REIMS

INSTALLATION COMPLÈTE D'IMPRIMERIES
WARNERY FRÈRES
FONDEURS DE CARACTÈRES TYPOGRAPHIQUES ET DE BLANCS
PARIS — 8, Rue Humoldt, 8 — PARIS
Spécialité de Caractères pour Journaux et Labeurs en Matière résistante

CARACTÈRES DE TITRES INITIALES PONCTUATIONS SUR TOUS LES CORPS FANTAISIES DIVERSES NOUVELLE SÉRIE D'ELZÉVIR	Envoi de Devis et Spécimens — Prompte exécution des mémoires.	BLANCS DIVERS INTERLIGNES, GARNITURES, LINGOTS FILETS CUIVRE ET MATIÈRE MATÉRIEL D'IMPRIMERIE MACHINES NEUVES ET D'OCCASION
---	--	---

CARACTÈRES TYPE ANGLAIS FONDUS HAUTEUR AMÉRICAINE PRÊTS A EXPÉDIER
Nos Magasins, abondamment pourvus de Caractères et de Blancs, nous permettent d'expédier dans les 24 heures les Commandes les plus importantes.
Adresse télégraphique: Warnery Frères, Paris.

Délicieux apéritif Algérien

Supérieur à tous les Bitters connus

Tonique Hygiénique

AMER

PREMIÈRES MÉDAILLES A TOUTES LES EXPOSITIONS
Croix de la Légion d'Honneur
l'Exposition universelle de Paris 1878.

PICONEntrepôts pour la France et l'Exp^a: PARIS, MARSEILLE, ROUEN et BORDEAUX.

Cassis-Rouvière
DIJON
Succursale à PARIS
7, rue Châteaudun
MÉDAILLES D'OR A AMSTERDAM 1883
20 Diplômes
aux Expositions Universelles.

FRANÇOIS COIGNET & C^{ie}
21 RUE DE ROME PARIS
USINE A ASNIÈRES (SEINE)
PIERRES EN BETONS AGGLOMERES COIGNET
CARRELAGES STRIES ET DITS MOSAIQUES
MOSAIQUES COIGNET
Incrustations de granits et de marbres
MOSAIQUES VENITIENNES ET ROMAINES

GELLÉE FRÈRES
GAINIERS
11 bis, rue Barbette, 11 bis
Spécialité d'Étalages pour expositions.
Garnitures de vitrines en velours, peluche, satin, drap, feutre, etc., etc.
Téléphone.

BLÉTRY FRÈRES
Ingénieurs-Conseils
en propriété Artistique, Industrielle et Commerciale

BREVETS D'INVENTION, Dessins, Modèles et Marques de Fabrique en France et à l'Etranger
OFFICE FONDÉ EN 1866)
REPRÉSENTATION A L'EXPOSITION — Dessins industriels, Etudes techniques, Constructions, Installations, Agriculture, Mécanique, Hydraulique, Chimie, Electricité
PUBLICATIONS: { Manuel de l'Inventeur, Lois Françaises et Etrangères, 4^e édition: 1 franc.
Manuel formulaire des Ingénieurs (Souscription du Ministère des Travaux publics), 2^e édition.
PARIS.—2, Boulevard de Strasbourg, 2. — PARIS

BULLETIN OFFICIEL

DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889



PARIS ET DÉPARTEMENTS
Un an 12 fr. — Six mois 7 fr.
ÉTRANGER (PAYS DE L'UNION POSTALE)
Un an 20 fr. — Six mois 11 fr.
Le « Bulletin Officiel » paraît le Samedi de chaque semaine

Annonces, la ligne 1 fr. — Réclames, la ligne 3 fr.
Faits divers, la ligne 5 fr.

Les Annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, et à Bruxelles, chez MM. GROSEAN ET C^{ie}, 104, boulevard Anspach, — à Londres, chez M. SEYMOUR WADE, Blomfield House, London Wall.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION : **Champ de Mars (16, Avenue de La Bourdonnais)**

Les abonnements sont reçus gratuitement dans tous les bureaux de poste de France et des pays étrangers qui font partie de l'Union Postale.

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE :

Décret.
Arrêtés.

PARTIE NON OFFICIELLE :

Nouvelles de l'Exposition.
L'Étranger à l'Exposition.
La Visite du Président de la République.
Causerie.
Le Champ de Mars (1751-1889), Maindron.
Les Théâtres, Emile Abraham.
Revue financière.
Annonces et Réclames.

PARTIE OFFICIELLE

Le Président de la République française.

Vu la loi de finances du 29 décembre 1888, portant fixation du budget général des recettes et des dépenses de l'exercice 1889 ;

Vu la loi du 23 juin 1888, portant ouverture à divers ministères, sur les exercices 1888 et 1889, de crédits destinés à assurer leur participation à l'Exposition universelle de 1889 ;

Vu le décret du 5 janvier 1889, détachant les services de l'hygiène publique du ministère du commerce et de l'industrie, pour les réunir au ministère de l'intérieur ;

Sur le rapport du président du conseil, ministre de l'intérieur, du ministre du commerce et de l'industrie et du ministre des finances,

Décrète :

Art. 1^{er}. — Sont et demeurent annulés les crédits ouverts au ministre du commerce et de l'industrie, sur l'exercice 1889, par la loi du 23 juin 1888 et par la loi de finances du 29 décembre 1888, pour les services de l'hygiène publique, et s'élevant à la somme totale de un million quatre-vingt-sept mille six cent soixante-dix francs (1.087.670 fr.), laquelle est répartie par chapitres, conformément à l'état A, annexé au présent décret.

Art. 2. — Les crédits ci-dessus de l'exercice 1889 sont ouverts au ministre de l'intérieur, sous l'autorité duquel les services de l'hygiène publique ont été placés en exécution du décret du 5 janvier 1889, pour la somme totale de un million quatre-vingt-sept mille six cent soixante-dix francs (1.087.670 fr.), laquelle est répartie par chapitres, conformément à l'état B, annexé au présent décret.

Art. 3. — Par suite du transport au ministère de l'intérieur des crédits désignés dans l'article 1^{er}, la répartition par chapitre des crédits alloués au ministre du commerce et de l'industrie, au titre du budget ordinaire de l'exercice 1889, par la loi de finances du 29 décembre 1888, est modifiée conformément à l'état C, annexé au présent décret.

Art. 4. — Les opérations afférentes à l'exercice 1889 effectuées depuis l'ouverture de cet exercice, tant par les ordonnateurs que par les comptables du Trésor, au titre des services de l'hygiène publique, seront reprises par le ministre de l'intérieur, qui comprendra ces opérations dans sa comptabilité et aura à rendre le compte intégral de l'emploi des crédits qui lui sont transportés en vertu de l'article 2 du présent décret.

Art. 5. — L'inspecteur général actuel des services sanitaires conservera, au ministère de l'intérieur, le traitement et les frais de tournées qu'il avait au ministère du commerce et de l'industrie.

Art. 6. — Le président du conseil, ministre de l'intérieur, le ministre du commerce et de l'industrie et le ministre des finances sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* et inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 12 janvier 1889.

CARNOT.

Par le Président de la République :

Le président du conseil,
ministre de l'intérieur,

CH. FLOQUET.

Le ministre du commerce et
de l'industrie,

PIERRE LEGRAND.

Le ministre des finances,

P. PEYTRAL.

Par arrêté en date du 26 décembre 1888, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du congrès international de la participation aux bénéfices :

MM.

Barberet, secrétaire de la commission extra-parlementaire d'enquête des associations ouvrières et de la participation aux bénéfices.

Bouquet, chef de bureau au ministère du commerce et de l'industrie.

Chevallier (Emile), lauréat de l'Institut.

Cheysson, ingénieur en chef des ponts et chaussées, président de la section XIV des comités d'admission à l'exposition d'économie sociale.

Davaud, comptable, membre de la section II des comités d'admission à l'exposition d'économie sociale.

Dubois, sous-directeur de l'imprimerie Chaix.
Faré (H.), propriétaire-agriculteur, délégué de la société de participation au congrès coopératif de Tours, en 1887.

Gide, professeur d'économie politique à la faculté de droit de Montpellier.

Goffinon (Ed.), trésorier de la société de participation, membre de la section IX des comités d'admission à l'exposition d'économie sociale.

Gonse, conseiller à la cour de cassation, rapporteur de la commission extra-parlementaire d'enquête sur les associations ouvrières de la participation.

Guieysse, ingénieur, répétiteur à l'Ecole polytechnique, actionnaire de la Compagnie d'assurances sur la vie l'Union.

Lami (E.-O.), secrétaire du bureau de la Commission d'organisation de l'Exposition d'économie sociale.

Laroche-Joubert (Edgard), de la maison Laroche-Joubert et C^{ie}, papeterie coopérative d'Angoulême, député, vice-président de la section II des comités d'admission à l'Exposition d'économie sociale.

Levasseur, membre de l'Institut, président de la section des sciences économiques et sociales du congrès des Sociétés savantes des départements.

Lyonnais, député.

Maneuverier, secrétaire général de la Vieille-Montagne.

Marquot, associé-gérant de l'ancienne maison Leclair, entreprise de peinture en bâtiments, membre de la section II des comités d'admission à l'Exposition d'économie sociale.

Piat (Albert) fondeur mécanique, membre de la section XIV des comités d'admission à l'Exposition d'économie sociale.

Plassard, administrateur des magasins du *Bon Marché*.

Robert (Charles), président de la section II des comités d'admission à l'Exposition d'économie sociale.

Siegfried (Jules), député, vice-président du bureau de la commission d'organisation de l'Exposition d'économie sociale, président de la section XI des comités d'admission à cette Exposition.

Trombert, secrétaire de la société de participation aux bénéfices.

Veyssier, ancien ouvrier peintre, administrateur du *Moniteur des syndicats ouvriers*, membre de la section III des comités d'admission à l'Exposition d'économie sociale.

Villard, ancien conseiller municipal de Paris, président de la Société centrale du travail professionnel.

Par arrêté en date du 26 décembre 1888, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du congrès international des sociétés coopératives de consommation :

MM.

Audéoud « société de Bercy ».

Baudoin, « Amicale de Saint-Ouen », à Saint-Ouen.

Bletton, « société des Equitables », à Lyon.

Bornet, « société de Picpus ».

Boyve (de), trésorier général de la Fédération, à Nîmes.

Clavel, président de la Fédération nationale, à Suresnes.

Fitsch, président de la société coopérative du 18^e arrondissement.

Fougerousse, secrétaire général.

Gibon, forges de Commentry, à Commentry (Allier).

Gide (Charles), société de la « Prévoyance montpellierane », à Montpellier.

Graff, société des « Employés de l'Etat ».

Guillon, société « la Ruche », ruche sociale.

Hermal, Villeneuve-Saint-Georges-Bolbec.

Lambert, syndicat.

Lhéritier, société « la Laborieuse », à Troyes.

Léglise, société « la Solidarité ».

Legrand, « Société philanthropique » de Saint-Remy-sur-Avre.

Lyonnais, député.

Regnault, économiste de Bel-Air.

Richaud, société « Belle-de-Mai », à Marseille.

Rivoli, société « Union de Limoges ».

Sybille, société « Les Egaux ».

Thibault, société de « La Bièvre ».

Thion, délégué de la « Ruche sévrienne » adjoint au maire de Sèvres.

Tutin, société « La Confiance », à Courbevoie.

Par arrêté en date du 26 décembre 1888, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du congrès international des officiers et sous-officiers des sapeurs-pompiers :

MM.

Delphin, rédacteur de la *Tribune des sapeurs-pompiers*.

Hamon, directeur de l'*Assurance moderne*.

Krebs, capitaine ingénieur au régiment des sapeurs-pompiers de Paris.

Lange, capitaine commandant des sapeurs-pompiers de Versailles, à Versailles (Seine-et-Oise).

Louzon, rédacteur en chef du *Bulletin de l'Union des sapeurs-pompiers*.

Moreau, architecte-voyer, capitaine des sapeurs-pompiers à Auxerre.

Olivier, capitaine commandant des sapeurs-pompiers de Neuilly-sur-Seine.

Raincourt, chef de bataillon au régiment des sapeurs-pompiers de Paris.

Renault, lieutenant des sapeurs-pompiers de Pantin (Seine).

Rogier, secrétaire général de la Société des sauveteurs de la Seine, ex-capitaine des sapeurs-pompiers.

Wolff, rédacteur en chef de la *Revue des Sapeurs-Pompiers*, ancien capitaine des sapeurs-pompiers.

Par arrêté en date du 26 décembre 1888, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du congrès international chronométrique :

MM.

Bassot, lieutenant-colonel, attaché au service géographique.

Benoit, président du syndicat des horlogers de Besançon.

Bouillet, ingénieur hydrographe de la marine.

Brunner, artiste, attaché au Bureau des longitudes.

Caspari, ingénieur hydrographe de la marine.

Cornu (A.), membre de l'Institut et du Bureau des longitudes.

Ferron, horloger de l'observatoire de Paris.

Gruey, directeur de l'observatoire de Besançon.

Jonquières (amiral de Fauque de), membre de l'Institut.

Magnac (de), lieutenant de vaisseau.

Mouchez (amiral), membre de l'Institut, directeur de l'observatoire de Paris.

Phillips, membre de l'Institut.

Rodanet, directeur de l'école d'horlogerie de Paris.

Rozé, professeur à l'école municipale de physique et de chimie industrielle.

Rollet de l'Isle, ingénieur hydrographe de la marine.

Wolf, membre de l'Institut.

Le directeur de l'école de Cluses.

Par arrêté en date du 28 décembre 1888, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membre du comité d'organisation de l'exposition rétrospective du travail et des sciences anthropologiques, section V (arts militaires), M. le général Coste, commandant le génie du gouvernement militaire de Paris, membre du comité technique du génie, en remplacement de M. le général Gervais démissionnaire.

Par arrêté en date du 7 janvier 1889, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du congrès international littéraire :

MM.

Arnould (Arthur), membre de la société des gens de lettres.

Audebrand (Philibert), membre de la société des gens de lettres.

Berthet (Elie), membre de la société des gens de lettres.

Claretie (Jules), de l'Académie française, administrateur de la Comédie-Française, membre de la société des gens de lettres.

Clère (Jules), membre de la société des gens de lettres.

Diguet (Charles), membre de la société des gens de lettres.

Gourdon de Genouillac, membre de la société des gens de lettres.

Halévy (Ludovic), de l'Académie française, membre de la société des gens de lettres.

Hamel (Ernest), membre de la société des gens de lettres.

Huard (Adrien), avocat, membre de la société des gens de lettres.

Lermina (Jules), membre de l'association littéraire internationale.

Moret (Eugène), membre de la société des gens de lettres.

Müller (Eugène), membre de la société des gens de lettres.

Pages (Alphonse), membre de l'association littéraire internationale.

Pouillet, avocat.

Renaud (Armand), membre de la société des gens de lettres.

Ratisbonne (Louis), président de l'association littéraire internationale, bibliothécaire au palais du Luxembourg.

Richembourg (Emile), membre de la Société des gens de lettres.

Souchon (Victor), membre de l'Association littéraire internationale.

Simon (Jules), de l'Académie française, président honoraire de la Société des gens de lettres.

Theuriet (André), membre de la Société des gens de lettres, président du comité.

Ulbach, (Louis), président honoraire de l'association littéraire internationale, bibliothécaire de l'arsenal.

Zaccane (Pierre), membre de la Société des gens de lettres.

Par arrêté en date du 7 janvier 1889, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du congrès international des habitations ouvrières :

MM.

Aymard, vice-président de la Chambre de commerce.

Cacheux, ingénieur civil.

Chevallier (E.), lauréat de l'Institut.

Chesson, vice-président de la Société des habitations économiques d'Auteuil.

Dietz-Monnin, sénateur, président de la Société des habitations économiques d'Auteuil.

Fanien, ancien député.

Gosset, architecte.

Guary, directeur général des mines d'Anzin.

Labbé (Ch.), président de la Société des maisons ouvrières de Lille.

Lebon, président de la Société des logements à bon marché, à Rouen.

Mallet, président de la chambre de commerce du Havre, administrateur délégué de la Société havraise des cités ouvrières.

Manœuvrier, secrétaire général de la société de la Vieille-Montagne.

Ménier (Gaston), industriel.

Mesnil (Dr du), membre de la section XI de l'Exposition d'économie sociale.

Müller (Emile), ingénieur civil, membre de la section XI de l'Exposition de l'économie sociale.

Picot (S.), membre de l'Institut, vice-président de la section XI de l'Exposition d'économie sociale.

Raffalovich, publiciste.

Rostan, président de la caisse d'épargne de Marseille.

Roulliet (Ant.), publiciste, lauréat de l'Institut.

Siegfried (Jules), député, président de la section XI de l'Exposition d'économie sociale.

Trélat (E), directeur de l'Ecole spéciale d'architecture.

Villemin, président du comité des houillères du Nord et du Pas-de-Calais.

Valbaum, président de la société des logements à bon marché.

Par arrêté en date du 10 janvier 1889, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membre du comité d'organisation du Congrès international d'anthropologie criminelle : M. Millerand, député, avocat à la cour d'appel.

Par arrêté en date du 14 janvier 1889, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membre du comité d'organisation du congrès international de la propriété artistique : M. Chauveau (Franck), sénateur, avocat à la cour d'appel.

PARTIE NON OFFICIELLE

La Direction générale de l'Exploitation de l'Exposition universelle de 1889, vient de fixer irrévocablement au 31 janvier, la date de la remise des formules que doivent remplir les exposants, pour leur inscription au Catalogue général.

Passé ce délai de rigueur, aucune réclamation ne pourra être admise et les exposants seront inscrits d'office, à l'aide de leur certificat d'admission.

NOUVELLES DE L'EXPOSITION

Les travaux d'installation à l'Exposition marchent avec une grande rapidité et dans la galerie des machines, notamment, on peut assurer que la mise en mouvement pourra être essayée vers le 10 avril prochain, de telle sorte qu'à la date du 5 mai le Palais des machines soit non seulement installé, mais encore que toute l'organisation mécanique soit en état de fonctionner régulièrement.

En ce qui concerne les galeries des industries diverses, les cloisons, les portes des classes et de communications et les planchers sont actuellement terminés, sauf la peinture, dans toutes les salles des différentes classes, et les vitrines commencent à être mises en place.

Le réseau des voies destinées au transport et à la manutention intérieure est achevé, et les portes destinées à l'entrée et à la sortie des camions, ont été désignées. Il s'en suit que les opérations si compliquées de la réception des colis peuvent commencer immédiatement.

L'ÉTRANGER A L'EXPOSITION

Autriche-Hongrie.

Le comité général austro-hongrois de l'Exposition universelle, dans son assemblée plé-

nière tenue hier, a nommé son premier vice-président, M. Léopold Wedeles, commissaire délégué de sa commission exécutive.

M. Wedeles est un des membres les plus actifs de ce comité austro-hongrois. Aussi ce choix est-il particulièrement heureux.

Italie

Les souscriptions en faveur de l'Exposition progressent très favorablement. C'est au mois de juillet 1887 que s'est constitué le comité italien. Parmi les souscriptions les plus importantes qu'il a recueillies depuis, sont celle de MM. Sonzogno, de Milan (500.000 fr.), puis celles de MM. Massarani, Annoni, Mussi, etc. La Caisse d'épargne de Milan a donné 3.000 francs. Parmi les souscripteurs les plus récents, on remarque MM. Villa Branca el Sierra, lesquels ont donné 2.000 fr. chacun, Giampetro Cavallieri et Vivante, qui ont donné 1.000 fr. Presque toutes les notabilités de l'Italie septentrionale, en tête le syndic de Milan, M. Gaetano Negri, ont tenu à honneur de contribuer à cette œuvre.

La souscription devant être close le mois courant, le Comité fait un nouveau et chaleureux appel à la nation italienne.

Etats-Unis.

Le Comité des Etats-Unis vient d'être constitué comme il suit :

M. le général William Franklin, commissaire général. — M. Sommerville P. Tuck, commissaire-adjoint. — A. Bailly-Blanchard, secrétaire général. — M. le lieutenant de vaisseau B. H. Buckingham, attaché naval. — M. le capitaine d'artillerie David-A. Lyle, attaché militaire.

MM. William H. Chandler, A. Howard Clark, Rush C. Hawkins, David King, Spencer-David Newburg, Charles B. Richard, Charles V. Kiley, Arthur G. Stace, David Urquhart, sous-commissaires ou experts.

Brésil.

Notre correspondant spécial à Rio-de-Janeiro nous informe que LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice du Brésil ont inauguré le 10 décembre dernier l'Exposition des produits qui doivent être envoyés au Palais brésilien du Champ de Mars en 1889.

La section brésilienne sera, paraît-il, particulièrement brillante.

Nicaragua

M. Francisco Médina, ministre du Nicaragua à Paris, a visité, mardi matin, les travaux de l'Exposition universelle, accompagné de Mgr Scarisbrick, ancien évêque de Pile Maurice, de M. le prieur de Douai, et de M. le Supérieur général des Bénédictins.

La Visite du Président de la République

M. le Président de la République a visité, dimanche, les travaux de l'Exposition universelle internationale de 1889. Il est arrivé à deux heures précises au pa-

villon des Travaux, situé avenue de La Bourdonnais, en face de l'avenue Rapp. Il était accompagné par M. le colonel Lichtenstein et M. le colonel Toulza, ses officiers d'ordonnance.

A sa descente de voiture, il a été reçu par MM. Charles Floquet, président du conseil, Pierre Legrand, ministre du commerce, des postes et télégraphes, et Peytral, ministre des finances, ainsi que par MM. Alphand, directeur général des travaux, Georges Berger, directeur général de l'Exploitation, et Grison, directeur général des finances et de la comptabilité.

Autour des ministres et des trois directeurs généraux, se tenaient groupés : MM. de Mallevoue, secrétaire de la Direction des travaux, Deslions, chef du service technique, Thurneysen, secrétaire de la direction de l'Exploitation, et Savoye, secrétaire de la direction des finances, ainsi que M. Poubelle, préfet de la Seine, et M. Lozé, préfet de police.

Le chef de l'Etat a ensuite pénétré dans le pavillon, qui avait été décoré de faisceaux de drapeaux et de draperies de velours rouge à crêpines dorées. Il y a été salué par les trois vice-présidents de la commission des quarante-trois : MM. Maurice Rouvier, Christophle et Teissier de Bort. Nous avons en outre remarqué : MM. Tirard, Magnin, Edouard Millaud, A. Proust, Jules Develle, Albert Grévy, Dietz-Monnin, Prévot, Richard Waddington, Ménard-Dorian, Méliodon, Griollet, Eugène Pereire, Bixio, Hentsch, de Bouteiller, Meyer, Guichard, Lyon-Allemand, David Dautresme, chef du cabinet, et Rouché, sous-chef du cabinet du ministère du commerce. André, secrétaire particulier du ministre de l'intérieur.

Le service d'ordre a été fait par la police de l'Exposition, sous la surveillance des inspecteurs principaux de la direction de l'Exploitation : MM. Ossude et Dupuich, ainsi que par M. Caubet, chef de la police municipale, qu'assistait M. Montpellier, officier de paix.

Une foule nombreuse s'était répandue dans les enceintes de l'exposition, bien qu'aucune invitation officielle n'eût été envoyée, soit aux divers comités français, soit aux commissariats étrangers ; mais la consigne avait été donnée pour que tous les porteurs de cartes de service et laissez-passer, sans aucune distinction, fussent librement introduits.

Les discours

On avait improvisé, pour présenter les employés à M. Carnot, une sorte de salon d'honneur dans cette galerie ; ce salon se trouvait sur l'emplacement réservé à la Belgique ; c'est donc le commissaire général belge, M. Carlier, qui, le premier, a souhaité la bienvenue à M. Carnot ; il l'a fait en ces termes :

Monsieur le Président,

Le commissariat belge est heureux de pouvoir vous saluer dès vos premiers pas dans ces installations immenses.

Il y a six mois, presque jour pour jour, vous caractérisiez en termes élevés la nature et la portée de l'œuvre de paix et de progrès qui va s'accomplir ici. Vous conviez à y prendre part toutes les nations amies de la France, et vous le faisiez dans ce hall, à l'endroit même où seront bientôt installés nos produits.

Nous nous sommes plu à croire, non sans présomption peut-être, qu'il y avait là plus qu'un simple hasard, et, qu'en prononçant vos éloquentes paroles, vous ne laissiez pas de penser au pays qui viendra s'installer à cette place. Aussi votre voix n'a-t-elle trouvé nulle part plus d'écho que chez nous.

Depuis longtemps, vous connaissez d'ailleurs les liens étroits de sympathie et de gratitude qui unissent la Belgique à la France.

Ils se sont affirmés dans toute circonstance, dans les bons comme dans les mauvais jours.

Ils s'affirmeront de nouveau avec éclat dans cette Exposition, où la participation belge, puissamment secondée par les subsides du gouvernement du roi, sera sans conteste la plus importante, la plus complète, et, — j'ose aussi l'espérer, — la plus brillante de toutes les participations étrangères.

Tels sont, Monsieur le Président, les sentiments dans lesquels nous nous inclinons respectueusement devant vous, rendant hommage à la fois au chef de la grande nation française et au digne héritier d'un nom fidèlement vénéré dans notre pays.

M. Carnot a paru très touché du souvenir que ces dernières paroles de M. Carlier ont éveillé en lui; on sait qu'une statue du général Carnot se dresse sur une place d'Anvers. Il a répondu à M. Carlier :

Je vous remercie des paroles que vous venez de prononcer et du souvenir que vous avez évoqué, et qui m'est particulièrement cher.

Vous savez, Monsieur, que la Belgique a toujours été chez elle en France.

La visite dans les chantiers

Commençons par dire que les visiteurs ont été vivement impressionnés par la grandeur et l'étendue des locaux de l'Exposition. Il se sont encore mieux rendu compte de l'importance des résultats obtenus, lorsqu'ils ont reçu l'assurance que les espaces sont devenus insuffisants pour satisfaire les exposants français et étrangers, qui ont tenu à honneur de participer à cette colossale manifestation du travail et de la paix.

M. Carnot a été d'abord conduit dans le Palais des Beaux-Arts, au premier étage duquel il a pu parvenir, ainsi que les personnes de sa suite, par le moyen d'un escalier provisoire construit pendant la nuit.

De là, accompagné par les ministres et les directeurs généraux, il a pénétré dans la galerie des industries diverses en traversant les compartiments des sections anglaise, belge, hollandaise et austro-hongroise. A l'entrée de ces galeries, M. Bouvard, architecte, avec ses principaux

collaborateurs, a été présenté au chef de l'Etat par MM. Alphand et Berger.

On a remarqué le très grand état d'avancement de l'installation des salles des groupes industriels du vêtement, du mobilier, des produits bruts et ouvrés. Là, toutes les cloisons avec leurs portes monumentales, sont terminées. Les combles sont garnis de leur peinture et de leurs panneaux décoratifs. Des vitrines sont même déjà placées dans certaines salles. M. Carnot a pu voir la salle de la classe 28 (parfumerie) presque terminée avec ses gardiens en costume.

Ce résultat provient du bon accord qui existe entre MM. Alphand et Georges Berger, de telle façon que ce dernier pousse partout ses travaux d'installation au fur et à mesure que le service des travaux lui livre les locaux.

Avant d'arriver à la grande galerie des machines, M. Berger avait présenté MM. Monthiers, chef de la section française, et Sédille, architecte, chef du service des installations, ainsi que MM. Amaury de Lacretelle et Marc Millas, secrétaires des sections étrangères.

La Galerie des Machines

En pénétrant dans la galerie des machines par la grande avenue d'honneur qui part du dôme d'entrée construit par M. Bouvard et qui traverse toutes les galeries industrielles, M. Carnot s'est rencontré avec MM. Contamin, ingénieur en chef, Dutert, architecte, et Charton, ingénieur adjoint, à la science et au talent artistique desquels sont dues la conception et l'exécution du grand palais des machines, qui comptera comme le chef-d'œuvre de la construction métallique moderne.

Le président de la République s'est fait longuement expliquer par M. Contamin, les calculs auxquels celui-ci a eu recours pour donner aux fermes le minimum de poids et le maximum de résistance. Le tonnage des matières qui avait été prévu dans les calculs n'a pas été dépassé.

En quittant le rez-de-chaussée de la galerie des machines, le cortège a gravi un escalier pour aborder la grande galerie périmétrique du premier étage. Là, M. Vigreux, professeur à l'Ecole centrale, chef du service mécanique, entouré de ses ingénieurs et de ses inspecteurs, a fait lire à M. Carnot le plan de toutes les canalisations d'eau et de vapeur, ainsi que le plan des fondations des machines motrices. Cette lecture des plans a provoqué de part et d'autre des explications pendant lesquelles le Président de la République a laissé voir ses connaissances de grand ingénieur, en discutant avec les chefs du service mécanique tous les détails de cette vaste usine qui sera actionnée par près de 3,000 chevaux-vapeur.

M. Carnot a beaucoup approuvé l'idée des ponts roulants qui circuleront avec

une portée de dix-huit mètres sur les poutres établies pour soutenir les arbres de couche. Ces ponts, mus par une transmission électrique, serviront à transporter lentement les visiteurs d'un bout à l'autre de la galerie des machines, c'est-à-dire sur un espace de 115 mètres et à 9 mètres au-dessus des appareils en mouvement. Ces ponts, au nombre de deux, seront garnis de bancs et porteront chacun 250 personnes environ.

M. Alphand, avant de quitter la galerie des machines, a attiré particulièrement l'attention de M. Carnot sur les bases articulées des fermes qui constituent un immense progrès dans l'art de la construction.

Les visiteurs ont regardé aussi avec un grand intérêt les panneaux décoratifs placés sur les parties voligées de la toiture.

Le retour vers la tour Eiffel s'est effectué en traversant de nouveau les galeries industrielles du côté de l'avenue de Suffren, avec un arrêt dans la reproduction d'une vieille rue du Caire, dont les bâtiments pittoresques, exécutés avec une scrupuleuse fidélité sous la direction de M. le baron Delort de Gléon, commissaire d'Egypte, sont achevés.

Le commissaire d'Egypte était accompagné par un des petits âniers qui seront appelés, avec leur costume national, à diriger les 200 ânes blancs dont le public pourra profiter comme monture pour parcourir les jardins de l'Exposition.

Le palais des Arts Libéraux

Avant d'aborder le palais des Arts libéraux, édifié en pendant au palais des Beaux-Arts, le directeur général des travaux a fait admirer au Président de la République la belle ordonnance des façades extérieures et des galeries du pourtour, dues pour la partie centrale à M. Bouvard, et pour les ailes, c'est-à-dire le palais des Beaux-Arts et celui des Arts libéraux, à M. Formigé, architecte, dont la présentation a eu lieu dans le grand vestibule de la porte Desaix.

C'est dans ce grand vestibule que M. Berger va organiser l'exposition française des instruments de musique, entre deux portiques qui couperont le vestibule perpendiculairement à son axe et qui supporteront chacun un grand orgue monumental.

Avant de rentrer à l'intérieur des palais, les visiteurs ont admiré les deux pavillons destinés aux expositions de la Ville de Paris. M. Floquet a fait remarquer que ces constructions avaient été confiées, ainsi que beaucoup d'autres parties de l'Exposition, à des associations ouvrières. M. Carnot a vivement félicité M. Alphand de cette heureuse et louable initiative et il l'a engagé à persévérer dans cette voie.

Au cours de sa visite au Palais des Arts Libéraux, le Président de la République

a eu plaisir à voir les installations préparées pour l'exposition rétrospective du travail, dont il a présidé une section. Il a traversé ensuite la partie du Champ de Mars située à gauche de la Tour Eiffel qui s'élève maintenant à une hauteur de 250 mètres et qui sera terminée pour le mois de mars. C'est dans cet endroit qu'a été réuni le plus grand nombre des pavillons qui seront élevés luxueusement par les Etats de l'Amérique centrale et méridionale.

Nous avons, pendant ce trajet, entendu M. Berger expliquer à M. Peytral, ministre des finances, combien il avait tenu à donner des places très importantes et très en évidence à ces pays dans lesquels nos produits industriels trouvent des débouchés de plus en plus considérables.

La Rue de l'Habitation.

M. Garnier, architecte, a fait passer la revue de tous les édifices pittoresquement établis par lui, sur le quai d'Orsay, afin de représenter l'histoire de l'habitation dans tous les pays et dans tous les âges.

La dernière étape de cette promenade, qui a duré près de trois heures, a été consacrée au Panorama de la Compagnie Transatlantique, où M. Carnot et les ministres ont examiné avec curiosité les dessins déjà exécutés pour représenter le pont du navire en construction la *Tourelaine*, placé au milieu de la rade du Havre et entouré de toute la flotte de la Compagnie.

En sortant du Panorama, le Président, les directeurs généraux et les ministres ont pris place dans un train gracieusement préparé à leur intention par M. Decauville, sur la voie qu'il exploitera pendant la durée de l'Exposition pour le transport des visiteurs.

A cinq heures, le train s'arrêtait à l'esplanade des Invalides, où le Président de la République a retrouvé sa voiture. Il y est monté en compagnie du colonel Lichtenstein et du colonel Toulza, après avoir vivement félicité M. Pierre Legrand, MM. Berger et Alphonse de dévouement persévérant et infatigable dont ils font preuve ainsi que de l'activité qu'ils savent communiquer à leurs auxiliaires de tout grade. Il a dit qu'il emportait la certitude que tout serait prêt à l'heure voulue.

Pendant la durée de cette visite, les ouvriers de l'Exposition n'avaient pas quitté leurs chantiers. Charpentiers et peintres, ajusteurs et maçons, grimpés sur leurs échafaudages, terrassiers piochant au fond de leurs fouilles, ont fait au chef de l'Etat l'accueil le plus sympathique et le plus chaleureux.

A l'entrée de la Galerie des Machines, M. Carnot a tenu à se faire présenter pour le féliciter M. Vidron, ancien ouvrier, doyen des maîtres compagnons

maçons, employé à l'Exposition comme surveillant des travaux.

La population, massée extérieurement le long de la palissade du passage à niveau de l'avenue de Latour-Maubourg, et près de la gare terminus de l'Esplanade des Invalides, a salué le Président de la République de ses acclamations.

Tous les ouvriers de l'Exposition ont, à titre de gratification, reçu, en souvenir de cette visite, une demi-journée de leur salaire. La somme qui leur a été ainsi distribuée s'élève à environ vingt-cinq mille francs.

CAUSERIE

Que de gens, lorsqu'ils verront la section égyptienne avec toute une magnifique rue, la rue du Caire, avec tout un peuple de marchands, de bourgeois, de fellahs, d'âniers du Delta, se diront : « le khédive d'Egypte a joliment bien fait les choses ».

Quelle erreur sera la leur !

Ce bon khédive a trouvé un joli prétexte pour se dérober et pour garder les écus qu'une exposition au Champ de Mars eût fait sortir de sa cassette. Il a allégué que l'Angleterre, sa patronne, et la Turquie, sa suzeraine, n'ayant pas pris part officiellement à l'Exposition de 1889, lui, leur très humble serviteur, ne pouvait aller plus loin que ses chefs de file. Il s'est donc abstenu. Voilà un souverain dont on ne dira pas que « c'est un lapin », vu le goût médiocre qu'il a montré pour commencer. Et s'il y a un lapin dans l'affaire, c'est celui que ladite Altesse nous a posé en l'occurrence.

Mais alors, par quel miracle se fait donc cette exposition égyptienne, œuvre princière, sans un atome de prince à la clé ! Je vais vous le dire.

Le refus net du successeur des Pharaons laissait un vide regrettable ! M. le baron Delort de Gléon s'est mis patriotiquement dans la tête de faire ce que le gouvernement du Caire ne faisait pas. M. le baron Delort est ce que l'on peut appeler « un vieil égyptien ». Depuis plus de vingt-cinq ans, il a fait en Egypte, comme ingénieur civil, des travaux de voirie, de haussmanisation, d'adduction et de répartition d'eaux, créant dans le même temps une compagnie des eaux, une raffinerie, une fabrique de glace et un Crédit foncier égyptien. M. Delort est depuis longtemps le député de la nation. La présentation faite, j'arrive à l'œuvre accomplie.

Voyant que le khédive ne donnait rien, cet homme vaillant a commencé la mise à exécution de son idée patriotique par la formation d'un comité d'organisation et il l'a fait officiellement composer de la manière suivante : les consuls français du Caire, d'Alexandrie et de Port-Saïd, auxquels ont été adjoints les français de marque habitant l'Egypte et quelques riches indigènes. Le comité formé déclara qu'il avait ses poches pleines... de bonne volonté. D'écus... *macache* !

Cet aveu dépouillé d'artifice n'était

point fait pour barrer le chemin à M. Delort. C'est alors qu'avec le président d'honneur du comité, M. Charles de Lesseps, il chercha sur ce terrain californien qu'on appelle Paris. Et ces messieurs trouvèrent environ quatre-vingt mille francs. C'était bien peu pour la mise au jour des projets de M. Delort. Une rue entière, une mosquée, l'arrivée de cent marchands et cawadji, d'autant d'âniers et d'ânes, venant de l'autre extrémité de la Méditerranée, pour quatre-vingt mille francs. M. Delort a pris alors une résolution héroïque : « Pas d'architecte, pas d'entrepreneur. Je serai l'un et l'autre, s'est-il dit. » Et le voilà dessinant les plans des constructions, les modèles des sculptures, les raccordements nécessaires, qu'il fait exécuter sans aide, ni commis, directement par des ouvriers, une police flottante de dix hommes. Et c'est tout.

Aussi est-il là tous les jours, la main au plâtre. Et voilà son œuvre prête l'une des premières, originale, pittoresque, intéressante entre toutes. Vous dire que les quatre-vingt mille francs recueillis seront suffisants et que M. le baron Delort n'arrivera pas à établir un petit système de drainage entre sa poche personnelle et le budget de l'exposition égyptienne... je n'en jurerais point.

En constatant la patriotique énergie de ce Parisien du Caire, j'ai rempli un devoir de gratitude auquel s'associeront, sans nul doute, tous ceux qui ont à cœur l'éclatante réussite de notre grande œuvre internationale.

Vous savez, — et à ceux qui l'ignorent, j'apprendrai, — que la section égyptienne est contiguë aux Expositions étrangères, côté Suffren, au sortir de l'extrémité occidentale du Palais des Machines. En l'abordant de ce côté, elle s'offre à la vue sous la forme de « rue du Caire », donnant une idée exacte des rues pittoresques, irrégulières, bordées de maisons aux façades indisciplinées, pour lesquelles l'alignement est chose négligeable ; avec leurs boutiques et leurs cafés au rez-de-chaussée et leurs admirables moucharabies aux étages supérieurs.

On verra d'abord, à droite, une tente arabe énorme, toute brodée et bariolée, avec velum débordant sur la rue. Ce sera un café maure, avec musique et distractions arabes. En face, la station des âniers, qui sera le rendez-vous de deux cents individus, les cent ânes et leurs cent conducteurs. Derrière, un lieu d'ablution pour les uns et les autres. Tout aussitôt, à gauche, un grand et gracieux pavillon, aux baies largement ouvertes, tracé sur le modèle d'une école du Caire. Ce sera le Commissariat général. Puis des boutiques de parfumeur et d'autres industriels. A droite, tout de suite, la façade d'une mosquée, avec ses larges bandes horizontales rouges et blanches, simulant les assises des pierres, avec ses baies ornées de coquilles à stalactites. Puis, des deux côtés, des boutiques de selliers, de bourreliers, de fabricants de vitraux, de brodeurs, de tailleurs, de serruriers... que

sais-je ? Au milieu, à droite, encore une façade monumentale. Enfin, à gauche, un minaret, merveille de grâce et d'élégance, brodé de fines sculptures sur toutes ses coutures, que M. Delort a composé en mêlant des motifs du minaret de Caïd-Bey à ceux du minaret du Sultan-Hassan. Le bâtiment sur lequel s'élève cet admirable bijou d'architecture arabe sera transformé en « cercle », ou lieu de lecture et de correspondance des Egyptiens qui viendront à Paris pendant l'Exposition.

Et cette rue sera animée par plus de 250 indigènes, amenés d'Egypte par le baron Delort. Les âniers, la journée finie, auront d'immenses dortoirs, derrière la maison de la rue. Ils ne sortiront pas de l'enceinte de l'Exposition. C'est la considération à laquelle ils pourront être maintenus et disciplinés. Le soir, ils se livreront à toutes les pratiques musulmanes. Danses, processions, chants, promenades, prières, dans cette rue curieuse.

M. Delort les nourrira sur place. Du pain de munition, du riz, du café et de l'eau. C'est tout ce qu'il faut à ces Arabes.

Vous voyez que l'étonnant homme que je vous ai présenté, au début de cette causerie, a tout prévu et tout réglé de main de maître. Ces hommes-là ne chevauchent jamais qu'avec le succès en croupe.

C. L.

LE CHAMP DE MARS

1781-1889

XXIII

Quel témoignage authentique de cette vérité ne nous offre pas la journée du 10 août ! et combien il est doux de reporter nos regards sur des événements qui, vraiment admirables dans leur marche, sont plus admirables encore dans leurs résultats !

Le despotisme avait ressaisi les instruments de sa puissance ; séductions, menaces, perfidies, il employait tous les ressorts pour miner les fondements de la liberté, et préparait, dans les ténèbres le moment de lui porter les derniers coups. A sa voix, de nombreuses cohortes s'étaient rassemblées sur nos frontières ; le fer et la flamme à la main, elles attendaient la proie que la trahison devait leur livrer : le crime allait se consommer ; du haut de son palais, où l'ombre de Médicis errait encore, la tyrannie agitait ses drapeaux sanglants et préludait au carnage... C'en est fait, l'heure de la justice a sonné, le trône s'ébranle, et ses vastes débris roulent aux pieds des vainqueurs...

Braves guerriers ! généreux citoyens ! volez à de nouvelles victoires ; d'avidés étrangers et de lâches parricides ont fouillé le sol de la liberté. La terreur et la honte seront leur partage, et vous les verrez, comme de vils troupeaux, fuir et se disperser sous vos coups.

Ainsi fut couronnée l'immortelle journée du 10 août ; rappellerai-je les prodiges multiples qui la suivirent ? Montrerai-je la République étouffant, dans son berceau, les serpents qui s'élançaient contre elle, croissant et se fortifiant dans les combats livrés aux rois coalisés, triomphant enfin de tous ses ennemis, et donnant la paix aux vaincus, et la liberté

aux peuples opprimés ? Quelle partie de l'immense théâtre de la guerre n'a pas été illustrée par ses exploits ? Quelle époque d'une aussi longue révolution n'est pas resplendissante de l'éclat de ses triomphes !

Il ne nous est pas donné de pénétrer l'avenir et de pressentir les secrets qu'il renferme en son sein. Mais si les calculs de la raison humaine ont quelque degré de certitude ; si les prodiges du passé permettent quelque essor à nos espérances ; si ce sentiment intime qui révélait nos prochaines victoires aux fondateurs de la République ne vous abuse point, bientôt nous aurons à nous féliciter du complément de tous nos succès. Le plus déloyal de nos ennemis, l'ennemi de l'humanité, se repaît encore de ses criminels projets : sans doute avant que la septième année de la République éclaire le retour de cette solennité, le jour de la vengeance aura lui et la providence sera justifiée.

Journée du 10 août, journée fatale aux tyrans ! confirme cet heureux augure, et reçois l'hommage de la reconnaissance de tous les cœurs républicains ; tu seras à jamais chérie et révérée par les Français et par les peuples dont la République a brisé les fers ; mais sois aussi un jour de consolation et d'espérance pour les opprimés qui t'implorent. Que ton nom retentisse jusqu'au fond de la belliqueuse Irlande, et qu'il verse dans les âmes de ses dignes enfants, le courage qui brave les dangers, la constance qui renverse les obstacles, l'ardent amour de l'indépendance, la haine implacable de la tyrannie, le mépris de ses trompeuses promesses et de ses offres empoisonnées ; fais-leur entendre tes énergiques et terribles leçons, et qu'ils sachent vouloir être libres.

Pour nous, Français, au milieu des transports d'allégresse que ce beau jour nous inspire, n'oublions pas le tribut d'éloges que réclament les courageux citoyens dont la valeur a fait triompher la plus sainte des causes. Tant que la République fleurira, tant que la nation française en recueillera les bienfaits, le souvenir de ce qu'ils ont fait pour elle vivra dans les siècles ; leurs noms ne seront prononcés qu'avec vénération, et la reconnaissance nationale consacrera leurs droits à l'amour et à l'admiration de tous les hommes vertueux et sensibles.

Ombres illustres, cette fête solennelle appartient à votre mémoire ; vous n'attendez de nous, ni des regrets, ni des larmes ; nous savons vous honorer plus dignement : les acclamations d'un peuple immense rassemblé dans cette enceinte, sont l'éloge public que nous vous décernons ; et les jeux qu'il y va célébrer sont la pompe funèbre que nous devons aux tombeaux des martyrs de la liberté.

Liberté sainte ! fixe à jamais ta demeure parmi les Français ; appelle à tes côtés les vertus, tes inséparables compagnes, la sagesse, la justice, le désintéressement ; dissipe les funestes nuages de l'ignorance et de la superstition ; prépare les vérités bienfaisantes, le culte de l'humanité ; maintiens l'union et la concorde entre les législateurs et les magistrats ; conserve au guerriers le courage et la prudence ; inspire aux citoyens le goût de leurs devoirs, et le zèle du bien public, et puisse enfin, sous ton aile protectrice, la République heureuse et triomphante ne plus voir que des frères parmi les citoyens, et ne plus compter que des amis parmi les peuples !
Vive la République !

Quant le président eut repris sa place, les jeux et les courses commencèrent ; il n'y eut pendant le jour, rien de bien marquant au Champ de Mars, mais le soir l'Ecole Militaire, l'autel de la Patrie et l'am-

phithéâtre s'illuminèrent et c'est alors que le peuple prit une part directe aux réjouissances.

De nombreux orchestres, placés dans la partie septentrionale du Champ, s'étant organisés, on dansa là pendant une partie de la nuit.

A Paris, le Garde-Meuble, les palais des deux Conseils, celui du Directoire, tous les établissements publics étaient resplendissants de lumières. Sur la terrasse du Palais des Cinq Cents, on tira un fort beau feu d'artifice, au milieu duquel on réduisit en cendres les attributs de la royauté.

Un brillant concert eut lieu sur l'une des terrasses du Jardin des Tuilleries, illuminé comme tous les monuments.

Le Palais lui-même avait reçu une ornementation fort originale : dans tous les trous faits à l'édifice par les canons du 10 août, on avait placé de petits drapeaux tricolores. Leur nombre était considérable.

Dans bien des fêtes de la Révolution, on retrouve comme dans celle-ci la préoccupation de livrer aux flammes, les « attributs de la royauté. »

On peut croire que ces attributs étaient extraordinairement nombreux et vivaces. Si cela n'est pas, il en faut conclure que le Gouvernement révolutionnaire était réduit à en faire exécuter de nouveaux, chaque fois qu'il était nécessaire qu'il les fit disparaître.

Fête pour l'anniversaire du 18 Fructidor
le 4 Septembre 1798.

En l'an V, le Directoire exécutif était composé de La Revellière-Lépaux, Rewbell, Barras, Carnot et Barthélemy.

A cette époque, il y avait longtemps déjà, qu'accusés de vénalité, les Directeurs, sauf cependant Carnot et Barthélemy, se livraient à des actes répréhensibles et à de regrettables abus de pouvoir. Barras, surtout, par ses mœurs relâchées, par son luxe de mauvais aloi, déconcertait ses amis et fixait l'attention publique.

Instruits du discrédit profond dans lequel les Directeurs étaient tombés, les royalistes, maîtres de la majorité dans le Conseil des Cinq Cents, exprimaient presque ouvertement l'espoir d'une restauration impossible et s'y employaient de leur mieux.

Les journaux les plus influents, servis par des plumes énergiques avaient pris parti dans la lutte et soutenaient avec talent les doctrines tombées.

Bonaparte, alors en Italie, avait pressenti le danger. Passant la revue de ses troupes, le 14 juillet 1796, il avait dit aux soldats : « Jurons sur nos drapeaux, guerre aux ennemis de la République et de la Constitution de l'an III ».

Paris était agité, fiévreux. Sans doute, la République existait, mais elle était languissante et semblait avoir besoin qu'on lui infusât un sang nouveau.

Le 17 fructidor an V (3 septembre 1797), le bruit se répandit dans la capitale, que Barras, La Revellière-Lépaux et Rewbel, las des attaques dont la République était l'objet, avaient résolu un coup d'Etat que les circonstances rendaient nécessaires.

En effet, le lendemain, 18 fructidor, au milieu de la nuit, Augereau, qui avait pris la veille le commandement de la division de Paris, fit occuper le jardin des Tuileries par le général Lemoine et fit cerner les deux Conseils par des troupes à sa dévotion. Quelques députés étaient assemblés au Pavillon Marsan, vers quatre heures du matin, au moment où le général Verdière vint leur signifier l'ordre de quitter le lieu de leur réunion; ils s'y refusèrent et furent retenus prisonniers. Toute résistance était impossible.

A midi, les membres du Conseil des Cinq Cents, informé de ce qui s'était passé, voulurent pénétrer dans l'enceinte des délibérations; ils furent dispersés ou arrêtés. Carnot, spécialement visé par les trois Directeurs, avait pu s'enfuir, mais Barthélemy, malade, avait été arrêté dans son lit. Les journalistes dévoués à la cause royaliste: Morellet, Suard, Fontanes, La Harpe et Michaud jeune furent également incarcérés.

Le complot d'ailleurs n'était pas douteux et le peuple applaudit à cette exécution quelque fût son peu de sympathie pour ceux qui l'avaient ordonnée.

Les membres du Conseil restés fidèles à la cause républicaine se réunirent dans la journée. Le soir, les Cinq Cents reçurent des trois Directeurs, des renseignements officiels sur le coup d'Etat qui venait de s'accomplir et sur les actes coupables qui l'avaient déterminé. A la suite d'une discussion vive et passionnée, le Conseil proposa la déportation de 83 députés, mais ce chiffre fut définitivement réduit à 65.

Paris assista, non sans émotion, mais avec un calme complet au coup d'Etat de fructidor; aucune modification ne fut apportée à la marche des affaires. Bonaparte, malgré son éloignement, apprit, sans l'avoir trop recherché, jusqu'à quel point le Directoire, cependant victorieux, était faible, impopulaire et facilement attaquant.

Quand les choses eurent repris leur cours normal, le Directoire, complété par la nomination de Merlin (de Douai) et de François de Neufchâteau, pensa qu'il était juste et politique de célébrer par des réjouissances publiques, le succès qu'il avait remporté sur les contre-révolutionnaires. A la suite d'un beau rapport de Boulay (de la Meurthe), le Corps législatif décida que la fête aurait lieu le 18 fructidor, an VI.

Ce jour-là, dès le matin, les allées latérales du Champ de Mars, avaient été ornées des plus belles tapisseries de la manufacture des Gobelins.

L'obélisque qui s'élevait devant l'autel

de la Patrie avait été décoré de guirlandes de lauriers et de drapeaux; sur cet obélisque, on lisait :

*Au dix-huit fructidor,
Jour de justice et de clémence.*

Le soubassement portait l'inscription suivante :

Le salut du peuple est la loi suprême.

Autour de l'obélisque, avaient été élevés plusieurs trophées et des groupes de figures emblématiques. Le premier trophée était formé de couronnes, de sceptres brisés et de débris des autres attributs « de la royauté et de la superstition ». A son sommet se trouvait le génie de la Liberté. Le piédestal du trophée portait une inscription ainsi conçue :

Malheur à qui voudrait relever ces ruines.

Un second trophée supportait des armes et des dépouilles militaires surmontées de couronnes civiques et de couronnes triomphales.

Sur son piédestal avaient été gravés ces mots :

*L'amour de la Patrie enflammant nos guerriers,
Pour la première fois joint le chêne aux lauriers.*

Un troisième piédestal avait été réservé à la Clémence et à la Justice. La Clémence, d'une main arrêta le glaive de la Justice et de l'autre main montrait l'occident.

L'inscription gravée sur ce piédestal était la suivante :

*Ils conspiraient contre la France :
Ils ne vivront plus dans son sein.*

Un quatrième piédestal supportait la Liberté et la Victoire, s'appuyant l'une sur l'autre et foulant aux pieds les attributs des divers partis qui avaient conspiré contre la République.

Comme inscription, ces seuls mots :

Compagnes fidèles des Français

En avant de ces trophées et de ces piédestaux, on avait élevé une statue représentant l'Hypocrisie politique « feignant d'adorer le livre de la Constitution », placé ostensiblement près d'elle sur un fût de colonne.

La main gauche de la statue, fixée au dos, portait des chaînes et des poignards.

A quatre heures, le Directoire exécutif, suivi des ministres, des ambassadeurs et de toutes les députations officielles, sortit de la maison du Champ de Mars pour aller prendre place sur l'amphithéâtre construit autour de l'autel de la Patrie.

A son arrivée, le Conservatoire exécuta une symphonie, et Treilhard, président du Directoire, s'étant levé, prononça le discours suivant :

Qu'elles plaisent aux amis de la Patrie, ces solennités touchantes qui ne rappellent le souvenir d'un danger que pour rendre plus doux et plus sensible le souvenir de la victoire ! Qu'ils aiment à se réunir autour de l'autel élevé par leurs mains pures et généreuses, ces républicains fidèles, qui ont bravé tous

les orages de la Révolution et survécu à tous ses ennemis ! Etonnés, attendris de se revoir encore, après tant de périls, avec quels transports ils se serrent dans leurs bras, et renouvellent le serment de ne jamais se séparer !

En parcourant les monuments des victoires qui les entourent, ils se disent avec orgueil : Ici s'écroulèrent sous nos premiers coups ces tours odieuses et menaçantes, où la vengeance des rois entassait ses victimes; là, fut réduit en poudre un trône sanglant et détesté. Dans cet asile où régnait le despotisme, la République fut proclamée; le royalisme en frémit d'épouvante; le monstre releva bientôt sa tête orgueilleuse; mais chacun de ses efforts a été marqué par une défaite, et la Patrie reconnaissante vient encore aujourd'hui célébrer une grande victoire.

Au sein de la République fut ourdie une trame savante et criminelle; de vils esclaves s'agitaient pour nous redonner un maître ! Ils ne se montraient pas à découvert, en hommes qui ont le courage du crime; ils travaillaient dans l'ombre du mystère, dont les lâches aiment toujours à s'envelopper. L'affaiblissement de l'énergie républicaine, une doctrine cruelle de tolérance prétendue et de fausse humanité, des sentiments de compassion pour les ennemis de la Patrie, une haine violente pour ses défenseurs, des regrets hypocrites sur la chute de l'autel, des larmes véritables sur la destruction du trône, la diffamation des fonctionnaires républicains, le poison de la calomnie distillé par des plumes vénales, la dégradation insensible et lente de l'esprit public, une fausse direction imprimée aux élections populaires; enfin toutes les manœuvres obscures de la corruption et du vice, tels étaient les moyens des conspirateurs; ainsi se développaient les symptômes sinistres qui menaçaient la Patrie de calamités nouvelles.

Les efforts de l'intrigue ne furent malheureusement pas tous perdus pour elle. Trop longtemps ses criminelles espérances se réalisaient : les amis des rois entrèrent dans le Sénat; ils osèrent s'asseoir auprès des Pères de la Patrie; la contagion pénétra jusque dans la suprême magistrature, et le foyer de la conjuration fut placé dans le centre même des premières autorités; la liberté en deuil déserta le sanctuaire des lois, les voix républicaines y furent étouffées, et les intérêts de la royauté plaidés ouvertement à la tribune d'un peuple libre.

D'imprudents orateurs se chargèrent d'émouvoir la sensibilité nationale en faveur de ces enfants dénaturés qui ont abandonné leur patrie et déchiré ses entrailles : les barrières de la République, jusqu'alors impénétrables à ces lâches transfuges, se rouvrirent tout à coup pour eux, et les suppôts du fanatisme, ces utiles auxiliaires de toutes les conspirations, furent rappelés avec urgence.

Le domaine de la nation, ce patrimoine immense que la liberté a conquis sur ses ennemis domestiques, fut revendiqué avec audace; le fer des assassins en frappa les acquéreurs; et chaque jour on arrachait à la République une portion de cette riche dépouille pour la rendre à des esclaves révoltés et fugitifs.

Mais les membres fidèles du gouvernement étaient surtout odieux et insupportables aux conspirateurs; l'on savait bien qu'ils auraient le courage de sauver la République où de s'ensevelir sous ses ruines.

Le moment n'était pas encore venu de les attaquer par la force des armes : on les combattait avec l'arme empoisonnée de la calomnie; chaque jour voyait éclore de nouvelles accusations : tandis qu'ils s'occupaient surtout à rendre la paix à l'Europe, on travaillait à leur ravir cet ascendant de considération qui fait la force de tous les pouvoirs : on demandait, à grands cris, la cessation du fléau

de la guerre, et on allumait partout le fléau de la discorde; on rompait tous les liens de la subordination, et on se plaignait hautement des désordres que l'on avait fait naître; on pressait d'agir, et sous la perfide démonstration d'une feinte popularité, on obstruait tous les canaux de la fortune publique; après avoir paralysé toute action, on reprochait avec amertume le dénuement des armées, l'interruption qu'on avait forcée, des services les plus urgents et les plus sacrés; ainsi devaient retomber sur la tête des premiers magistrats de la République les crimes mêmes des conspirateurs.

Cette lutte insolente du royalisme contre la liberté ne pouvait pas durer plus longtemps.

Du milieu des camps s'élève tout à coup un cri terrible; il est répété du sommet des Alpes jusqu'aux bords du Rhin.

Généreux guerriers, votre courage s'indigne de tant d'audace; vous jurez par la gloire du nom français, par les innombrables monuments de vos triomphes, mais surtout par les mânes de vos frères morts au champ d'honneur, que tant de sacrifices à la liberté ne seront pas perdus pour elle.

Vos vœux sont entendus; des représentants incorruptibles, des magistrats courageux partagent votre juste indignation; comme vous, ils ont fait le serment de mourir ou de vaincre. Vous les trouverez toujours au premier rang, soit que le royalisme se présente sous ses couleurs naturelles, soit qu'il emprunte les formes hideuses de l'anarchie, soit que plus dangereux encore il couvre ses projets sanguinaires des apparences hypocrites du patriotisme et de l'humanité.

La liberté allait périr: on ne dut écouter que la loi suprême, le salut du peuple; les chefs de la conspiration royale furent frappés avec la rapidité de la foudre; ils disparurent en un clin d'œil du sol français. Ainsi puissent disparaître tous les ennemis de la liberté! Grâces immortelles soient rendues à celui qui préside aux brillantes destinées de la République.

Qu'il fut imposant et calme ce jour de vengeance nationale, où le sang humain fut épargné, les agitateurs contenus, les propriétés respectées, et un grand mouvement régularisé par la modération et par la sagesse; ce jour qui déjoua tant de trames coupables, qui confondit les projets sinistres des gouvernements ennemis et porta l'allégresse et l'espoir dans l'âme de nos alliés!

Quelle vive à jamais dans les fastes de l'histoire, cette époque mémorable, pour servir d'éternelle leçon aux ennemis de la patrie comme à ses amis les plus fidèles! Elle apprendra aux conspirateurs de tous les partis, que les révolutions des peuples libres se consolident par les obstacles qu'elles rencontrent, que tout effort pour leur imprimer un mouvement rétrograde raffermir et accélère leur marche.

Et vous, amis sincères de la liberté, elle vous avertira sans cesse que le royalisme s'agite dans tous les sens, qu'il usurpe toutes sortes de formes pour renverser le grand édifice que vous avez élevé. Tenez donc les yeux toujours ouverts sur cet ennemi redoutable, si souvent puni et jamais corrigé. Armez-vous d'une méfiance salutaire contre ses artifices, pénétrez ses secrets détours; arrachez le masque dont il se couvre; surtout repoussez avec horreur les semences de discorde qu'il répand avec une adresse si subtile: n'oubliez jamais que votre union fait votre force, que c'est par l'union que le succès doit couronner votre persévérance; alors seulement vous pourrez jouir en paix du spectacle de la félicité publique qui sera votre ouvrage, de la liberté que vous aurez conquise par votre persévérance, conservée par votre sagesse, honorée par vos vertus; alors, vous aurez

assuré à la journée du 19 fructidor la gloire la plus solide et la plus désirable, celle de rester unique dans ses fastes et de n'avoir jamais besoin d'être renouvelée.

De longues acclamations se firent entendre, au moment où ce discours achevé; le Directoire, précédé des ministres et des officiers composant l'état-major, descendit vers l'obélisque, s'approcha de la statue de l'Hypocrisie et lui enleva le livre de la Constitution, pour le porter triomphalement sur l'autel de la Patrie.

Une salve d'artillerie annonça au peuple assemblé « que cette œuvre de justice était accomplie ».

Les musiques militaires exécutèrent alors des chants de victoire et le Conservatoire chanta la strophe de la *Marseillaise* « Amour sacré de la Patrie ».

La fête se termina au Champ-de-Mars par des évolutions militaires.

Le soir des orchestres avaient été placés dans les Champs-Élysées, brillamment illuminés; on y dansa une grande partie de la nuit.

Fête de l'Exposition des produits de l'industrie, le 19 septembre 1798.

C'est à François de Neufchâteau, alors ministre de l'Intérieur, qu'appartient l'honneur d'avoir conçu la première exposition française.

En la réalisant, il a ouvert largement la voie par laquelle ont passé, depuis le commencement de ce siècle, les artistes, les industriels et les travailleurs du monde entier.

Le *Moniteur* du 11 fructidor an VI (28 août 1798) renferme la circulaire suivante qui montre jusqu'à quel point le Ministre, admirateur passionné, serviteur convaincu des idées nouvelles, avait compris l'importance de ces luttes pacifiques et le profit que le pays tout entier en pouvait recueillir.

François de Neufchâteau était loin, sans doute, d'entrevoir, en l'an VI, le succès colossal de nos dernières expositions internationales, mais l'idée généreuse, bien française, qu'il a mise en pratique, lui assure une place élevée dans l'histoire de notre pays et dans la reconnaissance des nations.

Le ministre de l'Intérieur aux administrations centrales de département et aux commissaires du Directoire exécutif près de ces administrations.

Paris, le 9 fructidor, an 6 de la République française, une et indivisible.

Citoyens, au moment où l'anniversaire de la fondation de la République, embellissant nos fêtes nationales des plus glorieux souvenirs, va rappeler à tous les Français, et les grands événements qui la préparèrent, et les triomphes qui l'ont affermie, pourrions-nous oublier dans les témoignages de notre reconnaissance les arts utiles qui contribuent si puissamment à sa prospérité?

Ces arts, qui nourrissent l'homme, qui fournissent à tous ses besoins, et qui ajoutent à ses facultés naturelles par l'invention et l'emploi des machines, sont à la fois le lien de la

société, l'âme de l'agriculture et du commerce, et la source la plus féconde de nos jouissances et de nos richesses. Ils ont été souvent oubliés, et même souvent avilis; la liberté doit les venger.

La France républicaine est devenue l'asile des beaux-arts, et, grâce au génie de nos artistes et aux conquêtes de nos guerriers, c'est désormais dans nos musées que l'Europe viendra en prendre des leçons. La liberté appelle également les arts utiles en allumant le flambeau d'une émulation inconnue sous le despotisme, et nous offre ainsi les moyens de surpasser nos rivaux et de vaincre nos ennemis.

Le Gouvernement doit donc couvrir les arts utiles d'une protection particulière; et c'est dans ces vues qu'il a cru devoir lier à la fête du 1^{er} vendémiaire, un spectacle nouveau. L'exposition publique des produits de l'industrie française.

Il eut été à désirer, sans doute, que le temps eût permis de donner à cette solennité vraiment nationale une étendue et un éclat dignes de la grandeur de la République; mais le Gouvernement connaît le zèle des fabricants industriels qui honorent leur pays. Il espère qu'ils s'empresseront de concourir à l'embellissement de la fête qu'il a conçue. Cette fête se renouvellera toutes les années. Toutes les années, elle doit acquérir plus d'ensemble et plus de majesté.

Un emplacement décoré, sûr et abrité, fourni par le Gouvernement, recevra les fabricants français et les produits de leur industrie qu'ils voudront y exposer à l'estime et à la vente qui ne peut manquer d'en être la suite.

L'exposition aura pour époque et pour durée les cinq jours complémentaires. Un jury, nommé par le Gouvernement, parcourra les places attribuées à chaque industrie, et choisira, le cinquième jour, les douze fabricants ou manufacturiers qui lui auront paru mériter d'être offerts à la reconnaissance publique, dans la fête du 1^{er} Vendémiaire.

Le local sera indiqué par le programme de cette fête. Je n'ai pas besoin de vous assurer que le Gouvernement veillera d'une manière spéciale à la sûreté des personnes et des propriétés; mais je dois ajouter que son intention est de contribuer par tous les moyens possibles à l'embellissement du tableau varié que présentera cette réunion de nos richesses industrielles.

Il faut que le peuple français conçoive une juste idée de sa dignité, et qu'il soit le témoin de la considération attachée aux arts utiles, à ces arts dont l'exercice fait son occupation, et doit faire son bonheur.

(à suivre).

Ernest Maindon.

Les Théâtres

En donnant *Henri III et sa Cour*, la Comédie-Française reprend son bien; le drame d'Alexandre Dumas, que représenteraient aussi le Théâtre-Historique, la Porte-St-Martin et la Gaité, y fut créé en 1829.

Le besoin de cette reprise se faisait-il bien sentir? Elle fournit, il est vrai, à M. Jules Claretie, lettré, artiste et archéologue, prétexte à une mise en scène aussi exacte, aussi fouillée que luxueuse, et à la restitution curieuse d'une page d'histoire, à travers laquelle est jetée une intrigue bien mince: la passion furieuse du comte de Saint-Mégrin pour la femme du duc de Guise, le terrible chef de la Ligue.

L'interprétation actuelle a sa valeur. Febvre est un duc de Guise bien jaloux, bien brutal, bien campé dans sa cuirasse;

Mounet-Sully un excellent Saint-Mégrin; Worms, qui a étudié et creusé le personnage, joue Henri III, dont il sait faire ressortir la froideur glaciale et le caractère félin; M^{lle} Brandès, une duchesse de Guise aux accents passionnés et aux terreurs vraies.

Ces quatre artistes obtiennent beaucoup de succès. Mais, c'est égal, la pièce demanderait à être jouée avec moins de solennité; les acteurs du boulevard sont mieux faits au dialogue d'Alexandre Dumas père.

**

Bien que la nouvelle pièce des Variétés soit qualifiée de comédie-vaudeville, elle ne contient pas le plus petit couplet. « Comédie » annonce une étude ou une critique; l'*Affaire Edouard* ne vise pas si haut. MM. Georges Feydeau et Maurice Desvallières ont voulu amuser; ils ont atteint leur but, surtout au troisième acte.

Bien drôle à la barre de la correctionnelle, l'avocat Charençon qui, sous les traits de Baron, avec la voix *enchante-resse* de Baron, avec la fantaisie de Baron plaide, mais sans s'en douter pour sa propre femme! Pourquoi la traduit-on en justice, madame Charençon? Parce que, dans un cabinet particulier, où elle flirtait avec un ami de son mari, elle a flanqué un soufflet au commissaire de police, appelé pour constater un flagrant délit dans le salon voisin.

Il y a une idée heureuse et originale dans cette comédie-vaudeville pleine de gaieté, mais qui semble venue comme au hasard de l'improvisation et non écrite sur un plan arrêté.

**

C'est encore avec un drame extrait d'un roman du *Petit Journal* que l'Ambigu tient un nouveau succès.

Elle obtint une vogue prodigieuse cette *Porteuse de pain*, de M. Xavier de Montépin, un des maîtres du feuilleton à sensations, bourré d'invéraisemblances attachantes, de vols, de substitutions et d'assassinats avec sa... *suite au prochain numéro*, au moment le plus palpitant. Aidé de M. Jules Dornay, habile en l'art de débrouiller ces longues histoires, il a fait une pièce qui, malgré ses complications, n'a rien d'obscur, même pour ceux qui n'ont pas lu le roman; un de ces drames populaires, vieux jeu, qu'on dit démodés, mais qui, réussis, captivent, empoignent toujours.

L'intérêt va *crescendo* de l'exposition du dénoûment.

Faut-il rappeler qu'il s'agit d'une certaine Jeanne Fortier, accusée, grâce aux machinations du véritable coupable, d'avoir incendié une usine et tué un ingénieur et qui, parvenue à s'évader après vingt ans de réclusion, se cache sous les hardes d'une porteuse de pain, veille sur ses enfants et arrive à démasquer le traître.

L'intrigue, très pathétique, contient aussi des tableaux pittoresques très réussis et très bien mis en scène.

M^{lle} Lerou, premier prix du Conservatoire, et qui débuta brillamment à la Co-

médie-Française, joue Jeanne Fortier avec un naturel touchant et une émotion communicative. Péricaud s'acquitte bien des multiples métamorphoses d'un gredin, et Montal, du rôle de traître, sa spécialité. Fugère et Pougaut sont des mignons fort comiques.

**

La *Reine Fiammetta*, écrite depuis dix ans, faillit être représentée à la Porte-St-Martin, sous la direction de M^{me} Sarah Bernhardt, enthousiaste alors du drame de M. Catulle Mendès. Il en fut question également à l'Odéon, et il paraît que M. Jules Claretie y songea aussi pour la Comédie-Française.

L'œuvre exigeait une belle mise en scène et une interprétation hors ligne.

Pour la mise en scène, M. Antoine a eu la précaution d'avertir son public que « le Théâtre-Libre n'a pas songé à monter cette pièce avec le luxe de décors, de costumes et de figurants qu'elle comporterait ».

Pour l'interprétation, M. Antoine n'a pas réclamé l'indulgence. Et pourtant, à part M^{me} Marie Defresnes, qui joue avec charme et en véritable comédienne, tour à tour gracieuse, tendre et passionnée, et qu'on a plusieurs fois rappelée, M. Catulle Mendès n'est pas défendu (au contraire!) pas soutenu, même par Capoul, le chanteur exquis, qui s'était laissé séduire, *emballer*, mais qui s'est complètement trompé; n'insistons pas.

Quant au drame même, d'une exposition froide, imparfait dans son ensemble, où l'on retrouve des situations de *Ruy-Blas*, d'*Hernani*, du *Roi s'amuse* et d'*Angelo*, il est d'un souffle puissant; il contient des épisodes charmants, des scènes fortes et émouvantes, à côté de duos d'amour exquis. Les vers sont sonores et colorés. La forme, enfin, quoique monotone dans sa beauté, est celle d'un maître.

Emile Abraham.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

AVIS AUX EXPOSANTS

La Société Générale des Téléphones

a été autorisée par la
Direction générale des Postes et Télégraphes
à consentir des

ABONNEMENTS AU PRIX SPÉCIAL
de 300 francs

Pour l'Installation dans l'Encinte du Champ de Mars
POUR LA DURÉE DE L'EXPOSITION
DE POSTES TÉLÉPHONIQUES
reliés au réseau de Paris

Le Service téléphonique de l'Exposition fonctionnera
à partir du 1^{er} Mai 1889

Les demandes d'abonnement au Réseau téléphonique de
l'Exposition, relié au Réseau de Paris, doivent, dès à pré-
sent, être adressées au Directeur

de la Société Générale des Téléphones
41, rue Caumartin, PARIS

Champagne Ch. Farre, Reims

Plumes métalliques Blanzly Poure et Co
Voir à la dernière page

CHAMPAGNE
RUINART PÈRE & FILS, Reims

Revue Financière

La bonne fermeté règne encore sur notre marché. Nous n'avons pas à signaler des progrès bien appréciables sur l'ensemble de la cote, dans cet intervalle de huit jours, mais le niveau auquel s'échangent nos Rentes est satisfaisant; les cours cotés en regard des principaux fonds d'Etat étrangers n'ont cessé de témoigner d'une grande fermeté et nous devons ajouter que, pour le plus grand nombre, les valeurs qui ont détaché leur coupon semestriel au début de ce mois ont déjà regagné une partie de la quotité dont elles ont été allégées.

L'attitude de notre marché serait donc de tous points excellente si les transactions ne laissaient encore un peu à désirer au point de vue de l'activité. Les échanges sont, en effet, de peu d'importance et le marché des primes n'a pas lui-même toute l'animation désirable.

Mais avec la seconde quinzaine de janvier, un regain d'activité ne manquera pas de se produire. L'épargne procédera comme d'habitude, au remploi des loyers et des coupons de janvier; les cours du comptant, en s'améliorant, exerceront une véritable influence sur ceux du terme.

La tenue ferme des principales places étrangères facilitera d'ailleurs la continuation des bonnes tendances dont fait preuve notre marché.

X

Nous relevons aujourd'hui, sur le marché à terme:

Le 3 0/0 à 82,92;

Le 3 0/0 amortissable à 86,65;

Le 4 1/2 0/0 à 104,70.

Nous retrouvons au comptant: le 3 0/0 à 82,85;

Le 3 0/0 amortissable à 86,75;

Le 4 1/2 0/0 à 104,70.

Les primes dont 25 valent en moyenne 17 cent. d'écart; et c'est à peine si l'on échange des primes dont 50 avec un écart qui varie de 7 à 10 centimes.

Pour fin prochain, les échanges de primes ont un courant insignifiant.

Les Consolidés anglais ont continué à témoigner d'excellentes dispositions. Nous les laissons en dernier lieu à 99.

Sur la Rente italienne, nous relevons le cours de 95,80.

Sur l'Extérieure espagnole, nous retrouvons le prix de 73,25.

Le 4 0/0 Hongrois est bien tenu à 85,25.

Il en est de même du 4 0/0 autrichien à 94,40.

Le Turc fait 15,47.

L'Egypte unifiée reste demandée à 427,50.

Les fonds Russes sont toujours fermement tenus. L'emprunt 4 0/0 1888, est en nouveau progrès à 89,30.

X

Bonne fermeté sur l'ensemble du marché des valeurs de crédit.

Cependant, la Banque de France est revenue à 3,680. Il est certain que l'abaissement du taux de l'escompte a pu décider les quelques porteurs à réaliser puisqu'il aura pour effet une diminution dans les bénéfices.

Le Crédit Foncier a une bonne tenue à 1340, puisque l'on doit ajouter à ce cours le dividende de 30 fr. détaché au début de la semaine.

Les obligations à lots des emprunts 1879 s'écartent peu des cours de 475.

Les obligations du même type des emprunts 1880 et 1885 voient leurs cours se rapprocher de ceux des obligations de 1879. Il ne doit exister, par la suite, qu'un écart très faible entre les unes et les autres.

L'opinion est toujours très favorable à ces valeurs de premier ordre, qui, certainement, paraissent encore au-dessous de leurs cours normal, si nous les décomposons pour savoir quelle part de son capital l'acheteur consacre à la valeur de placement proprement dite et quelle part il consacre aux chances de lots.

L'obligation 3 0/0 sans lots du Crédit Foncier se négocie sur les cours de 390 et, comme l'obligation 3 0/0 à lots, elle produit 15 fr. d'intérêts et se rembourse à 500 fr. On peut donc dire que, dans les prix de 475 fr. de l'obligation à lots, 390 fr. s'appliquent à la fraction du titre représentant le placement même, et 85 fr. à la fraction représentant les avantages du lot.

Cette somme de 85 fr. paraîtra légère à côté de sommes beaucoup plus fortes que l'on consacre aujourd'hui à d'autres valeurs n'ayant plus d'autre attrait que les chances de lots elle-mêmes. L'intérêt à 4 0/0 d'une somme de 85 fr. représente 3 fr. 40.

C'est en définitive ce modeste revenu que sacrifie le porteur d'une obligation à lots, en échange de six tirages annuels et des nombreuses chances de lots qui leur sont attachées.

Les porteurs des obligations 3 0/0 1869 et 1871 de la Ville de Paris sacrifient annuellement aux lots l'intérêt d'une somme de 100 francs environ, soit 4 francs à 4 0/0 pour quatre tirages annuels, ce qui représente 1 fr. par tirage, alors que les chances de tirage se payent moins de 60 centimes avec l'obligation 3 0/0 du Crédit Foncier, participant à six tirages annuels.

De toutes nos obligations à lots, celles à six tirages du Crédit foncier sont les plus avantageuses : au point de vue des garanties, elles sont sur le même rang que les obligations de la ville de Paris et que nos rentes elles-mêmes.

Le Comptoir d'Escompte est à 1065.

La Société Générale reste à 470.

Le Panama est à 124.

Le Suez se négocie à 2230.

Le Gérant : GUSTAVE SIMON.

IMPRIMERIE DE L'EXPOSITION

G. ROBERT

16. Avenue de la Bourdonnais, Champ de Mars.

Imprimé sur les Machines MARINONI

Caractères de la Fonderie Warnery frères.

Nouveau Procédé de GRAVURE

MÉLEZ Prix Anciens Réduits de 50 0/0
B^{te} S.G.D.G. Rue de Rennes, 146
PARIS
GRAVURE SUR BOIS Envoi franco du Catalogue

SUSPENSOIR MILLERET élastique
sans sous-cuisse, 2^e 50. - Exiger le cachet de l'inventeur
BANDAGES invisibles. **BAS** pour varices 3 f.
MILLERET, LE GONIDEC, Sr, 49, Rue J.-J. Rousseau, PARIS

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

SIEGE SOCIAL : 6, rue Auber, Paris

BUREAUX SPECIAUX : Passagers de Cabine, 12, boulevard des Capucines
FRET : 108, faubourg Saint-Denis

AGENCES PRINCIPALES

au Havre, à Saint-Nazaire, à Bordeaux,
à Marseille, à New-York, etc., etc.

Ligne rapide de Paris-Havre à New-York
en 8 jours

Par les paquebots neufs

La Champagne, la Bretagne, la Bourgogne,
la Gascogne, la Normandie

Départs du Havre et de New-York
tous les samedis

Lignes des Antilles

De Saint-Nazaire les 10 et 21, du Havre les 7 et 22, de
Bordeaux les 11 et 26 et de Marseille le 4 de chaque mois

Pour la Guadeloupe, la Martinique, Sainte-
Lucie, Trinidad, les Guyanes, le Venezuela,
la Colombie, le Centre Amérique, le Sud et le
Nord Pacifique, Saint-Thomas, Porto-Rico,
Haïti, Cuba et le Mexique.

Lignes de la Méditerranée

Paris à 48 heures d'Alger

Service quotidien entre la France et Alger, en
correspondance avec les trains rapides et express
des Compagnies Paris-Lyon-Méditerranée et
Paris-Orléans.

Départs de Marseille : Tous les jours pour
l'Algérie, la Tunisie, l'Espagne, le Maroc, la
Corse, l'Italie, Malte et Tripoli.

Voyages circulaires dans la Méditerranée
à prix réduits

Envoi franco des livrets, cartes et indications
détaillées.

Adresser les demandes : 6, rue Auber, PARIS.

CUIRS D'ART EN RELIEF POUR SIÈGES ET TENTURES

REPRODUCTION

des Cuir des XV^{me} et XVI^{me} Siècles

Maison CARON

G. PIQUE, Succ^r

97, Faubourg Saint-Antoine, PARIS

Ordres et Correspondances à la Fabrique : 8, Rue du Colonel Oudet

EXPOSITION UNIVERSELLE
DE 1889

J. FROPO

Représentation Commerciale

RÉCEPTION DES MARCHANDISES, ETC.

COMMISSION

8, Rue Halévy, 8 (Opéra)



ALA MAISON DE CONFIANCE. Horlogerie

15^{fr.} A. BARTHET, à Besançon
Rem^{te} Argent, cuv. arg. 8 rubis pour Hommes
et ou Dames. Garantie. Montres dep. 5 fr.
Remontoirs Or simili, indéfranchissables
gar. p^r Hommes et Dames. Env. c. mand. - poste Catalogue f^{re}.

SÉCURITÉ, ÉLÉGANCE, ÉCONOMIE

LE FLAMBOYANT

Breveté en France et à l'Etranger
Dipl. d'honneur 1888

SEUL POËLE

POSSÉDANT

UNE CLÉ DE SÉCURITÉ

ET BRULANT

Charbon — Anthracite
et Coke n^o 1

Téléphone n^o 6121

ROSSIGNOL

70, Rue de Bondy (Porte St-Martin) PARIS

Le prix de ce Poêle nickelé est de 100 francs

MAISON DE VENTE :

17, Boulevard Montmartre

Agent en Angleterre pour les Publications officielles

SEYMOUR WADE

AGENT GÉNÉRAL

Pour le Catalogue général Officiel

ET

LE BULLETIN OFFICIEL DE L'EXPOSITION

Blomfield-House London-Wall

LONDON E. C.

PRINCIPAUX FABRICANTS ET EXPOSANTS RECOMMANDÉS

E. PINÉDO [nc] C. ✕✕✕✕ Ex-
posant, classe 25. —
40, boulevard du Temple. Bronzes
d'art et d'ameublement. Fabrica-
tion artistique.

FABRIQUE DE BRONZES

Composition artistique. — COUPIER
FILS ET DROUARD, 100, rue Amélot.
— Objets d'art. Editions d'Œuvres
du Salon. Grand choix de garnitures
modernes et Louis XVI. Exposit
classe 25, groupe n^o 3.

GRAINES ET PLANTES

Maison LOISE-CHAUVIÈRE, fondée
en 1845, Dupanloup et C^{ie} succés-
seurs, 14, quai de la Mégisserie,
Paris. (Exposants).

B. JACOB Tapis Linoleum et
toiles cirées, la plus
riche collection de dessins, spécia-
lité de nappes de famille. 19, rue
Turbigo, Paris.

ARMES à air comprimé. Nou-
veautés en métal. So-
ciété DES INVENTIONS BREVETÉES,
34, rue du Château-d'Eau, Paris. Ca-
talogue illustré franco sur de-
mande.

GRANDE BRASSERIE DREHER

2, Boulevard Bonne-Nouvelle — 1, Rue Saint-Denis
KUHN directeur

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

L. S^{TE} COLOMBE

51, rue de la Chaussée d'Antin
Bureau technique, 13, Avenue de la Bourdonnais
PARIS

Représentation, Installations
ARCHITECTURE, PLANS ET DEVIS

Une importante Brasserie étrangère non allemande, dont la bière est très appréciée dans tous les pays d'Outre-Mer et dont la qualité et la pureté sont absolument garanties, fait connaître aux propriétaires de cafés ou restaurants qui s'établiront sur les terrains de l'Exposition universelle de 1889, qu'elle peut leur offrir la bière en bouteilles à des conditions tout à fait exceptionnelles, qui en constitueraient un équivalent à la réclame faite par leur vente aux visiteurs.

S'adresser pour les renseignements :

à M. F. WILLE, 67, rue de Chabrol, Paris

CHAMPAGNE S^T-MARCEAUX, REIMS

DÉPOTS : Paris — 16, Rue de la Paix.
Bruxelles — 66, Rue de Brabant.

DIORAMA DE JÉRUSALEM

À l'angle de la Rue Lamark et de la Rue de la Barre, sur la Butte Montmartre
(près de l'Eglise votive du Sacré-Cœur)

JÉRUSALEM ET SES ENVIRONS
pendant le Pèlerinage français au Mont de l'Ascension de 1886
ILLUSION COMPLÈTE DE LA NATURE

Toutes les rues, rampes ou escaliers, aboutissant à l'église votive du Sacré-Cœur, conduisent à la rue de la Barre.

Accès direct pour les voitures : 1° par les rues Clignancourt, Muller, Ste-Marie et de la Barre ; 2° par les rues Lepic, Constance, de Maistre, Caulaincourt et Lamark.

Prix d'entrée : 1 franc. — Dimanches, Jendis et Fêtes : 50 centimes.

HOTEL LAFOND 14, rue de la Trémoille (av. de l'Alma), à l'entrée de l'Exposition. Maison de famille. Ascenseur. Calorifère. Table excellente. Appartements très confortables pour MM. les Commissaires et Exposants.

GRAND DÉPOT des GLACES FRANÇAISES

CH. BUQUET-P. KAEPPÉLIN, Successeur
15, Rue de Buol, PARIS
SPÉCIALITÉ D'INSTALLATIONS DE MAGASINS. — VITRINES
TABLETTES AVEC SUPPORTS BRONZÉS OU NICKELÉS.

H. MICOLON à Firminy. Echelles en acier fondu, brev. s. g. d. g.
Sur demande, envoi francq, tarif illustré



Veilleuses Françaises

FABRIQUE à la GARE

JEUNET Fils, Suc^r

Toutes nos boîtes portent en timbre sec
JEUNET, inventeur

Demandez nos veilleuses chez tous les commissionnaires, épiciers, quincailliers.

ÉCLAIRAGE SUPÉRIEUR Huile à brûler

Brevetée s. g. d. g.

Exposition universelle d'Anvers 1885, Médaille d'Or

G^{VE} DELETTREZ

7 & 9, rue Gide, Levallois-Perret (Seine)

Dépôt, 28, rue de Provence, à Paris

Huiles à brûler pures. — Economie 15 0/0 sur la consommation.

Livraison pour Paris, franco à domicile, 1 fr. 50 le kilog.
Livraison pour province, mis en gare de Paris, 1 fr. 05 le kilog, contre remboursement.

Raffinerie et Trituration de Soufre

MANUFACTURE DE MÈCHES SOUFFRÉES

L. CHAMBON Fils

Rue de la Loubière, 74, MARSEILLE

MAISON MÉDAILLÉE

RAFFINERIES DE SOUFRE MÉRIDIONALES

Léonce VÉZIAN

7, rue Nicolas — Marseille

3 USINES A VAPEUR

Production annuelle : 20 millions de kilogrammes

Soufres sublimé, raffiné, trituré, canons, mèches souffrées, soufre composé au sulfate de cuivre contre le Mildew.

Médailles et Diplômes d'honneur. Dernières récompenses obtenues : Dipl. d'honneur, Montpellier 1885; Toulouse 1887.



FLANELLE VÉGÉTALE "PIN"

Très recommandée pour les Chasseurs et les Personnes rhumatisantes.

P. LOTTE CHEMISIER
7, rue de Navre, PARIS.

OUTILLAGE D'AMATEURS ET D'INDUSTRIES

SCIENCES MÉCANIQUES, plus de 50 modèles

TOURS de TOUS SYSTÈMES

DESSINS et Fournitures pour Découpage

OUTILS de TOUTES SORTES. 3 Dipl. d'Honneur

Le TARIF-ALBUM 200 pages et plus de 600 gravures

FRANCO CONTRE 65 CENTIMES

TIERSOT, 16, r. des Gravilliers, Paris.



A. GOELZER

Membre du Jury des Récompenses

aux Expositions internationales

182, Rue Lafayette, 182

PARIS

BRONZES & APPAREILS

D'ÉCLAIRAGE

GAZ - BOUGIES - ÉLECTRICITÉ

PLOMBERIE ET CANALISATION

POUR LE GAZ ET LES EAUX

INSTALLATION

DE SALLES DE BAINS

ET D'HYDROTHERAPIE

LAVABOS

APPAREILS ET SIPHONS PERFECTIONNÉS POUR LA FABRICATION DES BOISSONS GAZEUSES

APPAREIL GUÉRET — Nouvelle pompe à bière produisant automatiquement l'acide carbonique

MÉDAILLE D'OR

AMSTERDAM

1883

Envoi franco

du CATALOGUE

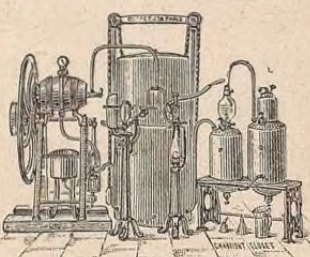
DIPLOME D'HONNEUR

EXPOSITION

des

BIÈRES FRANÇAISES

Paris 1887



GUERET Frères, Constructeurs Mécaniciens, Br. S. G. D. G., 72, Boulevard de la Gare, PARIS

GRANDE DISTILLERIE

E. CUSENIER FILS AÎNÉ & C^{ie}

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : SIX MILLIONS

Siège social : BOULEVARD VOLTAIRE, 226, PARIS

Vente au Détail : 9, rue Auber

LIQUEURS SUPÉRIEURES

Usines : Paris, Charenton, Bruxelles, Mulhouse, Marseille

Médailles : Paris, Philadelphie, Amsterdam. — Grands Diplômes d'honneur. — Hors Concours. — Croix de la Légion d'Honneur

Usine modèle pour la fabrication de l'Absinthe et des Kirschs

à ORNANS, près PONTARLIER (Doubs)

AU VIEUX CHENE

69, 71, 73, r. Beaubourg
PARIS

MEUBLES

d'Appartements, de Bureaux, de Installations
Magasins, de Cuisines, de Jardins, etc. COMPLETES

PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS

CACAO VAN HOUTEN

PUR ET SOLUBLE EN POUDRE.

Diplômes à toutes les Expositions. — Attestations des Autorités Médicales de tous les pays.

Le **CACAO VAN HOUTEN** universellement réputé, est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant, réconfortant, et en même temps sain, digestif et délicat.

Un demi-kilogramme suffit pour 100 TASSES de Chocolat.

Le **CACAO VAN HOUTEN** se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, et se trouve dans toutes les Pharmacies, Drogueries et les bonnes Epicerie et Confiseries.

Breveté en 1828 comme inventeur du „Cacao en poudre” par octroi royal du Gouvernement Hollandais.

C. J. VAN HOUTEN & ZON, à Weesp (Hollande).


POELE HYDRAULIQUE VIVILLE
MOBILE, à FEU CONTINU
Seul exempt d'Asphyxie
par sa fermeture hydraulique
HYGIÈNE — SÉCURITÉ
Premières récompenses aux Expositions
PRIX : 85 FRANCS
ENVOI FRANCO DE L'ALBUM
BUREAUX ET MAGASINS DE VENTE :
Paris, 24, Avenue de l'Opéra, Paris.

TABLEAUX-RECLAME

DORÉS NACRE INALTÉRABLES
LOQUET, brev. s. g. d. g. — 131, rue de Vaugirard, PARIS
Dorure sous verre. — Enseignes spéciales. — Transparents et Gravure. — Affiches sur toile.
Paris 1887, Médaille d'argent. — Havre 1887, Médaille de Bronze



BLANZY, POURÉ & C^{ie}
BOULOGNE-SUR-MER — Dépôt à Paris
La plus importante fabrique du monde
PLUMES MÉTALLIQUES, — PORTE-PLUMES
PROTÈGE-POINTE ET PORTE-MINES EN TOUS GENRES
CANIF MAGIQUE
Breveté S. G. D. G.
Chez tous les principaux papetiers

ANTI-CORSET TALISMAN (Sur Mesure)
3 MÉDAILLES. — 48, Boulevard Haussmann, Paris
Seule Maison où l'on puisse essayer sans commander.

MILINAIRE FRÈRES, CONSTRUCTEURS

Brevetés en France et à l'Etranger
Trois Diplômes d'honneur
Médailles d'Or à toutes les Expositions
INSTALLATIONS D'ÉCURIES ET D'ÉTABLES
Écuries tout en fer évitant les maladies contagieuses par la facilité du nettoyage impossible à obtenir avec le bois à cause des joints qu'on ne peut éviter. Catalogue illustré avec prix-courants, d'Écuries ou de Serrurerie, 45 centimes l'un en timbres poste.

PLUME HUMBOLDT de J. ALEXANDRE Exiger Portrait-Cauton**CHAMPAGNE EUGÈNE CLICQUOT, REIMS**

INSTALLATION COMPLÈTE D'IMPRIMERIES
WARNERY FRÈRES
FONDEURS DE CARACTÈRES TYPOGRAPHIQUES ET DE BLANCS
PARIS — 8, Rue Humoldt, 8 — PARIS

Spécialité de Caractères pour Journaux et Labeurs en Matière résistante

CARACTÈRES DE TITRES INITIALES PONTUATIONS SUR TOUS LES CORPS FANTAISIES DIVERSES NOUVELLE SÉRIE D'ELZÉVIR	Envoi de Devis et Spécimens — Prompte exécution des mémoires.	BLANCS DIVERS INTERLIGNES, GARNITURES, LINGOTS FILETS CUIVRE ET MATIÈRE MATÉRIEL D'IMPRIMERIE MACHINES NEUVES ET D'OCCASION
---	--	--

CARACTÈRES TYPE ANGLAIS FONDUS HAUTEUR AMÉRICAINE PRÊTS A EXPÉDIER
Nos Magasins, abondamment pourvus de Caractères et de Blancs, nous permettent d'expédier dans les 24 heures les Commandes les plus importantes.
Adresse télégraphique : **Warnery Frères, Paris.**

Délicieux apéritif Algérien

Supérieur à tous les Bitters connus

Tonique Hygiénique

AMER

PREMIÈRES MÉDAILLES A TOUTES LES EXPOSITIONS

Croix de la Légion d'Honneur

l'Exposition universelle de Paris 1878.

PICONEntrepôts pour la France et l'Expⁿ : PARIS, MARSEILLE, ROUEN et BORDEAUX.

Cassis-Rouvière **DIJON**
Succursale à PARIS
7, rue Châteaudun
MÉDAILLES D'OR A AMSTERDAM 1883
20 Diplômes
aux Expositions Universelles.

FRANÇOIS COIGNET & C^{ie}
21 RUE DE ROME PARIS
USINE A ASNIÈRES (SEINE)

PIERRES EN BETONS AGGLOMERÉS COIGNET
CARRELAGES STRIÉS ET DITS MOSAIQUES
MOSAIQUES COIGNET
Incrustations de granits et de marbres
MOSAIQUES VENITIENNES ET ROMAINES

BTES
SGDG**GELLÉE FRÈRES**
GAINIERS

11 bis, rue Barbette, 11 bis

Spécialité d'Étalages pour expositions.
Garnitures de vitrines en velours, peluche, satin, drap, feutre, etc., etc.
Téléphone.

BLÉTRY FRÈRES

Ingénieurs-Conseils

en propriété Artistique, Industrielle et Commerciale

BREVETS D'INVENTION, Dessins, Modèles et Marques de Fabrique en France et à l'Etranger

OFFICE FONDÉ EN 1866

REPRÉSENTATION A L'EXPOSITION — Dessins industriels, Etudes techniques, Constructions, Installations, Agriculture, Mécanique, Hydraulique, Chimie, Electricité

PUBLICATIONS : { Manuel de l'Inventeur, Lois Françaises et Etrangères, 4^e édition : 1 franc.
Manuel formulaire des Ingénieurs (Souscription du Ministère des Travaux publics), 2^e édition.
PARIS. — 2, Boulevard de Strasbourg, 2. — PARIS

BULLETIN OFFICIEL

DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889



PARIS ET DÉPARTEMENTS
Un an..... 12 fr. — Six mois..... 7 fr.
ÉTRANGER (PAYS DE L'UNION POSTALE)
Un an..... 20 fr. — Six mois..... 11 fr.
Le « Bulletin Officiel » paraît le Samedi de chaque semaine

Annonces, la ligne..... 1 fr. — Réclames, la ligne..... 3 fr.
Faits divers, la ligne..... 5 fr.

Les Annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, et à Bruxelles, chez MM. GROSJEAN ET C^{ie},
104, boulevard Anspach, — à Londres, chez M. SEYMOUR WADE, Blomfield House, London Wall.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION : **Champ de Mars (16, Avenue de La Bourdonnais)**

Les abonnements sont reçus gratuitement dans tous les bureaux de poste de France et des pays étrangers qui font partie de l'Union Postale.

SOMMAIRE

NOTRE DESSIN.

PARTIE OFFICIELLE :

Arrêtés.

PARTIE NON OFFICIELLE :

Rapport du Directeur des Travaux.

Nouvelles de l'Exposition.

L'Étranger à l'Exposition.

Les Expositions ouvrières.

L'Exposition aux Colonies.

Folies-Parisiennes.

Causerie.

Le Champ de Mars (1751-1889), Maindron.

Revue financière.

Annonces et Réclames.

Notre Dessin

Le dessin que nous publions représente diverses façades du théâtre-concert des *Folies-Parisiennes* (concession Daubray, Scipion, Georges Richard) situé dans le parc du Champ de Mars.

Nos lecteurs trouveront plus loin sous le titre « *Folies-Parisiennes* », des détails intéressants sur cette construction très pittoresque.

PARTIE OFFICIELLE

Par arrêté en date du 10 janvier 1889, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'exposition universelle de 1889, a nommé membre du comité d'organisation du Congrès international des accidents du travail : M. Trystram, député.

Par arrêté en date du 10 janvier 1889, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membre du comité d'organisation du Congrès international de la propriété artistique : M. Philippon, député.

Par arrêté en date du 21 janvier 1889, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du congrès international monétaire :

MM.

Denormandie (Louis), sénateur, ancien gouverneur de la banque de France, administrateur de la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée.

Hottinguer (le baron Rudolphe), banquier, régent de la Banque de France.

Roche (Jules), député.

Soubeyran (le baron de), député, président de la Banque d'escompte de Paris.

PARTIE NON OFFICIELLE

Rapport du Directeur des Travaux

AU MINISTRE DU COMMERCE

Voici l'analyse succincte du rapport général de fin d'année que M. Alphand, directeur des travaux de l'Exposition, vient de remettre à M. Pierre Legrand, ministre du commerce. Après un court préambule, M. Alphand rappelle au ministre qu'au chapitre II de son article 1^{er} le budget spécial de l'Exposition affecte une somme de 20 millions aux constructions.

La répartition de cette somme, dit-il, plusieurs fois modifiée au cours des travaux, portait sur cinq paragraphes. Soumise en dernier lieu, au mois d'août 1888, à la commission de contrôle, qui lui donnait alors son approbation, cette répartition se décomposait ainsi :

§ 1. Palais des Beaux-Arts et des Arts libéraux, galeries Rapp et Desaix.....	Fr. 6.372.484 47
§ 2. Palais des machines.....	7.233.384 46
§ 3. Galeries des expositions diverses.....	5.786.406 52
§ 4. Nivellement général et réseau d'égouts.....	524.847 61
§ 5. Réserve spéciale.....	82.876 94
Soit.....	Fr. 20.000.000 »

Et le directeur des travaux passe immédiatement au détail de ces paragraphes :

§ 1^{er}. — Palais des Beaux-Arts et des Arts libéraux.

En tête de ce chapitre figure un tableau détaillé des opérations et dépenses faites

jusqu'au 31 décembre dernier. A la suite de cet exposé M. Alphand rappelle au ministre, en commentant les dépenses faites, que les fondations de ces palais étaient terminées dès 1887. Les travaux, considérables, ont marché avec rapidité. Un fait regrettable s'est produit, mais dont l'importance a été exagérée. M. le directeur des travaux rappelle alors l'accident arrivé il y a environ deux mois. Par suite d'un décentrement trop hâtif, un des pylônes et l'arc de la partie centrale, au porche intérieur de la galerie Desaix, se sont écroulés.

Etant donnée l'impossibilité d'exécuter l'hiver les travaux de maçonnerie nécessaires, M. Alphand a modifié légèrement cette partie de la construction. Ainsi que nous avons pu l'annoncer déjà, il a prescrit la suppression de toutes les maçonneries supérieures à la ligne horizontale passant par l'intrados des voûtes, et leur remplacement par des poitrails en fer et des pièces de bois, auxquelles seront attachées les décorations de terres cuites. Rien ne sera changé dans les dispositions arrêtées concernant les piédroits qui forment culées de voûtes. Toutes les maçonneries restant à exécuter seront établies en briques de Vaugirard et mortier de ciment. En outre, le renforcement de tous les pylônes conservés et de dérasement des maçonneries, à partir de la hauteur indiquée, sont prescrits. Les maçonneries qui eussent été susceptibles de gêner les installations étant terminées, ces modifications n'entraveront en rien la marche des autres travaux.

Il reste à exécuter les porches des galeries Rapp et Desaix donnant sur les jardins et sur la Seine. La décoration extérieure des dômes comporte le remplissage des pylônes en fer limitant les façades de chaque travée, par des panneaux en terre cuite surmontés d'un cartouche émaillé ; la construction d'une balustrade courant tout le long du palais, à niveau du premier étage ; au-dessus de la baie vitrée qui éclaire le premier étage, celle d'une frise et, plus haut encore, celle d'une nouvelle balustrade en terre cuite formant couronnement. C'est à ces travaux que les ouvriers sont occupés en ce moment. Les porches extérieurs ont aussi leurs particularités : une balustrade a remplacé l'attique ; les niches ont disparu et, dans l'axe des piédroits se trouvent des vases.

Quelques maçonneries inachevées font encore obstacle à leur mise en place, qui n'a d'ailleurs aucun action sur le sort des installations.

M. Alphand donne ensuite au ministre des détails sur la construction métallique. Il dit le nombre et la dimension des fermes employées et fournit quelques renseignements techniques sur leur montage. L'ensemble des constructions peut se terminer par n'importe quel temps, sans nuire aux installations intérieures. La couverture de l'un des dômes est terminée. Celle de l'autre l'est à demi. La vitrerie, pour le palais des Arts libéraux, est complètement achevée. La sculpture et la peinture, qui restent à faire en partie, peuvent marcher en même temps que les installations intérieures.

Quant aux crédits, ajoute M. Alphand, suffisants pour toutes les entreprises, ils seront dépassés seulement pour la maçonnerie et les constructions métalliques; mais je puis assurer que les dépassements seront, en somme, peu importants et pourront s'établir comme suit :

Maçonnerie (y compris la charpente des pans de bois).....	Fr. 250.000 »
Constructions métalliques y compris la dépense.....	145.000 »
Vitrerie.....	10.000 »
Total.....	405.000 »
Diminution sur la couverture.....	10.000 »

Augmentation nette à prélever sur la réserve du chapitre 2..... 395.000 »

En résumé, les palais des Beaux-Arts et des Arts libéraux sont assez avancés pour être entièrement livrés au service de l'exploitation. Des travaux qui restent à effectuer, aucun n'est assez important, ni assez difficile à exécuter, pour empêcher l'ouverture de l'Exposition à l'heure fixée.

Palais des Machines

L'immense nef du Palais des Machines est terminée depuis septembre. Elle avait été commencée en avril 1888. Le poids des fers qui ont été employés pour son montage se chiffre par 7,784,519 kilos. Ici presque tout est prêt. Les bas-côtés sont actuellement achevés par les charpentiers et les couvreurs. Cette partie du Palais a exigé la mise en œuvre de 2,968,056 kilos de fer. Quelques travées d'extrémité des bas-côtés et du vestibule d'entrée sont seules à couvrir encore. La pose des parquets et des lambourdes dans la galerie supérieure sera finie dans quinze jours. Le carrelage du rez-de-chaussée commencera seulement dans un mois, après que les fondations de toutes les machines seront terminées. L'ossature de la porte sur l'avenue La Bourdonnais est posée. Quant aux portes du Palais elles-mêmes, elles ne le seront que les derniers jours. La vitrerie des combles est terminée; celle des pignons est à moitié environ de son exécution. La peinture de la nef est achevée. On travaille actuellement à sa mise en place. Les diverses parties de l'ornementation en staff seront posées bientôt. On le voit, le Palais des Machines est terminé dans ses parties essentielles et suffisamment avancé pour que l'installation des exposants puisse s'y faire librement en même temps que

l'achèvement de la construction, qui sera d'ailleurs obtenu à bref délai.

Le rapport ajoute :

Les dépenses qu'il entraînera se renfermeront dans les limites des prévisions pour tous les travaux autres que ceux de construction métallique, et le déficit, sera de ce chef comme je l'ai dit en parlant des constructions métalliques, de 190,000 francs. Il devra être imputé sur la réserve de l'article 2.

§ 3. — Galeries des Expositions diverses

Pour ce Palais, l'architecte, certain de ne pas atteindre le chiffre de son devis soumis en janvier 1887 : 5,900,179 francs, à la commission de contrôle, n'est pas assuré de rester dans les limites du devis rectifié l'an dernier.

Les maçonneries en fondations sont terminées; celles en élévation le seraient sans des dispositions particulières dans les façades des travées affectées à chaque nation. Au sujet des constructions métalliques, les galeries de 25 mètres sont terminées depuis décembre et leurs annexes s'achèvent maintenant. Cet ensemble a exigé la mise en œuvre de 8 millions 360,700 kilog. de fer. Le dôme central est terminé aujourd'hui et, si les échafaudages qui ont servi à le construire restent en place, c'est en vue des travaux accessoires de décoration, de couverture et de charpente non encore terminés. La galerie de 30 mètres, qui traverse les subdivisions des industries diverses pour conduire au Palais des Machines, et où des travaux de charpente sont encore à faire, est très avancée.

La vitrerie est terminée, sauf pour le dôme, où elle a peu d'importance, et pour la galerie de trente mètres, qui est à moitié vitrée sur les côtés. C'est Lavastre et Carpezat, engagés par contrat à exécuter contre 78,300 francs les toiles décoratives à placer dans les parties non vitrées du dôme, qui sont chargés de la décoration. Terminée en atelier, celle-ci sera ultérieurement mise en place.

Quant à la décoration sculpturale, l'exécution des modèles a été confiée à des sculpteurs, après acceptation et autorisation du ministre d'en préparer les épreuves nécessaires.

En attendant, les galeries peuvent partout être mises à la disposition des exposants, et les installations, commencées dès septembre, se poursuivre sans arrêt.

Sur cette conclusion, M. Alphand fait quelques observations sur les constructions métalliques des trois palais. A ce sujet nous ne donnerons que les chiffres relevés sur l'ensemble.

Le rapport entre dans le détail des poids prévus et des frais constatés :

La seule construction métallique du palais des machines a exigé la mise en œuvre de :

(fer ou fonte) 12,449,891 k. et a coûté 5,254,320 »		
Celle du palais des industries diverses.....	9,315,704	— 2,999,068 44
Celle des palais des beaux-arts et des arts libéraux.....	8,699,794	— 3,120,960 89

Soit un ensemble de kilog..... 30,465,389 qui a coûté 11,374,349 33

et qui se trouve ainsi quelque peu supérieur à celui du devis, dont les chiffres étaient, quant au poids, 29,230,483 kilos et, quant au coût, 10,820,454 fr. 52.

Travaux divers

Après avoir ainsi examiné minutieusement la situation des divers palais, tant au point de vue des travaux qu'au point de vue financier, M. Alphand s'occupe du nivellement et du réseau d'égouts. Ces travaux ne sont pas et ne peuvent être terminés encore. On doit pour cela attendre l'enlèvement des charpentes et échafaudages dans les palais, ainsi que la disparition de la ligne de chemin de fer traversant le parc. Les travaux du réseau d'égouts ne commenceront donc qu'en dernier lieu, vers le 1^{er} avril.

Ils dureront une quinzaine de jours.

Sur le 5^e paragraphe, réserve spéciale, le rapport indique qu'à l'heure présente les évaluations pour dépenses imprévues se chiffrent :

Pour le palais des machines par.....	Fr. 290,000 »
Pour le palais des Beaux-Arts et des Arts libéraux par.....	395,000 »
Pour les galeries des expositions diverses par.....	290,000 »

Toutes sommes couvertes par la réserve du chapitre 2 du budget spécial, laquelle se monte, déduction faite de la subvention accordée à M. Eiffel, à fr. 1,750,000.

Voici d'ailleurs le résumé financier élaboré par la direction des travaux :

ARTICLES DU BUDGET	EVALUATIONS préventives	EVALUATIONS actuelles	EN PLUS sur les évaluations préventives
Palais des Beaux-Arts et des Arts libéraux.....	6.372.484 47	6.764.707 83	392.223 36
Palais des machines.....	7.233.384 46	7.543.894 69	280.510 23
Palais des industries diverses.....	5.786.406 32	5.885.637 42	99.230 90
Egouts et nivellement.....	524.847 64	524.847 64	» »
Réserve.....	82.876 94	95.912 45	13.035 51
Total.....	20.000.000 »	20.785.000 »	785.000 »
Entreprises diverses	12.664.518 81	8.647.460 46	» »
Service médical.....	Mémoire	» »	» »
Total général.....	32.664.518 81	29.432.460 46	785.000 »

Les entreprises les plus importantes de l'Exposition ainsi passées en revue, M. Alphand continue son rapport par des renseignements identiques, mais moins intéressants, sur ses nombreuses dépendances.

Si l'exposition d'horticulture, dont s'occupe ensuite le directeur des travaux, n'est pas terminée, les galeries de l'agriculture, qui ne couvrent pas moins de 27,500 mètres, au long du quai d'Orsay, ont été pour la moitié mises à la disposition du ministère. Les parcs et jardins sont très avancés. Après terrassement, le nivellement du sol a eu lieu et les plantations ont pu être faites en partie.

Le rapport se poursuit par différents articles relatifs à l'aménagement intérieur et traitant des bureaux et postes de police et de pompiers, des clôtures, de la viabilité de la tranchée au-dessus de la

rive gauche, des passerelles, du gaz, des voies ferrées, des water-closets, de la remise en l'état des locaux occupés, d'une réserve pour l'imprévu, etc., pour en arriver assez rapidement à l'Histoire de l'habitation humaine de M. Charles Garnier. Pour ces constructions, tout le gros œuvre est debout et la décoration extérieure est mise à jour dans la mesure du possible. Les quelques parties restant à faire réclament le retour de la belle saison. Ici, M. Alphand montre que sa confiance dans le résultat de l'entreprise est telle qu'il se propose d'affecter au président de la République plusieurs des habitations moyen-âge construites en aval du pont d'Iéna.

Enfin, le directeur des travaux en arrive à la tour de 300 mètres. Après avoir rappelé que dès le 14 juillet un feu d'artifice a pu être tiré sur la deuxième plate-forme, il constate que les galeries et les salles établies au premier étage sont montées. Le poids des fers mis en place fin décembre 1887 s'élevait à 1,891,000 k.; au 31 décembre dernier, 6,300,000 k. de fer avaient été mis en œuvre. On en a donc monté, au cours de la dernière année, 4,809,000 kilos.

Deux escaliers grimpent, jusqu'au premier étage de la tour, quatre montent du premier au deuxième. Mais le service sera fait par des ascenseurs prenant 50 à 100 personnes; 2,400 voyageurs par heure pourront ainsi être amenés au premier étage.

Deux autres ascenseurs monteront du rez-de-chaussée au 2^e étage (112 mètres) en une minute. Ils s'arrêteront également au 1^{er} étage, pour prendre ou laisser des voyageurs, et devront déposer sur la plate-forme tous les visiteurs désirant se rendre au sommet. La durée du voyage complet sera de cinq minutes. Si l'on emploie pour les ascenseurs des cabines contenant 63 personnes, on pourra faire effectuer ce voyage, par heure, à 750 visiteurs. Le campanile sera achevé fin mars.

Une courte note, consacrée au service médical des chantiers, vient ensuite, et M. Alphand passe une inspection générale des divers pavillons qui se dresseront, soit autour des palais, soit dans les jardins, au pied de la tour. En quelques lignes, il décrit ceux qui sont terminés ou très près de l'être; parmi ceux-ci, se trouvent la Presse, la Bolivie, le Venezuela, la section égyptienne, etc., etc.

Il passe ensuite au Trocadéro, revient sur le quai d'Orsay et poursuit sa revue à l'Esplanade des Invalides, où il la finit.

Voici *in-extenso* la conclusion par laquelle le directeur des travaux clôture son volumineux rapport :

Conclusion

A ce long rapport, il faut une conclusion, elle sera courte :

L'année dernière, à pareille époque, j'exprimais, malgré le peu d'importance relative des ressources mises à ma disposition, l'espoir de réaliser, dans les limites de temps et de crédit assignées, l'œuvre considérable qui m'était confiée. Cet espoir s'est changé en certitude.

Les palais de l'Exposition sont, sinon terminés, du moins assez avancés pour que leur achèvement, dans les délais utiles, ne fasse plus de doute pour personne, et la situation financière est assez bonne pour que je sois assuré d'obtenir une économie sur la somme figurant à mon budget.

Je suis heureux, Monsieur le ministre, de vous annoncer ce résultat. J'en attribue le mérite au zèle, à l'intelligence et au dévouement de mes collaborateurs, mais aussi à la méthode qui a présidé à nos travaux. Dès le commencement, nous avons su nettement ce que nous voulions, et nous l'avons clairement expliqué à nos entrepreneurs. Nous n'avons, sauf de très rares exceptions, engagé d'opérations que sur des projets complètement étudiés et arrêtés, et non sur des avant-projets sommaires. C'est là le meilleur moyen d'arrêter les dépassements de crédit, de faire vite et bien.

Au point de vue général, nous avons exercé sur l'industrie française une influence des plus utiles : nous avons trouvé les maîtres de forges et les constructeurs en fer sans commandes, prêts à tous les sacrifices pour alimenter leurs usines; nous les laissons dans l'embarras devant le nombre d'ordres qu'ils reçoivent, élevant leurs prix et, sinon en pleine prospérité, au moins en bonne voie pour y atteindre.

Enfin, nous avons réalisé une œuvre qui contribuera, j'en ai la conviction, à augmenter le prestige et la grandeur de la France.

NOUVELLES DE L'EXPOSITION

Le comité d'organisation du Congrès international des officiers et sous-officiers de sapeurs-pompiers à l'Exposition universelle de 1889, nommé récemment par arrêté ministériel, a constitué son bureau comme suit : président d'honneur, M. Raincourt, chef de bataillon aux sapeurs-pompiers de Paris; président, M. Wolff, ex-capitaine de sapeurs-pompiers; vice-président, M. Olivier, capitaine des sapeurs-pompiers de Neuilly; secrétaire-trésorier, M. Delphin, rédacteur en chef de la *Revue des sapeurs-pompiers*; et secrétaire-adjoint, M. Renault, lieutenant aux sapeurs-pompiers de Pantin.

Parmi les dernières nominations d'officiers d'académie, nous relevons le nom du secrétaire de la rédaction du *Bulletin Officiel*, M. J.-J. Grasset.

La concession du Buffet de dégustation du Palais des Produits Alimentaires sera mise en adjudication, par les soins et au compte du groupe VII.

Les intéressés pourront prendre connaissance du Cahier des charges et déposer leurs offres jusqu'au 5 février inclus, chez M. Julien Potin, rapporteur-trésorier, 25, rue Palestro, Paris.

L'ÉTRANGER A L'EXPOSITION

Autriche-Hongrie

Le comité général austro-hongrois de l'Exposition, dans sa dernière séance plénière, revenant sur une résolution antérieure, a décidé, sur la proposition de M. Burger, président, l'organisation d'une section austro-hongroise des beaux-arts à l'Exposition uni-

verselle. Il a chargé en même temps sa commission exécutive de l'exécution de cette décision.

M. Burger vient de faire les premières démarches nécessaires.

Les Exposants ouvriers

La Commission chargée de répartir le crédit voté par le Conseil municipal de Paris en faveur des ouvriers exposants syndiqués ou non syndiqués rappelle aux intéressés que, passé le 15 février prochain, aucune demande de subvention ne pourra plus être examinée.

Peuvent s'adresser à la Commission, les exposants admis et ceux qui se feront admettre par le jury de la classe à laquelle se rattachent leurs produits, si le nombre de ces derniers est suffisant.

Les produits pour lesquels il n'y aurait pas de place au Champ de Mars seront exposés au Pavillon de la Ville de Paris, Cours la Reine, derrière le Palais de l'Industrie, aux Champs-Élysées.

Pour tous autres renseignements, MM. les exposants ouvriers peuvent s'adresser à M. Saint-Martin, président de la commission, qui se tient à leur disposition, à l'Hôtel-de-Ville, (locaux du Conseil municipal) tous les jours de 3 à 6 heures.

L'Exposition aux Colonies

M. le sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Marine vient d'adresser à MM. les Gouverneurs des colonies françaises deux circulaires d'un haut intérêt, en vue de la formation des collections scolaires qui devront figurer à l'Exposition coloniale de 1889.

M. le sous-secrétaire d'Etat rappelle d'abord que pour les bibliothèques, pour les livres classiques adoptés dans l'enseignement secondaire et pour les livres se rapportant à l'enseignement supérieur, il ne sera admis que des ouvrages publiés ou présentés par des membres du corps enseignant aux colonies. Quant aux bibliothèques spéciales, il leur sera donné la plus grande extension possible; elles serviront de point de départ d'une bibliothèque spéciale destinée à constituer un véritable centre d'enseignement colonial à Paris.

Dans cette bibliothèque, prendront place les publications officielles et tous les ouvrages se rattachant à l'étude des choses coloniales afin d'initier la généralité des citoyens à ce que la France d'outre-mer a d'inconnu pour eux, renseigner nos commerçants et nos industriels sur les ressources actuelles qu'offrent nos colonies comme sur les richesses exploitées qu'elles renferment, faciliter par les informations les plus étendues, les recherches de la science comme l'étude des questions de colonisation.

Il sera très intéressant de présenter une collection complète des plans et photographies des établissements scolaires de nos

colonies, comme le fait le ministère de l'Instruction publique pour l'enseignement métropolitain.

Enfin, il sera du plus haut intérêt d'offrir un ensemble de tous les documents statistiques et des monographies des divers établissements d'enseignement.

FOLIES-PARIISIENNES

A côté des innombrables merveilles de la science, de l'art, de l'industrie qui doivent figurer à notre grande Exposition. Parmi les attractions destinées à apporter la note joyeuse, il convient de signaler, les *Folies-Parisiennes*.

Edifiées sur les plans de M. Létorey, l'ingénieur architecte, décorateur du Trocadéro et de l'Hôtel Continental, les *Folies-Parisiennes*, dont la pittoresque construction se dresse à l'extrémité de la rue de l'Université, non loin de la Tour Eiffel, présentent à l'heure actuelle le plus étrange aspect.

« Que pourra bien abriter cette énorme carapace, sous laquelle courent de légères galeries ajourées ? »

Un peu de la gaité française, tout simplement.

Entouré d'un petit parc coquettement aménagé, enclavé dans le grand, ce casino, car c'en est un, par le fait, semblera aux visiteurs comme une oasis de repos et de plaisir.

En effet, après les joies de l'esprit, on trouvera aux Folies-Parisiennes la joie des yeux et de l'oreille. Musique d'orchestre et de chant, ballets, pantomimes, acrobaties, etc.

La construction presque achevée aujourd'hui, mais non encore *habillée*, ne donne qu'une idée imparfaite de ce que sera le monument parachevé. Qu'on se figure une vaste tente en étoffes d'Orient, avec ses tapis et ses velums, véritable caravansérail attendant le Rajah en voyage.

La partie la plus curieuse peut-être des Folies-Parisiennes, c'est le théâtre construit uniquement en fer ; il est absolument incombustible. L'ingénieur-constructeur, M. de Schryver, inventeur des maisons en acier démontables et transportables, a voulu étendre son système à la construction des salles de spectacle.

Il a donc exposé aux Folies-Parisiennes le premier type de théâtre incombustible ; après les terribles accidents que l'on sait, le problème résolu par M. de Schryver est d'intérêt public.

Paraissent maintenant quelques rayons de soleil, et les brillantes décorations de M. Poisson, le peintre de l'Opéra, viendront s'appliquer sur la gigantesque bâtisse.

L'administrateur général des Folies-Parisiennes est M. Scipion, dont le nom seul est un gage de succès. Il a comme chefs de service MM. Fock et Fremiaux, chefs d'orchestre avec 50 musiciens ; madame Mariquita, maîtresse de ballet avec 40 danseuses ; Job, l'original dessinateur, suivi de Landolff, pour les costumes.

Tout sera prêt au premier signal des directeurs généraux de l'Exposition.

CAUSERIE

Je vais sans doute vous étonner, lecteurs du *Bulletin Officiel* ? Mais tout arrive en ce bas monde ! En ce pays d'Allah, d'où je date cette causerie, les bons musulmans,

lorsque quelque événement anormal se produit, se contentent de dire, sans plus d'émotion : « C'était écrit ! »

Il était écrit, paraît-il, que je coucherais la présente causerie sur le papier dans le pays où la naïve Didon se « fit périr » par désespoir d'amour ; où Régulus trouva désagréables les « pièces » dans lesquelles il y avait trop de clous ; où Annibal trouva sur l'échiquier de la destinée « Scipion », pour le réduire à mat ; où Charles-Quint, l'empereur à rouge barbe, défait le terrible Barberousse. C'est de Tunis que j'écris ces lignes. Et, pour comble, elles sont consacrées à l'Exposition de 1889.

Je suis, en effet, entre les lacs Bahira et Sedjouni, « dans les murs de l'antique Thunes », en compagnie de mon ami Saladin, l'architecte dont j'ai souvent vanté le talent dans ces colonnes.

Vous savez comme moi que M. Saladin est l'auteur heureux de la charmante synthèse monumentale et archéologique élevée à l'Esplanade des Invalides. M. Saladin est venu à Tunis pour nous préparer avec le comité de l'Exposition, les places dignes de recevoir les merveilles des industries tunisiennes, et pour s'accorder pour le bon encadrement des pièces de mobilier arabe qui orneront les salles de la section tunisienne. Le comité ne pouvant aller à M. Saladin, M. Saladin est allé au comité : l'histoire de la montagne ! Il s'occupe aussi du bon aménagement des productions agricoles et viticoles de la Régence.

Il vient de s'accorder aussi avec la direction des Travaux publics de Tunisie, dont l'exposition suscitera le plus vif intérêt, par ses dessins, ses aquarelles et ses photographies, qui représenteront des phares, des topographies, des chemins de fer du pays ; et qui nous montrera le futur port de Tunis par un beau plan en relief.

Au moment où j'écris ces lignes, il est en conférence avec M. Lefebvre, l'éminent et excellent directeur des forêts de Tunisie, pour la disposition des échantillons de la flore, de la faune et des produits forestiers de la Régence.

Quel malheur ! j'étais si bien lancé ! Voici le courrier qui va partir. Plus une minute. Le bateau chauffe à la Goulette, mais je me rattraperai par le prochain courrier qui donnera, de cette causerie, la suite... au prochain numéro.

C. L.

LE CHAMP DE MARS

1731-1889

XXIV

Les conditions exigées des Français industriels, pour être admis à cette espèce de concours, se réduisent aux suivantes :

- 1^o Justifier de leur qualité par la présentation de leur patente ;
- 2^o N'exposer en vente que des produits de leur industrie.

Sous ces conditions, tout manufacturier ou

fabricant français qui se sera fait inscrire avant le 26 fructidor dans les bureaux de la quatrième division du Ministre de l'Intérieur, rue Dominique, N^o 238, bureau des arts et manufactures, sera admis à l'exposition, et obtiendra un local gratuit pour le temps de sa durée.

Il aura l'attention d'indiquer non seulement son nom, celui de la fabrique et du département où elle est établie, mais encore l'espèce de produits manufacturés ou industriels qu'il destine à l'exposition.

Comme le local, à raison du nombre de concurrents, ne peut avoir une très grande étendue, j'espère que les fabricants ne présenteront que ce qu'ils ont de plus parfait. Nul art ne sera excepté.

Les fabricants qui n'habitent point Paris ou ses environs, et qui voudront concourir, vous remettront leur inscription que vous m'adresserez sur le champ.

Il sera publié une liste de ceux qui seront admis à l'Exposition.

Je vous invite, citoyen, à donner à cette annonce la plus grande et la plus prompte publicité. Je n'ai pas besoin d'exciter votre zèle pour l'exécution de cette idée.

Tous les départements doivent être jaloux de concourir à cette fête de l'industrie nationale, et faire leurs efforts pour qu'elle devienne tous les ans plus riche et plus brillante. Les Français ont étonné l'Europe par la rapidité de leurs exploits guerriers : ils doivent s'élancer avec la même ardeur dans la carrière du commerce et des arts de la paix.

Salut et fraternité,

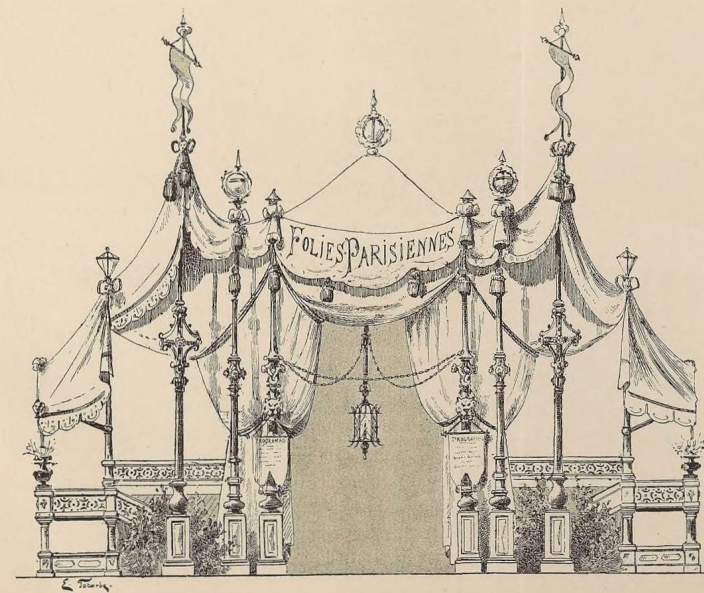
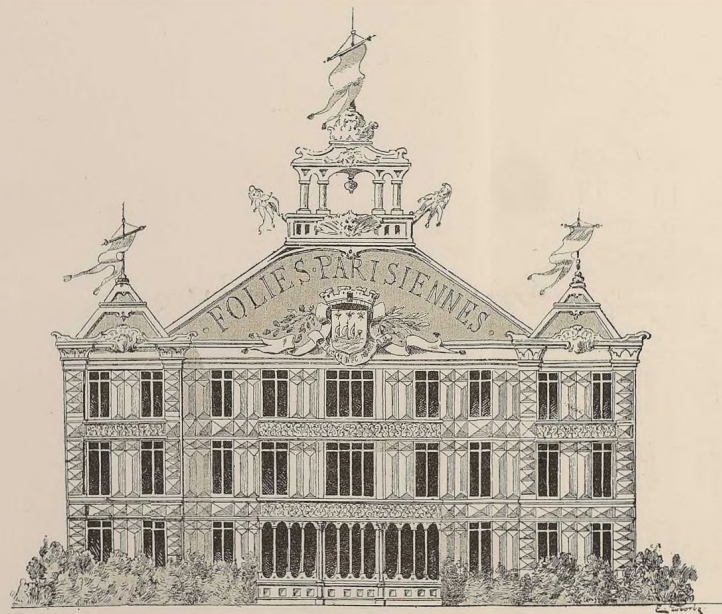
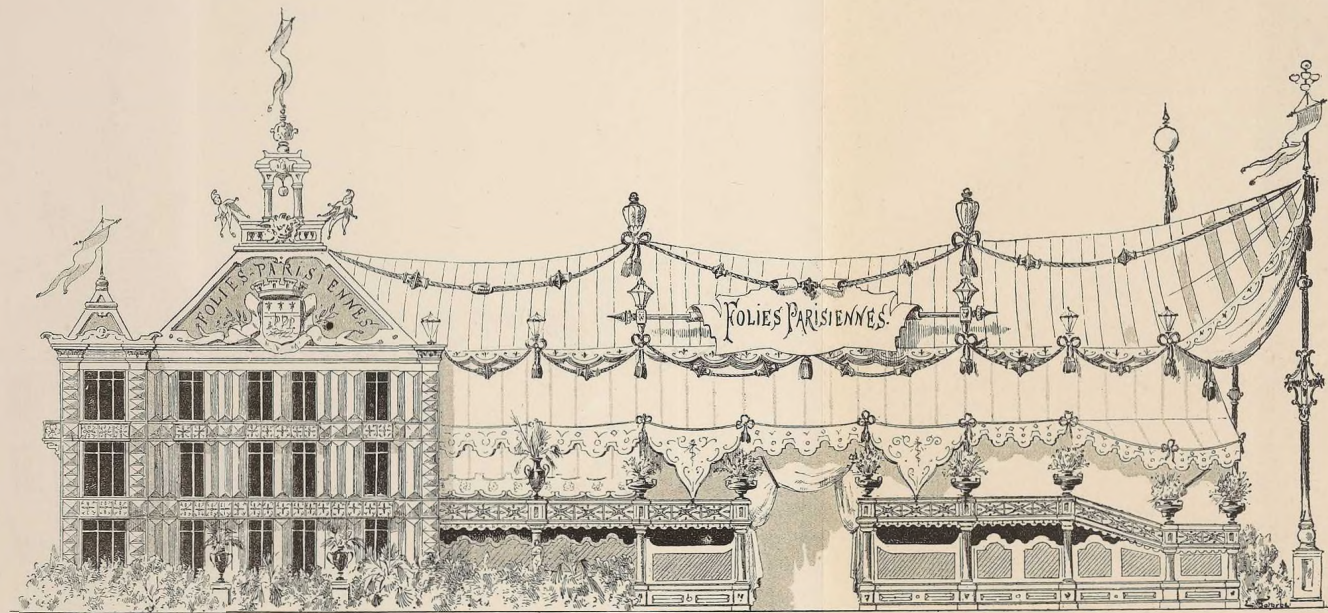
François DE NEUFCHATEAU.

L'Exposition étant ainsi organisée, au moins dans ses grandes lignes, le 3^e jour complémentaire de l'an VI (19 septembre 1798), à dix heures du matin, le ministre se rendit à la maison du Champ de Mars et de là, par le milieu du cirque, au Champ de Mars même où il procéda officiellement à l'ouverture de l'Exposition.

La marche du cortège avait été fixée ainsi qu'il suit :

- L'Ecole des trompettes ;
- Un détachement de cavalerie ;
- Des appariteurs ;
- Un corps de tambours ;
- Une musique militaire, à pied ;
- Un peloton d'infanterie ;
- Les héros ;
- Le « régulateur » de la fête ;
- Les artistes inscrits pour l'Exposition ;
- Le Jury, composé des citoyens : Darcet, membre de l'Institut national ; Molard, Directeur du Conservatoire des Arts-et-Métiers ;
- Chaptal, membre de l'Institut national ;
- Vien, peintre, membre de l'Institut national ;
- Gillet-Laumont, membre du Conseil des mines ;
- Duquesnoy, membre de la Société d'agriculture ;
- Moitte, sculpteur, membre de l'Institut national ;
- Ferdinand Berthoud, horloger, membre de l'Institut national ;
- Gallois, homme de lettres, associé de l'Institut national ;
- Le Bureau central ;
- Le ministre François de Neufchateau ;

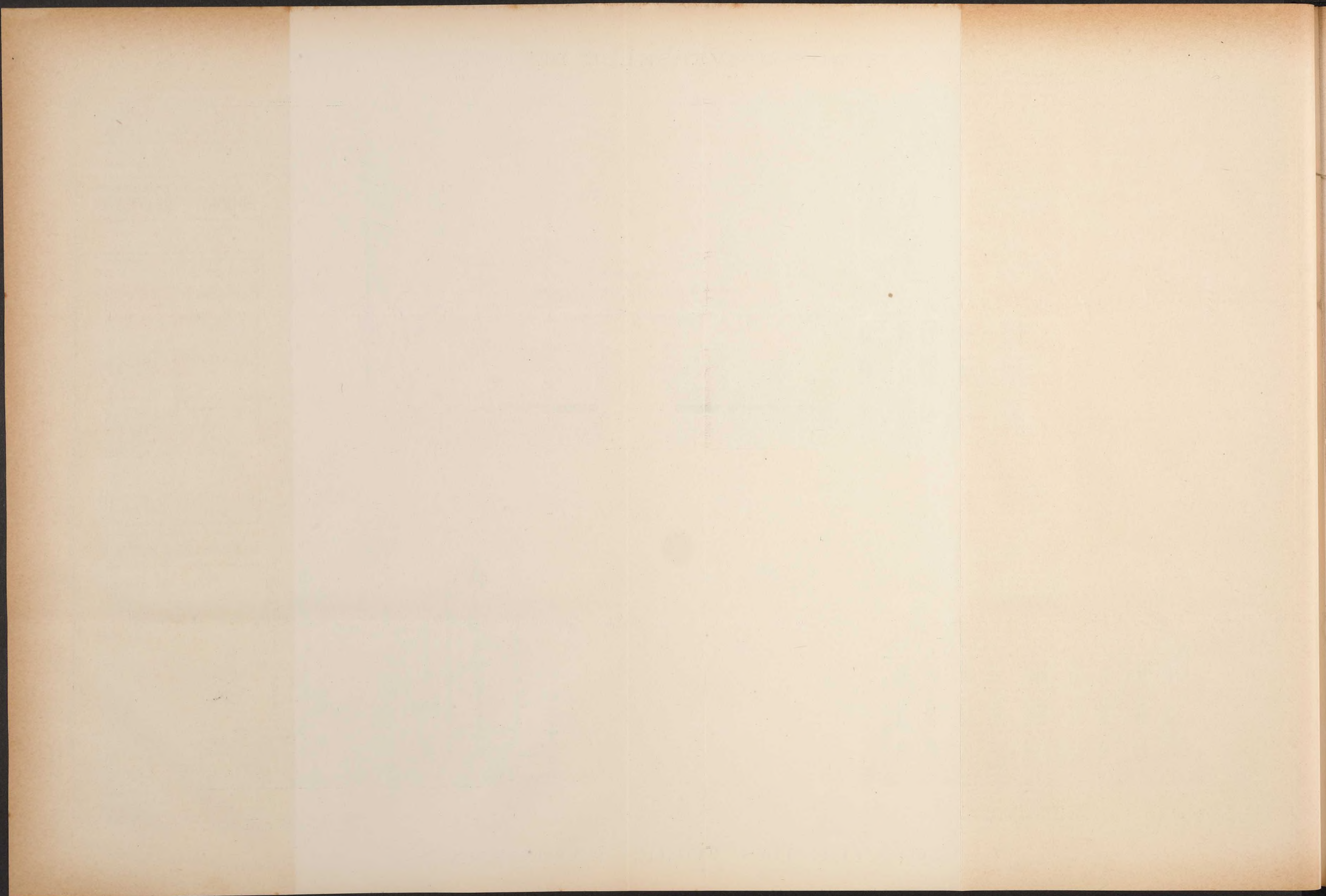
EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889



SUPPLÉMENT AU Bulletin officiel du 26 JANVIER 1889.

LE THÉÂTRE DES FOLIES-PARISIENNES

BIB.
C.A.M.



Un peloton d'infanterie fermait la marche, à laquelle on avait voulu imprimer un grand caractère de gravité et de simplicité.

L'exposition comprenait un espace de vingt-trois mètres carrés. Le ministre et son cortège firent le tour de cette enceinte; puis, François de Neufchâteau se plaça sur le tertre du Champ de Mars et s'étant découvert, prononça le discours suivant :

Citoyens,

Ils ne sont plus ces temps malheureux, où l'industrie enchaînée osait à peine produire le fruit de ses méditations et de ses recherches; où des règlements désastreux, des corporations privilégiées, des entraves fiscales, étouffaient les germes précieux du génie; où les arts devenus en même temps les instruments et les victimes du despotisme, lui aidaient à appesantir son joug sur tous les citoyens, et ne parvenaient au succès que par la flatterie, la corruption et les humiliations d'une honteuse servitude.

Le flambeau de la liberté a lui, la République s'est assise sur des bases inébranlables; aussitôt l'industrie s'est élevée d'un vol rapide, et la France a été couverte des résultats de ses efforts. Les agitations politiques inséparables des circonstances, des guerres intérieures et extérieures, tels que les annales du monde n'en offrent point d'exemples, des fléaux et des obstacles de tous les genres, se sont en vain opposés à ses progrès; elle a triomphé des factions, des circonstances de la guerre; elle a vaincu tous les obstacles, et le feu sacré de l'émulation a constamment agrandi la sphère de son activité.

O vous, qui douteriez encore des avantages inestimables d'un gouvernement libre, fondé sur la vertu et l'industrie, parcourez tous les départements qui s'honorent d'appartenir à la grande nation; comparez les produits de leur agriculture avec ceux qu'ils donnaient sous l'influence du despotisme; comptez les ateliers nombreux qui se sont élevés du sein des orages, et même sans espoir apparent de succès, et dites-nous ensuite si la richesse du peuple n'est pas une conséquence nécessaire de la liberté; dites-nous, si vous le pouvez, quelles seront les bornes de l'industrie française, lorsqu'elle pourra se livrer à toute son énergie, lorsque les canaux du commerce seront ouverts, lorsqu'elle se verra ombragée par l'olivier de la paix.

La Paix! ce mot chéri retentit dans tous les cœurs; mais, si le gouvernement ne néglige aucun moyen de vous la procurer; en conciliant la gloire de la nation et les intérêts de l'humanité; s'il est convaincu que la prospérité de la République doit avoir pour base l'agriculture, les manufactures et le commerce, il vous appartient peut-être plus qu'à lui, artistes républicains, de hâter le moment où vous pourrez jouir de ses bienfaits.

Parmi les nations policées, les arts seuls peuvent consolider la victoire et assurer la paix. Les ennemis les plus acharnés de la République, vaincus et humiliés par la valeur de nos frères d'armes, se consolent quelquefois en se repaissant de la folle espérance de faire triompher leur industrie; c'est à vous de détruire ce prestige, par l'efficacité de vos efforts; c'est à vous de leur montrer que rien n'est impossible à des hommes libres et éclairés; c'est à vous d'égaliser et de surpasser vos rivaux, et vous en avez les moyens. La nature, aussi libérale pour le pays que vous habitez, qu'elle paraît avare pour la plupart de ceux qui vous envient, est secondée encore par la forme de votre Constitution et par les lumières multipliées qui vous environnent.

Il manquait peut-être un point central à votre émulation; l'industrie, en dispersant ses produits sur la surface de la République, ne mettait pas les artistes à portée d'établir des comparaisons qui sont toujours, dans les arts, une source de perfectionnement; d'ailleurs le gouvernement lui-même pouvait craindre de laisser dans une obscurité décourageante les talents distingués qui honorent les départements les plus éloignés du lieu de sa résidence.

C'est pour procurer aux artistes le spectacle nouveau de toutes les industries réunies, c'est pour établir entre eux une émulation bienfaisante, c'est pour remplir l'un de ses devoirs les plus sacrés, pour apprendre à tous les citoyens que la prospérité nationale est inséparable de celle des arts et manufactures, que le gouvernement a approuvé la réunion touchante à l'inauguration de laquelle il m'a chargé de présider aujourd'hui, et qu'il en a fixé l'époque à celle de la fondation de la République.

Ce spectacle, en effet, est bien vraiment républicain; il ne ressemble point à ces pompes frivoles dont il ne reste rien d'utile.

Les artistes auront enfin une occasion éclatante de se faire connaître, et l'homme de mérite ne courra plus les risques de mourir ignoré, après quarante ans de travaux.

Tous les citoyens vont s'instruire et jouir à la fois, en venant contempler ici l'exposition annuelle des fruits de l'industrie française.

Les savants, les hommes de lettres viendront étudier eux-mêmes les progrès de nos arts; ils auront enfin une base pour asseoir la technologie ou la théorie instructive des arts et des métiers.

Cette science était presque entièrement ignorée, quand l'encyclopédie en traça la première ébauche. Ce sont des écrivains français qui ont jeté les fondements de cette étude intéressante.

Il est réservé à la France d'en réunir tout le système et d'en faire un objet d'enseignement public: peu de connaissances humaines sont plus dignes de cet honneur.

En effet, la technologie ouvre à l'esprit un champ bien vaste. L'économie rurale, la minéralogie pratique, tirent du sein de la nature des matières premières que les arts et métiers savent approprier à l'usage des hommes et aux divers besoins de la société. Ces besoins sont la nourriture, le vêtement, le logement; mais les arts ne s'en tiennent pas à ce qui pourrait être strictement nécessaire pour y pourvoir à la rigueur. S'ils s'étaient bornés là, la vie humaine aurait été bien triste et bien sauvage. Pour mieux répondre à nos desirs, et pour nous rendre heureux par nos propres besoins, les arts étendent leur carrière, ils embellissent leurs produits; ils mettent tour à tour à contribution les trois règnes de la nature et les quatre parties du monde. Ils joignent l'élégance à la commodité; et nos jouissances varient, et nos goûts sont flattés, en même temps que nos besoins se trouvent satisfaits.

Ces arts, que l'idiome de l'ancien régime avait cru avilir en les nommant arts mécaniques, ces arts abandonnés longtemps à l'instinct et à la routine, sont pourtant susceptibles d'une étude profonde et d'un progrès illimité. Bacon regardait leur histoire comme une branche principale de la philosophie. Diderot souhaitait qu'ils eussent leur académie; mais que le despotisme était loin d'exaucer son vœu! qu'il était loin de le comprendre! Il n'envisageait dans les arts que des esclaves d'un vain luxe et non des instruments de bonheur social. Aussi, la plupart de ces arts sont restés dans l'enfance, parce qu'on les a méprisés. Cependant l'industrie est fille de l'invention et sœur du génie et du goût. Si la main exécute, l'imagination invente et la raison perfectionne. Les arts les plus communs,

les plus simples en apparence, s'éclairent au foyer de la lumière des sciences; et les mathématiques, la physique, la chimie, le dessin appliqué aux arts et métiers, doivent guider leurs procédés, améliorer leurs machines, simplifier leurs formes, et doubler leurs succès en diminuant leur main-d'œuvre.

(A suivre.)

Ernest Maindron.

CHAMPAGNE RUINART PÈRE & FILS, Reims

MILINAIRE FRÈRES, Constructeurs
(Voir aux annonces)

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

AVIS AUX EXPOSANTS

La Société Générale des Téléphones

a été autorisée par la
Direction générale des Postes et Télégraphes
à consentir des

ABONNEMENTS AU PRIX SPÉCIAL
de 300 francs

Pour l'Installation dans l'Enceinte du Champ de Mars
POUR LA DURÉE DE L'EXPOSITION
DE POSTES TÉLÉPHONIQUES
reliés au réseau de Paris

Le Service téléphonique de l'Exposition fonctionnera
à partir du 1^{er} Mai 1889

Les demandes d'abonnement au Réseau téléphonique de l'Exposition, relié au Réseau de Paris, doivent, dès à présent, être adressées au **Directeur**

de la Société Générale des Téléphones
41, rue Caumartin, PARIS

Champagne Ch. Farre, Reims

Revue Financière

La tenue de notre marché n'a pas cessé d'être satisfaisante et les transactions ont fait preuve de plus d'activité que précédemment.

C'est encore une fois à la bonne fermeté qui règne sur les principales places du continent, que l'on doit, en grande partie, l'excellente attitude de notre propre marché. De Vienne et de Berlin, les avis financiers ont été favorables, si ce n'est dans la première journée de la semaine où leurs cotes nous ont été adressées un peu moins soutenues; de Francfort, la note dominante a été la fermeté pendant toute cette période hebdomadaire. Quant au Stock-Exchange, ses tendances sont restées les mêmes, c'est-à-dire fort bonnes.

Nous allons donc aborder la liquidation de fin de mois dans d'excellentes conditions. Les acheteurs resteront vraisemblablement maîtres de la situation, d'autant plus qu'il n'y a pas à appréhender un affaïssissement de la cote par le fait de grosses réalisations au moment des règlements de comptes. Les engagements importants ont été déjà liquidés. Cette habitude que prennent maintenant les spéculateurs qui ont quelque envergure de se se dégager en partie avant le dernier jour du mois, est chose appréciable pour la solidité de notre marché. Les ventes, en se produisant peu à peu, n'amènent aucun à-coup dans les mouvements journaliers, et les cours peuvent dès lors se maintenir beaucoup plus facilement.

L'argent est toujours abondant; les quelques appels qui ont été faits dernièrement au crédit public n'ont certes pas eu pour résultat d'amoin-drir les disponibilités, d'autant plus que ces der-nières ont pu s'accroître des loyers et des coupons de janvier. Il est donc probable que pour cette fin du mois, les reports ne seront pas trop élevés

X

Voici comment s'inscrivent nos rentes à terme et au comptant :

A terme, le 3 0/0 est à 83 05; le 3 0/0 amortis-sable fait 86 90, et le 4 1/2 0/0 se traite à 104 82.

Au comptant, nous avons relevé : le 3 0/0 à 83; le 3 0/0 amortissable à 87, et le 4 1/2 0/0 à 104 77.

Peu ou pas d'affaires en primes pour la fin du mois, comme en primes pour fin prochain. Mais les écarts avec lesquels s'échangent les unes et les autres sont peu tendus.

Les Consolidés anglais ont témoigné cette semaine encore, de fort bonnes dispositions; nous les re-trouvons à 98 15/16.

Le 4 0/0 hongrois s'échange à 85 20.

Le 5 0/0 italien fait 95 57.

L'Egypte unifiée est fermement tenue à 426 25.

Le Turc cote 15 40.

L'Extérieure espagnole est à 73.

Le 4 0/0 autrichien se traite à 94.

On négocie l'Emprunt russe 1880 à 88 48; l'em-prunt 1884 à 102 10, et le nouvel Emprunt 1889 à 89 25.

X

Le marché des valeurs de crédit n'a pas laissé à désirer tant au point de vue d'activité dans les échanges qu'au point de vue de la bonne tenue des prix.

Nous ne voyons que l'action de la Banque de France sans progrès à 3680, depuis l'abaissement du taux de l'escompte.

Le Crédit Foncier de France est soutenu à 1347,50.

Le marché des obligations foncières et commu-nales a conservé sa fermeté habituelle. De même que celui des obligations des chemins de fer et de la ville de Paris, il reste soustrait aux variations brusques des valeurs auxquelles touche la spécula-tion. Les capitaux de placement trouvent à s'y employer de la manière la plus sûre; ils re-cherchent moins les valeurs mouvementées que les valeurs stables. Avec ces dernières, ils savent que les cours auxquels ils opèrent ont une large assiette, tandis qu'avec les autres, ils ne sont pas toujours assurés de voir le prix d'achat se main-tenir et de pouvoir réaliser sans perte.

Rappelons que, sur les obligations à lots du Cré-dit Foncier, l'amortissement fonctionne en même temps que les tirages de lots, d'où il résulte que le nombre des numéros participant aux tirages varie sans cesse en décroissant, ce qui ajoute sans cesse à la valeur des chances de lots, car le nombre et l'importance des lots sont toujours les mêmes à chaque tirage.

Il y a là, pour les obligations du Crédit Fon-cier, une garantie certaine contre toute déprécia-tion ultérieure. Aussi les ayons-nous souvent con-seillées, même aux capitalistes qui n'ont que des placements temporaires à effectuer. Au lieu de

s'adresser aux caisses de dépôts, qui ne leur servent que de 1/2 0/0 à 1 0/0, 2 0/0 au plus, ils peuvent employer leurs disponibilités en obligations à lots; elles ne seront pas plus immobilisées là qu'ailleurs, car la stabilité des cours et leurs ten-dances à s'améliorer constamment leur permettra toujours de réaliser plutôt avec bénéfice qu'avec perte.

Les Bons à lots se négocient sur les cours de 107, les Bons algériens sur les cours de 98.

On demande le Bon de la Presse à 20 fr. 25. Ces petites valeurs offrent un attrait réel; outre les lots, il y a une forte majoration du capital au rem-boursement.

Le Comptoir d'Escompte soutient bien ses cours à 1075.

Le Crédit Lyonnais est ferme à 635.

La Banque Parisienne se traite à 425.

La Banque de Paris se négocie sur le cours de 908 75.

La Banque d'Escompte s'échange à 533 fr. 75.

On traite à 537 50 la Banque Ottomane.

Le Panama reste à 116 25 après 121 25.

Le Suez est bien tenu à 2222 50.

Le Gérant : GUSTAVE SIMON.

IMPRIMERIE DE L'EXPOSITION

G. ROBERT

16. Avenue de la Bourdonnais, Champ de Mars.

Imprimé sur les Machines MARINONI

Caractères de la Fonderie Warnery frères.

SUSPENSOIR MILLERET élastique
sans sous-cuisse, 2^e 50. - Exiger le cachet de l'inventeur
BANDAGES invisibles. **BAS** pour varices 8 f.
MILLERET, LE GONIDEZ, 49, Rue J.-J. Rousseau, PARIS

Agent en Angleterre pour les Publications officielles

SEYMOUR WADE

AGENT GÉNÉRAL

Pour le Catalogue général Officiel

ET

LE BULLETIN OFFICIEL DE L'EXPOSITION

Blomfield-House London-Wall

LONDON E. C.



BICYCLES * TRICYCLES

La plus importante Manufacture Française

CLÉMENT & C^{ie}

Brevetés s. g. d. g.

20, Rue Brunel, PARIS

MODÈLES FOURNIS AU

MINISTÈRE DE LA GUERRE
Prospectus franco. Catalogue illustré : 45 centimes timbres-poste

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

SIÈGE SOCIAL : 6, rue Auber, Paris

BUREAUX SPÉCIAUX : Passagers de Cabine, 12, boulevard des Capucines
FRET : 108, faubourg Saint-Denis

AGENCES PRINCIPALES

au Havre, à Saint-Nazaire, à Bordeaux,
à Marseille, à New-York, etc., etc.

Ligne rapide de Paris-Havre à New-York
en 8 jours

Par les paquebots neufs

La Champagne, la Bretagne, la Bourgogne,
la Gascogne, la Normandie

Départs du Havre et de New-York
tous les samedis

Lignes des Antilles

De Saint-Nazaire les 10 et 21, du Havre les 7 et 22, de
Bordeaux les 11 et 26 et de Marseille le 4 de chaque mois

Pour la Guadeloupe, la Martinique, Sainte-
Lucie, Trinidad, les Guyanes, le Venezuela,
la Colombie, le Centre Amérique, le Sud et le
Nord Pacifique, Saint-Thomas, Porto-Rico,
Haïti, Cuba et le Mexique.

Lignes de la Méditerranée

Paris à 48 heures d'Alger

Service quotidien entre la France et Alger, en
correspondance avec les trains rapides et express
des Compagnies Paris-Lyon-Méditerranée et
Paris-Orléans.

Départs de Marseille : Tous les jours pour
l'Algérie, la Tunisie, l'Espagne, le Maroc, la
Corse, l'Italie, Malte et Tripoli.

Voyages circulaires dans la Méditerranée
à prix réduits

Envoi franco des livrets, cartes et indications
détaillées.

Adresser les demandes : 6, rue Auber, PARIS.

CUIRS D'ART EN RELIEF POUR SIÈGES ET TENTURES

REPRODUCTION

des Cuir des XV^{me} et XVI^{me} Siècles

Maison CARON

G. PIQUE, Succ^r

97, Faubourg Saint-Antoine, PARIS

Ordres et Correspondances à la Fabrique : 8, Rue du Colonel Oudot

PRINCIPAUX FABRICANTS ET EXPOSANTS RECOMMANDÉS

E. PINÉDO [nc] C. **** Ex-
posant, classe 25. —
40, boulevard du Temple. Bronzes
d'art et d'ameublement. Fabrica-
tion artistique.

FABRIQUE DE BRONZES

Composition artistique. — COUPIER
FILS et DROUARD, 100, rue Amelot.
— Objets d'art. Editions d'Œuvres
du Salon. Grand choix de garnitures
modernes et Louis XVI. Exposant
classe 25, groupe n° 3.

GRAINES ET PLANTES

Maison LOISE-CHAUVIÈRE, fondée
en 1845, Dupanloup et C^{ie} succés-
seurs, 14, quai de la Mégisserie,
Paris. (Exposants).

B. JACOB Tapis Linoleum et
toiles cirées, la plus
riche collection de dessins, spécia-
lité de nappes de famille. 19, rue
Turbigo, Paris.

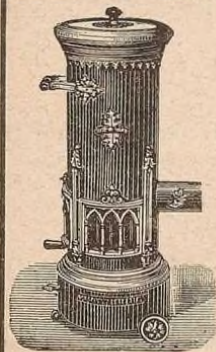
AUX EXPOSANTS Paris

1889,
A. CHEVALIÉ et FILS, représentants,
Maison fondée en 1867. 3^{me} Expo-
sition universelle à Paris, Avenue
de la Grande-Armée, 72, Paris.



ALA MAISON de CONFIANCE, Horlogerie
fr. A. BARTHELEMY, à Besançon
Rem^{te} Argent, cur. arg. 8 rubis pour Hommes
Rem^{te} Or ou Dames. Garantis. Montres dep. 5 fr.
Remontoirs Or simili, indéfranchissables
gar. p^r Hommes et Dames. Env. c. mand. - poste Catalogue fr.

SÉCURITÉ, ÉLÉGANCE, ÉCONOMIE LE FLAMBOYANT



Breveté en France et à l'Étranger
Dipl. d'honneur 1888

SEUL POËLE

POSSÉDANT

UNE CLÉ DE SÉCURITÉ

ET BRULANT

Charbon — Anthracite
et Coke n° 1

Téléphone n° 6121

ROSSIGNOL

70, Rue de Bondy (Porte St-Martin) PARIS

Le prix de ce Poêle nickelé est de 100 francs

MAISON DE VENTE :

17, Boulevard Montmartre

GRANDE BRASSERIE DREHER

2, Boulevard Bonne-Nouvelle — 1, Rue Saint-Denis

KUHN directeur

EXPOSITION UNIVERSELLE
DE 1889

J. FROPO

Représentation Commerciale

RÉCEPTION DES MARCHANDISES, ETC.

COMMISSION

8, Rue Halévy, 8 (Opéra)



Veilleuses Françaises

FABRIQUE à la GARE

JEUNET Fils, Suc^r

Toutes nos boîtes portent en timbre sec
JEUNET, inventeur

Demandez nos veilles
chez tous les
commissionnaires, épi-
ciers, quincailliers.

Raffinerie et Trituration de Soufre

MANUFACTURE DE MÈCHES SOUFFRÉES

L. CHAMBON Fils

Rue de la Loubière, 74, MARSEILLE

MAISON MÉDAILLÉE



**FLANELLE VÉGÉTALE
"PIN"**

Très recommandée pour les Chasseurs et
les Personnes rhumatisantes.

P. LOTTE CHEMISIER
7, rue du Havre, PARIS

CHAMPAGNE ST-MARCEAUX, REIMS

DÉPÔTS : Paris — 16, Rue de la Paix.
Bruxelles — 66, Rue de Brabant

ÉCLAIRAGE SUPÉRIEUR
Huile à brûler

Brevetée s. g. d. g.

Exposition universelle d'Anvers 1885, Médaille d'Or

G^{VE} DELETTREZ

7 & 9, rue Gide, Levallois-Perret (Seine)

Dépôt, 28, rue de Provence, à Paris

Huiles à brûler pures. — Économie 15 0/0
sur la consommation.

Livraison pour Paris, franco à domicile, 1 fr. 50 le kilog.
Livraison pour province, mis en gare de Paris, 1 fr. 05 le
kilog, contre remboursement.

HOTEL LAFOND 14, rue de la Trémoille (av.
de l'Alma), à l'entrée de
l'Exposition. Maison de famille. Ascenseur. Calo-
rifère. Table excellente. Appartements très confort-
ables pour MM. les Commissaires et Exposants.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

L. S^{TE} COLOMBE

51, rue de la Chaussée d'Antin

Bureau technique, 13, Avenue de la Bourdonnais
PARIS

Représentation, Installations
ARCHITECTURE, PLANS ET DEVIS

DIORAMA DE JÉRUSALEM

A l'angle de la Rue Lamarek et de la Rue de la Barre, sur la Butte Montmartre
(près de l'Eglise votive du Sacré-Cœur)

JÉRUSALEM ET SES ENVIRONS
pendant le Pèlerinage français au Mont de l'Ascension de 1886
ILLUSION COMPLÈTE DE LA NATURE

Toutes les rues, rampes ou escaliers, aboutissant à l'église votive du
Sacré-Cœur, conduisent à la rue de la Barre.

Accès direct pour les voitures : 1° par les rues Clignancourt, Muller,
St-Marie et de la Barre ; 2° par les rues Lepic, Constance, de Maître,
Caulaincourt et Lamarek.

Prix d'entrée : 1 franc. — Dimanches, Jours et Fêtes : 50 centimes.

PHILIPPART FRÈRES

181, Rue de la Pompe, 181

PARIS-PASSY

PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE

DES

ACCUMULATEURS

E. P. S.

FAURE-SELLON-VOLCKMAR

Fournisseurs des Ministères de la Guerre, de l'Agriculture et du Commerce,
du Théâtre National de l'Opéra et des Théâtres de Paris,
de Lyon et de Montpellier, des Usines, Grandes Administrations, etc.

DIPLOMES D'HONNEUR

Fisheries..... 1883 — Indes et Colonies..... 1886

MÉDAILLES D'OR

EXPOSITION INTERNATIONALE DES INVENTIONS

Londres..... 1885 — Paris..... 1887

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

Une importante Brasserie étran-
gère non allemande, dont la bière est très
appréciée dans tous les pays d'Outre-Mer et
dont la qualité et la pureté sont absolument
garanties, fait connaître aux propriétaires
de cafés ou restaurants qui s'établiront sur
les terrains de l'Exposition universelle de 1889,
qu'elle peut leur offrir la bière en bouteilles
à des conditions tout à fait exceptionnelles,
qui en constitueraient un équivalent à la ré-
clame faite par leur vente aux visiteurs.

S'adresser pour les renseignements :

à M. F. WILLE, 67, rue de Chabrol, Paris

A. GOELZER

Membre du Jury des Récompenses

aux Expositions internationales

182, Rue Lafayette, 182

PARIS

BRONZES & APPAREILS

D'ÉCLAIRAGE

GAZ - BOUGIES - ÉLECTRICITÉ

PLOMBERIE ET CANALISATION

POUR LE GAZ ET LES EAUX

INSTALLATION

DE SALLES DE BAINS

ET D'HYDROTHERAPIE

LAVABOS

PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS

CACAO VAN HOUTEN

PUR ET SOLUBLE EN POUDRE.

Diplômes à toutes les Expositions. — Attestations des Autorités Médicales de tous les pays.

Le **CACAO VAN HOUTEN** universellement réputé, est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant, réconfortant, et en même temps sain, digestif et délicat.

Un demi-kilogramme suffit pour 100 TASSES de Chocolat.

Le **CACAO VAN HOUTEN** se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, et se trouve dans toutes les Pharmacies, Drogueries et les bonnes Epicerie et Confiseries.

Breveté en 1828 comme inventeur du „Cacao en poudre” par octroi royal du Gouvernement Hollandais.

C. J. VAN HOUTEN & ZOON, à Weesp (Hollande).**MILINAIRE FRÈRES, CONSTRUCTEURS**

Brevetés en France et à l'Étranger
Trois diplômes d'honneur
Médailles d'Or à toutes les Expositions
INSTALLATION D'ÉCURIES ET D'ÉTABLES

Écuries tout en fer évitant les maladies contagieuses par la facilité du nettoyage impossible à obtenir avec le bois à cause des joints qu'on ne peut éviter. Catalogue illustré avec prix-courants, d'Écuries ou de Serrurerie 45 centimes l'un, en timbres poste.

TABLEAUX-RECLAME

DORÉS NACRE INALTÉRABLES

LOQUET, brev. s. g. d. g. — 131, rue de Vaugirard, PARIS
Dorure sous verre. — Enseignes spéciales. — Transparents et Gravure. — Affiches sur toile.

Paris 1887, Médaille d'argent. — Havre 1887, Médaille de Bronze

BLANZY, POURCE & C^{ie}
BOULOGNE-SUR-MER — Dépôt à Paris
La plus importante fabrique du monde
PLUMES MÉTALLIQUES, — PORTE-PLUMES
PROTÈGE-POINTE ET PORTE-MINES EN TOUS GENRES
CANIF MAGIQUE
Breveté S. G. D. G.
Chez tous les principaux papetiers

ANTI-CORSET TALISMAN (Sur Mesure)
3 MÉDAILLES. — 48, Boulevard Haussmann, Paris
Seule Maison où l'on puisse essayer sans commander.

PLUME HUMBOLDT de J. ALEXANDRE
Elger Portrait-Canon

POELE HYDRAULIQUE VIVILLE
MOBILE, à FEU CONTINU
Seul exempt d'Asphyxie
par sa fermeture hydraulique
HYGIÈNE — SÉCURITÉ
Premières récompenses aux Expositions
PRIX : 85 FRANCS
ENVOI FRANCO DE L'ALBUE
BUREAUX ET MAGASINS DE VENTE :
Paris, 24, Avenue de l'Opéra, Paris.

CHAMPAGNE EUGÈNE CLICQUOT, REIMS**INSTALLATION COMPLÈTE D'IMPRIMERIES****WARNERY FRÈRES**

FONDEURS DE CARACTÈRES TYPOGRAPHIQUES ET DE BLANCS

PARIS — 8, Rue Humoldt, 8 — PARIS

Spécialité de Caractères pour Journaux et Labeurs en Matière résistante

CARACTÈRES DE TITRES
INITIALES
PONCTUATIONS SUR TOUS LES CORPS
FANTAISIES DIVERSES
NOUVELLE SÉRIE D'ELZÉVIR

Envoi de Devis
et SpécimensPrompte
exécution des
mémoires.

BLANCS DIVERS
INTERLIGNES, GARNITURES, LINGOTS
FILETS CUIVRE ET MATIÈRE
MATÉRIEL D'IMPRIMERIE
MACHINES NEUVES ET D'OCCASION

CARACTÈRES TYPE ANGLAIS FONDUS HAUTEUR AMÉRICAINE PRÊTS À EXPÉDIER

Nos Magasins, abondamment pourvus de Caractères et de Blancs, nous permettent d'expédier dans les 24 heures les Commandes les plus importantes.

Adresse télégraphique : Warnery Frères, Paris.

Délicieux apéritif Algérien

Supérieur à tous les Bitters connus

Tonique Hygiénique

AMER

PREMIÈRES MÉDAILLES A TOUTES LES EXPOSITIONS

Croix de la Légion d'Honneur

l'Exposition universelle de Paris 1878.

PICONEntrepôts pour la France et l'Exp^{on} : PARIS, MARSEILLE, ROUEN et BORDEAUX.**Cassis-Rouvière****DIJON**

Succursale à PARIS
7, rue Châteaudun
MÉDAILLES D'OR A AMSTERDAM 1883
20 Diplômes
aux Expositions Universelles.

FRANÇOIS COIGNET & C^{ie}
21 RUE DE ROME PARIS
USINE A ASNIÈRES (SEINE)

PIERRES EN BETONS AGGLOMERES COIGNET
CARRÉLAGES STRIÉS ET DITS MOSAIQUES
MOSAIQUES COIGNET
Incrustations de granits et de marbres
MOSAIQUES VENITIENNES ET ROMAINES

GELLÉE FRÈRES
GAINIERS

11 bis, rue Barbette, 11 bis

Spécialité d'Étalages pour expositions.
Garnitures de vitrines en velours, peluche, satin, drap, feutre, etc., etc.
Téléphone.

BLÉTRY FRÈRES

Ingénieurs-Conseils

en propriété Artistique, Industrielle et Commerciale

BREVETS D'INVENTION, Dessins, Modèles et Marques de Fabrique en France et à l'Étranger

OFFICE FONDÉ EN 1866

REPRÉSENTATION A L'EXPOSITION — Dessins industriels, Etudes techniques, Constructions, Installations, Agriculture, Mécanique, Hydraulique, Chimie, Electricité

PUBLICATIONS : { Manuel de l'Inventeur, Lois Françaises et Étrangères, 4^e édition : 1 franc.
Manuel formulaire des Ingénieurs (Souscription du Ministère des Travaux publics), 2^e édition.
PARIS. — 2, Boulevard de Strasbourg, 2. — PARIS



BULLETIN OFFICIEL

DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

PARIS ET DÉPARTEMENTS	
Un an.....	12 fr. — Six mois..... 7 fr.
ÉTRANGER (PAYS DE L'UNION POSTALE)	
Un an.....	20 fr. — Six mois..... 11 fr.

Le « Bulletin Officiel » paraît le Samedi de chaque semaine

Annonces, la ligne.....	1 fr. — Réclames, la ligne..... 3 fr.
Faits divers, la ligne.....	5 fr.

Les Annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, et à Bruxelles, chez MM. GRÉSJEAN ET C^{ie}, 104, boulevard Anspach, — à Londres, chez M. SEYMOUR WADE, Blomfield House, London Wall.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION : **Champ de Mars (16, Avenue de La Bourdonnais)**

Les abonnements sont reçus gratuitement dans tous les bureaux de poste de France et des pays étrangers qui font partie de l'Union Postale.

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE :

La participation étrangère à l'Exposition.
Rapport de M. Guichard.
Nouvelles de l'Exposition.
L'Étranger à l'Exposition.
Les exposants ouvriers.
La Visite du Conseil municipal de Paris.
Causerie.
Les Théâtres.
Revue financière.
Annonces et Réclames.

PARTIE NON OFFICIELLE

LA PARTICIPATION ÉTRANGÈRE A L'EXPOSITION

En même temps que M. Alphand remettait au ministre du commerce et de l'industrie son rapport sur l'état des travaux du Champ de Mars, dans une pièce identique, M. Berger faisait part à M. Pierre Legrand des opérations effectuées en 1888 dans le service de l'Exposition.

L'un des passages les plus intéressants de ce rapport établit en quelles mesures les pays étrangers participeront à l'Exposition.

Dès maintenant, dit en substance ce rapport, les emplacements réservés aux différentes nations exposantes sont nettement déterminés et l'on peut compter que la section étrangère présentera, par sa variété et ses développements, le plus grand attrait.

Les divers comités de cette section se partagent en comités officiels et privés, l'initiative particulière s'étant presque partout substituée à l'action gouvernementale dans les pays où celle-ci faisait défaut. Voici la liste définitive, clôturée au 31 décembre dernier, de ces comités. L'Europe en compte quinze, qui sont :

Grande-Bretagne (comité privé), pas de subvention, mais capital de garantie réuni par les exposants.....	1.500.000 fr.
Belgique (comité privé) subvention du gouvernement.....	600.000 fr.
Espagne (comité privé), subvention du gouvernement.....	500.000 fr.
Suisse (comité officiel), subvention du gouvernement.....	450.000 fr.
Roumanie (comité privé), subvention du gouvernement.....	200.000 fr.
Norvège (comité officiel), subvention du gouvernement.....	140.000 fr.
Danemark (comité privé), subvention du gouvernement.....	140.000 fr.
Portugal (comité privé), subvention du gouvernement.....	137.000 fr.

Viennent ensuite la Grèce et la Serbie, dont les comités émanent de l'initiative officielle et dont les gouvernements n'ont pas déterminé encore la subvention, ainsi que le Luxembourg, dont la participation est privée et qui se trouve dans le même cas.

La Russie, l'Italie, l'Autriche-Hongrie et les Pays-Bas, également participants sur initiative privée, n'ont pas reçu de subvention de leur gouvernement; c'est un capital de garantie réuni, comme pour la Grande-Bretagne, par les exposants, qui assure les dépenses nécessaires.

Les seuls pays européens qui ne seront pas représentés, sont : l'Allemagne, la Suède, la Turquie et le Monténégro. Pour l'Amérique, les résultats sont aussi satisfaisants. Les Etats-Unis ont reçu de leur gouvernement une subvention de 1.200.000 francs. Le Mexique, dont la participation est officielle, est aussi considérablement subventionné. Enfin, tous les gouvernements de l'Amérique du Sud ont voulu avoir leur palais ou leur pavillon dans le Champ de Mars, et ils ont accordé à leurs comités des sommes importantes.

Trois participations officielles nous viennent d'Asie. Celle du Japon, qui est subventionné de 500.000 francs, et celles de Siam et de la Perse, dont les subventions ne sont pas déterminées encore.

La Chine, officiellement du moins, a cru devoir s'abstenir; mais tout récemment un certain nombre de négociants chinois ont fait demander, par l'intermédiaire de la légation de Chine à Paris, un emplacement où ils pourront exhiber les produits de leur indus-

trie et de leur commerce. L'heure était tardive; pourtant un emplacement assez vaste a pu être accordé. Aussi aurons-nous dans le Champ de Mars, parmi les nombreuses constructions légères édifiées dans les jardins, le pavillon chinois.

Enfin l'Afrique sera représentée, non seulement par nos colonies, mais encore par l'Égypte, qui doit à l'initiative privée un fonds de garantie de 120.000 fr.; par le Maroc et par le Transvaal, dont la participation est officielle, mais dont les subventions ne sont pas déterminées.

M. Guichard, membre du Conseil municipal, vient de présenter au Conseil, au nom de la Commission de l'Exposition universelle de 1889, — composée de : MM. Guichard, président; Rouzé, Alphonse Humbert, vice-présidents; Lyon-Alemand, secrétaire; Maurice Binder, de Bouteiller, Cusset, Dumay, Jacques, Joffrin, Arsène Lopin, Mayer, Muzet, Rouselle, Paul Viguié, — un très remarquable rapport qui résume la situation de l'Exposition au début de l'année 1889.

Nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs ce travail du plus haut intérêt :

CONSEIL MUNICIPAL

RAPPORT

Messieurs,

Sur la proposition de votre Commission spéciale de l'Exposition universelle de 1889, vous avez délibéré, le 21 mars 1886, qu'une somme de 8 millions serait allouée par la ville de Paris au ministère du commerce et de l'industrie à titre de subvention à l'Exposition.

A la suite de cette délibération, le Parlement a voté une loi, promulguée le 6 juillet 1886, approuvant la convention passée entre l'Etat, la ville de Paris et l'Association de garantie, et arrêtant le budget des dépenses de l'Exposition à la somme totale de 43 millions. La participation de la Ville étant de 8 millions, celle de l'Etat était fixée à 17 millions et celle de l'Association de garantie à 18 millions.

Après la souscription du capital de garantie, qui a dépassé le chiffre de 22 millions, un décret du 14 octobre 1886 institua auprès du ministère du commerce et de l'industrie

une commission de contrôle et de finances composée de membres représentant l'Etat, la ville de Paris et l'Association de garantie dans la proportion des contributions respectives des trois parties contractantes. C'est ainsi que le Conseil municipal de Paris est représenté dans cette commission par huit de ses membres.

L'organisation des services de l'Exposition avait été réglée par un décret du 28 juillet précédent et notre éminent directeur des Travaux de Paris, M. Alphand, avait été nommé directeur général des travaux de l'Exposition. Le même décret nommait M. Berger directeur général de l'exploitation, et M. Grison, directeur général des finances.

Dès le mois d'août 1886 commençaient les études des travaux, et bientôt après, les premiers ouvrages préparatoires, tels que ceux exécutés par M. Lion pour le nivellement général du Champ de Mars et la création du réseau d'égouts. A l'heure actuelle, grâce à la vigoureuse impulsion que M. Alphand a su donner aux travaux, grâce aussi au dévouement de ses collaborateurs, le gros œuvre de l'Exposition est terminé, les décorations extérieures très avancées et les installations des exposants commencent déjà sur un grand nombre de points. Aussi, nous paraît-il intéressant de saisir ce moment pour donner au Conseil municipal un aperçu aussi succinct que possible de l'ensemble du travail gigantesque si rapidement et si sûrement mené à bien, et de lui faire connaître en même temps ce qui a été fait pour l'exposition particulière de la ville de Paris.

L'Exposition universelle de 1889 se divise en quatre parties principales comprenant : le Champ de Mars, le parc du Trocadéro, le quai d'Orsay et l'esplanade des Invalides. Elle couvrira une surface totale d'environ 70 hectares, supérieure de 20 hectares à l'Exposition de 1878.

CHAPITRE PREMIER

Champ de Mars.

Le Champ de Mars a été mis par le ministère de la guerre à la disposition du ministère du commerce, sous la condition que la ville de Paris affecterait le champ d'entraînement de Bagatelle aux exercices des troupes. Cette convention a fait l'objet de votre délibération en date du 13 décembre 1886.

C'est au Champ de Mars que se trouvent les grands palais d'exposition proprement dits : le Palais des Machines ; le Palais des Expositions diverses ; les Palais des Beaux-Arts et des Arts-libéraux ; enfin l'immense Tour de 300 mètres qui, dans vingt ans, doit devenir la propriété de la ville de Paris.

§ 1er. — Palais des Machines.

Le palais des Machines, dont l'idée première est due à M. Dutert, l'un des trois premiers lauréats du grand concours de l'Exposition, comprend : une grande nef centrale de 115 mètres de largeur sur 420 mètres de longueur, deux galeries latérales de 15 mètres de largeur, deux tribunes parallèles aux avenues de La Bourdonnais et de Suffren et un vestibule principal d'entrée.

Grande nef. — La construction métallique de la grande nef, commencée en avril 1888, suivant les projets de M. Dutert, architecte, et de M. Contamin, ingénieur en chef du Contrôle des constructions métalliques, a été suivie avec une régularité mathématique, le montage gagnant en rapidité au fur et à mesure que le nombre des fermes mises en place augmentait. Seules, les grandes fermes de tête ont demandé plus de temps à cause de la résistance spéciale qu'on a voulu leur donner. La grande nef se compose de 20 fermes de 115 mètres de portée dont 18 courantes sem-

blables et deux de tête doubles. Elles sont réunies les unes aux autres sous les combles au nombre de 40 par travée, et, dans la hauteur du palais, par des poutres formant balcon mi-partie plane, mi-partie à treillis et des arcades en fers et tôles du commerce.

Ce gigantesque ensemble, qui pèse 7 millions 784,519 kilog., a été terminé le 10 octobre 1888.

La couverture de la nef est en dalles de verre de Saint-Gobin ; les parties basses vers les chéneaux sont pleines et couvertes de décorations en relief et peintes. Les écussons des chefs-lieux de département, des principales villes de nos colonies et des capitales des pays étrangers y sont représentés. Les armes de la ville de Paris occupent le centre de la travée du milieu ; Marseille, Lyon, Lille, Bordeaux, occupent des points importants. Pour l'étranger, on relève les armes de Washington, Londres, Saint-Petersbourg, Vienne, Pékin, Rome, Copenhague, Téhéran, Mexico, La Haye, Athènes, Lisbonne, Bruxelles, To-Kio, Buenos-Ayres, Siam, Stockholm, Tanger, Rio de Janeiro, Le Caire, Belgrade, Bucharest, Luxembourg, etc., etc.

Les parties en relief ont été exécutées par M. Jules Martin, sculpteur, et les parties basses peintes par M. Jambon.

Pignons, bas-côtés et tribunes. — La construction des pignons qui ferment la grande nef, et les tribunes adossées, suivent une marche régulière, et dans quelques semaines la mise en œuvre des 1,200,000 kilogrammes de fer qui composent cette entreprise sera entièrement terminée.

Le pignon de l'avenue de Suffren sera décoré, au centre de la tribune, de vitraux représentant la bataille de Bouvines. Le pignon de l'avenue de La Bourdonnais, qui constitue la principale entrée du palais des Machines, sera flanqué de deux pylônes, en fer et à jour de 35 mètres de hauteur, renfermant l'un, l'escalier de service, l'autre un ascenseur électrique. Ces pylônes porteront en relief les armes et les attributs de la ville de Paris. L'archivolte sera décorée des armes des principaux pays participant à l'Exposition tels que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Belgique, la Suisse, la Russie, l'Autriche, l'Italie, le Japon, l'Espagne, le Brésil, le Mexique, les Pays-Bas, la Norvège, la République Argentine, la Grèce, le Maroc, l'Egypte, le Chili, etc., etc. Les verrières sont en cours d'exécution ; elle reposeront sur un arc plein en staff, orné d'un grand rinceau décoratif accompagné d'instruments de travail. Cette arcade décorative sera épaulée par deux groupes remarquables de sept mètres de haut, *la Vapeur et l'Electricité*, exécutés en plâtre par MM. Chapu et Barrias.

La construction métallique des bas-côtés, dont le poids est de 2,968,056 kilogrammes, est presque achevée et les couvreurs prennent possession des dernières travées. Ces bas-côtés ont un premier étage d'où l'on domine l'ensemble de la construction. Les parois verticales sont décorées de parties pleines composées de briques rouges et blanches d'un heureux effet ; les verrières sont en verre blanc et les bordures en verre émeraude ; les plafonds sont ornés de staff en relief.

Vestibule d'entrée. — Le vestibule principal de l'entrée intérieure correspondant au palais des Expositions diverses comprend un escalier double. La rampe de cet escalier est en fer forgé et bronze, véritable œuvre d'art, ne sera posée qu'au dernier moment, pour éviter tout dommage résultant de la manutention. Deux figures en bronze, exécutées par MM. Cordonnier et Barthélemy, orneront les départs de l'escalier ; elles porteront chacune un groupe de vingt lampes à incandescence.

Le vestibule est couvert par une coupole portant sur pendentifs. L'architecte du Palais y rappelle les principales forces productives de la France. C'est ainsi que le plafond sera décoré d'une verrière rappelant les principales productions de l'agriculture : le lin, le chanvre, le blé, le maïs, etc. ; les pendentifs peints représenteront les arts, les sciences, les lettres, le commerce. Le bas de la coupole sera orné de groupes d'enfants tenant des attributs des principaux corps d'état ; enfin, six fenêtres éclairant ce vestibule, seront décorées de figures allégoriques représentant l'orfèvrerie, l'ébénisterie, la verrerie, la céramique, etc.

La construction du palais des Machines coûtera la somme de 7,513,894 francs.

Les constructions métalliques présentent dans ce palais et dans l'ensemble de l'Exposition une importance telle, qu'elles doivent faire l'objet de considérations spéciales que nous résumerons plus loin.

Installation des exposants. — Le Palais des Machines est terminé dans ses parties essentielles et l'installation des exposants s'y fait déjà librement. Les générateurs de vapeur prennent place dans la cour de la force motrice en façade sur l'avenue de la Motte-Piquet ; la quantité totale de vapeur pour la fourniture de laquelle il a été traité avec les exposants constructeurs est de 496,000 kilog. à l'heure. Cette vapeur est destinée à actionner les machines motrices, et tous les appareils à vapeur en activité qui seront installés par les exposants du Palais des Machines.

Les machines motrices seront au nombre de 32, dont 31 destinées à actionner les arbres de couche de la transmission principale de mouvement du Palais des Machines, et une à un transport de force par l'électricité qui doit actionner la transmission de la classe 49 (Agriculture) sur le quai d'Orsay. Sur les 31 moteurs, 28 actionneront les 4 grandes lignes d'arbres sectionnées elles-mêmes en 28 tronçons ; les 3 centres actionneront des arbres de couche spéciaux. La force motrice totale qui sera disponible sur les arbres de couche du Palais des Machines s'élèvera à près de 2,600 chevaux.

La transmission de mouvement principale comprend les quatre lignes d'arbres que l'on voit d'un bout à l'autre du Palais, et qui ont chacune une longueur de 300 mètres environ. C'est sur ces lignes d'arbres que les exposants prendront la force motrice nécessaire à actionner leurs appareils.

Deux ponts roulants d'une portée de 18 mètres et d'une puissance de 10 tonnes environ, de construction française, assureront le service de la manutention pendant l'aménagement du Palais des Machines, et le transport des visiteurs pendant la durée de l'Exposition.

Ce remarquable ensemble mécanique a été étudié par M. Vigreux, chef du service mécanique et électrique, à la direction générale de l'Exploitation.

Le Palais des Machines sera un monument unique au monde tant par l'élégance de sa construction que par la hardiesse de son immense enjambée de 115 mètres. Personne ne pourra admettre que ce chef-d'œuvre ne doive durer que six mois pour être démolie et vendue comme vieille ferraille à la fin de l'Exposition, nous avons la confiance qu'une solution interviendra permettant de le conserver, tout en sauvegardant les intérêts primordiaux dont le Ministère de la Guerre a le juste souci.

§ 2 — Palais des Expositions diverses.

Le Palais des Expositions diverses, qui forme le lien entre le Palais des Machines et les Palais des Beaux-Arts et des Arts Libéraux, est l'œuvre de M. Bouvard, l'habile architecte de notre administration centrale.

Il se compose d'un vaste ensemble de galeries de 105,878 mètres de superficie. Ce sont, d'autre part, des galeries abris, très simples de construction, pour les produits de toutes sortes qui doivent être installés, et, d'autre part, des galeries de circulation plus grandement traitées, et enfin un grand motif central d'entrée surmonté d'un dôme monumental.

De ce porche, ou vestibule principal, partent, à droite et à gauche, des galeries à jour qui entourent le jardin central; sous ces galeries seront installés des établissements de consommation avec promenoir en avant formant un portique surmonté d'une grande frise qui dissimule les toitures et qui est décoré d'écussons et d'inscriptions.

En arrière, suivant le grand axe du Champ de Mars, se trouve une galerie de 30 mètres de largeur, aboutissant directement au Palais des Machines et desservant latéralement toutes les galeries des Expositions diverses.

Les Palais des Expositions diverses, véritable synthèse de l'industrie moderne, échappe, en raison même de sa destination, aux règles rigoureuses d'esthétique qui sont imposées au Palais des Machines et aux Palais des Arts, le premier devant caractériser la force et la grandeur, le deuxième l'élégance qui est chez nos artistes une tradition nationale. Ici, la vérité des objets exposés permet une certaine liberté de forme, une décoration plus fantaisiste. M. Bouvard a profité de cette liberté dans la marche des travaux, en divisant l'exécution et en multipliant les commandes, en s'occupant d'abord des simples abris courants puis des galeries de circulation et enfin des motifs purement décoratifs. Ainsi, dès le 4 septembre 1886 on adjugeait les premières fermes métalliques, avant même que les fondations fussent entreprises. Ce n'est qu'au commencement de 1887 que ces fondations étaient mises en œuvre, de manière à faire coïncider leur achèvement avec l'arrivée sur le chantier des premiers piliers qui pouvaient alors être mis au levage sans perte de temps. La charpente, la couverture, la vitrerie et les parquets suivirent sans interruption.

Une grande partie du palais était terminée dès le milieu de 1888 : vous avez pu le constater vous-mêmes, Messieurs, lors du fameux banquet des maires qui y fut donné le 14 juillet dernier.

Quant aux galeries de raccordement commandées beaucoup plus tard, et au dôme central dont l'ordre d'exécution n'a été donné qu'en octobre 1887, les travaux sont aujourd'hui très avancés et l'on peut affirmer qu'ils seront complètement terminés aux dates successives fixées d'avance, c'est-à-dire dans la première quinzaine du mois de mars, et que les décorations seront également terminées pour la date convenue du 1^{er} avril.

En ce qui concerne la partie décorative du palais des Expositions diverses, plus encore que dans la construction proprement dite, l'architecte a multiplié les lots de façon à maintenir la concurrence, à donner satisfaction à un plus grand nombre d'artistes, et à assurer ainsi une exécution plus certaine et plus rapide. Dix-sept sculpteurs d'ornement dont deux sociétés ouvrières, ont reçu des commandes ainsi que vingt-deux peintres décorateurs. MM. Delaplanche, Gauthier, Gautherin, Printemps, Chrétien, etc., sont chargés de la sculpture statuaire; MM. Lavastre et Carpezat de la décoration picturale du dôme central.

Grâce à ces dispositions, cette partie importante de l'Exposition sera prête à l'heure dite, et, au point de vue de la dépense, aucun mécompte n'est à craindre, l'architecte ayant su toujours se renfermer dans les prévisions de ses devis, et serrer même ses prix d'assez

près pour se constituer une réserve spéciale provenant des rabais.

La dépense probable du palais des Expositions diverses s'élèvera à 5,885,637 francs.

(A suivre)

NOUVELLES DE L'EXPOSITION

L'exposition des œuvres admises au concours du 2^e degré, pour le dessin du diplôme des récompenses de l'Exposition universelle de 1889, sera ouverte, de midi à 4 heures, 16, avenue de La Bourdonnais, les 2, 3, 4, 5, et 6 février, dans le Pavillon du *Bulletin Officiel*.

L'exposition des céramistes de Limoges promet d'être particulièrement brillante. Grâce au concours financier du Conseil général et du Conseil municipal de Limoges, la céramique limousine, aura une place digne d'elle au grand concours de 1889.

Une importante réunion des exposants vient d'avoir lieu; on y a décidé l'exposition à Limoges, avant leur expédition à Paris, des produits céramistes destinés à figurer au Champ de Mars.

M. Debains, ingénieur, chargé de l'aménagement de la classe 74, vient de traiter pour l'asphaltage de 5,000 mètres carrés dans les annexes le long de la Seine, destinées aux produits agricoles, avec de l'asphalte de Seyssel (Ain).

L'ÉTRANGER A L'EXPOSITION

Espagne

La reine-régente a signé un décret qui accorde des subventions extraordinaires aux îles de Cuba, de Porto-Rico et aux îles Philippines, en raison de leur participation à l'Exposition de Paris.

Le gouvernement accorde 75,000 francs aux îles Philippines, 100,000 à Cuba, 50,000 à Porto-Rico, pour aider les exposants qui désirent envoyer leurs produits à Paris.

Italie

L'association générale des ouvriers de Turin, ainsi que le consulat ouvrier de la même ville, ont décidé d'envoyer, aux frais des sociétés, des ouvriers à l'Exposition universelle, pour qu'ils puissent y faire des études.

Le voyage de Turin à Paris avec séjour de cinq jours dans cette ville et billet d'entrée à l'Exposition ne coûtera que 90 francs.

Les Exposants ouvriers

La Commission de l'Exposition ouvrière du Conseil municipal s'est encore réunie cette semaine sous la présidence de M. Saint-Martin.

Elle a entendu un grand nombre d'ouvriers qui sollicitent une subvention. Après avoir pris note de toutes ces demandes, la Commission ira, pour continuer son enquête, examiner par elle-même les travaux exécutés par les pétitionnaires.

Elle ne prendra de décision qu'une fois cette enquête terminée.

La Visite du Conseil municipal de Paris

Sur la proposition de M. Guichard, président de la commission spéciale de l'Exposition universelle au Conseil municipal de Paris, le bureau de cette assemblée avait décidé, d'accord avec M. Alphand, de faire visiter aux conseillers municipaux les chantiers du Champ de Mars et de la Tour Eiffel.

Cette visite a eu lieu mercredi dernier, 30 janvier, à une heure et demie. M. Alphand, directeur général des travaux a reçu les conseillers dans le grand salon de la section belge.

A M. Alphand s'étaient joints MM. Garnier, Bouvard, Dutert et Formigé, architectes, MM. Contamin, Charton, Eiffel, Bechmann, Pierron et Lion, ingénieurs, MM. Laforcade, jardinier-chef et de Mallevoue et Deslion, secrétaires.

Les conseillers municipaux présents étaient MM. Guichard, Bassinet, Georges Berry, Boll, Gaston Carle, Joffrin, Lavy, Lerolle, Charles Longuet, Arsène Lopin, Marsoulan, Marius Martin, Maury, Mayer, Muzet, Perrichont, Albert Petrot, Rouselle, Ruel, Saint-Martin, Simon Soëns, Stupuy, Vaillant, Chautemps, Cochin, Cusset, Deligny, Despatys, Deville, Dumay et Duplan; nous avons remarqué également MM. Allaire, Bailly et Stanislas Lèven, conseillers généraux de la Seine, et plusieurs fonctionnaires de la préfecture de la Seine.

M. Alphand a d'abord donné aux visiteurs rangés en cercle autour de lui un aperçu succinct des travaux de l'Exposition, en montrant à l'aide de plans l'emplacement des divers palais et galeries. M. Alphand a insisté sur ce point qu'on s'était ingénié à rendre l'Exposition aussi attrayante que possible, puis il s'est félicité d'avoir pu, grâce au dévouement de ses collaborateurs, arriver au résultat actuel, qui peut se résumer ainsi :

Le gros-œuvre de l'Exposition est terminé, les décorations extérieures très avancées et les installations des exposants commencées déjà sur un grand nombre de points.

La visite proprement dite a ensuite commencé; elle a eu lieu dans le même ordre que celui adopté pour le Président de la République. C'est ainsi qu'on a pénétré d'abord dans la galerie des Industries diverses pour arriver à la galerie des Machines où les visiteurs se sont arrêtés assez longtemps. Nous ne reviendrons pas sur les détails que nous avons déjà donnés sur ce gigantesque travail, lors de la visite de M. Carnot.

Après avoir parcouru le Palais des Arts-Libéraux, une partie des conseillers, sous la conduite de M. Eiffel, sont montés à la Tour, les autres se sont promenés

dans la rue de l'Habitation, puis ont pris place dans le chemin de fer Decauville qui les a transportés à l'Esplanade des Invalides où s'est achevée la visite.

Les conseillers sont partis véritablement enthousiasmés de ce qu'ils venaient de voir, et ont adressé tous leurs remerciements et toutes leurs félicitations à M. Alphand et à ses dignes collaborateurs.

CAUSERIE

Cela m'apprendra à attendre le dernier moment ! Ma dernière causerie a dû tourner court, le bateau de la Compagnie transatlantique, qui devait emporter ma lettre, étant déjà sous vapeur en rade de la Goullette. Et si je n'avais pris ce matin mon courage à deux mains, en me levant à l'aube, j'aurais été pincé derechef. Un simple récidiviste, quoi !

Mais aussi, ce diable de pays vous empoigne et vous enlise. C'est la griserie du soleil et des costumes. Et puis il y a des combinaisons d'existences imprévues, qui font que l'on trouve Capoue dans le pays d'Annibal. J'ai, en vous écrivant, les yeux pleins d'orangers et de citronniers couverts de leurs fruits, d'amandiers en fleurs, de prairies fleuries que l'on fauche, en janvier. Tandis que là-bas, là-bas, au Champ de Mars, où la tour Eiffel monte toujours, toujours aussi la neige tombe. Sous ma fenêtre, des capucines ouvrent leurs calices d'or au soleil levant, des géraniums arborent leurs pompons du plus éclatant vermillon, et de grandes roses thé, épanouies, odorantes, aux colorations ineffables, se balancent le long des murs contre lesquels grimpent les rosiers.

Si vous doutez de ma vertu, apprenez que les lignes qui précèdent ont été écrites aux lueurs tendres de l'aurore et que celles qui vont suivre recevront les premiers rayons du soleil qui irradie déjà l'horizon et qui est en train de se lever au col oriental de l'admirable vallée du Khangat-Lancon, dans la direction de Garambalia. Ce spectacle est saisissant !

Mais il faudra, la semaine prochaine, regagner la grande ville au gigantesque minaret de fer et les bureaux du *Bulletin Officiel*.

Voyez l'inconstance du cœur humain ! Je suis ici comme dans un rêve, loin de la politique et des frimas, au milieu des fleurs, accueilli en ami. Et Paris me manque ; et il m'en coûte de ne pas suivre les travaux du Champ de Mars et de l'esplanade des Invalides et de vous en dire les progrès dans mes causeries hebdomadaires. Je dois même vous avouer que cela m'attire et que je vois sans trop de douleur s'approcher le 4 février, jour fixé pour mon départ pour France.

Je vous ai dit que j'étais à Tunis avec l'architecte du Palais tunisien à l'Exposition, M. Saladin, un compagnon charmant, un des premiers explorateurs de la Régence au lendemain de la conquête, doublement mon confrère comme dessi-

nateur et comme écrivain. Sa présence à Tunis a mis en branle les Tunisiens. Car, vous ne l'ignorez pas, l'œuvre des Expositions coloniales est double. Celle qui se fait à Paris, sous les yeux et sous la direction des commissaires généraux, et celle qui s'accomplit dans les colonies mêmes par les comités locaux.

La première a pour but de préparer les locaux et d'assurer la bonne arrivée, le classement et l'aménagement des objets envoyés de si loin. M. Charles Sanson, a jusqu'à ce jour, accompli à Paris cette première partie de l'œuvre, avec une compétence indéfectible et un tact parfait.

L'œuvre locale de la préparation de l'Exposition tunisienne est poursuivie avec non moins de zèle et de compétence par MM. Mohammed Djellouli, ministre de la plume, Regnault, secrétaire général du gouvernement tunisien, Proust, président de la chambre de commerce française, de Montès et les autres membres du Comité de l'Exposition.

Il était indispensable qu'une entente directe se fit entre ceux qui préparaient l'Exposition à Tunis, et ceux qui préparaient les locaux et prenaient les mesures nécessaires à Paris.

L'arrivée de M. Saladin à Tunis a rempli ce desideratum. Dès son arrivée, M. Massicault, notre excellent résident général, a mis en contact ces collaborateurs séparés, dans l'accomplissement de leurs travaux respectifs, par plus de 1.500 kilomètres.

Un exposé très précis des surfaces à donner, et de l'opportunité qu'il y a de loger tel ou tel envoi à tel ou tel endroit plutôt qu'à tel autre a été fait par M. Saladin ; et il a reçu l'approbation sans réserve du résident général et des membres du Comité.

On peut classer les envois de Tunis sous trois rubriques générales : 1^o Beaux-arts et archéologie ; 2^o commerce et industrie ; 3^o agriculture et produits agricoles.

Si l'on avait laissé chacune de ces classes à leur impulsion propre, c'eût été la lutte pour la place, peut-être la division. Mais l'exposé de M. Saladin et la sage direction imprimée aux débats dans la séance du Comité, par M. Massicault, ont fait disparaître toute cause de division, chacun ayant reçu l'affectation des places qu'il convenait. Les compétitions fâcheuses, qui sont d'essence humaine, ne naîtront donc pas dans le cas actuel, le terrain ayant été débroussaillé à l'avance.

Paris et Tunis vont donc marcher en avant, la main dans la main, en parfait accord, pour le bien de l'exposition tunisienne qui sera l'une des plus belles attractions de l'Exposition universelle de 1889.

Une affiche placardée sur les murs donne, aux exposants, la date du 25 février comme limite extrême pour la remise, à Tunis, au commissariat général tunisien (rue de Portugal), des objets destinés à l'exposition de l'esplanade des Invalides.

Beaucoup d'objets ont déjà été livrés et j'ai pu prendre un avant-goût des merveilles que l'on verra dans la section tunisienne. Ce sera un ruissellement d'or et de soie, de broderies et d'incrustations.

Je vous ai parlé, dans le temps, des frères Barbouchi et d'autres industriels et marchands tunisiens qui passeront la Méditerranée pour l'émerveillement de nos bons parisiens. Ils montrent des joies d'enfant à l'idée de faire ce beau voyage et de passer six mois à Paris.

Il n'est jamais trop tard pour faire le bien, ni pour remettre en droit chemin les choses parties d'un point initial défectueux.

J'ai reçu, en route, une lettre de MM. Baudet, Donon et C^{ie}, constructeurs en fer. Cette lettre, reçue à Marseille au moment où je m'embarquais, demandait de rendre à MM. Baudet et Donon ce qui est à MM. Baudet et Donon, c'est-à-dire la construction des tribunes et des pignons du Palais des machines, que l'une de mes causeries avait attribuée aux maisons Cail et Fives-Lille.

Je rectifie avec empressement : mais non sans rappeler à MM. Baudet et Donon ce vieux dicton, d'après lequel : « faute de parler on meurt sans confession ». Ces messieurs me font l'honneur de lire mes causeries, puisqu'ils les rectifient à l'occasion. Il leur était donc facile de se mettre en rapport avec le *Bulletin officiel*, avec moi par suite : et nous eussions été heureux de leur être agréable.

Je suis heureux d'avoir commis cette petite erreur, puisqu'elle me fournit l'occasion de dire à mes lecteurs que le meilleur moyen de n'être pas oublié ou d'éviter les erreurs qui peuvent se glisser en toutes choses, c'est encore de prendre contact avec un journal dont on apprécie la valeur.

C. L.

Les Théâtres

Le répertoire de Dumas est en pleine faveur.

A la Comédie-Française, *Henri III* atteint le maximum des recettes. La Porte-Saint-Martin joue le *Chevalier de Matson-Rouge*. Voici maintenant, montée avec un grand luxe, au Châtelet, la *Reine Margot*, qui inaugure le Théâtre Historique, dont l'existence fut plus glorieuse que longue.

Chaque reprise d'une pièce importante de cette époque nous est une occasion d'ouvrir l'*Histoire de l'Art dramatique en France* (1837 à 1852), de Théophile Gautier.

Le feuilleton consacré à la *Reine Margot* offrait d'autant plus d'attrait, que l'enchanteur décrivait, comme il savait le faire, le nouveau théâtre littéraire. « La *Reine Margot*, disait-il, n'est pas une pièce, dans l'acception étroite du mot ; c'est un roman mis en scène, une période historique dialoguée et dramatisée. On ne pourrait la juger au point de vue d'au-

cune poétique; c'est dans Shakespeare, le maître souverain, qu'on en retrouverait l'analogue; ses grands drames chroniques seraient parfaitement admissibles et jouables sur le théâtre, où viennent de se dérouler les quinze tableaux de l'œuvre de MM. Alexandre Dumas et Auguste Maquet: *le Roi Jean, Henri IV, Henri V, Henri VI, Henri VIII, Richard II et Richard III* seraient, pour le nouveau théâtre, le fond classique du répertoire.

« Dans ces grandes pièces historiques, tout n'est pas sacrifié au mariage de M. Arthur et de mademoiselle Henriette; l'étude des caractères, la reproduction des types, y tient une large place. C'est une espèce d'évocation magique du passé, où ce que les yeux ont vu et ne reverront plus se relève un moment de sa tombe d'oubli et apparaît avec les couleurs d'une vie fantastique. Sans doute, l'histoire n'est pas textuellement respectée, et le chronologiste surprendrait à chaque instant le poète en faute; mais, grâce aux dialogues, aux costumes et aux décorations, si soigneusement étudiés aujourd'hui, on prend d'une époque une idée nette et vive, qui ne ressort pas toujours des livres pour les érudits et les savants. »

Nous n'écraserons pas l'interprétation actuelle par le souvenir de celle de la création, avec Rouvière, Mélingue, Lacroix, M^{me} Person.

Le Châtelet offre, en somme, un beau spectacle, qui ne dure pas comme le 20 février 1847, de six heures du soir à trois heures du matin.

**

Règlons rapidement l'arriéré :

Les Folies-Dramatiques redonnent *Rip*, opérette fantastique, tirée d'une légende populaire américaine et jouée avec succès, il y a quatre ans. Le livret de MM. Henri Meilhac et Philippe Gille et la gracieuse et mélodique partition de M. Robert Planquette n'ont pas cessé de plaire.

**

L'Etudiant pauvre, un gros succès en Allemagne, fut inspiré par un des moins heureux opéras-comiques de Scribe: *le Guitarero*, que la musique d'Halévy ne put sauver.

Une première adaptation... de cette adaptation a été faite pour Bruxelles par M. Albin Valabrègue et le pauvre Hennequin et réussit. *L'Etudiant pauvre* des Menus-Plaisirs est de MM. Milher et Numès, la partition du compositeur Carl Millöcker, la même qu'on entendit à Bruxelles et dont on ne se lasse pas à Vienne, paraît-il, abonde en valses et en polkas.

On sautille sur sa stalle.

**

M. Gandillot, l'auteur des *Femmes collantes*, succès trois à quatre fois centenaire à Déjazet, triomphe de nouveau sur la même scène, avec la *Mariée récalcitrante*. L'intrigue bien conduite, bien enchevêtrée, amène dans ses développements nombre de situations de bonne

comédie, rendues avec beaucoup de gaieté et de verve.

**

Délicieuse la pantomime enfantine du Cirque d'Hiver: *la Vie parisienne*! Elle débute au bois de Boulogne, à la pointe du jour. On distingue, autour du grand lac, des pêcheurs enragés; plus loin, des adversaires qui croisent l'épée. Le jour se lève tout à fait et l'animation commence et grandit. Apparaît une noce en goguette. Puis, défilent calèches, brillants équipages, mails chargés de beautés à la mode.

Au deuxième tableau, courses avec leurs agents, leurs parieurs, les jockeys et les chevaux... et les incidents imprévus et drôlatiques. Nous voici ensuite au Jardin de Paris, illuminé de mille et mille feux, où grouille un nombreux public cosmopolite, se livrant à des divertissements variés et à une danse échevelée. Patatras! un gros orage! Aux armes! Aux parapluies, voulons-nous dire. Aux parapluies, ceux qui en ont, et sauve qui peut!

Emile Abraham.

Champagne Ch. Farre, Reims

Plumes métalliques Blanzzy Poure et Co
Voir à la dernière page

Poêle Viville
(Voir aux annonces)

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

AVIS AUX EXPOSANTS

La Société Générale des Téléphones

a été autorisée par la
Direction générale des Postes et Télégraphes
à consentir des

ABONNEMENTS AU PRIX SPÉCIAL de 300 francs

Pour l'installation dans l'enceinte du Champ de Mars
POUR LA DURÉE DE L'EXPOSITION
DE POSTES TÉLÉPHONIQUES
reliés au réseau de Paris

Le Service téléphonique de l'Exposition fonctionnera
à partir du 1^{er} Mai 1889

Les demandes d'abonnement au Réseau téléphonique de l'Exposition, relié au Réseau de Paris, doivent, dès à présent, être adressées au Directeur

de la Société Générale des Téléphones
41, rue Caumartin, PARIS

CHAMPAGNE RUINART PÈRE & FILS, Reims

Revue Financière

La Bourse a fait preuve, pendant cette semaine de bien moins d'entrain; elle avait d'ailleurs bien des motifs pour cela.

D'abord le monde des affaires s'est tenu sur une grande réserve par cela même que sur les autres places du continent l'activité a fait absolument défaut. Depuis quelque temps, en effet, c'est de la bonne ou de la mauvaise tenue des grandes places du continent que dépend la tournure de notre propre marché. Les affaires sont à ce point réduites, qu'abandonné à lui-même, celui-ci reste sans orientation. Or, les avis financiers qui nous sont parvenus pendant les huit derniers jours des places allemandes et de Londres, ont été pour ainsi dire insignifiants. Partout, c'est le plus grand calme qui n'a cessé de régner; il n'est donc pas étonnant que la Bourse de Paris ait témoigné d'une égale indifférence.

Ensuite, c'est la mauvaise allure des valeurs de cuivre qui a continué à contrarier l'orientation du marché.

Et, enfin, la spéculation ne s'est pas facilement remise de l'énerverement occasionné partout par la dernière lutte électorale.

Mais, une bonne fermeté ne tardera pas à redevenir la caractéristique de notre marché; la politique va bientôt se trouver reléguée au second plan. Toute l'attention va se reporter sur les préparatifs de l'Exposition. Chacun va rivaliser d'ardeur pour donner le plus d'éclat possible à cette solennité.

Les craintes de voir l'Exposition coïncider avec quelques dangers extérieurs se sont complètement dissipées. Tout le monde reconnaît aujourd'hui que les circonstances sont favorables et que c'est au milieu d'un concert véritablement pacifique que s'ouvriront au printemps prochain, à Paris, les fêtes que nous y donnerons au monde du travail.

X

Le 3 0/0 est à 82,92.
Le 3 0/0 amortissable fait 86,90.
Le 4 1/2 0/0 est à 104,80.
Ces prix s'entendent à terme.
Nous retrouvons au comptant le 3 0/0 à 82,90.
Le 3 0/0 amortissable à 86,90.
Le 4 1/2 0/0 à 104,72 1/2.
La liquidation mensuelle s'effectue sans encombre, aussi bien sur nos Rentes que sur les principales valeurs de la cote.
Cette opération a été faible ces jours derniers au Stock-Exchange.
Les Consolidés anglais sont à 98 3/4.
Le Turc fait 15,25.
Le 4 0/0 Hongrois vaut 84,50.
L'Extérieure espagnole se traite à 73,60.
L'Égypte unifiée est fermement tenue à 425.
La Rente italienne reste à 95,75.
Le 4 0/0 autrichien se négocie à 93,65.
Les fonds Russes sont fermes:
Les emprunts de 1880 et 1884 à 88,40 et 102,40;
L'emprunt nouveau 1889 à 89,90.
L'Obligation Tunisienne fait 498,75.

X

Les valeurs de Crédit sont peu mouvementées:
La Banque de France est à 361.
On relève le Crédit Foncier à 1345.
Les obligations de cet établissement sont très recherchées.
Il est difficile de trouver, parmi les valeurs à lots de notre place, des titres offrant les mêmes avantages. Les obligations des villes de Paris, Marseille, Lyon, sont plus chères et ne participent pas à d'aussi nombreux tirages.

L'obligation à lots du Crédit Foncier est, avant tout, une valeur de placement. On ne sacrifie, avec cette valeur, qu'une bien faible partie de son revenu aux chances de lots, une partie si faible, que ces chances sont pour ainsi dire acquises gratuitement, bien qu'elles aient une réelle valeur, puisque les tirages ont lieu six fois par an, avec un ou deux lots de 100,000 francs à chaque tirage et beaucoup de lots secondaires.

Personne n'a jamais mis en doute la solidité des obligations du Crédit Foncier. On sait que l'obligation communale a pour garantie l'ensemble des engagements des communes qui ont contracté des emprunts au Crédit Foncier, et que l'obligation foncière repose sur des premières hypothèques consenties par des propriétaires d'immeubles ayant obtenu des prêts jusqu'à concurrence de 50 0/0 seulement de la valeur de ces immeubles. Comme garanties complémentaires et, dans l'espèce, superflues, il y a tout le capital et les réserves de la Société.

Le contrôle du gouvernement donne, de plus, la

certitude que les opérations sociales sont toujours d'une grande régularité.

Le Bon à lots varie de 105 à 107. Le Bon Algérien n'est pas à son prix à 96. Le Bon de la Presse cote 20 25. Avec ces valeurs, on participe à de grosses chances de lots et on a la certitude de retrouver, dans tous les cas, au remboursement, son capital fortement augmenté.

L'épargne a la plus grande confiance dans l'achèvement du Canal de Panama et elle est prête à donner à M. de Lesseps tout son concours pour mener à bien cette grande œuvre; mais à une condition: c'est qu'elle ait l'assurance que les nouveaux sacrifices à faire ne resteront pas stériles.

On se demande donc pourquoi la nouvelle société qui se forme pour l'achèvement du Canal a recherché l'appui de la Banque Parisienne qui ne peut être efficace. Celle-ci n'a pas une bien grande influence sur le public et elle a recueilli en effet un nombre de souscriptions insignifiant dans l'émission dont elle s'est chargée il y a peu de temps pour le compte de la République Argentine.

Pour inspirer confiance, il aurait fallu s'assurer un concours plus puissant.

Le Gérant: GUSTAVE SIMON.

IMPRIMERIE DE L'EXPOSITION

G. ROBERT

16. Avenue de la Bourdonnais, Champ de Mars.

Imprimé sur les Machines MARINONI

Caractères de la Fonderie Warnery frères.



MACHINE à CIGARETTES A L'USAGE DES FUMEURS

Brevetée s. g. d. g., France et étranger
Envoi franco de la notice illustrée

LEMAIRE
Fabr., 12, quai de la Mégisserie, Paris

ALBERT CAHEN

INGÉNIEUR CONSEIL

Membre des Comités d'admission, d'organisation et d'installation
à l'Exposition Universelle de 1889

OFFICE GÉNÉRAL

BREVETS D'INVENTION

1, Boulevard Saint-Denis — PARIS

Nouveau Procédé de GRAVURE

MÉLEZ
B^{te} S. G. D. G.

Prix Anciens Réduits de 50%

Rue de Rennes, 146

PARIS

GRAVURE SUR BOIS

Envoi franco du Catalogue

GRAND DÉPÔT des GLACES FRANÇAISES

CH. BUQUET-P. KAEPELIN, Successeur

15, Rue de Buci, PARIS

SPÉCIALITÉ D'INSTALLATIONS DE MAGASINS. — VITRINES

TABLETTES AVEC SUPPORTS BRONZÉS OU NICKELÉS.

ORNEMENTS EN ZINC, CUIVRE, TÔLE PLOMB

TRAVAUX D'ART
sur dessins

Lucarnes.
Eils de Bœufs
Cheneaux
Faitages Crêtes
Membrons
Arêtiers, Epis
Clochetons.
Poinçons, Vases
Balustrades
Marquises
Vérandas



CROQUIS ET DEVIS
sur demande

Flèches
pour Clochers.
Decorations
pour Eglises
Théâtres
Cafés
Concerts.
Kiosques.
Jardins
Grilles
etc

PLAQUES MÉTALLIQUES ESTAMPÉES POUR UN NOUVEAU SYSTÈME DE COUVERTURE (Breveté S.G.D.G.)

52, BOULEVARD RICHARD-LENOIR, 52, (PARIS)

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

SIÈGE SOCIAL: 6, rue Auber, Paris

BUREAUX SPÉCIAUX: Passagers de Cabine, 12, boulevard des Capucines
FRET: 108, faubourg Saint-Denis

AGENCES PRINCIPALES

au Havre, à Saint-Nazaire, à Bordeaux,
à Marseille, à New-York, etc., etc.

Ligne rapide de Paris-Havre à New-York
en 8 jours

Par les paquebots neufs

La Champagne, la Bretagne, la Bourgogne,
la Gascogne, la Normandie

Départs du Havre et de New-York
tous les samedis

Lignes des Antilles

De Saint-Nazaire les 10 et 21, du Havre les 7 et 22, de
Bordeaux les 11 et 26 et de Marseille le 4 de chaque mois

Pour la Guadeloupe, la Martinique, Sainte-
Lucie, Trinidad, les Guyanes, le Venezuela,
la Colombie, le Centre Amérique, le Sud et le
Nord Pacifique, Saint-Thomas, Porto-Rico,
Haïti, Cuba et le Mexique.

Lignes de la Méditerranée

Paris à 48 heures d'Alger

Service quotidien entre la France et Alger, en
correspondance avec les trains rapides et express
des Compagnies Paris-Lyon-Méditerranée et
Paris-Orléans.

Départs de Marseille: Tous les jours pour
l'Algérie, la Tunisie, l'Espagne, le Maroc, la
Corse, l'Italie, Malte et Tripoli.

Voyages circulaires dans la Méditerranée
à prix réduits

Envoi franco des livrets, cartes et indications
détaillées.

Adresser les demandes: 6, rue Auber, PARIS.

Agent en Angleterre pour les Publications officielles

SEYMOUR WADE

AGENT GÉNÉRAL

Pour le Catalogue général Officiel

ET

LE BULLETIN OFFICIEL DE L'EXPOSITION

Blomfield-House London-Wall

LONDON E. C.

PRINCIPAUX FABRICANTS ET EXPOSANTS RECOMMANDÉS

E. PINÉDO [NC] C. **** Ex-
posant, classe 25. —
40, boulevard du Temple. Bronzes
d'art et d'ameublement. Fabrica-
tion artistique.

LAMBERT LEVY fabricant,
31 et 33,
boulevard St-Martin. Maison fon-
dée en 1829. — Joaillerie, bijouterie,
horlogerie, bronzes. — Vente en
détail au prix du gros.

FABRIQUE DE BRONZES

Composition artistique. — COUPIER
FILS ET DROUARD, 100, rue Amélot.
— Objets d'art. Editions d'Œuvres
du Salon. Grand choix de garnitures
modernes et Louis XVI. Expositant
classe 25, groupe n° 3.

GRAINES ET PLANTES

Maison LOISE-CHAUVIÈRE, fondée
en 1845, Dupanloup et C^{ie} succe-
seurs, 14, quai de la Mégisserie,
Paris. (Exposants).

B. JACOB Tapis Linoleum et
toiles cirées, la plus
riche collection de dessins, spécia-
lité de nappes de famille. 19, rue
Turbigo, Paris.

FABRIQUE DE MEUBLES

de luxe. Peinture et décors sur por-
celaine. A. VAILLANT, 10, r. Meslay,
Paris. Spécialité de cachepots, jar-
dinière tables à ouvrages et à jeux,
bureaux de dames et liseuses. Mon-
ture bois sculpté. Petits bronzes.

ALA MAISON DE CONFIANCE. Horlogers
1512 fr. **A. BARTHET, à Besançon**
 Rem. Argent, cur. arg. 8 rubis pour Hommes
 1^{re} ou Dames. Garantis. Montres dep. 5 fr.
 Remontoirs Or simili, indéfectibles
 gar. p. Hommes et Dames. Env. c. mand. - poste Catalogue 1^{er}.

ÉCLAIRAGE SUPÉRIEUR
Huile à brûler
 Brevetée s. g. d. g.
 Exposition universelle d'Anvers 1885, Médaille d'Or
G^{VE} DELETTREZ
 7 & 9, rue Gide, Levallois-Perret (Seine)
 Dépôt, 28, rue de Provence, à Paris
 Huiles à brûler pures. — Economie 15 0/0
 sur la consommation.
 Livraison pour Paris, franco à domicile, 4 fr. 50 le kilog.
 Livraison pour province, mis en gare de Paris, 4 fr. 05 le
 kilog. contre remboursement.

HOTEL LAFOND 14, rue de la Trémoille (av.
 de l'Alma), à l'entrée de
 l'Exposition. Maison de famille. Ascenseur. Calo-
 rifère. Table excellente. Appartements très confor-
 tables pour MM. les Commissaires et Exposants.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889
L. S^{TE} COLOMBE
 51, rue de la Chaussée d'Antin
 Bureau technique, 13, Avenue de la Bourdonnais
PARIS
 Représentation, Installations
 ARCHITECTURE, PLANS ET DEVIS

DIORAMA DE JÉRUSALEM
 A l'angle de la Rue Lamarek et de la Rue de la Barre, sur la Butte Montmartre
 (près de l'Eglise votive du Sacré-Cœur)
JÉRUSALEM ET SES ENVIRONS
 pendant le Pèlerinage français au Mont de l'Ascension de 1886
 ILLUSION COMPLÈTE DE LA NATURE
 Toutes les rues, rampes ou escaliers, aboutissant à l'Eglise votive du
 Sacré-Cœur, conduisent à la rue de la Barre.
 Accès direct pour les voitures : 1^{er} par les rues Clignancourt, Muller,
 Ste-Marie et de la Barre ; 2^{es} par les rues Lepic, Constance, de Maistre,
 Caulaincourt et Lamarek.
 Prix d'entrée : 1 franc. — Dimanches, Jendis et Fêtes : 50 centimes.

CHAMPAGNE
S^T-MARCEAUX. REIMS
 DÉPÔTS : Paris — 16, Rue de la Paix.
 Bruxelles — 68, Rue de Brabant.

SUSPENSOR MILLERET élastique
 sans sous-cuisse, 2^e 50. — Exiger le cachet de l'inventeur
BANDAGES invisibles. **BAS** pour varices 3 f.
MILLERET, LE GONDEC, 8^r 49, Rue J.-J. Rousseau, PARIS ENVOI FRANCO

EXPOSITION UNIVERSELLE
 DE 1889
J. FROPO
 Représentation Commerciale
 RÉCEPTION DES MARCHANDISES, ETC.
COMMISSION
 8, Rue Halévy, 8 (Opéra)

Veilleuses Françaises
FABRIQUE à la GARE
JEUNET Fils, Suc^r
 Toutes nos boîtes portent en timbre sec
JEUNET, inventeur
 Demander nos veil-
 leuses chez tous les
 commissionnaires, épi-
 ciers, quincailliers.

GRANDE BRASSERIE DREHER

2, Boulevard Bonne-Nouvelle — 1, Rue Saint-Denis
KUHN directeur

OUTILLAGE D'AMATEURS
 ET D'INDUSTRIES
 SCIES-MÉCANIQUES, plus de 50 modèles
TOURS de TOUS SYSTEMES
 DESSINS et Fournitures pour Découpage
 OUTILS de TOUTES SORTES. 3 Dipl. d'Honneur
 le **TARIF-ALBUM** 200 pages et plus de 600 gravures
 FRANCO CONTRE 65 CENTIMES
TIERSOT, 16, r. des Gravilliers, Paris.

FLANELLE VÉGÉTALE
du PIN
 Très recommandée pour les Chasseurs et
 les Personnes rhumatisantes.
P. LOTTE CHEMISIER
 7, rue du Havre, PARIS

CHAMPAGNE EUGÈNE CLICQUOT, REIMS

APPAREILS ET SIPHONS PERFECTIONNÉS POUR LA FABRICATION DES BOISSONS GAZEUSES
APPAREIL GUÉRET — Nouvelle pompe à bière produisant automatiquement l'acide carbonique
MÉDAILLE D'OR
AMSTERDAM
1883
 Envoi franco
 du
CATALOGUE
DIPLOME D'HONNEUR
EXPOSITION
 des
BIÈRES FRANÇAISES
Paris 1887
GUÉRET Frères, Constructeurs Mécaniciens, Br. S. G. D. G., 72, Boulevard de la Gare, PARIS

GRANDE DISTILLERIE E. CUSENIER FILS AÎNÉ & C^{ie}

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : SIX MILLIONS
 Siège social : **BOULEVARD VOLTAIRE, 226, PARIS**
 Vente au Détail : 9, rue Auber

LIQUEURS SUPÉRIEURES

Usines : Paris, Charenton, Bruxelles, Mulhouse, Marseille
 Médailles : Paris, Philadelphie, Amsterdam. — Grands Diplômes d'honneur. — Hors Concours. — Croix de la Légion d'Honneur
 Usine modèle pour la fabrication de l'Absinthe et des Kirschs
 à **ORNANS, près PONTARLIER (Doubs)**

LAMPES A GAZ INTENSIVES

Système **WENHAM**, breveté s. g. d. g.

Si l'on compare la lampe **WENHAM** avec les becs papillon ou les becs à verre
 généralement en usage, l'économie en gaz qu'elle donne sur ces brûleurs varie de 33 à
 70 0/0, suivant le numéro de la lampe employée et le nombre de becs qu'elle remplace.

Numéros des lampes.	Gaz brûlé par heure.	Pouvoir éclairant sans réflecteur.	Pouvoir éclairant avec réflecteur.	Surfaces éclairées en mètre superficiel.
0	115	2 Carcels 18	3 Carcels 4	12 mètres.
1	170	5 — 08	5 — 8	20 —
2	280	11 — 09	16 — 4	36 —
3	420	14 — 60	19 — 3	56 —
4	570	21 — 09	28 — 2	81 —

PARIS, 22, Chaussée d'Antin, 22, PARIS.

PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS

CACAO VAN HOUTEN

PUR ET SOLUBLE EN POUDRE.

Diplômes à toutes les Expositions. — Attestations des Autorités Médicales de tous les pays.

Le **CACAO VAN HOUTEN** universellement réputé, est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant, réconfortant, et en même temps sain, digestif et délicat.

Un demi-kilogramme suffit pour 100 TASSES de Chocolat.

Le **CACAO VAN HOUTEN** se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, et se trouve dans toutes les Pharmacies, Drogueries et les bonnes Epicerie et Confiseries.

Breveté en 1828 comme inventeur du „Cacao en poudre” par octroi royal du Gouvernement Hollandais.

C. J. VAN HOUTEN & ZOON, à Weesp (Hollande).


POELE HYDRAULIQUE VIVILLE
MOBILE, à FEU CONTINU
Seul exempt d'Asphyxie
par sa fermeture hydraulique
HYGIÈNE — SÉCURITÉ
Premières récompenses aux Expositions
PRIX : 85 FRANCS
ENVOI FRANCO DE L'ALBUM
BUREAUX ET MAGASINS DE VENTE :
Paris, 24, Avenue de l'Opéra, PARIS.

TABLEAUX-RECLAME

DORÉS NACRE INALTÉRABLES
LOQUET, brev. s. g. d. g. — 131, rue de Vaugirard, PARIS
Dorure sous verre. — Enseignes spéciales. — Transparents et Gravure. — Affiches sur toile.
Paris 1887, Médaille d'argent. — Hayre 1887, Médaille de Bronze



BLANZY, POURÉ & C^{ie}
BOULOGNE-SUR-MER — Dépôt à Paris
La plus importante fabrique du monde
PLUMES MÉTALLIQUES, — PORTE-PLUMES
PROTÈGE-POINTE ET PORTE-MINES EN TOUS GENRES
CANIF MAGIQUE
Breveté S. G. D. G.
Chez tous les principaux papetiers

ANTI-CORSET TALISMAN (Sur Mesure)
3 MÉDAILLES. — 48, Boulevard Haussmann, Paris
Seule Maison où l'on puisse essayer sans commander.

PLUME HUMBOLDT de J. ALEXANDRE
Exiger Portrait-Cauton

MILINAIRE FRÈRES, CONSTRUCTEURS
10, r. de la Goutte-d'Or, PARIS

Brevetés en France et à l'Etranger
Trois Diplômes d'honneur
Médailles d'Or à toutes les Expositions
INSTALLATIONS D'ÉCURIES ET D'ÉTABLES
Écuries tout en fer évitant les maladies contagieuses par la facilité du nettoyage impossible à obtenir avec le bois à cause des joints qu'on ne peut éviter. Catalogue illustré avec prix-courants, d'Écuries ou de Serrurerie, 65 centimes l'un en timbres poste.

ARMENGAUD J^{ne} BREVETS D'INVENTION

23, boulevard de Strasbourg, PARIS

INSTALLATION COMPLÈTE D'IMPRIMERIES**WARNERY FRÈRES**

FONDEURS DE CARACTÈRES TYPographiques ET DE BLANCS

PARIS — 8, Rue Humoldt, 8 — PARIS

Spécialité de Caractères pour Journaux et Labeurs en Matière résistante

CARACTÈRES DE TITRES INITIALES PONCTUATIONS SUR TOUS LES CORPS FANTAISIES DIVERSES NOUVELLE SÉRIE D'ELZÉVIR	Envoi de Devis et Spécimens — Prompte exécution des mémoires.	BLANCS DIVERS INTERLIGNES, GARNITURES, LINGOTS FILETS CUIVRE ET MATIÈRE MATÉRIEL D'IMPRIMERIE MACHINES NEUVES ET D'OCCASION
--	--	--

CARACTÈRES TYPE ANGLAIS FONDUS HAUTEUR AMÉRICAINE PRÊTS A EXPÉDIER
Nos Magasins, abondamment pourvus de Caractères et de Blancs, nous permettent d'expédier dans les 24 heures les Commandes les plus importantes.
Adresse télégraphique : **Warnery Frères, Paris.**

Délicieux apéritif Algérien

Supérieur à tous les Bitters connus

Tonique Hygiénique

AMER

PREMIÈRES MÉDAILLES A TOUTES LES EXPOSITIONS

Croix de la Légion d'Honneur

l'Exposition universelle de Paris 1878.

Entrepôts pour la France et l'Exp^{on} : PARIS, MARSEILLE, ROUEN et BORDEAUX.**PICON****Cassis-Rouvière**

DIJON
Succursale à PARIS
7, rue Châteaudun
MÉDAILLES D'OR A AMSTERDAM 1883
20 Diplômes
aux Expositions Universelles.

FRANÇOIS COIGNET & C^{ie}
21 RUE DE ROME PARIS
USINE A ASNIÈRES (SEINE)

PIERRES EN BETONS AGGLOMERÉS COIGNET
CARRELAGES STRIÉS ET DITS MOSAIQUES
MOSAIQUES COIGNET
Incrustations de granits et de marbres
MOSAIQUES VENITIENNES ET ROMAINES

GELLÉE FRÈRES**GAINIERS**

11 bis, rue Barbette, 11 bis

Spécialité d'Étalages pour expositions.
Garnitures de vitrines en velours, peluche, satin, drap, feutre, etc., etc.
Téléphone.

BLÉTRY FRÈRES

Ingénieurs-Consults

en propriété Artistique, Industrielle et Commerciale

BREVETS D'INVENTION, Dessins, Modèles et Marques de Fabrique en France et à l'Etranger
OFFICE FONDÉ EN 1866)

REPRÉSENTATION A L'EXPOSITION — Dessins industriels, Etudes techniques, Constructions, Installations, Agriculture, Mécanique, Hydraulique, Chimie, Electricité

PUBLICATIONS : { Manuel de l'Inventeur, Lois Françaises et Etrangères, 4^e édition : 1 franc.
Manuel formulaire des Ingénieurs (Souscription du Ministère des Travaux publics), 2^e édition.
PARIS. — 2, Boulevard de Strasbourg, 2. — PARIS

BULLETIN OFFICIEL

DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889



PARIS ET DÉPARTEMENTS
Un an 12 fr. — Six mois 7 fr.
ÉTRANGER (PAYS DE L'UNION POSTALE)
Un an 20 fr. — Six mois 11 fr.
Le « Bulletin Officiel » paraît le Samedi de chaque semaine

Annonces, la ligne 1 fr. — Réclames, la ligne 3 fr.
Faits divers, la ligne 5 fr.

Les Annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, et à Bruxelles, chez MM. GROSJEAN ET C^{ie},
104, boulevard Anspach, — à Londres, chez M. SEYMOUR WADE, Blomfield House, London Wall.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION : **Champ de Mars (16, Avenue de La Bourdonnais)**

Les abonnements sont reçus gratuitement dans tous les bureaux de poste de France et des pays étrangers qui font partie de l'Union Postale.

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE :

Arrêté.

PARTIE NON OFFICIELLE :

Commission de contrôle et de finances.
Rapport de M. Pierre Legrand, ministre du Commerce et de l'Industrie, Commissaire général de l'Exposition universelle, à M. le Président de la République française.
Nouvelles de l'Exposition.
L'Étranger à l'Exposition.
Rapport de M. Guichard (suite).
Le Champ de Mars (1751-1889), Maindron.
Les Théâtres.
Revue financière.
Annonces et Réclames.

PARTIE OFFICIELLE

Par arrêté en date du 31 janvier 1889, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du Congrès international des mines et de la métallurgie :

MM.

Bresson (Georges), ingénieur.
Dujardin-Beaumetz, ingénieur, secrétaire général de la Société des mines de Carmaux, secrétaire du comité central des houillères de France.
Gruner (Edouard), ingénieur civil des mines.

PARTIE NON OFFICIELLE

COMMISSION DE CONTRÔLE ET DE FINANCES

La Commission de Contrôle et de Finances s'est réunie hier matin, sous la présidence de M. Pierre Legrand, ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général.

Elle a ouvert un crédit de 81,000 fr. pour la fabrication des tickets d'en-

trée; un crédit de 87,460 fr. pour le service des pompiers.

Elle a voté une somme de 18,000 fr. pour la construction d'un pavillon spécial destiné à l'Exposition de la Balnéothérapie, et une somme de 14,000 fr. pour des mâts à établir sur les principales places de Paris, destinés à porter les indications spéciales des attractions journalières pour les fêtes de nuit et de jour.

RAPPORT de M. PIERRE LEGRAND

Ministre du Commerce et de l'Industrie
Commissaire général de l'Exposition universelle

A. M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

M. Pierre Legrand, ministre du commerce et de l'industrie, a adressé à M. le Président de la République un remarquable rapport; nous avons déjà publié dans le *Bulletin officiel* une partie des renseignements qu'il contient, nous croyons devoir reproduire les passages suivants qui intéresseront vivement nos lecteurs :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Depuis l'année dernière, les travaux de l'Exposition universelle ont été poussés avec une rapidité qui ne s'est pas un seul instant ralentie, et vous avez pu constater, lors de votre dernière visite au Champ de Mars, que nous pouvions être assurés d'être prêts à la date primitivement fixée pour l'ouverture.

Le plan général de l'Exposition n'a subi que des modifications insignifiantes; l'importance prise par quelques expositions nous a seulement obligés à construire des bâtiments spéciaux et à agrandir certaines parties des palais; et nous avons pu le faire en prélevant les crédits nécessaires sur le budget de l'Exposition.

En ce qui concerne la participation des ministères à l'Exposition universelle, nous avons, mes collègues et moi, par application du principe admis dès l'origine, demandé et obtenu des fonds spéciaux; mais je tiens à rappeler immédiatement que ces fonds ne s'ajoutent pas aux 43 millions votés d'abord, et que le Ministre du commerce, Commissaire général, n'en a pas eu l'emploi.

La première partie, consacrée à l'Administration, présente les dépenses engagées pour le personnel, le matériel, les impressions, la douane et la police.

Rendant hommage à l'activité des Comités départementaux, M. le ministre annonce que

les demandes d'admission, qui au 1^{er} février 1888 ne dépassaient pas 9,500 atteignent aujourd'hui le chiffre de 22,000.

Le travail des Comités d'installation n'a pas été moins actif: depuis plus de deux mois tous les comités d'installation ont achevé le plan définitif de la répartition et les exposants de cinquante classes ont reçu leurs certificats, leurs feuilles du Catalogue et leurs étiquettes pour le transport de leurs colis.

La Commission de contrôle et des finances repoussant, en principe, l'idée d'une Exposition ouvrière indépendante, a adopté l'ouverture d'un crédit de 100,000 francs destiné à l'exonération des frais d'exposition en faveur des exposants ouvriers; ce crédit est presque totalement épuisé, mais a permis d'accueillir la plupart des demandes.

Dans la seconde partie, le rapport expose les dépenses des divers Palais :

Crédit de 20 millions se décomposant comme il suit (au 31 décembre 1888) :

§ 1 ^{er} . — Palais des beaux-arts et des arts libéraux. — Galeries Rapp et Desaix.	6.372.484 47
§ 2. — Palais des machines.	7.235.384 46
§ 3. — Galerie des expositions diverses.	5.786.406 52
§ 4. — Nivellement général et réseau d'égouts.	524.847 61
§ 5. — Réserve générale.	82.876 94

Total..... 20.000.000 »

Au chapitre des dépenses pour les fontaines lumineuses, M. le Ministre donne les détails les plus intéressants :

Fontaines lumineuses.

Nous avons été frappés du grand succès obtenu par les fontaines lumineuses installées à l'exposition coloniale de Londres en 1886, à Manchester en 1888, à Glasgow et enfin à Barcelonne.

En s'appuyant sur les curieuses expériences de réflexion totale, on est arrivé à donner l'illusion d'un jet de feu, et en modifiant, au moyen de verres spéciaux, la coloration de la lumière et en faisant varier en même temps la pression de l'eau, on obtient des effets merveilleux donnant l'illusion d'un feu d'artifice sans fumée, sans odeur et sans danger.

Il a paru aux organisateurs de l'Exposition universelle de 1889 que, non seulement il ne fallait pas négliger ce genre d'attraction, mais qu'il était indispensable de chercher à faire quelque chose qui dépassât tout ce qui a été vu dans ce genre jusqu'à ce jour.

Un projet a donc été mis à l'étude et on s'est arrêté à l'idée de reproduire la gerbe telle qu'elle existait à Glasgow, etc..., en la complétant par des effets d'eau et de lumière nouveaux, destinés à la marier avec la décoration générale du parc.

La fontaine sera reliée, par un canal allongé, à la gerbe, pour constituer une pièce d'eau unique rappelant celle du parc de Saint-Cloud.

Le soir, tandis que la grande gerbe viendra jeter au milieu de l'Exposition sa note éblouissante, tous les effets d'eau de la fontaine décorée et du canal s'illumineront en même temps. Aucune partie ne restera dans l'ombre, et on produira ainsi un

effet décoratif absolument différent de ceux obtenus jusqu'à ce jour.

Les prévisions de dépenses pour ce projet s'élevaient à 250,000 francs.

Puis viennent les dépenses des bureaux, postes de police, pompiers, entrées, clôture de l'Exposition, passerelles, eau et gaz, voies ferrées, chemins de fer pour les visiteurs, water-closets, remise en état des locaux occupés, réserves pour imprévus dans les travaux y compris la tour Eiffel.

La troisième partie du rapport est consacrée à l'Exploitation :

Les installations intérieures des Palais avancent avec une sûreté remarquable dans les galeries diverses.

Le catalogue a été confié à M. Danel qui, après une adjudication ayant donné un résultat négatif, avait fait les offres les plus élevées ; la redevance a été de 206,000 francs, avec une redevance supplémentaire de 2,500 francs pour le catalogue illustré.

Quant à l'ouverture du soir et l'éclairage électrique, le rapport s'exprime en ces termes :

Ouverture du soir. — Eclairage électrique.

La direction générale de l'exploitation avait à préparer le plan de répartition et à résoudre toutes les questions qui concernent le service mécanique et électrique et l'ouverture du soir. Elle devait veiller, en outre, à l'organisation des expositions spéciales, telles que l'Economie sociale et l'Histoire rétrospective du travail.

Contrairement à ce qui s'était fait en 1878, la commission de contrôle et de finances a demandé, à la fin de 1887, que l'Exposition de 1889 restât ouverte le soir. Dans l'esprit des membres de la commission, l'éclairage devait être fait par l'électricité, dont les progrès, depuis plusieurs années, ont permis d'obtenir des résultats si remarquables ; mais, comme la dépense nécessaire ne figurait pas dans les prévisions du budget primitif, il fallait trouver une combinaison qui permit d'éviter une demande de crédit supplémentaire.

Dans ce but, mon prédécesseur, s'appuyant sur un avis du Conseil d'Etat qu'il avait consulté à ce sujet, passa un traité avec les exposants électriciens syndiqués, qui se chargent de l'éclairage du Champ de Mars et doivent recevoir en remboursement de leurs dépenses, moitié des droits d'entrée du soir, fixés à 2 fr. pendant la semaine et à 1 fr. le dimanche. Ce traité, examiné par une commission spéciale, dont M. Charles Prévot, député, fut le rapporteur, recut le 13 janvier 1888 la sanction de la commission du contrôle des finances.

En réalité, c'est une exposition collective d'éclairage électrique qui est organisée par les exposants et pour laquelle l'administration laisse percevoir des droits d'entrée fixés comme nous l'avons dit plus haut ; et ce sont les exposants électriciens qui abandonnent à l'Etat la moitié des recettes brutes jusqu'à 3,600,000, 7/10^e des 500,000 fr. suivants, 8/10^e des autres 500,000 et 9/10^e des recettes qui pourraient encore être faites en excédent.

Pour que le caractère d'exposition collective fût nettement établi, il fallait que le syndicat des électriciens restât ouvert à tous les exposants sans distinction de nationalité. Les articles 3 et 7 des statuts donnent à cet égard toute garantie. L'article 9 prévoit en outre que chaque exposant pourra ne s'engager qu'à installer un matériel électrique nécessaire à l'utilisation d'une force motrice de 10 chevaux.

Or, la force motrice nécessaire pour l'éclairage de l'Exposition est de 3,000 chevaux ; c'est donc la possibilité garantie de faire entrer dans le syndicat jusqu'à 300 exposants d'appareils producteurs d'électricité.

Le comité fondateur du syndicat prend en même temps vis-à-vis de l'Etat la responsabilité de l'œuvre à laquelle il convie les électriciens de toutes les nations, et s'engage à suppléer aux déficiences qui pourraient se produire parmi les syndiqués. La surface éclairée à l'électricité sera de 30,000 mètres, avec une intensité totale d'environ 150,000 becs carcel, qu'on a supposé *a priori* devoir être répartie en 20,000 lampes à incandescence et 1,000 appareils à arc voltaïque.

Ajoutons que le contrat primitif laissait la faculté de fixer cinq heures comme point de départ des entrées du soir, et que nous avons obtenu des électriciens de fixer à six heures seulement le commencement des entrées du soir.

Le rapport traite ensuite la question des congrès et conférences ainsi que celle des auditions musicales qui doivent constituer un grand élément d'attraction pour l'Exposition.

L'Exposition rétrospective du travail et des sciences anthropologiques est décrite de la façon la plus attrayante :

Je n'ai pas besoin de vous rappeler, monsieur le président, que l'exposition rétrospective du travail et des sciences anthropologiques a pour but de montrer quelle route l'homme a fait parcourir aux moyens et aux méthodes de son travail. La commission supérieure chargée d'organiser cette exposition avait déjà décidé, alors qu'elle avait encore l'honneur de vous compter parmi ses membres les plus actifs, l'installation de tous les documents dans un pavillon en bois construit au milieu du Palais des arts libéraux. Ce pavillon est séparé de l'exposition de l'enseignement, adossée aux murailles, par de grands couloirs qu'on a élargis suivant votre demande afin de les mieux éclairer. La charpente de cette immense vitrine est entièrement terminée, sauf la partie située sous le dôme central dont l'achèvement aura lieu dans quelques jours. Les objets ne seront d'ailleurs envoyés par les collectionneurs que vers le 1^{er} avril.

La construction a été étudiée de façon à réserver à l'extérieur des pavillons et à l'intérieur des cours une suite de panneaux destinés à recevoir des inscriptions, des décorations peintes qui constitueront en quelque sorte l'illustration du livre, dont l'exposition elle-même sera le texte. Les grandes découvertes de la science, les figures des hommes illustres se trouveront tracées sur ces frises. On a dû ajouter des passerelles légères pour relier les balcons du Palais aux plates-formes du pavillon afin de faciliter la circulation au premier étage.

La première section est chargée de l'anthropologie, de l'ethnographie et de l'archéologie. Tous les documents relatifs au travail dans les temps antiques, ou chez les populations sauvages sont prêts à être exposés. La principale curiosité sera un atelier de fabrication d'émaux cloisonnés de Chine.

La section des arts libéraux fera des reconstitutions d'observatoires chinois, hindou, égyptien, d'Ulughbey et d'Uranienborg, des anciens cabinets de physique, de chimie et d'alchimie, et notamment du laboratoire de Lavoisier. Le musée Plantin fournira ses documents renommés pour l'histoire de l'imprimerie. Les outils de reliure, les types de papiers et de livres, de journaux, d'affiches et d'images, ainsi que le matériel des librairies seront exposés de manière à mettre en évidence leurs variétés et leurs perfectionnements. L'histoire de la musique s'y trouvera tout entière tant au point de vue des instruments, que des œuvres musicales. On exposera aussi une série de maquettes, de décors, de costumes, de masques, de programmes, d'affiches de théâtres ; et l'histoire complète des arts du dessin, architecture, peinture, sculpture, médailles et pierres fines artistiques, gravures d'art, lithographie et chromolithographie d'art.

La section des arts et métiers rassemble tous les documents relatifs à la photographie, l'électricité, la chasse, la pêche, les minéraux, un matériel d'outillage pour la fabrication des terres cuites, céramiques, faïences, de la verrerie et cristallerie, des émaux et des mosaïques ; à l'industrie des matières textiles, du papier, des dépouilles animales, enfin de l'art de se vêtir, de bâtir, de se chauffer, de s'éclairer, etc., et à toutes les interventions de l'art de l'ingénieur pour les satisfactions des besoins de l'homme vivant en société.

Les collections de l'école des ponts et chaussées, du Conservatoire des Arts et Métiers, de la galerie des phares, de l'Ecole centrale, des compagnies de chemins de fer, fourniront une mine inépuisable de matériaux à la section des moyens de transport.

L'exposition comprendra des reproductions de tous les ouvrages d'art intéressants : ponts, barrages, écluses, ports, rades et avant-ports ; des reconstitutions de types de véhicules employés pour le transport maritime depuis l'antiquité jusqu'à nos jours : bateaux de peaux, trirèmes, galères ; avec l'histoire de l'architecture navale, des paquebots à voiles, de la machinerie à vapeur marine et des bateaux sous-marins ; de tous les modèles de voitures : thensa, chars, litières, calèches, carrosses, diligences, omnibus, tramways ; enfin, l'histoire de l'aéronautique depuis les premiers ballons jusqu'aux aérostats dirigeables. Cet ensemble sera complété par une exposition très dé-

taillée du matériel et de l'organisation des chemins de fer.

Il s'est formé, il y a quelques mois, à Londres, un comité patronné par des personnages éminents et dans lequel l'amirauté anglaise est même représentée, qui prête à la commission de Paris un concours des plus actifs. Le transport gratuit de tous les objets a été obtenu des compagnies de chemins de fer anglaises, ce qui assure, d'après les promesses des compagnies françaises de faire les mêmes concessions, la gratuité de transport sur les lignes du Nord et de l'Ouest.

La 5^e section réunit les objets et documents de toutes sortes se rapportant à l'art militaire et au commandement des armées : cartes et plans militaires anciens, uniformes, revues, campements, etc., et à l'histoire de l'infanterie, de la cavalerie, de la gendarmerie, du génie, et des services administratifs, de santé, des poudres et des salpêtres. Les musées de Paris et de province, les collections particulières, permettront de grouper un ensemble inusité d'objets curieux et rares.

Telles sont les grandes lignes de cette exposition des moyens du travail, qui a été tentée à maintes reprises, mais n'a pas encore été réalisée avec ce large et complet programme.

La participation des étrangers à l'Exposition est traitée de la façon la plus complète :

Comme on pouvait le prévoir dès le commencement de l'année dernière, la totalité des espaces réservés aux exposants étrangers se trouve depuis quelques mois déjà occupée.

Actuellement, les pays qui ont une section nationale à l'Exposition de 1889 peuvent être classés en deux catégories : d'une part, ceux qui sont représentés par des commissaires nommés par leur gouvernement ; ces pays dont la participation est officielle sont :

En Europe : la Grèce, la Norvège, la Serbie, la Suisse, Saint-Marin et Monaco ;

En Asie, le Japon, la Perse et le royaume de Siam.

En Afrique : le Maroc et la République sud-africaine.

En Océanie : Victoria, la Nouvelle-Zélande et la Nouvelle-Galles-du-Sud.

En Amérique : les Etats-Unis, la République Argentine, la Bolivie, le Chili, la Colombie, l'Equateur, le Guatemala, Haïti, le Mexique, le Nicaragua, le Paraguay, Saint-Domingue, le Salvador, l'Uruguay, le Venezuela.

D'autre part, les pays dans lesquels l'initiative privée s'est substituée au Gouvernement pour constituer des comités qui m'ont demandé de les reconnaître officiellement. Ces pays sont :

En Europe : l'Autriche-Hongrie, la Belgique, la Grande-Bretagne, le Danemark, les Pays-Bas, la Russie, l'Italie, la Roumanie, l'Espagne, le Portugal et le grand-duché de Luxembourg.

En Afrique : l'Egypte.

En Amérique : le Brésil.

Parmi ces comités, plusieurs ont obtenu d'importantes subventions de leur gouvernement. Ainsi le Parlement belge a voté 600,000 francs pour faciliter la participation de l'industrie belge à l'Exposition de 1889 ; les Chambres espagnoles ont voté de même 500,000 francs ; le comité roumain a reçu 200,000 francs ; le comité danois 140,000 francs, le comité brésilien 750,000 francs et le gouvernement portugais a accordé 137,000 francs.

On voit donc que la participation des étrangers à l'Exposition de 1889 sera aussi large que possible et il est bon de constater que les surfaces totales mises à la disposition des différentes sections étrangères sont supérieures à celles qu'elles occupaient en 1878. On a réservé aux étrangers, dans l'enceinte même des palais, plus de 87,000 mètres carrés ; néanmoins ils se plaignent de l'insuffisance de place, malgré les annexes créées dans les parcs et l'autorisation accordée aux pays de l'Amérique de réunir leurs expositions dans des palais et pavillons situés dans les jardins.

Les commissions officielles et les comités nationaux ont complété leur organisation depuis plusieurs mois ; tous sont actuellement représentés par des commissaires généraux. Ces commissaires ont pris les dispositions nécessaires pour assurer la prompte exécution des travaux, dont les projets avaient d'ailleurs fait l'objet, de la part de mon administration, d'un examen approfondi.

Les sections étrangères occuperont, dans le Palais des Industries diverses, les deux ailes symétriques, qui s'étendent le long des avenues de Suffren et de La Bourdonnais, et la galerie de 15 mètres, dite galerie des Pays du Soleil, qui borde le palais du côté de l'avenue de Suffren. Deux en-

elavés prolongeant les ailes des sections étrangères ont été prises dans la section française, pour placer l'Autriche-Hongrie et la Russie.

Autriche-Hongrie. — L'Autriche-Hongrie occupe un emplacement de 2,291 mètres carrés dans le Palais des Industries diverses et un compartiment de plus de 300 mètres pour l'exposition de ses produits agricoles et alimentaires. Neuf travées lui sont affectées sur le vestibule de 15 mètres.

Le comité général austro-hongrois a provoqué et recueilli les adhésions d'un grand nombre d'industriels de l'Autriche et de la Bohême, si bien qu'il est obligé de refuser les nouvelles demandes d'admission, encore aujourd'hui très nombreuses.

Belgique. — En Belgique, un grand mouvement s'est produit depuis plus d'une année en faveur de l'Exposition de 1889.

Déjà, dans les derniers jours de 1887, un comité provisoire, présidé par M. le comte d'Oultremont, avait adressé un premier appel aux industriels belges. Depuis lors, l'organisation de ce comité s'est complétée, et M. Carlier, député de Gand, a été nommé commissaire général. Nous avons dit plus haut que le Parlement belge avait voté une somme de 600,000 francs pour assurer la participation de la Belgique.

Aujourd'hui, nous sommes assurés d'un nombre d'exposants belges plus considérable encore qu'en 1878: ils occuperont une surface de plus de 11,000 mètres carrés, et la façade de leur section, sur le vestibule de 15 mètres, offrira un modèle très caractéristique de l'art flamand.

Pays-Bas. — Malgré l'absence de toute subvention, la commission qui s'était constituée pour organiser l'exposition des Pays-Bas a heureusement terminé tous ses travaux, et la section néerlandaise ne sera inférieure, ni en intérêt, ni en importance, à celle de 1878. L'exposition des Indes néerlandaises, avec ses habitations javanaises, sera l'un des principaux attraits de cette section.

Danemark. — Depuis le mois d'octobre, le comité présidé par M. Carl Jacobsen a organisé la section danoise, qui, grâce à la subvention de 140,000 francs dont elle peut disposer, promet d'être particulièrement brillante.

Grande-Bretagne. — Au mois de janvier 1888, une commission se formait à Londres, sous la présidence du lord-maire, et demandait au commissaire général un vaste emplacement pour l'exposition de l'industrie anglaise. Près de 25,000 mètres ont été mis, dans les divers palais de l'Exposition, à la disposition du comité exécutif, qui juge insuffisants ces espaces cependant considérables, et doit rejeter depuis longtemps déjà toute nouvelle demande d'admission. Dans le Palais des Industries diverses, la section anglaise s'installe avec une rapidité remarquable, et la façade sur la galerie de 10 mètres touchant au grand vestibule Rapp forme un cadre ornemental d'une originalité intéressante.

Les colonies anglaises ont suivi l'exemple de la métropole, et le Cap, Victoria, la Nouvelle-Zélande, l'île Maurice et les Indes anglaises ont réclamé des emplacements qu'il a été nécessaire de réduire. Les deux dernières colonies trouveront place dans des pavillons spéciaux du Champ de Mars.

Luxembourg. — L'exposition du grand-duché de Luxembourg occupera une surface de 300 mètres carrés environ, et, comme le gouvernement prend à sa charge les frais qui incomberaient à ses nationaux, le succès de cette section semble tout à fait garanti.

Norvège. — La participation de la Norvège à l'Exposition est officielle, et, au mois de mai dernier, l'Assemblée nationale a voté une subvention de 140,000 francs pour venir en aide aux exposants. La section norvégienne occupera un espace total de 1,250 mètres carrés.

Roumanie. — Grâce à la puissante intervention du prince Georges Bibesco, un comité roumain s'est formé pour assurer la participation de la Roumanie à l'Exposition, et la Chambre roumaine a voté dans le même but une subvention de 200,000 francs. L'industrie roumaine se trouvera ainsi très dignement représentée, et son exposition occupera 420 mètres carrés des galeries des industries diverses, et plus de 200 mètres dans les galeries du quai d'Orsay.

Russie. L'exposition de la Russie, qui s'annonce comme fort brillante, a été décidée assez tardivement, et c'est seulement au milieu de l'année dernière que fut formé à Saint-Petersbourg, par un

grand nombre de notabilités, un bureau des représentants des exposants russes.

Bientôt, le gouvernement russe ayant autorisé le fonctionnement de ce comité, une commission fut constituée à Paris, pour servir d'intermédiaire entre le commissariat général et le comité de Saint-Petersbourg.

Le mouvement, d'abord restreint à la capitale, s'est rapidement propagé, et nous sommes assurés aujourd'hui de compter dans la section russe un plus grand nombre d'exposants qu'en 1878, qui viendront non seulement de Saint-Petersbourg, mais de Varsovie, de Riga, de Moscou. En outre, dans le grand-duché de Finlande, les industriels se sont syndiqués, avec l'autorisation du gouverneur général, pour prendre part à l'Exposition, et ils ont décidé de grouper leurs produits dans un pavillon spécial expédié directement d'Helsingfors.

La Russie occupera, en tout, près de 3,000 mètres carrés dans les divers palais de l'Exposition. La section industrielle aboutit au vestibule de 15 mètres, où elle dispose de 9 travées. Sa façade reproduira, dans ses lignes générales, l'entrée du Kremlin: elle sera, en outre, surmontée d'une grande décoration peinte montrant les coupes de l'ancien palais des czars, et qui formera un ensemble très caractéristique.

Serbie. — La Serbie participe officiellement à l'Exposition. Elle est représentée par un commissaire général et par un commissaire général délégué, qui est le consul général du royaume de Serbie à Paris. La section serbe occupera près de 300 mètres carrés, et ses installations intérieures sont déjà fort avancées.

Suisse. — Dès la fin de l'année 1887, la Suisse avait décidé de participer officiellement à l'Exposition, et la Chambre fédérale avait voté un crédit de 425,000 francs. On a mis près de 6,000 mètres carrés à la disposition de la Suisse dont la section sera bientôt entièrement organisée. La façade, sur le vestibule de 15 mètres, aura un caractère très original.

Italie. — Le comité national italien, qui, sous la présidence de M. Villa, s'était constitué en 1887, a poussé activement ses travaux dans les derniers mois de l'année dernière. Au 15 novembre 1888, plus de douze cents producteurs italiens avaient déjà demandé des emplacements, et ce nombre sera presque doublé. Aussi, le commissariat général a-t-il réservé aux exposants italiens près de 3,500 mètres carrés, sans parler des espaces importants de la galerie des machines.

Espagne. — Au mois de juin 1888, le congrès votait à Madrid un crédit de 500,000 francs pour la participation de l'Espagne à l'Exposition. Depuis lors, la chambre de commerce espagnole de Paris s'est occupée de l'organisation de sa section nationale et, quoique la nomination du délégué général ne soit pas encore arrêtée, les travaux d'installation sont en bonne voie d'exécution.

L'exposition espagnole occupera, en dehors de la galerie des machines, près de 4,000 mètres carrés.

Portugal. — C'est l'association industrielle portugaise, présidée par M. Mélicio, pair du royaume, qui s'est chargée d'organiser la participation du Portugal à l'Exposition. Depuis lors, le gouvernement portugais a alloué, pour venir en aide aux exposants du royaume, une somme de 137,000 francs.

L'espace réservé au Portugal, dans les seules galeries des industries diverses et sur le quai d'Orsay, dépasse 2,000 mètres carrés.

Grèce. — La Grèce avait fait connaître, dès 1887, son intention de prendre part officiellement à l'Exposition universelle.

L'espace demandé par M. Vlasto, ingénieur, commissaire général, et mis à la disposition de la section grecque, est de 560 mètres.

Monaco. — Le prince de Monaco a également accepté l'invitation officielle du gouvernement français. La principauté a fait construire au Champ de Mars un pavillon spécial flanqué de quatre tourelles carrées. Une serre y sera adossée. Le travail de décoration extérieure se poursuit activement.

Saint-Marin. — La participation officielle de la République de Saint-Marin est depuis longtemps assurée. La section spéciale occupera, dans les galeries des industries diverses, une superficie de 230 mètres.

Andorre. — Le gouvernement d'Andorre a décidé de prendre part à l'Exposition; mais les dé-

tails de l'organisation ne sont pas encore arrêtés.

États-Unis. — Au mois de juin 1888, la Chambre des représentants et le Sénat ayant voté un crédit de 225,000 dollars pour la participation des États-Unis à l'Exposition universelle, M. le général Franklin fut désigné comme commissaire général, et M. Bailly-Blanchard comme secrétaire délégué à Paris. Dès son entrée en fonctions, le comité américain demanda l'augmentation des espaces qu'on lui avait réservés, surtout dans la galerie des machines. De son côté, le célèbre inventeur Edison se propose d'organiser une brillante et complète exposition d'électricité.

L'ensemble de l'exposition des États-Unis n'occupera pas moins de 8,000 mètres carrés.

Mexique. — Le Mexique participe officiellement à l'Exposition, et le gouvernement a alloué un crédit de 2,500,000 francs, destiné à faciliter et à relever l'éclat de la section mexicaine.

Un palais spécial de style aztèque, situé dans les jardins, entre la Tour Eiffel et l'avenue de Suffren, contiendra tous les produits mexicains.

D'accord avec M. le ministre des finances, j'ai autorisé la dégustation des tabacs mexicains instantanément réclamée par le commissaire général, M. Diaz Mimiaga, à laquelle cette exposition devra la plus grande partie de son succès.

Guatemala, Nicaragua. — Comme pour le Mexique, nous sommes assurés de la participation officielle des gouvernements de Guatemala, du Nicaragua, de la République de Salvador, de Saint-Domingue, de Haïti, qui font construire des pavillons spéciaux sur la terrasse du Palais des Arts libéraux.

République Argentine. — Sur la proposition du gouvernement argentin, qui proposait d'organiser officiellement une section spéciale à l'Exposition universelle, le congrès a voté 3,200,000 francs, aussi avons-nous mis un espace de 1,600 mètres carrés à la disposition du président de la section argentine, qui fait édifier un palais.

Bolivie et Colombie. — Les gouvernements de la Bolivie et de la Colombie, désireux de prendre une part officielle à l'Exposition, font bâtir à frais communs, près de la Tour Eiffel, un bâtiment d'une surface de 800 mètres carrés.

Brésil. — Depuis les premiers mois de l'année dernière, la participation du Brésil est assurée, et grâce aux efforts de M. d'Albuquerque, chargé d'organiser la section brésilienne, grâce aussi au crédit considérable dont il peut disposer, un palais est, depuis longtemps, en voie de construction. Les travaux sont très avancés, et le comité utilisera les jardins autour du palais pour y exposer les plus beaux spécimens des plantes du Brésil.

Chili. — Dès que le gouvernement du Chili eut exprimé son désir de prendre part officiellement à l'Exposition, un emplacement de 60 mètres carrés fut mis à la disposition de M. Antunez, ministre du Chili et commissaire général. Le pavillon du Chili est presque achevé: on y admirera une collection de minerais, la plus riche et la plus complète qui ait été réunie jusqu'à ce jour.

Equateur, Paraguay, Pérou, Uruguay, Venezuela. — Tous ces pays seront officiellement représentés par des commissaires généraux, et des emplacements spéciaux leur ont été accordés pour la construction de leurs bâtiments d'exposition.

Le Venezuela, en particulier, occupera un emplacement de 600 mètres carrés dans les jardins avoisinant la tour Eiffel.

Égypte. — Le comité égyptien, qui s'était formé au Caire en 1887, a délégué à Paris M. le baron Delort de Gléon en qualité de commissaire général. Il s'est entendu avec mon administration pour la création d'un quartier égyptien, dont la « rue du Caire » sera le centre et constituera certainement l'une des attractions les plus pittoresques de l'Exposition.

Maroc. — Le sultan du Maroc, qui avait décidé de participer officiellement à l'Exposition, a délégué plusieurs commissaires qui ont organisé la section marocaine. Un pavillon impérial, destiné au sultan, sera élevé au centre; il ne coûtera pas moins de 100,000 fr., et contiendra de riches collections.

Chine. — A la fin de l'année dernière, le chargé d'affaires de Chine, à Paris, annonça le désir d'un certain nombre de négociants chinois de venir à l'Exposition, et demanda pour eux un emplacement. On a mis un espace de 300 mètres carrés à leur disposition.

Japon. — Le gouvernement japonais participe officiellement à l'Exposition universelle. Le nombre

des exposants de la section japonaise dépassera celui de 1878; une surface de 1,650 mètres leur est réservée.

En outre, le Japon occupera une surface de 1,100 mètres dans les galeries d'agriculture.

Perse. — M. Nazar Aga, ministre de Perse à Paris, est chargé d'organiser l'exposition de son pays: on a mis à sa disposition un emplacement dans les galeries des pays d'Orient; en outre, la maison persane, qui figure dans « l'histoire de l'habitation », servira de pavillon à S. M. le schah de Perse.

Siam. — L'exposition siamoise, qui aura un caractère officiel, empruntera un éclat particulier aux collections royales que le roi envoie à Paris: elles seront exposées dans un pavillon spécial construit dans le pays même et qui occupera 250 mètres carrés de superficie.

République sud-africaine. — Cette république participe officiellement à l'Exposition. L'Assemblée nationale a voté une somme de 75,000 francs pour subvenir aux dépenses. Son pavillon spécial figurera sur l'Esplanade des Invalides.

On voit, par le résumé qui précède, que les étrangers seront représentés d'une façon exceptionnellement brillante.

Plusieurs d'entre eux se sont adressés, pour la construction de leurs pavillons ou de leurs palais, aux architectes français les plus distingués, et, pour la décoration, à nos meilleurs artistes. Ces constructions sont de trois types: ou bien elles sont la reproduction de monuments nationaux existants (pavillons mexicains), ou bien elles sont inspirées par des monuments de la renaissance espagnole (palais de Venezuela), ou bien elles sont dues à la seule fantaisie de l'architecte.

Toutes ont un cachet d'originalité qui ne manquera pas d'attirer le public dans la partie des jardins du Champ de Mars où elles se trouveront réunies.

Dans la cinquième partie du rapport, le ministre s'occupe des expositions spéciales des ministères pour lesquelles le parlement a voté une série de crédits montant à 6,817,000 francs.

La sixième partie est consacrée aux finances.

Association de garantie.

D'après la convention passée entre l'Etat, la ville de Paris et la société de garantie, cette dernière s'engageait à fournir une somme qui, dans aucun cas, ne pouvait excéder 18 millions. Et bien que l'article 2 du règlement de l'association de garantie parût exiger des souscripteurs le versement immédiat de 50 francs pour chaque part d'intérêt souscrite, aucun versement n'avait encore été effectué au commencement de l'année 1888.

Aussi la commission de contrôle et de finances dans sa séance du 24 février, décida que le premier versement de 50 francs devait être fait sans retard. Une circulaire fut envoyée aux souscripteurs par les soins de M. Christophe.

Ala date du 31 décembre 1888, 1,671 souscripteurs de 22,262 parts, représentant un capital de 22,262,000 fr. avaient effectué le versement statutaire, et versé au Crédit foncier une somme de 1,113,050 francs.

78 souscripteurs de 884 parts, représentant un capital de 884,000 francs, n'ont pas encore rempli leurs engagements. Le compte particulier de l'association de garantie se résume de la manière suivante:

Versements effectués par les souscripteurs.....	1.113.200 »
Intérêt du compte courant au Crédit foncier.....	2.258. 23
Total.....	1.115.458 23
Achat, par le Crédit foncier, de 110 bons du Trésor remboursables le 1 ^{er} mars 1889, de 10,000 francs chacun.....	1.100.000 »
Prime de 8 fr. 75 p. 100, déduction faite de 224 fr. 30 pour chaque jour d'intérêt.....	9.380 70
Frais divers avancés par le Crédit foncier.....	2.833 20
	1.112.213 90

Solde créditeur: 3,244 fr. 33.

Le coupon des bons du Trésor à échoir le 1^{er} mars est de 22,800 francs.

Entrées.

Dans ses séances des 4 et 11 mai 1888, la commission de contrôle et de finances a décidé que les

prix d'entrée à l'Exposition universelle seraient de 1 franc, de 10 heures du matin à six heures du soir; de 2 francs pour la soirée: de 2 francs pour les heures d'étude, de huit heures du matin à dix heures.

Elle a admis, en outre, le principe de l'emploi des tickets, adopté déjà en 1878, et jugé supérieur au paiement en espèces.

Elle a fixé à 100 francs le prix des abonnements pour la durée de l'Exposition, et elle a autorisé l'Administration à accorder des abonnements au prix réduit de 26 francs aux membres des comités et commissions qui ont collaboré activement à l'organisation de l'Exposition.

Pour la fabrication des tickets, nous nous sommes adressés à l'Administration du Timbre, qui nous offrait les plus grandes garanties.

Quant aux entrées gratuites, elles sont strictement limitées, et ne seront accordées qu'au personnel, aux membres des comités d'installation et aux représentants de la presse. Encore le nombre des entrées gratuites pour la presse est-il dès à présent limité à 1,500. Toutes ces dispositions ont été consignées dans le règlement des entrées, que M. le ministre des finances a signé avec moi.

Pour éviter les fraudes, toutes les cartes donnant entrée gratuite dans l'Exposition (exposants, personnel, presse) devront être munies des portraits des titulaires.

Conclusion.

Tel est, Monsieur le Président, l'exposé rapide de l'état des travaux et de la situation financière de l'Exposition universelle de 1889.

Si nous avons pu, malgré l'aléa toujours à craindre dans une aussi vaste entreprise, nous renfermer dans la limite des crédits mis par le Parlement à la disposition du commissariat général, c'est grâce aux efforts soutenus de tous ceux qui collaborent à cette grande œuvre.

La commission de contrôle et de finances nous a prêté constamment son concours éclairé, et tous les comités sans exception ont rempli leur tâche avec une ardeur sans égale.

Quant à mes collaborateurs directs, ils ont témoigné, par leur travail assidu, de leur attachement à la République, et le Parlement n'hésitera pas, je l'espère, à me donner des moyens de récompenser bientôt le zèle et l'énergie dont ils ont constamment fait preuve.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de mon respectueux dévouement.

*Le Ministre du Commerce et de l'Industrie,
commissaire général de l'Exposition
universelle de 1889,*

Pierre LEGRAND.

NOUVELLES DE L'EXPOSITION

La commission chargée d'examiner le concours du deuxième degré, pour le diplôme des récompenses, s'est réunie cet après-midi, sous la présidence de M. Pierre Legrand, ministre du commerce et de l'industrie, et, à la grande majorité, le projet dû à M. Galland a été reçu par la commission. Une sous-commission a été nommée afin d'examiner s'il n'y aurait pas lieu de faire quelques retouches et de déterminer le choix d'un graveur qui sera proposé à l'agrément de M. le Ministre.

La Commission des Congrès et Conférences s'est réunie ce matin, sous la présidence de M. Mézières, vice-président. Elle a examiné différentes propositions de congrès faites par les diverses sections et a décidé qu'elle proposerait à l'agrément de M. le Ministre, commissaire général, un certain nombre de congrès, parmi lesquels on peut citer: les congrès de psychologie, physiologique, d'ethnographie, de médecine légale, congrès des amis de la paix, etc., etc. Elle a admis, en outre, un grand nombre de sujets de conférences qui seront faites pendant l'Exposition universelle de 1889.

Depuis lundi, le Trocadéro est complètement fermé, et tous les passages interdits aux voitures et aux piétons.

Le tramway de Passy au Louvre suit maintenant la ligne rectifiée, en passant par la place du Trocadéro.

La Société centrale du travail professionnel, qui, sous la présidence de M. Th. Villard, a organisé, à l'Ecole des hautes études commerciales des conférences, dont la plus prochaine aura pour objet la tour de 300 mètres par M. Eiffel, vient de grouper ses membres actifs pour donner aux ouvriers qui visiteront l'Exposition universelle de 1889 des guides et des conférenciers pour faciliter aux délégations ouvrières la visite fructueuse des produits exposés.

Ces visites et conférences sont mises sous la direction de M. Dumont, ingénieur-inspecteur de la compagnie de l'Est, et de M. Couriot, professeur à l'Ecole des hautes études commerciales.

Citons parmi les conférenciers-guides les noms de MM. Olive, Fourment, Bourdonnaye, Pesce, Levesque, Michotte.

Le Comité départemental de Vaucluse vient d'émettre le vœu: que les Compagnies de chemins de fer admettent les exposants à voyager comme militaires sur la présentation de leur carte d'exposant, ou qu'elles leur accordent des cartes d'abonnement à prix très réduits, ou encore des abonnements kilométriques également à prix très réduits.

Le Musée des Arts décoratifs, installé depuis nombre d'années au Palais de l'Industrie, restera définitivement dans ce local pendant la période de l'Exposition universelle.

La direction de la Société de l'Union des Arts décoratifs va donc achever de réinstaller, au Palais de l'Industrie, les œuvres d'art (boiseries, moulages, etc.) qu'elle avait envoyées aux Expositions étrangères, à celle de Copenhague entre autres, œuvres qui lui ont été renvoyées il y a une quinzaine de jours, sans se préoccuper autrement, pour le moment, des projets en cours pour le déplacement de son musée.

Le bureau des abonnements pour l'Exposition universelle sera ouvert au ministère des finances (place du Palais-Royal) dès le 1^{er} mars 1889. Toute personne qui demandera une carte d'abonnement devra présenter deux exemplaires de son portrait photographique dans le format dit portrait-carte (5 centimètres sur 10).

Les membres des commissions qui ont droit à l'abonnement de 26 francs produiront en outre un certificat du ministre, commissaire général, énonçant leurs titres.

Ce certificat sera envoyé contre une demande écrite adressée au commissariat général (101, rue de Grenelle).

Les habitants des départements autres que celui de la Seine pourront s'adresser au percepteur de leur résidence, qui au bout de quelques jours leur fera parvenir leur carte.

L'ÉTRANGER A L'EXPOSITION

Espagne.

Le conseil des ministres a décidé d'envoyer au comité exécutif de l'Espagne à l'exposition

de Paris, pour favoriser le concours des chambres de commerce espagnoles, la somme de 135,000 francs sur le crédit voté par les Cortès.

La municipalité de Barcelone accorde 25,000 pesetas de subvention au comité catalan des îles Baléares, pour prendre part à l'Exposition de Paris.

CONSEIL MUNICIPAL

RAPPORT

(Suite)

Installation des exposants. — Les installations des exposants sont beaucoup plus avancées dans ce palais que dans les autres parties de l'Exposition; ce résultat est dû à la possibilité où la direction générale de l'Exploitation a été de prendre possession de ces galeries plusieurs mois avant les autres.

Les groupes III, IV et V (mobiliier, vêtement et produits ouvrés) qui constituent en réalité toute la partie industrielle de l'Exposition, occupent : le premier, tout le côté droit du palais, et les deux autres le côté gauche.

Le groupe III est le plus avancé dans ses installations : toutes les cloisons séparatives des classes sont faites, les portes ont déjà reçu leur première couche de peinture et plusieurs d'entre elles sont même complètement terminées et revêtues de tous leurs ornements. Déjà même un certain nombre de classes ont commencé la pose de leurs vitrines.

Les groupes IV et V, quoique un peu moins avancés, seront prêts à recevoir les exposants dès la fin de janvier.

L'installation des expositions des manufactures nationales sous le dôme central est toute préparée d'avance et sera effectuée pendant le mois d'avril.

Les sections étrangères, placées à l'intérieur du palais, travaillent activement : L'Angleterre a presque terminé ses façades et la décoration de ses plafonds ; la Russie et l'Autriche-Hongrie ont achevé leurs enceintes ; les Etats-Unis vont commencer la peinture de leurs cloisons et de leurs portes.

La direction de l'Exploitation est donc, dès maintenant, sûre que toute l'Exposition des sections industrielles sera complètement terminée pour le jour de l'ouverture.

§ 3. — Palais des Beaux-Arts et des Arts-Libéraux. — Galeries Rapp et Desaix.

Les palais des Arts, dont l'auteur est M. Formigé, architecte de nos promenades, l'un des trois premiers lauréats du concours de l'Exposition, comprennent quatre parties distinctes : le palais des Beaux-Arts, parallèle à l'avenue de la Bourdonnais, le palais des Arts-Libéraux, parallèle à l'avenue de Suffren, la galerie Rapp et la galerie Desaix qui relient les deux palais à celui des Expositions diverses.

On doit remarquer la diversité des systèmes de construction et la variété des formes auxquelles l'architecte a eu recours pour éviter toute monotonie et en même temps pour approprier chaque construction à l'usage auquel elle est destinée.

Les grandes nefs des deux palais sont constituées par de grandes fermes de 52 m. 80 c. d'ouverture distantes de 48 m. 10 et reliées les unes aux autres par des pannes à treillis ; les galeries latérales se composent de 72 fermes de 15 mètres de portée, enfin les fermes des galeries Rapp et Desaix ont 30 mètres d'ouverture.

Au centre de chacun des palais des Beaux-Arts et des Arts libéraux, est une grande coupole émaillée de tons blanc, bleu turquoise, jaune et or d'un effet harmonieux. Chaque coupole repose sur un mur d'attique dont les assises en brique alternent avec d'autres assises de même ton que la coupole ; ce mur d'attique est en outre épaulé par des consoles couronnées par des vases, sortes d'épis émaillés de 3 mètres de hauteur ; entre les consoles sont percés des œils-de-bœuf aux assises alternées de rose et également de bleu.

Du couronnement de chaque palais, rappelant quelque peu les coupoles émaillées des Persans, la composition se continue par les entrées d'honneur placées au centre du palais.

Ces entrées comprennent trois arcades plein-cintre du côté du jardin, et à cintre surbaissé vers l'extérieur. Chaque arcade est entourée d'archivoltes en terre cuite et de médaillons à fond d'émail dans les tympans ; les piédroits sont ornés, du côté des Beaux-Arts, par des arabesques où brille encore la palette du faïencier, et, du côté des Arts libéraux, de trophées en terre cuite qui doivent montrer, par leurs grandes dimensions et les difficultés vaincues, tous les progrès faits de nos jours dans l'art de la terre.

Le couronnement de l'entrée d'honneur est formé d'un attique percé de trois niches où des statues symbolisent les Beaux-Arts ou les Arts libéraux. Entre les niches court une grande frise en terre cuite dont les colorations rappellent les autres points émaillés. Deux pylones forment le cadre de chaque entrée d'honneur, puis l'ordonnance des palais se poursuit à droite et à gauche avec une décoration formée d'une triple ceinture de terre cuite comprenant une balustrade au premier étage, une frise à fond d'or sous la corniche et une seconde balustrade à hauteur du comble. Chaque pilier en fer est revêtu de panneaux en terre cuite ; un grand écusson émaillé lui sert de chapiteau et son couronnement en fonte sert de base aux mâts ornés de bannières aux couleurs de France, alternant avec les couleurs étrangères, dont l'ensemble rappellera le caractère international de l'Exposition.

Les palais se terminent d'un côté, vers la Seine, par des pavillons surmontés d'une coupole, sur plan carré, dont les colorations rappellent la partie centrale ; de l'autre côté, par les pignons des galeries Rapp et Desaix, dont les ouvertures ont presque la largeur de l'entrée du Palais de l'Industrie.

Cette œuvre, dont vous pouvez apprécier le gracieux effet, et qui fera grand honneur à son architecte, nécessitera une dépense de 6,764,707 fr. 83 c.

Installation des exposants. — Le palais des Beaux-Arts est destiné, comme son nom l'indique, à recevoir l'exposition des Beaux-Arts, que prépare en ce moment M. Antonin Proust, qui en est le commissaire spécial.

Le palais des Arts-Libéraux recevra l'exposition du groupe II, formé par l'ensemble des classes se rattachant à l'enseignement et à la pratique des arts dits libéraux, notamment la médecine, la chirurgie, la librairie, la photographie, etc. Toutes ces classes, portant les nos 6 à 16 inclusivement, sont depuis longtemps en possession des renseignements nécessaires ; elles ont passé leurs marchés avec les entrepreneurs pour l'installation des vitrines, salons, bibliothèques, etc., et, dès le 1^{er} février prochain, elles pourront commencer leurs installations.

§ 4. — Tour de 300 mètres.

La tour de 300 mètres, qui a rendu populaire le nom de son constructeur M. Eiffel, comprend une énorme quantité de fer qui ne pèse pas moins de 7,300,000 de kilogrammes, 6,700 tonnes sont en place, et il ne reste plus à employer que 600 tonnes pour achever ce

colossal spécimen de l'art de l'ingénieur. Vous avez admiré, Messieurs, comme tous les Parisiens, la marche si régulière et si scientifique de cette construction, depuis les fondations et la pose des caissons à air comprimé ; vous vous rappelez qu'à la fin de décembre 1887 la tour n'atteignait pas encore le palier du premier étage (53 m. 63 c.), et que six mois après, le 14 juillet 1888, le jour de la Fête nationale, on pouvait tirer un grand feu d'artifice sur le palier du deuxième étage, à une hauteur de 115 m. 73 c. ; elle atteint aujourd'hui 250 mètres ; à la fin de février elle arrivera à la dernière plate-forme et à la fin du mois suivant, le campanile supérieur sera achevé.

Les visiteurs feront l'ascension de la tour au moyen d'escaliers et de divers systèmes d'ascenseurs ingénieusement combinés.

La Tour Eiffel aura certainement le grand succès qu'elle mérite et nous espérons qu'elle pourra aussi avoir son utilité pour les expériences scientifiques qu'il serait intéressant de faire à une si grande hauteur. La tour deviendra, d'ailleurs, la propriété de la Ville à l'expiration de la concession de vingt ans accordée à M. Eiffel pour le terrain qu'elle occupe.

§ 5. — Constructions métalliques.

L'importance des travaux de construction métallique donnera certainement à l'Exposition universelle de 1889 son caractère particulier et sa note originale dans l'histoire des Expositions. Aussi M. Alphand a-t-il cru devoir, dès l'origine, créer un service spécial chargé du contrôle et de la surveillance de ces constructions. Il en a confié la direction au savant professeur de l'Ecole centrale des Arts et Manufactures, M. Contamin, dont l'autorité en la matière fait loi aujourd'hui ; M. Charton, ingénieur en chef, est adjoint à M. Contamin, ainsi que M. Pierron, ingénieur.

L'ossature métallique des Palais de l'Exposition étant entièrement terminée, il est intéressant de se rendre compte du travail accompli en examinant les poids des fers mis en œuvre, et de voir avec quel soin les études ont été faites en comparant les poids prévus d'après les dessins et ceux constatés après exécution. Cette comparaison démontre que les prévisions des mètres sont restées aussi rapprochées de la réalité qu'il est matériellement possible de le faire, si l'on a égard à ce fait que tous les échantillons de fer ont été prévus avec leurs dimensions les plus réduites et si l'on remarque que, dans l'ensemble des constructions, l'on n'a pas dépassé la tolérance de 4 0/0 prévue pour tenir compte de l'impossibilité matérielle de laminier pratiquement les fers aux dimensions mathématiques des albums.

§ 6. — Parcs et jardins du Champ de Mars.

Il était tout naturel qu'avec M. Alphand, une place d'honneur fût réservée dans l'Exposition aux parcs et aux jardins, à la verdure et aux fleurs. Le plan général de l'ensemble des Palais s'y prête à merveille : le Palais des Expositions diverses, avec son dôme monumental, forme le décor du fond ; de là, les jardins à la française, déroulant sur près d'un kilomètre et demi leur perspective jusqu'au Palais du Trocadéro, étagés d'abord en une terrasse d'un gracieux effet, où l'on remarquera les deux pavillons de la Ville de Paris, encadrés ensuite par les Palais des Beaux-Arts et des Arts Libéraux se développent enfin librement vers la Seine, semés de constructions pittoresques de toute nature et de tous pays.

Dès le mois d'octobre 1887, les tracés des jardins étaient commencés, et, sous la haute direction de M. Alphand, M. Laforcade, jar-

dinier en chef de la Ville de Paris, les terminait à la fin du mois de décembre de la même année. En même temps, il s'occupait de la plantation des gros arbres et de la garniture des massifs, où prendront place toutes les richesses qu'il a amassées de longue date dans les pépinières de la Ville, en vue de l'Exposition. Aussi ces plantations seront-elles d'autant plus intéressantes que les arbres et les arbustes auront eu deux hivers pour s'acclimater et se trouveront en pleine vigueur à l'ouverture de l'Exposition.

Les sentiers, les routes, les chaussées carrossables étaient en même temps exécutés par les soins de M. l'ingénieur Lion, dont les travaux de nivellement général et de construction d'égout ont déjà appelé notre attention.

La partie centrale des jardins du Champ de Mars, dans l'axe du Trocadéro et du dôme du Palais des Expositions diverses sera ornée de deux fontaines ou plutôt de deux bassins aux proportions monumentales : le premier, adossé à la terrasse, recevra la grande composition allégorique de M. Coutan, exécutée d'après les dessins de M. Formigé. Cette composition représente le vaisseau du progrès symbolique de la Ville de Paris.

Le second, situé sous la tour Eiffel, sera décoré par M. Saint-Vidal de groupes représentant le génie humain au centre des cinq parties du monde.

Ces deux grands bassins formeront ainsi la plus agréable perspective avec la façade du Trocadéro, lorsque, le soir, la lumière électrique se jouera dans les masses d'eau qu'elle colorera de mille nuances différentes. Cet effet, tout nouveau à Paris, sera obtenu grâce à un ingénieux système dont les premiers essais ont eu tant de succès à Londres, à Glasgow et à Barcelone.

M. Bechmann, ingénieur en chef des Ponts et chaussées, qui dirige avec tant de compétence le service des eaux de l'Exposition, a su réaliser de nombreuses améliorations qui donneront un attrait tout particulier aux *Grandes eaux* de l'Exposition.

Du côté de l'avenue de La Bourdonnais, les jardins du Champ de Mars sont bordés, soit par les bâtiments des diverses administrations de l'Exposition, soit par les pavillons de nombreux exposants. Le coquet pavillon de la Presse et des Postes et Télégraphes, exécuté d'après les plans de M. Vaudoyer, mérite une mention spéciale ainsi que le théâtre des Folies-Parisiennes.

Le côté de l'avenue de Suffren présente plus de variété et de pittoresque; depuis la section Egyptienne, reproduction très artistique d'une rue du Caire, jusqu'au beau palais de la section de la République argentine, s'élèvent rapidement de gracieux pavillons, presque tous affectés aux Républiques de l'Amérique du Sud, telles que le Guatemala, le Paraguay, Saint-Domingue, l'Uruguay, San Salvador, le Nicaragua, le Chili, la Bolivie, le Venezuela. Le Brésil y est également représenté ainsi que le Mexique. Les enfants trouveront des jeux appropriés à leur âge dans le *Palais des Enfants*, œuvre très originale de l'architecte M. Ulmann.

Les visiteurs trouveront dans les galeries des palais : des restaurants de luxe, des glaciers, des pâtisseries, des brasseries; des restaurants à prix très modérés seront à la disposition des bourses les plus modestes; des kiosques et des chalets débiteront des rafraîchissements, des journaux, des fleurs, du tabac et tous les objets usuels que l'on trouve d'ordinaire dans nos promenades; des fauteuils roulants seront mis à la disposition du public; enfin les promeneurs n'auront même pas à craindre ni la pluie ni les ardeurs du soleil dont ils pourront s'abriter, grâce aux velums qui couvriront les allées de grande circulation.

Rien n'aura donc été négligé pour attirer et retenir les visiteurs et leur laisser un ineffable souvenir de l'Exposition de 1889.

§ 7. — Histoire de l'habitation.

Des deux côtés du pont d'Iéna, sur le quai d'Orsay et sur le quai de Grenelle, M. Charles Garnier a tracé de main de maître une histoire de l'habitation humaine depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque de la Renaissance, en passant par l'âge de pierre et l'âge de bronze, Troglodites et lacustres, pour arriver aux constructions pélasgiques, égyptiennes, assyriennes, hébraïques et persanes. Les Germains et les Gaulois, les Grecs et les Romains, les Huns eux-mêmes, y marquent leur trace architecturale. D'autre part, un groupe de huttes sauvages d'Esquimaux, de Lapons, de Peaux-Rouges, étale sa barbarie à côté des constructions si soignées de la Chine et du Japon. Bientôt apparaît le Roman avec son arceau en plein cintre et ses étroites fenêtres, le Moyen-Age avec son pignon orné et enfin le joli coin Renaissance dont la tourelle élégante est comme l'emblème de notre rénovation artistique. Ce dernier groupe sera affecté à l'usage de M. le président de la République quand il se rendra au Champ de Mars.

Tout ce curieux ensemble de constructions est entièrement terminé, il ne reste plus qu'à le décorer intérieurement, à le meubler. Exposants, collectionneurs, commissaires des sections étrangères ont été mis à contribution pour donner à l'intérieur de chaque habitation son caractère spécial, et ont répondu en foule à l'appel qui leur a été fait. Aussi, cette partie de l'Exposition aura-t-elle un caractère tout particulièrement original en même temps que très scientifique.

CHAPITRE II

Trocadéro.

Le parc du Trocadéro est entièrement consacré à l'Exposition d'horticulture et, pour approprier les pelouses et les massifs à leur nouvelle destination, il a fallu modifier dans une certaine mesure les anciennes dispositions du parc. Grâce aux travaux qui ont été faits, les végétaux exposés en plein air trouveront une installation commode et complète. Les végétaux délicats seront renfermés dans vingt-six serres, ou abrités sous des tentes qui couvriront une surface d'environ 3,000 mètres.

Les fondations des serres sont terminées et les parties métalliques seront mises en place en février et en mars.

Deux grands velums servant à l'exposition des fleurs seront en outre élevés sur les deux allées conduisant au palais du Trocadéro, et permettront de circuler à l'abri de la pluie et du soleil. Le pont d'Iéna, affecté uniquement aux besoins de l'Exposition, sera également recouvert d'un velum.

L'exposition du service des Eaux et Forêts prend place également au Trocadéro et les travaux du pavillon spécial qui lui est affecté sont activement menés. Il en est de même pour le Pavillon du ministère des Travaux publics.

Le Trocadéro est réuni au pont d'Iéna par deux passerelles qui permettent ainsi l'accès du Champ de Mars sans sortir de l'Exposition.

CHAPITRE III

Quai d'Orsay.

Le bas-port nouvellement construit, à frais communs, par l'Etat, la ville de Paris et l'administration de l'Exposition et pour lequel vous avez donné une subvention de 150,000 francs, est actuellement terminé. Il donne à

la navigation tous les bons résultats qu'elle en attendait et améliorera dans une large mesure les facilités d'accès à l'Exposition.

Les berges de la Seine, en amont, sont occupées par l'exposition maritime et fluviale, et plus haut encore, à la hauteur de l'avenue de La Bourdonnais, s'élève le panorama de la Compagnie Transatlantique.

A cet endroit commencent les grandes galeries de l'Agriculture dont la construction a été dirigée par M. Pierron, ingénieur du contrôle des constructions métalliques. La surface couverte de ces galeries, qui se terminent à l'esplanade des Invalides, est de 27,500 mètres, et la dépense de construction est à peine de 20 francs par mètre superficiel. L'aspect de ces galeries est agréable, quoique d'une très grande simplicité. Chaque entrée est ornée de motifs décoratifs d'un très bon style.

Entre le pont d'Iéna et le pont de l'Alma, sur la berge de la Seine, se trouve placé le Palais des Produits alimentaires construit par M. Raulin pour le compte du groupe VII. Ce palais, dont la construction sur l'eau a nécessité des travaux longs et difficiles, est à peu près terminé et l'installation des exposants va bientôt commencer.

Il en est de même pour le groupe VIII (agriculture, viticulture et pisciculture), qui est prêt à prendre place dans les immenses galeries qui lui sont destinées.

CHAPITRE IV

Esplanade des Invalides.

L'esplanade des Invalides a été affectée principalement aux expositions spéciales des colonies et de certains départements ministériels : la Guerre, l'Instruction publique, les Postes et Télégraphes. Autour de ces expositions, d'un caractère purement instructif, s'élèvent un certain nombre de pavillons destinés à des expositions particulières ou collectives.

En se plaçant en face du dôme de l'Hôtel des Invalides, et dans l'axe de l'esplanade, on rencontre à gauche : d'abord la station du chemin de fer spécial aux visiteurs de l'Exposition, dont le point terminus est à l'angle de l'avenue de Suffren et de l'avenue de la Motte-Piquet; puis le Palais de l'Algérie et celui de la Tunisie, qui sont entourés d'annexes formant une véritable ville arabe avec ses minarets, ses koubas, ses terrasses et ses dômes. Placées les unes près des autres, les constructions algériennes et tunisiennes se distinguent à première vue. Ce ne sont ni les mêmes profils, ni les mêmes lignes, ni la même forme de minarets, ni les mêmes encorbellements. Ces constructions sont terminées, et n'attendent plus, pour produire leur effet définitif, que leur peinture et leurs décorations émaillées.

On arrive ensuite à l'exposition des colonies, qui se compose d'un palais principal entouré de pavillons où l'Indo-Chine, l'Annam, Madagascar, la Guyane, la Guadeloupe, le Gabon, exposeront leurs produits. Au printemps, on verra s'élever des villages tahitien, sénégalais, alfourou, canaque, pahouin, cochinois, qui seront peuplés d'indigènes.

Le ministère de l'Instruction publique élève un peu plus loin une maison d'école modèle dont la construction est terminée.

Enfin, le panorama de M. Castellani, le *Tout-Paris*, auquel il ne manque plus que la décoration extérieure, est très avancé.

De l'autre côté de l'allée centrale, en partant de l'Hôtel des Invalides, on trouve les emplacements réservés à l'exposition de la Société de secours aux blessés militaires, et à l'exposition de la classe 39 (campement) dont les travaux, très peu importants du reste, ne sont pas encore commencés.

L'exposition d'économie sociale, qui vient

après, est très avancée : elle comprend une série d'expositions diverses d'applications des lois de l'économie sociale dont les effets sont démontrés par les sociétés ou des collectivités. On y remarquera : la galerie générale d'exposition, le cercle ouvrier, les sociétés coopératives et de participation, des maisons ouvrières, des sociétés minières, un dispensaire et un restaurant populaire.

L'exposition d'Hygiène, qui vient après, se compose d'un pavillon principal et d'annexes importantes, dont une des principales sera le pavillon de l'Assistance publique.

Près de là, le ministère de la Guerre a édifié un palais de 150 mètres de longueur sur 22 mètres de large, précédé d'un château-fort du moyen âge entouré de douves, flanqué de tourelles, avec pont-levis, machicoulis et chemin de ronde. Le palais, de style classique, est terminé, couvert, et supporte déjà de beaux motifs de décoration.

Enfin, les Poudres et Salpêtres, les Postes et Télégraphes ont leurs expositions spéciales dans des pavillons particuliers dont la construction est terminée. Les travaux en voie d'achèvement du côté du quai sont ceux d'un grand restaurant, d'une boulangerie hollandaise, d'un moulin anglais, d'une beurrerie suédoise et d'une laiterie anglaise.

L'esplanade des Invalides renfermera donc de grands éléments d'études et d'attraction et sera certainement la grande entrée de l'Exposition à cause de sa situation privilégiée plus rapprochée du centre de Paris.

CHAPITRE VI

Chemins de fer

Pour réunir les parties de l'Exposition situées sur l'esplanade des Invalides et sur le quai d'Orsay à la tour Eiffel et aux palais du Champ de Mars, on a concédé à une société l'établissement d'un chemin de fer Decauville à voie étroite pour le transport des visiteurs dans l'Exposition. Le point de départ est à la porte principale de l'esplanade des Invalides, et le point terminus à l'extrémité du palais des Machines, à l'angle de l'avenue de la Motte-Piquet et de l'avenue de Suffren, avec stations intermédiaires principales au Palais des Produits alimentaires, à la tour Eiffel, à la porte Desaix; le trajet est de 3 kil. 500 m. et le prix par place sera de 25 centimes.

M. Charton, ingénieur en chef adjoint du Contrôle des constructions métalliques, est chargé du contrôle de l'exploitation; M. Lion, ingénieur, est chargé du contrôle de la construction.

Quant aux voies ferrées qui ont desservi le Champ de Mars pendant la durée des travaux et le desserviront pour le service de la manutention, leur réseau, établi par M. Charton, présente un développement de 7 kilomètres. Une convention spéciale a été passée avec la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest pour la location du matériel. Au moment de l'ouverture de l'Exposition, les voies seront recouvertes de manière à servir de nouveau pour faciliter les travaux de démolition.

CHAPITRE VII

Résumé général

Il nous paraît intéressant pour le Conseil municipal, qui a contribué dans une si large part aux dépenses de l'Exposition, de lui faire connaître la situation financière du budget des travaux de cette grande entreprise nationale.

En comparant les évaluations primitives :

32.664.518 fr. 81 aux évaluations actuelles, 29.432.160 fr. 46, il ressort une différence au moins de 3.232.358 fr. 35, qui démontre que la situation est assez bonne pour que l'on soit presque assuré d'obtenir, sur les prévisions, une économie d'environ trois millions de francs. Ce résultat démontre clairement avec quel soin dans l'exécution, avec quel souci de l'économie et avec quelle méthode ont été conduits ces travaux qui ont exercé sur l'industrie française une si heureuse influence, et qui, pendant deux ans, ont occupé un nombre d'ouvriers considérable. Je dois ajouter à ce sujet que, par rapport à l'étendue des constructions, le nombre et la gravité des accidents, inévitables malgré les précautions prises, ont été inférieurs à ceux que l'on a eu à déplorer en 1878, et que le service médical, dirigé par le savant docteur Moizard, médecin des hôpitaux, a toujours accompli son devoir avec un zèle et un dévouement au-dessus de tout éloge.

CHAPITRE VIII

Exposition particulière de la Ville de Paris.

Il nous reste maintenant, Messieurs, à vous donner quelques détails sur l'Exposition particulière de la ville de Paris, que vous avez dotée d'un crédit de 700.000 francs par votre délibération du 12 décembre 1887.

C'est dans le jardin central du palais des Expositions diverses que se trouvent placés les deux pavillons de la ville de Paris, dont la construction a été confiée à M. Bouvard. L'un de ces pavillons sera affecté aux nombreux services de la direction des travaux de Paris; l'autre est destiné aux services administratifs tels que l'Enseignement primaire, les Affaires municipales et départementales, l'Assistance publique, les Sapeurs-pompiers, etc.

La très faible somme allouée pour la construction de ces pavillons, 150.000 fr., a obligé l'Administration à prendre en location et à très bas prix, des fermes métalliques provenant de l'exposition du Cinquantenaire des chemins de fer à Vincennes. Ces fermes sont aujourd'hui en place, les deux pavillons sont clos et couverts, mais aucun travail de décoration n'y est encore commencé.

On ne pouvait songer à y faire une décoration présentant un caractère monumental, que le crédit dont on disposait ne permettait pas de réaliser d'une façon convenable. Il a donc paru plus convenable de donner à ces pavillons un aspect tout spécial approprié aux jardins au milieu desquels ils se trouvent, et l'architecte pense obtenir ce résultat par des applications de menuiserie et de bois découpés et moulurés, avec treillages d'ornements, qui permettront une certaine richesse de décoration peinte variable, suivant les crédits qui pourront y être attribués.

Toute cette décoration a été ou sera confiée aux Sociétés ouvrières, qui seules y participeront pour les différents corps d'état : menuiserie, charpente, sculpture, moulage, peinture, tapisserie, etc. Cette décoration sera donc l'œuvre des Associations ouvrières qui y trouveront ainsi une exposition toute naturelle; elle est en ce moment en voie d'exécution dans les ateliers et la pose en commencera dès le 1^{er} février.

Paris, le 31 janvier 1889.

Le rapporteur,

GUICHARD.

LE CHAMP DE MARS

1781-1889

XXV

Ah! rendons enfin aux artistes la justice qui leur est due! Que les arts nommés *libéraux*, bien loin d'affecter sur les autres une injuste prééminence, s'attachent désormais à les faire valoir! Que l'éducation publique fasse connaître à nos enfants la pratique et la théorie des arts les plus utiles, puisque c'est de leur exercice que notre Constitution fait sagement dépendre l'admission des jeunes gens au rang des citoyens (1). Que tous les ans, ce temple, ouvert à l'industrie par les mains de la liberté, reçoive de nouveaux chefs-d'œuvre; qu'une émulation active, animant à la fois tous les points de la République, engage les artistes, les fabricants en tous les genres, à venir disputer l'honneur de voir distinguer leurs ouvrages et d'entendre leurs noms retentir dans la fête auguste qui ouvre solennellement l'année républicaine! Que pour mériter ces honneurs, ils tâchent à l'envi de perfectionner les produits de leur industrie; qu'ils s'efforcent de leur donner le caractère simple, la beauté des formes antiques et un fini plus précieux, un lustre plus parfait encore que celui dont se vantent, avec tant d'affectation, les manufactures anglaises! Français régénérés, vous avez à la fois des modèles à surpasser et des rivaux à vaincre! Si les nations les plus libres sont nécessairement les plus industrieuses, à quel degré de gloire et de prospérité ne s'élèveront pas les arts vraiment utiles, chez un peuple qui a voulu qu'on ne pût être citoyen sans exercer un de ces arts, et avec un gouvernement qui s'honore lui-même de l'éclat qu'il se plaît à répandre sur eux!

Le Directoire exécutif a vu avec peine que le temps n'ait pas permis, cette année, de donner à cette cérémonie intéressante l'appareil et la solennité dont elle est susceptible; mes yeux cherchent en vain, dans cette enceinte, les produits de l'industrie d'un grand nombre de départements qui à peine ont pu recevoir l'annonce de ce concours nouveau dans les fastes politiques de l'Europe. — Mais si cette idée vraiment patriotique a pu exciter quelques regrets parmi ceux qui sont dans l'impossibilité de concourir à son exécution; si ceux mêmes qui sont assez heureux pour y concourir regrettent de n'avoir pas été prévenus plus tôt, et de ne pas pas offrir à l'estime publique des produits plus parfaits, le but du gouvernement est rempli. L'an VII^e de la République montrera dans son cours tout ce que peut l'émulation sur un peuple libre et ami des arts.

Vous qui les cultivez avec tant de succès, seconde les efforts constants d'un gouvernement paternel; vos intérêts sont les siens, les arts ne peuvent régner qu'avec la liberté: vous êtes les ennemis les plus dangereux pour les ennemis de la République; les victoires de l'industrie sont des victoires immortelles.

Réunissez donc tous vos moyens, toute votre activité, pour présenter à l'Europe étonnée, à la fin de l'année qui va s'ouvrir, le spectacle le plus imposant et le plus auguste que puisse donner un peuple civilisé. Que dès le mois de messidor, il parvienne de tous les départements des échantillons de toutes les espèces d'industrie, que le gouvernement soumettra à l'examen du jury et qui ne seront admis à l'exposition qu'après cet examen. Que cette admission soit

(1) Les jeunes gens ne peuvent être inscrits sur le registre civique, s'ils ne prouvent qu'ils savent lire et écrire, et exercer une profession mécanique. (Constitution, Titre 2, article XII).

déjà un honneur dont les manufacturiers français soient jaloux, et que les couronnes, décernées ensuite le 1^{er} vendémiaire par le Directoire exécutif, soient la récompense la plus flatteuse à laquelle un républicain puisse aspirer.

Pour moi, citoyens, celle qui touche le plus mon cœur, celle qui excite toute ma sensibilité, je la trouve dans la mission honorable qui m'est aujourd'hui confiée par le Directoire; et si j'ai pu réussir à vous pénétrer de ses véritables sentiments et de sa bienveillance pour les arts, si j'ai pu vous inspirer ceux qui m'animent, si j'ai pu augmenter encore et éclairer votre amour pour la République, ce jour-là sera le plus beau de ma vie.

Ce discours prononcé, au milieu d'un religieux silence, fut suivi d'acclamations enthousiastes, à la suite desquelles, le ministre, suivi du cortège, se retira dans la maison du Champ de Mars.

L'exposition de l'an VI précédait de quelques jours seulement la fête de la fondation de la République fixée au 1^{er} vendémiaire (26 septembre). Le Champ de Mars avait été préparé pour cette cérémonie. Dans la partie septentrionale du Champ, près de la Seine on avait formé une vaste arène destinée aux lutteurs.

C'est entre cette arène et l'amphithéâtre qu'avaient été construits, pour l'Exposition, soixante-huit portiques « d'architecturae élégante », au centre desquels s'élevait le Temple de l'Industrie, ouvert de tous côtés et renfermant la statue de « cette divinité tutélaire ».

Sous les portiques, éclairés le soir, avaient été exposés les produits industriels envoyés par cent dix exposants français dont soixante-dix appartenaient au département de la Seine.

On trouvait là des armes de guerre et de chasse exposées par la manufacture de Versailles; on y voyait aussi la suite complète des étalons des poids et mesures métriques, envoyés par l'Etat.

La manufacture de Sèvres avait exposé ses produits. Didot y avait placé des exemplaires imprimés sur vélin, du *Contrat social*, du *Télémaque*, et du *Juvénal* de Dusaulx.

Cointeraux y montrait ses plans d'architecture rurale.

Le 5^e jour complémentaire (21 septembre 1798), les membres du Jury se rendirent au Champ de Mars pour y accomplir « leur mission auguste ». Séance tenante, ils firent choix des objets « qui leur parurent les plus dignes d'être honorablement cités comme les modèles de l'industrie française ». Cette opération terminée, les objets jugés dignes de récompenses furent immédiatement séparés des autres et portés au centre de l'enceinte, dans le Temple de l'Industrie.

Le Jury avait couronné :

Bréguet, horloger à Paris, pour un nouvel échappement libre et à force constante, adapté à une pendule qui met une

montre à l'heure et qui la règle, et pour un chronomètre musical;

Clouet, à Paris, pour son fer converti en acier par la simple fusion;

Conté, artiste à Paris, pour ses crayons de différentes sortes;

Deharme, à Paris, pour ses toiles vernies;

Desarnod, Ingénieur Caminologiste, à Paris, pour ses foyers salubres et économiques;

Dihl et Guerhard, à Paris, pour ses porcelaines;

Grémond et Barré, à Bercy, pour ses toiles peintes;

Julien, au Lutz, près St-Brice (Seine-et-Oise), pour ses cotons filés;

Lenoir, ingénieur en instruments de physique à Paris, pour une échelle comparative de la pesanteur spécifique des métaux, pour ses balances d'essai et pour ses instruments de marine et d'astronomie;

Payn fils, à Troyes, pour ses bonneteries en coton;

Pierre Didot, *Firmin Didot* et *Louis Herhan*, à Paris, pour la publication des œuvres de Virgile in-8^o et in-12^o et pour leur collection de portraits de généraux français;

Polter ou Potter, à Chantilly, pour ses faïences en terre de pipe.

La durée de l'Exposition avait été primitivement limitée aux derniers jours complémentaires de l'an VI, mais son succès engagea le gouvernement à la prolonger jusqu'au 10 vendémiaire, de l'an VII. Elle eut, en conséquence une durée de treize jours, du 19 septembre au 2 octobre 1798.

Un catalogue renfermant les noms des manufactures et ceux des particuliers qui avaient envoyé leurs produits, avait été imprimé. Il indiquait le lieu de résidence des intéressés et le prix des objets exposés par eux.

Tous les soirs, pendant la durée de l'Exposition, un orchestre nombreux, placé au centre de l'enceinte, exécutait les symphonies les plus remarquables des compositeurs de l'époque.

Les portiques de la première Exposition, dessinés par Chalgrain, ont fourni une carrière particulièrement honorable. Ce sont eux qui ont servi à la deuxième Exposition qui eut lieu en l'an IX dans la cour du Louvre et à la troisième Exposition de 1806, à l'Esplanade des Invalides.

Fête de la Fondation de la République 22 septembre 1798.

L'Exposition des produits de l'industrie des jours complémentaires de l'an VI, se confondait avec la fête de la République du 1^{er} vendémiaire de l'an VII.

Pour cette fête qui fut extraordinairement animée, on avait établi de chaque

côté de l'amphithéâtre du Champ de Mars, une limite formée de trophées et de figures emblématiques divisant le Champ en deux parties distinctes.

Dans la partie méridionale, près l'Ecole Militaire, avait été construit un fort flanqué de bastions armés. Près de ce fort on avait figuré un vaisseau anglais; des piquets reliés par des cordons tricolores fixaient l'espace où devaient avoir lieu les courses à cheval, les courses de chars et les courses à pied.

Dans la partie septentrionale, la plus rapprochée de la Seine, il avait été tracé, pour les lutteurs, une vaste arène dont le centre était occupé par deux figures colossales. Elles représentaient : « le fanatisme, à l'air hypocrite, armé d'un poignard, commandant le meurtre, au nom du ciel », et « le despotisme farouche tenant à la main un glaive ensanglanté et insultant à la misère des peuples opprimés ».

C'est entre cette arène et l'amphithéâtre que se trouvait l'enceinte réservée à l'Exposition et au temple de l'Industrie.

La veille de la fête, le 5^e jour complémentaire (21 septembre 1798), à huit heures du soir, puis à neuf heures, des salves d'artillerie se firent entendre près le Palais du Directoire et furent répétées dans les environs de Paris.

A neuf heures, six cents fusées volantes, s'élevèrent à la fois du point où se trouve actuellement la statue de Henri IV, sur le terre-plein du Pont-Neuf.

A ce signal, des feux parurent sur les monuments les plus élevés de Paris : tours, dômes et télégraphes.

Le lendemain, à six heures du matin, des salves d'artillerie appelaient le peuple au Champ de Mars.

« Aujourd'hui, dit le procès-verbal, à peine la sixième heure a sonné que le « salpêtre enflammé appelle les citoyens à « réunir au Champ de Mars ».

« L'astre qui règle les saisons, entrant « dans le signe de la Balance, se lève majestueux sur l'horizon et semble s'applaudir de se trouver en rapport avec la « terre de l'Egalité ».

Dès huit heures, commença la joute sur l'eau. C'était la première fois que paraissaient, dans une cérémonie réglée officiellement par l'Etat, les jouteurs qui figurent aujourd'hui dans presque toutes les fêtes données aux environs de Paris, spécialement sur les bords de la Seine.

C'était également la première fois qu'avaient lieu des luttes publiques.

La foule, joyeuse et empressée, avide de spectacles nouveaux, était considérable au moment où les jouteurs sortirent de la maison du Champ de Mars. Ces concurrents étaient accompagnés d'une musique militaire et de hérauts à cheval et à pied, costumés à l'antique et tenant en mains un caducée. Deux pelotons d'appariteurs por-

tant une canne blanche suivaient les hérauts. Un détachement de troupes à pied et à cheval ouvrait et fermait le cortège.

Les jouteurs arrivèrent dans cet ordre devant le bassin faisant face au quai, compris entre le pont d'Iéna et le pont de Grenelle, sur la rive gauche de la Seine. Les spectateurs se placèrent sur l'île des Cygnes et sur le quai. Le bassin était couvert de barques rouges ou bleues ornées de drapeaux. Soixante marins divisés en deux camps, portant des ceintures rouges et bleues s'élancèrent sur les barques qui leur avaient été réservées et prirent place aux deux extrémités du canal.

(A suivre.)

Ernest Maindron.

Les Théâtres

« Est-ce du théâtre ? » Telle est la question posée et débattue à propos des *Résignés*, auxquels le Théâtre-Libre, nous conviait ces jours derniers.

Peu nous importe que ce soit du théâtre dans le sens qu'entendent les pontifes, pourvu qu'on nous captive, qu'on nous fasse réfléchir.

Certes il est bien sec, cet art qui s'affranchit de toute convention et de tout idéal pour étaler une réalité attristante. Mais, que M. Céard ait fait ou non du théâtre sa pièce (tissu d'inconséquences psychologiques telles que l'auditeur finit par s'intéresser au personnage que l'auteur voulait rendre odieux), s'impose à l'attention et au raisonnement et souvent, force les bravos.

Dans l'*Echéance*, petit drame intime et vrai, de M. Jullien, dominant la pitié et l'ironie.

Dans les deux tentatives, M. Antoine, l'extraordinaire artiste, arrive comme toujours à de grands effets avec de faibles moyens.

D'après Fénelon, Pénélope ne pouvait se consoler du départ d'Ulysse, mais d'après le librettiste des Bouffes-Parisiens la fille d'Icarius n'aurait pas été un dragon de vertu. De plus, et, toujours selon M. Fabrice Carré, Ulysse, peu impatient de retourner au domicile conjugal, se plaignait fort auprès de Calypso.

Le *Retour d'Ulysse* nous change aussi le Télémaque et le Mentor de la mythologie.

La mythologie ? bien démodée la mythologie au théâtre. L'heureux temps d'*Orphée aux enfers*, de la *Belle Hélène*, et voir même du *Bœuf Apis*, sur cette même scène des Bouffes, et de l'*Île de Calypso* et de *Achille à Scyros* au boulevard du Temple, nous semble bien loin : le règne de l'opérette extravagante également.

Sur un libretto d'une fantaisie surannée, M. Raoul Pugno a composé une partition d'une touche discrète et réservée, mais qui sait devenir folle au besoin.

Mily-Meyer, dans le rôle de Calypso, se montre, comme elle en a l'habitude,

amusante et originale. Maugé joue le sage Mentor avec beaucoup de finesse.

Deux couples veulent convoler en justes noces et, en même temps, se présentent à la mairie. L'employé aux mariages unit Paul avec la fiancée de Pierre et Pierre avec la fiancée de Paul.

Cette erreur, qui se produisit, il y a quelques années, aux environs de Paris, et dont il a beaucoup été parlé, a inspiré un vaudeville en trois actes, plusieurs fois annoncé et toujours ajourné, mais qui, paraît-il, verra le jour à l'automne prochain.

Avec leur opérette la *Vénus d'Arles*, les Nouveautés l'exploitent cette erreur. Seulement, là, un jeune se trouve uni à une vieille et un vieux à une jeune. Et en avant l'imbroglia grivois ! — Tout s'arrange comme bien vous pensez, à la satisfaction de la loi et des convenances.

Le deuxième acte contient des détails plaisants dont les deux Brasseur font les frais, et quelques morceaux de la partition de M. Varney ont été redemandés.

Comme la *Fille du Tambour-Major*, *Fanfan la Tulipe*, dont le Théâtre Lyrique s'empare, passant sur une scène plus vaste, devient pièce militaire sans cesser d'être opérette.

Le type de Fanfan était déjà connu par une chanson ; un drame de M. Paul Meurice renouvella sa popularité.

Aux Folies, l'action se déroulait sous Louis XV ; elle a lieu maintenant sous la première de nos Républiques.

Parmi les éléments ajoutés à la pièce déjà attrayante de MM. Paul Ferrier et Jules Prével, et de M. Louis Varney pour la musique, citons un ballet-divertissement et les manœuvres des cosaques, ces excellents cavaliers qu'on voit caracolier parfois sur les boulevards.

Pour finir, un peu d'algèbre : *Fanfan la Tulipe* est au Théâtre Lyrique, ce que la *Fille du Tambour-Major* est à la Gaité !

Emile Abraham.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Société Générale des Téléphones

AVIS IMPORTANT

Pour répondre au vœu exprimé par les abonnés déjà inscrits au service téléphonique spécial de l'Exposition, l'ouverture de ce service aura lieu le

1^{er} Mars 1889 au lieu du 1^{er} Mai

date primitivement indiquée.

La Société générale des Téléphones rappelle à MM. les Exposants que, moyennant un abonnement au prix réduit de 300 francs pour la durée de l'Exposition, ils pourront communiquer de leurs installations dans l'enceinte du Champ de Mars avec le réseau de Paris.

Les demandes d'abonnement au réseau télé-

phonique de l'Exposition, relié au réseau de Paris, doivent dès à présent être adressées au **Directeur de la Société générale des Téléphones, 41, rue Caumartin, Paris.**

CHAMPAGNE RUINART PÈRE & FILS, Reims

MILINAIRE FRÈRES, Constructeurs
(Voir aux annonces)

Champagne Ch. Farre, Reims

Revue Financière

Cette semaine a été de tous points satisfaisante, en ce qui concerne notre marché. Il y a eu un peu plus d'activité dans les transactions à terme ; de plus, l'épargne qui, au lendemain de l'élection dont les préoccupations avaient jusqu'à un certain point enrayé le courant des échanges, avait cru prudent de remettre à plus tard, quand le calme serait revenu dans les esprits, le remploi des loyers et des coupons de janvier ; l'épargne a procédé pendant ces dernières séances au remploi de ses disponibilités.

Devant ce regain d'activité, les cours des principales valeurs de notre place se sont facilement améliorés. Nos rentes ont été les premières à réaliser un progrès, encouragées qu'elles étaient d'ailleurs dans cette marche ascensionnelle par la bonne fermeté qui n'a cessé de régner sur les plus grandes places du continent.

Dans ces conditions, la liquidation mensuelle s'est achevée avec facilité sur notre place. Les acheteurs se sont trouvés de nouveau en bénéfice sur nos rentes et sur presque toutes les valeurs de crédit. Pour proroger leurs engagements d'un mois sur l'autre, les reports qu'ils ont eu à payer ont été peu onéreux, et tout permet d'escompter un prochain règlement de quinzaine aussi satisfaisant.

En effet, le marché est bien orienté à la hausse ; il faudrait de graves événements, que personne ne prévoit d'ailleurs, pour modifier le mouvement qui se dessine. En outre, l'argent est toujours abondant, non seulement chez nous, mais aussi à l'étranger, et la tension qui régnait naguère sur le marché monétaire aura bientôt pris fin.

X

Le 3 0/0 s'est relevé à 83.72 ; le 3 0/0 amortissable à 87.57, et le 4 1/2 0/0 à 104.10.

Les Consolidés anglais sont encore fermement tenus à 99 1/8.

Le 4 0/0 hongrois est à 84.50.

L'Italien fait 96.20.

Le cabinet italien cherche à faire, paraît-il, des économies budgétaires ; mais il faudra certainement autre chose pour améliorer la situation financière de l'Italie, qui laisse beaucoup à désirer.

Les fonds russes sont fermes. L'emprunt 1880 est à 90.50, l'emprunt 1884 à 103.40 et le nouvel emprunt 1889 s'avance à 92.60.

On sait que le budget de la Russie pour 1889 s'établit avec un notable excédent de recettes, basé sur les résultats acquis de l'exercice 1888 ; il comporte des réductions de dépenses qui font compensation aux augmentations jugées indispensables. Le ministre des finances a pu déclarer dans son rapport à l'empereur, que le chiffre des exportations de la Russie tendait maintenant à dépasser celui des importations. Par conséquent, dans un avenir prochain, la Russie sera créancière de l'Europe et verra remonter le cours du rouble.

Nous devons encore constater la bonne tenue et même le nouveau progrès de la dette unifiée, qui passe à 438.75.

Le Turc reste à 15.70.

Sur l'Extérieure espagnole, nous relevons le cours de 75.60.

La spéculation n'est plus aussi ardente sur cette valeur. On se rend mieux compte des difficultés financières que traverse l'Espagne.

X

Les valeurs de crédit sont calmes.

La Banque de France est à 3700.
Le Crédit Foncier est en nouveau progrès à 1368 75.

Il pourra être distribué, pour 1888, un dividende de 62 fr., ce qui, en réalité, est une sensible augmentation sur celui de l'année précédente.

Les obligations foncières et communales ont été l'objet de bonnes demandes. La clientèle des valeurs à lots, qui sait maintenant qu'il y a un choix à faire, revient avec beaucoup d'empressement aux obligations foncières et communales des emprunts 1879, 1880 et 1885.

Les obligations des emprunts 1883 sont également fort recherchées; elles sont au-dessus de 390 (dernier cours 391), après avoir payé un coupon de 7 50. Elles ne tarderont donc pas à voir le cours de 400 fr.

Les Bons de la presse sont très soutenus.

Le Comptoir d'escompte est ferme à 1035.

La Banque de Paris a repris à 910.

La Banque Ottomane s'est tenue à 541 25.

La Banque d'escompte cote 540.

Le Crédit Lyonnais cote 657 50.

Les chemins de fer sont fermes.

Le Panama reste à 60.

Le Suez se tient à 2336 25.

Le Gérant : GUSTAVE SIMON.

IMPRIMERIE DE L'EXPOSITION

G. ROBERT

16. Avenue de la Bourdonnais, Champ de Mars.

Imprimé sur les Machines MARINONI

Caractères de la Fonderie Warnery frères.

EXPOSITION UNIVERSELLE
DE 1889

J. FROPO

Représentation Commerciale

RÉCEPTION DES MARCHANDISES, ETC.

COMMISSION

8, Rue Halévy, 8 (Opéra)

PLUME HUMBOLDT de J. ALEXANDRE
Exiger Portrait-Cauton



FLANELLE PIN

Très recommandée pour les Chasseurs et les Personnes rhumatisantes.

P. LOTTE CHEMISIER
7, rue du Havre, PARIS



Veilleuses Françaises

FABRIQUE à la GARE

JEUNET Fils, Suc^r

Toutes nos boîtes portent en timbre sec
JEUNET, inventeur

Demandez nos veilleuses chez tous les commissionnaires, épiciers, quincailliers.

MATÉRIEL D'IMPRIMERIE

FOUCHER Frères

14, Boulevard JOURDAN (près la Porte d'Orléans)

PARIS

MACHINES & OUTILS

Pour Fonderie en Caractères

Composition, Impression, Galvanoplastie

Clicherie, Brochure, Reliure, Zincogravure
et Photogravure.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Groupe VI — Classe 58

GALERIE DES MACHINES



MACHINE à CIGARETTES

A L'USAGE DES FUMEURS

Brevetée s. g. d. g., France et étranger

Envoi Franco de la notice illustrée

LEMAIRE

Fabr^r 12, quai de la Mégisserie, Paris



BICYCLES * TRICYCLES

La plus importante Manufacture Française

CLÉMENT & C^{ie}

Brevetée s. g. d. g.

20, Rue Brunel, PARIS

MODÈLES FOURNIS AU

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Prospectus franco. Catalogue illustré : 45 centimes timbres-poste

Aux Exposants. — Paris 1889

A. CHEVALIÉ & FILS

REPRÉSENTATION ET INSTALLATIONS

Maison fondée en 1867

3^{me} Exposition Universelle à Paris

72, Avenue de la Grande-Armée, PARIS

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

SIÈGE SOCIAL : 6, rue Auber, Paris

BUREAUX SPÉCIAUX : Passagers de Cabine, 12, boulevard des Capucines

FRET : 108, faubourg Saint-Denis

AGENCES PRINCIPALES

au Havre, à Saint-Nazaire, à Bordeaux,
à Marseille, à New-York, etc., etc.

Ligne rapide de Paris-Havre à New-York
en 8 jours

Par les paquebots neufs

*La Champagne, la Bretagne, la Bourgogne,
la Gascogne, la Normandie*

Départs du Havre et de New-York
tous les samedis

Lignes des Antilles

De Saint-Nazaire les 10 et 21, du Havre les 7 et 22, de
Bordeaux les 11 et 26 et de Marseille le 4 de chaque mois

Pour la Guadeloupe, la Martinique, Saint-
Lucie, Trinidad, les Guyanes, le Venezuela,
la Colombie, le Centre Amérique, le Sud et le
Nord Pacifique, Saint-Thomas, Porto-Rico,
Haïti, Cuba et le Mexique.

Lignes de la Méditerranée

Paris à 48 heures d'Alger

Service quotidien entre la France et Alger, en
correspondance avec les trains rapides et express
des Compagnies Paris-Lyon-Méditerranée et
Paris-Orléans.

Départs de Marseille : Tous les jours pour
l'Algérie, la Tunisie, l'Espagne, le Maroc, la
Corse, l'Italie, Malte et Tripoli.

Voyages circulaires dans la Méditerranée
à prix réduits

Envoi franco des livrets, cartes et indications
détaillées.

Adresser les demandes : 6, rue Auber, PARIS.

Agent en Angleterre pour les Publications officielles

SEYMOUR WADE

AGENT GÉNÉRAL

Pour le Catalogue général Officiel

ET

LE BULLETIN OFFICIEL DE L'EXPOSITION

Blomfield-House London-Wall

LONDON E. C.

PRINCIPAUX FABRICANTS ET EXPOSANTS RECOMMANDÉS

**FABRIQUE DE BRONZES
D'ART** E. Pinédo [sc] C. * * * * *

Exposant, classe 25. —

Groupes, Statuettes, Encensoirs, etc.,

40, boulevard du Temple.

LAMBERT LEVY fabricant,
31 et 33,
boulevard St-Martin. Maison fon-
dée en 1829. — Joaillerie, bijouterie,
horlogerie, bronzes. — Vente en
détail au prix du gros.

FABRIQUE DE BRONZES

Composition artistique. — COUPIER

FILS ET DROUARD, 100, rue Amelot.

— Objets d'art. Editions d'Œuvres

du Salon. Grand choix de garnitures

modernes et Louis XVI. Exposant

classe 25, groupe n° 3.

GRAINES ET PLANTES

Maison LOISE-CHAUVIÈRE, fondée

en 1845, Dupanloup et C^{ie} succes-

seurs, 14, quai de la Mégisserie,

Paris. (Exposants).

B. JACOB Tapis Linoleum et
toiles cirées, la plus
riche collection de dessins, spécia-
lité de nappes de famille. 19, rue
Turbigy, Paris.

GRANDE CHAPELLERIE

A. Béguinet, fondée en 1830, rue

de la Monnaie, 11, au coin de la rue

des Prêtres, Paris. Grand choix de

chapeaux soie et feutre; Bonnets de

voyage. M^{on} recommandée par le ca-

chet et la qualité des marchandises.

FABRIQUE DE MEUBLES

de luxe. Peinture et décors sur por-

celaine. A. VAILLANT, 10, r. Meslay,

Paris. Spécialité de cachepots, jar-

dinière tables à ouvrages et à jeux,

bureaux de dames et liseuses. Mon-

ture bois sculpté. Petits bronzes.

A. GOELZER

Membre du Jury des Récompenses
aux Expositions internationales

182, Rue Lafayette, 182
PARIS

BRONZES & APPAREILS

D'ÉCLAIRAGE

GAZ - BOUGIES - ÉLECTRICITÉ

PLOMBERIE ET CANALISATION

POUR LE GAZ ET LES EAUX

INSTALLATION
DE SALLES DE BAINS
ET D'HYDROTHERAPIE

LAVABOS

CHAMPAGNE
ST-MARCEAUX, REIMS
Dépôts : Paris - 16, Rue de la Paix.
Bruxelles - 66, Rue de Brabant.

GRANDE BRASSERIE
DREHER
2, Boulevard Bonne-Nouvelle — 1, Rue Saint-Denis
KUHN directeur

ÉCLAIRAGE SUPÉRIEUR
Huile à brûler

Brevetée s. g. d. g.

Exposition universelle d'Anvers 1885, Médaille d'Or

G^{VE} DELETTREZ

7 & 9, rue Gide, Levallois-Perret (Seine)

Dépôt, 28, rue de Provence, à Paris

Huiles à brûler pures. — Economie 15 0/0
sur la consommation.

Livraison pour Paris, franco à domicile, 1 fr. 50 le kilog.
Livraison pour province, mis en gare de Paris, 1 fr. 05 le
kilog, contre remboursement.

Raffinerie et Trituration de Soufre
MANUFACTURE DE MÈCHES SOUFRÉES

L. CHAMBON Fils
Rue de la Loubière, 74, MARSEILLE
MAISON MÉDAILLÉE

SUSPENSIOIR MILLERET élastique
sans sous-cuisse, 2^e 50. - Exiger le cachet de l'inventeur
BANDAGES invisibles, **BAS** pour varices 3 f.
MILLERET, LE GONIDEC, Sr 49, Rue J.-J. Rousseau, PARIS



À LA MAISON DE CONFIANCE. Horlogerie
A. BARTHET, à Besançon
Rem^{te} Argent, cuv. arg. 8 rubis pour Hommes
ou Dames. Garantis. Montres dep. 5 fr.
Remontoirs Or simili, indéfect. hissables
gar. p^r Hommes et Dames. Env. c. mand. - poste Catalogue n^o.

INSTALLATION COMPLÈTE D'IMPRIMERIES**WARNERY FRÈRES**

FONDEURS DE CARACTÈRES TYP-GRAPHIQUES ET DE BLANCS
PARIS — 8, Rue Humoldt, 8 — PARIS

Spécialité de Caractères pour Journaux et Labeurs en Matière résistante

CARACTÈRES DE TITRES
INITIALES
PUNCTUATIONS SUR TOUS LES CORPS
FANTAISIES DIVERSES
NOUVELLE SÉRIE D'ELZÉVIR

Envoi de Devis
et Spécimens

Prompte
exécution des
mémoires.

BLANCS DIVERS
INTERLIGNES, GARNITURES, LINGOTS
FILETS CUIVRE ET MATIÈRE
MATÉRIEL D'IMPRIMERIE
MACHINES NEUVES ET D'OCCASION

CARACTÈRES TYPE ANGLAIS FONDUS HAUTEUR AMÉRICAINE, PRÊTS À EXPÉDIER

Nos Magasins, abondamment pourvus de Caractères et de Blancs, nous permettent d'expédier dans les 24 heures
les Commandes les plus importantes.

Adresse télégraphique : Warnery Frères, Paris.

Cassis-Rouvière

DIJON
Succursale à PARIS
7, rue Châteaudun
MÉDAILLES D'OR À AMSTERDAM 1883
20 Diplômes
aux Expositions Universelles.

PHILIPPART FRÈRES

181, Rue de la Pompe, 181

PARIS-PASSY

PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE

DES

ACCUMULATEURS

E. P. S.

FAURE-SELLON-VOLCKMAR

Fournisseurs des Ministères de la Guerre, de l'Agriculture et du Commerce,
du Théâtre National de l'Opéra et des Théâtres de Paris,
de Lyon et de Montpellier, des Usines, Grandes Administrations, etc.

DIPLOMES D'HONNEUR

Fisheries..... 1883 — Indes et Colonies..... 1886

MÉDAILLES D'OR

EXPOSITION INTERNATIONALE DES INVENTIONS

Londres..... 1885 — Paris..... 1887

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

CHAMPAGNE EUGÈNE CLICQUOT, REIMS

FRANÇOIS COIGNET & C^{ie}
21 RUE DE ROME PARIS
USINE À ASNIÈRES (SEINE)

PIERRES EN BETONS AGGLOMERÉS COIGNET
CARRELAGES STRIÉS ET DITS MOSAIQUES
MOSAIQUES COIGNET
Incrustations de granits et de marbres
MOSAIQUES VÉNITIENNES ET ROMAINES

B^{TES}
SGDG

GELLÉE FRÈRES
GAINIERS

11 bis, rue Barbette, 11 bis

Spécialité d'Étalages pour expositions.
Garnitures de vitrines en velours, pe-
luce, satin, drap, feutre, etc., etc.
Téléphone.

PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS

CACAO VAN HOUTEN

PUR ET SOLUBLE EN POUDRE.

Diplômes à toutes les Expositions. — Attestations des Autorités Médicales de tous les pays.

Le **CACAO VAN HOUTEN** universellement réputé, est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant, réconfortant, et en même temps sain, digestif et délicat.

Un demi-kilogramme suffit pour 100 TASSES de Chocolat.

Le **CACAO VAN HOUTEN** se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, et se trouve dans toutes les Pharmacies, Drogueries et les bonnes Epicerie et Confiseries.

Breveté en 1828 comme inventeur du „Cacao en poudre” par octroi royal du Gouvernement Hollandais.

C. J. VAN HOUTEN & ZON, à Weesp (Hollande).

HOTEL LAFOND 14, rue de la Trémoille (av. de l'Alma), à l'entrée de l'Exposition. Maison de famille. Ascenseur. Calorifère. Table excellente. Appartements très confortables pour MM. les Commissaires et Exposants.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

L. STE COLOMBE

51, rue de la Chaussée d'Antin

Bureau technique, 13, Avenue de la Bourdonnais

PARIS

Représentation, Installations
ARCHITECTURE, PLANS ET DEVIS**DIORAMA DE JÉRUSALEM**

A l'angle de la Rue Lamarck et de la Rue de la Barre, sur la Butte Montmartre (près de l'Eglise votive du Sacré-Cœur)

JÉRUSALEM ET SES ENVIRONS
pendant le Pèlerinage français au Mont de l'Ascension de 1886
ILLUSION COMPLÈTE DE LA NATURE

Toutes les rues, rampes ou escaliers, aboutissant à l'église votive du Sacré-Cœur, conduisent à la rue de la Barre.
Accès direct pour les voitures : 1° par les rues Clignancourt, Muller, Ste-Marie et de la Barre ; 2° par les rues Lepic, Constance, de Maistre, Caulaincourt et Lamarck.

Prix d'entrée : 1 franc. — Dimanches, Jours et Fêtes : 50 centimes.

BLANZY, POURE & C^{IE}
BOULOGNE-SUR-MER — Dépôt à Paris
La plus importante fabrique du monde
PLUMES MÉTALLIQUES, — PORTE-PLUMES
PROTÈGE-POINTE ET PORTE-MINES EN TOUS GENRES
CANIF MAGIQUE
Breveté S. G. D. G.
Chez tous les principaux papetiers

TABLEAUX-RÉCLAME

DORÉS NACRE INALTÉRABLES

LOQUET, brev. s. g. d. g. — 131, rue de Vaugirard, PARIS
Dorure sous verre. — Enseignes spéciales. — Transparents et Gravure. — Affiches sur toile.
Paris 1887, Médaille d'argent. — Havre 1887, Médaille de Bronze

ANTI-CORSET TALISMAN (Sur Mesure)3 MÉDAILLES. — 48, Boulevard Haussmann, Paris
Seule Maison où l'on puisse essayer sans commander.**MILINAIRE FRÈRES, CONSTRUCTEURS**

16, r. de la Goutte-d'Or, PARIS

Brevetés en France et à l'Etranger

Trois diplômes d'honneur

Médailles d'Or à toutes les Expositions

INSTALLATION D'ÉCURIES ET D'ÉTABLES

Écuries tout en fer évitant les maladies

contagieuses par la facilité du nettoyage

impossible à obtenir avec le bois à cause

des joints qu'on ne peut éviter. Catalogue

Illustré avec prix-courants, d'Écuries ou de Serrurerie

45 centimes l'un, en timbres poste.

**POELE HYDRAULIQUE VIVILLE**

MOBILE, à FEU CONTINU

Seul exempt d'Asphyxie

par sa fermeture hydraulique

HYGIÈNE — SÉCURITÉ

Premières récompenses aux Expositions

PRIX : 85 FRANCS

ENVOI FRANCO DE L'ALBUM

BUREAUX ET MAGASINS DE VENTE :

Paris, 24, Avenue de l'Opéra, Paris.

Délicieux apéritif Algérien

Supérieur à tous les Bitters connus

Tonique Hygiénique

AMER

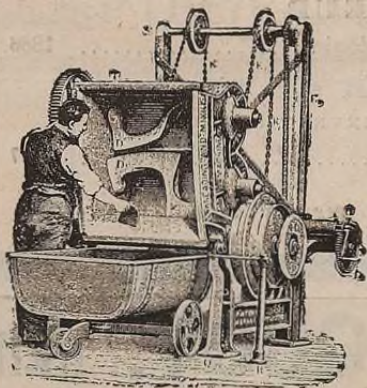
PREMIÈRES MÉDAILLES A TOUTES LES EXPOSITIONS

Croix de la Légion d'Honneur

l'Exposition universelle de Paris 1878.

PICONEntrepôts pour la France et l'Exp^{te} : PARIS, MARSEILLE, ROUEN et BORDEAUX.**MACHINES POUR BOULANGERS ET CONFISEURS****“L'UNIVERSELLE”****MACHINE A PÉTRIR ET MÉLANGER**

La meilleure qui existe pour toutes sortes de pâtes pour Pain, Biscuits et Confiseries
et elle déplace rapidement toutes autres par tout le monde.



“L'UNIVERSELLE” TYPE VII
en position de se décharger.

Machines à tamiser et mélanger la farine. — Machines à séparer la pâte.
Le Four à vapeur “Wiegthorst”

Devis pour installations et transformations complètes ou partielles.

Pour envoi de Prospectus franco, ainsi que pour tous renseignements, s'adresser à **WERNER & PFLEIDERER**,
86, Upper Ground Street, LONDRES S.-E. (Exposition Universelle de 1889, Palais des Machines, n° 367).

Adresse télégraphique : PFLEIDERER, London.

BLÉTRY FRÈRES

Ingénieurs-Conseils

en propriété Artistique, Industrielle et Commerciale

BREVETS D'INVENTION, Dessins, Modèles et Marques de Fabrique en France et à l'Etranger
OFFICE FONDÉ EN 1866)

REPRÉSENTATION A L'EXPOSITION — Dessins industriels, Etudes techniques, Constructions, Installations,
Agriculture, Mécanique, Hydraulique, Chimie, Electricité

PUBLICATIONS : { Manuel de l'Inventeur, Lois Françaises et Etrangères, 4^e édition : 1 franc.
Manuel formulaire des Ingénieurs (Souscription du Ministère des Travaux publics), 2^e édition.
PARIS.—2, Boulevard de Strasbourg, 2. — PARIS

BULLETIN OFFICIEL

DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889



PARIS ET DÉPARTEMENTS
Un an..... 12 fr. — Six mois..... 7 fr.
ÉTRANGER (PAYS DE L'UNION POSTALE)
Un an..... 30 fr. — Six mois..... 11 fr.
Le « Bulletin Officiel » paraît le Samedi de chaque semaine

Annonces, la ligne..... 1 fr. — Réclames, la ligne..... 3 fr.
Faits divers, la ligne..... 5 fr.

Les Annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, et à Bruxelles, chez MM. GROSJEAN ET C^{ie},
104, boulevard Anspach, — à Londres, chez M. SEYMOUR WADE, Blomfield House, London Wall.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION : **Champ de Mars (16, Avenue de La Bourdonnais)**

SOMMAIRE

NOTRE DESSIN.

PARTIE NON OFFICIELLE :

Le personnel de l'Exposition.
Nouvelles de l'Exposition.
L'Étranger à l'Exposition.
L'Habillement et l'Équipement militaires à l'Exposition.
Le Champ de Mars (1751-1889), Maindron.
Les Théâtres.
Revue financière.
Annonces et Réclames.

Notre Dessin

Le dessin, que contient le numéro d'aujourd'hui, représente le groupe de l'Équipement et de l'Habillement militaires qui sera exposé dans le Palais du Ministère de la Guerre, sur l'Esplanade des Invalides. Nos lecteurs trouveront dans le journal des détails sur cette intéressante exposition.

PARTIE NON OFFICIELLE

Ministère du Commerce et de l'Industrie

EXPOSITION UNIVERSELLE de 1889

COMMISSARIAT GÉNÉRAL

MM. Pierre LEGRAND, ministre du commerce et de l'industrie, *Commissaire général*.
David Dautresme, chef du cabinet du ministre, chef du commissariat général.
Jacques Rouché, sous-chef du commissariat général.
Dupleix, attaché principal.
1^{er} Bureau. — Secrétariat.
MM. Morand, attaché principal, chef du bureau.
Dumas et L.-P. Laforêt, rédacteurs.
Ture, attaché.
2^e Bureau. — Commissions.
MM. Lebarbier, attaché principal, chef du bureau.
Tahon, attaché.
De Berkel, attaché pour le service de la presse étrangère.

DIRECTION GÉNÉRALE DES TRAVAUX

MM. ALPHAND, inspecteur général des ponts et chaussées, *Directeur général*.
Charles GARNIER, membre de l'Institut, architecte-conseil.
F. DE MALLEVOUE, secrétaire de la Direction générale.
DÉLIONS (R.), secrétaire du service technique.

Services centraux.

Secrétariat de la Direction générale.

MM. F. DE MALLEVOUE, *chef du service*.
Saillard, sous-chef du secrétariat.
Saunois de Chevert, rédacteur.
Manigant, commis d'ordre.
Tétrel, Féron, Mangeot, Manier, commis.

Secrétariat du Service technique.

MM. DÉLIONS (R.), *chef du service*.
Rosier, chef du bureau technique.
Kieffer, chef de la comptabilité du service technique.
Montel, reviseur.
Benoit, comptable régisseur.
Délions (Octave), et Althabégouy, commis.
De Lespinasse, archiviste.
Labro, conducteur.
Pinaud et Caron, comptables.

Services actifs.

Contrôle des constructions mécaniques.

MM. CONTAMIN, ingénieur en chef, *chef du service*.
Charton, ingénieur en chef adjoint.
Pierron, ingénieur.
Escande, conducteur des travaux, chef des études.
Archambault, Sacquin, Grosclaude, attachés.
Thuasne, agent réceptionnaire principal.

Palais des Expositions diverses.

MM. BOUVARD, architecte, *chef du service*.
Gravigny, premier inspecteur.
Bergon, second inspecteur.
Lesueur, vérificateur.
Grand, premier sous-inspecteur.
Conil-Lacoste, Meissonnier et Richardié, sous-inspecteurs.

Palais des Machines.

MM. DUTERT, architecte, *chef du service*.
Blavette, premier inspecteur.
Deglane, second inspecteur.
Ponsin, vérificateur.
Hénard (Eugène), sous-inspecteur.
Defays, sous-inspecteur.
Laigle, sous-inspecteur.

Palais des Arts.

MM. FORMIGÉ, architecte, *chef du service*.
Hénard (G.), premier inspecteur.
Devienne, second inspecteur.
Morisset, vérificateur.
Yvon, sous-inspecteur.
Delaire, sous-inspecteur.
Ducolombié, sous-inspecteur.

Histoire de l'Habitation.

MM. GARNIER (Charles), architecte, membre de l'Institut, *chef du service*.
Cassien-Bernard, inspecteur.
Nachon, inspecteur.
Reynaud, conducteur des travaux.

Service des Eaux.

MM. BECHMANN, ingénieur en chef des ponts et chaussées, *chef du service*.
Richard, conducteur principal des ponts et chaussées, inspecteur.
Harbulot, conducteur.

Parcs et Jardins.

MM. LAFORCADE, jardinier en chef, *chef du service*.
Lemoine, conducteur de travaux.
Vacherot, conducteur de travaux.

Terrassements, Égouts, Éclairage, Chaussées, etc.

MM. LION, ingénieur, *chef du service*.
Villevvert, conducteur de travaux.
Level, conducteur de travaux.

Contrôle du Matériel roulant et des Signaux des Chemins de fer.

MM. CHARTON, *chef du service*.
Journès, conducteur.
Flachat, conducteur.

Galleries de l'Agriculture, Bâtiments de la Douane et divers.

MM. PIERRON, *chef du service*.
Gerbold, conducteur.
Nicard, conducteur.

Produits Alimentaires.

M. Raulin, architecte.

Palais de l'Hygiène.

M. Girault (Charles), architecte.

Économie sociale.

M. Errard, architecte.

Pavillon de la Presse, des Postes et Télégraphes.

M. Vaudoyer, architecte.

Marine civile.

M. Bertsch-Proust, architecte.

*Porte monumentale des Affaires étrangères
et Passerelle du Pont de l'Alma.*

M. Gauthier, architecte.

Service médical.

MM. le Dr MOIZARD, médecin en chef des chantiers, *chef du service.*

le Dr Dandieu, médecin adjoint des chantiers.

le Dr Helme, médecin adjoint des chantiers.

le Dr Poupon, médecin adjoint des chantiers.

Jamet, interne.

**Architectes des Pavillons français
situés dans les Parcs et Jardins.**

PAVILLONS.

	MM.
Algérie.....	Ballu.
Aquarellistes.....	Escalier.
Asphaltes de France.....	Molo.
Balnéothérapie.....	Girault.
Brault père et fils.....	Deslignières.
Barrage de Suresnes.....	Boulé.
Chambres de commerce.....	Girault.
Coignet.....	Formigé.
De Dillemont.....	Duvillard.
Darboise.....	Darboise.
Economie sociale.....	Errard.
Economie sociale.....	G. Trélat.
Forges de l'Horme.....	Geoffroy.
Forges du Nord.....	Granet.
Fours de boulanger.....	Berthot.
Forêts.....	Leblanc.
Folies-Parisiennes.....	Letorey.
Geneste et Herscher.....	Girault.
Goldenberg.....	Fouquiau.
Industrie du gaz.....	Picq.
Kaëffer.....	Kaëffer.
Lacour.....	Lacour.
Maison d'école modèle.....	Marcel Lambert.
Marbrerie de Laruns.....	Barthelemy.
Ministère de la guerre.....	Walwein.
Ménagère.....	Th. Landry.
Palais des enfants.....	Ulmann.
Panorama Tout Paris.....	Yvon.
Panorama transatlantique.....	Ménot.
Pastellistes.....	J. Hermant.
Du pétrole.....	Blazy.
Postes et télégraphes.....	Boussard.
Piel.....	Kaëffer.
Rose frères.....	
Simart.....	Simart.
Travaux publics.....	De Dartein.
Tuilerie de Bourgogne.....	Deslignières.
Tuilerie mécanique.....	Chabat.
Tunisie.....	Saladin.
Toché.....	L. Roy.

**Architectes des Pavillons étrangers
situés dans les Parcs et Jardins.**

PAVILLONS.

	MM.
Beurrerie suédoise.....	Pilter.
Boulangerie hollandaise.....	Kaiser.
Brésil.....	Dauvergne.
Boas (Taillerie de diamant).....	J. van Soalem.
Bolivie.....	Fouquiau.
Czarda hongroise.....	Kaiser.
Chalet suédois.....	Vasseur.
Chili.....	Picq.
Commissariat belge.....	Janlet.
Espagne.....	Melida.
Equateur (République de l').....	Chedanne.
Guatemala.....	Gridaine.
Haïti.....	Bon.
Humphreys.....	Humphreys.
Isba russe.....	Allain.
Japon.....	Gautier.
Laiterie anglaise.....	
Mexique.....	Auza.
Maroc.....	Deligny.

	MM.
Monaco.....	Janty.
Nicaragua.....	Sauvestre.
Paraguay.....	Moreau.
Portugal.....	A. Hermant.
République argentine.....	Ballu et Chancel.
République sud-africain.....	G. Marchegay.
République dominicaine.....	Courtois-Suffit.
Salvador.....	Lequeux.
Uruguay.....	Debry.
Venezuela.....	Paulin.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EXPLOITATION

MM. G. BERGER, *directeur général.*
E. THURNEYSEN, secrétaire de la Direction générale.

Service central.

MM. E. THURNEYSEN, *chef du service.*
Dupuich, inspecteur principal.
Lefèvre, chef du bureau des expéditions.
Flagey, attaché.
Labessade, archiviste.

Section française.

MM. MONTHIERS, *chef du service.*
Giroud, sous-chef.
Ossude, inspecteur principal.
Vincent, attaché principal.
Caslant, inspecteur.
Legrand, de Moulignon, Advenant, attachés.
Maindron, chef du catalogue.
Got, sous-chef du catalogue.

Sections étrangères.

MM. AMAURY DE LACRETELLE, secrétaire.
Marc Millas, secrétaire.
Hebrard, Jeannin, attachés.
Moreau (F.), ingénieur.
Lévy, attaché.

Service mécanique et électrique.

MM. VIGREUX, professeur à l'École centrale des Arts et manufactures, *chef du service.*
Collignon, ingénieur.
Bourdon, ingénieur adjoint.
Soubeyran, inspecteur du service électrique.
Nicolaïdès, attaché.

Installation des Générateurs français.

Générateurs.	MM.
Dulac.....	Dulac.
Fontaine.....	Fontaine.
Fives-Lille.....	Fives-Lille (Cie de).
Belleville.....	Belleville.
Daydé et Pillé.....	Daydé et Pillé.

Installation des Générateurs étrangers.

Générateurs.	MM.
Naeyer.....	Naeyer.
Roser.....	Roser.
Conrad Knap.....	Conrad Knap.
Balcok Vilcox.....	Balcok Vilcox.

Service des installations.

MM. Paul SÉDILLE, architecte du gouvernement, *chef du service.*
Jacques Hermant, architecte diplômé, inspecteur principal.
Louis Bonnier, architecte diplômé, premier inspecteur.
Marchegay, architecte-ingénieur, deuxième inspecteur.
Landry, architecte diplômé; Brincourt, architecte, attachés.
Lauzanne, vérificateur.
Darcel, Valentin Smith, attachés (*Histoire du Travail*).

ARCHITECTES

DIRIGEANT LES TRAVAUX D'INSTALLATION DES CLASSES

I. — Beaux-Arts.

Classes 1 et 2. (Peinture et Dessin), 3. (Sculpture), 4. (Architecture), 5. (Gravure et Lithographie), M. Formigé.

II. — Éducation et Enseignement. —

Matériel et procédés des Arts libéraux.

Classes 6. MM. G. Trélat; 7. A. Hardy; 8. M. Lambert; 9. Ch. Rossigneux; 10. H. Pucey; 11 et 12. P. Lorain; 13. Deslignières; 14. Ch. Pety; 15. P. Chabat; 16. H. Coquerel; Ministère de l'intérieur: Bossis et Feron.

III. — Mobilier et Accessoires.

Classes 17 et 18. MM. A. Harmant; 19. G. Roussi; 20. Deslignières; 21. Courtois-Suffit; 22. Crépinet; 23. Gauthier; 24. P. Lorain; 25. Guérinot; 26. A. Chancel; 27. Blazy; 28. Frantz-Jourdain; 29. Courtois-Suffit.

IV. — Tissus, Vêtements et Accessoires.

Classes 30. MM. Frantz-Jourdain; 31. F. Vionnnois; 32. Courtois-Suffit; 33. Pascalon; 34. P. Lorain; 35. Ulmann; 36. E. Bertrand; 37. Rouyre; 38. Ch. Couvreur; 39. A. Gonthier; 40. C. Lefol.

V. — Industries extractives. — Produits bruts et ouvrés.

Classes 41. MM. P. Escande; 42. J. Strauss; 43. E. Chardon; 44 et 45. P. Déchard; 46. E. Chardon; 47. J. Pray.

VI. — Outillage. — Procédés des Industries mécaniques. — Électricité

Classes 48. MM. G. Parent; 49. Debains; 50 et 51. Berthot; 52. Moreau; 53. G. Béliard; 54 et 55. Saladin; 56. Berthot; 57. Béliard; 58. H. J. Picard; 59. Béliard; 60. Desplechin; 61. Poulet; 62. Dieudonné; 63. Dézermans; 64. C. Trélat; 65. Vergos; 66. Walwein.

VII. — Produits alimentaires.

Classes 67, 68, 69, 70, 71, 72 et 73, M. Raulin.

VIII. — Agriculture, Viticulture, Pisciculture.

Classes 73 bis et 73 ter. MM. XX.; 74. Debains; 75. A. Hermant; 76. Hamelin; 77. P. Chabat.

ARCHITECTES

DIRIGEANT LES TRAVAUX D'INSTALLATION DES SECTIONS ÉTRANGÈRES.

	MM.
Amérique (États-Unis) (pour la façade de la section).....	A. Hermant.
Angleterre.....	Donaldson.
Autriche-Hongrie.....	Duray.
Belgique.....	Janlet.
Danemark.....	Klein.
Egypte.....	Delort de Gléon.
Grèce.....	Sauffroy.
Italie.....	
Japon.....	Gauthier.
Luxembourg.....	Vaudoyer.
Norvège.....	
Perse.....	Dolley.
Pays-Bas.....	Niermans.
Russie.....	Leblanc.
Saint-Marin.....	Pierron.
Serbie.....	Labouge.
Suisse.....	Fivaz.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

MM. A. GRISON (O. *), *directeur général*.
L. Savoye (A. *), *secrétaire de la direction générale*.

Secrétariat.

MM. L. SAVOYE, *chef du service*.
Meyer, *attaché*.

Contentieux.

MM. CHASTENET (A. *), *chef du service*.
Laprade, *attaché*.

Caisse centrale et Comptabilité.

MM. CHABBERT (O. *), *chef du service*,
caissier central.
Laval, *comptable*.

Matériel.

MM. RENARD (*), *chef du service*.
Gobert, *comptable*.

NOUVELLES DE L'EXPOSITION

La Commission des Beaux-Arts de l'Exposition universelle vient de commencer ses travaux qui prendront fin le 15 du mois prochain.

Cette Commission est spécialement nommée pour juger les tableaux et sculptures qui n'ont pas été reçus d'office.

Les travaux d'asphaltage des bâtiments de la Classe 75 (Viticulture) sont commencés depuis le 11 courant. Ces travaux sont exécutés par la *Société de Pavage et des Asphaltes de Paris*, concessionnaire des Asphaltes du Val de Travers.

L'ÉTRANGER A L'EXPOSITION

Italie

Le Comité pour la participation des Italiens à l'Exposition de Paris annonce qu'il a reçu jusqu'à présent dix-sept cent soixante-douze demandes d'admission.

Finlande.

La Finlande se propose d'occuper une place à part à l'Exposition de 1889.

L'*Echo franco-scandinave* annonce que sa participation, due à l'initiative privée, comprend, outre la représentation des industries du pays, une exposition de la Société des touristes et une section au Palais des Beaux-Arts.

Le Sénat n'ayant pas accordé la subvention demandée à l'Etat, on organise maintenant dans les différentes villes de la principauté des bals, des concerts, des loteries, pour couvrir les frais de l'exposition, et on a, paraît-il, bon espoir d'arriver à un résultat satisfaisant.

L'Habillement et l'Équipement Militaires
A L'EXPOSITION

Le président de la chambre syndicale des fabricants d'équipements militaires,

M. Helbronner, a eu l'heureuse idée de réunir les principaux fournisseurs de l'armée française, pour exposer collectivement les produits de leur industrie. La gravure que nous publions représente la scène militaire qui figurera dans les bâtiments du ministère de la guerre, à l'esplanade des Invalides.

La difficulté à vaincre était de présenter, sous un aspect intéressant, toute la série des uniformes de notre armée et des nombreux accessoires qui composent l'ensemble des fournitures militaires. Grâce à MM. Helbronner, Goddefroy, Dacosta et Collin, qui composent le bureau de l'exposition collective de l'industrie nationale de la fourniture militaire, cette exposition plaira autant à l'artiste qu'à l'industriel et au simple curieux. La partie artistique a été confiée à M. Marius Roy, un de nos jeunes peintres militaires d'avenir, auteur de l'aquarelle représentée par notre gravure. La partie décorative et la mise en scène seront exécutées par MM. Rubé, Chaperon et Jambon, dont l'éloge n'est plus à faire; un sculpteur de talent, M. Visseaux, a moulé tous les personnages, qui ne sont plus des mannequins, mais de véritables statues ayant dans leurs mouvements et leur attitude, toute la souplesse du corps humain. Ces figures peintes aux tons naturels de la chair, donnent l'illusion la plus complète de la réalité.

Mais ce n'est pas un simple spectacle amusant que les fournisseurs de l'armée ont eu l'intention d'offrir aux visiteurs de l'Exposition; ils ont voulu montrer au public qui connaît mal leur profession, qu'ils sont les représentants d'une industrie importante.

Aujourd'hui, que chacun est soldat, cette exposition intéresse tout le monde. Nous ajouterons que le spectacle qu'elle nous offre est réconfortant. Trop souvent notre administration de la guerre a été en butte aux critiques, l'on saura désormais qu'il n'y aura plus à souffrir d'un manque de prévoyance.

En examinant les habillements, le linge, les chaussures, les couvertures, le harnachement, les effets de campement, etc., etc., chacun pourra constater quelle sollicitude les chefs de notre armée ont apporté dans le choix et la fabrication de ces effets dans le but de donner à l'homme auquel elle demande un grand effort et toute son abnégation, la plus grande somme de bien-être matériel. En effet, tout, dans cette scène militaire, sera absolument réglementaire, et le colonel le plus méticuleux ne trouvera pas la moindre observation à faire à la tenue de ces soldats.

Mais cette exposition tend encore à un autre but, et non le moins important. Avant les malheureux événements de 1870, un grand nombre de gouvernements étrangers, qui n'ont pas d'industrie propre, demandaient à la France tous les équipements de leur armée. Depuis, la plupart de ces gouvernements ont porté leurs commandes ailleurs; ils ont cru probablement que parmi les nombreuses causes qui ont amené nos revers, il fallait faire la part de l'habillement et de l'équi-

pement défectueux des troupes. Quelques-uns de ces gouvernements commencent à revenir en France, car ils ont constaté à leurs dépens que nous étions le pays où l'on fabriquait le mieux et le meilleur marché, à qualité égale, mais le nombre est grand encore des gouvernements étrangers qui ont abandonné l'industrie française.

Nous espérons donc que lorsque ces gouvernements examineront les produits de l'Exposition collective des fabricants d'équipements militaires, qu'ils se rendront compte de leurs moyens d'action, de leur puissant outillage et des progrès réalisés pour arriver à fabriquer rapidement de grandes quantités d'objets de bonne qualité et à bon marché; ils reviendront alors approvisionner leur armée chez nous. C'est un appoint de 20,000,000 de francs au moins de travaux annuels que ces commandes peuvent apporter à notre industrie nationale.

L'intelligente initiative de M. Helbronner et de ses collaborateurs peut amener ce résultat; nous ne pouvons donc qu'applaudir à leurs efforts et à leurs sacrifices, et nous leur souhaitons tout le succès que leur œuvre mérite.

LE CHAMP DE MARS

1751-1889

XXVI

Les juges de la joute se placèrent sur un bateau qui donna en même temps asile à des tambours et à une musique militaire. La « séance » était ouverte.

Chacun des concurrents, monté sur un pont étroit, pratiqué à l'arrière des barques, devait fondre, la lance en arrêt, sur « l'ennemi » qui se présentait à lui et s'efforcer de le jeter à l'eau.

La charge sonnait, les barques, conduites par de vigoureux rameurs, se précipitèrent les unes contre les autres : dès ce premier engagement, la victoire resta aux tireurs bleus.

La lutte recommença ensuite entre les vainqueurs jusqu'au moment où deux des concurrents restèrent seuls en présence; c'étaient les citoyens Louis Creps, âgé de 26 ans, et Adrien Meyé, âgé de 22 ans.

Le premier prix fut décerné à Meyé et le second prix à Creps.

Les jouteurs rentrèrent alors dans l'arène où devaient combattre les lutteurs.

Chacun de ces derniers devait renverser à force de bras, l'adversaire que le hasard plaçait devant lui. Cette lutte fut longue et suivie par la foule avec une véritable passion. Celui qui tombait était tenu de remettre à son vainqueur les rubans distinguant le camp auquel il appartenait, ainsi que la carte nominative qui lui avait été distribuée.

De nombreux appariteurs veillaient à ce

que les conditions de la lutte fussent ponctuellement respectées.

Là encore, deux citoyens restèrent seuls. Le premier prix fut décerné à Oriot, boucher, âgé de 33 ans et le second à Digot, bonnetier, âgé de 34 ans.

A l'issue de ces jeux, deux grands chars « ornés de lauriers et de divers emblèmes de la souveraineté du peuple » s'avancèrent dans l'arène, l'un d'eux portait l'inscription suivante :

Le peuple français vainqueur au 14 Juillet!

L'autre :

Le peuple français vainqueur au 10 Août!

Les citoyens qui occupaient ces chars descendirent vers le milieu de l'arène et, là, s'armant de torches allumées, mirent le feu aux figures du *Despotisme* et du *Fanatisme*, puis, au bruit des orchestres, ils formèrent des danses autour de ce bûcher.

Il était midi quand les hérauts, précédés de trompettes, vinrent inviter les vainqueurs de la joute et de la lutte à prendre part à un banquet officiellement servi pour eux et pour leurs juges, sous une tente ornée de drapeaux.

D'autres tables avaient été préparées pour le public dans les allées latérales du cirque.

A deux heures, une salve d'artillerie annonçait la seconde partie de la fête.

Des hérauts, précédés de trompettes, parcoururent alors le cirque, invitant les assistants à se placer sur les talus de la partie méridionale.

Des orchestres exécutaient pendant ce temps des airs patriotiques.

Le Directoire et les autorités administratives, qui avaient été convoqués, vinrent se placer sur l'amphithéâtre qui entourait l'autel de la Patrie.

La marche se fit dans l'ordre accoutumé.

Avant le Directoire et les ministres, on portait un énorme faisceau, sur lequel étaient inscrits les noms de tous les départements, et sur lequel on voyait tracés « les emblèmes des fleurs ou des montagnes qui ont donné leurs noms à ces départements ».

« Des hommes, vêtus des anciens habits des principaux peuples qui occupent les Gaules », portaient le faisceau.

Avant eux venait une bannière ayant pour inscription :

*La République les a tous réunis.
Ce n'est plus qu'un même peuple.*

A côté du faisceau départemental, et sur une ligne parallèle, on portait également un trophée, « formé des écussons des Républiques batave, cisalpine, ligurienne, helvétique, romaine », soutenu par des figures emblématiques.

Devant ce trophée, paraissait une bannière sur laquelle on lisait ces mots :

*Que leur alliance avec le peuple français
soit éternelle.*

A l'arrivée du cortège, le Conservatoire exécuta un chant triomphal, puis le faisceau et le trophée confiés à la garde de ceux qui les portaient, furent placés sur deux cippes, près de l'autel de la Patrie.

Treillard, président du Directoire, prononça alors un discours qui fut suivi du *Chant du 1^{er} Vendémiaire*, dont Chénier avait écrit les paroles et dont la musique était due à Martini.

Le ministre de l'Intérieur annonça ensuite que le président du Directoire allait proclamer les noms des citoyens qui, par des actions héroïques, par des découvertes utiles ou par des succès dans les beaux-arts, avaient bien mérité de la Patrie.

Il remit au président les noms de ceux qui, durant l'année, avaient exposé leur vie pour sauver celles de leurs semblables.

Une fanfare suivit cette proclamation, et les hérauts allèrent des deux côtés du cirque la répéter au peuple.

Le ministre de l'Intérieur remit encore la liste de ceux qui avaient obtenu des brevets d'invention, et celle des manufactures dont les produits avaient été distingués dans l'exposition des jours complémentaires.

Cette proclamation se fit dans la même forme que la précédente.

Des hérauts vinrent ensuite chercher le président de l'Institut national, qui remit entre les mains du président du Directoire exécutif :

1^o La notice des ouvrages sur les sciences, distingués par la classe des sciences physiques et mathématiques pendant le cours de l'an VI :

2^o La notice des meilleurs livres élémentaires de morale publiés dans l'année, au jugement de la classe des sciences morales et politiques ;

3^o Les noms des auteurs des meilleures tragédies ou comédies, et du meilleur opéra, parus depuis la révolution, suivant le jugement de la classe de littérature et de beaux-arts. Les noms des musiciens qui se distinguaient dans leur art suivirent ceux des auteurs dramatiques.

Le président de l'Institut remit aussi au Directoire les noms de ceux qui, dans les écoles de peinture, sculpture et architecture, avaient obtenu les grands prix, ainsi qu'une notice des meilleurs tableaux, statues, dessins et estampes exposés dans le salon du Musée.

Toutes ces notices et tous ces noms furent proclamés par le Directoire, puis donnés aux hérauts, qui répétèrent la proclamation autour du cirque et distribuèrent au peuple des billets imprimés contenant les notices et les paroles des hymnes chantés à la fête.

Enfin, une salve d'artillerie annonça les jeux.

Tous les concurrents firent le tour du cirque, précédés d'une musique militaire. Ceux qui avaient été vainqueurs dans les

jeux du matin prirent place dans cette marche.

Les prix, consistant en objets précieux provenant des manufactures nationales, étaient portés sur un brancard orné de fleurs et de verdure.

Le Ministre de l'Intérieur avait fait publier, au sujet des jeux, le programme suivant :

1^o Courses à pied.

Tous les concurrents seront vêtus d'une veste et d'un pantalon de nankin ou de quelque étoffe blanche.

Les concurrents auront été précédemment divisés en divers pelotons de quinze hommes.

Chaque peloton s'élancera l'un après l'autre, d'une barrière près des termes, vers le but placé devant l'Autel de la Patrie.

Les vainqueurs, dans ces courses d'essai, recevront une plume dont ils orneront leur chapeau, et redescendront au bruit d'une musique militaire vers la barrière de départ, pour fournir la course décisive.

Les prix seront décernés aux trois concurrents qui arriveront les premiers au but.

Ils iront occuper sur l'amphithéâtre les places destinées aux vainqueurs dans les jeux.

2^o Courses à cheval.

Les concurrents devront être vêtus d'une veste à l'écuyer.

Ils auront un chapeau rond surmonté d'une plume, et qui sera attaché sous le menton par un ruban.

On leur donnera à chacun une ceinture de soie de couleur différente.

Tous les chevaux destinés à cette course auront été, dans les jours précédents, scrupuleusement examinés, et on n'aura admis que les chevaux nés en France.

Les concurrents partiront du milieu de l'arène, et, après en avoir fait deux fois le tour, reviendront au point de départ.

(A suivre.)

Ernest Maindon.

Les Théâtres

Monsieur Alphonse, éloquent plaidoyer en faveur des enfants naturels, que la loi ne protège pas assez, fut créé en 1873.

Cette pièce-thèse, qui souleva tant de controverses à son apparition, provoque aujourd'hui les mêmes critiques et excite le même intérêt et la même admiration. C'est une de ces rares œuvres fortes et nettes qui marchent droit à leur but et sur lesquelles le temps n'exerce aucun ravage. *Monsieur Alphonse* obtient son succès d'autrefois.

Romain rend avec une justesse parfaite le triste personnage d'Octave, ingrat parmi les ingrats. Paul Devaux joue le commandant Montaiglin d'une façon remarquable, avec le mélange voulu de dignité et d'unction.

Inégale la bonne Desclauzas, dans le rôle épineux de M^{me} Guichard ; mais, en somme, gaie et sympathique. M^{lle} Brindeau, un peu indécise le premier soir, dans le rôle de Raymonde, dont elle est maîtresse à présent, joue avec beaucoup de puissance dramatique.

Le Gymnase donne avec la pièce de M. Alexandre Dumas fils l'acte délicat de M. Georges de Porto-Riche : la *Chance de Française*, dont les invités de M. Antoine eurent la primeur au Théâtre-Libre, et qu'on a entendu sous un nouveau charme.

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889



Phototypie Quinsac et Baqué, 73, rue Claude-Bernard.

SUPPLÉMENT AU Bulletin officiel du 16 FÉVRIER 1889.



L'Habillement et l'Équipement militaires à l'Exposition

TABLE	
1	2
3	4
5	6
7	8
9	10
11	12
13	14
15	16
17	18
19	20
21	22
23	24
25	26
27	28
29	30
31	32
33	34
35	36
37	38
39	40
41	42
43	44
45	46
47	48
49	50
51	52
53	54
55	56
57	58
59	60
61	62
63	64
65	66
67	68
69	70
71	72
73	74
75	76
77	78
79	80
81	82
83	84
85	86
87	88
89	90
91	92
93	94
95	96
97	98
99	100

Si le titre de « fille » n'a pas pour Lydie Gargousseles douceurs vantées par Armande, dans les *Femmes savantes*, c'est qu'il ne lui est pas appliqué dans la même acception.

Elle a soif de considération, la jeune châtelaine aux deux cent mille francs de rente, gagnés par ses grâces. Il lui faut un mari; un mari titré, fut-il taré; un mari titré, afin de faire enrager une comtesse mitoyenne, dont les dédains l'outragent et qui, dans une assignation, l'appelle la « fille » Lydie Gargousse.

Elle le trouve son époux, en la personne du marquis de Campanilla.

Marquise! Et la voisine n'est que comtesse!

Mais, le marquis doit disparaître le lendemain de la nocé et aller vivre au loin, avec la rente que lui servira sa femme.

Le lendemain?... aussi, le marquis comptait-il user de ses droits avant de s'éloigner. La marquise ne l'entend pas ainsi.

Après bien des péripéties... d'un roide! Lydie se résigne: elle entre dans la chambre de son époux, prête à tout. Mais le marquis cache derrière les rideaux de l'alcôve une piqueuse de bottines, à laquelle il avait promis le mariage, et venue au château pour livrer des mules à la marquise.

De plus en plus scabreuse, la situation; de plus en plus osé, le dialogue.

Bref, Lydie fait constater le flagrant délit et, grâce à la loi, dont nous dota M. Naquet, elle ne sera plus bientôt qu'une ci-devant marquise, à la grande satisfaction des petits messieurs qui tournaillent autour d'elle.

Telle est la donnée de la pièce de M. Sardou. Le premier acte, étincelant d'esprit, a été aux nues. La première moitié du deuxième acte abonde aussi en détails piquants et spirituels, en véritables trouvailles. Mais à partir d'une puérile et banale histoire d'assiette en argent, qu'on accuse le marquis d'avoir dérobée, le public a été déconcerté.

Mlle Réjane rend merveilleusement le rôle écrasant de Lydie: c'est un nouveau triomphe pour l'exquise comédienne. Saint-Germain, engagé spécialement au Vaudeville, est plein de finesse dans le marquis. D'aucuns le trouvent trop sérieux; nous ne partageons pas cet avis: sans le jeu correct de Saint-Germain, la pièce ne se fut pas maintenue longtemps sur le ton de la comédie, elle eût, bien plutôt, dégénéré en pochade.

Les deux premiers actes se déroulent dans un décor d'une fantaisie et d'un goût parfaits.

Emile Abraham.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Société Générale des Téléphones

AVIS IMPORTANT

Pour répondre au vœu exprimé par les abonnés déjà inscrits au service téléphonique spécial de l'Exposition, l'ouverture de ce service aura lieu le

1^{er} Mars 1889 au lieu du 1^{er} Mai

date primitivement indiquée.

La Société générale des Téléphones rappelle

à MM. les Exposants que, moyennant un abonnement au prix réduit de 300 francs pour la durée de l'Exposition, ils pourront communiquer de leurs installations dans l'enceinte du Champ de Mars avec le réseau de Paris.

Les demandes d'abonnement au réseau téléphonique de l'Exposition, relié au réseau de Paris, doivent dès à présent être adressées au **Directeur de la Société générale des Téléphones, 41, rue Caumartin, Paris.**

Champagne Ch. Farre, Reims

Plumes métalliques Blanzv Pour et Co
Voir à la dernière page

**CHAMPAGNE
RUINART PÈRE & FILS, Reims**

Revue Financière

On ne peut pas dire que le marché ait fait preuve de défaillance au cours de cette semaine, parce que les prix de nos Rentes et de quelques valeurs se sont inscrits à la cote en légère réaction sur le niveau le plus élevé de la semaine dernière. Si les tendances ont été moins favorables pendant un jour ou deux, il faut surtout en rechercher la cause dans les progrès précédemment réalisés sur notre marché. Il ne se produit jamais un mouvement sans qu'un groupe de spéculateurs timides ne fasse défection. Ceux-ci ont donc jugé prudent de mettre à l'abri des bénéfices acquis et on ne doit qu'à leurs réalisations d'avoir vu fléchir celles de nos valeurs qui avaient précédemment le plus participé au mouvement de hausse.

Mais, au demeurant, les tendances restent satisfaisantes et les spéculateurs qui sont initiés aux fluctuations de la Bourse continuent à tabler sur un mouvement de reprise. En effet, à tout bien considérer, on ne trouverait aucun motif sérieux de baisse, tandis que les raisons qui militent en faveur de la hausse sont nombreuses. N'en citons que deux, qui priment toutes les autres: c'est d'abord la situation de place qui est excellente; c'est ensuite la bonne attitude du comptant qui prouve que l'épargne n'est nullement préoccupée de l'avenir.

On peut donc assurer que l'aspect de la Bourse reste satisfaisant et que le mouvement de hausse, que les pessimistes s'étaient plu à montrer comme enrayé n'a subi, en définitive, qu'un petit temps d'arrêt pour reprendre ensuite avec d'autant plus de vivacité. Des affaires vont voir le jour; on en annonce même quelques-unes comme très prochaines; c'est donc le marché de Paris qui se réveille de nouveau. C'est-à-dire que l'avenir de ce dernier apparaît sous un jour favorable, confirmant notre conviction que nos Rentes feront très bonne contenance dans ce concert de reprise.

X

Le 3 0/0 est à 83,62, le 3 0/0 amortissable se négocie à 87,45 et le 4 1/2 0/0 fait 104.

Peu de différence entre ces cours et ceux que l'on a établis sur le marché du comptant.

Les primes pour la fin du mois n'ont plus qu'un faible courant d'activité.

Les Consolidés anglais sont venus, en dernier lieu, à 98 15/18.

Le 4 0/0 Hongrois est à 85.

Le 4 0/0 Autrichien fait 94.

Le Turc fait 15,55.

L'Egypte unifiée est soutenue à 433,75.

Les Fonds Russes sont fermes.

La Rente Italienne, toujours de moins en moins recherchée par notre spéculation, a fléchi à 95,40 pour revenir à 95,70.

La Rente extérieure Espagnole est à 75. On dit que le ministre des finances n'abandonnera pas son projet d'impôt de 1 0/0 sur la Rente intérieure et sur l'Amortissable, malgré la vive opposition qu'il rencontre jusqu'à ce jour.

**

Les valeurs de crédit ont un marché calme.

La Banque de France est à 3,720.

Nouveau progrès du Crédit foncier de France à 1365.

Le marché des obligations foncières et communales a conservé sa fermeté habituelle.

De même que celui des obligations des chemins de fer et de la ville de Paris, il reste soustrait aux variations brusques des valeurs auxquelles touche la spéculation. Les capitaux de placements trouvent à s'y employer de la manière la plus sûre; ils recherchent moins les valeurs mouvementées que les valeurs stables. Avec ces dernières, ils savent que les cours auxquels ils opèrent ont une large assiette, tandis qu'avec les autres, ils ne sont pas toujours assurés de voir leur prix d'achat se maintenir et de pouvoir réaliser sans perte.

Rappelons que, sur les obligations à lots du Crédit foncier, l'amortissement fonctionne en même temps que les tirages de lots, d'où il résulte que le nombre des numéros participant au tirage va sans cesse en décroissant, ce qui ajoute sans cesse à la valeur des chances de lots, car le nombre et l'importance des lots sont toujours les mêmes à chaque tirage.

Il y a là pour les obligations du Crédit foncier une garantie certaine contre toute dépréciation ultérieure. Aussi les avons-nous souvent conseillées, même aux capitalistes qui n'ont que des placements temporaires à effectuer. Au lieu de s'adresser aux caisses de dépôts, qui ne leur servent que 1/2 0/0 à 1 0/0, 2 0/0 au plus, ils peuvent employer leurs disponibilités en obligations à lots, elles ne seront pas plus immobilisées là qu'ailleurs, car la stabilité des cours et leur tendance à s'améliorer constamment leur permettra toujours de réaliser plutôt avec bénéfice qu'avec perte.

Les Bons à lots se négocient sur les cours de 115 francs; les Bons algériens sur les cours de 100 francs.

On demande le Bon de la Presse à 20 25.

Ces petites valeurs offrent un attrait réel; outre, les lots, il y a une forte majoration du capital au remboursement.

Nous retrouvons le cours de 1042 en regard de l'action du Comptoir d'escompte.

Le Crédit Lyonnais s'est avancé à 677 50.

La Banque de Paris a fini à 902 50.

La Banque Parisienne reste à 410.

La Société générale fait 485.

La Banque Ottomane se tient à 540.

Les chemins de fer sont fermement tenus.

Les valeurs industrielles sont calmes.

Le Gérant : GUSTAVE SIMON.

IMPRIMERIE DE L'EXPOSITION

G. ROBERT

16. Avenue de la Bourdonnais, Champ de Mars.

Imprimé sur les Machines MARINONI

Caractères de la Fonderie Warnery frères.

 **FLANELLE VÉGÉTALE**
Très recommandée pour les Chasseurs et les Personnes rhumatisantes.
P. LOTTE CHÉMISIER
7, rue du Havre, PARIS

EXPOSITION UNIVERSELLE
DE 1889

J. FROPO

Représentation Commerciale

RÉCEPTION DES MARCHANDISES, ETC.

COMMISSION

8, Rue Halévy, 8 (Opéra)

PLUME HUMBOLDT de J. ALEXANDRE
Exiger Portrait-Cauton



Veilleuses Françaises

FABRIQUE à la GARE
JEUNET Fils, Suc^r

Toutes nos boîtes portent en timbre sec
JEUNET, inventeur

Demander nos veilleuses chez tous les commissionnaires, épiciers, quincailliers.

MATÉRIEL D'IMPRIMERIE

FOUCHER Frères

14, Boulevard JOURDAN (près la Porte d'Orléans)

PARIS

MACHINES & OUTILS

Pour Fonderie en Caractères
Composition, Impression, Galvanoplastie
Clicherie, Brochure, Reliure, Zincogravure
et Photogravure.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Groupe VI — Classe 58

GALERIE DES MACHINES

Agent en Angleterre pour les Publications officielles

SEYMOUR WADE

AGENT GÉNÉRAL

Pour le Catalogue général Officiel

ET

LE BULLETIN OFFICIEL DE L'EXPOSITION

Blomfield-House London-Wall

LONDON E. C.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

SIÈGE SOCIAL : 6, rue Auber, Paris

BUREAUX SPÉCIAUX : Passagers de Cabine, 12, boulevard des Capucines
FRET : 108, faubourg Saint-Denis

AGENCES PRINCIPALES

au Havre, à Saint-Nazaire, à Bordeaux,
à Marseille, à New-York, etc., etc.

Ligne rapide de Paris-Havre à New-York
en 8 jours

Par les paquebots neufs

*La Champagne, la Bretagne, la Bourgogne,
la Gascogne, la Normandie*

Départs du Havre et de New-York
tous les samedis

Lignes des Antilles

*De Saint-Nazaire les 10 et 21, du Havre les 7 et 22, de
Bordeaux les 11 et 26 et de Marseille le 4 de chaque mois*

Pour la Guadeloupe, la Martinique, Sainte-
Lucie, Trinidad, les Guyanes, le Venezuela,
la Colombie, le Centre Amérique, le Sud et le
Nord Pacifique, Saint-Thomas, Porto-Rico,
Haïti, Cuba et le Mexique.

Lignes de la Méditerranée

Paris à 48 heures d'Alger

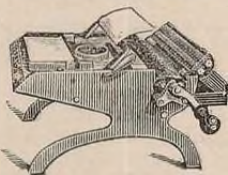
Service quotidien entre la France et Alger, en
correspondance avec les trains rapides et express
des Compagnies Paris-Lyon-Méditerranée et
Paris-Orléans.

Départs de Marseille : Tous les jours pour
l'Algérie, la Tunisie, l'Espagne, le Maroc, la
Corse, l'Italie, Malte et Tripoli.

Voyages circulaires dans la Méditerranée
à prix réduits

Envoi franco des livrets, cartes et indications
détaillées.

Adresser les demandes : 6, rue Auber, PARIS.



MACHINE à CIGARETTES
A L'USAGE DES FUMEURS

Brevetée s. g. d. g., France et étranger
Envoi franco de la notice illustrée

LEMAIRE
Fabr^r, 12, quai de la Mégisserie, Paris

A. GOELZER

Membre du Jury des Récompenses
aux Expositions internationales

182, Rue Lafayette, 182

PARIS

BRONZES & APPAREILS

D'ÉCLAIRAGE

GAZ - BOUGIES - ÉLECTRICITÉ

PLOMBERIE ET CANALISATION

POUR LE GAZ ET LES EAUX

INSTALLATION

DE SALLES DE BAINS

ET D'HYDROTHERAPIE

LAVABOS

Nouveau Procédé de GRAVURE

MÉLEZ Prix Anciens Réduits de 50%
Rue de Rennes, 146
PARIS
GRAVURE SUR BOIS Envoi franco du Catalogue

GRAND DÉPOT des GLACES FRANÇAISES

CH. BUQUET-P. KAEPPELIN, Successeur
15, Rue de Buci, PARIS
SPÉCIALITÉ D'INSTALLATIONS DE MAGASINS. — VITRINES.
TABLETTES AVEC SUPPORTS BRONZÉS OU NICKELÉS.

H. MICOLON à Firminy. Echalas en
acier fondu, brev. s. g. d. g.
Sur demande, envoi franco, tarif illustré

PRINCIPAUX FABRICANTS ET EXPOSANTS RECOMMANDÉS

ABAT-JOUR

Degaffet et C^{ie} Succ^{rs}. (an-
cienne maison GRIMAL), 28, rue Al-
bouv, Paris. — Articles d'illumina-
tion instantanée, systèmes brevetés.

AMEUBLEMENT

A. Vaillant, 10, rue Meslay,
Paris. — Fabrique de meubles de
luxé. Peinture et décors sur porce-
laine. Spécialité de cachepots, jar-
dinière tables à ouvrages et à jeux,
bureaux de dames et liseuses. Mon-
ture bois sculpté. Petits bronzes.

BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Lambert Levy, fabricant, 31
et 33, boulevard St-Martin. Maison
fondée en 1829. — Joaillerie, bijou-
terie, horlogerie, bronzes. — Vente
en détail au prix du gros.

Plichon et C^{ie}, 10, rue du Parc-
Royal, Paris. — Fabricants de dou-
blé or, or sur argent.

BRONZES D'ART

E. Pinédo, [nc] C. * * * * Ex-
posant, classe 25. — Groupes, Sta-
tuettes, Encrers, etc., 40, boulevard
du Temple.

Coupiér fils et Drouart, rue
Amélot, 100. — Composition artis-
tique. Objets d'art. Éditions d'œu-
vres du Salon. Grand choix de gar-
nitures modernes et Louis XVI. —
Exposant classe 25, groupe n° 3.

CHAPELLERIE

A. Béguinet, 11, rue de la Mon-
naie, au coin de la rue des Prêtres,
Paris. — Maison fondée en 1830.
Grand choix de chapeaux soie et

futre; Bonnets de voyage. Maison
recommandée par le cachet et la
qualité des marchandises.

CORSETS

Félix Brassier, 10, rue Merlin,
Paris. — Innovation et fabrique de
corsets en tous genres, spécialité de
corsets sur mesures, modèle exclu-
sif de la maison.

DRAPERIE

M^{me} Cuchet, 3, rue d'Aboukir,
Paris. — Drap-Canevas Pénélope,
médaillé, remplaçant avec avantage
le canevas pour tapis, coussins,
Pantoufles, etc.

ÉVENTAILS

E. Buissot, 46, rue des Petites-
Ecuries, Paris. — Fabrique d'éven-
tails pour la France et l'exportation,

corbeilles de mariages, éventails an-
ciens, réparations de tous éventails.

GRAINES & PLANTES

Maison **LOISE-CHAUVIÈRE**, fondée
en 1845, **Dupanloup et C^{ie}**, suc-
cesseurs, 14, quai de la Mégisserie,
Paris. (Exposants).

TAPIS ET TAPISSERIE

B. Jacob, 19, rue Turbigo, Pa-
ris. — Tapis Linoléum et toiles
cirées, la plus riche collection de
dessins, spécialité de nappes de
famille.

Génébras et Herfort, (an-
cienne maison VERSAILLES ET GÉ-
NEBRAS, 23, rue Vivienne, Paris. —
Quincaillerie, Ebénisterie, Sculp-
ture, Bronze, Tringles d'escaliers,
Fabrique d'élastiques et Fourni-
tures pour Tapissiers.

CHAMPAGNE
S^T-MARCEAUX. REIMS
DÉPÔTS : Paris — 16, Rue de la Paix.
Bruxelles — 68, Rue de Brabant.

GRANDE BRASSERIE
DREHER

2, Boulevard Bonne-Nouvelle — 1, Rue Saint-Denis

KUHN directeur

Raffinerie et Trituration de Soufre

MANUFACTURE DE MÈCHES SOUFRÉES

L. CHAMBON Fils

Rue de la Loubière, 74, MARSEILLE

MAISON MÉDAILLÉE

RAFFINERIES DE SOUFRE MÉRIDIONALES

Léonce VÉZIAN

7, rue Nicolas — Marseille

8 USINES A VAPEUR

Production annuelle : 20 millions de kilogrammes

Soufres sublimé, raffiné, trituré, canons, mèches soufrées, soufre composé au sulfate de cuivre contre le Mildew.

Médailles et Diplômes d'honneur. Dernières récompenses obtenues : Dipl. d'honneur, Montpellier 1885; Toulouse 1887.

ECLAIRAGE SUPÉRIEUR
Huile à brûler

Brevetée s. g. d. g.

Exposition universelle d'Anvers 1885, Médaille d'Or

G^{VE} DELETTREZ

7 & 9, rue Gide, Levallois-Perret (Seine)

Dépôt, 28, rue de Provence, à Paris

Huiles à brûler pures. — Economie 15 0/0 sur la consommation.

Livraison pour Paris, franco à domicile, 1 fr. 50 le kilog.
Livraison pour province, mis en gare de Paris, 1 fr. 05 le kilog, contre remboursement.

OUTILLAGE D'AMATEURS
ET D'INDUSTRIES

SCIES-MÉCANIQUES, plus de 50 modèles

TOURS de TOUS SYSTÈMES

DESSINS et Fournitures pour Découpage

OUTILS de TOUTES SORTES. 3 Dipl. d'Honneur

Le TARIF-ALBUM 200 pages et plus de 600 gravures

FRANCO CONTRE 65 CENTIMES

TIERSOT, 16, r. des Gravilliers, Paris.



ALBERT CAHEN

INGÉNIEUR CONSEIL

Membre des Comités d'admission, d'organisation et d'installation à l'Exposition Universelle de 1889

OFFICE GÉNÉRAL

des

BREVETS D'INVENTION

1, Boulevard Saint-Denis — PARIS

SUSPENSOIR MILLERET élastique
sans sous-cuisse, 2^e 50. — Exiger le cachet de l'inventeur
BANDAGES invisibles. **BAS** pour varices 8 f.
MILLERET, LE GONIDEC, 8^r 49, Rue J.-J. Rousseau, PARIS



ALA MAISON DE CONFIANCE. Horlogerie
fr. **A. BARTHET, à Besançon**
Rem^{te} Argent, cuv. arg. 8 rubis pour Hommes
ou Dames. Garantis. Montres dep. 5 fr.
Remontoirs Or simili, indéfranchissables
gar. p^r Hommes et Dames. Env. c. mand. — poste Catalogue p^r.

INSTALLATION COMPLÈTE D'IMPRIMERIES

WARNERY FRÈRES

FONDEURS DE CARACTÈRES TYP-GRAPHIQUES ET DE BLANCS

PARIS — 8, Rue Hur. oldt, 8 — PARIS

Spécialité de Caractères pour Journaux et Labeurs en Matière résistante

CARACTÈRES DE TITRES
INITIALES
PONTUATIONS SUR TOUS LES CORPS
FANTAISIES DIVERSES
NOUVELLE SÉRIE D'ELZÉVIR

Envoi de Devis
et Spécimens

Prompte
exécution des
mémoires.

BLANCS DIVERS
INTERLIGNES, GARNITURES, LINGOTS
FILETS CUIVRE ET MATIÈRE
MATÉRIEL D'IMPRIMERIE
MACHINES NEUVES ET D'OCCASION

CARACTÈRES TYPE ANGLAIS FONDUS HAUTEUR AMÉRICAINE PRÊTS A EXPÉDIER

Nos Magasins, abondamment pourvus de Caractères et de Blancs, nous permettent d'expédier dans les 24 heures les Commandes les plus importantes.

Adresse télégraphique : Warnery Frères, Paris.

Cassis-Rouvière

DIJON

Succursale à PARIS

7, rue Châteaudun

MÉDAILLES D'OR A AMSTERDAM 1883

20 Diplômes

aux Expositions Universelles.

GRANDE DISTILLERIE

E. CUSENIER FILS AINÉ & C^{ie}

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : SIX MILLIONS

Siège social : BOULEVARD VOLTAIRE, 226, PARIS

Vente au Détail : 9, rue Auber

LIQUEURS SUPÉRIEURES

Usines : Paris, Charenton, Bruxelles, Mulhouse, Marseille

Médailles : Paris, Philadelphie, Amsterdam. — Grands Diplômes d'honneur. — Hors Concours. — Croix de la Légion d'Honneur

Usine modèle pour la fabrication de l'Absinthe et des Kirschs

a ORNANS, près PONTARLIER (Doubs)

APPAREILS ET SIPHONS PERFECTIONNÉS POUR LA FABRICATION DES BOISSONS GAZEUSES

APPAREIL GUÉRET — Nouvelle pompe à bière produisant automatiquement l'acide carbonique

MÉDAILLE D'OR

AMSTERDAM

1883

Envoi franco

du

CATALOGUE

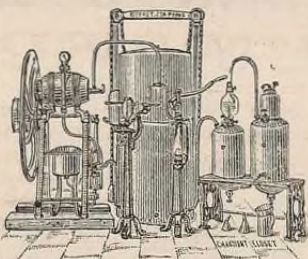
DIPLOME D'HONNEUR

EXPOSITION

des

BIÈRES FRANÇAISES

Paris 1887



GUERET Frères, Constructeurs Mécaniciens, Br. S. G. D. G., 72, Boulevard de la Gare, PARIS

CHAMPAGNE EUGÈNE CLICQUOT, REIMS

FRANÇOIS COIGNET & C^{ie}

21 RUE DE ROME PARIS

USINE A ASNIÈRES (SEINE)

PIERRES EN BETONS AGGLOMERÉS COIGNET

CARRELAGES STRIÉS ET DITS MOSAIQUES

MOSAIQUES COIGNET

Incrustations de granits et de marbres

MOSAIQUES VÉNITIENNES ET ROMAINES

B^{TES}
SGDC

GELLÉE FRÈRES
GAINIERS

11 bis, rue Barbette, 11 bis

Spécialité d'Étalages pour expositions.
Garnitures de vitrines en velours, peluche, satin, drap, feutre, etc., etc.
Téléphone.

PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS

CACAO VAN HOUTEN

PUR ET SOLUBLE EN POUDRE.

Diplômes à toutes les Expositions. — Attestations des Autorités Médicales de tous les pays.

Le **CACAO VAN HOUTEN** universellement réputé, est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant, réconfortant, et en même temps sain, digestif et délicat.

Un demi-kilogramme suffit pour 100 TASSES de Chocolat.

Le **CACAO VAN HOUTEN** se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, et se trouve dans toutes les Pharmacies, Drogueries et les bonnes Epicerie et Confiseries.

Breveté en 1828 comme inventeur du „Cacao en poudre” par octroi royal du Gouvernement Hollandais.

C. J. VAN HOUTEN & ZOON, à Weesp (Hollande).

HOTEL LAFOND 14, rue de la Trémoille (av. de l'Alma), à l'entrée de l'Exposition. Maison de famille. Ascenseur. Calorifère. Table excellente. Appartements très confortables pour MM. les Commissaires et Exposants.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

L. S^{TE} COLOMBE

51, rue de la Chaussée d'Antin
Bureau technique, 13, Avenue de la Bourdonnais
PARIS

Représentation, Installations
ARCHITECTURE, PLANS ET DEVIS

DIORAMA DE JÉRUSALEM

A l'angle de la Rue Lamarek et de la Rue de la Barre, sur la Butte Montmartre
(près de l'Eglise votive du Sacré-Cœur)

JÉRUSALEM ET SES ENVIRONS
pendant le Pèlerinage français au Mont de l'Ascension de 1886
ILLUSION COMPLÈTE DE LA NATURE

Toutes les rues, rampes ou escaliers, aboutissant à l'église votive du Sacré-Cœur, conduisent à la rue de la Barre.
Accès direct pour les voitures : 1° par les rues Clignancourt, Muller, Ste-Marie et de la Barre ; 2° par les rues Lepic, Constance, de Maistre, Caulaincourt et Lamarek.

Prix d'entrée : 1 franc. — Dimanches, Jours et Fêtes : 50 centimes.

BLANZY, POURE & C^{IE}
BOULOGNE-SUR-MER — Dépôt à Paris
La plus importante fabrique du monde
PLUMES MÉTALLIQUES, — PORTE-PLUMES
PROTÈGE-POINTE ET PORTE-MINES EN TOUS GENRES
CANIF MAGIQUE
Breveté S. G. D. G.
Chez tous les principaux papetiers

TABLEAUX-RECLAME

DORÉS NACRE INALTÉRABLES

LOQUET, brev. s. g. d. g. — 131, rue de Vaugirard, PARIS
Dorure sous verre. — Enseignes spéciales. — Transparents et Gravure. — Affiches sur toile.
Paris 1887, Médaille d'argent. — Havre 1887, Médaille de Bronze

ANTI-CORSET TALISMAN (Sur Mesure)

3 MÉDAILLES. — 48, Boulevard Haussmann, Paris
Seule Maison où l'on puisse essayer sans commander.

POELE HYDRAULIQUE VIVILLE
MOBILE, à FEU CONTINU
Seul exempt d'Asphyxie
par sa fermeture hydraulique
HYGIÈNE — SÉCURITÉ
Premières récompenses aux Expositions
PRIX : 85 FRANCS
ENVOI FRANCO DE L'ALBUM
BUREAUX ET MAGASINS DE VENTE :
Paris, 24, Avenue de l'Opéra, Paris.

MILINAIRE FRÈRES, CONSTRUCTEURS

16, r. de la Goutte-d'Or, PARIS

Brevetés en France et à l'Etranger

Trois Diplômes d'honneur

Médailles d'Or à toutes les Expositions

INSTALLATIONS D'ÉCURIES ET D'ÉTABLES

Écuries tout en fer évitant les maladies contagieuses par la facilité du nettoyage impossible à obtenir avec le bois à cause des joints qu'on ne peut éviter. Catalogue

Illustré avec prix-courants, d'Écuries ou de Serrurerie,

45 centimes l'un en timbres poste.

Délicieux apéritif Algérien

AMEREntrepôts pour la France et l'Exp^a : PARIS, MARSEILLE, ROUEN et BORDEAUX.

Supérieur à tous les Bitters connus

PREMIÈRES MÉDAILLES A TOUTES LES EXPOSITIONS

Croix de la Légion d'Honneur

L'Exposition universelle de Paris 1878.

Tonique Hygiénique

PICON**MACHINES POUR BOULANGERS ET CONFISEURS****“L'UNIVERSELLE”****MACHINE A PÉTRIR ET MÉLANGER**

La meilleure qui existe pour toutes sortes de pâtes pour Pain, Biscuits et Confiseries
et elle déplace rapidement toutes autres par tout le monde.

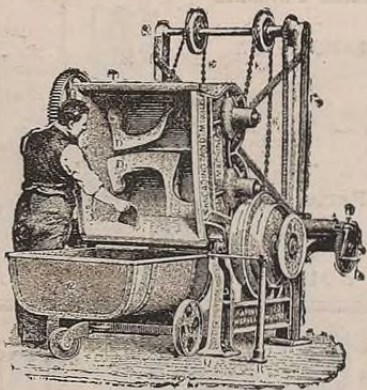
Machines à tamiser et mélanger la farine. — Machines à séparer la pâte.

Le Four à vapeur “Wieghorst”

Devis pour installations et transformations complètes ou partielles.

Pour envoi de Prospectus franco, ainsi que pour tous renseignements, s'adresser à **WERNER & PFLEIDERER**,
86, Upper Ground Street, LONDRES S.-E. (Exposition Universelle de 1889, Palais des Machines, n° 367).

Adresse télégraphique : PFLEIDERER, London.



“L'UNIVERSELLE” TYPE VII
en position de se décharger.

BLÉTRY FRÈRES

Ingénieurs-Conseils

en propriété Artistique, Industrielle et Commerciale

BREVETS D'INVENTION, Dessins, Modèles et Marques de Fabrique en France et à l'Etranger

OFFICE FONDÉ EN 1866

REPRÉSENTATION A L'EXPOSITION — Dessins industriels, Etudes techniques, Constructions, Installations, Agriculture, Mécanique, Hydraulique, Chimie, Electricité

PUBLICATIONS : { Manuel de l'Inventeur, Lois Françaises et Etrangères, 4^e édition : 1 franc.
{ Manuel formulaire des Ingénieurs (Souscription du Ministère des Travaux publics), 2^e édition.
PARIS.—2, Boulevard de Strasbourg, 2. — PARIS

BULLETIN OFFICIEL

DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889



PARIS ET DÉPARTEMENTS
Un an..... 12 fr. — Six mois..... 7 fr.
ÉTRANGER (PAYS DE L'UNION POSTALE)
Un an..... 20 fr. — Six mois..... 11 fr.
Le « Bulletin Officiel » paraît le Samedi de chaque semaine

Annonces, la ligne..... 1 fr. — Réclames, la ligne..... 3 fr.
Faits divers, la ligne..... 5 fr.

Les Annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, et à Bruxelles, chez MM. GROSJEAN ET C^{ie}, 104, boulevard Anspach, — à Londres, chez M. SEYMOUR WADE, Blomfield House, London Wall.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION : **Champ de Mars (16, Avenue de La Bourdonnais)**

Les abonnements sont reçus gratuitement dans tous les bureaux de poste de France et des pays étrangers qui font partie de l'Union Postale.

SOMMAIRE

NOTRE PLAN.

PARTIE OFFICIELLE :

Arrêtés.
Auditions musicales.

PARTIE NON OFFICIELLE :

Nouvelles de l'Exposition.
L'Étranger à l'Exposition.
Coup d'œil général sur les Travaux.
Les Expositions ouvrières.
Les Théâtres.
Revue financière.
Annonces et Réclames.

NOTRE PLAN

Nos lecteurs trouveront, encarté dans notre numéro, un plan général de l'Exposition universelle au Champ de Mars, à l'échelle de 0,0005.

Dans le numéro de samedi prochain, 2 mars, nous publierons le plan des installations à l'Esplanade des Invalides qui, avec celui du Trocadéro, formeront le plan général de l'Exposition de 1889.

PARTIE OFFICIELLE

Par arrêté en date du 28 janvier 1889, le ministre du commerce et de l'industrie a nommé M. Hervieu, député, membre du comité d'organisation du congrès international des sciences géographiques.

Par arrêté en date du 28 janvier 1889, le ministre du commerce et de l'industrie a nommé M. Mérillon, député, membre du congrès international pour la propagation des exercices physiques dans l'éducation.

Par arrêté en date du 6 février 1889, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du congrès international des accidents du travail :

MM.

Cacheux (Emile), ingénieur, économiste.
Toqué (Alfred), ingénieur des mines.

Par arrêté en date du 9 février 1889, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du Congrès international littéraire :

MM.

Collas (Louis), membre de la Société des gens de lettres.
Eudel (Paul), critique d'art, membre de la Société des gens de lettres.
Grimblot (Edouard), directeur de la *Correspondance nationale*, membre de la Société des gens de lettres.
Larmandie (Léonce de), membre de la Société des gens de lettres.

Par arrêté en date du 11 février 1889, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du Congrès international de médecine mentale :

MM.

Ball, professeur à la Faculté de médecine, membre de l'Académie de médecine.
Blanche, membre de l'Académie de médecine.
Charpentier, médecin à Bicêtre.
Cotard, président de la Société médico-psychologique, médecin de la maison de santé de Vanves.
Falret, médecin de la Salpêtrière, vice-président de la Société médico-psychologique.
Garnier (Paul), médecin de l'infirmerie spéciale du dépôt de la préfecture de police.
Magnan, médecin de l'asile Sainte-Anne.
Molet, secrétaire général de la Société de médecine légale.
Ritti, médecin de la maison de Charenton, secrétaire général de la Société médico-psychologique.
Voisin (Aug.), médecin de la Salpêtrière.

Par arrêté en date du 11 février 1889, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du Congrès international de psychologie physiologique :

MM.

Brissaud, agrégé de la Faculté de médecine.
Charcot, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de médecine.
Ferrari (H.), trésorier-bibliothécaire de la Société de psychologie physiologique.
Gley, directeur du laboratoire de l'Hôtel-Dieu.
Magnan, docteur-médecin de l'asile Sainte-Anne.
Marillier, secrétaire de la Société de psychologie physiologique.
Ochorowicz, professeur à l'université de Lemberg.
Ribot, professeur au Collège de France.
Richet (Ch.), professeur à la Faculté de médecine.
Ruault, secrétaire de la Société de psychologie physiologique.
Sully-Prudhomme, membre de l'Académie française.
Taine, membre de l'Académie française.

Par arrêtés en date du 17 février 1889, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres-adjoints des comités d'organisation de l'exposition rétrospective du travail et des sciences anthropologiques :

SECTION I. — *Anthropologie, ethnographie.*
M. Salomon Reinach, conservateur-adjoint du musée de Saint-Germain.

SECTION V. — *Arts militaires.*

M. Charles de Billy, conseiller référendaire à la Cour des comptes.

Ministère du commerce et de l'industrie

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE
DE 1889

AUDITIONS MUSICALES

Sociétés musicales étrangères

RÈGLEMENT DES AUDITIONS

Art 1^{er}. — Les sociétés musicales étrangères pourront être admises à se faire entendre dans la salle des fêtes du Trocadéro pendant l'Exposition universelle de 1889.

Art. 2. — Les sociétés qui désireront se faire entendre devront adresser leurs demandes à la Direction générale de l'exploitation, avenue de La Bourdonnais, n° 16, par l'intermédiaire des commissariats généraux ou des comités nationaux institués pour leur pays.

Les sociétés dont le pays ne serait pas représenté par un commissariat général ou un comité national, pourront adresser directement leurs demandes à la Direction générale de l'exploitation.

Elles seront reçues jusqu'au 1^{er} avril 1889 inclusivement.

Art. 3. — Les demandes seront transmises à la commission des auditions musicales de l'Exposition de 1889, qui statuera sur leur admission.

Art. 4. — La salle des fêtes du Trocadéro sera mise à la disposition des sociétés dont la demande aura été agréée par la commission, moyennant une redevance dont le taux est fixé à 40 p. 100 sur le montant brut de la recette de chaque concert.

Art. 5. — Les sociétés musicales étrangères auront à organiser leurs auditions à leurs frais, risques et périls. Tous les frais, quels qu'ils soient, aussi bien en ce qui concerne le personnel artistique, la police intérieure de la salle et des entrées, qu'en ce qui concerne le matériel et la publicité, demeureront à la charge des sociétés.

Les sociétés agréées dans les conditions ci-dessus précisées percevront les recettes qu'elles auront provoquées. Les droits d'auteurs, les droits des pauvres et la redevance seront prélevés sur les recettes par qui de droit, s'il y a lieu.

Art. 6. — Les auditions données pendant l'Exposition universelle dans le palais du Trocadéro auront lieu aux heures et jours fixés d'accord avec l'administration de l'Exposition.

Art. 7. — Pour chaque solennité musicale étrangère qui aura lieu dans la grande salle du Trocadéro, 4,100 places seront mises à la disposition des sociétés admises à faire usage de la salle. Ces places seront ainsi réparties :

Loges couvertes.....	327 places
Loges découvertes.....	208 —
Parquet.....	1.250 —
Amphithéâtre.....	1.500 —
Tribunes.....	400 —
Strapontins.....	415 —

Total..... 4.100 places

Art. 8. — Les sociétés étrangères admises à faire usage de la grande salle du Trocadéro, seront libres de fixer le prix des places.

Il est entendu que le paiement du prix de la place pour assister aux solennités musicales officielles ou autres qui seront données dans le palais du Trocadéro ne dispense pas d'acquitter le droit d'entrée dans l'enceinte de l'Exposition.

Art. 9. — Les programmes des auditions musicales seront insérés gratuitement dans les journaux officiels, en temps utile.

Les affiches, dûment timbrées et fournies par les intéressés, seront placardées gratuitement dans l'intérieur de l'enceinte de l'Exposition, aux places que l'administration aura désignées à cet effet.

Art. 10. — Les sociétés étrangères qui auront été admises à se faire entendre à l'Exposition, prendront l'engagement : de ne donner aucune séance à Paris, de n'avoir pas recours à la publicité pour les séances qu'elles se proposent de donner en dehors de l'Exposition, avant d'avoir achevé la série de leurs auditions dans le palais du Trocadéro.

Art. 11. — Les sociétés étrangères devront s'inspirer pour la composition de leurs programmes de ce principe :

Qu'elles ont à produire particulièrement la musique de leurs auteurs nationaux morts ou vivants.

Art. 12. — Les sociétés admises devront soumettre, avant le 1^{er} mai 1889, à la commission des auditions musicales, la liste des

morceaux destinés à être exécutés dans leurs concerts.

Ces programmes seront examinés par la commission et renvoyés dans la huitaine.

Si une société désire, par la suite, changer un ou plusieurs morceaux de ses programmes, elle en donnera avis de même à la commission, quinze jours au moins avant la séance dans laquelle les morceaux devront être exécutés, sauf les cas de force majeure.

Art. 13. — Le directeur général de l'exploitation est chargé de l'exécution du présent règlement.

Paris, le 20 janvier 1889.

Vu et présenté :

Le directeur général de l'exploitation,

G. BERGER.

Vu et approuvé :

Le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général,

PIERRE LEGRAND.

Sociétés musicales françaises

RÈGLEMENT DES AUDITIONS

Art. 1^{er}. Les sociétés musicales françaises, autres que les orchestres dont les auditions sont réglées par l'arrêté ministériel du 19 juillet 1888, pourront être admises à se faire entendre dans l'enceinte de l'Exposition universelle de 1889.

Art. 2. — Les sociétés qui désireront se faire entendre devront adresser leurs demandes à la direction générale de l'exploitation, avenue de La Bourdonnais, n° 16, à Paris.

Les demandes seront reçues jusqu'au 1^{er} avril 1889 inclusivement.

Art. 3. — Les demandes seront transmises à la commission des auditions musicales de l'Exposition de 1889, qui statuera sur leur admission.

Art. 4. — La salle des fêtes du Trocadéro ou un autre local sera mis à la disposition des sociétés musicales dont l'admission aura été prononcée, moyennant une redevance dont le taux est fixé à 40 p. 100 sur le montant de la recette brute de chaque concert.

Art. 5. — Les sociétés musicales françaises auront à organiser leurs auditions à leurs frais, risques et périls. Tous les frais, quels qu'ils soient, aussi bien en ce qui concerne le personnel artistique, la police intérieure de la salle et des entrées, qu'en ce qui concerne le matériel et la publicité, demeureront à la charge des sociétés.

Les sociétés agréées dans les conditions ci-dessus précisées percevront les recettes qu'elles auront provoquées. Les droits d'auteurs, les droits des pauvres et la redevance seront prélevés sur les recettes par qui de droit, s'il y a lieu.

Art. 6. — Les auditions données pendant l'Exposition universelle auront lieu aux jours et heures fixés d'accord avec l'administration de l'Exposition.

Art. 7. — Pour chaque solennité musicale française qui aura lieu dans la grande salle du Trocadéro, 4,100 places seront mises à la disposition des sociétés admises à faire usage de la salle. Ces places seront ainsi réparties :

Loges couvertes.....	327 places.
Loges découvertes.....	208 —
Parquet.....	1.250 —
Amphithéâtre.....	1.500 —
Tribunes.....	400 —
Strapontins.....	415 —

Total..... 4.100 places.

Art. 8. — Les sociétés admises à faire usage de la grande salle du Trocadéro ou d'un autre local seront libres de fixer le prix des places.

Il est entendu que le paiement du prix de la place pour assister aux solennités musicales officielles ou autres ne dispense pas d'acquitter le droit d'entrée dans l'enceinte de l'Exposition.

Art. 9. — Les programmes des auditions musicales seront insérés gratuitement dans les journaux officiels en temps utile.

Les affiches dûment timbrées et fournies par les intéressés seront placardées gratuitement dans l'intérieur de l'enceinte de l'Exposition aux places que l'administration aura désignées à cet effet.

Art. 10. — Les sociétés qui auront été admises à se faire entendre à l'Exposition prendront l'engagement de ne donner aucune séance à Paris, de n'avoir pas recours à la publicité pour les séances qu'elles se proposent de donner en dehors de l'Exposition avant d'avoir achevé la série de leurs auditions.

Art. 11. — Les sociétés admises devront soumettre, avant le 1^{er} mai 1889, à la commission des auditions musicales la liste des morceaux destinés à être exécutés dans leurs concerts.

Ces programmes seront examinés par la commission et renvoyés dans la huitaine. Si une société désire, par la suite, changer un ou plusieurs morceaux de ses programmes, elle en donnera avis de même à la commission quinze jours au moins avant la séance dans laquelle les morceaux devront être exécutés, sauf les cas de force majeure.

Art. 12. — Le directeur général de l'exploitation est chargé de l'exécution du présent règlement.

Paris, le 20 janvier 1889.

Vu et présenté :

Le directeur général de l'exploitation,

G. BERGER.

Vu et approuvé :

Le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général,

P. LEGRAND.

PARTIE NON OFFICIELLE

NOUVELLES DE L'EXPOSITION

L'activité qui règne au Champ de Mars depuis le commencement de l'année, et qui ira sans doute en croissant jusqu'au 5 mai, a nécessité, sur plusieurs points, l'ouverture de chantiers de nuit.

On a dû recourir au Syndicat des électriciens pour leur éclairage par l'électricité, et c'est la Compagnie Edison qui a été chargée de parer à tous les besoins.

L'éclairage des travaux est actuellement effectué au moyen de 45 lampes à arc, d'une intensité moyenne de 100 carcel ; ces lampes sont réparties dans les Palais des Beaux-Arts et des Arts Libéraux, dans le dôme central, dans les différents ateliers de sculpture et de moulage, et dans le Palais des Machines.

Elles sont installées avec des fils volants, permettant leur déplacement facile et rapide.

La force motrice est divisée en deux groupes, placés, l'un dans le jardin d'isolement adossé au Palais des Machines, l'autre dans le parc, en avant de la fontaine monumentale.

Ces installations provisoires prendront, au fur et à mesure des besoins, une importance croissante.

Le Congrès géographique international, qui se tiendra du 5 au 10 août comprendra les sept groupes suivants :

1^o Géographie mathématique; 2^o géographie physique; 3^o géographie économique; 4^o géographie historique; 5^o géographie didactique; 6^o voyages et explorations; 7^o géographie ethnographique.

Deux cent vingt-cinq sociétés ou corps savants se sont déjà fait inscrire.

Les douze magistrats qui seront chargés d'assurer le service de police au Champ de Mars pendant toute la durée de l'Exposition viennent d'être désignés.

Ce sont : MM. Clément, Dulac, Lalmand, tous trois commissaires aux délégations judiciaires; Mouquin, commissaire de police du faubourg Montmartre; Touny, commissaire de police du quartier Gaillon; de Lalonde, commissaire de police de la place Vendôme; Depaix, commissaire de police du quartier de la Folie-Méricourt; Perruche, commissaire de police du quartier des Gobelins; Dermigny, commissaire de police de Charonne; Berlioz, commissaire de police du quartier Saint-Gervais; Casanova, commissaire de police de la Madeleine, et Beynaguet, commissaire de police des Champs-Élysées.

Deux d'entre eux feront mensuellement et à tour de rôle le service.

Pendant ce temps, leur commissariat sera fermé et leur service de ville sera fait par le commissaire de police alternant. Leur personnel habituel les assistera au Champ de Mars.

Le gouverneur-général de l'Indo-Chine, vient d'adresser aux résidents et aux administrateurs placés sous ses ordres une circulaire pour les inviter à presser l'expédition des produits annamites destinés à l'Exposition universelle.

Un des prochains bateaux de l'Etat sera affecté presque exclusivement au transport des objets rassemblés dans toutes les provinces de l'Indo-Chine et qui figureront à l'Exposition.

Le comité des musiques militaires de l'Exposition vient d'arrêter le programme du premier grand festival auquel prendront part vingt musiques de l'armée, y compris la musique de la flotte qui ne s'est jamais fait entendre à Paris.

Voici ce programme :

Ouverture d'*Egmont* (Beethoven).
3^e Marche aux flambeaux (Meyerbeer).
Air de danse des « Saturnales » des *Erynnies* (Massenet).
Ouverture de la *Muette* (Auber).
Hymne, marche et danse d'*Aïda* (Verdi).
Entr'acte de *Mignon* (A. Thomas).
Polonaise de *Dimitri* (Joncières).
Hymne à Victor Hugo (Saint-Saëns).
Cortège de Bacchus, de *Sylvia* (Delibes).
Marche solennelle (G. Pierné, lauréat du concours de l'Exposition).
Marche troyenne (Berlioz).
Le Diamant, introduction et galop (E. Jonas).

Ce soir, samedi 23 février, les ingénieurs-constructeurs en fer, représentant les diverses Sociétés qui ont exécuté les travaux de l'Exposition, offrent un banquet à M. Alphan, dans les salons de l'Hôtel Continental.

Le Président du comité d'organisation, M. Duval, de la Compagnie de Fives-Lille, remettra à M. Alphan un bronze le « Travail ».

La liste du personnel des services de l'Exposition, que nous avons donnée dans notre dernier numéro, ne serait pas complète si nous n'ajoutions au personnel du service mécanique et électrique de la Direction générale de l'Exploitation, les noms de MM. de Dianous de la Perrotine, Monin, Vuillier, Charles Vigreux et Loppé, ingénieurs attachés.

Au service de la Manutention : M. Buffeteau, chef de service, et M. Balme, inspecteur. Rétablissons aussi le nom de M. Greppo, inspecteur.

Enfin, M. Giroud a été désigné comme sous-chef de la Section française, c'est chef-adjoint que nous aurions dû mettre.

Et M. Roux, qui figure parmi les constructeurs de générateurs étrangers, aurait dû être porté dans les constructeurs de générateurs français.

Une réunion de tous les présidents des groupes et des classes de l'Exposition universelle, sur la convocation de MM. Teisserenc de Bort, Dietz-Monin, sénateurs, et M. Poirrier, président de la chambre de commerce de Paris, a eu lieu dans les salons de Lemardelay.

M. Teisserenc de Bort a expliqué le but de la réunion, qui tendait à faire une démarche auprès du président de la République pour le prier d'user de toute son influence, dans l'intérêt de l'Exposition, et de faire une sorte de trêve politique.

La réunion a adopté à l'unanimité l'adresse suivante, que MM. Teisserenc de Bort, Foucher de Careil et Poirrier ont remise à M. le Président de la République :

Monsieur le Président,

Lorsque le gouvernement a décidé que le Centenaire de 1789 serait célébré par un grand concours industriel et agricole qui serait la fête et la glorification du travail, il a fait appel aux producteurs de tous pays.

Malgré le malaise des affaires, nos industriels, nos commerçants, nos agriculteurs et nos artistes n'ont pas hésité à s'imposer des sacrifices considérables qui se chiffrent par des centaines de millions. De tous les points du globe il a été répondu à l'appel adressé par la France.

L'ensemble de ces sacrifices et de ces efforts ne doit pas être sans compensation; il faut que cette manifestation patriotique vienne augmenter la prospérité et le prestige de notre pays et de notre grande cité. Toute agitation politique compromettrait certainement la grande œuvre qui intéresse à la fois l'honneur et la fortune de la France; aussi croyons-nous devoir vous rappeler qu'en 1878 il y eut une sorte de trêve politique et que le succès incontesté de notre dernière Exposition universelle fut dû pour beaucoup à l'apaisement des luttes parlementaires.

Nous vous demandons donc, monsieur le Président, de faire appel au patriotisme de tous pour obtenir que la trêve politique dont a bénéficié l'Exposition de 1878 se renouvelle à l'occasion du Centenaire de 1789.

Confiants dans votre sollicitude éclairée et dans votre ardent patriotisme, nous nous présentons, monsieur le Président, en vous priant de l'agréer, l'expression de notre dévouement le plus profond et le plus respectueux.

Signé : TEISSERENC DE BORT, sénateur, président; DIETZ-MONIN, sénateur, et POIRRIER, président de la chambre de commerce de Paris, vice-présidents; HETZEL et TRÉLAT, secrétaires.

(Suivent les signatures de cinquante-cinq présidents des comités d'admission et d'installation à l'Exposition de 1889.)

Coup d'œil général sur les Travaux

Il faut avoir quelque courage pour entreprendre une excursion dans les chantiers du Champ de Mars, avec cette boue épaisse et gluante, dans ces allées détremées par une pluie persistante. La sollicitude de M. le Directeur général des Travaux, a bien placé ça et là quelques balayeurs, dont la bonne volonté est d'ailleurs plus grande que les résultats qu'ils obtiennent.

Si vous voulez bien, nous commencerons notre promenade en prenant pour point de départ les bâtiments de la Direction générale de l'Exploitation. Nous entrons dans le Champ de Mars par l'allée qui nous conduit au Palais des Beaux-Arts, laissant à droite le pavillon de Monaco avec ses quatre petites tours carrées, et à gauche le pavillon des Pastellistes et le pavillon des Aquarellistes, dont la construction est presque entièrement achevée.

Le palais des Beaux-Arts a donné, au début, quelques soucis à l'administration supérieure; les fermes métalliques se montaient lentement; on a regagné une grande partie du temps perdu: le squelette métallique est depuis longtemps achevé, la décoration extérieure du dôme et des galeries avance rapidement, et les bois pour l'installation intérieure sont sur les chantiers; aux deux extrémités du palais, il y a déjà deux salles qui s'élèvent; on travaille la nuit à la lumière électrique, et on peut espérer que, d'ici à bref délai, on sera en mesure de livrer le palais aux intéressés. Dans la galerie extérieure du palais, du côté de l'avenue de La Bourdonnais, de grand trous sont creusés pour les fondations de brasseries et de restaurants.

De cette galerie extérieure, on se trouve en face du pavillon de la Presse, qui est entièrement achevé et qui a été élégamment meublé et décoré par des artistes comme MM. Damon, Raingo, Mortreux, Facchina, Godon.

Tout près du pavillon de la Presse et de la Direction générale des finances, s'élève une construction pour l'exposition de broderies anciennes.

Nous nous trouvons au bout du palais des Beaux-Arts, à la galerie transversale qui relie ce palais au palais des expositions diverses; cette galerie s'ouvre sur l'avenue Rapp, par une porte relativement assez étroite; la charpente en bois est posée, mais la décoration n'est pas commencée. On s'était habitué à considérer cette entrée comme l'entrée principale de l'exposition, et ses dimensions paraissent un peu maigres. C'est qu'on a modifié l'organisation de 1867 et de 1878; dans l'exposition prochaine on entrera un peu de tous les côtés, par l'avenue Rapp, par l'avenue de Suffren, par l'Esplanade des Invalides, et la porte monumentale de l'Exposition elle-même se trouve placée dans le jardin et sert de portail à la galerie de trente mètres qui conduit au Palais des machines.

On n'a qu'une idée encore assez imparfaite de cette grande entrée monumentale, qui est surmontée d'un dôme dont la hauteur est environ celle du Panthéon; l'intérieur est encore encombré de nombreux échafaudages et les maçons travaillent au revêtement en plâtre; en revanche, la grande galerie de trente

mètres, dans laquelle nous verrons les merveilles de nos manufactures de l'Etat, est complètement dégagée; au sommet des arceaux se détachent des têtes colossales de la République sur fond rouge, avec palmes et guirlandes sculptées.

De chaque côté de cette galerie de trente mètres se trouvent les galeries du Palais des industries diverses. Nous les avons parcourues dans tous les sens, c'est un vaste atelier dans lequel travaillent les menuisiers et les décorateurs; des légions d'ouvriers, armés de marteaux et de scies, s'occupent de l'installation des vitrines; les installations sont déjà si avancées que, si on le voulait, on pourrait ouvrir ces galeries au commencement d'avril. Les peintures, avec les désignations des classes et des objets, sont terminées, et, dans un grand nombre de classes les vitrines sont posées. Nous pouvons signaler notamment la classe 40, pour les jouets et la bimbeloterie, qui est à peu près terminée; dans la classe 37 (joaillerie) il y a même déjà sur des vitrines des noms d'exposants; dans la classe 33 (soieries lyonnaises), c'est un véritable fouillis de vitrines toutes montées, qu'on met en place; dans la classe 24, les vitrines sont fort élégantes avec leurs colonnettes sculptées; dans la classe 28 (parfumerie), les vitrines sont ornées de moulages en plâtre.

Les sections étrangères sont moins avancées; c'est l'Angleterre qui sera prête la première; la décoration extérieure et les peintures sont terminées; dans la Belgique, il n'y a pas encore une seule décoration, mais de simples cloisonnements en planches pour les installations; dans l'Autriche-Hongrie la construction murale n'est pas achevée; quant aux sections de la Russie, de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, aucune trace de décoration ou d'installation; la peinture intérieure est à peu près terminée pour les Etats-Unis, les armes des différentes villes de l'Amérique sont représentées sur des fonds de couleurs variées; dans la section suisse les toiles décoratives sont sur le parquet et les décorateurs, armés de leurs longs pinceaux, sont à l'ouvrage.

Nous nous rendons au Palais des Machines; là les progrès ont été rapides: toute l'immense nef est recouverte de peintures représentant les armes des principales villes du monde. On pose déjà les vitraux colorés dans la façade du côté de l'avenue de Labourdonnais; la façade du côté de l'avenue de Suffren est encore à jour et présente l'aspect d'une vaste dentelle de fer.

Nous longeons le Champ de Mars, du côté de l'avenue de Suffren, nous traversons la rue du Caire, qui est presque terminée au point de vue de la construction. Puis nous rencontrons le bazar marocain, qui ne présente encore qu'un squelette de bois à jour; la maison russe n'est figurée que par un écriteau, les pavillons indou et chinois ne sont pas sortis de terre.

Nous entrons dans le palais des Arts libéraux, les travaux sont fort avancés, et l'ins-

tallation intérieure se poursuit rapidement; on voit déjà même l'inscription suivante: musique et théâtres, instruments, décors, costumes.

Nous sortons du palais pour passer rapidement devant les pavillons du Guatemala, du Paraguay, de Saint-Domingue, et nous arrivons à une grande construction ronde qui a la silhouette d'un petit panorama et qui recevra un immense globe terrestre. Puis au Palais des Enfants, dont la charpente s'élève d'une façon très active et qui dessine déjà ses petits dômes et ses tourelles.

Nous voici dans le jardin où s'élève la Tour Eiffel. En face du Palais des Enfants se dresse le Chili, qui est à peu près achevé, un peu plus loin le Venezuela montre sa tourelle espagnole, et, par derrière, la Bolivie se distingue par ses quatre petites tours en coupes; le Mexique se développe sur un vaste emplacement, et ne présente qu'une forêt de colonnes en fer; la République Argentine a sa charpente en fer et son dôme, et les constructions du Brésil commencent à s'élever. Tout ce côté de l'Exposition sera très brillant par la richesse des pavillons américains et par la variété des attractions.

Nous traversons le chantier de la Tour Eiffel. La Tour a déjà 280 mètres, et va être surmontée de sa salle des glaces et au-dessus sera couronnée par le campanile et le phare. Au premier étage, on a déjà commencé la construction des restaurants. Nous sortons du chantier de la Tour, et là nous trouvons les Folies-Parisiennes, dont la scène en acier s'élève avec rapidité; les Pavillons des Téléphones, du Gaz et une grande construction qui sera une brasserie-restaurant. Nous sortons du Champ de Mars pour nous rendre sur le quai d'Orsay, la rue de l'Habitation présente sa série de maisons que nous avons déjà décrites et qui sont terminées. Toutes les constructions qui se trouvent sur les bords de la Seine: l'Exposition maritime et fluviale, le Panorama de la Compagnie Transatlantique, le Palais des Produits alimentaires, ont un aspect très pittoresque à cause de la crue du fleuve qui vient les baigner; nous longeons toutes les sections d'agriculture, depuis longtemps terminées, qui se déroulent le long du quai d'Orsay et nous arrivons à l'Esplanade des Invalides. C'est là que nous achevons notre visite.

Elle nous a causé une impression profonde; nous en emportons la conviction qu'elle sera, au jour dit, entièrement terminée, et nous pouvons affirmer hautement que jamais l'imagination la plus ardente n'a pu rêver des merveilles pareilles à celles qui seront présentées dans deux mois à l'admiration du monde entier.

L'ÉTRANGER A L'EXPOSITION

Italie

Le cercle démocratique universitaire de Rome a décidé d'envoyer à Paris une délégation d'étudiants de l'Université de Rome, à l'occasion de l'inauguration de l'Exposition, afin de donner aux étudiants fran-

çais un témoignage de leurs sentiments de confraternité.

Espagne

M. Batanero de Monténégro, député aux Cortès, vient d'être nommé comme délégué général du comité espagnol à l'Exposition universelle de Paris.

M. Batanero de Monténégro habite Paris depuis plusieurs années.

Brésil.

Le docteur Alves Ferreira, un des plus grands banquiers de Rio-de-Janeiro, vient d'instituer un prix de 50,000 francs pour l'exposant portugais qui obtiendra la plus haute récompense au Champ de Mars.

L'Exposition Ouvrière

Ainsi que nous l'avons fait connaître, la Commission municipale de l'Exposition ouvrière s'est, pour ainsi dire, tenue en permanence à l'Hôtel-de-Ville, depuis une dizaine de jours, afin d'entendre les ouvriers désirant exposer et participer à la subvention votée par le Conseil municipal.

La Commission a reçu environ trois cents demandes. Son président, M. Saint-Martin, va procéder à leur classement, puis la Commission éliminera celles qui ne lui semblent pas devoir être accueillies.

Nous pouvons dès à présent faire connaître que, parmi les demandes, il y en a peu d'intéressantes, et malheureusement aucune ne paraît se rapporter à un travail dénotant de l'ingéniosité et de l'originalité chez son auteur. En somme, cette Exposition ouvrière ne se présente pas jusqu'à présent comme devant donner de résultats intéressants.

Les Théâtres

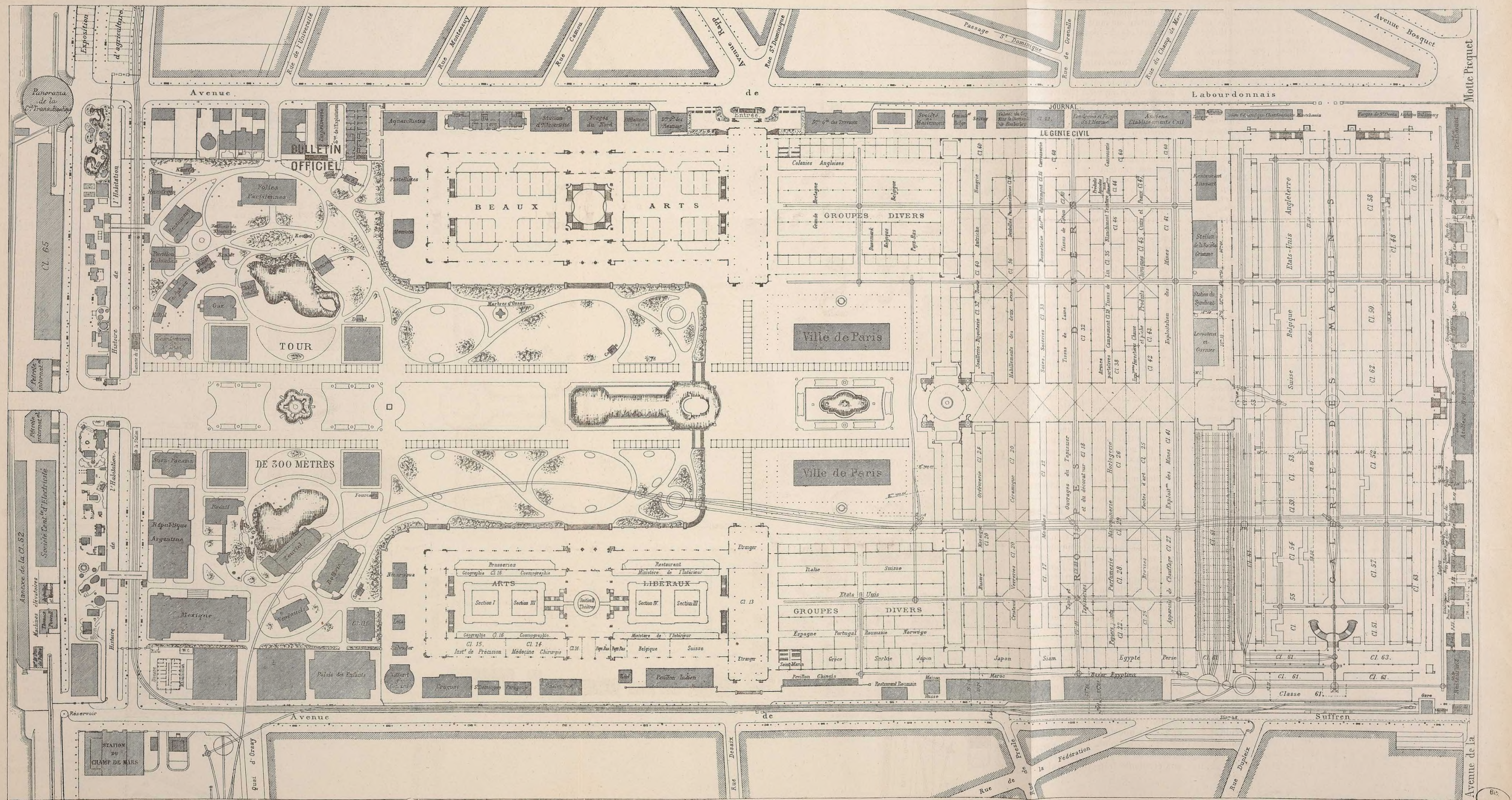
Deux actes nouveaux à l'Opéra-Comique, ou plutôt une œuvre nouvelle en deux actes: *La Cigale madrilène*, de M. Jouanny Perronnet, libretto de M. Léon Bernoux... Sous ce pseudonyme se dérobe modestement la mère du jeune compositeur, M^{me} Amélie Perronnet, auteur de pièces estimées et de nombreuses chansonnettes.

Sur un livret dont la naïveté le dispute à l'obscurité, est écrite une partition très claire, mais dépourvue d'originalité.

La mère et le fils sont vaillamment défendus par leurs interprètes: l'excellent Fugère, Grivot, le ténor Galant; M^{lle} Pieron, qui porte avec désinvolture le travesti; M^{me} Bernaert, et surtout M^{lle} Degrandi, charmante à tous égards.

Par une singulière coïncidence, *Fanny Lear* réapparaissait le lendemain de la première représentation de *Marquise*! et la donnée des deux ouvrages est la même:

EXPOSITION UNIVERSELLE - PLAN GÉNÉRAL DU CHAMP DE MARS



Échelle de 0=0005 par mètre.

SUPPLÉMENT AU Bulletin Officiel du 23 FÉVRIER 1889.

CHURCH OF THE
SUNSHINE

WILLIAM W. WILSON
Pastor

CHURCH OF THE
SUNSHINE

WILLIAM W. WILSON
Pastor

CHURCH OF THE
SUNSHINE

WILLIAM W. WILSON
Pastor

CHURCH OF THE
SUNSHINE

WILLIAM W. WILSON
Pastor

CHURCH OF THE
SUNSHINE

WILLIAM W. WILSON
Pastor

CHURCH OF THE
SUNSHINE

WILLIAM W. WILSON
Pastor

CHURCH OF THE
SUNSHINE

WILLIAM W. WILSON
Pastor

CHURCH OF THE
SUNSHINE

WILLIAM W. WILSON
Pastor

CHURCH OF THE
SUNSHINE

WILLIAM W. WILSON
Pastor

CHURCH OF THE
SUNSHINE

WILLIAM W. WILSON
Pastor

CHURCH OF THE
SUNSHINE

WILLIAM W. WILSON
Pastor

CHURCH OF THE
SUNSHINE

WILLIAM W. WILSON
Pastor

CHURCH OF THE
SUNSHINE

WILLIAM W. WILSON
Pastor

CHURCH OF THE
SUNSHINE

Une femme galante aspire ardemment à la respectabilité... légale et veut s'imposer au monde régulier. Elle trouve, pour l'épouser, un mari titré, en quête d'une fortune pour redorer son blason, coûte que coûte. — Seulement, *Fanny Lear* se termine dramatiquement et *Marquise!* (nous le disions dans notre dernier numéro), finit en pochade.

Fanny Lear, une des plus belles créations de M^{me} Pasca, au Gymnase, sera un des derniers rôles joués à l'Odéon par M^{lle} Tessandier, avant son début à la Comédie-Française; M^{lle} Tessandier le rend avec l'étrangeté, la personnalité qu'elle apporte à tous ses personnages. Paul Mounet, engagé également sur notre première scène, est d'un réalisme terrifiant dans le marquis de Noriolis.

Le succès de la comédie de MM. Meilhac et Ludovic Halévy va se renouveler.

En dépit de quelques rides, ils restent bien vivants les *Jocrisses de l'amour*, que les Variétés reprennent.

Qui n'a été jocrisse de l'amour? Combien le sont pendant toute leur vie? Jocrisse de l'amour, le jobard berné par une coquette. Jocrisse de l'amour aussi, l'Otello torturé par une perfide.

Gaie et profonde, vraie et cruelle, la pièce de Théodore Barrière et Lambert Thiboust, contient bien de l'observation et bien des traits mordants.

Baron déploie sa verve étonnante dans le groom honteux de servir chez une hétaïre et qui deviendra honnête homme quand il aura amassé douze cents francs de rente dans cette maison qu'il méprise. Dupuis joue Moulinier, qui ne ménage pas la morale à ses neveux, mais que roule une aimable farceuse; il ne possède pas la bonhomie et la rondeur de Geoffroy, mais sa fantaisie plait. Lassouche est exhilarant, Raymond également, M^{me} Daynes-Grassot, excentrique, et M^{lle} Linder, élégante.

Emile Abraham.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Société Générale des Téléphones

AVIS IMPORTANT

Pour répondre au vœu exprimé par les abonnés déjà inscrits au service téléphonique spécial de l'Exposition, l'ouverture de ce service aura lieu le

1^{er} Mars 1889 au lieu du 1^{er} Mai

date primitivement indiquée.

La Société générale des Téléphones rappelle à MM. les Exposants que, moyennant un abonnement au prix réduit de 300 francs pour la durée de l'Exposition, ils pourront communiquer de leurs installations dans l'enceinte du Champ de Mars avec le réseau de Paris.

Les demandes d'abonnement au réseau téléphonique de l'Exposition, relié au réseau de

Paris, doivent dès à présent être adressées au **Directeur de la Société générale des Téléphones, 41, rue Caumartin, Paris.**

CHAMPAGNE RUINART PÈRE & FILS. Reims

MILINAIRE FRÈRES, Constructeurs
(Voir aux annonces)

Champagne Ch. Farre, Reims

Revue Financière

Les dispositions de la Bourse restent bonnes, les cours des principales valeurs de notre marché se tiennent à un niveau satisfaisant, de sorte que sans l'inactivité qui est restée la note dominante de toute la semaine nous n'aurions rien de saillant à signaler, car nous n'avons pas à nous occuper ici des événements du domaine de la politique.

Mais cette accalmie qui n'est, d'ailleurs, pas exclusive à notre place n'offre pas un caractère inquiétant. Tous les grands marchés du continent témoignent, en effet, d'une égale nonchalance et comme ils ne cessent néanmoins de nous faire parvenir chaque jour des cotes soutenues, en même temps que des avis financiers encourageants, nous ne voyons pas pourquoi, à leur instar, et malgré son inactivité, notre propre marché ne réaliserait pas aussi un progrès nouveau.

Etant données l'abondance de l'argent disponible et l'excellente situation de place, qui sont les bases fondamentales de la bonne tenue du marché, les tendances actuelles ne peuvent que persévérer, si non s'améliorer encore. Quand la place n'est pas trop engagée et quand les capitaux disponibles sont importants, un mouvement de hausse présente de grandes chances de durée et de solidité, en écartant toutefois l'éventualité d'un événement grave qui pourrait jeter quelque désarroi dans les rangs de la spéculation, mais ce cas n'est pas à prévoir puisque rien à l'horizon, aussi bien dans le domaine de la politique intérieure que dans celui de la politique extérieure, ne paraît devoir amener un trouble sur notre marché.

La liquidation de quinzaine s'est achevée sans encombre et les reports n'ont pas été exagérés. Tout porte à croire que la liquidation de fin de mois s'effectuera tout aussi paisiblement.

X

Le 3 0/0 s'inscrit à 84.10 à terme et au comptant.

Le 3 0/0 amortissable fait 87.50 sur le premier de ces marchés, et 88.10 sur le second.

Le 4 1/2 0/0 reste à 104.10 à terme, et à 104 au comptant.

On a traité bien peu d'affaires en primes pour la fin du mois. La proximité de leur échéance est la seule raison de cette pénurie d'échanges.

Nous retrouvons à 99 les Consolidés anglais.

Sur la Rente italienne, toujours peu recherchée, nous avons relevé, comme dernier cours, celui de 95.60.

Les Fonds austro-hongrois sont restés calmes toute la semaine. Le 4 0/0 autrichien est à 94, et le 4 0/0 hongrois fait 85.20.

Le Turc reste à 15.77.

Toujours même bonne tenue de l'Égypte unifiée à 438.75.

L'Extérieure espagnole cote 75.60.

L'emprunt russe 1880 est à 90.20; l'emprunt 1884 fait 103 et l'emprunt nouveau 1889 est demandé à 92 francs.

X

La tenue des valeurs de crédit s'est peu modifiée.

La Banque de France est un peu meilleure à 3750.

La même bonne tenue n'a cessé de régner sur l'action du Crédit Foncier de France qui se traite à 1370 ainsi que sur les obligations foncières et communales. Celles des emprunts 1879 varient maintenant de 485 à 487. On traite à 476 celles de l'emprunt de 1880, et 470 celles de l'emprunt 1885. On s'achemine vers le cours de

500 francs qui serait inscrit déjà peut être, si la clientèle des valeurs à lots n'avait été rudement éprouvée avec d'autres valeurs qui ont mal tourné.

Rappelons que les tirages de lots ont lieu six fois par an pour les obligations 1879, 1880 et 1885; mais les chances de lots ne constituent pas l'attrait unique de ces valeurs qui appartiennent surtout à la catégorie des valeurs de placement. L'intérêt qu'elles procurent ne diffère pas sensiblement de celui que l'on touche avec les Rentes et les obligations des chemins de fer. Les chances de lots se trouvent, par conséquent, acquises à peu près gratuitement.

Les obligations du Crédit foncier sont à bon droit classées parmi celles qui présentent les plus indiscutables garanties. Aussi il est peu de portefeuilles qui ne leur aient accordé une large place.

Le Comptoir d'escompte fait 1030.

La Banque de Paris fait 890.

La Banque d'escompte se tient à 548.75.

Les chemins de fer sont fermes.

Les administrateurs provisoires de la Compagnie de Panama continuent, sous la direction de M. Brunet, liquidateur judiciaire, à chercher la combinaison la plus pratique pour sauvegarder les intérêts des actionnaires et des obligataires. En conséquence, nous pensons que le meilleur conseil que l'on puisse donner actuellement aux intéressés est d'attendre avec confiance en évitant toute agitation inutile, le résultat des recherches et des études de celui que l'Assemblée générale et le Tribunal ont désigné pour remplir les délicates fonctions de liquidateur.

Les valeurs de la Compagnie générale Transatlantique ont un excellent courant d'affaires; l'épargne s'y porte en toute sécurité. Les obligations de cette Compagnie clôturent en hausse à 515.

Le Gérant : GUSTAVE SIMON.

IMPRIMERIE DE L'EXPOSITION

G. ROBERT

16. Avenue de la Bourdonnais, Champ de Mars.

Imprimé sur les Machines MARINONI

Lubrifiées avec les huiles, graisses et graisseurs de la Coud

Caractères de la Fonderie Warnery frères.

ÉCLAIRAGE SUPÉRIEUR Huile à brûler

Brevetée s. g. d. g.

Exposition universelle d'Anvers 1885, Médaille d'Or

G^{ve} DELETTREZ

7 & 9, rue Gide, Levallois-Perret (Seine)

Dépôt, 28, rue de Provence, à Paris

Huiles à brûler pures. — Economie 15 0/0 sur la consommation.

Livraison pour Paris, franco à domicile, 1 fr. 50 le kilog.
Livraison pour province, mis en gare de Paris, 1 fr. 05 le kilog, contre remboursement.

HOTEL LAFOND 14, rue de la Trémoille (av. de l'Alma), à l'entrée de l'Exposition. Mais on de famille. Ascenseur. Calorifère. Table excel lente. Appartements très confortables pour MM. les Commissaires et Exposants.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

L. S^{te} COLOMBE

51, rue de la Chaussée d'Antin

Bureau technique, 13, Avenue de la Bourdonnais
PARIS

Représentation, Installations
ARCHITECTURE, PLANS ET DEVIS

CHAMPAGNE ST-MARCEAUX. REIMS

DÉPOTS : Paris — 16, Rue de la Paix.
Bruxelles — 66, Rue de Brabant

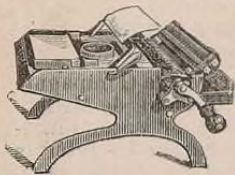
Raffinerie et Trituration de Soufre

MANUFACTURE DE MÈCHES SOUFFRÉES

L. CHAMBON Fils

Rue de la Loubière, 74, MARSEILLE

MAISON MÉDAILLÉE



MACHINE à CIGARETTES
A L'USAGE DES FUMEURS

Brevetée s. g. d. g., France et étranger
Envoi Franco de la notice illustrée

LEMAIRE
Fabr., 12, quai de la Mégisserie, Paris



BICYCLES * TRICYCLES

La plus importante Manufacture Française

CLÉMENT & C^{ie}

Brevetée s. g. d. g.

20, Rue Brunel, PARIS

MODÈLES FOURNIS AU

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Prospectus franco. Catalogue illustré : 45 centimes timbres-poste

Aux Exposants. — Paris 1889

A. CHEVALIÉ & FILS

REPRÉSENTATION ET INSTALLATIONS

Maison fondée en 1867

3^{me} Exposition Universelle à Paris

72, Avenue de la Grande-Armée, PARIS

A. GOELZER

Membre du Jury des Récompenses

aux Expositions internationales

182, Rue Lafayette, 182

PARIS

BRONZES & APPAREILS

D'ÉCLAIRAGE

GAZ - BOUGIES - ÉLECTRICITÉ

PLOMBERIE ET CANALISATION

POUR LE GAZ ET LES EAUX

INSTALLATION

DE SALLES DE BAINS

ET D'HYDROTHERAPIE

LAVABOS

SUSPENSOIR MILLERET élastique

sans sous-cuisse, 2^e 50. — Exiger le cachet de l'inventeur
BANDAGES invisibles. **BAS** pour varices 3 f.
MILLERET, LE GONIDEC, St. 49, Rue J.-J. Rousseau, PARIS



ALA MAISON. CONFIANCE. Horlogerie

fr. **A. BARTHET, à Besançon**
Rem. Argent, env. arg. 8 rubis pour Hommes
5 f. ou Dames. Garantis. Montres dep. 5 fr.
Remontoirs Orsimili, indéfranchissables
gar. p. Hommes et Dames. Env. o. mand. — poste Catalogue p.^{re}

MATÉRIEL D'IMPRIMERIE

FOUCHER Frères

14, Boulevard JOURDAN (près la Porte d'Orléans)

PARIS

MACHINES & OUTILS

Pour Fonderie en Caractères

Composition, Impression, Galvanoplastie

Clicherie, Brochure, Reliure, Zincogravure

et Photogravure.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Groupe VI — Classe 58

GALERIE DES MACHINES

INSTALLATIONS Traité à forfait pour tous les frais **REPRÉSENTATION**

BUREAU A PARIS **G. CHEMINAIS** 12, Boulevard des Italiens, 12

Offre comme références la liste des principales Maisons qu'il a représentées avant 1889.

PRINCIPAUX FABRICANTS ET EXPOSANTS RECOMMANDÉS

ABAT-JOUR

Degaffet et C^{ie} Succ^{rs}. (ancienne maison GRIMAL), 28, rue Albouy, Paris. — Articles d'illumination instantanée, systèmes brevetés.

AMEUBLEMENT

A. Vaillant, 10, rue Meslay, Paris. — Fabrique de meubles de luxe. Peinture et décors sur porcelaine. Spécialité de cachepots, jardinière tables à ouvrages et à jeux, bureaux de dames et liseuses. Monture bois sculpté. Petits bronzes.

N. Kalmus et C^{ie}, 87, faubourg St-Antoine, Paris. — Ameublements complets, chambres à coucher en noyer, palissandre, bois noir. Éléance et solidité. — Prix modérés.

Maignié, 176, rue de Charonne, Paris. — Ameublements complets, tapisseries, tentures, spécialité de buffets noyer et armoires à glaces et à portes pleines. — Grandes facilités de paiement.

ARTICLES POUR FUMEURS

Quentin et C^{ie}, 22, r. de Bondy, Paris. — Pipes Gambier. Papiers Riz La + et Goudron La +.

ARMES & ARMURES



R. Gutperle, 12, boulevard Magenta, Paris. — Armes, armures, panoplies et trophées. Cuirasses secrètes garantissant de l'arme blanche et de la balle de revolver. Bijoux, armes et armures pour théâtres.

rantissant de l'arme blanche et de la balle de revolver. Bijoux, armes et armures pour théâtres.

BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Lambert Levy, fabricant, 31 et 33, boulevard St-Martin. Maison fondée en 1829. — Joaillerie, bijouterie, horlogerie, bronzes. — Vente en détail au prix du gros.

Plichon et C^{ie}, 10, rue du Parc-Royal, Paris. — Fabricants de doublé or, or sur argent.

BILLARDS (et Accessoires de)

Holle, MARILLIER ET C^{ie} fabricants de queues de Billards. Procédé mobile à vis, breveté s. g. d. g. — 45, boulevard St-Martin, Paris.

BRONZES D'ART

E. Pinédo, [nc] C. **** Expositant, classe 25. — Groupes, Statuettes, Encriers, etc., 40, boulevard du Temple.

BRONZE IMITATION

Coupiet fils et Drouart, rue Amelot, 100. — Composition artistique. Objets d'art. Editions d'Œuvres du Salon. Grand choix de garnitures modernes et Louis XVI. — Expositant classe 25, groupe n° 3.

CHAPELLERIE

A. Béguinet, 11, rue de la Monnaie, au coin de la rue des Prêtres, Paris. — Maison fondée en 1830. Grand choix de chapeaux soie et feutre; Bonnets de voyage. Maison recommandée par le cachet et la qualité des marchandises.

CORSETS

Félix Brassier, 10, rue Merlin, Paris. — Innovation et fabrique de corsets en tous genres, spécialité de corsets sur mesures, modèle exclusif de la maison.

DRAPERIE

M^{me} Cuchet, 3, rue d'Aboukir, Paris. — Drap-Canevas Pénelope, médaillé, remplaçant avec avantage le canevas pour tapis, coussins, Pantouffes, etc.

ÉVENTAILS

E. Buissot, 46, rue des Petites-Ecuries, Paris. — Fabrique d'éventails pour la France et l'exportation, corbeilles de mariages, éventails anciens, réparations de tous éventails.

GRAINES & PLANTES

Maison LOISE-CHAUVIÈRE, fondée en 1845, **Dupanloup et C^{ie}**, successeurs, 14, quai de la Mégisserie, Paris. (Exposants).

OUATES

Marinpoys, 10, rue Paul-Lelong, Paris. — Ouatages brevetés et perfectionnés pour doublures de vêtements et jupons. Usine à force motrice, 26-28, rue de la Pointe-d'Ivry.

TAPIS ET TAPISSERIE

B. Jacob, 19, rue Turbigo. — Tapis Linoleum et toiles cirées, la plus riche collection de dessins, spécialité de nappes de famille.

Genebrias et Herfort, 23, rue Vivienne. Spécialité pour tapissiers, ornements d'appartements, bronzes, rinçaux, patères, porte-chapeaux. Fabrique d'élastiques pour sièges.

FLANELLE VÉGÉTALE
PIN
 Très recommandée pour les Chasseurs et
 les Personnes rhumatisantes.
P. LOTTE CHÉMIER
 7, rue du Havre, PARIS

EXPOSITION UNIVERSELLE
 DE 1889

J. FROPO
 Représentation Commerciale
 RÉCEPTION DES MARCHANDISES, ETC.
COMMISSION
 8, Rue Halévy, 8 (Opéra)

**GRANDE BRASSERIE
 DREHER**
 2, Boulevard Bonne-Nouvelle — 1, Rue Saint-Denis
KUHN directeur

**COMPAGNIE GÉNÉRALE
 TRANSATLANTIQUE**

SIÈGE SOCIAL : 6, rue Auber, Paris
 BUREAUX SPÉCIAUX : Passagers de Cabine, 12, boulevard des Capucines
 FRET : 108, faubourg Saint-Denis

AGENCES PRINCIPALES
 au Havre, à Saint-Nazaire, à Bordeaux,
 à Marseille, à New-York, etc., etc.
 Ligne rapide de Paris-Havre à New-York
 en 8 jours
 Par les paquebots neufs
 La Champagne, la Bretagne, la Bourgogne,
 la Gascogne, la Normandie
 Départs du Havre et de New-York
 tous les samedis

Lignes des Antilles
 De Saint-Nazaire les 10 et 21, du Havre les 7 et 22, de
 Bordeaux les 11 et 26 et de Marseille le 4 de chaque mois
 Pour la Guadeloupe, la Martinique, Sainte-
 Lucie, Trinidad, les Guyanes, le Venezuela,
 la Colombie, le Centre Amérique, le Sud et le
 Nord Pacifique, Saint-Thomas, Porto-Rico,
 Haïti, Cuba et le Mexique.

Lignes de la Méditerranée
 Paris à 48 heures d'Alger
 Service quotidien entre la France et Alger, en
 correspondance avec les trains rapides et express
 des Compagnies Paris-Lyon-Méditerranée et
 Paris-Orléans.
 Départs de Marseille : Tous les jours pour
 l'Algérie, la Tunisie, l'Espagne, le Maroc, la
 Corse, l'Italie, Malte et Tripoli.

Voyages circulaires dans la Méditerranée
 à prix réduits
 Envoi franco des livrets, cartes et indications
 détaillées.
 Adresser les demandes : 6, rue Auber, PARIS.

Agent en Angleterre pour les Publications officielles

SEYMOUR WADE
 AGENT GÉNÉRAL
 Pour le Catalogue général Officiel
 ET
 LE BULLETIN OFFICIEL DE L'EXPOSITION
 Blomfield-House London-Wall
 LONDON E. C.



Veilleuses Françaises
 FABRIQUE à la GARE
JEUNET Fils, Suc^e
 Toutes nos boîtes portent en timbre sec
JEUNET, inventeur
 Demander nos veil-
 leuses chez tous les
 commissionnaires, épi-
 ciers, quincailliers.

CHAMPAGNE EUGÈNE CLICQUOT, REIMS

PHILIPPART FRÈRES

181, Rue de la Pompe, 181

PARIS-PASSY

PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE

DES

ACCUMULATEURS

E. P. S.

FAURE-SELLON-VOLCKMAR

Fournisseurs des Ministères de la Guerre, de l'Agriculture et du Commerce,
 du Théâtre National de l'Opéra et des Théâtres de Paris,
 de Lyon et de Montpellier, des Usines, Grandes Administrations, etc.

DIPLOMES D'HONNEUR

Fisheries..... 1883 — Indes et Colonies..... 1886

MÉDAILLES D'OR

EXPOSITION INTERNATIONALE DES INVENTIONS

Londres..... 1885 — Paris..... 1887

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

INSTALLATION COMPLÈTE D'IMPRIMERIES

WARNERY FRÈRES

FONDEURS DE CARACTÈRES TYPOGRAPHIQUES ET DE BLANCS

PARIS — 8, Rue Humoldt, 8 — PARIS

Spécialité de Caractères pour Journaux et Labeurs en Matière résistante

CARACTÈRES DE TITRES
 INITIALES
 PONCTUATIONS SUR TOUS LES CORPS
 FANTAISIES DIVERSES
 NOUVELLE SÉRIE D'ELZÉVIR

Envoi de Devis
 et Spécimens
 Prompte
 exécution des
 mémoires.

BLANCS DIVERS
 INTERLIGNES, GARNITURES, LINGOTS
 FILETS CUIVRE ET MATIÈRE
 MATÉRIEL D'IMPRIMERIE
 MACHINES NEUVES ET D'OCCASION

CARACTÈRES TYPE ANGLAIS FONDUS HAUTEUR AMÉRICAINE PRÊTS À EXPÉDIER

Nos Magasins, abondamment pourvus de Caractères et de Blancs, nous permettent d'expédier dans les 24 heures
 les Commandes les plus importantes.

Adresse télégraphique : Warnery Frères, Paris.

FRANÇOIS COIGNET & C^{ie}
 21 RUE DE ROME PARIS
 USINE A ASNIÈRES (SEINE)

PIERRES EN BETONS AGGLOMERES COIGNET
 CARRELAGES STRIÉS ET DITS MOSAIQUES
MOSAIQUES COIGNET
 Incrustations de granits et de marbres
 MOSAIQUES VÉNITIENNES ET ROMAINES

B^{TES}
 SGDC

GELLÉE FRÈRES
GAINIERS

11 bis, rue Barbette, 11 bis

Spécialité d'Étalages pour expositions.
 Garnitures de vitrines en velours, pe-
 luche, satin, drap, feutre, etc., etc.
 Téléphone.

PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS

CACAO VAN HOUTEN

PUR ET SOLUBLE EN POUDRE.

Diplômes à toutes les Expositions. — Attestations des Autorités Médicales de tous les pays.

Le **CACAO VAN HOUTEN** universellement réputé, est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant, réconfortant, et en même temps sain, digestif et délicat.

Un demi-kilogramme suffit pour 100 TASSES de Chocolat.

Le **CACAO VAN HOUTEN** se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, et se trouve dans toutes les Pharmacies, Drogueries et les bonnes Epicerie et Confiseries.

Breveté en 1828 comme inventeur du „Cacao en poudre” par octroi royal du Gouvernement Hollandais.

C. J. VAN HOUTEN & ZOON, à Weesp (Hollande).**DIORAMA DE JÉRUSALEM**

A l'angle de la Rue Lamarek et de la Rue de la Barre, sur la Butte Montmartre
(près de l'Eglise votive du Sacré-Cœur)

JÉRUSALEM ET SES ENVIRONS
pendant le Pèlerinage français au Mont de l'Ascension de 1886
ILLUSION COMPLÈTE DE LA NATURE

Toutes les rues, rampes ou escaliers, aboutissant à l'église votive du Sacré-Cœur, conduisent à la rue de la Barre.

Accès direct pour les voitures : 1° par les rues Clignancourt, Muller, Ste-Marie et de la Barre ; 2° par les rues Lepic, Constance, de Maistre, Caulaincourt et Lamarek.

Prix d'entrée : 1 franc. — Dimanches, Jours et Fêtes : 50 centimes.



POELE HYDRAULIQUE VIVILLE
MOBILE, à FEU CONTINU
Seul exempt d'Asphyxie
par sa fermeture hydraulique
HYGIÈNE — SÉCURITÉ
Premières récompenses aux Expositions
PRIX : 85 FRANCS
ENVOI FRANCO DE L'ALBUM
BUREAUX ET MAGASINS DE VENTE :
Paris, 24, Avenue de l'Opéra, Paris.

TABLEAUX-RECLAME

DORÉS NACRE INALTÉRABLES

LOQUET, brev. s. g. d. g. — 131, rue de Vaugirard, PARIS

Dorure sous verre. — Enseignes spéciales. — Transparents et Gravure. — Affiches sur toile.

Paris 1887, Médaille d'argent. — Havre 1887, Médaille de Bronze



BLANZY, POURE & C^{IE}
BOULOGNE-SUR-MER — Dépôt à Paris
La plus importante fabrique du monde
PLUMES MÉTALLIQUES, — PORTE-PLUMES
PROTÈGE-POINTE ET PORTE-MINES EN TOUTS GENRES
CANIF MAGIQUE
Breveté S. G. D. G.
Chez tous les principaux papetiers

PLUME HUMBOLDT de J. ALEXANDRE

Délicieux apéritif Algérien

AMER

Supérieur à tous les Bitters connus

PREMIÈRES MÉDAILLES A TOUTES LES EXPOSITIONS

Croix de la Légion d'Honneur

l'Exposition universelle de Paris 1878.

Entrepôts pour la France et l'Exp^{on} : PARIS, MARSEILLE, ROUEN et BORDEAUX.**Cassis-Rouvière****DIJON**

Succursale à PARIS
7, rue Châteaudun
MÉDAILLES D'OR A AMSTERDAM 1883
20 Diplômes
aux Expositions Universelles.

MACHINES POUR BOULANGERS ET CONFISEURS

“L'UNIVERSELLE”

MACHINE A PÉTRIR ET MÉLANGER

La meilleure qui existe pour toutes sortes de pâtes pour Pain, Biscuits et Confiseries
et elle remplace rapidement toutes autres par tout le monde.

Machines à tamiser et mélanger la farine. — Machines à séparer la pâte. — Camions à pâte

Fours à vapeur “Wieghest”. — Tables à mouler. — Machines pour les biscuits

Étagères pour pain et garnitures générales

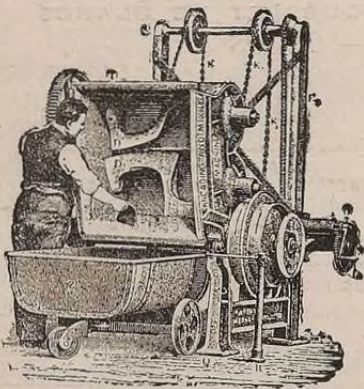
Devis pour installations et transformations complètes ou partielles

Pour envoi de Prospectus franco, ainsi que pour tous renseignements, s'adresser à

WERNER & PFLEIDERER, 86, Upper Ground Street, Londres S.-E.

(Exposition Universelle de 1889, Palais des Machines, n° 367)

Adresse télégraphique : PFEIDERER, London



“L'UNIVERSELLE” TYPE VII
en position de se décharger.

BLÉTRY FRÈRES

Ingénieurs-Conseils

en propriété Artistique, Industrielle et Commerciale

BREVETS D'INVENTION, Dessins, Modèles et Marques de Fabrique en France et à l'Etranger

OFFICE FONDÉ EN 1866

REPRÉSENTATION A L'EXPOSITION — Dessins industriels, Etudes techniques, Constructions, Installations, Agriculture, Mécanique, Hydraulique, Chimie, Electricité

PUBLICATIONS : { Manuel de l'Inventeur, Lois Françaises et Etrangères, 4^e édition : 1 franc.
Manuel formulaire des Ingénieurs (Souscription du Ministère des Travaux publics), 2^e édition.
PARIS.—2, Boulevard de Strasbourg, 2. — PARIS

BULLETIN OFFICIEL

DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

PARIS ET DÉPARTEMENTS
Un an..... 12 fr. — Six mois..... 7 fr.
ÉTRANGER (PAYS DE L'UNION POSTALE)
Un an..... 20 fr. — Six mois..... 14 fr.
Le « Bulletin Officiel » paraît le Samedi de chaque semaine

Annonces, la ligne..... 4 fr. — Réclames, la ligne..... 3 fr.
Faits divers, la ligne..... 5 fr.

Les Annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, et à Bruxelles, chez MM. GROSJEAN ET C^{ie},
104, boulevard Anspach, — à Londres, chez M. SEYMOUR WADE, Blomfield House, London Wall.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION : **Champ de Mars (16, Avenue de La Bourdonnais)**

Les abonnements sont reçus gratuitement dans tous les bureaux de poste de France et des pays étrangers qui font partie de l'Union Postale.

SOMMAIRE

NOTRE PLAN.

PARTIE OFFICIELLE :

Décrets.
Arrêtés.

PARTIE NON OFFICIELLE :

Nouvelles de l'Exposition.
L'Étranger à l'Exposition.
Le Ministère et l'Exposition.
L'Exposition des ministères.
L'Exposition de la Ville de Paris.
Le banquet des ingénieurs-construteurs de l'Exposition.
Chemin de fer-tramway de l'Exposition.
La crue de la Seine et les travaux.
Les reproductions de la Tour Eiffel.
Le Champ de Mars (1751-1889), Maindron.
Petite correspondance.
Revue financière.
Annonces et Réclames.

NOTRE PLAN

Nos lecteurs trouveront, encarté dans notre numéro, le lotissement des diverses installations sur l'esplanade des Invalides. — Ce plan, joint à celui publié dans notre dernier numéro, complète le plan général de l'Exposition universelle.

PARTIE OFFICIELLE

Le Président de la République française

Décrète :

Art. 1^{er}. — M. Tirard, sénateur, est nommé ministre du commerce et de l'industrie, en remplacement de M. Pierre Legrand, dont la démission est acceptée.

Art. 2. — Le président du conseil, ministre de l'intérieur, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 22 février 1889.

CARNOT.

Par le Président de la République :
Le président du conseil des ministres,
ministre de l'intérieur.

CH. FLOQUET.

Le Président de la République française

Décrète :

Art. 1^{er}. — M. Tirard, ministre du commerce et de l'industrie, est nommé président du conseil des ministres, en remplacement de M. Charles Floquet, dont la démission est acceptée.

Art. 2. — Le président du conseil, ministre de l'intérieur, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 22 février 1889.

CARNOT.

Par le Président de la République :
Le président du conseil des ministres,
ministre de l'intérieur,

CH. FLOQUET.

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

Sur le rapport du commissaire spécial des expositions des beaux-arts à l'Exposition universelle de 1889;

Sur la proposition du directeur des beaux-arts,

Arrête :

Art. 1^{er}. — Un congrès se réunira, pendant la durée de l'Exposition universelle de 1889, pour l'étude des questions se rattachant à la protection des monuments qui présentent un intérêt historique et artistique

Art. 2. — Ce congrès, qui prendra le nom de *Congrès des arts et de l'archéologie*, tiendra ses séances dans le musée de sculpture comparée, au palais du Trocadéro.

Art. 3. — Ce congrès est composé de la manière suivante :

Président.

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

Vice-présidents :

Le directeur des beaux-arts.
Le vice-président de la commission des monuments historiques.
Le président de l'académie des inscriptions et belles-lettres.
Le président de l'académie des beaux-arts.
Le doyen des commissaires des beaux-arts étrangers.

Membres :

Les membres de la commission des monuments historiques.
Les membres de l'académie des inscriptions et belles-lettres.
Les membres de l'académie des beaux-arts.
Les membres de la société des antiquaires de France.
Les professeurs de l'école des Chartes.
L'administrateur général de la Bibliothèque nationale et MM. les conservateurs des bibliothèques : Nationale, Mazarine, Sainte-Geneviève et de l'Arsenal.
Le directeur général et les chefs de section des Archives nationales.
Les inspecteurs généraux des travaux diocésains.
Le directeur et les conservateurs des musées nationaux.
Les commissaires des beaux-arts étrangers.
Paris, le 12 février 1889.
E. LOCKROY.

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

Vu le rapport du commissaire spécial des expositions des beaux-arts à l'Exposition universelle de 1889;

Sur la proposition du directeur des beaux-arts,

Arrête :

M. A. de Baudot, inspecteur général des travaux diocésains, membre de la commission des monuments historiques, est chargé des fonctions de secrétaire général du Congrès des arts et de l'archéologie.
Paris, le 12 février 1889.

E. LOCKROY.

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

Vu l'article 13 du règlement de l'Expo-

sition internationale des beaux-arts à l'Exposition universelle de 1889 :

Vu la lettre, en date du 12 février 1889, du commissaire spécial des expositions des beaux-arts à l'Exposition universelle ;

Sur la proposition du directeur des beaux-arts,

Arrête :

Art. 1^{er}. — Sont nommés membres du jury d'admission pour les œuvres inscrites dans la section internationale :

MM. G. Lafenestre, conservateur de la peinture au musée national du Louvre.

A. Maignan, artiste peintre.

Chaplin, artiste peintre.

Heilbuth, artiste peintre.

Liebermann, artiste peintre.

Chelmonski, artiste peintre.

Schenck, artiste peintre.

Maurice Hamel, critique d'art.

Antokolski, artiste sculpteur.

Rodin, artiste sculpteur.

de Baudot, architecte.

Gœneutte, artiste graveur.

Art. 2. — Le directeur des beaux-arts et le commissaire spécial des expositions des beaux-arts à l'Exposition universelle de 1889 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 14 février 1889.

E. LOCKROY.

PARTIE NON OFFICIELLE

La caisse centrale du Trésor délivrera, à partir du 1^{er} mars prochain, les cartes d'abonnement à l'Exposition universelle de 1889 (Palais du Louvre, rue de Rivoli, porte B).

Toute personne qui demandera une carte d'abonnement devra remettre son portrait-carte photographié en double exemplaire. L'un des exemplaires, revêtu du récépissé du caissier central du Trésor, constituera la carte d'abonnement.

Le prix des abonnements est de 100 fr. Il est réduit à 26 fr. pour les membres des commissions et comités de l'Exposition. Les demandes de cartes au tarif réduit doivent être accompagnées d'un certificat délivré par le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition, établissant le droit de l'intéressé à l'obtention d'une carte à 26 fr.

Les récépissés délivrés par la caisse centrale du Trésor sont assujettis à un droit de timbre de 0 fr. 25 (lois des 8 juillet 1865 et 23 août 1871).

Les habitants des départements autres que celui de la Seine peuvent verser le prix de leur abonnement entre les mains du percepteur de leur résidence.

Les personnes qui habitent l'étranger peuvent adresser, par lettre recommandée au ministre des finances (caisse centrale du Trésor), leur demande appuyée des pièces désignées ci-dessus (portrait-carte en double exemplaire et, s'il y a lieu, certificat du ministre, commissaire général), en y joignant, en un mandat sur la poste, le prix de l'abonnement augmenté d'une somme de 0 fr. 50 pour timbre et affranchissement. Il leur sera envoyé, par lettre affranchie, un accusé de

réception, en échange duquel elles pourront retirer leur carte d'abonnement à leur arrivée à Paris.

NOUVELLES DE L'EXPOSITION

M. David Dautresme, chef du cabinet de M. Pierre Legrand, conserve auprès de M. Tirard, ministre du commerce et de l'industrie, les mêmes fonctions. M. Jacques Rouché, sous-chef du cabinet, conserve également les mêmes fonctions.

M. Tirard, président du conseil, ministre du commerce et de l'industrie, entouré des directeurs du ministère, de l'Exposition universelle, des postes et télégraphes, de M. David Dautresme, chef du cabinet, de M. Jacques Rouché, sous-chef, a reçu, mercredi matin, le personnel de tous les services et les diverses commissions.

Le commission d'organisation du congrès littéraire de 1889 a ainsi formé son bureau :

Président : M. Jules Simon ; vice-présidents : MM. Theuriot, Jules Claretie, Ulbach, Zaccane ; secrétaires : MM. Jules Clère, Collas, Charles Dignet ; questeurs : MM. Grimblot, Arthur Arnould.

Le congrès littéraire tiendra ses séances à l'Exposition dans la seconde quinzaine de juin.

Nous avons publié dans notre dernier numéro le programme du premier grand Festival donné par les musiques de l'armée.

La musique de la garde républicaine donne, aujourd'hui samedi, dans la salle des concerts du Conservatoire de musique, une audition de ce programme.

Le congrès international des architectes, qui se tiendra, à l'occasion de l'Exposition universelle, du 17 au 22 juin, à l'Ecole des beaux-arts, organise une exposition de portraits d'architectes décédés (peintures émaux, dessins, gravures, sculptures, médailles, etc.) ; les amateurs qui désireraient prêter gracieusement des documents à cette exposition (dont le catalogue est en préparation) sont priés d'en donner avis par lettre, dès maintenant, aux secrétaires du congrès, hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente, 28.

L'ÉTRANGER A L'EXPOSITION

Angleterre

Une députation du *Trade's Council* (ou conseil supérieur des *Trade's Unions* ou syndicats ouvriers) de Londres a été reçue hier par le lord-maire et lui a exposé combien il serait à désirer que le conseil municipal envoyât à l'Exposition universelle de Paris un certain nombre d'habiles ouvriers, qui auraient à rédiger des rapports sur les produits exposés ressortissant à leurs professions respectives.

Le lord-maire a donné toute son approbation et a promis de s'employer à sa réalisation.

Espagne.

La commission municipale de Barcelone va proposer qu'une délégation d'ouvriers soit envoyée, aux frais de la ville, à l'Expo-

sition de Paris pour y étudier les progrès industriels.

République Argentine

M. Carlos Lix Klett, représentant de la Salle de commerce de Buenos-Ayres à l'Exposition universelle, s'est embarqué à destination de Bordeaux.

M. Lix Klett vient en France pour procéder à l'installation de la section laines, produits de l'élevage et de l'agriculture à l'Exposition, sous les ordres du délégué général argentin, M. Eugène Cambacérès.

Uruguay.

MM. Ayaraguay et Farini viennent d'être nommés membres de la commission de l'Uruguay à l'Exposition universelle de Paris 1889.

Le Ministère et l'Exposition

Le *Bulletin Officiel* a toujours eu soin de se tenir en dehors des luttes de la politique ; il persévérera dans l'attitude de neutralité qu'il a jusqu'à présent observée et que lui imposent à la fois son caractère et les intérêts dont il est l'organe et le défenseur. Mais sa réserve ne l'empêche pas, néanmoins, d'être en ce moment l'interprète des vœux des commerçants et des industriels qui, en France et à l'étranger, veulent participer à cette grande solennité internationale et lui donner un relief et un éclat qui dépasseront ceux de ses devancières.

Le grand commerce international réclame avec instance une trêve des partis, afin de permettre à notre Exposition, qui s'annonce sous de si brillants auspices, de se développer dans toute sa splendeur. Nous croyons que ce cri de paix du monde qui produit et qui travaille sera entendu. Le ministère qui vient de se constituer a revêtu immédiatement le caractère d'un ministère d'exposition. Le nouveau président du conseil, M. Tirard, a participé à toutes les délibérations de la grande commission des 43, et, pour marquer, d'une façon bien nette, que le cabinet dont il était le chef entendait favoriser avant tout le succès de l'Exposition, il a pris le ministère du commerce et de l'industrie. Les partis, dans le Parlement, ont compris qu'ils devaient ajourner les querelles politiques et l'Exposition va pouvoir s'ouvrir au milieu du calme et de l'apaisement des esprits.

A ce propos, nous avons reçu quelques lettres d'Angleterre, notamment une lettre de Manchester, en date du 19 février, dans laquelle on exprimait des doutes au sujet de la date de l'Exposition. Nous avons été les premiers à affirmer que l'Exposition ne serait pas reculée.

qu'elle s'ouvrirait à la date qui avait été fixée par une loi; il nous paraît inutile, désormais, de calmer les craintes ou de dissiper les doutes de nos correspondants.

L'Exposition universelle s'ouvrira le 5 mai, et elle sera prête. Les étrangers qui sont venus visiter le Champ de Mars ont pu se convaincre que les travaux étaient sur le point d'être achevés, que les installations intérieures étaient commencées: que la Tour Eiffel avait atteint la hauteur de la troisième plate-forme, que les constructions du parc dessinaient leurs silhouettes élégantes; ils ont admiré la merveilleuse ordonnance de cette Exposition, qui sera une des plus admirables et des plus grandioses que nous ayons jamais vues. Nous devons dire qu'ils ne s'attendaient pas à trouver cette Exposition presque prête à ouvrir ses portes.

Nous écrivons ces lignes pour les étrangers qui sont loin de nous, qui ne sont pas venus visiter nos chantiers. Ils peuvent être rassurés; la politique s'effacera devant cette manifestation du génie international, et de toutes les parties du monde on viendra visiter le Champ de Mars, dans lequel se trouveront accumulées les richesses du commerce et de l'industrie.

L'EXPOSITION DES MINISTÈRES

Le Ministère de l'Instruction publique

L'Administration doit publier pour l'Exposition universelle de 1889 une série de rapports détaillés sur divers points relatifs à l'état de l'Instruction primaire en France. Voici la liste arrêtée provisoirement de ces *monographies pédagogiques*, avec le nom des auteurs qui ont bien voulu se charger du travail.

Il y aura tout d'abord, en guise d'introduction, un rapport sommaire fait par M. Buisson, directeur de l'enseignement primaire à M. le Ministre de l'Instruction publique; puis M. Martel fera l'exposé de la législation et de la réglementation pendant la période de 1878 à 1888.

M. H. Marion a été chargé de montrer le mouvement des idées pédagogiques et M. Laysenne de dresser le tableau général de l'organisation de l'enseignement primaire public et privé à ses divers degrés. Les inspecteurs d'académie donneront un « coup d'œil sur la marche de l'enseignement primaire public dans chaque département. »

A M. Carriot ont été confiées les monographies scolaires des grandes villes (Paris, Lyon, Bordeaux, Lille, Marseille, Toulouse, St-Etienne, Grenoble, Rouen, Le Havre, etc.). Les recteurs feront un rapport sur le développement et sur la situation des écoles normales. L'organisation et l'administration matérielle de ces écoles sera faite par M. Clerc, et leur histoire par M. Jacoulet. Les trois écoles

nationales professionnelles par M. de Montmahou, les écoles primaires supérieures et les écoles d'apprentissage par M. Martel, les écoles de Fontenay et de Saint-Cloud par MM. Pécaut et Jacoulet, et les écoles maternelles par Mesdames les inspectrices générales.

M. Jallifier fera la monographie sur le conseil supérieur de l'Instruction publique. Celle sur les commissions du Ministère de l'Instruction publique a été confiée à plusieurs auteurs: M. Levasseur (statistique); M. Havard (imagerie scolaire); M. Sabatié (gymnastique); M. Bouton (sciences physiques, naturelles et agricoles); M. Guillaume (histoire de la Révolution, etc.).

Viennent ensuite les monographies suivantes:

Musée pédagogique (M. Benrier); Inspection à ses différents degrés (MM. Boniface et Bertrand); les Caisses des écoles (M. Cadet); les Caisses d'épargne scolaires (M. de Malarce); les Examens de l'enseignement primaire (M. Jost); les Certificats d'études primaires, élémentaires et supérieures (M. Carré); les Sociétés de secours mutuels des instituteurs (M. Marie Cardine); Coup d'œil sur les lectures récréatives pour la jeunesse et les familles depuis 1870 (M. André Theuriet); les Bibliothèques scolaires (M. Gœpp); les Bibliothèques pédagogiques (M. Sabatier); les Conférences pédagogiques (M. Brouard); les Expositions scolaires départementales (M. Defodon); le Mobilier scolaire et matériel d'enseignement dans les écoles (M. Berger); les Musées scolaires (M. Serrurier); l'Association d'anciens élèves d'écoles normales et d'écoles primaires (M. Brunel); l'Orphelinat de l'enseignement primaire (M. Gaillard); l'Histoire du traitement des instituteurs (M. Compayré); les Ecoles de hameaux (M. Poitrineau); les Congrès pédagogiques (M. Couturier); Notice sur les sociétés d'enseignement primaire (M. le secrétaire général de chaque société); l'Enseignement privé; Ecoles laïques libres; Ecoles congréganistes catholiques; Ecoles protestantes; Ecoles israélites (auteurs non encore désignés); Petits Musées d'art scolaire (MM. P. Maniz et Crost); le Budget de l'Instruction primaire (M. Turlin); les Constructions scolaires (MM. Petit et Marcel Lambert); l'Hygiène scolaire et l'inspection médicale (M. le Dr A.-J. Martin); la Librairie scolaire (M. P. Delalain); la Presse pédagogique et les Bulletins départementaux (M. Beurrier).

Les notices sur les différents enseignements ont été confiées à M. Carré pour la lecture, l'écriture et la langue française; à M. Lemonnier pour l'histoire; à M. Paul Dupuy pour la géographie; à M. Dalsème pour l'arithmétique et la géométrie; à M. Bouton pour les sciences physiques et naturelles; M. Michel Bréal pour les langues vivantes; à M. Vessiol pour l'éducation morale dans les écoles primaires et dans les écoles normales; à M. Mabillean pour l'Instruction civique; à M. Salicès pour le travail manuel; à M. Prillieux pour l'agriculture; à MM. Guillaume et Pillet pour le dessin; à

M. Dally pour la gymnastique et les jeux scolaires; à M. Cornet pour le chant; à M. Hémon pour les auteurs français dans les examens de l'enseignement primaire; à M. Cacheux pour le patronage des apprentis; à un auteur non encore désigné pour l'éducation des enfants assistés et des enfants moralement abandonnés; à M. Armagnac pour les bourses de l'enseignement primaire supérieur et professionnel en France et à l'étranger; à M. Dreyfus-Brisac pour l'enseignement obligatoire et les commissions scolaires; à M. Laysenne pour l'enseignement primaire en Algérie et à M. Machuel pour le même enseignement en Tunisie; à M. Franck-Puau pour l'enseignement primaire français dans les colonies enfin à M. Foncin pour l'alliance française et les écoles françaises à l'étranger.

Les personnes qui auraient à fournir des renseignements, notes ou documents particuliers sur les questions qui forment l'objet de ces publications peuvent les adresser aux auteurs, sous le couvert du ministre de l'Instruction publique (Direction de l'Enseignement primaire. — Cabinet du Directeur.)

L'EXPOSITION DE LA VILLE DE PARIS

Au cours d'une visite que nous avons faite dans les bureaux du géomètre en chef de la Ville de Paris, nous avons pu nous convaincre que dans ce service, on s'occupait sérieusement de préparer l'Exposition de la Ville de Paris.

On a réuni d'abord en atlas les anciens plans de Paris, au nombre de plus de trente: plan de la cité gauloise, plan de Lutèce, plan sous le règne de Philippe Auguste, plan sous le règne de Philippe le Bel, plan au commencement du règne de Charles V, plan archéologique ^{xiii}^e et ^{xvii}^e siècles; plan de Munster, plan de G. Braun, plan dit de Tapisserie, plan de Gauguieres, plan dit de Bâle, plan dit de Saint-Victor, plan de Belleforest, plan de François Quesnel, plan de Vassalien, plan de Mathieu Brériot, plan de Melchior Tavernier, plan des Colonnelles, plan de G. Boisseau, plan de Gomboust, plan de Bullet-Blondel, plan de Jouvin de Rochefort, plan de Nicolas de Fer, plan de B. Jaillot, plan de Lacaille, plan de l'abbé de la Grive, plan Roussel, plan de Turgot, plan de Vaugondy, plan de Deharme, plan de Jaillot et plan de Verniquet.

Dans ces divers plans, le vieux Paris se montre à travers les âges avec ses agrandissements successifs. Cet atlas est un véritable monument historique.

M. le géomètre en chef a fait ensuite reproduire le plan de Paris en 1789 à l'échelle de 1/5000^e et le plan de Paris en 1889 à la même échelle; ce dernier comprenant les bois de Boulogne et de Vincennes et indiquant les divisions administratives.

Un autre plan de Paris, toujours à l'échelle de 1/5000^e indiquera les percements

effectués depuis 1871 (avenue de l'Opéra, boulevard Saint-Germain, rues du Louvre, Monge, Caulaincourt, avenues de la République, Ledru-Rollin, Parmentier, Niel et Mac-Mahon, etc.), ainsi que les édifices publics élevés depuis cette époque.

Il y aura aussi un atlas comprenant les plans de Paris par arrondissements, avec les numéros des maisons aux angles des voies.

Un plan spécial indiquera les percements projetés, ainsi que les divisions administratives.

Sur un plan à l'échelle de 1/100000^e seront indiqués les squares et parcs municipaux, les mairies, les établissements scolaires et universitaires, les édifices des divers cultes, les édifices départementaux, les halles et marchés, les abattoirs, les entrepôts, les théâtres et les fontaines monumentales.

Les bois de Boulogne et de Vincennes auront leurs plans spéciaux.

Enfin, pour terminer cette partie de l'Exposition de la Ville, mentionnons un atlas de la triangulation de la capitale.

Le Banquet des Ingénieurs-Constructeurs DE L'EXPOSITION

Les ingénieurs-constructeurs de l'Exposition ont offert samedi, à l'hôtel Continental, un banquet à M. Alphand, directeur général des travaux. Au dessert, M. Duval, le président du Comité d'organisation du banquet, le directeur des établissements de Fives-Lille, a pris le premier la parole :

Vous avez été assigné unanimement pour diriger les travaux de Paris, a-t-il dit en s'adressant à M. Alphand. C'était justice. On ne pouvait oublier votre rôle si brillant à la direction des travaux de la Ville de Paris. Nous autres, qui avons été initiés au travail du maître, nous nous rendons compte de la somme d'efforts de M. Alphand. C'est pour quoi nous venons lui payer notre tribut d'admiration. La bienveillance du directeur des travaux de l'Exposition, jointe à son autorité, nous ont facilité notre œuvre, dans l'accomplissement de laquelle nous n'avons pas voulu trouver le légitime salaire qu'on aurait pu rechercher, mais dans laquelle nous n'avons poursuivi qu'un but patriotique.

M. Duval a remis à M. Alphand, au nom des constructeurs et des métallurgistes, la *Pensée*, une des plus remarquables œuvres de M. Chapu.

M. Alphand, très ému de cette démonstration, a répondu :

Vous comprendrez mon émotion et mon embarras, a-t-il dit. Je voudrais pouvoir parler la langue de Cicéron pour vous remercier. Toutefois, je me demande si le temps des grands discours n'est pas passé. Trop souvent les grands discours sont vides d'idées — et c'est pour cela qu'ils sont quelque peu passés de mode aujourd'hui.

Le beau souvenir que vous voulez bien

m'offrir constituera un héritage précieux pour mes enfants. Je dis « un héritage », car vous savez, messieurs, qu'après cinquante années de fonctions publiques, on n'arrive pas en France à la fortune.

Après avoir rendu hommage à tous ses collaborateurs, M. Alphand s'adresse à eux en ces termes :

Vous formez une vaillante armée, dont je ne suis que le général, leur a-t-il dit. Or, vous le savez, un général ne peut vaincre s'il n'a pas de bons soldats. C'est donc sur les patrons, les contre-maitres et les ouvriers que je reporte l'honneur de notre victoire... Pour cet anniversaire de 1889, nous étions tenus de faire plus grand qu'autrefois. Nous y sommes arrivés, car cette Exposition comprend toutes les merveilles de la métallurgie. La tour Eiffel, ce colosse, fait l'admiration du monde entier, et ce monument est si complet, que nous avons pu, sans difficulté, mettre en harmonie toutes nos constructions avec ces splendides et gracieuses arcades, qui ont pourtant soixante mètres d'élévation. C'est aussi que nos trois dômes y correspondent merveilleusement.

M. le Directeur général des travaux entre ensuite dans des détails très intéressants sur les travaux et termine en buvant à ses collaborateurs, MM. Contamin, « le calcul fait homme », Bouvard, Dutert, Formigé, Pierron, Jules Charton, qui ont uni le goût de l'architecte à la science de l'ingénieur.

Sa péroraison, très éloquente, est saluée par les plus chaleureux applaudissements.

M. Eiffel a pris ensuite la parole au nom de la Société des Ingénieurs civils. Voici le texte de son discours :

Monsieur le Directeur général.

Je me félicite tout particulièrement, aujourd'hui, en joignant mes éloges à ceux si mérités qui viennent de vous être adressés, de vous parler au nom de la Société des ingénieurs civils et de pouvoir donner plus d'importance à mes paroles en les appuyant de l'autorité de notre Société.

Je suis heureux de pouvoir vous affirmer ici que notre Société tout entière vous est très reconnaissante, monsieur le Directeur général, de l'importante part que vous avez réservée aux ingénieurs civils dans l'édification des remarquables palais que vous élevez au Champ de Mars pour l'Exposition universelle.

Vous savez, d'après votre grande expérience des hommes et des choses, que les constructions métalliques sont une des branches de l'art de construction dans laquelle nos collègues actuels ou anciens se sont depuis longtemps distingués et dont ils se sont, soit directement comme ingénieur, soit indirectement comme constructeurs, fait un domaine où leur compétence spéciale s'est toujours affirmée.

Vous avez agi conformément à cette conviction en choisissant pour ingénieur en chef des constructions métalliques, M. Contamin, notre vice-président, et en plaçant à côté de lui, comme ingénieur en chef-adjoint, M. J. Charton, membre de notre Comité.

Vous n'avez pas, du reste, eu à vous repentir ; sous votre haute direction, ils ont pu en un temps extraordinairement court, contribuer à la réalisation de ces œuvres que nous admirons aujourd'hui, et que le monde entier admirera demain.

Je veux parler avant tout de cette magni-

fique et imposante galerie des machines, dont les dimensions colossales dépassent tout ce qui est connu jusqu'à ce jour et qui restera comme une date dans l'art des constructions, et aussi de ces dômes puissants et de ces fermes si élégantes et si rationnelles que l'on trouve dans les autres palais du Champ de Mars.

Il me sera permis aussi, à moi, homme du métier, de joindre mon tribut de félicitations à vos collaborateurs pour la façon même dont tous ces immenses travaux, qui comprennent plus de 30.000 tonnes de métal sous les formes les plus variées, ont été conçus, calculés et surveillés dans leur exécution par des bureaux d'études improvisés et créés de toutes pièces, et je le fais avec d'autant plus de raison, qu'ils ont été étudiés dans tous leurs détails, avec un soin tel qu'aucune imprévision ne s'est manifestée et qu'on s'est maintenu dans les limites exactes de dépenses qui avaient été assignées dès le début.

Cela a tenu non seulement au talent des collaborateurs que vous aviez choisis, mais aussi au dévouement ardent que vous aviez su leur inspirer, non-seulement pour l'œuvre à laquelle leur patriotisme les attachait par avance, mais encore par votre personne, monsieur le Directeur général.

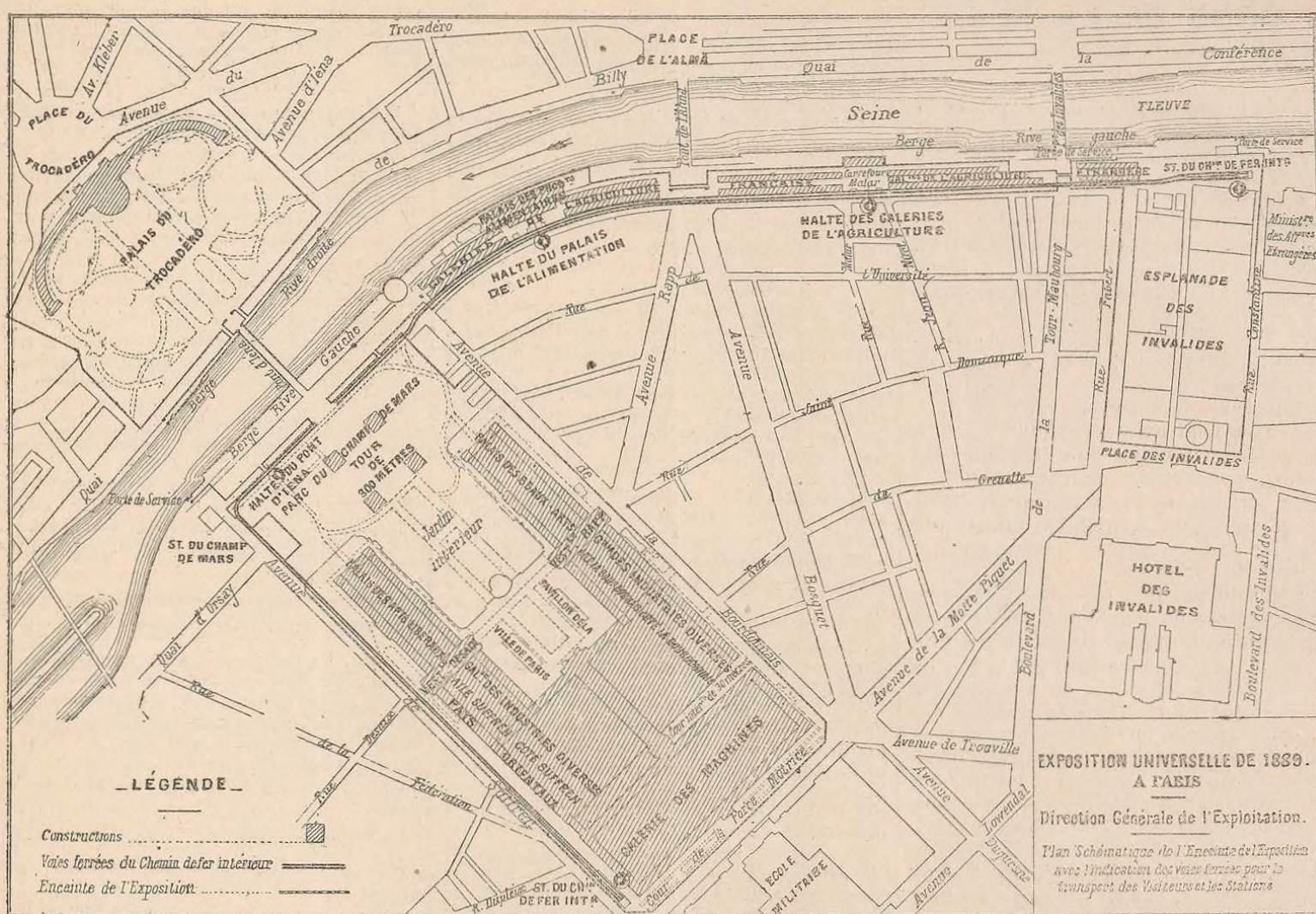
C'est là, en effet, le secret des grandes choses que vous avez faites dans votre longue et belle carrière : c'est d'inspirer, à tous vos collaborateurs, une admiration et un dévouement sans bornes par votre ardeur au travail, par l'attachement passionné que vous apportez aux œuvres qui vous sont confiées, et aussi par votre bienveillance et votre bonté envers tous ceux qui coopèrent avec vous à une œuvre commune. Sans ce sentiment, que vous savez si bien inspirer, rien de grand n'est possible et vous en donnez un exemple dont tous, ici, nous sommes pénétrés, et, ce qui est l'une des principales raisons pour lesquelles, en si grand nombre, nous sommes venus vous féliciter publiquement et vous apporter le témoignage, non seulement de notre admiration, mais encore, permettez-moi de le dire, de notre attachement.

Il ne me reste à former qu'un souhait, c'est que ces remarquables constructions, édifiées sous votre haute direction, par les architectes éminents dont vous êtes entouré, par les ingénieurs dont je viens de parler et par les constructeurs qui y ont déployé de si remarquables procédés d'exécution, ne soient pas éphémères, qu'elles survivent à l'Exposition, et, qu'encadrées par la création de jardins et de promenades pleines de verdure et d'ombrage, qui vous ont déjà attiré la reconnaissance de Paris, elles restent comme le témoignage de votre génie et aussi comme celui de la puissance créatrice de la France.

Je viens donc, au nom de vous tous, exprimer ce vœu, pour que ceux qui viendront après nous puissent donner à l'ensemble de ces palais et de ces jardins un nom qui leur restera immortellement attaché et qui perpétuera le souvenir de l'homme éminent que nous avons le bonheur de saluer aujourd'hui de nos acclamations.

Plusieurs allocutions ont été prononcées par M. Fould, maître de forges, au nom de la métallurgie française ; par M. Contamin, qui a été éloquent ; par M. Bouvard, qui a montré beaucoup de verve et d'esprit ; par M. Moisant et M. Charles Garnier.

Cette fête a été très réussie et n'a été qu'une longue ovation pour M. Alphand.



Chemin de fer-Tramway de l'Exposition

Le Génie Civil, avec l'autorité et la compétence que lui donnent ses savants collaborateurs, donne sur le chemin de fer-tramway de l'Exposition des détails intéressants :

La surface attribuée à l'Exposition universelle de 1889 est de beaucoup supérieure à celle qui fut occupée par les Expositions précédentes. Outre le Trocadéro, elle englobe le Champ de Mars et l'Esplanade des Invalides, avec la partie intermédiaire du quai d'Orsay sur une longueur de 1500 mètres environ, soit, au total, une superficie de 90 hectares.

Le visiteur qui, entrant par la porte située près du Ministère des Affaires étrangères, voudrait contourner l'Esplanade des Invalides, en longeant la palissade, puis suivre le quai, faire également le tour du Champ de Mars, pour traverser enfin la Seine sur le pont d'Iéna et sortir sur la place du Trocadéro, aurait environ 7 kilomètres à parcourir, soit une heure un quart de marché au pas accéléré.

Avec un semblable développement, il était absolument nécessaire de mettre à la disposition du public un moyen de locomotion pratique, rapide et peu dispendieux.

La ligne dont le parcours a été adopté, a son point de départ vis-à-vis l'angle du Ministère des Affaires étrangères, près de la Seine; elle traverse l'Esplanade dans sa largeur et suit le quai intérieurement à la clôture de l'Exposition, entre les deux rangées

d'arbres les plus éloignés de la berge. Elle traverse ainsi l'avenue de Latour-Maubourg en passage à niveau, passe en tunnel sous le carrefour de l'avenue Rapp et de l'avenue Bosquet, croise l'avenue de La Bourdonnais, s'engage dans la tranchée qui limite le Champ de Mars en avant la Tour de 300 mètres, et tourne ensuite à angle droit pour longer l'avenue de Suffren jusque près de l'Ecole Militaire, où se trouve la station terminus.

La longueur totale de ce tracé est de plus de 3 kilomètres.

La surveillance de l'exécution des travaux a été confiée à M. J. Charton, ingénieur en chef-adjoint du contrôle des constructions métalliques, qui s'est particulièrement occupé de l'installation des voies ferrées du Champ de Mars.

Outre les deux gares extrêmes, trois stations intermédiaires ont été prévues aux points suivants, sur le quai d'Orsay : la première au carrefour Malar, la seconde en face du Palais des Produits alimentaires, la troisième à l'angle du quai et de l'avenue de Suffren.

La voie est double, avec une entre-voie de 2 mètres.

Le mode de traction adopté en principe est la vapeur.

Les wagons servant au transport des voyageurs seront de divers modèles. Il est pourtant probable que les caisses seules présenteront des dispositions variées, mais qu'elles seront toutes supportées par des trucs d'un type uniforme, semblable à celui qui a été adopté par le ministre de la guerre.

L'usage des lignes à écartement réduit ayant pris depuis quelques années un développement considérable, tant pour les usages in-

dustriels et les services militaires, que pour le transport des voyageurs et l'établissement de voies de pénétration aux colonies, tout ce qui concerne des installations semblables est à l'ordre du jour.

Les départs des trains devront avoir lieu toutes les dix minutes, de chacune des stations terminus, depuis 9 heures du matin jusqu'à minuit; soit, par conséquent, six trains par heure ou 54 trains par jour dans chaque sens.

Quoique sur presque toute sa longueur, la voie soit complètement défendue contre la circulation du public, on a jugé prudent d'imposer un faible maximum de vitesse, qui est de 10 kilomètres à l'heure. Cette vitesse devra même être réduite à 4 kilomètres en certains points du parcours, et en particulier aux passages à niveau où chaque train sera, en outre, précédé d'un pilote.

La longueur des trains ne devra pas excéder 50 mètres, et chacun d'eux sera muni d'un frein à arrêt instantané.

Le prix du transport est fixé uniformément à 0 fr. 25 par personne, quelle que soit la longueur du trajet.

Si le chemin de fer-tramway doit être un moyen de transport commode pour circuler à l'intérieur de l'Exposition, il présentera aussi un autre avantage : la station de départ sera située à 250 mètres à peine du pont de la Concorde. On voit combien il sera commode, au lieu de gagner le Trocadéro ou la Porte Rapp, d'aller simplement monter en wagon à quelques pas du Palais-Bourbon et de pouvoir se rendre ainsi jusqu'à la galerie des Machines, au fond du Champ de Mars.

LA CRUE DE LA SEINE

ET LES TRAVAUX DE L'EXPOSITION

La baisse très sensible des eaux de la Seine, constatée depuis trois jours, a calmé les appréhensions que cette crue inattendue avait fait naître à l'Exposition.

Il y aura eu quelques dégâts, mais très facilement réparables et toute crainte pour la solidité des constructions élevées sur les berges peut être bannie; souhaitons seulement que rien ne vienne désormais empêcher leur achèvement à la date fixée.

Devant l'Esplanade des Invalides, le pavillon de la Balnéothérapie, que l'on venait de commencer sur la berge a vu submerger entièrement ses premiers travaux de charpente; en face du carrefour Malar, la charpente de la construction que l'Espagne fait édifier est, à la hauteur du rez-de-chaussée, envahie par les eaux. La charpente élevée étant de trois étages environ, les ouvriers ont pu se réfugier dans ses parties supérieures où ils activent la besogne.

Non loin du pavillon espagnol flottent les premières pièces de bois d'une construction appartenant au Portugal. Le Palais des Produits alimentaires a été atteint par le flot. La partie du Palais, construite en sous-sols sur la berge et qui est affectée à l'exposition des vins, est traversée intérieurement dans sa longueur par les eaux, qui, après avoir pénétré par les fenêtres basses, en amont de la construction, soulèvent le parquet et s'écoulent par les fenêtres en aval. Dans le pavillon de la Chambre de commerce, le plancher est submergé, mais on peut travailler dans les parties hautes. Il n'en est pas de même au pavillon de l'Ostréiculture, moins avancé, où l'on a dû cesser tout travail. Le Panorama Transatlantique, désormais fini, n'eût été menacé que si les eaux avaient cru de 80 centimètres. Au Pavillon de la Marine civile, même situation qu'à celui de la Chambre de commerce. Puis vient l'immense cuve en fer appartenant à la Société du pétrole international, qui est recouverte entièrement, et, si elle n'était percée au fond, la violence du courant l'aurait depuis longtemps entraînée.

La même Société du pétrole international fait édifier son pavillon d'exposition concernant l'industrie de l'autre côté du Pont d'Iéna. Ici les ouvriers ont pu encore poursuivre l'exécution de la partie supérieure et de la toiture, tandis que tout travail leur est impossible, un peu plus loin, à la station centrale d'électricité. En effet, le pavillon est composé de fermes en fer, dont la submersion empêche le montage. Les deux dernières constructions sont destinées à recevoir des machines à vapeur pour élévation d'eau. On peut travailler à la partie supérieure de la première, mais la seconde est absolument noyée.

Dès le commencement de la crue, M. Alphan, prévenu télégraphiquement par le service hydrométrique, avait fait prendre toutes les mesures de précaution.

Les reproductions de la Tour Eiffel

M. Eiffel, ayant passé avec M. Jaluzot un traité l'autorisant à prélever un droit

sur les reproductions de la tour de 300 mètres, de quelque forme et de quelque nature qu'elles soient, de vives polémiques se sont élevées dans la presse.

Les Chambres syndicales ont discuté la question, qui allait être portée devant le Ministre du commerce. M. Eiffel, dans une pensée conciliante, s'est empressé de demander par la lettre suivante à M. Jaluzot l'annulation du traité :

Monsieur,

Je ne puis rester indifférent aux plaintes qu'élève en ce moment le commerce parisien relativement au droit de reproduction de la Tour.

Je suis assuré que mon droit *légal* existe, puisque le modèle a été déposé dès 1885 au tribunal de commerce et que, bien avant mon traité avec l'Etat et la Ville, je m'étais assuré cette propriété.

Mais, comme je sais maintenant d'une manière certaine, qu'un grand nombre de fabricants, petits ou grands, ont fondé pour l'Exposition des espérances sur le succès de mon œuvre, je croirais manquer de gratitude envers eux et envers la population parisienne, qui ne m'a pas ménagé ses sympathies, si je ne vous proposais pas la résiliation pure et simple de notre contrat en ce qui concerne le droit de reproduction de la Tour.

Je m'étais déjà spécialement réservé les droits de reproduction par la gravure, la photographie, l'imagerie, et, afin de pouvoir de moi-même et sans aucun prélèvement, laisser liberté complète pour ces sortes de reproductions, ainsi que cela a toujours eu lieu jusqu'à présent.

Je voudrais aujourd'hui, par suite des considérations que je viens d'exposer, faire de même pour toutes les autres reproductions de la Tour, quelles qu'elles soient, et je ne doute pas que vous n'appréciez le sentiment auquel j'obéis et qui ne s'inspire que de l'intérêt général.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

G. EIFFEL.

Ajoutons que M. Eiffel va offrir de se charger de la résiliation des sous-traités passés entre M. Jaluzot et divers commerçants ou industriels. M. Jaluzot s'étant montré tout disposé à faciliter cette résiliation que ses sous-traitants refusaient seuls.

LE CHAMP DE MARS

1751-1889

XXVII

3^e Courses de chars.

Les concurrents devront être vêtus d'un habit français (espèce de tunique courte, ouverte par le milieu, et attachée par des gances sur la poitrine). Ils auront un chapeau relevé par-devant, et surmonté d'une plume.

On leur donnera à chacun un manteau de couleur différente.

A un signal, les concurrents, dans la course des chars, s'élanceront du milieu de l'arène vers l'Autel de la Patrie; là, ils se diviseront en deux bandes, qui, après avoir parcouru chacune un côté de l'arène, en suivant diverses

voies désignées par des jalons, reviendront par la grande allée, en face de l'Autel de la Patrie, au point de départ.

4^e Expériences aérostiques.

Un ballon de neuf à dix mètres de diamètre sera monté par deux aéronautes.

Manœuvré sous cordes par quelques aérostiers, il fera le tour du Champ de Mars dans l'intérieur, à quarante ou quarante-cinq mètres de hauteur, de sorte qu'on pourra voir les divers emblèmes patriotiques dont il sera décoré.

Au milieu du Champ de Mars, on aura préparé un bâti, représentant un vaisseau de guerre anglais.

Les aéronautes, portés dans la perpendiculaire de ce bâti, y projeteront chacun un boulet d'une composition particulière : qui, sans feu ni mèche, s'allumera en arrivant, et le vaisseau sera consumé.

Les aéronautes viendront ensuite descendre au pied de l'Autel de la Patrie.

Trois coups de canon annonceront la fin des jeux, et le départ du Directoire et du cortège pour la maison du Champ de Mars.

Les vainqueurs dans les jeux auront place dans le cortège.

Le programme se terminait par un *nota* que nous voulons reproduire ici.

Nota. — Ceux qui sont admis à figurer dans cette fête, soit dans les jeux, soit parmi les autorités constituées, sont prévenus qu'ils ne pourront entrer dans l'enceinte vêtus d'étoffes étrangères, et qu'ils doivent au contraire, ainsi que tous les citoyens et les citoyennes, se vêtir d'étoffes de fabrique française.

Le programme fut suivi de point en point, au milieu des acclamations générales.

Pompe funèbre en l'honneur des plénipotentiaires de Rastadt 8 juin 1799.

A Rastadt avaient lieu, en 1799, des conférences dont le but était d'amener la paix entre la France et l'Allemagne.

Les plénipotentiaires représentant la France étaient Claude Roberjot, député de Saône-et-Loire à la Convention, Bonnier, député de l'Hérault, et enfin Jean Debry, membre du département de Paris.

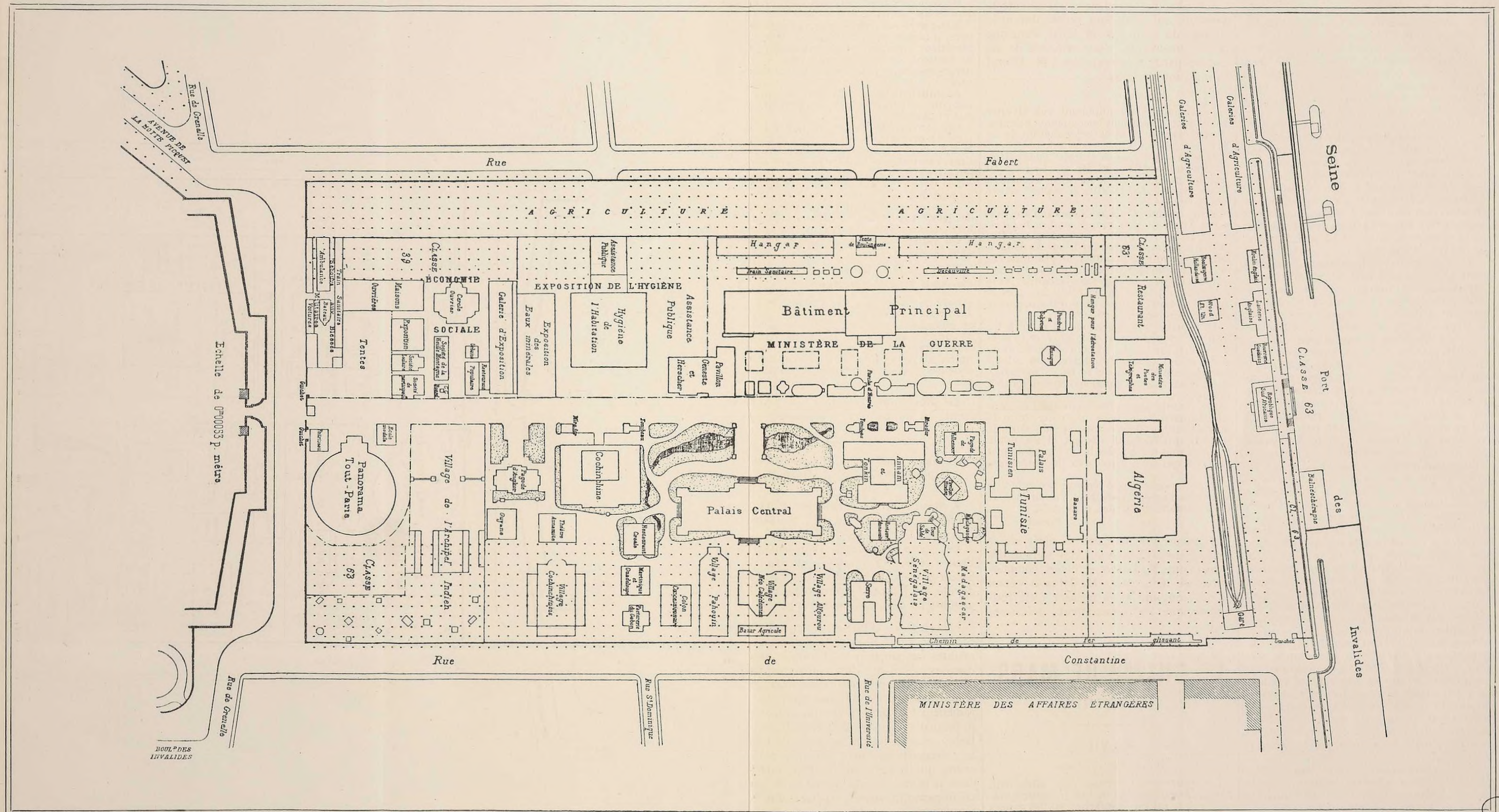
Laborieuses, difficiles à conduire, les conférences de Rastadt furent cependant maintes fois sur le point d'aboutir, mais le mauvais vouloir des plénipotentiaires étrangers, les procédés vexatoires qu'ils employaient vis-à-vis de nos représentants, rendaient tout accord presque impossible. A plusieurs reprises, Roberjot, Bonnier et Debry avaient été sur le point de rompre les négociations, mais retenus par les ordres qu'ils recevaient du Directoire pendant le cours de leur mission, ils persistaient patriotiquement, espérant une solution favorable.

Cette solution leur échappa; le 22 germinal, an VII (9 avril 1799), le comte de Metternich leur faisait retourner une note envoyée par eux la veille même de ce jour.

La note que le soussigné a remise aux ministres plénipotentiaires de la République

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889



SUPPLÉMENT AU Bulletin officiel DU 2 MARS 1889.

Lotissement de l'Esplanade des Invalides



française, le 8 de ce mois, annonce la cessation de la qualité avec laquelle il a paru au congrès de la pacification de l'Empire : c'était le dernier acte de sa mission. Comme il n'a, en conséquence, plus de pouvoirs pour recevoir ou répondre aux ministres plénipotentiaires de la République française, ni à aucune déclaration publique quelconque, il est fâché qu'ils l'aient mis dans le cas d'être forcé de renvoyer leur note de ce jour; il les assure au reste de sa considération la plus distinguée.

Rastadt, le 9 avril (20 germinal).

Le Comte de METTERNICH-WINNEBURG-BEILSTEIN.

La brutalité de cette rupture n'apparaissait pas encore clairement; les événements qui suivirent lui donnèrent presque immédiatement son véritable caractère.

Le 8 floréal (27 avril), quatre cents hussards de Szeklers entouraient Rastadt et, le 9, un officier autrichien venait signifier aux représentants français l'ordre de quitter la ville dans les vingt-quatre heures. Ils partirent le même jour à 9 heures du soir, mais à quelques minutes de la ville, ils se virent bientôt assaillis par les hussards qui devaient les conduire à la frontière.

Jean Debry fut le premier frappé; Roberjot et Bonnier furent massacrés après lui. Seul, et par miracle, Debry ne fut point mortellement atteint; les voitures qui renfermaient les plénipotentiaires et leurs familles furent pillées, les archives qui leur étaient personnelles furent dispersées sur le lieu même de l'assassinat.

Une lettre adressée à Noblet, membre du Conseil des Anciens, par Belin, secrétaire de Debry, fit connaître à Paris l'effroyable attentat :

Strasbourg, le 11 floréal an VII.

Citoyen représentant, le 9 floréal, le droit des gens a été horriblement violé. Les ministres français ont été assassinés par 400 hussards autrichiens chargés de les escorter jusqu'aux avant-postes français. Roberjot et Bonnier ne sont plus : le premier a été assassiné dans les bras de son épouse. Jean Debry est conservé pour la République, il a reçu quarante coups de sabre, il a treize blessures; aucune de ces blessures n'est mortelle.

Nous sommes arrivés cette nuit à une heure, presque morts; il s'est sauvé lorsque les brigands étaient occupés après les personnes contenues dans les autres voitures.

C'est à trente pas de Rastadt que cette horreur a été commise. Ils devaient les escorter et ils les ont assassinés.

Jean Debry n'a pas de fièvre... Ses petits enfants vous écrivent... Les malheureux, ils auraient vu assassiner leur père.

BELIN.

P. S. — Vous ne croirez pas tout ce que nous vous dirons : nous avons vu assassiner, nous avons entendu les cris de rage des Autrichiens..... Les monstres !

Un procès-verbal circonstancié de ce crime épouvantable fut dressé, sur les lieux mêmes, le 1^{er} mai 1799; sa lecture montre « que l'Autriche a médité, préparé et ordonné l'assassinat des ministres français, qu'elle l'a fait exécuter par un corps de ses troupes, et que le commandant de ce corps se faisait rendre compte, d'instant à autre, des détails de l'exécution.

Dès que ces faits monstrueux, indignes d'une nation civilisée, furent connus à Paris, le Directoire s'empressa d'en publier les détails. Il protesta officiellement, dans une proclamation au peuple, datée du 16 prairial an VII, insistant sur les conséquences d'une violation du droit des gens :

L'assassinat de vos ministres, disait-il, n'est pas seulement un malheur national, il est une calamité universelle; il rallie à vous tous les peuples, il les unit tous dans les mêmes sentiments; il doit vous unir, il doit étouffer parmi vous toute semence de discorde; car quel germe de haine pourrait rester dans nos cœurs, quand nous la devons tout entière à des ennemis féroces qui ont commencé par détruire tout espoir de rapprochement; qui, en massacrant des ministres de paix, en brisant le pacte social de leurs mains sacrilèges, auraient voulu, s'il eût été en leur pouvoir, constituer, pour ainsi dire, toutes les nations policées dans un état de guerre éternelle?..... Trompons leur coupable espérance; qu'un seul sentiment nous rallie et nous conduise à la même vengeance.....

Comme aux généraux morts au champ d'honneur, le pays, pénétré de ses devoirs, devait à ses ministres, courageux serviteurs de la pensée française, ses couronnes les plus belles. Le gouvernement, interprète de son deuil, résolut de les leur décerner au Champ de Mars, dans une cérémonie funèbre dont le programme fut publié au *Moniteur* le 15 prairial an VII (3 juin 1799).

Ce programme était conçu dans les termes suivants :

Article 1^{er}. Au milieu du Champ de Mars, s'élèvera une pyramide couverte d'inscriptions. On y lira :

1^o Le 9 floréal an VII, à 9 heures du soir, le gouvernement autrichien a fait assassiner, par ses troupes, les Ministres français envoyés à Rastadt pour négocier la paix. — Vengeance!

2^o « Dites à la France que ce ne sont pas des Allemands, que ce sont des Autrichiens qui ont trempé les mains dans votre sang. » (Ainsi parlaient à Jean Debry les autres ministres au Congrès de Rastadt.)

3^o L'homicide Autriche évoque les bandits, les assassins, les empoisonneurs, pour ramener à la barbarie la civilisation européenne. (Discours de Jean Debry au Conseil des Cinq-Cents.)

4^o Un gouvernement assassin, un gouvernement qui viole le droit des gens, se met lui-même hors la loi des nations.

Au-devant de la pyramide seront posées deux urnes de porphyre sur lesquelles on lira ces mots :

Aux Ministres français assassinés.

Des cyprès se courberont sur les bases de ces urnes et deux cèdres les couvriront de leurs ombres.

D'autres arbres seront plantés par groupe dans l'arène du Champ de Mars.

L'autel de la Patrie sera transformé en Elysée planté de peupliers, d'acacias, etc.

Du milieu d'un massif de chênes verts s'élèvera la statue de la Liberté; à ses pieds, sur un autel de marbre, brûleront des bois odorants.

De jeunes français, décorés des couleurs nationales, seront chargés du soin d'entretenir la flamme de ce foyer.

Sous les arbres de l'Elysée et autour de la pyramide et des urnes, brûleront des parfums dans des cassolettes de forme antique.

II. Pendant toute la matinée du 20 prairial,

un coup de canon sera tiré de quart d'heure en quart d'heure. Ce même jour, avant l'heure fixée pour la réunion générale des autorités, les administrations municipales du canton de Paris exécuteront les dispositions des articles IV et V de la loi du 21 floréal.

En conséquence, chacune d'elles se rassemblera dans le temple de son arrondissement.

On y aura élevé deux colonnes, l'une blanche et ornée des couleurs nationales et des attributs de la liberté et du courage; l'autre noire, et couverte des emblèmes de la lâcheté et d'autres attributs infamants.

Le président de l'administration, après un discours analogue à l'objet de la cérémonie, proclamera le nom des conscrits de l'arrondissement; il ira ensuite apprendre à la colonne glorieuse le tableau de ces noms.

Sur la même colonne on placera les noms de ceux qui, sans être conscrits, se sont présentés librement pour défendre la République, et venger l'injure faite à toutes les nations dans la personne des ministres français immolés.

Des chants de victoire et de reconnaissance retentiront dans le temple.

Le président de l'administration lira ensuite les noms de ceux qui ne sont pas partis pour les armées, et les fera afficher sur la colonne d'infamie; il déclarera qu'ils ne seront effacés de ce tableau ignominieux, qu'après qu'ils auront rempli leurs devoirs de Français et de citoyens.

III. A onze heures du matin, les administrations locales, les tribunaux et autres établissements du département de la Seine, qui sont ordinairement appelés aux fêtes;

Les administrations générales, l'Institut national et le tribunal de cassation se rassembleront au Palais national des sciences et arts, dans un local qui sera disposé à cet effet, et de là partiront, à midi, pour se rendre, en ordre, à la maison du Champ de Mars.

Tous les citoyens qui feront partie du cortège porteront un crêpe au bras.

Un drapeau noir précèdera le cortège dans sa marche. Son escorte sera composée d'un détachement de la garde nationale sédentaire, et de militaires de la 17^e division.

Un corps de musique militaire exécutera une marche funèbre.

Les ambassadeurs et agents des puissances étrangères seront invités à se transporter à la maison du Champ de Mars, où l'on aura réservé des salles particulières pour leur réunion.

Les familles de Roberjot, de Bonnier, de Jean Debry et de Rosentiel, secrétaire de légation, seront conduites à la maison du Champ de Mars, sous l'escorte d'une garde d'honneur.

Le général et l'état-major de la 17^e division et celui de la place, se rassembleront au Directoire.

Tous les corps militaires qui composent la garnison prendront les armes et iront au Champ de Mars; ils se grouperont autour de l'autel de la Patrie et de l'enceinte destinée aux autorités et aux cérémonies.

A deux heures de l'après-midi, le Directoire, accompagné des ministres et de l'état-major et précédé de sa garde, se rendra à la maison du Champ de Mars, où il entrera par la grille du sud.

Les troupes qui formeront son escorte marcheront les armes basses.

De temps à autre, les tambours couverts de crêpes, exécuteront des roulements; les trompettes et les instruments militaires, également voilés, feront entendre des accords lugubres.

IV. A un signal de deux coups de canon, le Directoire et tout le cortège réuni dans la maison du Champ de Mars, en descendront pour se rendre au lieu des cérémonies.

Cette marche s'exécutera par le côté oriental du cirque.

Tous ceux qui feront partie du cortège porteront à la main un rameau de chêne.

Au milieu du cortège et devant le Directoire, marcheront les familles de Roberjot, de Bonnier, de Jean Debry et de Rosentiel, précédées de deux drapeaux noirs.

Sur un brancard porté par deux vieux militaires, on verra la figure en pied de la Justice des nations, tenant d'une main un glaive levé, et montrant de l'autre les habits dont le ministre plénipotentiaire, Jean Debry, était revêtu le jour où il fut assassiné par les Autrichiens. Ces vêtements seront ornés de branches d'olivier.

Sur les draperies qui couvriront le brancard, on lira l'inscription que Jean Debry a faite pour ses enfants, en leur léguant ses habits ensanglantés :

Bénissez la Providence, et maudissez l'Autriche.

Viendra ensuite un corps de musique instrumentale, qui exécutera une marche funèbre de la composition de Gossec.

Immédiatement après seront portés, par des vétérans, les oriflammes destinées aux armées actives.

Au milieu de ces oriflammes marcheront le Directoire et les Ministres.

Un détachement de troupes fermera la marche.

V. Arrivé près de la pyramide, le cortège se formera en demi-cercle.

Les membres du Directoire exécutif s'avanceront vers ce monument, et poseront sur les deux urnes des branches de cyprès.

Alors on chantera l'hymne à la mémoire des plénipotentiaires français assassinés.

Le Directoire et le cortège continueront ensuite leur marche, et iront occuper l'enceinte qui leur aura été préparée.

Au milieu de l'enceinte on posera la figure de la Justice des Nations.

VI. Les chœurs du Conservatoire de musique exécuteront un chant funèbre.

Un orateur s'avancera dans l'enceinte, une branche de cyprès à la main, et se plaçant sur un socle de marbre noir, il prononcera l'éloge funèbre des victimes de la barbarie autrichienne.

Un pavillon noir et un coup de canon indiqueront successivement : 1^o le moment du silence; 2^o le moment où l'orateur commencera son discours. Au même instant, ce discours sera répété par des orateurs placés à diverses distances, vis-à-vis des talus occupés par les spectateurs.

Trois coups de canon succéderont au discours, et la musique exécutera l'hymne de la vengeance.

Alors le président du Directoire se lèvera, et il vouera à la vengeance des peuples et à l'exécution de la postérité, les gouvernements coupables de l'assassinat des Ministres français. (Disposition de la loi du 21 floréal).

Un pavillon rouge élevé près du pavillon noir, et un coup de canon, annonceront d'abord le moment du silence, et ensuite le commencement de ce discours qui sera, au même instant, répété par les orateurs placés vis-à-vis des talus.

Les tambours, dont on aura ôté les crêpes, exécuteront un long roulement, les trompettes y mêleront des sons aigus et des gémissements, et le bruit du canon retentira dans toute l'étendue du Champ de Mars.

VII. Le Directoire et le cortège sortiront de l'enceinte et s'avanceront vers l'autel de la Patrie.

En passant près des urnes, chaque citoyen du cortège déposera sur leurs bases le rameau qu'il tenait à la main.

Arrivé aux pieds de la statue de la Liberté, le Directoire se placera près de l'autel où brûlera le feu symbolique entretenu par les jeunes Français.

Les troupes disséminées dans le Champ de

Mars viendront se grouper autour de la pyramide et de l'autel de la Patrie.

Le cortège se rangera en cercle devant l'autel.

Au milieu seront les oriflammes destinées aux armées actives.

Le président du Directoire les ornara des couleurs nationales. Il annoncera que ces oriflammes vont être déposés dans la maison nationale des Invalides, et dès le lendemain renvoyés aux armées par le Ministre de la guerre.

La musique exécutera l'hymne de guerre : *Allons, enfants de la Patrie!*

Une salve d'artillerie succédera à ces cérémonies; et au moment même où les oriflammes paraîtront décorés des couleurs nationales, les troupes agiteront et choqueront leurs armes.

VIII. Le cortège retournera à la maison du Champ de Mars par le côté occidental du cirque, dans l'ordre observé pour la première marche.

Un groupe nombreux de jeunes Français suivra les oriflammes portés par les vétérans.

La musique ne cessera de jouer, au retour, l'autre hymne de guerre : *La victoire, en chantant, nous ouvre la barrière.*

C'est à Chénier que revint l'honneur de prononcer l'oraison funèbre des Ministres assassinés; il le fit éloquemment dans les termes qui suivent :

Ces lieux, que de grands souvenirs ont rendus célèbres, furent souvent témoins de nos solennités triomphales; ils virent s'accumuler les nombreux trophées de la victoire; ses emblèmes frappaient tous les yeux; ses hymnes guerriers se faisaient entendre; ils se mêlaient aux chants naïfs de la joie publique; et bientôt répétés au-delà même de nos frontières, ils intimidaient jusques dans leurs champs, les potentats ligués contre nous. Aujourd'hui quel aspect lugubre! Les images de la mort nous environnent; les chants puissants sont interrompus par un cri puissant de vengeance; tous les fronts portent l'empreinte d'une douleur courageuse et républicaine; le génie de la grande nation, les yeux fixés vers le ciel et l'avenir, s'enveloppe de son deuil majestueux; les magistrats suprêmes à qui l'exécution des lois est confiée, les administrateurs et les juges; le corps célèbre chargé de veiller sur le dépôt des lumières fondatrices et conservatrices de la liberté; enfin, de tous les points de cette immense commune, les citoyens accourus en foule, baignent de leurs pleurs ces vains cyprès, ces urnes vides et stériles, tandis qu'exilés sur une terre étrangère, les débris généreux des Ministres de la paix y déposent devant l'Europe contre un gouvernement assassin.

Bonnier! Roberjot! victimes illustrées par la tyrannie homicide, aujourd'hui vos noms prennent place entre les noms augustes des martyrs de la cause des peuples. Tant qu'il existera des républicains sur la terre, ils béniront votre souvenir; leur hommage reconnaissant vous suivra dans la route des siècles; ils offriront pour modèles à leur fils et votre vie et votre mort. Dignes membres de cette mémorable Convention nationale, dont le génie s'agrandissait avec le péril, dans son sein, hors de son sein, vous avez bravé, vous avez combattu contre elle tous les ennemis de la liberté. Exempts des bassesses de l'orgueil, des puérités de l'ambition, vous avez chéri la patrie pour elle-même par le sublime instinct des âmes fortes et libérales; vous lui avez consacré des vertus modestes, des talents utiles, des travaux pénibles, vos jours, vos veilles, toutes vos pensées, toutes

vos facultés. Il vous restait un sacrifice à lui faire; il manquait un crime à l'Autriche; et tous les deux sont consommés.

L'Autriche! à ce nom, citoyens, votre juste indignation se soulève. Mais quelle était donc la pensée de ce cabinet ambitieux? Quelle iniquité commise envers lui, quel abus même de la victoire a pu donc irriter sa haine et lui inspirer des attentats inconnus jusqu'à cette époque? Le courage et les prospérités de la France avaient longtemps étonné les nations de l'Europe; sa modération envers l'Autriche les surprit encore davantage. Sont-ils déjà si loin de nous ces temps où la Belgique conquise, la Hollande délivrée du joug du stathoudérat, des succès multipliés et non interrompus sur les bords du Rhin, de la Sambre et de la Meuse, trois années de conquêtes et de triomphes furent tout à coup surpassés par une seule campagne inouïe dans les fastes même des héros. Un homme, de ceux que la nature a faits grands par les talents et le caractère, s'élança du milieu des rangs, rapide comme l'aigle des Alpes, il franchit les monts et les fleuves.

Animés par sa pensée féconde, pleins comme lui de la conscience de vaincre, les soldats français, toujours indomptables sous un chef digne de les conduire, parcoururent l'Italie en conquérants libérateurs. Tous les généraux de l'Autriche, essayés tour à tour, disparurent tour à tour avec leur vieille renommée; six armées, successivement rassemblées pour arrêter l'effort du vainqueur, furent détruites comme ces faibles digues que brise une mer en courroux; et, sur les débris de quelques trônes abattus, quelques peuples relevèrent les autels de leur immuable souveraineté.

Cependant à Léoben, à Campo-Formio, le besoin généreux, d'arrêter l'effusion du sang humain l'emporte sur nos négociateurs, sur des prétentions légitimées par une fortune constante, et même sur des réclamations sacrées. Il n'est pas d'homme libre dont le cœur n'ait accueilli les plaintes civiques du peuple vénitien; les égards pour l'Autriche vaincue furent poussés jusqu'à l'indulgence; et nos ennemis ont eux-mêmes publié que, du moins pour l'empereur, le peuple français s'était montré aussi grand dans sa générosité que dans le cours prodigieux de ses victoires.....

C'est vainement que l'Autriche effrayée, non de son forfait, mais de l'horreur qu'elle inspire à toutes les nations de l'Europe, s'agite pour repousser loin d'elle l'ignominie dont le poids l'accable. Et sur qui prétend-elle la rejeter? sur des villageois insurgés? Mensonge atroce, mais bien digne du despotisme, qui se fait également un jeu de calomnier ou d'égorger les peuples. Sur ces fils dénaturés de la France qui n'ont pu respirer un air libre? Certes, ils sont bien coupables.

(à suivre).

Ernest Maindron.

PETITE CORRESPONDANCE

M. V., à Luçon. — Vous trouverez tous les renseignements désirés dans le n^o 1 du *Bulletin Officiel*, aux *Documents officiels VII*, sous le titre : Décision du ministre des postes et des télégraphes, en date du 27 septembre 1886, relative à la franchise postale.

Lessiveuse Viville

(Vox aux annonces)

Champagne Ch. Farre, Reims

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Société Générale des Téléphones

AVIS IMPORTANT

Pour répondre au vœu exprimé par les abonnés déjà inscrits au service téléphonique spécial de l'Exposition, l'ouverture de ce service aura lieu le

1^{er} Mars 1889 au lieu du **1^{er} Mai**
date primitivement indiquée.

La Société générale des Téléphones rappelle à MM. les Exposants que, moyennant un abonnement au prix réduit de 300 francs pour la durée de l'Exposition, ils pourront communiquer de leurs installations dans l'enceinte du Champ de Mars avec le réseau de Paris.

Les demandes d'abonnement au réseau téléphonique de l'Exposition, relié au réseau de Paris, doivent dès à présent être adressées au **Directeur de la Société générale des Téléphones, 41, rue Caumartin, Paris.**

CHAMPAGNE
RUINART PÈRE & FILS, Reims

Revue Financière

Sur l'ensemble du marché règne une fermeté remarquable. Toutes les valeurs, les fonds français comme les fonds étrangers et les actions de nos grands établissements de crédit, sont en progrès appréciable sur les cours que nous en donnions, il y a huit jours.

On estime que ce mouvement de hausse persistera avec le mois de mars. C'est dans ce but que les échelliers achètent beaucoup de primes dont

cinq et dont dix pour fin mars, d'autant que les écarts ne sont pas excessivement tendus.

Les règlements de comptes de fin février, qui viennent de commencer, s'effectuent sans encombre, malgré la crainte que l'on avait eue de voir quelques difficultés surgir à l'endroit de certaines valeurs en banque, qui ont été, pendant le mois de février, l'objet de variations inaccoutumées. Nous n'avons qu'une chose à retenir des deux premières journées de cette opération mensuelle, c'est que les disponibilités sont toujours abondantes et que l'argent reste bon marché.

X

Le 3 0/0 est à 83,15.
Le 3 0/0 amortissable fait 88,22.
Le 4 1/2 0/0 cote 104,62.
Les Consolidés anglais sont fermement tenus à 99 1/8.
Le 4 0/0 hongrois est à 86,05.
Le 5 0/0 italien fait 96,52.
Le Turc cote 16,05.
L'Egypte unifiée se traite à 447,50.
L'Extérieure espagnole s'échange à 75,70.
La Dette tunisienne est fermement tenue à 505.

L'opération de conversion de cette Dette 4 0/0 en 3 1/2 0/0 est fixée au jeudi 7 mars. Elle donnera lieu à une émission de 348,815 obligations de 500 fr. remboursables au pair en 99 ans, par tirages semestriels, qui auront lieu à Paris les 1^{er} juin et 1^{er} décembre de chaque année. L'intérêt annuel sera de 17 fr. 50, payable par semestre.

Les intérêts et le remboursement de cet emprunt sont affranchis de tout impôt, taxe ou retenue de quelque nature que ce soit, en Tunisie, tant dans le présent que dans l'avenir.

Le prix d'émission est fixé à 487,50 (jouissance du 23 mars 1889).

Le remboursement des obligations 4 0/0 se fera du 25 février au 22 mars, à raison de 500 fr. par obligation, plus 4,47 pour prorata du coupon en cours.

Les obligations 4 0/0, dont le remboursement n'aura pas été demandé avant le 7 mars, seront converties en obligations 3 1/2 0/0 et recevront, en outre, une soulte de 22 50 plus 4,47, pour prorata des coupons en cours.

X

La Banque de France est à 37 20.
Le Crédit Foncier s'échange à 1381 25.
Les obligations à lots 1879 se négocient sur les cours de 485 à 487. Elles jouissent d'un excellent classement et les offres se feront de plus en plus rares, tandis que les demandes conserveront toute

leur importance. Il est bon de faire remarquer que le Crédit Foncier rembourse chaque année, à la suite de ses tirages d'amortissement, des sommes considérables et que l'obligataire remboursé retourne presque toujours aux valeurs d'où il se trouve exclu par le fait du tirage, tant que ces valeurs sont au-dessous du pair. Il y a là, pour les obligations du Crédit Foncier, de même que pour celles de nos grandes compagnies de chemins de fer une cause de progression constante.

Les obligations à lots 1880 et 1885 se tiennent respectivement sur les cours de 475 et 470.

Les obligations 1883, auxquelles ne sont pas attachées des chances de lots restent demandées à 390. Elles reproduisent exactement le type des obligations des grandes compagnies de chemins de fer et vaudront bientôt, comme elles, de 400 à 405 fr.

On sait que le Crédit Foncier a remboursé ses dernières obligations 4 1/2 0/0.

Les obligations 4 0/0 valent 485 à 487 et atteindront le pair.

Tous les cours que nous venons de relever établissent que le capital de placement se sent toujours vivement porté vers les valeurs qui lui offrent toutes garanties et qu'il préfère sa sécurité aux risques inhérents aux gros revenus.

Le Comptoir d'Escompte fait 1015.

La Banque de Paris est à 895.

La Banque d'Escompte se tient à 555.

On annonce pour le mercredi 6 mars, une émission de 40,000 obligations de 500 francs de la province de Bahia (Empire du Brésil). Ces affaires brésiliennes, que l'on présente maintenant sur notre place, n'ont-elles donc plus chance de réussir sur la place de Londres? L'épargne française préférera certainement aux obligations brésiliennes émises à 480 fr., les obligations de nos grandes Compagnies de chemins de fer ou du Crédit Foncier.

Le Gérant : GUSTAVE SIMON.

IMPRIMERIE DE L'EXPOSITION

G. ROBERT

16. Avenue de la Bourdonnais, Champ de Mars.

Imprimé sur les Machines MARINONI

Lubrifiées avec les huiles, graisses et graisseurs de la Coud

Caractères de la Fonderie Warnery frères.

INSTALLATIONS Traité à forfait pour tous les frais REPRESENTATION

BUREAU A PARIS **G. CHEMINAIS** 12, Boulevard des Italiens, 12

Offre comme références la liste des principales Maisons qu'il a représentées avant 1889.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

L. STE COLOMBE

51, rue de la Chaussée d'Antin
Bureau technique, 13, Avenue de la Bourdonnais
PARIS

Représentation, Installations
ARCHITECTURE, PLANS ET DEVIS

H. MICOLON à Firminy. Echalas en
acier fondu, brev. s. g. d. g.
Sur demande, envoi franco, tarif illustré

ALBERT CAHEN

INGÉNIEUR CONSEIL
Membre des Comités d'admission, d'organisation et d'installation
à l'Exposition Universelle de 1889

OFFICE GÉNÉRAL
des

BREVETS D'INVENTION

1, Boulevard Saint-Denis — PARIS

**OUTILLAGE D'AMATEURS
ET D'INDUSTRIES**
SCIENCES-MÉCANIQUES, plus de 50 modèles
TOURS de TOUS SYSTÈMES
DESSINS et Fournitures pour Découpage
OUTILS de TOUTES SORTES. 3 Dipl. d'Honneur
Le **TARIF-ALBUM** 200 pages et plus de 600 gravures
FRANCO CONTRE 65 CENTIMES
TIERSOT, 16, r. des Gravilliers, Paris.

Nouveau Procédé de GRAVURE

MELEZ Prix Anciens Réduits de 50 0/0
Rue de Rennes, 146
PARIS
GRAVURE SUR BOIS Envoi franco du Catalogue

GELLE FRÈRES, Gainiers, rue
Barbette, 11 bis,
Paris. — Spécialité d'Étalages pour expositions,
Garnitures de vitrines en velours, peluche, satin,
drap, feutre, etc., etc. — Téléphone.

GRAND DÉPOT des GLACES FRANÇAISES
CH. BUQUET-P. KAEPELIN, Successeur
15, Rue de Buci, PARIS
SPÉCIALITÉ D'INSTALLATIONS DE MAGASINS. — VITRINES
TABLETTES AVEC SUPPORTS BRONZÉS OU NICKELÉS.

ÉCLAIRAGE SUPÉRIEUR
Huile à brûler

Brevetée s. g. d. g.

Exposition universelle d'Anvers 1885, Médaille d'Or

G^{ve} DELETTREZ

7 & 9, rue Gide, Levallois-Perret (Seine)

Dépôt, 28, rue de Provence, à Paris

Huiles à brûler pures. — Economie 15 0/0
sur la consommation.

Livraison pour Paris, franco à domicile, 1 fr. 50 le kilog.
Livraison pour province, mis en gare de Paris, 1 fr. 05 le
kilog. contre remboursement.

HOTEL LAFOND 14, rue de la Trémouille (av.
de l'Alma), à l'entrée de
l'Exposition. Maison de famille. Ascenseur. Calo-
rifère. Table excel lente. Appartements très confort-
tables pour MM. les Commissaires et Exposants.



ALA MAISON de CONFIANCE. Horlogerie

fr. **A. BARTHET**, à Besançon
Rem. Argent, env. arg. 8 rubis pour Hommes
Rem. Argent, env. arg. 8 rubis pour Dames
Remontoirs Or simili, indéfectibles
gar. p. Hommes et Dames. Env. c. mand. - poste Catalogue p.

GRANDE BRASSERIE
DREHER

2, Boulevard Bonne-Nouvelle — 1, Rue Saint-Denis

KUHN directeur



Veilleuses Françaises
FABRIQUE à la GARE
JEUNET Fils, Suc^r

Toutes nos boîtes portent en timbre sec
JEUNET, inventeur

Demander nos veilleuses chez tous les commissionnaires, épiciers, quincailliers.



MACHINE à CIGARETTES
A L'USAGE DES FUMEURS
Brevetée s. g. d. g., France et étranger
Envoi franco de la notice illustrée

LEMAIRE
Fabr^e, 12, quai de la Mégisserie, Paris

Agent en Angleterre pour les Publications officielles

SEYMOUR WADE

AGENT GÉNÉRAL

Pour le Catalogue général Officiel

ET
LE BULLETIN OFFICIEL DE L'EXPOSITION

Blomfield-House London-Wall

LONDON E. C.



CLÉMENT & C^{ie}
Brevetés s. g. d. g.
26, Rue Brunet, PARIS
MODÈLES FOURNIS AU

MINISTÈRE DE LA GUERRE
Prospectus franco. Catalogue illustré : 45 centimes ti. hors-poste

SUSPENSOIR MILLERET élastique
sans sous-cuisse, 2^e 50. - Exiger le cachet de l'inventeur
BANDAGES invisibles. **BAS** pour varices 8 f.
MILLERET LE GONIDEC, 8^r 49, Rue J. J. Rousseau, PARIS

CHAMPAGNE
S^t-MARCEAUX, REIMS

DEPOTS : Paris - 16, Rue de la Paix.
Bruxelles - 66, Rue de Brabant.

Aux Exposants. - Paris 1889

A. CHEVALIÉ & FILS

REPRÉSENTATION ET INSTALLATIONS

Maison fondée en 1867

3^{me} Exposition Universelle à Paris

72, Avenue de la Grande-Armée, PARIS

PRINCIPAUX FABRICANTS ET EXPOSANTS RECOMMANDÉS

ABAT-JOUR

Degaffet et C^{ie} Succ^r, (ancienne maison GRIMAL), 28, rue Albouy, Paris. - Articles d'illumination instantanée, systèmes brevetés.

AMEUBLEMENT

A. Vaillant, 10, rue Meslay, Paris. - Fabrique de meubles de luxe. Peinture et décors sur porcelaine. Spécialité de eachepots, jardinière tables à ouvrages et à jeux, bureaux de dames et liseuses. Monture bois sculpté. Petits bronzes.

N. Kalmus et C^{ie}, 87, faubourg St-Antoine, Paris. - Ameublements complets, chambres à coucher en noyer, palissandre, bois noir. Élégance et solidité. - Prix modérés.

Maignié, 176, rue de Charonne, Paris. - Ameublements complets, tapisseries, tentures, spécialité de buffets noyer et armoires à glaces et à portes pleines. - Grandes facilités de paiement.

Hilgert, 20, passage Tocanier, Paris. - Fabricant de chiffonniers et tables de nuit chiffonniers en tous genres.

Ch. Galvani, faubourg Saint-Antoine, 137, et rue d'Avron, 28. - Grande fabrique de lits et chambres à coucher en tous styles. Envoi franco du catalogue.

Quarré, 143, r. d'Aboukir, (us. r. de l'Orillon, cité Nys, 8), Paris. - Clous de style pour meubles, de décoration pour cartonnages, articles de sellerie tous genres, brev. clous p^r voiture, marque: *Au Lion*.

ARMES & ARMURES



R. Gutperle, 12, boulevard Magenta, Paris. - Armes, armures, panoplies et trophées. Cuirasses secrètes garantissant de l'arme blanche et de la balle de revolver. Bijoux, armes et armures pour théâtres.

ARTICLES POUR FUMEURS

Quentin et C^{ie}, 22, r. de Bondy, Paris. - Pipes Gambier. Papiers Riz La + et Goudron La +.

BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Lambert Levy, fabricant, 31 et 33, boulevard St-Martin. Maison fondée en 1829. - Joaillerie, bijouterie, horlogerie, bronzes. - Vente en détail au prix du gros.

Plichon et C^{ie}, 10, rue du Parc-Royal, Paris. - Fabricants de doublé or, or sur argent.

BILLARDS (et Accessoires de)

Holle, MARILLIER ET C^{ie} fabricants de *queues de Billards*. Procédé mobile à vis, breveté s. g. d. g. - 45, boulevard St-Martin, Paris.

BOUTONS

G. Bagriot, [nc] 168-170, rue St-Denis, à Paris. - Expositant classe 35. Boutons Livrée, Administrations, Uniformes pour tous pays.

BRETELLES

Ch. Guyot, inventeur et seul fabricant spécial des *Bretelles hygiéniques*, 13 rue Béranger, Paris. - Usage agréable, solidité, bon goût, bon marché. Se trouvent dans les principales m^{on}s.

BREVETS D'INVENTION

E. Wattier, ingénieur-architecte, 5, rue Mazagran (porte Saint-Denis) et 33, av. de la Bourdonnais (Exposition). - Représentation aux expositions, brevets d'invention, dépôts, marques, dessins, modèles, France et étranger.

BRONZE IMITATION

Coupiér fils et Drouart, rue Amelot, 100. - Composition artistique. Objets d'art. Editions d'œuvres du Salon. Grand choix de garnitures modernes et Louis XVI. - Expositant classe 25, groupe n^o 3.

BRONZES D'ART

E. Pinédo, [nc] C. **** Expositant, classe 25. - Groupes, Statuettes, Encriers, etc., 40, boulevard du Temple.

CHAPELLERIE

A. Béguinet, 11, rue de la Monnaie, au coin de la rue des Prêtres, Paris. - Maison fondée en 1830. Grand choix de chapeaux soie et feutre; Bonnets de voyage. Maison recommandée par le cachet et la qualité des marchandises.

CORSETS

Félix Brassier, 10, rue Merlin, Paris. - Innovation et fabrique de corsets en tous genres, spécialité de corsets sur mesures, modèle exclusif de la maison.

COURROIES

J. Levy jeune, 47, avenue Parmentier, Paris. - Courroie Gandy coton.

DRAPERIE

M^{me} Cuchet, 3, rue d'Aboukir, Paris. - Drap-Canevas Pénélope, médaillé, remplaçant avec avantage le canevas pour tapis, coussins, Pantoufles, etc.

ÉVENTAILS

E. Buissot, 46, rue des Petites-Ecuries, Paris. - Fabrique d'éventails pour la France et l'exportation, corbeilles de mariages, éventails anciens, réparations de tous éventails.

GANTERIE

Marcault, 8, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris. - (Classe 25), Chevreau et Suède, marque L. S. *Gants Tan-Russe*, b. S. G. D. G.

GRAINES & PLANTES

Maison LOISE-CHAUVIÈRE, fondée en 1845, **Dupanloup et C^{ie}**, successeurs, 14, quai de la Mégisserie, Paris. (Exposants).

MARQUES D'EMBALLAGE

Foucault, 9, r. des Trois-Bornes, Paris. - Presses et marques à feu, Pincés à plomber, Alphabets et chiffres acier fondu, Marques de fabrique.

OUATAGES

Marinpo, 10, rue Paul-Lelong, Paris. - Tissus ouatés, mousselines, brevetés, pour doublures de vêtements et jupons. - Usine à force motrice, 26 et 28, rue de la Pointe-d'Ivry.

PAPETERIE

Chevillet, A. GRENIER successeur, 31, rue Vieille-du-Temple, Paris. - Fabrique de couleurs fines pour artistes. Expositant classe 10, groupe II.

PARFUMERIE

E. Bronchain, parfumeur, fabrique, 3, rue de l'Avenir, Asnières. - Reine des neiges, Poudre de riz à base de glycérine, *Eden Powder*, fleur de riz superfine, invisible et adhérente.

PLUMEAUX

J.-E. Durup, (successeur de P. Leullier et C^{ie}), 15, rue Vieille-du-Temple, Paris. - Fabrique de plumeaux en tous genres, autruche, dinde, coq, fantaisie. Marque de fabrique déposée, Récompense à l'Exposition universelle de 1878. Expositant classe 29.

TAPIS ET TAPISSERIE

B. Jacob, 19, rue Turbigo. - Tapis Linoleum et toiles cirées, la plus riche collection de dessins, spécialité de nappes de famille.

MARQUE **Genebrias et Herfort**, DE FABRIQUE 23, rue Vivienne. Spécialité pour tapisseries, ornements d'appartements, bronzes, rinceaux, palères, porte-chapeaux. Fabrique d'élastiques pour sièges.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

SIÈGE SOCIAL : 6, rue Auber, Paris
BUREAUX SPÉCIAUX : Passagers de Cabine, 12, boulevard des Capucines
FRET : 108, faubourg Saint-Denis

AGENCES PRINCIPALES
au Havre, à Saint-Nazaire, à Bordeaux,
à Marseille, à New-York, etc., etc.

Ligne rapide de Paris-Havre à New-York
en 8 jours

Par les paquebots neufs
La Champagne, la Bretagne, la Bourgogne,
la Gascogne, la Normandie
Départs du Havre et de New-York
tous les samedis

Lignes des Antilles

De Saint-Nazaire les 10 et 21, du Havre les 7 et 22, de
Bordeaux les 11 et 26 et de Marseille le 4 de chaque mois
Pour la Guadeloupe, la Martinique, Sainte-
Lucie, Trinidad, les Guyanes, le Venezuela,
la Colombie, le Centre Amérique, le Sud et le
Nord Pacifique, Saint-Thomas, Porto-Rico,
Haïti, Cuba et le Mexique.

Lignes de la Méditerranée

Paris à 48 heures d'Alger

Service quotidien entre la France et Alger, en
correspondance avec les trains rapides et express
des Compagnies Paris-Lyon-Méditerranée et
Paris-Orléans.

Départs de Marseille : Tous les jours pour
l'Algérie, la Tunisie, l'Espagne, le Maroc, la
Corse, l'Italie, Malte et Tripoli.

Voyages circulaires dans la Méditerranée
à prix réduits

Envoi franco des livrets, cartes et indications
détaillées.

Adresser les demandes : 6, rue Auber, PARIS.

DIORAMA DE JÉRUSALEM

A l'angle de la Rue Lamarek et de la Rue de la Barre, sur la Butte Montmartre
(près de l'Eglise votive du Sacré-Cœur)

JÉRUSALEM ET SES ENVIRONS
pendant le Pèlerinage français au Mont de l'Ascension de 1886
ILLUSION COMPLÈTE DE LA NATURE

Toutes les rues, rampes ou escaliers, aboutissant à l'église votive du
Sacré-Cœur, conduisent à la rue de la Barre.

Accès direct pour les voitures : 1° par les rues Clignancourt, Muller,
Ste-Marie et de la Barre ; 2° par les rues Lepic, Constance, de Maistre,
Caulaincourt et Lamarek.

Prix d'entrée : 1 franc. — Dimanches, Jours et Fêtes : 50 centimes.

MATÉRIEL D'IMPRIMERIE

FOUCHER Frères

14, Boulevard JOURDAN (près la Porte d'Orléans)

PARIS

MACHINES & OUTILS

Pour Fonderie en Caractères
Composition, Impression, Galvanoplastie
Clicherie, Brochure, Reliure, Zincogravure
et Photogravure.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Groupe VI — Classe 58

GALERIE DES MACHINES

ANTI-CORSET TALISMAN (Sur Mesure)

3 MÉDAILLES. — 48, Boulevard Haussmann, Paris
Seule Maison où l'on puisse essayer sans commander.

A. GOELZER

Membre du Jury des Récompenses
aux Expositions internationales

182, Rue Lafayette, 182
PARIS

BRONZES & APPAREILS

D'ÉCLAIRAGE
GAZ - BOUGIES - ÉLECTRICITÉ

PLOMBERIE ET CANALISATION

POUR LE GAZ ET LES EAUX

INSTALLATION
DE SALLES DE BAINS
ET D'HYDROTHERAPIE

LAVABOS



PLANELLE VÉGÉTALE
.. PIN

Très recommandée pour les Chasseurs et
les Personnes rhumatisantes.

P. LOTTE CHEMISIER
7, rue du Havre, PARIS

PLUME HUMBOLDT de J. ALEXANDRE
Exiger Portrait-Cautien

Raffinerie et Trituration de Soufre

MANUFACTURE DE MÈCHES SOUFRÉES

L. CHAMBON Fils

Rue de la Loubière, 74, MARSEILLE

MAISON MÉDAILLÉE

RAFFINERIES DE SOUFRE MÉRIDIONALES
Léonce VÉZIAN

7, rue Nicolas — Marseille

3 USINES A VAPEUR

Production annuelle : 20 millions de kilogrammes

Soufres sublimé, raffiné, trituré, canons, mèches
soufrées, soufre composé au sulfate de cuivre
contre le Mildew.

Médailles et Diplômes d'honneur. Dernières récompenses obte-
nues : Dipl. d'honneur, Montpellier 1885; Toulouse 1887.

INSTALLATION COMPLÈTE D'IMPRIMERIES

WARNERY FRÈRES

FONDEURS DE CARACTÈRES TYP-GRAPHIQUES ET DE BLANCS

PARIS — 8, Rue Hur oldt, 8 — PARIS

Spécialité de Caractères pour Journaux et Labeurs en Matière résistante

CARACTÈRES DE TITRES
INITIALES
PONCTUATIONS SUR TOUS LES CORPS
FANTAISIES DIVERSES
NOUVELLE SÉRIE D'ELZÉVIR

Envoi de Devis
et Spécimens

Prompte
exécution des
mémoires.

BLANCS DIVERS
INTERLIGNES, GARNITURES, LINGOTS
FILETS CUIVRE ET MATIÈRE
MATÉRIEL D'IMPRIMERIE
MACHINES NEUVES ET D'OCCASION

CARACTÈRES TYPE ANGLAIS FONDUS HAUTEUR AMÉRICAINE PRÊTS À EXPÉDIER

Nos Magasins, abondamment pourvus de Caractères et de Blancs, nous permettent d'expédier dans les 24 heures
les Commandes les plus importantes.

Adresse télégraphique : Warnery Frères, Paris.

CHAMPAGNE EUGÈNE CLICQUOT, REIMS

APPAREILS ET SIPHONS PERFECTIONNÉS POUR LA FABRICATION DES BOISSONS GAZEUSES

APPAREIL GUÉRET — Nouvelle pompe à bière produisant automatiquement l'acide carbonique

MÉDAILLE D'OR

AMSTERDAM

1883

Envoi franco

du

CATALOGUE

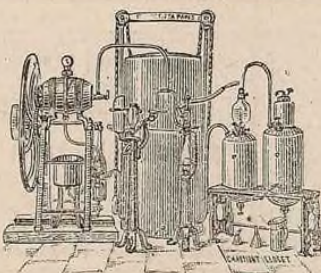
DIPLOME D'HONNEUR

EXPOSITION

des

BIÈRES FRANÇAISES

Paris 1887



GUÉRET Frères, Constructeurs Mécaniciens, Br. S. G. D. G., 72, Boulevard de la Gare, PARIS

Cassis-Rouvière

DIJON

Succursale à PARIS

7, rue Châteaudun

MÉDAILLES D'OR A AMSTERDAM 1883

20 Diplômes

aux Expositions Universelles.

PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS

CACAO VAN HOUTEN

PUR ET SOLUBLE EN POUDRE.

Diplômes à toutes les Expositions. — Attestations des Autorités Médicales de tous les pays.

Le **CACAO VAN HOUTEN** universellement réputé, est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant, réconfortant, et en même temps sain, digestif et délicat.

Un demi-kilogramme suffit pour 100 TASSES de Chocolat.

Le **CACAO VAN HOUTEN** se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, et se trouve dans toutes les Pharmacies, Drogueries et les bonnes Epicerie et Confiseries.

Breveté en 1828 comme inventeur du „Cacao en poudre” par octroi royal du Gouvernement Hollandais.

C. J. VAN HOUTEN & ZOON, à Weesp (Hollande).

MILINAIRE FRÈRES, CONSTRUCTEURS

16, r. de la Goutte-d'Or. PARIS

Brevetés en France et à l'Étranger

Trois Diplômes d'honneur

Médailles d'Or à toutes les Expositions

INSTALLATIONS D'ÉCURIES ET D'ÉTABLES

Écuries tout en fer évitant les maladies

contagieuses par la facilité du nettoyage

impossible à obtenir avec le bois à cause

des joints qu'on ne peut éviter. Catalogue

Illustré avec prix-courants, d'Écuries ou de Serrurerie, 65 centimes l'un en timbris poste.

EXPOSITION UNIVERSELLE
DE 1889

J. FROPO

Représentation Commerciale

RÉCEPTION DES MARCHANDISES, ETC.

COMMISSION

8, Rue Halévy, 8 (Opéra)

TABLEAUX-RECLAME

DORÉS NACRE INALTÉRABLES

LOQUET, brev. s. g. d. g. — 131, rue de Vaugirard, PARIS

Dorure sous verre. — Enseignes spéciales. — Transparents et Gravure. — Affiches sur toile.

Paris 1887, Médaille d'argent. — Havre 1887, Médaille de Bronze

BLANZY, POURÉ & C^{IE}

BOULOGNE-SUR-MER — Dépôt à Paris

La plus importante fabrique du monde

PLUMES MÉTALLIQUES, — PORTE-PLUMES

PROTÈGE-POINTE ET PORTE-MINES EN TOUTS GENRES

CANIF MAGIQUE



Breveté S. G. D. G.

CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS



CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS



CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS



CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS



CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS



CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS



CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS



CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS



CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS



CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS



CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS



CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS



CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS



CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS



CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS



CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS



CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS



CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS



CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS



CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS



CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS



CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS



CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS



CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS



CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS



CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS



CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS



CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS

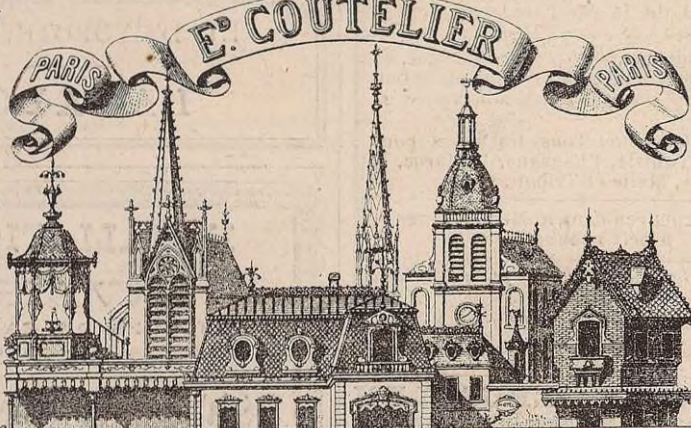


CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS

ORNEMENTS EN ZINC, CUIVRE, TÔLE PLOMB

TRAVAUX D'ART
sur dessins

Lucarnes.
Cils de Bœufs
Cheneaux
Faitages, Crêtes
Membrons
Arêtières, Epis
Clochetons
Poinçons, Vases
Balustrades
Marquises
Vérandas



CROQUIS ET DEVIS
sur demande

Flèches
pour Clochers
Décorations
pour Eglises
Théâtres
Cafés
Concerts
Kiosques
Jardins
Grilles
etc

PLAQUES MÉTALLIQUES ESTAMPÉES POUR UN NOUVEAU SYSTÈME DE COUVERTURE (Breveté S.G.D.G.)

52, BOULEVARD RICHARD-LENOIR, 52, (PARIS)

Délicieux apéritif Algérien

Supérieur à tous les Bitters connus

Tonique Hygiénique

AMER

PREMIÈRES MÉDAILLES A TOUTES LES EXPOSITIONS

Croix de la Légion d'Honneur

L'Exposition universelle de Paris 1878.

PICON

Entrepôts pour la France et l'Expⁿ : PARIS, MARSEILLE, ROUEN et BORDEAUX.

ARMENGAUD J^{NE} BREVETS D'INVENTION

23, boulevard de Strasbourg, PARIS

FRANÇOIS COIGNET & C^{IE}

21 RUE DE ROME PARIS

USINE A ASNIÈRES (SEINE)

PIERRES EN BETONS AGGLOMERÉS COIGNET

CARRELAGES STRIÉS ET DITS MOSAIQUES

MOSAIQUES COIGNET

Incrustations de granits et de marbres

MOSAIQUES VÉNITIENNES ET ROMAINES

B^{TES}
SGDG

LESSIVEUSE FRANÇAISE

Nouveau système B^T, au-

cun appareil intérieur, iso-

lement complet du linge,

sans contact avec les sur-

faces chauffées.

DIPLOMES D'HONNEUR

à Croix de Mérite

EXPOS. ET VENTE 24 AV. OPÉRA

Remandez Prospectus et coudit.

1111111116 av. Parmentier Paris

1111111116 av. Parmentier Paris

1111111116 av. Parmentier Paris

1111111116 av. Parmentier Paris

1111111116 av. Parmentier Paris

1111111116 av. Parmentier Paris

1111111116 av. Parmentier Paris

1111111116 av. Parmentier Paris

1111111116 av. Parmentier Paris

1111111116 av. Parmentier Paris

1111111116 av. Parmentier Paris

1111111116 av. Parmentier Paris

1111111116 av. Parmentier Paris

1111111116 av. Parmentier Paris

1111111116 av. Parmentier Paris

1111111116 av. Parmentier Paris

BLÉTRY FRÈRES

Ingénieurs-Conseils

en propriété Artistique, Industrielle et Commerciale

BREVETS D'INVENTION, Dessins, Modèles et Marques de Fabrique en France et à l'Étranger

OFFICE FONDÉ EN 1866

REPRÉSENTATION A L'EXPOSITION — Dessins industriels, Etudes techniques, Constructions, Installations,

Agriculture, Mécanique, Hydraulique, Chimie, Electricité

Manuel de l'Inventeur, Lois Françaises et Étrangères, 4^e édition : 1 franc.

PUBLICATIONS : Manuel formulaire des Ingénieurs (Souscription du Ministère des Travaux publics), 2^e édition.

PARIS. — 2, Boulevard de Strasbourg, 2. — PARIS

BULLETIN OFFICIEL

DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889



PARIS ET DÉPARTEMENTS
Un an 12 fr. — Six mois 7 fr.
ÉTRANGER (PAYS DE L'UNION POSTALE)
Un an 30 fr. — Six mois 14 fr.
Le « Bulletin Officiel » paraît le Samedi de chaque semaine

Annonces, la ligne 4 fr. — Réclames, la ligne 3 fr.
Faits divers, la ligne 5 fr.

Les Annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, et à Bruxelles, chez MM. GROSJEAN ET C^{ie}, 104, boulevard Anspach, — à Londres, chez M. SEYMOUR WADE, Blomfield House, London Wall.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION : **Champ de Mars (16, Avenue de La Bourdonnais)**

Les abonnements sont reçus gratuitement dans tous les bureaux de poste de France et des pays étrangers qui font partie de l'Union Postale.

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE :

Décrets et arrêtés.

PARTIE NON OFFICIELLE :

Commission de contrôle et de finances, Nouvelles de l'Exposition.
Les auditions de musique pittoresque.
L'Etranger à l'Exposition.
Causerie.
Les moyens de transport pour l'Exposition.
Le Champ de Mars (1751-1889), Maindron.
Les Théâtres.
Revue financière.
Annonces et Réclames.

PARTIE OFFICIELLE

Le Président de la République française, Vu le décret du 8 novembre 1884 ;

Vu la convention intervenue, à la date du 20 mars 1886, entre le ministre du commerce et de l'industrie représentant l'Etat, le Préfet de la Seine représentant la ville de Paris, et le gouverneur du Crédit foncier de France agissant pour le compte de l'association de garantie constituée en vue de l'Exposition universelle de 1889 ;

Vu, spécialement, l'article 7 de cette convention, portant : « Il sera institué, auprès du ministre du commerce et de l'industrie, une commission de contrôle et de finances, composée de membres représentant l'Etat, la ville de Paris et l'association de garantie dans la proportion des contributions respectives des trois parties contractantes. Les membres de cette commission seront nommés par décrets du Président de la République, insérés au *Journal officiel*. Elle sera présidée par le Ministre » ;

Vu la loi du 6 juillet 1886, et spécialement l'article 1^{er} approuvant la convention susvisée ;

Vu le décret du 28 juillet 1886 ;

Vu l'arrêté ministériel du 26 août 1886, portant règlement général de l'Exposition universelle de 1889 ;

Vu les décrets des 14 octobre 1886, 13 décembre 1887 et 9 juin 1888 ;

Sur la proposition du président du conseil, ministre du commerce et de l'industrie,

De l'avis du conseil des ministres,
Décrète :

Art. 1^{er}. — M. Lucien Dautresme, député, ancien ministre du commerce et de l'industrie, est nommé membre de la commission consultative et de contrôle et de finances de l'Exposition universelle de 1889, pour représenter l'Etat, en remplacement de M. Rouvier, nommé ministre des finances.

Art. 2. — M. Lucien Dautresme est nommé vice-président de la commission consultative de contrôle et de finances et président de la sous-commission de l'exploitation.

Art. 3. — M. Pierre Legrand, député, ancien ministre du commerce et de l'industrie, est nommé membre de la commission consultative de contrôle et de finances de l'Exposition universelle de 1889, pour représenter l'Etat, en remplacement de M. Tirard, sénateur, nommé ministre du commerce et de l'industrie.

Art. 4. — Le président du conseil, ministre du commerce et de l'industrie, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 février 1889.

CARNOT.

Par le Président de la République :
Le président du conseil, ministre
du commerce et de l'industrie,
TIRARD.

Le Président de la République française, Vu le décret du 8 novembre 1884 ;

Vu la convention intervenue, à la date du 20 mars 1886, entre le ministre du commerce et de l'industrie, représentant l'Etat, le préfet de la Seine représentant la ville de Paris, et le gouverneur du Crédit foncier de France agissant pour le compte de l'association de garantie constituée en vue de l'Exposition universelle de 1889 ;

Vu, spécialement, l'article 7 de cette convention, portant : « Il sera institué, auprès du ministre du commerce et de l'industrie, une commission de contrôle et de finances composée de membres représentant l'Etat, la ville de Paris et l'association de garantie dans la proportion des contributions respectives des trois parties contractantes. Les membres de cette commission seront nommés par décrets du Président de la République, insérés au *Journal officiel*. Elle sera présidée par le ministre » ;

Vu la loi du 6 juillet 1886, et spécialement l'article 1^{er} approuvant la convention susvisée ;

Vu le décret du 28 juillet 1886 ;

Vu l'arrêté ministériel du 26 août 1886, portant règlement général de l'Exposition universelle de 1889 ;

Vu le décret du 14 octobre 1886 ;

Sur la proposition du président du conseil, ministre du commerce et de l'industrie :

De l'avis du conseil des ministres,

Décrète :

Art. 1^{er}. — M. Burdeau, député, est nommé membre de la commission consultative de contrôle et de finances de l'Exposition universelle de 1889, pour représenter l'Etat, en remplacement de M. Yves-Guyot, nommé ministre des travaux publics.

Art. 2. — Le président du conseil, ministre du commerce et de l'industrie est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Journal officiel* de la République Française.

Fait à Paris, le 26 février 1889.

CARNOT.

Par le Président de la République :
Le président du conseil, ministre
du commerce et de l'industrie,
TIRARD.

Par arrêté en date du 25 février 1889, le président du conseil, ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du congrès international pour l'étude des questions relatives à l'alcoolisme :

MM.

Andigé (docteur).
Bergeron (docteur), secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine.
Bertrand (Edouard), avocat général à la cour de cassation.
Blache (docteur).
Bouchereau (docteur), médecin de l'asile Sainte-Anne.
Boyer (docteur).
Charpentier (docteur), médecin de Bicêtre.
Desjardins, professeur à la faculté de droit.
Dujardin-Beaumetz (docteur), membre de l'Académie de médecine, médecin des hôpitaux.
Duverger, professeur honoraire à la faculté de droit.

Fitreman, juge au tribunal de la Seine.
Froc, avoué honoraire.
Gonse, conseiller à la cour de cassation.
Guignard, directeur d'asile d'aliénés en retraite.

Hérard (docteur), ancien président de l'Académie de médecine, médecin des hôpitaux.
Joret-Desclosières, avocat à la cour d'appel.
Magnan (docteur), médecin de l'asile Sainte-Anne.

Motet (docteur), secrétaire général de l'Association française contre l'abus des liqueurs alcooliques.

Muteau, conseiller à la cour d'appel.

Nervaux, (de) ancien directeur de l'assistance publique.

Robyns (Y.).

Roussel (docteur), sénateur, membre de l'Académie de médecine.

Siegfried, député.

Thierry Mieg, manufacturier.

Vidal (docteur), membre de l'Académie de médecine, médecin des hôpitaux.

Par arrêté en date du 25 février 1889, le président du conseil, ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du congrès international colombophile :

MM.

Batifoulier, archiviste de la société « les Messagers du Siège ».

Baudet, président de la société « la Colombophile de Paris ».

Bourat, secrétaire de la société « l'Hirondelle ».

Bouthor, trésorier de la société « les Messagers du siège ».

Carmignac (Henri), membre de la société « l'Express ».

Collette, secrétaire-adjoint de la société « la Colombophile de Paris ».

Derouard, président de « la Fédération colombophile de la Seine ».

Guille, président de la société « la Colombophile ».

Haquet, secrétaire de la société « la Colombophile de Paris ».

Huart, président de la société « la Progressive ».

Janssen, membre de l'Institut, directeur de l'Observatoire d'astronomie physique de Meudon.

Joly, président de la société « l'Union ».

Mangin, président de la société « la Colombe messagère ».

Millelot, président de la société « la Colombophile française ».

Nédot, censeur de la société « les Messagers du siège ».

Pilier, président de la société « l'Express ».

Saliérand, président de la société « l'Avant-Garde ».

Rosoor, (J.), directeur de la *Revue colombophile*.

Sauret, président de la Société « l'Hirondelle ».

Sibillot, directeur-gérant de la *France colombophile*.

Van Mullem, vice-président de la société « l'Avant-Garde ».

Van Roosebocke, président de la Société « les Messagers du siège ».

Walsacke, président de la société « la Poste aérienne ».

Par arrêté en date du 25 février 1889, le président du conseil, ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889,

a nommé membres du comité d'organisation du congrès international de médecine légale :

MM.

Benoit, conseiller à la cour d'appel.

Brouardel, doyen de la faculté de médecine, président de la société de médecine légale, membre de l'Académie de médecine.

Constant, avocat à la cour d'appel.

Coutagne (Dr), chef des travaux pratiques de la faculté de médecine de Lyon.

Danet, avocat à la cour d'appel.

Demange, avocat à la cour d'appel, vice-président de la société de médecine légale.

Descoust (Dr), chef des travaux du laboratoire de médecine légale de la faculté de médecine.

Garnier (Dr), médecin en chef de l'infirmerie spéciale de la préfecture de police.

Girard, (Ch.), directeur du laboratoire municipal.

Guillot, juge d'instruction.

Horteloup, conseiller à la cour d'appel, ancien président de la société de médecine légale.

Jaume, professeur à la faculté de médecine de Montpellier.

Lacassagne, professeur à la faculté de médecine de Lyon.

Langier (Dr M.).

Leblond (Dr), médecin de Saint-Lazare.

Liouville, avocat à la cour d'appel.

Lutaud (Dr).

Mayer, trésorier de la société de médecine légale.

Morache, professeur à la faculté de médecine de Bordeaux.

Motet (Dr), secrétaire général de la société de médecine légale.

Ogier (Dr), chef des travaux chimiques du laboratoire de médecine légale de la faculté de médecine.

Pouchet (Dr), agrégé de la faculté de médecine.

Rochet, avocat à la cour d'appel.

Socquet (Dr).

Vibert, (Dr), chef des travaux anatomo-pathologiques du laboratoire de médecine légale de la faculté de médecine.

Par arrêté en date du 25 février 1889, le président du conseil, ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du congrès international des sciences ethnographiques :

MM.

Bellin, délégué régional [de l'Alliance scientifique].

Duclaud, préfet du Cher, ancien député.

Dumas (Victor) secrétaire-adjoint au conseil central de la société d'ethnographie.

Eloffe, vice-président de la Société africaine de France.

Hément (Félix), inspecteur général de l'enseignement primaire.

Handjeri (le prince), ancien président de la société d'ethnographie.

Hervé de Saint-Denys (le marquis) de l'Institut, membre du comité de l'exposition rétrospective.

Lagache (Célestin), ancien sénateur, conseiller général de l'Oise.

Levasseur, de l'Institut, membre titulaire de la Société d'ethnographie.

Lucas (Charles), membre du conseil central de l'Alliance scientifique.

Maspero, de l'Institut, membre du comité de l'exposition rétrospective.

Martin-Ginouvrier, directeur de la *Paix sociale*.

Oppert (Jules), de l'Institut, membre titulaire de la société d'ethnographie.

Pret, avocat à la cour d'appel, secrétaire général de la société d'ethnographie.

Raynaud (Georges), secrétaire-adjoint de la société africaine de France.

Réville (Albert), professeur au Collège de France.

Rosny (Léon de), président de la société d'ethnographie, directeur-adjoint à l'école des hautes études.

Siméon (Remy), vice-président de la société américaine de France.

Verrier (Dr Eugène), vice-président de la société d'ethnographie.

Tchéou-Méou-Ki (l'amiral), ancien gouverneur de Formose, membre de la société Sinico-Japonaise.

Par arrêté, en date du 27 février 1889, du président du conseil, ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889 :

1° Le congrès international de navigation fluviale prend, à partir de ce jour, le titre de congrès international pour l'utilisation des eaux fluviales ;

2° Sont nommés membres du comité d'organisation du congrès international pour l'utilisation des eaux fluviales :

MM.

Pronnier, ingénieur civil.

Captier (Gustave), secrétaire de la Chambre syndicale de la marine, ancien membre du Comité du congrès des travaux maritimes.

Vauthier, ancien ingénieur des ponts et chaussées.

Par arrêtés en date du 27 février 1889, le président du conseil, ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du Comité d'organisation des congrès internationaux suivants :

Anthropologie et archéologie préhistoriques.

MM.

Bertrand (Marcel), ingénieur des mines, professeur à l'Ecole des mines.

De Lapparent, ancien ingénieur des mines, vice-président de la Société de géographie.

Milne-Edwards, membre de l'Institut, professeur au Museum d'histoire naturelle.

Bibliographie des sciences mathématiques.

M. d'Ocagne, ingénieur des ponts et chaussées.

Chimie.

Berthelot, membre de l'Institut, sénateur.

Carnot (Adolphe), ingénieur en chef des mines, inspecteur à l'Ecole des mines.

Dreyfus (Albert), chimiste.

Dehérain, membre de l'Institut, professeur au Museum d'histoire naturelle.

Gautier (Armand), membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de médecine.

Müntz, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers.

Scheurer-Kestner, sénateur.

Schützemberger, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Suillot, président de la Chambre syndicale des produits chimiques.

Enseignement primaire.

M. Charles Defodon, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, inspecteur de l'instruction primaire.

Habitations ouvrières.

M. Bourdeix, président de la Société nationale des architectes de France, membre de la Commission supérieure de l'assainissement de Paris.

Mécanique appliquée.

M. Armengaud, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur civil, secrétaire du Congrès du génie civil de 1878.

Météorologie.

M. Alluard, ancien doyen de la Faculté des sciences de Clermont-Ferrand, ancien directeur de l'Observatoire du Puy-de-Dôme.

Officiers et sous-officiers de sapeurs-pompiers.

M. Quironnet, vice-président de la Fédération des sapeurs-pompiers, capitaine des sapeurs-pompiers de Malakoff (Seine).

Photographie.

MM.

Darlot, membre de la Chambre syndicale de la photographie, membre du Conseil municipal de Paris.

Berthaud (Michel), imprimeur photo-mécanique, vice-président de la Chambre syndicale de photographie.

Procédés de construction.

MM.

Baudet, ingénieur-constructeur.

Charton (J.), ingénieur civil.

Boreux, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Lebœuf, vice-président de la Société nationale des architectes de France.

Propagation des exercices physiques dans l'éducation.

MM.

Le général Tramond, commandant l'Ecole spéciale militaire.

Le marquis de Mornay.

Sansbœuf, président de l'Union des sociétés de gymnastique de France.

Propriété artistique.

M. Grenet-Dancourt, syndic de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique.

Etude de la transmission de la propriété foncière.

MM.

Challamel, avocat à la Cour d'appel.

Gonse, conseiller à la Cour de cassation.

Saint-Genis, conservateur des hypothèques au Havre.

Statistique.

MM.

Beaurin-Gressier, membre du conseil de la Société de statistique.

Caignon, chef de bureau au ministère des finances, membre de l'Institut international de statistique, membre de la Société de statistique.

Chervin, membre de la Société de statistique.

Cochut (A.), directeur honoraire du Mont-de-Piété, ancien président de la Société de statistique.

Coste, membre du conseil de la Société de statistique.

Cresnoy (de), vice-président de la Société de statistique.

Ducrocq, professeur à la Faculté de droit, membre du conseil de la Société de statistique.

Flechev, chef de bureau au ministère de l'Agriculture, membre de la Société de statistique.

Gimel, membre du conseil de la Société de statistique.

Juglar, membre de l'Institut international de

statistique, ancien président de la Société de statistique.

Keller, ingénieur en chef des mines, vice-président de la Société de statistique.

Leroy-Beaulieu (Paul), membre de l'Institut, membre de l'Institut international de statistique, ancien président de la Société de statistique.

Loua (Toussaint), chef de division honoraire, membre de l'Institut international de statistique, secrétaire général de la Société de statistique.

Neymarek, membre du conseil de la Société de statistique.

Pallain, directeur général des douanes, membre de la Société de statistique.

Say (Léon), membre de l'Institut, membre de l'Institut international de statistique, ancien président de la Société de statistique.

Tisserand, directeur de l'agriculture, vice-président de la Société de statistique.

Turquan, chef du bureau de la statistique au ministère du commerce et de l'industrie.

Vacher (Dr), député, membre de l'Institut international de statistique, ancien président de la Société de statistique.

Traditions populaires.

MM.

Bourgault-Ducoudray, professeur au Conservatoire national de musique, en remplacement de M. Michel Bréat, démissionnaire.

André Lefèvre, professeur à l'Ecole d'anthropologie, en remplacement de M. Gaston Paris, démissionnaire.

Unification de l'heure.

M. Rodanet, président du Syndicat de l'horlogerie.

Le président du Conseil, ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général.

Vu l'article 5 du décret du 28 juillet 1886, réglant les services de l'Exposition universelle de 1889;

Vu l'arrêté ministériel du 26 août 1886, portant règlement général de l'Exposition universelle de 1889;

Vu l'arrêté ministériel du 17 octobre 1887 instituant les auditions musicales de 1887;

Sur la proposition du Directeur général de l'Exploitation,

Arrête :

Art. 1^{er}. — Des concours et auditions de musiques pittoresques des provinces de la France et de l'étranger, auront lieu, pendant l'Exposition universelle de 1889.

Art. 2. — Une commission spéciale sera chargée, conjointement avec le Directeur général de l'Exploitation, d'organiser ces concours et ces auditions dans des locaux qui seront mis à sa disposition dans l'enceinte de l'Exposition.

Art. 3. — Une somme de 5,000 fr., imputable sur l'art. 7 du chap. 3 du budget des dépenses, est mise à la disposition de cette Commission pour les frais qui seront attribués aux lauréats de ces concours, et aux frais de ces auditions.

Art. 4. — Sont nommés membres de la Commission d'organisation des concours et auditions de musiques pittoresques de la France et de l'étranger :

MM. Bardoux, sénateur;
Faure (Maurice), député;
Leydet, député;
Bourgault-Ducoudray, professeur au Conservatoire national de musique;
Gailhard, directeur de l'Académie nationale de musique;
De Lajarte, bibliothécaire de l'Académie nationale de musique;
Maréchal (Henri), inspecteur de l'enseignement musical;
Michel Sextius, président des Félîtres de Paris;
Paladilhe (Henri), compositeur de musique;
Tiersart (Julien), sous-bibliothécaire du Conservatoire national de musique.

Art. 5. — Le Directeur général de l'Exploitation est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 28 février 1889.

Signé : TIRARD.

Pour ampliation,

Le chef du cabinet et du Secrétariat,

Signé : DAVID DAUTRESME.

Par arrêté en date du 4 mars 1889, le président du conseil, ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membre du comité d'organisation du congrès international de statistique, M. Boutin, directeur général des contributions directes, membre de l'Institut international de statistique, membre de la société de statistique.

PARTIE NON OFFICIELLE**COMMISSION DE CONTRÔLE ET DE FINANCES**

La Commission de Contrôle et de Finances s'est réunie hier matin, sous la présidence de M. Tirard, président du Conseil, ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général.

La Commission a voté :

1^o L'éclairage du dôme central des galeries du Palais des Expositions diverses;

2^o Une augmentation de crédit pour la manutention;

3^o L'ouverture d'un crédit de 25,000 fr. pour les expériences des machines agricoles et viticoles, et a décidé qu'un prix sera accordé aux lauréats.

NOUVELLES DE L'EXPOSITION

En prévision des visites que les souverains et les princes étrangers pourront faire en France et à l'occasion de l'Exposition universelle, le ministre des beaux-arts fait procéder à l'aménagement des bâtiments nationaux qui serviront de résidence à ces illustres voyageurs pendant leur séjour dans notre pays.

M. le capitaine d'infanterie de marine Famin est désigné pour prendre le commandement des troupes coloniales qui seront envoyées à Paris à l'occasion de l'Exposition.

Ces troupes, composées de détachements de divers corps indigènes, doivent être rendues à Paris le 20 avril, et seront casernées à la Tour-Maubourg.

Ces troupes comprendront :

Un sous-lieutenant, un sous-officier et huit tirailleurs sénégalais.

Un sous-officier et quatre spahis du Sénégal.

Un officier, un sous-officier et huit cipahis de l'Inde.

Un caporal et huit tirailleurs sakalaves.

Un officier, un sous-officier et vingt tirailleurs tonkinois.

Un officier, un sous-officier et vingt tirailleurs annamites.

Les travaux du chemin de fer-tramway se poursuivent avec la plus grande activité. On va procéder à l'aménagement des quais d'embarquement.

Un vaste terrain, situé à l'angle du quai d'Orsay et de l'avenue de La Bourdonnais, est destiné au remisage ainsi qu'aux ateliers de réparation des locomotives et wagons.

Le contrôle de la construction a été confié à M. l'ingénieur Lion, inspecteur des promenades de Paris, un des collaborateurs les plus actifs et les plus distingués de l'Exposition.

Le Conseil des ministres a examiné, dans sa dernière réunion, la question des fêtes à organiser à l'occasion du centenaire de 1889 et de l'ouverture de l'Exposition universelle. Il a décidé en principe qu'il y aurait deux fêtes : la première aura lieu le 5 mai, à Versailles, pour célébrer l'anniversaire de la première réunion des Etats généraux ; la seconde aura lieu le lendemain 6 mai, à Paris. Pour cette dernière, M. Alphand a soumis au gouvernement un plan qui comporte notamment une illumination générale qui relierait d'une manière ininterrompue, à travers la capitale, le bois de Boulogne au bois de Vincennes.

Dans la liste des architectes de l'Exposition, nous devons ajouter le nom de M. Chr. Thams, architecte de la section norvégienne, chargé de la construction du Pavillon de la Norvège, qui s'élève dans le parc du Champ de Mars.

L'Exposition de Sèvres sera particulièrement intéressante ; elle comprendra quatre à cinq cents pièces, parmi lesquelles deux cents en porcelaine dure.

On admirera une vasque immense avec deux paons gigantesques de trois mètres de haut sur deux de large ; un immense vase de 2m50 de diamètre de M. Chéret, enfin un superbe vase avec ceinture d'enfants de M. Dalou.

Le Comité d'organisation du Congrès international de la propriété industrielle, qui doit se tenir cette année à l'occasion de l'Exposition universelle, est à la fin de la période préparatoire de ses travaux ; il a d'abord constitué son bureau de la manière suivante : M. Bozérian, sénateur, ancien président du Congrès de 1878, a été nommé président d'honneur ; le président est M. Teisserenc de Bort, sénateur, ancien ministre ; MM. Ch. Lyon-Caen, professeur à la Faculté de droit de Paris et A. Huard, avocat à la Cour de Paris, ont été nommés vice-présidents ; le secrétaire-général est M. Ch. Thirion, ingénieur conseil en matière de propriété industrielle, qui avait rempli les mêmes fonctions en 1878 ; MM. A. Rendu et Seligman, avocats à la Cour de Paris, ont été désignés comme secrétaires.

Le Comité d'organisation s'est ensuite divisé en quatre sections chargées de préparer,

chacune en ce qui la concerne, le programme des questions qui devront être soumises à la discussion du Congrès, savoir : Section des questions internationales, Section des brevets d'inventions, Section des marques de fabrique ou de commerce, Section des dessins et modèles industriels.

Le programme complet a été arrêté par le Comité d'organisation, qui va prendre les mesures nécessaires pour le faire connaître rapidement à tous ceux, français et étrangers, qui s'intéressent aux questions de propriété industrielle ; il l'adressera également aux Chambres de commerce, Chambres consultatives des Arts et Manufactures, Tribunaux de commerce, Conseils des prud'hommes, Syndicats professionnels et aux différentes Sociétés savantes et industrielles, en les invitant à désigner des délégués chargés de les représenter au Congrès, dont l'ouverture est fixée au 5 août prochain.

L'Administration de l'Exposition de 1889 a dû supprimer totalement les entrées des promeneurs et des visiteurs, que les besoins du service n'appellent pas dans les enceintes. D'autre part, les laissez-passer et les cartes de service sont largement distribués aux exposants, aux entrepreneurs, et à quiconque justifie la nécessité de sa présence sur les chantiers.

Quoi qu'il en soit, les bureaux de la Direction générale de l'Exploitation sont, chaque jour, assaillis par un nombre considérable de solliciteurs d'entrées de faveur, que M. Georges Berger et ses chefs de service perdent un temps précieux à éconduire.

Le public devrait comprendre qu'il court des dangers de vie en s'introduisant, souvent avec femmes et enfants, sur des chantiers où les échafaudages sont encore couverts d'ouvriers, où les trains, les tombeaux et les camions se croisent de toutes parts. Ces visites de curiosité sont une gêne qu'il convient d'éviter à un personnel administratif, à des entrepreneurs et à des ouvriers auxquels on demande de faire des prodiges d'activité et de rapidité.

Les Auditions de Musique pittoresque

La Direction générale de l'Exploitation a pensé qu'il serait nécessaire de compléter les auditions musicales et d'augmenter leur intérêt, en créant une section qui comprendrait les musiques pittoresques de la France et de l'étranger. Une commission a été formée pour préparer les programmes des concours et des auditions qui auraient trait à ce genre de musique. Nous en donnons la composition dans notre Partie officielle.

Dès aujourd'hui, on peut être assuré de l'arrivée à Paris des tambourinaires et des joueurs de galoubet, dont quelques-uns jouissent d'une grande réputation dans le Midi.

On aura également les joueurs de vielle de la Savoie, les joueurs de biniou de la

Bretagne et les joueurs de cornemuse du centre de la France.

Les Estudiantinas des départements limitrophes de la France viendront également se faire entendre.

Les programmes de ces auditions seront composés de préférence d'airs locaux et de compositions dus le plus souvent à l'improvisation de ces joueurs d'instrument.

Des chœurs, tels que ceux qui se sont déjà fait entendre à Paris, lors des fêtes du Soleil, seront aussi admis à prendre part à ces fêtes, désignées sous le nom de Concours de musique pittoresque et populaire.

Ces auditions auront lieu en plein air, dans les jardins.

L'ÉTRANGER A L'EXPOSITION

Angleterre

Une délégation de la Commission britannique de l'Exposition de 1889, ayant à sa tête sir Polydor de Keyser, ancien lord-maire de Londres, et lord Brassey, ancien secrétaire d'Etat de la marine, a été présentée hier à M. le Président du Conseil des ministres par M. Georges Berger.

L'entrevue a été pleine de cordialité. Après avoir souhaité à ses visiteurs la bienvenue au nom du gouvernement de la République, M. Tirard les a personnellement félicités d'avoir été, auprès des industriels et des artistes anglais, les promoteurs d'un mouvement d'initiative privée qui les honore, prouve les liens de sympathie et d'intérêt qui unissent les deux pays, et assurera le succès de l'exposition britannique. Sir Polydor de Keyser et lord Brassey ont remercié M. Tirard au nom de la Commission.

Parmi les membres présents de cette Commission nous citerons : sir Douglas Galton, sir J. Lee, sir F. Dillon Bell, sir Georges Chubb ; MM. Trueman Wood, commissaire délégué ; Chapman, Dredge, V. Forbes, Donaldson, V. Robinson, H.-T. Ellicot, Aylmer.

Espagne.

Un crédit de 15,000 piastres vient d'être voté par le Parlement espagnol, en vue de la participation des îles Philippines à l'Exposition de 1889.

Les Cortès sont encore saisies d'un projet de loi demandant une subvention pour la participation des Antilles espagnoles.

Bolivie.

L'élégant pavillon qui se construit dans le parc du Champ de Mars, près de la Tour Eiffel, n'est point construit aux frais de la Colombie et de la Bolivie. Le gouvernement bolivien a fait édifier seul, à ses frais, cette construction. Il est cependant probable qu'il donnera gracieusement l'hospitalité aux exposants colombiens.

CAUSERIE

Me voici rentré au bercail, lisez : Champ de Mars. Et cela n'a pas été sans peine. Les mauvaises langues ont répandu que Tunis avait pour moi mille attrait et que je ne savais pas arracher mes yeux de ce merveilleux kaléidoscope. Il n'en est rien cependant. En réalité, l'inclémence exceptionnelle de la Méditerranée, pendant février, a été la seule cause de mon retard. Et encore, si une noix secouée dans un sac pouvait dire ses impressions, seule, cette noix pourrait dire ce qu'a éprouvé le rédacteur du *Bulletin Officiel*, pendant la traversée.

Je suis resté un mois absent. Quels étonnements, lorsque je suis revenu au Champ de Mars, sur l'Esplanade des Invalides et sur les Quais.

A la Galerie des Machines, la toiture était absolument terminée, les cintres des galeries annexes couverts, les énormes pignons en place et vitrés, les chaînes des machines et les dessous établis, les colis des exposants arrivés, les panneaux décoratifs des dessous de la toiture marouflés, etc., etc.

Aux Expositions diverses, les portiques de communication terminés et superbement polychromés, les planchers posés, beaucoup de vitrines en place, les nefs décorées. Le dôme central presque terminé et la galerie de 30 mètres prête à recevoir les envois des exposants.

Aux sections étrangères, l'Angleterre, toute décorée et préparée; la rue du Caire achevée, ravissante; le Japon en plein déballage.

Sur le pourtour du Champ de Mars, ce ne sont que palais, maisons, kiosques, galeries, vérandas, sortis de terre comme des champignons en septembre.

Les deux Palais des Arts sont terminés, avec leurs dômes éclatants au soleil, et l'on y procède aux aménagements intérieurs.

Le jardin se dessine. Il sera féérique. Les fondations des fontaines monumentales de MM. Saint-Vidal et Coutan sont achevées, et ces admirables monuments seront mis en place dès les beaux jours.

Plusieurs palais des magnifiques groupes des Républiques américaines sont terminés. Le Palais des Enfants, qui se trouve au milieu du groupe, élance dans les airs ses hardis et gracieux minarets, jouets énormes placés aux coins de l'édifice, sur lesquels s'orientera la foule des petits.

Les édifices de l'Histoire de l'Habitation humaine, monnaie de la tour de Babel, n'attendent plus que leurs locataires.

La Seine, qui a voulu faire la méchante dans ces derniers temps, est bordée de constructions innombrables, quelques-unes colossales, comme le Palais des Produits alimentaires.

Le Panorama de la Compagnie Transatlantique est terminé, et les panneaux de sa façade circulaire ont reçu l'image de cartes géographiques colossales, sur lesquelles sont tracés les parcours des bateaux de la Compagnie.

A l'Esplanade des Invalides, les Sections algérienne et tunisienne sont prêtes

à recevoir les envois de leurs exposants; l'Annam et le Cambodge sont fort avancés; le Panorama Castellani est à peu près terminé.

Le Pavillon des Postes s'achève. Le majestueux Palais du Ministère de la Guerre, tout à fait digne d'un pays comme la France, montre sa façade superbe, au milieu de laquelle se dessine un portique aux proportions colossales. Le château-fort qui lui sert d'entrée reçoit ses dernières ardoises sur les toitures pointues qui couronnent les tourelles.

Le Palais de l'Hygiène, dont j'ai déjà dit quelque bien, est en l'état voulu, élégant et correct.

Deux minarets, deux aiguilles, tant ils sont fins et ténus, se dressent des deux côtés de la porte, sur le quai d'Orsay, à côté du Ministère des Affaires étrangères. Leurs flèches d'or montrent au loin l'entrée principale de l'Exposition.

Je dis tout cela un peu en l'air, à la hâte, sommairement, comme le Monsieur qui veut vite exprimer les impressions qui se pressent et se bousculent en lui.

Et la Tour Eiffel? Parlons-en. Je l'avais laissée un peu au-dessus du deuxième étage, et je la retrouve couronnée par l'encorbellement de la plate-forme supérieure, terminée, on peut le dire; car ce qui reste à faire pour la coiffer n'est plus qu'un jeu pour le puissant ingénieur.

J'y suis monté. Comme les enfants, j'ai voulu voir ce qu'il y avait dedans.

L'élégante collerette que lui font les arceaux extérieurs du premier étage, les décorations polychromes des cartouches, des cabochons en verre ou en émail, des balustres en grès, les noms des grands hommes en lettres d'or commencent à habiller richement la partie inférieure du gigantesque pylône.

Mais rien ne traduit extérieurement les merveilles du premier étage. L'escalier, de plus de 300 marches, est facile. Il sera mis à la disposition des ultratimorés qui redoutent l'ascenseur ou de ceux que ce mode d'ascension incommode.

— Mais c'est toute une ville, cela! m'écriai-je en atteignant le premier étage. Du côté nord, vers le Trocadéro, s'élève une Brasserie flamande. En face du point où l'on émerge, du côté de Paris, un Restaurant russe est debout, bien reconnaissable à sa construction en bossage de poutres. A droite, du côté Suffren, un Bar anglo-saxon est tout terminé et l'on en est à la décoration intérieure. Du côté sud (vers l'Ecole-Militaire), s'élève un Cabaret français du temps de Louis XVI. Dans la Brasserie flamande, on sera servi par d'accortes Flamandes, coiffées du bonnet aux larges plaques d'or, qui parleront leur langue aux enfants des Flandres. Les Russes entendront la langue moscovite et verront les costumes de leur pays dans le restaurant tourné vers l'Orient, les serviteurs du Bar répondront *yes!* à tout ce que leur demanderont les fils de la vieille Albion ou de la jeune Amérique. Carte géographique, carte à manger et... carte à payer! Tout, alors!

Puisque j'ai laissé tomber de ma plume le nom de la carte à payer, je crois devoir vous transmettre un on-dit, suivant lequel on aurait imposé à ces restaurants de se mettre à la portée de toutes les bourses. On y mangerait fort bien à 1 fr. 50; mais, inutile de l'ajouter, encore mieux à 5, 10, ou 20 francs par profil.

Je vous ai déjà conté, dans une de ces *Causeries* qui a été rejoindre les vieilles lunes, que l'on pourrait hisser de 15 à 20,000 personnes par jour au premier étage, sans compter celles qui se serviraient de l'escalier. Et vous allez poser cette question insidieuse :

— Mais où donc tout ce monde, la population d'une belle ville de province, parviendra-t-il à manger?

— Dans quatre restaurants, parbleu!

— Ils sont donc immenses?

— Immenses, vous l'avez dit. De vrais halls!

— Bah!

— Comme je vous le dis. Dans chacun d'eux, soit dans les salles, soit sur les terrasses supérieures, soit sur les terrasses de plain-pied et sur les galeries, plus de 1,000 consommateurs pourront s'attabler.

— Mais, pour nourrir tout ce monde?

— Pour le nourrir, de vastes cuisines.

— Et pour le désaltérer?

— Pour le désaltérer... des caves.

— Où, des caves? Il faudra donc monter chaque bouteille ou chaque bock du sol du Champ de Mars au premier?

— Vous n'y êtes pas, mon cher interlocuteur! Babylone suspendait ses jardins. M. Eiffel suspend les caves de ses restaurants.

— Expliquez-moi ça.

— Volontiers. Sous le sol de chacun des quatre restaurants, on a suspendu entre la charpente de fer, à 55 mètres au-dessus du niveau du Champ de Mars, deux caves ayant chacune environ 12 mètres de long, 3 mètres de large et plus de 2^m50 de haut. On pourrait donc, sans même les encrasser trop, loger près de cent barriques de vin dans chacune d'elles. Soit deux cents barriques dans chaque restaurant, soit huit cents barriques ou environ 2,000 hectolitres dans les huit caves. De quoi faire couler le vin pendant plusieurs heures de la Fontaine de Saint-Vidal, placée sous la Tour. Des ascenseurs de service monteront les barriques, les bouteilles, les provisions et le combustible.

Comme plus de 2,000 personnes pourront consommer simultanément au premier étage, vous voyez qu'il n'y aura aucun encombrement possible; puis que s'il montait 20,000 personnes dans une journée cela ne ferait jamais plus de 15 à 1600 personnes par heure. Et à ce chiffre là, c'est à dire à 400 par restaurant, on y pourrait danser des quadrilles.

Je continuerai ce récit dans le prochain numéro.

L'architecte du Palais Tunisien à l'Esplanade a terminé le gros-œuvre. Les peintures seront à exécuter dès que le temps le permettra. Reste la question de décoration à laquelle procède en ce mo-

ment M. Saladin, et celle de l'installation, qui sera l'affaire de M. le commissaire général, M. Charles Sanson.

M. Massicault, résident général, quittera Tunis le 11 mars et il sera à Paris le 15. Sa présence à Paris coïncidera avec les derniers préparatifs de cette charmante exposition. Le Palais de Tunisie, nous l'avons dit bien souvent déjà, sera la perle des Expositions coloniales groupées sur l'Esplanade des Invalides.

Le comité tunisien vient d'envoyer une grande quantité de carreaux de faïences anciennes, que M. Saladin vient de raccorder, pour former des panneaux qui orneront les murs du palais. Ces panneaux rappelleront ceux, tout pareils, que l'on admire au Palais Hussein à Tunis et à la mosquée du Barbier à Kairouan.

La fontaine du Patio (cour intérieure) du palais sera en marbre, comme celles des habitations riches de la capitale de la Régence.

L'oasis de Gabès enverra les palmiers qui orneront le jardin du palais tunisien.

Les viticulteurs tunisiens (ils sont tous français... sans exception) ont demandé que l'on aménageât une cave pour la conservation et la dégustation de leurs vins.

Le Comité tunisien s'est rendu à leur désir; et M. Saladin a été chargé d'exécuter la chose.

L'habile architecte a eu l'heureuse idée de placer cette cave sous le sol du pavillon des forêts tunisiennes. On y accèdera par une pente très douce.

Une cinquantaine d'ouvriers arabes, damasquins, brodeurs, menuisiers, peintres, etc., travailleront sous les yeux du public et vendront des produits authentiquement tunisiens.

Le Comité y tiendra la main.

Debout, les admirateurs de la belle Fatma! Cette fois l'on verra de vraies juives tunisiennes, dans leurs étranges et éclatants costumes. Les unes dansant, les autres servant le kawoua et les boissons parfumées et fraîches aux consommateurs, qu'un rêve transportera dans Tunis la Blanche, la Glorieuse, la Sainte, le Burnous du prophète!

Le gouvernement tunisien a juré de réaliser les plus séduisantes pages des *Mille et une Nuits*, au palais tunisien. On m'assure qu'il élabore tout un programme de fêtes de jour et de nuit, et qu'il songe à faire venir de ces incomparables cavaliers, aux costumes étincelants, montés sur des chevaux carapaçonnés; et dont les fantasias rappellent les carrousels ordonnés du Moyen-Âge, bien plus que les courses folles des Arabes algériens. L'avenue centrale de l'Esplanade se prêterait admirablement à ces exercices, auxquels prendraient part les cavaliers de la garde du Bey.

Le voyage du prince Taïeb, héritier présomptif, est résolu, paraît-il. C'est lui qui présiderait à l'ouverture de l'Exposition tunisienne.

J'ai déjà écrit de Tunis que M. Saladin, un savant, un maître dans les choses d'Orient et de Tunis, avait fait le voyage pour prendre langue avec le Comité, avec

le Résident et avec le gouvernement tunisien. Il a rapporté l'assurance et la conviction que tout sera mis en œuvre pour faire, du palais tunisien, l'une des perles de l'exposition universelle.

C. L.

Les Moyens de Transport

POUR L'EXPOSITION

Nous avons parlé dans notre dernier numéro du *Chemin de fer-Tramway* qui, partant de l'Esplanade des Invalides pour aboutir à l'extrémité de l'avenue de Suffren, près de l'Ecole Militaire, avec arrêts en plusieurs points intermédiaires, servira à transporter, sans fatigue, les visiteurs, d'une partie de l'Exposition à une autre.

Aujourd'hui, nous nous occuperons des moyens d'arriver à l'Exposition. Ces moyens seront multiples. Sans parler des voitures de place dont le nombre pourrait peut-être être augmenté, et dont surtout la cavalerie devrait être améliorée, il y aura d'abord le chemin de fer de ceinture dont les trains spéciaux pour le Champ de Mars partiront de la Gare Saint-Lazare, les bateaux omnibus et express sur lesquels on pourra s'embarquer sur les nombreuses escales situées sur la rive droite et sur la rive gauche de la Seine, entre Charenton et le Point-du-Jour, puis enfin les omnibus et les tramways, et, en outre, probablement des entreprises particulières qui se serviront de véhicules de toutes sortes, comme les grands breaks qui conduisent maintenant aux différents champs de courses.

Actuellement, plusieurs lignes d'omnibus ou de tramways mènent déjà à proximité de certaines entrées de l'Exposition. Ainsi, pour le Trocadéro, il y a la ligne d'omnibus *Chemin de fer de l'Est-Trocadéro* et les lignes de tramways *Villette-Trocadéro*, *Louvre-Passy*, *Louvre-Saint-Cloud et Sèvres*, *Louvre-Versailles*. Du côté de l'Ecole Militaire, il y a les lignes d'omnibus, *Grenelle-Porte-Saint-Martin*, *Place de la République-Ecole Militaire*, *Grenelle-Bastille*, *Auteuil-Place Saint-Sulpice*. Enfin place de l'Alma, c'est-à-dire à une faible distance de la Porte Rapp, passent l'omnibus d'*Auteuil à la Madeleine* et le tramway de l'*Etoile à la Gare Montparnasse*. N'oublions pas que le tramway de la *Gare d'Orléans* conduit aux Invalides.

En 1878, on avait créé une ligne spéciale allant en 30 minutes du Palais-Royal à l'avenue Rapp, en passant par la rue de Rivoli, la Place de la Concorde, le Cours-la-Reine et le Pont de l'Alma; puis un tramway spécial allant du Louvre au Pont d'Iéna.

Cette année, d'après une convention préparée entre la Direction générale de l'Exposition et la Compagnie des Omnibus, celle-ci s'engage à établir, non pas une ou deux lignes, mais six lignes nouvelles.

La première de ces lignes partirait de la *Place de la République*, pour aboutir au *Quai d'Orsay*.

La deuxième irait de la *Gare Saint-Lazare* à la *Porte Rapp*.

La troisième, de la *Place du Palais-Royal* à l'*Ecole-Militaire*.

La quatrième, du *Louvre* à la *Porte Rapp*.

La cinquième, de la *Bastille* au *Quai d'Orsay*.

Enfin, la sixième, de la *Station du Trocadéro* (sur le chemin de fer de ceinture), au *Palais du Trocadéro*. Cette ligne servirait aux visiteurs qui, partis de la gare Saint-Lazare sur le chemin de fer de ceinture, voudraient commencer leur visite par le Palais et les Jardins du Trocadéro. Ils arriveraient ainsi à destination directement, sans faire un long détour, en passant par le Champ de Mars.

Pour les quinze lignes actuelles d'omnibus ou de tramways qui passent au Trocadéro ou au Champ de Mars, et dont nous vous avons énuméré plus haut les principales, la Compagnie des Omnibus s'engage à doubler les horaires actuels, de dix heures du matin à huit heures du soir.

Il y aurait ainsi quatre mille courses journalières, offrant au public cent soixante-treize mille sept cent cinquante places, — rien que sur les lignes d'omnibus et de tramways.

Un autre jour, nous parlerons des places qui seront mises à la disposition des visiteurs par les chemins de fer et par les bateaux à vapeur.

LE CHAMP DE MARS

1751-1889

XXVIII

Orgueilleux esclaves, ils se sont déclarés indignes de monter à l'égalité; ils ont préféré une servitude mendrée chez l'étranger à leur part de la liberté natale et souveraine: appelés à l'héritage commun de la gloire, ils se sont déshérités eux-mêmes: mais, s'ils ont levé leurs bras parricides sur une mère délaissée par eux, s'ils ne sentent plus couler dans leurs veines quelques gouttes du sang français, ils ont pourtant le droit de démentir une atrocité qu'ils n'ont point commise, et le plus honteux supplice qui les attendait, c'est de se voir accuser par l'Autriche des assassinats qu'elle a commandés. Eh quoi! n'est-ce pas la cour de Vienne qui, dans les commencements de la guerre, violant dès lors les droits les plus saints des nations, traînait de cachots en cachots, nos représentants, nos Ministres, nos négociateurs, livrés par une trahison trop célèbre? N'est-ce pas elle qui, dans une circonstance plus récente, outrageait lâchement un ambassadeur dont l'aspect l'avait fait souvent pâlir à la tête de nos armées? N'est-ce pas elle enfin qui, sous les murs du Capitole déshonoré, secondant la théocratie expirante, faisait rejaillir le sang du brave Duphot sur le frère d'un chef renommé, dont la vaste gloire épouvantait l'empereur au sein

de sa capitale? Ah! que l'exécrable maison d'Autriche soit foudroyée sous l'amas de tant de preuves! Qu'elle reste isolée dans l'immensité de son crime! A moins qu'elle ne veuille le partager avec le gouvernement anglais; à moins qu'elle n'avoue sa lâche dépendance et son homicide vénalité; à moins qu'elle ne publie hautement l'alliance sacrilège de l'or et du crime; à moins qu'elle ne déclare au monde que pour combattre la République française, l'Angleterre fournit les trésors, et l'Autriche les assassins.

O guerre monstrueuse! ô honte! ô scandale de cet âge philosophique! ô coalition absurde de quelques tyrans célèbres par leur démente! l'Angleterre, qui vante son esprit de liberté, s'arme pour le despotisme; le successeur de Mahomet, pour le rétablissement de la foi chrétienne; un empereur de la religion grecque se déclare grand-maître d'un ordre catholique et veut relever le trône pontifical! L'Ottoman stupide marche sous les mêmes drapeaux avec ses irréconciliables ennemis; il oublie ses flottes incendiées, ses cités peuplées détruites, noyées dans le sang par la Russie affamée de carnage, et l'ambition moscovite menaçant depuis près d'un siècle les murs bâtis par Constantin! Devant les pavillons, sous l'étendard de ces peuplades abruties, sont ralliées deux puissances destructives, l'ignorance et la cruauté. Délices de l'Europe, amour de la Méditerranée, belle et malheureuse Italie, tes riantes vallons ont vu se relever les croix sinistres et les arbres de la liberté sont tombés couverts du sang de ses martyrs. Rome, un moment réveillée de l'assoupissement de vingt siècles, renaissait dans la pompe de ses comices: aujourd'hui, croyant voir encore se précipiter sur elle les hordes d'un nouvel Alaric, elle se réfugie dans ses catacombes avec ses dieux et ses héros; et sur les rives classiques de la Grèce, les tombes entr'ouvertes de Milliadé et d'Epaminondas se sont refermées d'indignation. Partout les préjugés enhardis tonnent, menacent, proscrirent; partout se forment de nouveau les triples chaînes de la superstition, du despotisme et de la gothique féodalité; partout s'organise la révolte ouverte de la vanité héréditaire contre l'éternelle majesté des peuples, du pouvoir absolu contre la vraie sociabilité, de la barbarie contre les lumières, des bêtes féroces contre les hommes.

Et l'on s'est flatté de remettre impunément en question l'existence d'une république de trente millions d'habitants! et le peuple français ne romprait pas cette balance inégale où quelques furieux insensés, loin des périls de la guerre et retranchés derrière un trône, veulent peser les destins du monde! Il renoncerait à son immortalité entreprise! Il ne se regarderait plus comme responsable devant l'avenir des progrès de la raison universelle et du perfectionnement des sociétés civiles; comme stipulant, combattant pour lui-même, et pour les peuples qu'il a délivrés; comme placé par son courage et par la force des choses aux avant-postes du genre humain! La coalition nouvelle imprimerait aux esprits une marche honteusement rétrograde! Elle abaisserait à son niveau les hauteurs de la pensée humaine! elle imposerait encore aux Bataves le joug d'un stathoudérat usurpateur! elle briserait sur les monts helvétiques la flèche invincible de Guillaume Tell! Elle écraserait à jamais l'Italie sous le sanglant fardeau de l'empire et du sacerdoce! Violant même le territoire sacré, s'avancant sur nos frontières, nétrant dans nos cités, elle voudrait punir...

Vous frémissiez, brave jeunesse; vos cœurs, vos yeux, vos mains demandent des armes. Et qui de vous pourrait hésiter entre l'infamie et la gloire? la gloire! elle est un besoin pour les Français? La gloire elle embellit la vie, elle embellit la mort même, et j'en atteste ici les illustres victimes que la patrie reconnaissante honore aujourd'hui de ses pleurs. Mar-

chez donc! le danger poursuit le lâche dans ses foyers; il fuit le brave qui s'avance. Marchez! au fanatisme de la servitude, opposez l'idolâtrie de la liberté; à la croisade des préjugés, celle des principes. Marchez! vous avez reçu le baiser maternel et la bénédiction du vieillard.

Marchez! ceux que vous allez combattre sont ceux que vos frères ont vaincus dans les plaines de Fleurus et de Juliers, sur les collines de Jemmapes, sur les ponts d'Arcole et de Lodi. Marchez, défendez les lumières présentes et l'esprit lointain des générations futures. Marchez! réparez quelques malheurs, peut-être même quelques fautes. Que du Tibre aux portes du Texel, la liberté soit affirmée; que le rivage adriatique soit délivré du joug autrichien; que la robuste Helvétie conserve en paix ses vertus rustiques et fières; que, sur les bases d'un vrai système représentatif, s'élèvent des Etats respectables; que l'utilité du lien qui nous unit avec eux nous soit garantie par leur force et par leur indépendance; qu'ils soient parmi nous des amis puissants et non de faibles serviteurs, et qu'avec l'égalité des hommes, l'égalité des peuples soit proclamée.

Ministres des puissances étrangères, ministres de bienveillance et d'amitié, vous qui, dans cette cérémonie funèbre, venez apporter aux Français le tribut de vos larmes et de vos généreuses consolations, c'est à vous qu'il appartient de relever l'olivier brisé; détachez ses rameaux sanglants, mais conservez avec un soin religieux sa tige utile et féconde.

Que, replanté par vous dans une terre vigoureuse, rafraîchi d'une eau salutaire, échauffé des rayons d'un soleil pur, il reprenne et son éclat et sa hauteur; et bientôt, réunies sous son ombre, puissent les nations de l'Europe bénir vos mains bienfaitrices et goûter ses fruits délicieux! En attendant ce jour désirable, dites aux puissances qui vous ont envoyés vers nous, l'horrible attentat de l'Autriche; dites-leur notre indignation et la vôtre; dites-leur que vous avez vu la grande nation dans le jour de sa douleur solennelle, mais ajoutez que cette douleur ne sera pas stérile. Si le nuage est épais et sombre, c'est qu'il est grossi par la foudre.

Pour nous, citoyens, que le souvenir de nos anciennes discordes, loin d'en préparer de nouvelles, nous éclaire sur la route de l'avenir. Voulons-nous vaincre? Soyons, restons unis, mais restons unis par la liberté. La République, ce gouvernement fondé sur deux grandes pensées, la souveraineté du peuple et l'égalité des hommes entre eux, n'a pas son existence réelle dans le sol opulent de la France, dans ses cités industrielles, dans les remparts qui l'environnent, dans les moissons qui l'enrichissent, la république existe par essence dans la masse des républicains.

Sur les débris des systèmes impôtiseurs qu'élèvent sans cesse l'ignorance et la perfidie, une simple vérité surnagera, c'est que la liberté ne peut être maintenue que par des hommes libres. Faisons donc disparaître les soupçons injustes, les défiances exagérées; que le feu sacré ne brûle pas seulement sur cet autel, qu'il embrase encore les âmes de tous les Français; que l'opinion publique, cette première puissance du monde, étudiée, réverée, fortifiée dans l'intérieur de la France, s'élance tout armée à la tête de nos phalanges.

Alors pâlera la fortune passagère de nos ennemis; alors renaitra plus fort et plus invincible l'ascendant des armées françaises; alors ces monstres féroces qu'ont vomis les déserts glacés du septentrion, resteront dévorés par les champs plus heureux qu'ils avaient voulu conquérir. Alors Bonnier, Roberjot, et tous les martyrs, hélas! trop nombreux de la liberté nationale, sortiront du fond de la

tombe aux nouveaux triomphes de leur république.

Déjà commencent à se réaliser ces hautes espérances; une partie de Szeklers est tombée, la justice et la guerre nous doivent leurs débris. Ce général assassin qui, tout couvert du sang de nos pacificateurs, osait rêver sa gloire future, maintenant descendu dans l'ignominie, est déjà poursuivi par les convulsions du crime.

Ce n'est point assez pour l'Autriche coupable, ni pour la République outragée; quelques mois s'écouleront à peine et nous reviendrons dans cette enceinte, nous y célébrerons encore la fête, mais non plus la fête du deuil; les hymnes de la victoire succéderont aux chants du tombeau: de jeunes lauriers remplaceront ces cyprès lugubres; de brillants trophées, ces urnes funèbres; à la place de cette pyramide sépulcrale, un monument de triomphe s'élèvera pour les siècles, au lieu des expressions de la tristesse et de la vengeance, on y lira cette expression consolante pour les peuples, instructive pour le monarque: *La Maison d'Autriche fit assassiner les Ministres de la République française au congrès de Rastadt; la Maison d'Autriche ne pèse plus sur l'humanité.*

A son tour, Merlin, président du Directoire exécutif, prit la parole:

Citoyens, dit-il, nous offrons un sacrifice d'expiation à l'humanité outragée par un attentat sans exemple dans les annales du crime. Cette vaste enceinte, tant de fois ornée des trophées de la victoire ne présente plus à nos yeux que des images de douleur, des urnes funéraires, des dépouilles encore sanglantes; et de ce lugubre appareil il sort une voix terrible, la voix de la justice des nations qui, s'élevant comme de son sanctuaire, voue à la vengeance le plus odieux des sacrilèges. Il n'est point sur la terre d'institutions protectrices des droits des peuples et qui puissent atteindre les crimes des gouvernements; mais si la justice universelle peut trouver un digne organe dans une nation devenue l'asile de la foi et de l'honneur; cette enceinte même n'est-elle pas un tribunal auguste où doit être publié devant l'univers et sous les auspices du juge suprême, le jugement irrévocable des peuples et de la postérité.

Au nom de la vérité, de la justice et de l'humanité; au nom de tout ce qu'il y a de sacré parmi les hommes; au nom de toutes les sociétés qui reconnaissent des lois, le peuple français proclame le gouvernement d'Autriche l'irréconciliable ennemi des nations.

Malheur, opprobre éternel à cette infâme domination dont les attentats ont déshonoré le siècle de la raison et des lumières!

Guerre, guerre implacable à l'atrocité Maison qui, de peur que le sang des hommes ne cessât de couler, a fait égorger les ministres de la paix!

Que ce gouvernement soit exclu de la communication des sociétés humaines.

Que ses alliés épouvantés, honteux de lui-même, s'en séparent avec indignation!

Que les hommes sur lesquels pèse sa tyrannie, l'écrasent sous le poids des chaînes dont il les a chargés!

Que tous les peuples qui conservent des traces d'honneur et de générosité se lèvent pour venger l'injure commune et qu'ils ne déposent leurs armes qu'après avoir détruit le repaire du brigandage!

Et quand la vengeance des nations sera satisfaite et qu'il ne restera de toi que ruines, cour sacrilège, que l'équitable postérité exhume ta mémoire, pour la vouer à l'exécration, et que de siècle en siècle, se renouvellent ton jugement et ton supplice!

Français, la voix de l'universelle justice

n'aura pas été vainement entendue dans cette solennité funèbre : nous le jurons sur les tombeaux et par les mânes de vos ministres ; nous le jurons par votre valeur et par votre gloire : c'est à vous à porter les premiers coups ; vous mériterez l'honneur d'être les premiers vengeurs de l'humanité. Vos ennemis se sont accrus, tandis que votre magnanimité s'entretenait de l'espoir de la paix ; mais ce sont de nombreuses moissons de gloire qui vous attendent. Qu'importe l'union de quelques hordes de barbares ? Qu'importe de monstrueuses et criminelles alliances ; la République est assise sur des fondements contre lesquels se briseront toutes les forces des tyrans conjurés. Oui, grâce à la nature et gloire à la liberté, il est une nation puissante autant que généreuse, dont la destinée est de sauver l'Europe de l'invasion, de la barbarie et du déchaînement de toutes les puissances du mal ; elle est debout au milieu de l'univers, elle sacrifie à l'humanité et lui demande de détourner du cœur de ses enfants l'idée même des forfaits que le génie de la destruction conseille à ses ennemis.

Vive la République !

Le matin même de la cérémonie officiellement célébrée au Champ de Mars, le Conseil des Anciens et le Conseil des Cinq Cents, réunis isolément, avaient voulu honorer la mémoire des ministres massacrés à Rastadt.

La cérémonie, au Conseil des Anciens, avait un caractère lugubre et majestueux. La salle, revêtue de draperies noires, était éclairée seulement par quelques lumières placées au pied du sarcophage.

Au Conseil des Cinq Cents, Jean Debry présidait.

Heurtault-Lamerville, après avoir rappelé la vie toute de dévouement de Roberjot et de Bonnier, se tourna vers Debry. « Tu vis, lui dit-il, c'est à la postérité à prononcer ton éloge. Nous nous bornerons à te venger. »

Debry se leva. « Je jure entre vos mains, dit-il à son tour, et sur la tombe de mes malheureux collègues, de partager leur sort plutôt que d'être un moment infidèle à cette République pour laquelle il faut vaincre, et sans laquelle nous n'avons qu'à mourir. »

Le 4 messidor (22 juin), le Conseil des Anciens décidait de « couvrir la place de Bonnier d'un costume complet voilé d'un crêpe funèbre avec cette inscription : Bonnier, assassiné par les ordres de l'Autriche. »

Le 11 messidor (29 juin), le Conseil des Cinq Cents prenait la résolution suivante : « La place du citoyen Roberjot restera occupée par un costume de représentant couvert d'un crêpe funèbre, et lorsque son nom sera prononcé dans les appels nominaux, le président proférera ces mots : *Que le sang des plénipotentiaires français retombe sur la maison d'Autriche.* »

(à suivre).

Ernest Maindron.

Les Théâtres

Aux Menus-Plaisirs, reprise.

Les Filles de Marbre, qui obtinrent un si grand retentissement en 1864, semblent bien démodées ; peut-être moins, pourtant, qu'on ne s'y attendait.

Cette pièce, que Théodore Barrière et Lambert Thiboust opposaient à *la Dame aux Camélias*, fourmille de traits mordants, lancés par Diogène-Desgenais. Nous croyons entendre encore le bouillant Félix lancer cette fameuse sortie : « Rangez vos voitures, mesdames ; place aux honnêtes femmes qui vont à pied ! » et cette amère boutade : « Avec ces idées-là, mon cher, on fait sa malle ; on place ses illusions au fond et ses chaussettes par dessus. »

C'est dans *les Filles de Marbre* qu'on chante, accompagné du bruit des louis d'or, le fameux refrain :

Non, non, non, non.
Marco, qu'aimes-tu donc ?

Rappelons aussi que le prologue se passe dans l'antiquité, où paraît l'hétaïre qui deviendra Marco, la cocotte du dix-neuvième siècle, et où Phidias précède Raphaël.

On a rétabli un cinquième acte inconnu et que Barrière avait sacrifié pour complaire à Fechter. Fechter voulait mourir en scène ; il fallut lui céder.

L'action se termine à présent par le mariage de Raphaël et de Marie. — Moins triste, mais plus banal.

L'attrait de cette résurrection consiste dans l'apparition au théâtre de M^{lle} Renée de Pontry ; jeune belle femme au jeu intelligent et dramatique.

Aux Nouveautés, reprise.

Le Royaume des Femmes, de Charles Desnoyers et des frères Coignard, date de 1833 ; l'Ambigu-Comique en eut la primeur. Quelque trente ans après, M. Ernest Blum, déjà fécond et habile, refit la pièce pour les Délassements, où elle s'appela : *La Reine Crinoline*. Le même Ernest Blum la remania de nouveau et l'augmenta en vue des Variétés. C'est encore et toujours Ernest Blum qui, aidé de son fidèle et spirituel collaborateur Raoul Toché (*les Femmes nerveuses*, *le Parfum*, etc., etc.) vient de revoir, corriger et allonger *le Royaume des Femmes*.

Au fond, même idée : le monde à l'envers ; attributions des deux sexes transposées.

Le jeune Alcindor, piqueur de bottines, aimé de la jeune et jolie Joveline, est également en butte aux assiduités compromettantes de Jérémie, ministresse de la guerre. Sa vertu court grand risque ; reçoit-elle un accroc ?

Ce vaudeville à spectacle, luxueusement monté, se termine par la revue et le défilé de l'armée des femmes. — Albert Brasseur fort drôle dans l'ingénu ; M^{lle} Marguerite Ugalde porte le demi-travesti avec une gracieuse désinvolture et enlève ses nombreux airs avec un brio entraînant.

A la Porte-Saint-Martin, reprise.

Le Royaume des Femmes compte cinq auteurs ! *L'Auberge des Adrets* et *Robert-Macaire* en comptent six, en additionnant les défunts et les vivants : Saint-Amand, Benjamin Antier, Frédéric-Lemaître, Paulyanthe, MM. Philippe Gille et William Busnach ; ces deux derniers remaineurs seulement.

La double réduction des deux pièces célèbres et typiques, et résumant leurs parties saillantes, forme une haute comédie satirique qui stigmatise le charlatanisme, le puffisme qui réussit à toutes les époques et qui triomphe à la nôtre. C'est de l'actualité.

On ne saurait parler de Robert-Macaire sans évoquer le souvenir de Frédéric-Lemaître, qui conçut ce personnage gai et terrible, noble et canaille, bouffon et sinistre, qui en fit une création shakespearienne. Un comédien très apprécié, et sur lequel la Comédie-Française aurait les yeux, Léon Noël, accomplit sans faillir la lourde tâche de remplir ce rôle, et le hasard l'a doué d'un visage et d'allures qui rappellent Frédéric. Quant à Dailly, d'un comique achevé, d'un naturel très fin, il obtient un grand succès dans Bertrand. Et quel accoutrement ! Et quelle coiffure ! Francès (le baron de Wormspire) et M^{lle} Jane Evans (Eloa), méritent aussi des compliments.

A ces trois nouveautés... « d'une étrange fraîcheur », dit M. Jules Lemaître, ajoutez deux autres reprises : *le Tour du Monde*, qui attirera au Châtelet le public cosmopolite de la prochaine Exposition universelle, et, à la Renaissance : *Giroflé-Girofla*, une des meilleures opérettes de Lecoq. *Giroflé-Girofla*, que Jeanne Granier enlevait avec tant de verve endiablée.

Emile Abraham.

CHAMPAGNE RUINART PÈRE & FILS, Reims

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Société Générale des Téléphones

AVIS IMPORTANT

Pour répondre au vœu exprimé par les abonnés déjà inscrits au service téléphonique spécial de l'Exposition, l'ouverture de ce service aura lieu le

1^{er} Mars 1889 au lieu du 1^{er} Mai

date primitivement indiquée.

La Société générale des Téléphones rappelle à MM. les Exposants que, moyennant un abonnement au prix réduit de 300 francs pour la durée de l'Exposition, ils pourront commu-

niquer de leurs installations dans l'enceinte du Champ de Mars avec le réseau de Paris.

Les demandes d'abonnement au réseau téléphonique de l'Exposition, relié au réseau de Paris, doivent dès à présent être adressées au **Directeur de la Société générale des Téléphones, 41, rue Caumartin, Paris.**

MILINAIRE FRÈRES, Constructeurs
(Voir aux annonces)

Champagne Ch. Farre, Reims

Revue Financière

Les progrès réalisés si rapidement au cours de la semaine dernière sur nos Rentes et sur les grandes valeurs de notre marché appelaient un tassement des cours. Aussi, dès les premiers jours de la période hebdomadaire qui va prendre fin, les cours élevés que nous constatons précédemment, ont-ils été plus contestés. Mais ça n'a été là qu'un temps d'arrêt dans la marche ascensionnelle permettant à la spéculation de prendre haleine. Les dispositions du marché restent excellentes et ne sont que le prélude d'un grand mouvement de reprise.

Les cours actuels seront facilement franchis, puisque le parti de la hausse a de précieux éléments de reprises à faire valoir : l'accalmie politique dont va certainement jouir l'Europe ; la période d'apaisement, au point de vue de nos affaires intérieures, qui ne peut manquer de coïncider avec l'Exposition universelle ; enfin, la situation de place qui est excellente, car l'argent est toujours abondant et ne demande qu'à se remployer.

La liquidation de fin février s'est trouvée à cheval sur ces deux dernières semaines. Nous n'avions donc pu, dans notre précédente revue, dire dans quelles conditions elle s'était effectuée. Nous comblerons aujourd'hui cette lacune indépendante de notre volonté, en disant que la Bourse a pu doubler brillamment le cap de cette opération mensuelle. Pour proroger leurs engagements, les acheteurs n'ont pas eu à subir des conditions onéreuses. Le report, qui à 15 centimes n'a cependant rien d'excessif, n'a pu se maintenir à ce niveau : il est descendu bientôt à 1 centime.

X

Les Rentes françaises se négocient, en dernier lieu, aux cours suivants :

* A terme, le 3 0/0 est à 85 57, le 3 0/0 amortissable fait 88 73, et le 4 1/2 0/0 vaut 104 85.

Au comptant, nous relevons le 3 0/0 à 85 40 ; le 3 0/0 amortissable à 88 50, et le 4 1/2 0/0 à 104 75.

Les Consolidés anglais restent à 98 1/16, après détachement de leur coupon, ce qui ne les constitue pas moins en baisse.

Le 4 0/0 Hongrois se négocie à 85 50.

L'Égypte unifiée est soutenue à 445.

Le Turc cote 15 90.

La Rente italienne a peu d'activité. Elle a varié cette semaine de 96 60 à 96 25, pour finir à 96 30.

Le Russe 1880 cote 92 15 ; l'Emprunt 1884 est à 103 50. Quant à l'Emprunt nouveau de 1889, il est fermement tenu à 92 25.

Sur l'Extérieure espagnole, il y a eu cette semaine quelque animation. Le dernier cours est de 76 05.

X

Les valeurs de crédit sont restées fermement tenues. Quelques-unes sont en nouveau progrès.

La Banque de France est à 3900.

Le Crédit Foncier est à 1377 50.

Les différentes obligations du Crédit Foncier, aussi bien celles qui participent à des tirages de lots que les obligations sans lots, ont un large marché et conservent une très ferme tenue.

L'obligation 3 0/0 1883, du même type que l'obligation des chemins de fer, cote 391.

Les obligations foncières à lots 1879, se négocient sur les cours de 489 et monteront certainement à 500 francs.

On sait que les obligations du Crédit Foncier

émises en représentation des prêts fonciers et communaux ont toujours pour contre-partie le montant de ces prêts ou des placements effectués en valeurs du trésor, conformément à l'article 76 des statuts, en attendant l'emploi total définitif des fonds provenant des émissions.

Le porteur n'est jamais à découvert. En dehors de la garantie qu'il trouve toujours régulièrement dans l'emploi salubre de ses fonds, il a, pour surcroît, celle qui résulte de l'ensemble du capital et des réserves de la Société, il se trouve dans une situation tellement forte qu'il serait le dernier à périr si, dans une époque de grandes crises, le crédit public venait à subir un profond ébranlement.

Les Bons à lots sont recherchés à 111 ; les Bons Algériens se traitent sur les cours de 100 ; Le Bon de la Presse est à 21 fr. C'est un bon prix d'achat ; on verra à l'époque du tirage les cours de 22 et 23 fr.

Quand au bon Algérien, il doit niveler ses cours avec ceux du Bon à lots, Les deux valeurs sont identiques.

A l'heure où nous écrivons, nous ne connaissons pas encore les résultats officiels de la souscription aux obligations 3 1/2 0/0 de la dette tunisienne, mais nos renseignements particuliers nous permettent d'assurer que cette opération a pleinement réussi.

Le Comptoir d'Escompte reste à 820 après 775. Ces prix s'amélioreront.

La Banque de Paris cote 870.

La Banque ottomane vaut 547 50, La Banque d'Escompte est ferme à 547 50.

Le Crédit Lyonnais est demandé à 718 75. La Banque Parisienne reste à 415, et la Société générale à 495.

Les chemins de fer sont toujours fermement tenus.

Le Panama reste à 56 25.

Le Suez cote 2265.

Les recettes du transit du canal de Suez sont très satisfaisantes.

Le Gérant : GUSTAVE SIMON.

IMPRIMERIE DE L'EXPOSITION

G. ROBERT

16. Avenue de la Bourdonnais, Champ de Mars.

Imprimé sur les Machines MARINONI

Lubrifiées avec les huiles, graisses et graisseurs de la Coud

Caractères de la Fonderie Warnery frères.

CUIRS D'ART EN RELIEF POUR SIÈGES ET TENTURES

REPRODUCTION

des Cuir des XV^{me} et XVI^{me} Siècles

Maison CARON

G. PIQUE, Succ^r

97, Faubourg Saint-Antoine, PARIS

Ordres et Correspondances à la Fabrique : 8, Rue du Colonel Oudet

INSTALLATIONS Traité à forfait pour tous les frais **REPRÉSENTATION**

BUREAU A PARIS **G. CHEMINAIS** 12, Boulevard des Italiens, 12

Offre comme références la liste des principales Maisons qu'il a représentées avant 1889.

CHAMPAGNE EUGÈNE CLICQUOT, REIMS

Cassis-Rouvière

DIJON

Succursale à PARIS
7, rue Châteaudun
MÉDAILLES D'OR A AMSTERDAM 1883
20 Diplômes
aux Expositions Universelles.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

SIÈGE SOCIAL : 6, rue Auber, Paris

BUREAUX SPÉCIAUX : Passagers de Cabine, 12, boulevard des Capucines

FRET : 108, faubourg Saint-Denis

AGENCES PRINCIPALES

au Havre, à Saint-Nazaire, à Bordeaux, à Marseille, à New-York, etc., etc.

Ligne rapide de Paris-Havre à New-York en 8 jours

Par les paquebots neufs

La Champagne, la Bretagne, la Bourgogne, la Gascogne, la Normandie

Départs du Havre et de New-York tous les samedis

Lignes des Antilles

De Saint-Nazaire les 10 et 21, du Havre les 7 et 22, de Bordeaux les 11 et 26 et de Marseille le 4 de chaque mois

Pour la Guadeloupe, la Martinique, Sainte-Lucie, Trinidad, les Guyanes, le Venezuela, la Colombie, le Centre Amérique, le Sud et le Nord Pacifique, Saint-Thomas, Porto-Rico, Haïti, Cuba et le Mexique.

Lignes de la Méditerranée

Paris à 48 heures d'Alger

Service quotidien entre la France et Alger, en correspondance avec les trains rapides et express des Compagnies Paris-Lyon-Méditerranée et Paris-Orléans.

Départs de Marseille : Tous les jours pour l'Algérie, la Tunisie, l'Espagne, le Maroc, la Corse, l'Italie, Malte et Tripoli.

Voyages circulaires dans la Méditerranée à prix réduits

Envoi franco des livrets, cartes et indications détaillées.

Adresser les demandes : 6, rue Auber, PARIS.

GRANDE BRASSERIE DREHER

2, Boulevard Bonne-Nouvelle — 1, Rue Saint-Denis

KUHN directeur

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

L. S^{TE} COLOMBE

51, rue de la Chaussée d'Antin

Bureau technique, 13, Avenue de la Bourdonnais
PARIS

Représentation, Installations

ARCHITECTURE, PLANS ET DEVIS



Veilleuses Françaises
FABRIQUE à la GARE
JEUNET Fils, Suc^r

Toutes nos boîtes portent en timbre sec
JEUNET, inventeur

Demander nos veilleuses chez tous les commissionnaires, épiciers, quincailliers.



MACHINE à CIGARETTES
A L'USAGE DES FUMEURS

Brevetée s. g. d. g., France et étranger
Envoi franco de la notice illustrée

LEMAIRE
Fabr^e, 12, quai de la Mégisserie, Paris

Agent en Angleterre pour les Publications officielles

SEYMOUR WADE

AGENT GÉNÉRAL

Pour le Catalogue général Officiel

ET
LE BULLETIN OFFICIEL DE L'EXPOSITION.

Blomfield-House London-Wall
LONDON E. C.



FLANELLE VEGETALE
à PIN

Très recommandée pour les Chasseurs et les Personnes rhumatisantes.

P. LOTTE CHEMISIER
7, rue du Havre, PARIS

SUSPENSOIR MILLERET élastique
sans sous-cuisse, 2^e 50. - Exiger le cachet de l'inventeur
BANDAGES invisibles. **BAS** pour varices 8 f.
MILLERET, LE GONIDEC, Sr, 49, Rue J.-J. Rousseau, PARIS

CHAMPAGNE
S^t-MARCEAUX, REIMS

Paris - 16, Rue de la Paix.
DEPOTS : Bruxelles - 66, Rue de Brabant.

Raffinerie et Trituration de Soufre

MANUFACTURE DE MÈCHES SOUFRÉES

L. CHAMBON Fils

Rue de la Loubière, 74, MARSEILLE

MAISON MÉDAILLÉE

PRINCIPAUX FABRICANTS ET EXPOSANTS RECOMMANDÉS

ABAT-JOUR

Degaffet et C^{ie} Succ^{rs}. (ancienne maison GRIMAL), 28, rue Albouy, Paris. — Articles d'illumination instantanée, systèmes brevetés.

AMEUBLEMENT

A. Vaillant, 10, rue Meslay, Paris. — Fabrique de meubles de luxe. Peinture et décors sur porcelaine. Spécialité de cachepots, jardinière tables à ouvrages et à jeux, bureaux de dames et liseuses. Monture bois sculpté. Petits bronzes.

N. Kalmus et C^{ie}, 87, faubourg St-Antoine, Paris. — Ameublements complets, chambres à coucher en noyer, palissandre, bois noir. Éléance et solidité. — Prix modérés.

Maignié, 176, rue de Charonne, Paris. — Ameublements complets, tapisseries, tentures, spécialité de buffets noyer et armoires à glaces et à portes pleines. — Grandes facilités de paiement.

Hilgert, 20, passage Tocanier, Paris. — Fabricant de chiffonniers et tables de nuit chiffonniers en tous genres.

Ch. Galvani, faubourg Saint-Antoine, 137, et rue d'Avron, 28. — Grande fabrique de lits et chambres à coucher en tous styles. Envoi franco du catalogue.

Quarré, 143, r. d'Aboukir, (us. r. de l'Orillon, cité Nys, 8), Paris. — Clous de style pour meubles, de décoration pour cartonnages, articles de sellerie tous genres, brev. clous p^r voiture, marque: *Au Lion*.

G. Herrmann, 9, rue St-Ambroise et 7, cité d'Angoulême, Paris. — Ameublements complets de tous genres. Ebénisterie et tapisserie. Meubles anciens, sièges et tables de tous styles pour salles à manger. Chambres à coucher, salons, bibliothèques et bureaux.

ARTICLES POUR FUMEURS

Quentin et C^{ie}, 22, r. de Bondy, Paris. — Pipes Gambier. Papiers **Riz La** et **Goudron La**.

ARMES & ARMURES



R. Gutperle, 12, boulevard Magenta, Paris. — Armes, armures, panoplies et trophées. Cuirasses secrètes garantissant de l'arme blanche et de la balle de revolver. Bijoux, armes et armures pour théâtres.

BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Lambert Levy, fabricant, 31 et 33, boulevard St-Martin. Maison fondée en 1829. — Joaillerie, bijouterie, horlogerie, bronzes. — Vente en détail au prix du gros.

Plichon et C^{ie}, 10, rue du Parc-Royal, Paris. — Fabricants de doublé or, or sur argent.

BILLARDS (et Accessoires de)

Holle, MARILLIER et C^{ie} fabricants de *queues de Billards*. Procédé mobile à vis, breveté s. g. d. g. — 45, boulevard St-Martin, Paris.

BOUTONS

G. Bagriot, [NC] 168-170, rue St-Denis, à Paris. — Exposant classe 35. Boutons Livrée, Administrations, Uniformes pour tous pays.

BRETELLES



Ch. Guyot, inventeur et seul fabricant spécial des *Bretelles hygiéniques*, 13 rue Béranger, Paris. — Usage agréable, solidité, bon goût, bon marché. Se trouvent dans les principales m^{ns}.

BREVETS D'INVENTION

E. Wattier, ingénieur-architecte, 5, rue Mazagran (porte Saint-Denis) et 33, av. de la Bourdonnais (Exposition). — Représentation aux expositions, brevets d'invention, dépôts, marques, dessins, modèles, France et étranger.

BRONZES D'ART

E. Pinédo, [NC] C. 55555 Exposant, classe 25. — Groupes, Statuettes, Encriers, etc., 40, boulevard du Temple.

BRONZE IMITATION

Coupiet fils et Drouart, rue Amelot, 100. — Composition artistique. Objets d'art. Editions d'œuvres du Salon. Grand choix de garnitures modernes et Louis XVI. — Exposant classe 25, groupe n° 3.

CHAPELLERIE

A. Béguinet, 11, rue de la Monnaie, au coin de la rue des Prêtres, Paris. — Maison fondée en 1830. Grand choix de chapeaux soie et feutre; Bonnets de voyage. Maison recommandée par le cachet et la qualité des marchandises.

CORSETS

Félix Brassier, 10, rue Merlin, Paris. — Innovation et fabrique de corsets en tous genres, spécialité de corsets sur mesures, modèle exclusif de la maison.

COULEURS FINES

Chevillet, A. GRENIER successeur, 31, rue Vieille-du-Temple, Paris. — Fabrique de couleurs fines pour artistes. Exposant classe 10, groupe II.

COURROIES

J. Levy jeune, 47, avenue Parmentier, Paris. — Courroie Gandy coton.

DRAPERIE

M^{me} Cuchet, 3, rue d'Aboukir, Paris. — Drap-Canevas Pénélope, médaillé, remplaçant avec avantage le canevas pour tapis, coussins, Pantouffles, etc.

ÉVENTAILS

E. Buissot, 46, rue des Petites-Ecuries, Paris. — Fabrique d'éventails pour la France et l'exportation, corbeilles de mariages, éventails anciens, réparations de tous éventails.

GANTERIE

Marcault, 8, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris. — (Classe 35), Chevreau et Suède, marque **L. S Gants Tan-Russe**, b. s. g. d. g.

GRAINES & PLANTES

Maison LOISE-CHAUVIÈRE, fondée en 1845, **Dupanloup et C^{ie}**, successeurs, 14, quai de la Mégisserie, Paris. (Exposants).

MARQUES D'EMBALLAGE

Foucault, 9, r. des Trois-Bornes, Paris. — Presses et marques à feu, Pincés à plomber, Alphabets et chiffres acier fondu, Marques de fabrique.

OUATAGES

Marinpooy, 10, rue Paul-Lelong, Paris. — Tissus ouatés, mousselines, brevetés, pour doublures de vêtements et jupons. — Usine à force motrice, 26 et 28, rue de la Pointe-d'Ivry.

PARFUMERIE

E. Bronchain, parfumeur, fabrique, 3, rue de l'Avenir, Asnières. — Reine des neiges, Poudre de riz à base de glycérine, *Eden Powder*, fleur de riz superfine, invisible et adhérente.

PLUMEAUX

J.-E. Durup, (successeur de P. Leullier et C^{ie}), 15, rue Vieille-du-Temple, Paris. — Fabrique de plumeaux en tous genres, autruche, dinde, cog, fantaisie. Marque de fabrique déposée, Récompense à l'Exposition universelle de 1878. Exposant classe 29.

TAPIS ET TAPISSERIE

B. Jacob, 19, rue Turbigo. — Tapis Linoleum et toiles cirées, la plus riche collection de dessins, spécialité de nappes de famille.

MARQUE **Genebrias et Herfort**, DE FABRIQUE 23, rue Vivienne. Spécialité **GH** pour tapisseries, ornements d'appartements, bronzes, rinceaux, patères, porte-chapeaux. Fabrique d'élastiques pour sièges.

A. GOELZER

Membre du Jury des Récompenses
aux Expositions internationales

182, Rue Lafayette, 182

PARIS

BRONZES & APPAREILS

D'ÉCLAIRAGE

GAZ - BOUGIES - ÉLECTRICITÉ

PLOMBERIE ET CANALISATION

POUR LE GAZ ET LES EAUX

INSTALLATION

DE SALLES DE BAINS

ET D'HYDROTHERAPIE

LAVABOS



Chapeau LÉON

Anti-névralgique

LÉGER

21, rue Daunou, 21

PARIS

Nice, Londres, New-York.
Saint-Petersbourg.

MATÉRIEL D'IMPRIMERIE**FOUCHER Frères**

14, Boulevard JOURDAN (près la Porte d'Orléans)

PARIS

MACHINES & OUTILS

Pour Fonderie en Caractères

Composition, Impression, Galvanoplastie
Clicherie, Brochure, Reliure, Zincogravure
et Photogravure.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Groupe VI — Classe 58

GALERIE DES MACHINES

DIORAMA DE JÉRUSALEM

A l'angle de la Rue Lamarek et de la Rue de la Barre, sur la Butte Montmartre
(près de l'Eglise votive du Sacré-Cœur)

JÉRUSALEM ET SES ENVIRONS

pendant le Pèlerinage français au Mont de l'Ascension de 1886

ILLUSION COMPLÈTE DE LA NATURE

Toutes les rues, rampes ou escaliers, aboutissant à l'église votive du
Sacré-Cœur, conduisent à la rue de la Barre.

Accès direct pour les voitures : 1° par les rues Clignancourt, Muller,
Ste-Marie et de la Barre ; 2° par les rues Lepic, Constance, de Maistre,
Caulaincourt et Lamarek.

Prix d'entrée : 1 franc. — Dimanches, Jours et Fêtes : 50 centimes.

ÉCLAIRAGE SUPÉRIEUR
Huile à brûler

Brevetée s. g. d. g.

Exposition universelle d'Anvers 1885, Médaille d'Or

G^{VE} DELETTREZ

7 & 9, rue Gide, Levallois-Perret (Seine)

Dépôt, 28, rue de Provence, à Paris

Huiles à brûler pures. — Economie 15 0/0
sur la consommation.

Livraison pour Paris, franco à domicile, 1 fr. 50 le kilog.
Livraison pour province, mis en gare de Paris, 1 fr. 05 le
kilog, contre remboursement.

PHILIPPART FRÈRES

181, Rue de la Pompe, 181

PARIS-PASSY

PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE

DES

ACCUMULATEURS

E. P. S.

FAURE-SELLON-VOLCKMAR

Fournisseurs des Ministères de la Guerre, de l'Agriculture et du Commerce,
du Théâtre National de l'Opéra et des Théâtres de Paris,
de Lyon et de Montpellier, des Usines, Grandes Administrations, etc.

DIPLOMES D'HONNEUR

Fisheries..... 1883 — Indes et Colonies..... 1886

MÉDAILLES D'OR

EXPOSITION INTERNATIONALE DES INVENTIONS

Londres..... 1885 — Paris..... 1887

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

INSTALLATION COMPLÈTE D'IMPRIMERIES**WARNERY FRÈRES**

FONDEURS DE CARACTÈRES TYP-GRAPHIQUES ET DE BLANCS

PARIS — 8, Rue Hum. oldt, 8 — PARIS

Spécialité de Caractères pour Journaux et Labours en Matière résistante

CARACTÈRES DE TITRES
INITIALES
PUNCTUATIONS SUR TOUS LES CORPS
FANTAISIES DIVERSES
NOUVELLE SÉRIE D'ELZÉVIR

Envoi de Devis
et Spécimens
—
Prompte
exécution des
mémoires.

BLANCS DIVERS
INTERLIGNES, GARNITURES, LINGOTS
FILETS CUIVRE ET MATIÈRE
MATÉRIEL D'IMPRIMERIE
MACHINES NEUVES ET D'OCCASION

CARACTÈRES TYPE ANGLAIS FONDUS HAUTEUR AMÉRICAINE PRÊTS À EXPÉDIER

Nos Magasins, abondamment pourvus de Caractères et de Blancs, nous permettent d'expédier dans les 24 heures
les Commandes les plus importantes.

Adresse télégraphique : Warnery Frères, Paris.

FRANÇOIS COIGNET & C^{ie}

21 RUE DE ROME PARIS

USINE A ASNIÈRES (SEINE)

PIERRES EN BETONS AGGLOMERÉS COIGNET

CARRELAGES STRIÉS ET DITS MOSAIQUES

MOSAIQUES COIGNET

Incrustations de granits et de marbres

MOSAIQUES VÉNITIENNES ET ROMAINES

B^{RES}
SGDG

GELLÉE FRÈRES

GAINIERS

11 bis, rue Barbette, 11 bis

Spécialité d'Étalages pour expositions.
Garnitures de vitrines en velours, pe-
luce, satin, drap, feutre, etc., etc.
Téléphone.

PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS

CACAO VAN HOUTEN

PUR ET SOLUBLE EN POUDRE.

Diplômes à toutes les Expositions. — Attestations des Autorités Médicales de tous les pays.

Le **CACAO VAN HOUTEN** universellement réputé, est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant, réconfortant, et en même temps sain, digestif et délicat.

Un demi-kilogramme suffit pour 100 TASSES de Chocolat.

Le **CACAO VAN HOUTEN** se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, et se trouve dans toutes les Pharmacies, Drogueries et les bonnes Epiceries et Confiseries.

Breveté en 1828 comme inventeur du „Cacao en poudre” par octroi royal du Gouvernement Hollandais.

C. J. VAN HOUTEN & ZON, à Weesp (Hollande).

PLUME HUMBOLDT de J. ALEXANDRE

Exiger Portrait-Cautions

EXPOSITION UNIVERSELLE
DE 1889**J. FROPO**

Représentation Commerciale

RÉCEPTION DES MARCHANDISES, ETC.

COMMISSION

8, Rue Halévy, 8 (Opéra)

On demande à représenter Maison à l'Exposition pour
Produits alimentaires ou Distillation
PETIT, 56, rue de l'Arbre-Sec, Paris.

**ANTI-CORSET TALISMAN** (Sur Mesure)3 MÉDAILLES. — 48, Boulevard Haussmann, Paris
Seule Maison où l'on puisse essayer sans commander.**TABLEAUX-RECLAME**

DORÉS NACRE INALTÉRABLES

LOQUET, brev. s. g. d. g. — 131, rue de Vaugirard, PARIS

Dorure sous verre. — Enseignes spéciales. — Transparents et Gravure. — Affiches sur toile.

Paris 1887, Médaille d'argent. — Havre 1887, Médaille de Bronze

**MILINAIRE FRÈRES, CONSTRUCTEURS**

16, r. de la Goutte-d'Or, PARIS



Brevetés en France et à l'Etranger

Trois diplômes d'honneur

Médailles d'Or à toutes les Expositions

INSTALLATION D'ÉCURIES ET D'ÉTABLES

Écuries tout en fer évitant les maladies contagieuses par la facilité du nettoyage impossible à obtenir avec le bois à cause des joints qu'on ne peut éviter. Catalogue

Illustré avec prix-courants, d'Écuries ou de Serrurerie 45 centimes l'un, en timbres poste.

Délicieux apéritif Algérien

AMEREntrepôts pour la France et l'Exp^{on} : PARIS, MARSEILLE, ROUEN et BORDEAUX.

Supérieur à tous les Bitters connus

PREMIÈRES MÉDAILLES A TOUTES LES EXPOSITIONS

Croix de la Légion d'Honneur

l'Exposition universelle de Paris 1878.

Tonique Hygiénique

PICON**MACHINES POUR BOULANGERS ET CONFISEURS**

"L'UNIVERSELLE"

MACHINE A PÉTRIR ET MÉLANGER

La meilleure qui existe pour toutes sortes de pâtes pour Pain, Biscuits et Confiseries et elle remplace rapidement toutes autres par tout le monde.

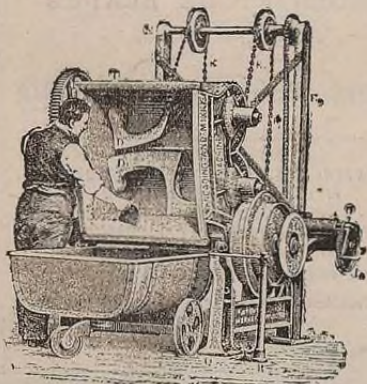
Machines à tamiser et mélanger la farine. — Machines à séparer la pâte. — Camions à pâte
Fours à vapeur "Wieghest". — Tables à mouler. — Machines pour les biscuits
Étagères pour pain et garnitures générales
Devis pour installations et transformations complètes ou partielles

Pour envoi de Prospectus franco, ainsi que pour tous renseignements, s'adresser à

WERNER & PFLEIDERER, 86, Upper Ground Street, Londres S.E.

(Exposition Universelle de 1889, Palais des Machines, n° 367)

Adresse télégraphique : PFLEIDERER, London

"L'UNIVERSELLE" TYPE VII
en position de se décharger.**BLÉTRY FRÈRES**

Ingénieurs-Conseils

en propriété Artistique, Industrielle et Commerciale

BREVETS D'INVENTION, Dessins, Modèles et Marques de Fabrique en France et à l'Etranger

OFFICE FONDÉ EN 1866

REPRÉSENTATION A L'EXPOSITION — Dessins industriels, Etudes techniques, Constructions, Installations, Agriculture, Mécanique, Hydraulique, Chimie, Electricité

PUBLICATIONS : Manuel de l'Inventeur, Lois Françaises et Etrangères, 4^e édition : 1 franc.
Manuel formulaire des Ingénieurs (Souscription du Ministère des Travaux publics), 2^e édition.
PARIS. — 2, Boulevard de Strasbourg. 2. — PARIS

BULLETIN OFFICIEL

DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889



PARIS ET DÉPARTEMENTS
Un an..... 12 fr. — Six mois..... 7 fr.
ÉTRANGER (PAYS DE L'UNION POSTALE)
Un an..... 20 fr. — Six mois..... 11 fr.
Le « Bulletin Officiel » paraît le Samedi de chaque semaine

Annonces, la ligne..... 1 fr. — Réclames, la ligne..... 3 fr.
Faits divers, la ligne..... 5 fr.

Les Annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, et à Bruxelles, chez MM. GROSJEAN ET C^{ie}, 104, boulevard Anspach, — à Londres, chez M. SEYMOUR WADE, Blomfield House, London Wall.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION : **Champ de Mars (16, Avenue de La Bourdonnais)**

Les abonnements sont reçus gratuitement dans tous les bureaux de poste de France et des pays étrangers qui font partie de l'Union Postale.

SOMMAIRE

NOTRE DESSIN.

PARTIE OFFICIELLE :

Arrêtés.
Règlement concernant le gardiennage et le nettoyage des salles et locaux d'Exposition.
Auditions musicales. — Règlements.

PARTIE NON OFFICIELLE :

Les délégations ouvrières à l'Exposition.
Conseil d'Etat. — Extrait des registres des délibérations.
Nouvelles de l'Exposition.
L'Étranger à l'Exposition.
Le Grand Théâtre de l'Exposition et le Palais des Enfants.
Exposition de la Ville de Paris.
Causerie.
Revue financière.
Annonces et Réclames.

Notre Dessin

Le dessin contenu dans le numéro d'aujourd'hui représente la façade d'un des pavillons de la Ville de Paris, qui est l'œuvre de M. Bouvard.

PARTIE OFFICIELLE

Par arrêté en date du 27 février 1889, le président du conseil, ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du Congrès international de la paix :

MM.

Barodet, député.
Berthelot, membre de l'Institut, sénateur.
Couturier, sénateur.
Destrem (Hippolyte), publiciste.
Eschenauer, pasteur.
Fallot, pasteur.
Fizandier, économiste.
Franck (A.), membre de l'Institut.
Gaillard (Jules), député.
Griefs-Traut (M^{me}).
Grüner, ingénieur.
Guébin (Louis), architecte.
Lemonnier (Ch.), docteur en droit.

Lyonnais, député.
Macé (Jean), sénateur.
Marillier, agrégé de philosophie.
Mathé (Henri), député.
Melon (Paul), rentier.
Morin (Gaston), publiciste.
Muzet, conseiller municipal de Paris.
Passy (Frédéric), député.
Siegfried (Jules), député.
Taxil (M^{lle} Marie), directrice d'école professionnelle pour les femmes.
Toussaint (M^{lle} Julie), secrétaire général de la Société pour l'enseignement professionnel des femmes.

Par arrêté en date du 27 février 1889, le président du conseil, ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du Congrès international des cercles d'ouvriers :

MM.

Boussenot, membre de la Chambre syndicale des graveurs et dessinateurs.
Donnat, conseiller municipal de Paris.
Faure (Fernand), député.
Lami (E.-O.), secrétaire de la commission de l'Exposition d'économie sociale.
Limousin (Ch.), publiciste.
Lyonnais, député.
Maze (H.), sénateur.
Mozet, adjoint au maire du 8^e arrondissement.
Muzet, conseiller municipal de Paris.
Passy (Frédéric), député.
Puaux (Frank), membre du conseil supérieur des colonies.
Raffalovich, publiciste.
Remaury, ingénieur.
Ricard, député.
Robert (Charles), ancien conseiller d'Etat.
Siegfried (Jules), député.
Souché, rédacteur en chef du *Denis Papin*.
Teyssier, délégué de l'Union des Chambres syndicales ouvrières.

Par arrêté en date du 27 février 1889, le président du conseil, ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du congrès international pour l'étude des questions coloniales :

MM.

Alglave, professeur à la faculté de droit de Paris.
Cauwès, professeur à la faculté de droit de Paris.

Chailley, rédacteur de la *République française*.

Dislère, conseiller d'Etat.
Dubard, inspecteur chargé du contrôle des services coloniaux.
Faidherbe (général), grand chancelier de la Légion d'honneur, ancien gouverneur du Sénégal.
Faure (Félix), député, ancien sous-secrétaire d'Etat aux colonies.
Foncin, inspecteur général de l'instruction publique.
Gauthiot, secrétaire général de la société de géographie commerciale.
Gerville-Réache, député de la Guadeloupe.
Hébrard (J.), sénateur de l'Inde.
Hurard, député de la Martinique.
Isaac, sénateur de la Guadeloupe.
Leroy-Beaulieu (P.), membre de l'Institut, rédacteur des *Débats*.
Léveillé, professeur à la faculté de droit.
de Mahy, ancien ministre de la marine, député de La Réunion.
Pâris (amiral).
Rambaud (A.), professeur à la faculté des lettres.
Rousseau, conseiller d'Etat, ancien sous-secrétaire d'Etat aux colonies.
Schœlcher, sénateur.
Thomasset (amiral).
Vignon, consul de France.
Weyl, rédacteur du *Temps*.

Par arrêté en date du 27 février 1889, le président du conseil, ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du congrès international de sauvetage :

MM.

Beauvais (docteur de), médecin de la prison de Mazas.
Bloch, administrateur de la société centrale des naufragés.
Caron (S.), président de la société nationale de sauvetage.
Burgues (R.), président de la société des sauveteurs de la Seine.
Boucher-Cadart, vice-président de la société française de sauvetage.
Cacheux, ingénieur, organisateur du congrès de sauvetage de 1888.
Farcy, député, administrateur de la société de sauvetage.
Fleuret, président du cercle nautique de France.
Hamon (S.), directeur de l'assurance moderne.
Jette, directeur des douanes en retraite, administrateur de la société française de sauvetage.

Labrousse (Ch.), ancien lieutenant de vaisseau.
 Lisbonne, ancien directeur des constructions navales.
 Marié-Davy, président de la société française d'hygiène.
 Monin (docteur), secrétaire de la société française d'hygiène.
 Nansouty (Max de), rédacteur en chef du *Génie civil*.
 Noel (Octave), président de la société des sauveteurs bretons.
 Nicole, vice-président de la société centrale de sauvetage.
 Potel, ingénieur civil, membre de la classe 65 des comités d'installation.
 Ragiot, administrateur délégué de la société des naufragés.
 Rothschild (A. de), administrateur de la société centrale des naufragés.
 Saint-John Armstrong (baron de), délégué de la société des sauveteurs de l'Aube.
 Turquet, député, président de la société française de sauvetage.
 Wolff, vice-président du jury de l'exposition de sauvetage en 1888.

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1889

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EXPLOITATION

RÈGLEMENT

concernant le gardiennage et le nettoyage des salles et locaux d'Exposition.

Article premier. — Les gardiens sont chargés de la surveillance et du nettoyage des salles sous les ordres directs de leurs brigadiers.

Ils peuvent, accessoirement être chargés de couvrir le soir, de découvrir le matin et d'entretenir en état de propreté les expositions des salles confiées à leur garde.

Art. 2. — Le nettoyage des salles pourra être commencé à 6 heures du matin et sera terminé exactement à 8 heures. Les balayures seront transportées hors des galeries, à des places désignées d'où elles seront enlevées par les tombereaux du service de l'entretien.

Art. 3. — Les brigadiers et gardiens sont placés sous la haute autorité des membres des bureaux des comités français, des commissaires spéciaux et des commissaires nationaux étrangers pour tout ce qui concerne le service d'exposition.

Ils doivent obéissance au Directeur général de l'exploitation, au secrétaire chef du service central, aux inspecteurs principaux, inspecteurs et sous-inspecteurs de la Direction générale de l'exploitation pour tout ce qui concerne l'application et l'observation des règlements d'ordre intérieur.

Art. 4. — Les gardiens doivent fournir aux visiteurs toutes les indications utiles. Ils sont tenus à la plus stricte politesse envers le public. Ils doivent empêcher de fumer, de toucher aux objets exposés et de stationner devant les expositions d'une façon gênante pour la circulation. Ils ont le droit de requérir les agents de la police. En cas d'accident de feu, ils

doivent avertir les sapeurs-pompiers au moyen des boutons d'appel électrique établis dans les salles, et, en attendant les secours, faire fonctionner le poste d'eau le plus voisin du foyer d'incendie.

Art. 5. — A partir de 8 heures du matin, les brigadiers et gardiens doivent avoir quitté leur costume de travail pour revêtir leur tenue d'uniforme. Il leur est interdit de prendre leurs repas dans l'intérieur des salles; les heures des repas du matin seront réglées entre 10 heures et midi, de façon que les salles ne soient jamais privées de la totalité de leurs gardiens. Les heures des repas du soir seront réglées de même entre 6 heures et 7 heures et demie pour les gardiens des parties de l'Exposition ouvertes pendant la soirée.

Art. 6. — Il est interdit aux brigadiers et gardiens de solliciter des gratifications de la part des visiteurs.

Art. 7. — Les gardiens sont chargés de surveiller les opérateurs photographes qui auront à justifier, auprès d'eux, des autorisations requises par le règlement spécial relatif à la photographie.

Art. 8. — Le Directeur général de l'exploitation a le droit d'exiger la révocation des brigadiers et gardiens qui manqueront à leur devoir en ne se conformant pas au présent règlement. Il prononce, d'office, la révocation de ceux qui seront surpris en état d'ivresse ou commettant un acte d'improbité.

Art. 9. — Les présidents des comités français, les commissaires spéciaux et les commissaires nationaux étrangers sont invités à déposer, avant le 1^{er} avril, à la Direction générale de l'exploitation, la liste nominative, en double exemplaire, de leurs brigadiers et gardiens. Ces listes devront être tenues constamment à jour.

Vu et présenté :

Le Directeur général de l'exploitation,
 GEORGES BERGER.

Vu et approuvé :

*Le président du conseil, ministre
 du commerce et de l'industrie,
 commissaire général,*
 TIRARD.

AUDITIONS MUSICALES

Règlement des séances d'Orgue

Article premier. — Les organistes français et étrangers pourront être admis à donner des séances d'orgue dans la salle des fêtes du Trocadéro, pendant l'Exposition universelle de 1889.

Art. 2. — Le nombre de ces séances ne pourra être supérieur à quinze.

Art. 3. — Les organistes français qui désirent se faire entendre, devront adresser directement leurs demandes à la Direction générale de l'Exploitation, avenue de La Bourdonnais, 16.

Les organistes étrangers devront adresser leurs demandes à la Direction générale de l'Exploitation, à Paris, par l'intermédiaire des commissariats généraux ou des comités nationaux institués pour leur pays.

Les demandes ne seront reçues que jusqu'au 1^{er} avril 1889.

Art. 4. — Ces demandes seront transmises à la commission des auditions musicales, qui se prononcera sur leur admission.

Art. 5. — La salle du Trocadéro, avec son orgue, sera mise à la disposition des organistes qui auront été admis à se faire entendre.

Art. 6. — L'administration prendra à sa charge les frais des séances d'orgue, y compris ceux de soufflerie, sauf la réserve contenue dans le paragraphe 2 de l'article 12 ci-dessous.

Elle percevra les recettes que ces séances auront provoquées.

Art. 7. — Durant ces séances, le droit d'entrée dans la salle du Trocadéro sera fixé à 0 fr. 50 pour toutes les places.

Il est entendu que le paiement du prix de la place, pour assister aux solennités musicales officielles ou autres, qui seront données dans le palais du Trocadéro ne dispense pas d'acquitter le droit d'entrée dans l'enceinte de l'Exposition.

Art. 8. — Les séances d'orgue auront lieu aux jours et heures fixés d'un commun accord avec l'Administration.

Art. 9. — La durée de ces séances ne devra pas dépasser une heure et demie.

Art. 10. — Les programmes des séances d'orgue pourront se composer d'œuvres de toutes les époques et de toutes les nationalités.

Art. 11. — Les organistes admis devront soumettre, avant le 1^{er} mai 1889, à la Commission des auditions musicales, la liste des morceaux qu'ils se proposent d'exécuter, avec indication de la durée de chaque morceau.

Ces programmes seront examinés par la Commission et renvoyés dans la huitaine.

Si un organiste désire par la suite changer un ou plusieurs morceaux de son programme, il en donnera avis à la Commission, quinze jours au moins avant la séance dans laquelle les morceaux devront être exécutés, sauf les cas de force majeure.

Art. 12. — La Commission des auditions musicales pourra autoriser, dans les séances d'orgue, l'exécution de morceaux de chant, avec ou sans chœurs, et avec accompagnement d'instruments soli.

Dans ce cas, il est bien entendu que tous les frais de solistes et de chœurs seront entièrement à la charge de l'organiste qui donnera la séance.

Art. 13. — Le Directeur général de l'Exploitation de l'Exposition universelle de 1889 est chargé de l'exécution du présent règlement.

Paris, le 6 février 1889.

Vu et présenté :

Le Directeur général,
 G. BERGER.

Vu et approuvé :

*Le ministre du commerce
 et de l'industrie,
 commissaire général,*

PIERRE LEGRAND.

Auditions d'Orchestres Français avec Chœurs.

RÈGLEMENT

Article premier. — Cinq grandes auditions d'orchestres français, avec chœurs, auront lieu dans la Salle des Fêtes du Palais du Trocadéro, conformément aux arrêtés du 17 octobre 1887 et du 19 juillet 1888, pendant les après-midi du 23 mai, du 6 et du 20 juin, du 5 et du 19 septembre 1889.

Art. 2. — Les orchestres admis à donner chacun une de ces auditions à celle des dates ci-dessus qui lui sera désignée, sont :

- 1^o Société des Concerts du Conservatoire, chef d'orchestre : *Garcin*.
- 2^o Association artistique des Concerts du Châtelet, chef d'orchestre : *Colonne*.
- 3^o Société des Nouveaux Concerts, chef d'orchestre : *Lamoureux*.
- 4^o Académie Nationale de Musique, chef d'orchestre : *Vianesi*.
- 5^o Théâtre National de l'Opéra-Comique, chef d'orchestre : *Danbé*.

Art. 3. — Les programmes de ces cinq grandes auditions d'orchestre seront composés exclusivement d'œuvres déjà exécutées en public, de compositeurs français vivants ou morts.

La moitié au moins de ces œuvres sera réservée aux compositeurs français vivants.

En principe, les compositeurs ne pourront avoir qu'une de leurs œuvres exécutée dans l'une de ces auditions.

Les programmes seront proposés par les chefs d'orchestre et présentés à l'approbation de l'Administration par la commission de composition musicale (section 1).

Art. 4. — Les dépenses autorisées pour chaque audition comprendront essentiellement les frais d'impression et d'affichage et tous les frais artistiques, matériels et administratifs de cette audition.

Art. 5. — La dépense de chaque audition ne pourra être supérieure à 11,000 fr. et ne sera autorisée qu'après approbation d'un devis détaillé, soumis à l'administration.

Art. 6. — Le Directeur général de l'Exploitation de l'Exposition universelle de 1889 est chargé de l'exécution du présent règlement.

Vu et présenté :

*Le Directeur général
de l'Exploitation,*
G. BERGER.

Vu et approuvé :

*Le Président du Conseil, ministre
du commerce et de l'industrie,*
Commissaire général.

Signé : TIRARD.

ORPHÉONS ET SOCIÉTÉS CHORALES

Règlement des Concours

Article premier. — Les Sociétés chorales de France sont conviées à prendre part aux fêtes de l'Exposition universelle de 1889, sous les réserves mentionnées dans l'article 5.

Art. 2. — Ces fêtes auront lieu à la fin de juillet 1889.

Art. 3. — Elles comprendront : 1^o un concours de lecture à vue; 2^o un concours d'exécution; 3^o un festival.

Art. 4. — Le concours de lecture et le festival sont obligatoires au même titre que le concours d'exécution.

Art. 5. — Sont admises au concours : les Sociétés appartenant aux divisions d'excellence, aux divisions supérieures, aux premières divisions, les Sociétés ayant obtenu au moins un second prix dans la deuxième division, et les Sociétés ayant obtenu un premier prix dans la première section de la troisième division.

Art. 6. — Les morceaux imposés seront tirés au sort parmi les morceaux du festival.

Art. 7. — Ces morceaux seront envoyés aux Sociétés, au moins cinq mois avant l'époque de l'exécution.

Art. 8. — Les Sociétés connaîtront les titres des morceaux imposés douze jours avant l'époque du concours. Les chœurs laissés au choix des Sociétés pourront être pris parmi ceux du festival.

Art. 9. — Chaque Société devra se faire inscrire pour le concours à vue dans les mêmes divisions et dans les mêmes sections que pour le concours d'exécution.

Art. 10. — Les Sociétés ne pourront s'inscrire dans une division ou dans une section autre que les sections ou les divisions dans lesquelles elles sont régulièrement inscrites. Le dernier concours auquel les Sociétés auront pris part justifiera le classement.

Art. 11. — Les morceaux destinés au concours de lecture à vue seront inédits. Ils seront remis aux Sociétés au moment même du concours.

Art. 12. — Un Directeur ne pourra diriger plusieurs Sociétés ayant à lire le même morceau dans la même division.

Art. 13. — Le concours à vue aura lieu à huis clos.

Art. 14. — Tout membre de Société ne pourra prendre part au concours qu'avec la Société à laquelle il appartient régulièrement. Il est fait exception à cette règle pour les Chefs, lesquels peuvent diriger plusieurs Sociétés, à la condition expresse que ces Sociétés ne concourent pas entre elles.

Art. 15. — Toute Société qui se présentera avec un ou plusieurs membres pris en dehors de sa composition réglementaire sera exclue du concours.

Art. 16. — Les Sociétés qui voudront prendre part au concours devront envoyer leur adhésion avant le 10 janvier 1889, terme de rigueur, à *M. le Directeur général de l'exploitation de l'Exposition universelle, 16, avenue de La Bourdonnais, à Paris*.

Art. 17. — L'ordre du concours sera réglé par un tirage au sort.

Art. 18. — Les Sociétés qui, après avoir donné leur adhésion, seraient empêchées d'assister au concours, sont priées de vouloir bien en prévenir le Comité avant le 10 juillet 1889. Elles seront tenues de renvoyer la musique qu'elles auront reçue, à moins d'autorisation spéciale.

Art. 19. — Les prix consisteront en

couronnes, palmes, médailles d'or, de vermeil et d'argent.

Art. 20. — Les démarches ordinaires seront faites auprès des Compagnies des chemins de fer, à l'effet d'obtenir les réductions habituelles.

Art. 21. — Toute addition ou modification au présent règlement sera notifiée en temps utile aux Sociétés adhérentes.

MUSIQUES D'HARMONIE & FANFARES

Règlement des Concours

Article premier. — Les Sociétés d'harmonie et de Fanfares de France sont conviées à prendre part aux fêtes de l'Exposition universelle de 1889, sous les réserves mentionnées dans l'article 5.

Art. 2. — Ces fêtes auront lieu au commencement du mois d'août 1889.

Art. 3. — Elles comprendront : 1^o un concours de lecture à vue; 2^o un concours d'exécution; 3^o une promenade du Trocadéro à l'Exposition; 4^o un festival; 5^o une retraite aux flambeaux.

Art. 4. — Le concours de lecture, la promenade, la retraite aux flambeaux et le festival sont obligatoires au même titre que le concours d'exécution.

Art. 5. — Sont admises au concours : les Sociétés appartenant aux divisions d'excellence, aux divisions supérieures et aux premières divisions. Les Sociétés n'ayant pas le diapason normal ne pourront être admises.

Art. 6. — Les morceaux imposés seront tirés au sort parmi les morceaux du festival.

Art. 7. — Les partitions de ces morceaux seront envoyées aux Sociétés cinq mois avant l'époque de l'exécution.

Art. 8. — Les Sociétés connaîtront les titres des morceaux imposés douze jours avant l'époque du concours.

Art. 9. — Chaque société devra se faire inscrire pour le concours à vue dans les mêmes divisions et les mêmes sections que pour le concours d'exécution.

Art. 10. — Les Sociétés ne pourront s'inscrire dans une division ou dans une section autre que celles dans lesquelles elles sont régulièrement inscrites. Le dernier concours auquel les Sociétés auront pris part justifiera le classement.

Art. 11. — Les morceaux destinés au concours de lecture à vue seront inédits. Ils seront remis aux Sociétés au moment même du concours.

Art. 12. — Un Directeur ne pourra diriger plusieurs Sociétés ayant à lire le même morceau dans la même division.

Art. 13. — Les Sociétés devront supprimer la batterie pour le concours à vue.

Art. 14. — Le concours à vue aura lieu à huis clos.

Art. 15. — Tout membre de Société ne pourra prendre part au concours qu'avec la Société à laquelle il appartient régulièrement.

Il est fait exception à cette règle pour les Chefs, lesquels peuvent diriger plusieurs Sociétés, à la condition expresse

que ces Sociétés ne concourent pas entre elles.

Art. 16. — Toute Société qui se présentera avec un ou plusieurs membres pris en dehors de sa composition réglementaire sera exclue du concours.

Art. 17. — Les Sociétés qui voudront prendre part au concours devront envoyer leur adhésion avant le 20 janvier 1889, terme de rigueur, à *M. le Directeur général de l'exploitation de l'Exposition universelle, 16, avenue de la Bourdonnais, à Paris.*

Art. 18. — L'ordre du concours sera réglé par un tirage au sort.

Art. 19. — Les Sociétés, qui, après avoir donné leur adhésion, seraient empêchées d'assister au concours, sont priées de vouloir bien en prévenir le Comité avant le 20 juillet ; elles seront tenues de renvoyer la musique qu'elles auront reçue, à moins d'autorisation spéciale.

Art. 20. — Les prix consisteront en couronnes, palmes, médailles d'or, de vermeil et d'argent.

Art. 21. — Les démarches ordinaires seront faites auprès des Compagnies de chemins de fer, à l'effet d'obtenir les réductions habituelles.

Art. 22. — Toute addition ou modification au présent règlement sera notifiée en temps utile aux sociétés adhérentes.

Concours international de musiques militaires.

RÈGLEMENT.

Article premier. — Un concours international de musiques militaires sera ouvert, à Paris, pendant l'Exposition universelle de 1889.

Art. 2. — Ce concours aura lieu le dimanche 22 septembre 1889.

Art. 3. — Le jury international du concours se composera des membres de la IV^e section de la Commission des auditions musicales, auxquels seront adjointes des notabilités musicales françaises et étrangères.

Art. 4. — Quatre grands prix sont mis à la disposition du jury :

1 ^{er} grand prix :	médaille d'or, valeur, 5,000 fr.
2 ^e — — — — —	3,000 »
3 ^e — — — — —	2,000 »
4 ^e — — — — —	1,000 »

Art. 5. — Le vote pour chaque grand prix aura lieu au scrutin secret.

Art. 6. — Les prix seront décernés à la majorité absolue des voix.

Art. 7. — Chaque musique exécutera un morceau imposé. Ce morceau sera désigné trois mois avant le concours. Le chef de musique de chaque corps pourra l'instrumenter suivant l'organisation de sa musique.

Outre le morceau imposé, chaque musique exécutera un morceau de choix dont la durée d'exécution ne pourra dépasser dix minutes.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le monde industriel et commercial se préoccupe de la question de la nomination du Jury international des récompenses. Nous croyons savoir que l'administration est sur le point de présenter à M. le président du conseil un projet de règlement, rédigé d'accord avec le comité supérieur de revision.

Il semble généralement admis qu'il y aurait péril à faire nommer même partiellement le jury par le suffrage des exposants, car il pourrait s'établir un marchandage nuisible à la dignité de l'Exposition et du Jury. Il serait donc préférable de s'en rapporter au gouvernement et à l'administration, qui sauront faire des choix indiscutables.

On ne pourra prendre en considération les revendications d'aucun syndicat, d'aucune association industrielle ou commerciale qui voudraient se prévaloir du droit d'être représentés par quelques-uns de ses membres au sein du jury des récompenses. Il importe, en effet, que la nomination du gouvernement s'adresse à la personne elle-même en raison de sa compétence, de sa situation et des hautes récompenses obtenues soit comme exposant, soit comme juré dans les expositions internationales antérieures. En un mot, c'est la personne elle-même qui sera nommée membre du jury et non le représentant de tel ou tel syndicat.

Il est probable que le règlement concernant le mode de nomination du jury paraîtra avant la fin du mois.

Les Délégations ouvrières à l'Exposition

Nous extrayons du compte-rendu de la séance de la Chambre des députés du 11 mars, les passages suivants qui ont trait à l'envoi de délégations ouvrières à l'Exposition.

M. le président. La parole est à M. Charles Dupuy pour adresser une question à M. le président du conseil, qui l'accepte.

M. Charles Dupuy (Haute-Loire). Messieurs, la question que je me propose d'adresser à M. le président du conseil, en tant que ministre du commerce et de l'industrie, a trait aux facilités qu'il convient de procurer aux délégations ouvrières pour leur permettre de visiter l'Exposition universelle de 1889.

Aucune question ne peut plus vivement intéresser le Parlement, car, si nous accordons notre sympathie et nos remerciements aux exposants dont les produits portent le nom, nous ne pouvons pas oublier ces milliers d'ouvriers des mains desquels ces produits sont sortis. (Très bien ! très bien ! à gauche). Nous devons assurer à ces soldats du travail les moyens de contempler leur œuvre anonyme, qui est l'honneur et la gloire du pays.

Mais ce n'est pas seulement dans le but de leur donner une satisfaction sentimentale, c'est aussi pour développer leur éducation professionnelle. En effet, il n'est pas douteux, et l'expérience l'a prouvé, que ces visites

exercent un effet véritablement suggestif. C'est ainsi que de nouvelles idées naissent dans l'esprit, que d'utiles observations sont faites, lesquelles ont ensuite une répercussion heureuse sur les travaux ultérieurs. (Très bien ! très bien !)

En 1878, un sacrifice important fut fait dans ce sens, et il ne serait ni naturel ni séant qu'en 1889, à l'occasion du centenaire de la Révolution française, il fût fait moins ou qu'il ne fût pas fait autant. En deux mots, je rappelle ce qui a été fait.

Une loi, en date du 17 mai 1878, ouvrit au ministre, qui était alors le ministre du commerce et de l'agriculture, un crédit de 500,000 francs, avec cette destination précise de suppléer à l'insuffisance des sacrifices que feraient les départements et les communes pour assurer à un certain nombre de délégués ouvriers les bénéfices de la visite de l'Exposition. (Très bien ! très bien !)

M. Maurice-Faure. Aux ouvriers industriels et agricoles.

M. Charles Dupuy (Haute-Loire). Oui, aux ouvriers de l'agriculture et de l'industrie.

Le crédit de 500,000 francs fut insuffisant, et, le 22 juillet 1878, un décret, signé par les trois ministres compétents, autorisa l'ouverture, sous le non de souscription nationale, d'une véritable loterie, par application de l'article 5 de la loi de 1836, qui permet des loteries dans un but de bienfaisance ou d'encouragement aux arts et à l'industrie.

Il fut décidé que le produit net de cette loterie serait affecté, pour les deux tiers, à acheter des lots parmi les objets exposés...

M. Le Provost de Launay. Cela n'a pas été fait.

M. Charles Dupuy (Haute-Loire). et pour l'autre tiers, à faciliter la visite dont nous parlons.

Je n'ai qu'une observation à faire à ce sujet, c'est que l'opération suivit son cours...

M. Le Provost de Launay. Irrégulièrement !

M. Charles Dupuy. (Haute-Loire). Je n'ai pas à examiner ici si le cours de cette opération fut régulier ou non...

M. Le Provost de Launay. Les comptes n'ont jamais été rendus. (Murmures au centre.)

M. Charles Dupuy (Haute-Loire). Permettez ! Je ne pose qu'une simple question : cependant, je crois qu'il est bon d'être précis. Vous trouverez, mon cher collègue, dans le *Journal Officiel* du 11 décembre 1878 le relevé suivant...

M. Le Provost de Launay. Je le connais.

M. Charles Dupuy (Haute-Loire). Le produit brut de la souscription fut de 12 millions. Les frais d'exploitation, soit 5 p. 100 aux intermédiaires et 5 p. 100 pour frais d'administration, absorbèrent le dixième de la somme. Il resta comme produit net liquide, la somme de 10,800,000 fr., dont les deux tiers, 7,200,000 francs, furent, conformément au décret du 21 juillet, affectés à l'achat d'objets exposés, à distribuer en suite en lots, et dont le dernier tiers, 3,600,000 fr., eut cette destination et cet effet de permettre d'amener à l'Exposition universelle jusqu'à 22,000 délégués ouvriers.

Je ne fais qu'une observation à cette occasion, c'est que l'œuvre fut un peu tardive. Ensuite, si elle n'a pas été régulière, je souhaite, si le projet en est repris, qu'elle ait toute la régularité désirable.

On ne peut pas contester que cette combinaison a eu le double avantage de constituer une excitation, un stimulant en même temps qu'une récompense pour les exposants, et de donner des encouragements et une marque de sympathie très effective aux ouvriers en per-

mettant à 22,000 d'entre eux de visiter l'Exposition.

Ceux qui, parmi vous, messieurs, ont été à même, comme l'orateur qui est à cette tribune, de lire de près les comptes rendus présentés par ces délégués, ont été frappés de l'exactitude, et — je rappelle le mot que je prononçais tout à l'heure — du caractère suggestif de leurs observations.

Je demande donc à M. le président du conseil, ministre du commerce et de l'industrie :

1^o Si, comme il est vraisemblable, il s'est déjà préoccupé des moyens de faciliter la visite de l'Exposition universelle au plus grand nombre possible de délégués ouvriers ;

2^o Si une souscription nationale, dont l'idée serait d'autant plus naturelle en ce moment que la situation budgétaire ne permet pas de faire autant de sacrifices qu'on le désirerait, si l'idée d'une souscription nationale, analogue à la loterie de 1878, est au nombre des moyens qu'il compte employer pour arriver à ce but ;

3^o Enfin, si, dans le même ordre d'idées, il a d'autres indications à donner à la Chambre.

Tels sont les trois points de la question que j'ai l'honneur de poser à M. le président du conseil. (Très bien ! très bien ! à gauche.)

M. Tirard, président du conseil, ministre du commerce et de l'industrie. Messieurs, je ne puis que répéter à la tribune ce que j'ai eu l'honneur de répondre, dans des conversations particulières, à l'honorable M. Charles Dupuy, à savoir que, depuis un certain temps déjà, le Gouvernement se préoccupe des moyens à l'aide desquels on pourra faciliter la visite, à l'Exposition, du plus grand nombre d'ouvriers appartenant à toutes les industries nationales, y compris l'agriculture.

L'honorable M. Charles Dupuy demande quels moyens le gouvernement compte employer. Je lui réponds que, sur ce point, diverses propositions sont à l'étude.

Le Gouvernement n'a pas une liberté d'action absolue, en ce qui concerne les produits de l'Exposition.

Vous savez, en effet, que sur les 43 millions de crédits affectés à l'Exposition, 18 millions sont fournis par une société dite de garantie, à laquelle on a été obligé d'affecter la totalité des recettes, jusqu'à concurrence de la somme précitée de 18 millions.

Or, comme il n'est guère permis d'espérer que les recettes seront supérieures à cette somme, il sera indispensable de demander au Parlement les moyens de donner suite au projet qui fait l'objet des préoccupations de l'honorable M. Charles Dupuy.

En ce moment même des négociations se poursuivent en vue de diverses natures d'opérations. Parmi ces opérations, il en est une qui a été rappelée par l'honorable M. Dupuy, et il est fort possible que nous soyons obligés de venir solliciter de la Chambre l'autorisation de faire une loterie analogue à celle de 1878.

M. Le Provost de Launay. Il faudrait auparavant rendre compte de la loterie de 1878.

M. le président du conseil, M. Le Provost de Launay me dit que d'abord il faudrait rendre compte des dépenses de l'Exposition de 1878.

M. Le Provost de Launay. Non, de la loterie.

M. le président du conseil... de la loterie de 1878.

Je lui ferai observer que je n'étais pas, à cette époque, commissaire général, et que, dès lors, je n'ai pas à me préoccuper de ce

qui s'est fait il y a onze ans ; que si la cour des comptes a des réclamations à faire...

M. Le Provost de Launay. La cour des comptes a réclamé !

M. le président du conseil... ou si M. Le Provost de Launay en a lui-même à formuler, il n'a qu'à s'adresser à qui de droit. Mais j'ai bien assez des obligations qui m'incombent et des responsabilités que j'ai à assumer, sans encore accepter celles des faits qui remontent à onze ans.

M. Le Provost de Launay. La cour des comptes a réclamé, et depuis onze ans il n'a été rendu aucun compte (*Bruit*).

M. le président. Vous avez déjà répété plusieurs fois la même observation, monsieur Le Provost de Launay.

A droite. La vérité est toujours bonne à dire !

M. le président. Mais il est interdit d'interrompre.

M. le président du conseil. Ce que je puis affirmer à la Chambre, c'est qu'il est absolument certain, qu'avant même l'ouverture de l'Exposition, des mesures seront prises dans le but d'assurer, par un moyen quelconque, la visite d'un grand nombre d'ouvriers appartenant à toutes les branches de l'activité nationale. (Très bien ! très bien !)

Mais, en ce moment, il m'est matériellement impossible d'indiquer quelles seront les mesures prises, puisqu'elles sont encore à l'étude. Je ne puis donc que vous renouveler la promesse qu'avant l'ouverture de l'Exposition cette question sera résolue. (Très bien ! très bien !)

M. le président. La parole est à M. Dupuy.

M. Charles Dupuy (Haute-Loire). Messieurs, des explications fournies par l'honorable président du conseil, je ne retiendrai que deux points :

Le premier, c'est que le gouvernement s'est naturellement et légitimement préoccupé d'assurer au plus grand nombre possible de délégués ouvriers le moyen de visiter l'Exposition universelle.

Le second point sur lequel je formulerai une observation et même une critique, c'est celui-ci : M. le président du conseil a bien voulu nous dire qu'au nombre des moyens qu'il entrevoyait pour rendre réalisable le but que nous poursuivons ensemble, il pourrait se faire que l'on eût recours à une loterie semblable à celle de 1878, et dont on demanderait l'autorisation au Parlement.

Je crois que l'expression a trahi la pensée de M. le président du conseil.

M. le président du conseil. C'est vrai. Un simple décret suffit.

M. Charles Dupuy (Haute-Loire). En effet, l'article 5 de la loi du 20 mai 1886 vous autorise à rendre ce décret ; vous pouvez donc agir de votre propre autorité.

Enfin M. le président du conseil a fait une déclaration qu'il est bon de retenir, c'est que ces mesures qu'il prépare entreront dans la réalité des faits avant l'ouverture même de l'Exposition universelle.

M. le président du conseil. Parfaitement !

M. Charles Dupuy (Haute-Loire). C'est une considération importante ; j'y insiste en deux mots.

Vous vous rappelez qu'en 1878, ce fut lorsque l'Exposition tirait à sa fin que les ouvriers vinrent à Paris. La commission chargée d'examiner les demandes de visites fut organisée par un décret du 11 septembre, et c'est seulement le 14 octobre 1878, c'est-à-dire seize jours avant la clôture de l'Exposition, qu'un premier train, amenant 2,000 délégués, arriva à Paris.

Je termine en exprimant le vœu que le premier train, composé de délégués pris dans

l'ensemble des départements de la République, arrive à Paris le 14 juillet 1889. (Applaudissements à gauche.)

M. le président. L'incident est clos.

NOUVELLES DE L'EXPOSITION

L'Administration de l'Exposition reçoit chaque jour de nombreuses demandes d'autorisation de visiter les chantiers ; elle avertit le public qu'il ne sera plus désormais répondu à ces demandes, et qu'il ne sera plus accordé de laissez-passer, en raison des travaux et des installations ; d'ailleurs, il peut y avoir quelque danger à laisser circuler les visiteurs au milieu des échafaudages et des charrettes chargées de matériaux, qui encombre le Champ de Mars.

Une circulaire vient d'être adressée, par la Direction générale des travaux, aux architectes des différents palais et pavillons des parcs de l'Exposition, les prévenant que les plantations devant commencer le 20 mars, ils devaient prendre leurs dispositions pour dégager les abords de leurs constructions.

Les travaux d'installation se poursuivent très activement dans le Palais des machines ; les ponts roulants sont montés, les poulies de commande sont accrochées sur les arbres de transmission.

Le *Calédonien*, qui a transporté des condamnés à la Nouvelle-Calédonie, embarquera à Nouméa les produits de Taïti destinés à l'Exposition universelle.

On peut citer, entre autres objets curieux, trois pirogues de forme différente et une case indigène.

Le Comité de la Presse à l'Exposition reçoit chaque jour un grand nombre de lettres avec demandes de renseignements. Il lui est impossible de répondre à toutes ces lettres.

Le Comité de la Presse ne disposera que de quinze cents cartes permanentes pour toute la presse française et étrangère. Or, il y a plus de mille journaux parisiens, politiques ou spéciaux, plus de trois mille journaux de départements. Nous ne parlons que des journaux français.

Il ne pourra donc pas être accordé de cartes à tous les journaux.

Les demandes de cartes doivent être adressées au président du Comité de la Presse, à l'Exposition, par le directeur du journal.

Nous croyons que le Comité de la presse à l'Exposition fera une démarche auprès de la Commission des 43, afin d'obtenir la création de cartes temporaires.

Les cartes devront porter la photographie du titulaire.

La répartition des cartes de presse ne pourra être faite que dans la dernière quinzaine du mois d'avril.

L'ÉTRANGER A L'EXPOSITION

Angleterre

Le lord-maire va provoquer la formation d'un comité chargé de spécifier les conditions dans lesquelles devra se faire l'entrée à l'Exposition, d'une délégation ouvrière. Le comité devra indiquer les industries

et les branches de commerce qui pourrait être utilement représentées dans la délégation.

Belgique

M. le baron Beyens, ambassadeur de Belgique, a été reçu lundi matin par M. Tirard, président du conseil, ministre du commerce, à qui il a présenté M. Carlier, député de Gand, commissaire général de la section belge à l'Exposition universelle, et le secrétaire de la commission d'organisation.

Portugal

Le conseil des ministres s'est occupé de la représentation du Portugal à l'Exposition de Paris. Il a résolu de ne pas donner de caractère officiel à cette représentation, mais de favoriser la participation à l'Exposition, et surtout l'envoi des produits agricoles.

Chine

M. le général Tchen-ki-Tong vient de présenter à M. Georges Berger, directeur général de l'Exposition universelle, M. Teng-ti-keng, attaché à la légation de Chine à Madrid, qui, dorénavant, représentera, auprès de lui, les exposants de la section chinoise.

La Chine, n'ayant pas donné sa participation officielle à l'Exposition, un groupe très important de négociants de Canton ont demandé au dernier moment un emplacement au Champ de Mars. Etant donné le retard apporté à cette demande, la direction a pu accorder seulement la place nécessaire à la construction d'un pavillon.

Cet édifice, qui se trouvera dans la série des pays orientaux longeant l'avenue de Suffren, est commencé depuis quelques jours. Le dernier paquebot arrivé à Marseille a, en effet, débarqué un certain nombre d'ouvriers chinois, qui sont actuellement à l'œuvre.

Le même bateau a amené également en France de nombreux ouvriers japonais, qui sont, dès à présent, employés à la décoration de leur pavillon.

CONSEIL D'ÉTAT

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA SECTION

Séance du 9 mars 1889.

La section des travaux publics, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie du conseil d'État, qui a été consultée par le ministre du commerce et de l'industrie sur les deux questions de savoir :

1^o Si le traité passé par M. Eiffel avec une société pour lui assurer le monopole des reproductions de la Tour rentre dans l'exploitation autorisée par la convention

intervenue entre l'État, la ville de Paris et M. Eiffel;

2^o Si la vente dans l'intérieur de la Tour d'objets de fantaisie fabriqués avec les débris de matériaux provenant de la construction de ladite Tour doit faire l'objet d'une autorisation spéciale du ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition;

Vu la convention du 8 janvier 1887, relative à la Tour Eiffel,

Sur la première question :

Considérant qu'aux termes de la convention ci-dessus visée du 8 janvier 1887, M. Eiffel s'est engagé à construire « en qualité d'entrepreneur », dans l'enceinte de l'Exposition une tour de 300 mètres de hauteur, conformément aux plans, devis et détails d'exécution approuvés ou à approuver par une commission spéciale désignée par le ministre du commerce et de l'industrie; que cette Tour « qui fait partie des constructions de l'Exposition » pendant la durée de cette dernière doit devenir la propriété de la ville de Paris après l'Exposition et dès la remise par l'État à la ville du parc du Champ de Mars;

Considérant que le droit de propriété de l'État, pendant la première période, découle nettement, tant de l'assimilation précitée entre la Tour et les constructions de l'Exposition, que des articles 14 et 15 du traité, qui attribuent à l'État, pendant la durée de ladite Exposition, certains droits inhérents à la qualité du maître de l'ouvrage, tels que le droit d'autoriser la substitution à M. Eiffel une société de construction ou d'exploitation et celui, au cas d'inexécution des ouvrages prévus, de prononcer la mise en régie de l'entreprise ou la résiliation et au besoin la démolition des constructions effectuées.

Considérant, d'autre part, que l'article 7 du traité accorde à M. Eiffel, comme prix de ses travaux, une somme de 1,500,000 francs et la jouissance de l'exploitation de la Tour pendant la durée de l'Exposition et pendant les vingt années qui suivront, à dater du 1^{er} janvier 1890; que le même article précise les droits de jouissance de l'entrepreneur en limitant l'exploitation à l'ascension du public et à l'installation, dans les constructions de la Tour, de cafés, restaurants et autres établissements analogues;

Considérant que, de tout ce qui précède, il résulte que la Tour Eiffel est un monument public qui appartient à l'État pendant toute la durée de l'Exposition et ensuite à la Ville de Paris; qu'ainsi, à aucun moment, M. Eiffel ne saurait être regardé comme le propriétaire de la Tour, qu'il n'en est que le concessionnaire, et qu'à ce titre il ne peut exercer que les droits de jouissance limitativement énumérés dans l'acte de concession, parmi lesquels ne figure pas le droit exclusif de reproduction de la Tour.

Considérant, en conséquence, que M. Eiffel ne pouvait pas aliéner à un tiers un droit qu'il ne s'est pas réservé, et que le

traité passé en vue de cette aliénation ne rentre pas dans l'exploitation autorisée par l'acte de concession;

Sur la seconde question :

Considérant qu'en vertu de l'article 7 du traité du 8 janvier 1887, les cafés, restaurants et autres établissements analogues établis dans les constructions de la tour ne peuvent être concédés à des tiers par M. Eiffel qu'avec l'approbation du ministre et suivant le règlement appliqué aux établissements de même nature dans toute l'étendue de l'Exposition;

Considérant qu'à raison de la généralité de ses termes, la disposition précitée doit être interprétée comme s'appliquant aux magasins de toute nature; qu'ainsi, M. Eiffel ne peut traiter avec un tiers pour la vente d'objets de fantaisie dans l'intérieur de la tour sans une autorisation spéciale du ministre, commissaire général de l'Exposition,

Est d'avis :

Qu'il y a lieu de répondre aux deux questions posées par le ministre dans le sens des observations qui précèdent :

Signé : P. CHABROL, rapporteur,
A. PICARD, président,
J. HÉBERT, secrétaire.

Pour extrait conforme :

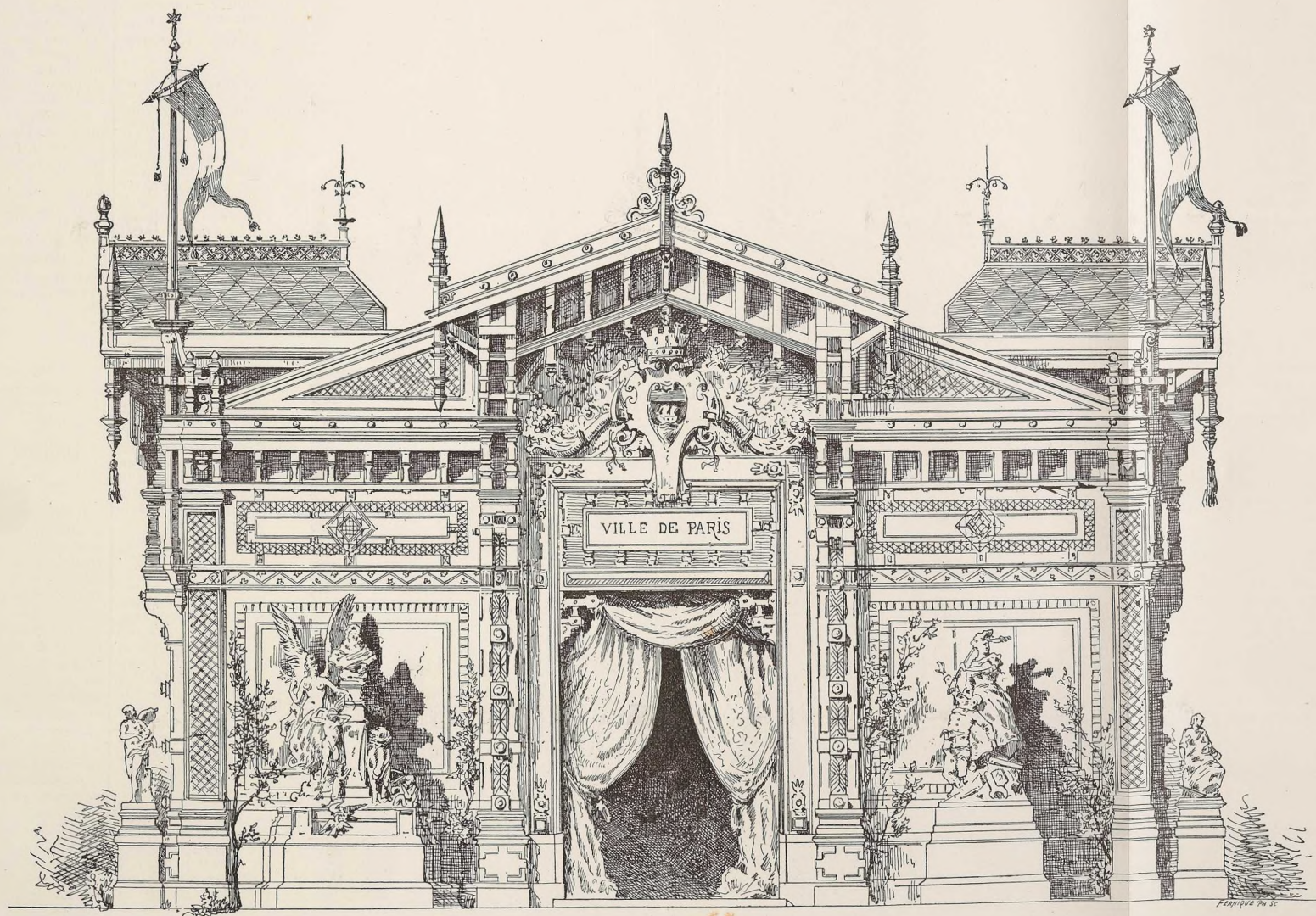
Le secrétaire de la section,
Signé : J. HÉBERT.

Le Grand Théâtre de l'Exposition

ET LE PALAIS DES ENFANTS

Il suffit de parcourir, dès aujourd'hui, le Champ de Mars et les Invalides pour être assuré que l'Exposition de 1889 obtiendra un succès inattendu, laissant loin derrière elle celles de 1878 et de 1867, c'est un fait acquis; mais la conviction que nous voudrions faire partager à nos lecteurs, c'est que le soir le parc du Champ de Mars présentera le coup d'œil le plus féerique que jamais imagination, même orientale, ait osé rêver. De la lumière électrique partout, tantôt brillante et gaie, tantôt poétisée par les verres de couleur; la Tour éclairée magiquement, les Palais devenant enchantés sous ces lueurs de lune, les parcs avec leurs feuillages d'émeraude où les lampes à incandescence jouent les fruits d'or et d'argent; les fontaines lumineuses, dont les eaux colorées nous donneront l'illusion de cascades de rubis, d'améthystes, de saphirs ou de brillants et, pour compléter cette magie : des orchestres de tous côtés, des farandoles conduites par des tambourinaires, des cornemuses comme aux bords des lacs d'Ecosse, et des binious comme sur les grèves de la Bretagne; en un mot, des attractions de toutes sortes que la Commission des Fêtes renouvellera chaque soir. Il suffit de nommer son président : le maître des maîtres, M. Alphand.

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889



M. BOUVARD, Architecte.

SUPPLÉMENT AU Bulletin Officiel du 16 MARS 1889.

Pavillon de la Ville de Paris

Mais avec le goût si prononcé du public pour le théâtre, les organisateurs de l'Exposition ne pouvaient priver les visiteurs de leur distraction favorite; aussi, après avoir autorisé MM. Scipion et Daubray à ouvrir leur théâtre-concert des Folies-Parisiennes, que le nom des deux artistes en vogue assure d'un brillant succès, a-t-on songé à créer, dans l'autre partie du parc du Champ de Mars, au milieu des merveilleux palais des Républiques américaines, un théâtre.

Mais où trouver un emplacement? C'était la lutte pour le mètre carré! Les Américains refusaient d'abandonner un seul pied de leurs domaines, M. Alphonse ne voulait sacrifier ni un seul arbre, ni un pouce de ses gazons. Le Palais des Enfants fit meilleur accueil au malheureux Théâtre en quête d'un domicile.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de ce Palais, qui sera un des clous de l'Exposition. — C'est une idée heureuse et nouvelle de grouper dans une construction ce qui intéresse et amuse nos garçons et nos fillettes. Ce petit monde n'a jamais eu son exposition personnelle. On ne s'occupait pas de lui ou on lui donnait une place restreinte dans l'exposition des grands, et cependant les grands étaient toujours attirés du côté des jouets, parce qu'ils s'amusaient de ce qui les avait amusé autrefois; c'était pour eux comme un pèlerinage du souvenir, comme une réminiscence des heures heureuses de jadis. On a donc fait une place d'honneur à nos générations en herbe; nous verrons là nos premiers costumes, nos chapeaux, nos meubles miniatures, nos beaux livres illustrés, nos jouets, les premiers bijoux de nos fillettes.

Ce Palais ne contiendra pas seulement une Exposition, il renfermera mille divertissements inédits, sans compter dans une de ses annexes ces « marionnettes anglaises de Barnard », qui divertiront les jeunes et qui font en ce moment tant de plaisir aux grands à l'Eden.

Au milieu du palais, était primitivement aménagée une petite scène, où Guignol et prestidigitation devaient suffire à faire rire les bébés, mais en donnant asile au théâtre, le projet s'est transformé, et le visiteur sera certainement charmé en pénétrant dans le *Grand Théâtre de l'Exposition*. C'est une grande salle pouvant contenir près de huit cents spectateurs assis, sans compter les promeneurs; la scène, très vaste, verra défiler de 2 heures à minuit mille excentricités nouvelles; les genres les plus divers s'y entremêleront, tous très rapides, car le visiteur est en général pressé; en un quart-d'heure, tout en dégustant une glace ou un bock, il applaudira deux ou trois numéros intéressants, et continuera ses visites, pour revenir quelques heures après.

Des indiscretions nous ont permis de savoir que l'affiche du Grand Théâtre de l'Exposition, réunirait les noms d'une célèbre troupe de mimes anglais, qui a fait fureur à Londres durant la dernière Christmas, des acrobates d'une adresse prodigieuse, des petits prodiges chanteurs et danseurs, un ballet d'enfants à rivaliser avec le corps chorégraphique de l'Opéra, des chanteurs japonais et créoles, que sais-je encore?

Pendant la journée, le spectacle, tout en intéressant les grands, fera plaisir aux jeunes, ce sera le rendez-vous de l'enfance. Le soir, à l'heure où la jeunesse dort, le programme sera plus varié.

On m'a aussi parlé d'une représentation fort curieuse, qui aurait lieu le vendredi, où à l'attrait du spectacle se joindrait celui d'une salle entièrement select; ce sera une grosse surprise.

Le Palais des Enfants, avec son Grand Théâtre de l'Exposition, est l'œuvre de M. Emile Ulmann, grand prix de Rome, qui occupe un des premiers rangs parmi nos architectes; il a su faire de ce Palais, une merveille d'élégance et d'ingéniosité.

M. Ulmann a bien voulu mettre à notre disposition une charmante aquarelle du Palais, nous ferons profiter nos lecteurs de cette bonne fortune, en en reproduisant la gravure dans un de nos plus prochains numéros.

J.-J. G.

L'EXPOSITION DE LA VILLE DE PARIS

La quatrième sous-commission chargée d'organiser la partie de l'Exposition de la Ville de Paris comprenant le service des aliénés, celui des orphelinats, les services de la Préfecture de police, les sapeurs-pompiers et les services de l'Assistance publique, s'est réunie à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Guichard, son président, membre du Conseil municipal, lundi dernier, 11 mars.

Etaient présents : MM. Lépine, secrétaire général de la Préfecture de police; Roux, directeur des affaires départementales; Girard, directeur du Laboratoire municipal; le capitaine Krebs, remplaçant le colonel des sapeurs-pompiers; Peyron, directeur de l'Assistance publique, et de Bouteiller, conseiller municipal.

M. Bouvard, architecte, avait été convoqué. La sous-commission, d'accord avec lui, a arrêté d'une façon définitive, les limites des emplacements qui seront affectés dans le Pavillon de la Ville, aux services que nous avons énumérés plus haut, et dont cette sous-commission a à s'occuper.

A la suite d'une courte discussion, la sous-commission a cru devoir augmenter le crédit primitivement alloué pour l'exposition du Laboratoire municipal. Cette augmentation est motivée par l'extension qui

sera donnée à cette exposition spéciale. On ne se contentera pas, en effet, de montrer les appareils dont on se sert dans le Laboratoire, et dont plusieurs sont très curieux, par exemple les appareils spéciaux pour l'analyse du lait et des vins, les appareils pour la constatation de la falsification du café, etc., mais des chimistes attachés au Laboratoire feront, devant le public, à l'aide de ces appareils, des expériences et des analyses de lait, de vin, de café, etc.; de cette façon, les personnes compétentes pourraient juger *de visu* l'efficacité des procédés employés par le Laboratoire municipal.

A propos de l'exposition du service des aliénés, mentionnons l'exécution d'une maquette d'une des nouvelles cellules du pensionnat de Ville-Evrard, qui sera exposée à côté d'une des anciennes cellules de l'asile d'Aix. On pourra faire ainsi un rapprochement très intéressant.

Il est question, depuis quelque temps déjà, d'éclairer à l'électricité l'asile d'aliénés du département de la Seine dit de Vaucluse. Cette substitution de l'éclairage électrique au gaz présente, en effet, sous le double rapport de l'hygiène et de la sécurité, des avantages sérieux. Ce ne serait d'ailleurs pas une innovation, en matière d'établissements hospitaliers.

Déjà, aux Etats-Unis, un certain nombre d'asiles sont éclairés à l'électricité; on peut citer, parmi les établissements, l'asile de l'état de Michigan-Nord, à Traverse-City; l'Eastern Lunatic Asylum, à Williamsburg; le North Darota Hospital et l'asile d'Utica (New-York).

Il en est de même en Angleterre, où l'électricité est appliquée à l'éclairage de plusieurs asiles de construction récente, ainsi qu'à Stockholm (hôpital Sabbatiberg); enfin, en France, dans le nouvel hôpital du Havre, on a adopté l'éclairage électrique pour les salles de malades et pour les cours.

Comme, pendant l'Exposition universelle, de nombreux médecins français et étrangers ne manqueront pas de visiter nos asiles, on va faire en sorte d'appliquer pour cette époque l'éclairage électrique à l'asile de Vaucluse.

Pour en revenir à la quatrième sous-commission, elle a décidé de se réunir prochainement au Champ de Mars dans les Pavillons de la Ville, afin d'arrêter sur place, de concert avec les chefs de service et avec M. Bouvard, architecte, les emplacements affectés au service des aliénés et des orphelinats, aux services de la préfecture de la police, aux sapeurs-pompiers et aux services de l'assistance publique.

Avant de lever la séance, M. Guichard, président, a insisté pour que les chefs de service fassent diligence afin que l'Exposition de la Ville de Paris arrive bonne première comme installation et donne ainsi le bon exemple aux autres exposants.

CAUSERIE

Au cours de ma dernière Causerie, j'ai promis de vous parler aujourd'hui de la Tour Eiffel. Ce qui voulait dire que j'avais encore quelques détails intéressants dans le fond de mon sac.

D'abord, je dois vous confier que, depuis lors, j'ai eu connaissance du cahier des charges de l'entreprise de la Tour, et que j'y ai vu que le concessionnaire s'était obligé statutairement à élever 2,350 personnes par heure à la première plate-forme et 750 par heure au sommet.

Cette communication des clauses statutaires m'a également appris que le tarif des ascensions était fixé à 2 francs pour le premier étage et à 5 francs pour le sommet. Comme le deuxième étage se trouve entre les deux, le prix de son accès a été fixé à 3 francs.

Contrairement à ce qui se passe ordinairement, pour les bateaux-mouche, par exemple, les prix sont abaissés pour les dimanches. Je n'ai, j'en dois convenir, aperçu jusqu'ici que les inconvénients, sinon les périls, de cet abaissement dominical. Il y aura cohue : et, à de pareilles élévations, dans de semblables conditions, la cohue n'est pas facile à contenir et à guider. Comment fera-t-on la police à ces foules en proie à la fièvre ascensionnelle ? *That is the question* ? Je crois que l'on fera bien d'y réfléchir. Et s'il y a danger, il n'y a pas de cahier des charges qui tienne. Il faudra aviser.

Du reste, ces prix seront les mêmes, la nuit comme le jour.

Je prévois ici une question : et je la préviens. Vous me demandez comment se fera le contrôle ? ou, pour être plus précis, comment on payera son droit d'ascension ?

L'administration ouvrira à cet effet seize guichets : 10 au rez-de-chaussée, 4 à la première plate-forme et 2 à la deuxième.

On y délivrera des tickets : rouges pour la première plate-forme, blancs pour la seconde et bleus pour le sommet.

La personne à destination de la première plate-forme remettra son ticket rouge à l'arrivée. N'en ayant plus, elle ne pourra monter plus haut que si elle achète un second ticket — le blanc qui servira entre la première et la seconde plate-forme. Enfin, pour monter au sommet, il faudra acheter un ticket bleu. Total : cinq francs.

Mais on pourra prendre tout de suite aux guichets du bas des tickets rouges ou bleus qu'on gardera jusqu'au second ou jusqu'au sommet.

Et les piétons ?

Ceux que les ascenseurs effrayent ou impressionnent, auront à leur disposition deux escaliers confortables pour le service de la première plate-forme. Celui du pied n° 4 (1) pour monter et celui du pied n° 2 pour descendre. Ils en auront quatre à leur disposition entre la première et la seconde plate-forme, deux pour l'ascension et deux pour la descente.

Que l'on monte à pied ou en ascenseur, c'est le même prix et les tickets seront pareils. Si bien que les tickets une fois pris, pour le sommet par exemple, on peut varier ses plaisirs en faisant une partie du trajet d'une façon et l'autre d'une autre façon.

Quelques personnes ont critiqué l'égalité du prix adoptée pour les deux modes d'ascension : en disant que l'homme de pied aurait dû payer moins cher que celui qui se sert des ascenseurs. Mais ces objections s'évanouissent dès qu'on les creuse un peu. Il est inadmissible, en effet, qu'une administration se fasse concurrence à elle-même, et que celle de la Tour Eiffel détourne le public de ses ascenseurs, par suite du désir si louable de mettre des escaliers à la disposition de ceux qui, pour une cause ou pour une autre, ne veulent pas se servir des procédés mécaniques pour s'élever dans les airs. On ne peut exiger de cette administration qu'elle sorte de la simplicité résultant de l'uniformité des prix pour entrer dans des complications inextricables de vente et de contrôle.

Et vous l'approuverez sans doute, lorsque vous saurez que, le séjour dans la Tour étant facultatif, il arrivera, pour peu que l'on s'arrête aux bars ou aux restaurants, ou pour respirer le grand air à pleins poumons, ou par suite de l'attrait du panorama de ce grand et beau Paris que l'on a à ses pieds, que les ascensionnistes montant toujours, la Tour sera souvent pleine.

Or, vous imaginez-vous le nombre de personnes que peut contenir la Tour, lorsqu'elle aura reçu son maximum de visiteurs ? Non, n'est-ce pas ? Eh bien faites le calcul avec moi.

Chacun des restaurants du premier étage, 400, soit pour les quatre..... 1.600

1,000 environ pourront se mouvoir sur chacune des quatre galeries extérieures..... 4.000

Entre les restaurants, il y aura des galeries intérieures pouvant contenir ensemble..... 400

Total pour le premier étage... 6.000

On pourra être 1,500 au second étage et 500 au sommet, ensemble... 2.000

Les personnes en voie d'ascension, plus les gens de service peuvent s'évaluer à..... 2.000

Et vous aurez, lorsque la Tour sera saturée de visiteurs, un total d'environ..... 10.000

Dix milles personnes dans cette résille en fer ; quelle cage à mouches ! Quel bourdonnement ! Quelle vie ! Une ville dans un tube. Le mouvement perpétuel. Et dire que des jours de cohue, le dimanche par exemple, cela pourra durer de 10 heures du matin à 11 heures du soir.

Je vous ai dit dans ma dernière causerie qu'il y aurait au premier étage, quatre restaurants amplement pourvus de cuisines et de caves, j'allais dire : en sous sol, puisqu'on descendra un escalier pour arriver sous le plancher des dits restaurants. En réalité, ces cuisines et ces caves seront logées dans le treillage de la charpente de fer, à 55 mètres au-dessus du niveau du Champ de Mars.

Mais que de questions accessoires, que de détails à prévoir, que de difficultés à vaincre. Je ne vous citerai — sauf vot' respect — que les vespasiennes et les W. C !

Il y aura dans les angles, douze boutiques dont sept réservées à l'administration. Les cinq autres seront affectées à des ventes diverses, la vente du tabac, du *Guide officiel de la tour*, etc.

Le milieu de la seconde plate-forme sera occupé par la gare de départ de l'ascenseur Edoux, qui élèvera les visiteurs jusqu'au sommet.

Il y aura autour quatre locaux. Deux grands et deux petits. Les grands mesureront

environ 50 mètres carrés. L'un d'eux est réservé à une imprimerie, qui tirera des numéros du *Figaro* sur la tour même, sur des presses Marinoni. Une imprimerie à 130 mètres au-dessus du niveau de la Seine... presque la hauteur de la cathédrale de Strasbourg !

L'imprimerie du *Figaro* sera du côté Est : face à Paris.

Le grand local d'en face, vers Grenelle, et les deux petits locaux sont loués à M. Jaquet, directeur de la Boulangerie Viennoise de la rue de Richelieu. On y pourra boire toutes sortes de boissons, consommer des gâteaux, des petits pâtés, des fours, des glaces, des gaufres. Ce sera le lieu du lunch. On restera debout pour consommer.

Aux quatre coins, près des arbalétriers d'angle, il y aura des abris semblables aux ruelles des navires. Ces abris seront peints en blanc et donneront assez la sensation du pont d'un bateau. Ils renfermeront de petites boutiques élégantes.

Puisque j'en suis au second étage de la Tour Eiffel, je dois vous signaler un véritable événement artistique. Le Musée Grévin vient de s'agrandir considérablement ; et cet agrandissement a permis d'ajouter à ce musée fameux un superbe panorama de Paris : panorama vu, précisément, du deuxième étage de la Tour de 300 mètres.

L'immense toile de ce panorama (elle mesure 40 mètres de largeur sur 14 de hauteur) a été brossée par des maîtres. MM. Rubé, Chaperon et Jambon ; et c'est M. Ménessier, décorateur, qui a disposé aux premiers plans les *trucs* nature qui donnent au visiteur la sensation de la réalité. Les charpentes en fer, les outils, les chèvres, les forges, les treuils, les caisses pleines de rivets et de boulons, les enclumes, les pièces de fer prêtes à être mises en place concourent à représenter fidèlement l'un des chantiers aériens.

Presque tous ces objets ont été empruntés aux chantiers de la Tour et sont authentiques. Ils ont été mis à la disposition de Grévin par M. Eiffel.

Sur le chantier sur lequel se trouve le spectateur, on voit les figures de M. Eiffel, de M. Alphand, de M. Lockroy, de M. Berger et un certain nombre de figures d'ouvriers, sous la surveillance de M. Compagnon, le chef de l'immense chantier.

Le panorama de la Tour Eiffel est en ce moment la grande attraction de Paris.

C. L.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Société Générale des Téléphones

AVIS IMPORTANT

Pour répondre au vœu exprimé par les abonnés déjà inscrits au service téléphonique spécial de l'Exposition, l'ouverture de ce service aura lieu le

1^{er} Mars 1889 au lieu du 1^{er} Mai

date primitivement indiquée.

La Société générale des Téléphones rappelle

(1) Les quatre pieds de la Tour se désignent par les numéros 1, 2, 3 et 4. Pour le spectateur placé sur le pont d'Iéna, le pied numéro 1 est celui qui est le plus près de la Seine, à gauche. Le numéro 4 celui qui est le plus près de la Seine, à droite.

Le numéro 2 est derrière le numéro 1, vers l'Ecole militaire, et le numéro 3 derrière le numéro 4, dans la même direction.

à MM. les Exposants que, moyennant un abonnement au prix réduit de 500 francs pour la durée de l'Exposition, ils pourront communiquer de leurs installations dans l'enceinte du Champ de Mars avec le réseau de Paris.

Les demandes d'abonnement au réseau téléphonique de l'Exposition, relié au réseau de Paris, doivent dès à présent être adressées au **Directeur de la Société générale des Téléphones, 41, rue Caumartin, Paris.**

Champagne Ch. Farre, Reims

Plumes métalliques Blancy Pour et Co
Voir à la dernière page

CHAMPAGNE RUINART PÈRE & FILS, Reims

Revue Financière

La fin de la semaine dernière a été manquée par l'effondrement de l'action du Comptoir d'Escompte, la réaction de l'action de la Société des Métaux et la baisse accentuée de nos Rentes et de quelques établissements de Crédit.

Déjà le marché s'est remis en grande partie de la secousse qu'il a éprouvée à la suite de ces événements et nous pouvons dire qu'il ne sera plus longtemps maintenant avant de se remettre tout à fait. Aujourd'hui, non-seulement les retraits ont diminué au Comptoir d'Escompte, mais encore les versements auraient recommencé à ce que l'on assure.

Quoiqu'il en soit, il reste de toute évidence que les capitaux disponibles demeurent excessivement abondants et que l'argent est toujours fort bon marché. Ce qu'il y a encore de bien certain, c'est que la situation de place est excellente, qu'elle n'est pas trop chargée, c'est-à-dire que les conditions sont fort encourageantes pour une reprise.

La panique qui tend à prendre fin aura eu pour conséquence de faire revenir à des valeurs de tout repos les capitaux en quête de placement. C'est sur nos Rentes, sur les obligations de nos grandes Compagnies de chemins de fer, sur les obligations du Crédit Foncier et de la Ville de Paris que l'épargne va surtout se porter à l'avenir. Là, du moins, si le revenu est moins rémunérateur, les garanties sont considérables.

X

Le 3 0/0 est à 85 80, le 3 0/0 amortissable fait 88 75 et le 4 1/2 0/0 vaut 104 82.

Au comptant, le 3 0/0 cote 85 75, le 3 0/0 amortissable s'inscrit à 88 50 et le 4 1/2 0/0 se négocie à 104 72.

Les Consolidés anglais ont fait preuve d'une meilleure tenue pendant ces derniers jours. Ils reviennent à 97 13/16.

Le 4 0/0 Hongrois est à 85 25 et le 4 0/0 Autrichien fait 93 80.

Les excellentes récoltes que l'on annonce en Hongrie et l'excédent des recettes sur les prévisions faites par l'exercice précédent pourront améliorer encore les cours de ces fonds d'Etat.

L'Extérieure espagnole est à 75 30. Les transactions sont beaucoup moins actives sur cette Rente.

L'Italien cote 96 15. La spéculation française recherche moins ce titre. On assure que l'émission des obligations garanties des chemins de fer italiens a été couverte en Allemagne et en Belgique. C'est ce que nous ignorons toujours.

Le Turc est à 15 40 ex-coupon; peu d'activité sur cette valeur.

L'Égypte unifiée qui avait fléchi, à un moment, à 430 revient à 440. On reverra bientôt les plus hauts cours sur ce fonds, avant même qu'on ait fixé l'époque de la conversion de la Privilegiée.

Les fonds russes sont fermement tenus. Ex-coupon de 1 fr., le nouvel emprunt 1889 est à 92 fr.

X

La Banque de France est à 3820.
Le Crédit Foncier est à 1370.

On a remarqué sur les différents groupes d'obligations du Crédit Foncier un bon courant d'achats.

La marge qui sépare encore du pair les obligations foncières et communales à lots des emprunts 1879 se rétrécit tous les jours et disparaîtra tout à fait.

Les communales 1880 cotent 470, coupon détaché, et les foncières 1885 471.

L'obligation 1883 sans lots, qui reproduit le type des obligations de chemins de fer, cote 396.

Ces cours sont le meilleur témoignage de la confiance si bien justifiée, d'ailleurs, qu'inspire au capital de placement notre grand établissement de prêts hypothécaires et communaux.

L'Épargne trouve dans les obligations de cette institution un refuge où elle se sent parfaitement à l'abri des agitations de la spéculation et elle apprécie aujourd'hui d'autant mieux cet avantage que les déceptions ont été plus grandes, depuis quelque temps, parmi les nombreux groupes qui se laissaient éblouir par certaines valeurs de jeu, tombées dans un profond discrédit.

Le portefeuille où il n'entre que celles de nos grandes valeurs nationales qui méritent complètement la dénomination de valeurs de placement sont et resteront toujours à l'abri de toute atteinte. C'est à cela que doit surtout viser le capitaliste raisonnable.

Le Bon à lots se négocie sur les cours de 110;

le bon Algérien s'écarte peu des cours de 100 fr. et vaut intrinsèquement le précédent.

Le Bon de la Presse cote 21. Ces valeurs sont appelées à se faire une nombreuse clientèle, vu l'exiguité des sommes avec lesquelles on se procure, en les achetant, de nombreuses chances de lots.

Le Comptoir revient à 435 après 350.

La Banque de Paris, touchée également par la débacle des métaux, reste lourde à 790.

La Société Générale est faible à 480; le Crédit Industriel à 600.

Le Crédit Lyonnais, au contraire, a progressé de 660 à 695 et 700 au comptant. L'assemblée générale du 25 mars fixe à 25 francs le dernier dividende, soit une majoration de 7.50 sur le précédent.

La Banque d'Escompte fait 525.

Les chemins de fer sont calmes, mais fermes.

Les valeurs industrielles ont été assez agitées.

Le Panama revient à 57.50 et les métaux sont cotés 125.

Sur le Suez, nous relevons le cours de 2255.

Le Gérant : GUSTAVE SIMON.

IMPRIMERIE DE L'EXPOSITION

G. ROBERT

16. Avenue de la Bourdonnais, Champ de Mars.

Imprimé sur les Machines MARINONI

Lubrifiées avec les huiles, graisses et graisseurs de la Coud

Caractères de la Fonderie Warnery frères.

INSTALLATIONS Traité à forfait pour tous les frais **REPRESENTATION**

BUREAU A PARIS **G. CHEMINAIS** 12, Boulevard des Italiens, 12

Offre comme références la liste des principales Maisons qu'il a représentées avant 1889.

SUSPENSIOIR MILLERET élastique
sans sous-cuisse, 2' 50. - Exiger le cachet de l'inventeur
BANDAGES invisibles. **BAS** pour varices 8 f.
MILLERET, LE GONIDEC, 5, 49, Rue J.-J. Rousseau, PARIS

ÉCLAIRAGE SUPÉRIEUR
Huile à brûler
Brevetée s. g. d. g.
Exposition universelle d'Anvers 1885, Médaille d'Or
G^{VE} DELETTREZ
7 & 9, rue Gide, Levallois-Perret (Seine)
Dépôt, 28, rue de Provence, à Paris
Huiles à brûler pures. — Économie 15 0/0 sur la consommation.
Livraison pour Paris, franco à domicile, 1 fr. 50 le kilog.
Livraison pour province, mis en gare de Paris, 1 fr. 05 le kilog, contre remboursement.

Agent en Angleterre pour les Publications officielles

SEYMOUR WADE

AGENT GÉNÉRAL

Pour le Catalogue général Officiel

ET

LE BULLETIN OFFICIEL DE L'EXPOSITION

Blomfield-House London-Wall
LONDON E. C.

CHAMPAGNE
S^T-MARCEAUX, REIMS

DÉPÔTS : Paris - 16, Rue de la Paix.
Bruxelles - 66, Rue de Brabant.



FLANELLE "PIN"

Très recommandée pour les Chasseurs et les Personnes rhumatisantes.

P. LOTTE CHEMISIER
7, rue de Navarre, PARIS

COMPAGNIE GÉNÉRALE
TRANSATLANTIQUE

SIÈGE SOCIAL : 6, rue Auber, Paris

BUREAUX SPÉCIAUX : Passagers de Cabine, 12, boulevard des Capucines
FRET : 108, faubourg Saint-Denis

AGENCES PRINCIPALES

au Havre, à Saint-Nazaire, à Bordeaux, à Marseille, à New-York, etc., etc.

Ligne rapide de Paris-Havre à New-York en 8 jours

Par les paquebots neufs

La Champagne, la Bretagne, la Bourgogne, la Gascogne, la Normandie

Départs du Havre et de New-York tous les samedis

Lignes des Antilles

De Saint-Nazaire les 10 et 21, du Havre les 7 et 22, de Bordeaux les 11 et 26 et de Marseille le 4 de chaque mois

Pour la Guadeloupe, la Martinique, Sainte-Lucie, Trinidad, les Guyanes, le Venezuela, la Colombie, le Centre Amérique, le Sud et le Nord Pacifique, Saint-Thomas, Porto-Rico, Haïti, Cuba et le Mexique.

Lignes de la Méditerranée

Paris à 48 heures d'Alger

Service quotidien entre la France et Alger, en correspondance avec les trains rapides et express des Compagnies Paris-Lyon-Méditerranée et Paris-Orléans.

Départs de Marseille : Tous les jours pour l'Algérie, la Tunisie, l'Espagne, le Maroc, la Corse, l'Italie, Malte et Tripoli.

Voyages circulaires dans la Méditerranée à prix réduits

Envoi franco des livrets, cartes et indications détaillées.

Adresser les demandes : 6, rue Auber, PARIS.

Aux Exposants. — Paris 1889
A. CHEVALIÉ & FILS
 REPRÉSENTATION ET INSTALLATIONS
 Maison fondée en 1867
 3^{me} Exposition Universelle à Paris
 72, Avenue de la Grande-Armée, PARIS



MACHINE à CIGARETTES
 A L'USAGE DES FUMEURS
 Brevetée s. g. d. g., France et étranger
 Envoi franco de la notice illustrée
LEMAIRE
 Fabr., 12, quai de la Mégisserie, Paris

BICYCLES * TRICYCLES
 La plus importante Manufacture Française
CLÉMENT & C^{ie}
 Brevetés s. g. d. g.
 20, Rue Brunel, PARIS
 MODÈLES FOURNIS AU
MINISTÈRE DE LA GUERRE
 Prospectus franco. Catalogue illustré : 45 centimes timbres-poste

PRINCIPAUX FABRICANTS ET EXPOSANTS RECOMMANDÉS

ABAT-JOUR

Degaffet et C^{ie} Succ^{rs}, (ancienne maison GRIMAL), 28, rue Albouy, Paris. — Articles d'illumination instantanée, systèmes brevetés.

AMEUBLEMENT

A. Vaillant, 10, rue Meslay, Paris. — Fabrique de meubles de luxe. Peinture et décors sur porcelaine. Spécialité de cachepots, jardinière tables à ouvrages et à jeux, bureaux de dames et liseuses. Monture bois sculpté. Petits bronzes.

N. Kalmus et C^{ie}, 87, faubourg St-Antoine, Paris. — Ameublements complets, chambres à coucher en noyer, palissandre, bois noir. Élégance et solidité. — Prix modérés.

Maignié, 176, rue de Charonne, Paris. — Ameublements complets, tapisseries, tentures, spécialité de buffets noyer et armoires à glaces et à portes pleines. — Grandes facilités de paiement.

Hilgert, 20, passage Tocanier, Paris. — Fabricant de chiffonniers et tables de nuit chiffonniers en tous genres.

Ch. Galvani, faubourg Saint-Antoine, 137, et rue d'Avron, 28. — Grande fabrique de lits et chambres à coucher en tous styles. Envoi franco du catalogue.

Quarré, 143, r. d'Aboukir, (us. r. de l'Orillon, cité Nys, 8), Paris. — Clous de style pour meubles, de décoration pour cartonnages, articles de sellerie tous genres, brev. clous p^r voiture, marque: *Au Lion*.

G. Herrmann, 9, rue St-Ambroise et 7, cité d'Angoulême, Paris. — Ameublements complets de tous genres. Ebénisterie et tapisserie. Meubles anciens, sièges et tables de tous styles pour salles à manger. Chambres à coucher, salons, bibliothèques et bureaux.

ARMES & ARMURES



R. Gutperle, 12, boulevard Magenta, Paris. — Armes, armures, panoplies et trophées. Cuirasses secrètes garnissant de l'arme blanche et de la balle de revolver. Bijoux, armes et armures pour théâtres.

ARTICLES POUR FUMEURS

Quentin et C^{ie}, 22, r. de Bondy, Paris. — Pipes Gambier. Papiers **Riz La** et **Goudron La**.

BRONZES D'ART

E. Pinédo, [nc] C. **** Expositant, classe 25. — Groupes, Statuettes, Encriers, etc., 40, boulevard du Temple.

BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Lambert Levy, fabricant, 31 et 33, boulevard St-Martin. Maison fondée en 1829. — Joaillerie, bijouterie, horlogerie, bronzes. — Vente en détail au prix du gros.

Plichon et C^{ie}, 10, rue du Parc-Royal, Paris. — Fabricants de doublé or, or sur argent.

BILLARDS (et Accessoires de)

Hiole, MARILLIER ET C^{ie} fabricants de *queues de Billards*. Procédé mobile à vis, breveté s. g. d. g. — 45, boulevard St-Martin, Paris.

BOUTONS

G. Bagriot, [nc] 168-170, rue St-Denis, à Paris. — Expositant classe 35. Boutons Livrée, Administrations, Uniformes pour tous pays.

BRETELLES



Ch. Guyot, inventeur et seul fabricant spécial des *Bretelles hygiéniques*, 13 rue Béranger, Paris. — Usage agréable, solidité, bon goût, bon marché. Se trouvent dans les principales m^{ons}.

BREVETS D'INVENTION

E. Wattier, ingénieur-architecte, 5, rue Mazagran (porte Saint-Denis) et 33, av. de la Bourdonnais (Exposition). — Représentation aux expositions, brevets d'invention, dépôts, marques, dessins, modèles, France et étranger.

BRONZE IMITATION

Coupiet fils et Drouart, rue Amelot, 100. — Composition artistique. Objets d'art. Editions d'Œuvres du Salon. Grand choix de garnitures modernes et Louis XVI. — Expositant classe 25, groupe n° 3.

CHAPELLERIE

A. Béguinet, 11, rue de la Monnaie, au coin de la rue des Prêtres, Paris. — Maison fondée en 1830. Grand choix de chapeaux soie et feutre; Bonnets de voyage. Maison recommandée par le cachet et la qualité des marchandises.

CORSETS

Félix Brassier, 10, rue Merlin, Paris. — Innovation et fabrique de corsets en tous genres, spécialité de corsets sur mesures, modèle exclusif de la maison.

COULEURS FINES

Chevillet, A. GRENIER successeur, 31, rue Vieille-du-Temple, Paris. — Fabrique de couleurs fines pour artistes. Expositant classe 10, groupe II.

COURROIES

J. Levy jeune, 47, avenue Parmentier, Paris. — Courroie Gandy coton.

DRAPERIE

M^{me} Cuchet, 3, rue d'Aboukir, Paris. — Drap-Canevas Pénélope, médaillé, remplaçant avec avantage le canevas pour tapis, coussins, Pantouffles, etc.

ÉVENTAILS

E. Buisson, 46, rue des Petites-Ecuries, Paris. — Fabrique d'éventails pour la France et l'exportation, corbeilles de mariages, éventails anciens, réparations de tous éventails.

GANTERIE

Marcault, 8, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris. — (Classe 35). Chevreau et Suède, marque **L. S Gants Tan-Russe**, b. s. g. d. g.

GRAINES & PLANTES

Maison **LOISE-CHAUVIÈRE**, fondée en 1845, **Dupanloup et C^{ie}**, successeurs, 14, quai de la Mégisserie, Paris. (Exposants).

MARQUES D'EMBALLAGE

Foucault, 9, r. des Trois-Bornes, Paris. — Presses et marques à feu, Pincés à plomber, Alphabets et chiffres acier fondu, Marques de fabrique.

OR EN FEUILLES

Dumilâtre et Faubert, faubourg du Temple, 22, Paris. — Fabrique d'or et de Platine en feuilles, en poudre et en coquilles. — Expositant, groupe V, classe 41.

ORGUES

Alexandre père et fils, rue de Richelieu, 106, Paris. — ORGUES. — Expositant, groupe II, classe 13.

OUATAGES

Marinpoys, 10, rue Paul-Lelong, Paris. — Tissus ouatés, mousselines, brevetés, pour doublures de vêtements et jupons. — Usine à force motrice, 26 et 28, rue de la Pointe-d'Ivry.

PARFUMERIE

E. Bronchain, parfumeur, fabrique, 3, rue de l'Avenir, Asnières. — Reine des neiges, Poudre de riz à base de glycérine, *Eden Powder*, fleur de riz superfine, invisible et adhérente.

PLUMEAUX

J.-E. Durup, (successeur de P. Leullier et C^{ie}), 15, rue Vieille-du-Temple, Paris. — Fabrique de plumeaux en tous genres, autruche, dinde, coq, fantaisie. Marque de fabrique déposée, Récompense à l'Exposition universelle de 1878. Expositant classe 29.

SOIES ÉCRUES & TEINTES

E. Hamelin et C^{ie}, 144, rue St-Denis, Paris. — « *Au Murier* » « *Au Palmier* ». Diplôme d'honneur. Filatures et Moulinsages à Bagnols (Gard) et aux Andelys (Eure).

TAPIS ET TAPISSERIE

B. Jacob, 19, rue Turbigo. — Tapis Linoleum et toiles cirées, la plus riche collection de dessins, spécialité de nappes de famille.

MARQUE DE FABRIQUE **Genebrias et Herfort**, 23, rue Vivienne. Spécialité pour tapisseries, ornements d'appartements, bronzes, rinceaux, patères, porte-chapeaux. Fabrique d'élastiques pour sièges.



Chapeau LÉON

Anti-névralgique
LÉGER

21, rue Daunou, 21
PARIS

Nice, Londres, New-York.
Saint-Petersbourg.

EXPOSITION UNIVERSELLE
DE 1889

J. FROPO

Représentation Commerciale

RÉCEPTION DES MARCHANDISES, ETC.

COMMISSION

8, Rue Halévy, 8 (Opéra)

CUIRS D'ART EN RELIEF POUR SIÈGES ET TENTURES

REPRODUCTION

des Cuir des XV^{me} et XVI^{me} Siècles

Maison CARON

G. PIQUE, Succ^r

97, Faubourg Saint-Antoine, PARIS

Ordres et Correspondances à la Fabrique : 8, Rue du Colonel Oudot



Veilleuses Françaises

FABRIQUE à la GARE

JEUNET FILS, Succ^r

Toutes nos boîtes portent en timbre sec
JEUNET, inventeur

Demandez nos veilleuses chez tous les commissionnaires, épiciers, quincailliers.

MATÉRIEL D'IMPRIMERIE

FOUCHER Frères

14, Boulevard JOURDAN (près la Porte d'Orléans)

PARIS

MACHINES & OUTILS

Pour Fonderie en Caractères

Composition, Impression, Galvanoplastie
Clicherie, Brochure, Reliure, Zincogravure
et Photogravure.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Groupe VI — Classe 58

GALERIE DES MACHINES

DIORAMA DE JÉRUSALEM

A l'angle de la Rue Lamark et de la Rue de la Barre, sur la Butte Montmartre
(près de l'Eglise votive du Sacré-Cœur)

JÉRUSALEM ET SES ENVIRONS
pendant le Pèlerinage français au Mont de l'Ascension de 1886
ILLUSION COMPLÈTE DE LA NATURE

Toutes les rues, rampes ou escaliers, aboutissant à l'église votive du Sacré-Cœur, conduisent à la rue de la Barre.
Accès direct pour les voitures : 1^{er} par les rues Clignancourt, Muller, Ste-Marie et de la Barre; 2^e par les rues Lepic, Constance, de Maistre, Caulaincourt et Lamark.
Prix d'entrée : 1 franc. — Dimanches, Jours et Fêtes : 50 centimes.

A. GOELZER

Membre du Jury des Récompenses
aux Expositions internationales

182, Rue Lafayette, 182
PARIS

BRONZES & APPAREILS

D'ÉCLAIRAGE

GAZ - BOUGIES - ÉLECTRICITÉ

PLOMBERIE ET CANALISATION

POUR LE GAZ ET LES EAUX

INSTALLATION

DE SALLES DE BAINS

ET D'HYDROTHERAPIE

LAVABOS

GRANDE BRASSERIE
DREHER

2, Boulevard Bonne-Nouvelle — 1, Rue Saint-Denis
KUHN directeur

OUTILLAGE D'AMATEURS
ET D'INDUSTRIES

SCIENCES MÉCANIQUES, plus de 50 modèles

TOURS de TOUS SYSTÈMES

DESSINS et Fournitures pour Découpage

OUTILS de TOUTES SORTES. 3 Dipl. d'Honneur

Le TARIF-ALBUM 200 pages et plus de 600 gravures

FRANCO CONTRE 65 CENTIMES

TIERSOT, 16, r. des Gravillères, Paris.



ALBERT CAHEN

INGÉNIEUR CONSEIL

Membre des Comités d'admission, d'organisation et d'installation
à l'Exposition Universelle de 1889

OFFICE GÉNÉRAL

BREVETS D'INVENTION

1, Boulevard Saint-Denis — PARIS

Raffinerie et Trituration de Soufre

MANUFACTURE DE MÈCHES SOUFRÉES

L. CHAMBON FILS

Rue de la Loubière, 74, MARSEILLE

MAISON MÉDAILLÉE

RAFFINERIES DE SOUFRE MÉRIDIONALES

Léonce VÉZIAN

7, rue Nicolas — Marseille

3 USINES A VAPEUR

Production annuelle : 20 millions de kilogrammes

Soufres sublimé, raffiné, trituré, canons, mèches
soufrées, soufre composé au sulfate de cuivre
contre le Mildew.

Médailles et Diplômes d'honneur. Dernières récompenses obtenues : Dipl. d'honneur, Montpellier 1885; Toulouse 1887.

CHAMPAGNE EUGÈNE CLICQUOT, REIMS

INSTALLATION COMPLÈTE D'IMPRIMERIES

WARNERY FRÈRES

FONDEURS DE CARACTÈRES TYP. GRAPHIQUES ET DE BLANCS

PARIS — 8, Rue Humoldt, 8 — PARIS

Spécialité de Caractères pour Journaux et Labeurs en Matière résistante

CARACTÈRES DE TITRES
INITIALES
PONCTUATIONS SUR TOUS LES CORPS
FANTAISIES DIVERSES
NOUVELLE SÉRIE D'ELZÉVIR

Envoi de Devis
et Spécimens

Prompte
exécution des
mémoires.

BLANCS DIVERS
INTERLIGNES, GARNITURES, LINGOTS
FILETS CUIVRE ET MATIÈRE
MATÉRIEL D'IMPRIMERIE
MACHINES NEUVES ET D'OCCASION

CARACTÈRES TYPE ANGLAIS FONDUS HAUTEUR AMÉRICAINE PRÊTS À EXPÉDIER

Nos Magasins, abondamment pourvus de Caractères et de Blancs, nous permettent d'expédier dans les 24 heures les Commandes les plus importantes.

Adresse télégraphique : Warnery Frères, Paris.

Cassis-Rouvière

DIJON

Succursale à PARIS

7, rue Châteaudun

MÉDAILLES D'OR À AMSTERDAM 1883

20 Diplômes

aux Expositions Universelles.

PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS

CACAO VAN HOUTEN

PUR ET SOLUBLE EN POUDRE.

Diplômes à toutes les Expositions. — Attestations des Autorités Médicales de tous les pays.

Le **CACAO VAN HOUTEN** universellement réputé, est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant, réconfortant, et en même temps sain, digestif et délicat.

Un demi-kilogramme suffit pour 100 TASSES de Chocolat.

Le **CACAO VAN HOUTEN** se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, et se trouve dans toutes les Pharmacies, Drogueries et les bonnes Epicerie et Confiseries.

Breveté en 1828 comme inventeur du „Cacao en poudre” par octroi royal du Gouvernement Hollandais.

C. J. VAN HOUTEN & ZOON, à Weesp (Hollande).

GRAND DÉPOT des GLACES FRANÇAISES
CH. BUQUET-P. KAEPPELIN, Successeur
 15, Rue de Buci, PARIS
 SPÉCIALITÉ D'INSTALLATIONS DE MAGASINS. — VITRINES
 TABLETTES AVEC SUPPORTS BRONZÉS OU NICKELÉS.

H. MICOLON à Firminy. Echalas en
 acier fondu, brev. s. g. d. g.
 Sur demande, envoi franco, tarif illustré

GELLEE FRÈRES, Gainiers, rue
 Barbette, 11 bis,
 Paris. — Spécialité d'Etalages pour expositions,
 Garnitures de vitrines en velours, peluche, satin,
 drap, feutre, etc., etc. — Téléphone.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889
L. S^{TE} COLOMBE
 51, rue de la Chaussée d'Antin
 Bureau technique, 13, Avenue de la Bourdonnais
PARIS
 Représentation, Installations
 ARCHITECTURE, PLANS ET DEVIS

MILINAIRE FRÈRES, CONSTRUCTEURS
 16, r. de la Goutte-d'Or, PARIS



Brevetés en France et à l'Étranger
 Trois Diplômes d'honneur
 Médailles d'Or à toutes les Expositions
 INSTALLATIONS D'ÉCURIES ET D'ÉTABLES
 Écuries tout en fer évitant les maladies
 contagieuses par la facilité du nettoyage
 impossible à obtenir avec le bois à cause
 des joints qu'on ne peut éviter. Catalogue
 illustré avec prix-courants, d'Écuries ou de Serrurerie,
 45 centimes l'un en timbres poste.

PLUME HUMBOLDT de J. ALEXANDRE

Nouveau Procédé de GRAVURE

MÉLEZ B^T S. G. D. G. Rue de Rennes, 146
 PARIS
 GRAVURE SUR BOIS Envoi franco du Catalogue

TABLEAUX-RECLAME

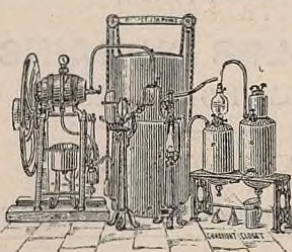
DORÉS NACRE INALTÉRABLES
LOQUET, brev. s. g. d. g. — 131, rue de Vaugirard, PARIS
 Dorure sous verre. — Enseignes spéciales. — Transparents et
 Gravure. — Affiches sur toile.
 Paris 1887, Médaille d'argent. — Havre 1887, Médaille de Bronze

ANTI-CORSET TALISMAN (Sur Mesure)
 3 MÉDAILLES. — 48, Boulevard Haussmann, Paris
 Seule Maison où l'on puisse essayer sans commander.

BLANZY, POURE & C^{IE}
 BOULOGNE-SUR-MER — Dépôt à Paris
 La plus importante fabrique du monde
PLUMES MÉTALLIQUES, — PORTE-PLUMES
 PROTÈGE-POINTE ET PORTE-MINES EN TOUTS GENRES
CANIF MAGIQUE
 Breveté S. G. D. G.
 Chez tous les principaux papetiers

APPAREILS ET SIPHONS PERFECTIONNÉS POUR LA FABRICATION DES BOISSONS GAZEUSES

APPAREIL GUÉRET — Nouvelle pompe à bière produisant automatiquement l'acide carbonique



MÉDAILLE D'OR

AMSTERDAM
1883Envoi franco
du
CATALOGUE

DIPLOME D'HONNEUR

EXPOSITION
des
BIÈRES FRANÇAISES

Paris 1887



GUÉRET Frères, Constructeurs Mécaniciens, Br. S. G. D. G., 72, Boulevard de la Gare, PARIS

Délécieux apéritif Algérien

Supérieur à tous les Bitters connus

Tonique Hygiénique

AMER

PREMIÈRES MÉDAILLES A TOUTES LES EXPOSITIONS
 Croix de la Légion d'Honneur
 l'Exposition universelle de Paris 1878.

PICONEntrepôts pour la France et l'Exp^{re} : PARIS, MARSEILLE, ROUEN et BORDEAUX.

FRANÇOIS COIGNET & C^{ie}
 21 RUE DE ROME PARIS
 USINE A ASNIÈRES (SEINE)

PIERRES EN BETONS AGGLOMERES COIGNET
 CARRELAGES STRIÉS ET DITS MOSAIQUES
MOSAIQUES COIGNET
 Incrustations de granits et de marbres
 MOSAIQUES VÉNITIENNES ET ROMAINES
 B^TES
 S. G. D. G.

LESSIVEUSE FRANÇAISE
 Nouveau système B^{te}, au-
 cun appareil intérieur. Iso-
 lement complet du linge,
 sans contact avec les sur-
 faces chauffées.
 DIPLOME D'HONNEUR
 A Croix de Mérite
 EXPOS. ET VENTE 24, AV. OPÉRA
 Demandez Prospectus et condi-
 tions à M. L. B. 16 av. Parmentier Paris

BLÉTRY FRÈRES

Ingénieurs-Conseils

en propriété Artistique, Industrielle et Commerciale

BREVETS D'INVENTION, Dessins, Modèles et Marques de Fabrique en France et à l'Étranger

OFFICE FONDÉ EN 1866

REPRÉSENTATION A L'EXPOSITION — Dessins industriels, Etudes techniques, Constructions, Installations,
Agriculture, Mécanique, Hydraulique, Chimie, Electricité

PUBLICATIONS : { Manuel de l'Inventeur, Lois Françaises et Étrangères, 4^e édition : 1 franc.
 { Manuel formulaire des Ingénieurs (Souscription du Ministère des Travaux publics), 2^e édition.
 PARIS.—2, Boulevard de Strasbourg, 2. — PARIS

BULLETIN OFFICIEL

DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889



PARIS ET DÉPARTEMENTS
Un an 12 fr. — Six mois 7 fr.
ETRANGER (PAYS DE L'UNION POSTALE)
Un an 26 fr. — Six mois 14 fr.
Le « Bulletin Officiel » paraît le Samedi de chaque semaine

Annonces, la ligne..... 1 fr. — Réclames, la ligne..... 3 fr.
Faits divers, la ligne..... 5 fr.

Les Annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, et à Bruxelles, chez MM. GROSJEAN ET C^{ie}, 104, boulevard Anspach, — à Londres, chez M. SEYMOUR WADE, Blomfield House, London Wall.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION : **Champ de Mars (16, Avenue de La Bourdonnais)**

Les abonnements sont reçus gratuitement dans tous les bureaux de poste de France et des pays étrangers qui sont partie de l'Union Postale.

SOMMAIRE

NOTRE DESSIN.

PARTIE OFFICIELLE :

Arrêtés.
Concours international de musique. — Règlement.

PARTIE NON OFFICIELLE :

Nouvelles de l'Exposition.
L'Etranger à l'Exposition.
Les Fêtes de l'Exposition et la Ville de Paris.
La Taille des diamants.
Causerie.
Le Champ de Mars (1751-1889), Maindron.
Les Théâtres.
Revue financière.
Annonces et Réclames.

Notre Dessin

Le dessin que nos lecteurs trouveront encarté dans notre numéro représente le *Palais des Enfants*, qui renferme le *Grand-Théâtre de l'Exposition*.

Nous avons, dans notre dernier numéro, décrit cette élégante construction, qui est l'œuvre de M. Ullmann, architecte.

PARTIE OFFICIELLE

Le président du conseil, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, commissaire général de l'Exposition,

Vu la loi du 6 juillet 1886;

Vu le décret du 28 juillet 1886;

Vu le décret du 18 novembre 1882, et notamment les articles 18 et 19 dudit décret;

Vu le rapport de l'inspecteur général des ponts et chaussées, directeur général des travaux de la ville de Paris et de l'exposition universelle de 1889;

Ensemble le programme des fêtes projetées tant pour l'Exposition universelle que pour la célébration du Centenaire de 1789, ledit programme accepté par le Gouvernement, sous réserve de son appro-

bation par le Parlement et par le conseil municipal de Paris,

Arrête :

Article premier. — M. Alphand, inspecteur général des ponts et chaussées, directeur général des travaux de la ville de Paris et de l'Exposition universelle de 1889, est nommé commissaire général des fêtes de l'Exposition et du Centenaire de 1789;

M. Bouvard, architecte de la ville de Paris et de l'Exposition, est nommé commissaire général adjoint des fêtes de l'Exposition et du Centenaire de 1789;

M. de Mallevoue, secrétaire de la direction générale des travaux, est nommé secrétaire général des fêtes de l'Exposition et du Centenaire de 1789.

Art. 2. — En raison de la nature spéciale de tous les travaux des fêtes dont il s'agit, qui rentrent dans la catégorie des travaux énumérés dans l'article 18 du décret susvisé, 18 novembre 1882, le commissaire général aura les pouvoirs les plus étendus que permet de conférer l'article 19 du même décret.

Art. 3. — Est instituée une commission de contrôle qui devra être consultée par le commissaire général sur la répartition des crédits, les budgets des fêtes et les marchés importants.

Art. 4. — Sont nommés membres de la commission de contrôle :

MM.

Le président du conseil municipal de Paris.

Les deux vice-présidents du conseil municipal.

Le syndic du conseil municipal.

Le directeur de l'administration départementale et communale au ministère de l'intérieur.

Le chef du bureau du Secrétariat au ministère de l'intérieur.

Le directeur des beaux-arts.

Le directeur des bâtiments civils.

Le conservateur du mobilier national.

Trois officiers généraux ou supérieurs délégués à cet effet par le ministre de la guerre.

Le directeur du protocole au ministère des affaires étrangères.

Les directeurs généraux de l'exploitation et des finances de l'Exposition.

Le commissaire spécial des beaux-arts à l'Exposition.

L'architecte-conseil de l'Exposition.

L'ingénieur adjoint au directeur général des travaux de l'Exposition.

Le chef du cabinet du ministre du commerce et de l'industrie, et du commissariat général de l'Exposition.

Les secrétaires généraux de la préfecture de la Seine et de la préfecture de police.

Le chef de la police municipale.

L'inspecteur en chef des beaux-arts de la ville de Paris.

Art. 5. — Le commissaire général des fêtes présidera la commission dont feront partie, de droit, le commissaire général adjoint et le secrétaire général.

Art. 6. — Sont nommés secrétaires de la commission, avec voix consultative :
Un fonctionnaire du cabinet du ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition.

Le chef du bureau des beaux-arts à la préfecture de la Seine.

Le contrôleur du matériel des fêtes de la ville de Paris.

Art. 7. — Ampliation du présent arrêté sera adressée aux intéressés par les soins du commissaire général.

Fait à Paris, le 16 mars 1889.

P. TIRARD.

Par arrêté en date du 27 février 1889, le président du conseil, ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du congrès international d'homéopathie :

MM.

Chancercel, docteur-médecin.

Compagnon, docteur-médecin.

Gonnard, docteur-médecin.

Jousset (P.), docteur-médecin.

Jousset (Marc), docteur-médecin.

Love, docteur-médecin.

Simon (Léon), docteur-médecin.

Par arrêté en date du 4 mars 1889, le président du conseil, ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organi-

sation du congrès international pour l'étude des questions coloniales :

MM.

Barbey, sénateur, ancien ministre.
Delombre, rédacteur du *Temps*.
Dureau de Vaulcomte, député.
Lalande, député.
Lebon (G.), explorateur.

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1889

AUDITIONS MUSICALES

Concours international de Musiques
d'Harmonie Municipales et Civiles
Etrangères.

RÈGLEMENT

Article premier. — Un concours international de musiques d'harmonie municipales et civiles étrangères sera ouvert, à Paris, pendant l'Exposition universelle de 1889.

Art. 2. — Ce concours aura lieu le dimanche 29 septembre 1889.

Art. 3. — Le jury international du concours se composera des membres des III^e et IV^e sections de la commission des auditions musicales, auxquels seront adjointes les notabilités musicales françaises et étrangères.

Art. 4. — Quatre grands prix sont mis à la disposition du jury :

1 ^{er} grand prix : une médaille d'or, valeur 5.000 fr.	
2 ^e — — — — — 3.000 »	
3 ^e — — — — — 2.000 »	
4 ^e — — — — — 1.000 »	

Art. 5. — Le vote pour chaque grand prix aura lieu au scrutin secret.

Art. 6. — Les prix seront décernés à la majorité absolue des voix.

Art. 7. — Chaque musique exécutera un morceau imposé. Ce morceau sera désigné trois mois avant le concours. Le chef de musique de chaque corps pourra l'instrumenter suivant l'organisation de sa musique.

Outre le morceau imposé, chaque musique exécutera un morceau de choix dont la durée ne pourra dépasser dix minutes.

Art. 8. — Le Comité spécial, composé des comités réunis des sections III et IV des auditions musicales désignera les sociétés qu'il jugera dignes de prendre part à ce concours.

Art. 9. — Toutes les musiques admises à l'honneur de concourir recevront une médaille commémorative.

PARTIE NON OFFICIELLE

NOUVELLES DE L'EXPOSITION

Le conseil des ministres, dans sa dernière séance, a décidé de déposer un projet de loi, tendant à autoriser le gouvernement par assimilation à ce qui a été fait pour les militaires, à donner aux civils cinq cents croix

supplémentaires de la Légion d'honneur à l'occasion de l'Exposition universelle.

Il y aurait :

5	croix de grand-officier.
46	— de commandeur.
410	— d'officier.
369	— de chevalier.

Les artistes qui ont eu un ou plusieurs ouvrages admis d'office à l'Exposition universelle, sont informés que le délai fixé pour le dépôt de ces œuvres au Palais des Beaux-Arts (Champ de Mars), est prorogé jusqu'au 30 mars.

Les ouvrages actuellement en dépôt au palais des Champs-Élysées seront transportés par les soins de l'administration.

La Compagnie des Messageries maritimes a reçu un si grand nombre de demandes de passages de Buenos-Ayres pour la France en vue de l'Exposition, qu'elle a dû prendre la résolution de faire, outre ses départs réglementaires du 5 et du 20, plusieurs voyages supplémentaires ; ainsi le *Congo* quittera Bordeaux le 12 avril et repartira de Buenos-Ayres le 8 mai ; l'*Orénoque* quittera Bordeaux le 27 mai et Buenos-Ayres le 25 juin ; la *Dordogne*, la *Plata*, la *Charente*, le *Douro* feront également des voyages supplémentaires.

Un des organes les plus importants de la presse anglaise, la *Pall Mall Gazette*, vient de publier sur l'Exposition un article que liront avec plaisir les Français et surtout ceux qu'intéresse notre grande œuvre nationale :

« Ce sera la plus colossale et la plus extraordinaire que le monde ait jamais vue. Il faut avoir visité tout récemment les travaux pour se rendre compte de la rapidité vertigineuse avec laquelle ils avancent et pour se faire une idée de cette ampleur sans égale, comme conception et comme exécution.

« Les Français aiment à faire grand : ils sont en train de prouver une fois de plus qu'ils s'y entendent. Ni les peines ni l'argent n'ont été ménagés. Rien de mesquin n'afflige le regard. Jusque dans la plus petite charpente de fer, le sentiment artistique et le goût éclatent.

« Le résultat est de nature à démontrer à l'univers que la France est toujours la plus laborieuse et la plus artiste des nations, et qu'une fois résolue à faire une chose elle sait s'y mettre corps et âme. »

L'Exposition coloniale de 1889, vient de recevoir un convoi de dix-neuf artistes annamites, peintres et sculpteurs, envoyés pour décorer les palais de la Cochinchine et du Tonkin. Un grand nombre de demandes avaient été adressées à l'administration d'Hanoï qui a dû se borner à faire un choix parmi les postulants. Tous ces hommes sont enchantés de leur voyage et ont une excellente impression de ce qu'ils ont déjà vu en France.

Ils vont commencer immédiatement leurs travaux.

La « Fourmi » aura, à l'Exposition de 1889, dans la section d'économie sociale, une place à part, en tête des nombreuses sociétés similaires qui ont été créées sur son modèle.

Afin de frapper l'attention du public par une manifestation extérieure, la « Fourmi » représentera son capital de 8 millions (chiffre

prévu pour le mois de mai) par une colonne de pièces de cinq francs et d'un franc, figuration exacte de ce capital. Cette colonne n'aura pas moins de 7 mètres de hauteur sur une base de 1^m40 de côté.

Une vitrine placée à côté contiendra les comptes rendus des neuf exercices écoulés, résumant l'histoire de la Société depuis sa fondation.

La Direction générale des finances de l'Exposition universelle de 1889 a invité par lettre individuelle un grand nombre d'exposants à faire parvenir les deux exemplaires de leur photographie devant servir, aux termes du règlement, à l'établissement de leur carte d'entrée.

Afin que la délivrance des cartes puisse être faite en temps utile, les exposants qui n'ont pas encore fait cet envoi sont instamment priés d'adresser d'urgence, et, en tout cas, avant le 1^{er} avril, leurs cartes photographiques.

Au dos de ces photographies doit figurer l'inscription exacte des nom, prénoms et adresse de l'Exposant, ainsi que sa signature et l'indication de la classe dans laquelle il expose.

Ne pas oublier de joindre aux cartes photographiques le certificat constatant que l'on a droit à la carte d'abonnement de 26 francs, qui doit être demandé au commissariat général, 101, rue de Grenelle.

Les cartes doivent être adressées sous enveloppe non affranchie à M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies, Direction générale des finances de l'Exposition, 18, Avenue de La Bourdonnais.

Le Comité de la Presse à l'Exposition invite les directeurs des journaux français à lui indiquer les noms des rédacteurs qui auront besoin, pour leur service, de cartes permanentes à l'Exposition. La répartition sera faite par le Comité dans la proportion du nombre des cartes qui lui sera attribué. Les demandes doivent être adressées à M. le président du Comité de la Presse, 16, avenue de La Bourdonnais.

L'ÉTRANGER A L'EXPOSITION

Angleterre

La souscription organisée par le lord-maire dans le but d'envoyer une délégation ouvrière à l'Exposition universelle s'élève déjà à 900 livres sterling. Elle sera close quand elle aura atteint 1.000 livres.

Le comité s'est réuni samedi et se réunira encore cette semaine pour arrêter le choix des délégués.

— Dans la dernière réunion de la commission exécutive de la section anglaise à l'Exposition de Paris, sir Polydore de Keyser, qui présidait, a dit qu'il avait

passé récemment un mois à Paris, et qu'il était heureux de déclarer que l'exposition anglaise serait digne du pays.

La réunion a voté des remerciements à sir Polydore de Keyser pour cette déclaration.

Espagne

Le jour où la régente sanctionnera la loi accordant des crédits extraordinaires pour favoriser le concours des colonies espagnoles à l'Exposition de Paris, le ministre mettra, à la disposition des chambres de commerce, les crédits qui leur sont attribués.

— La section des beaux-arts du comité espagnol à l'Exposition de Paris travaille avec une grande activité afin que la peinture espagnole soit, dans le prochain concours, à la hauteur de sa vieille réputation.

Quelques-uns des meilleurs peintres ont déjà envoyé leurs principales œuvres.

Le Sénat vient d'autoriser l'envoi de ses principaux tableaux à l'Exposition de Paris.

Portugal

MM. Marianno Carvalho, ancien ministre des finances, délégué du Portugal à l'Exposition de Paris; le vicomte Mélicio, président de l'Association industrielle, et Estevan Cleveira, président de l'Association agricole, ont quitté Lisbonne pour Paris, afin d'activer l'installation de la section portugaise au Champ de Mars.

Roumanie

Le gouvernement roumain a versé au comité indépendant pour l'Exposition de Paris, la subvention de 200,000 francs votée par la Chambre et le Sénat.

Les souscriptions particulières centralisées par le Comité s'élèvent à plus de 80,000 francs.

Les Fêtes de l'Exposition et la Ville de Paris

Dans sa séance de mercredi dernier, le Conseil municipal de Paris a constitué une Commission municipale pour l'organisation des fêtes projetées à l'occasion du Centenaire de 1789 et de l'Exposition universelle.

Jusqu'à présent, c'était le Bureau du Conseil qui était chargé de régler tout ce qui avait trait aux fêtes données par la Ville.

Mais celles qui auront lieu pendant l'Exposition seront nombreuses et importantes; il y aura à faire face à un travail aussi considérable que délicat.

Aussi le Conseil, s'inspirant d'une motion de M. Després, a désigné six de ses mem-

bres, qui seront adjoints à son Bureau, pour former une Commission qui sera chargée d'organiser toutes les fêtes données par la Ville.

Le Bureau du Conseil se compose de M. Chautemps, président; de MM. Joffrin et Emile Richard, vice-présidents; de MM. Boll, Gaston Carle, Bassinet et Saint-Martin, secrétaires; Mayer, syndic. Les six membres adjoints sont MM. Benon, Stupuy, Rousselle, Donnat, Delhomme et Lavy.

Cette Commission, comme nous l'avons dit, organisera, avec l'aide de M. Alphand et de ses collaborateurs, MM. Bouvard et de Mallevoue, les fêtes données par la municipalité de Paris, mais elle va d'abord avoir à examiner la participation de la Ville aux grandes fêtes données avec le concours de l'Etat et de l'administration de l'Exposition.

La somme prévue pour les grandes fêtes est évaluée à trois millions, qui seraient fournis un million par l'Etat, un million par la Ville de Paris, et le troisième million par l'Exposition.

Quant au programme de ces fêtes, qui a été élaboré par M. Alphand, avec toute la compétence et toute la science qu'il apporte en ces matières, le voici sommairement résumé :

Le 5 mai, fête de la Fédération à Versailles. Le conseil général de Seine-et-Oise et le conseil municipal de Versailles contribueront pour moitié à la dépense. L'Etat prendra à sa charge, les frais de réception solennelle.

Le 6 mai, inauguration de l'Exposition. Paris sera illuminé comme les jours de fêtes nationales. Il y aura des feux d'artifice, fête nautique sur la Seine, grande fête de nuit au Champ de Mars.

Puis viendra la fête du 14 juillet, qui sera augmentée pour cette année de l'illumination des bois de Boulogne et de Vincennes avec cordons lumineux sur la série de voies (avenues du bois, Champs-Élysées, rue Royale, grands boulevards, place de la Nation, Cours de Vincennes) réunissant les deux grandes promenades des Parisiens.

Dans le courant de septembre, des séries de bals, banquets et concerts, au palais de l'Industrie et notamment, un grand bal populaire où seront invités tous les ouvriers de l'Exposition et tous les membres des syndicats ouvriers.

Dans le même mois auront également lieu de nombreux concours d'orphéons et de musiques militaires; puis, toujours en septembre, on inaugurera le superbe monument de Dalou « Le Triomphe de la

Révolution, » qui doit être érigé sur la place de la Nation.

Enfin, la distribution des récompenses, aura lieu avec un grand éclat, vers le commencement d'octobre.

Nous n'avons pas parlé dans ce court résumé des fêtes de nuit qui auront lieu à des intervalles assez rapprochés dans l'enceinte de l'Exposition, ni de la translation au Panthéon des cendres des généraux de la Révolution; une Commission spéciale de la Chambre des députés s'occupe de cette dernière question.

Quant aux fêtes données par la municipalité de Paris, la Commission dont nous avons parlé plus haut va s'en occuper activement.

La Taille des Diamants

Lors des précédentes expositions, les ateliers où l'on procédait à la préparation du diamant ont toujours été très visités; le public stationne longuement devant ces ouvriers qui taillent et polissent des pierres aussi précieuses; il sera satisfait cette année-ci, car jamais ce genre d'exposition n'aura été aussi complet et mieux compris.

Parmi les divers pavillons disséminés dans les jardins, deux sont occupés par des taileries de diamants.

D'abord une charmante maison hollandaise du seizième siècle, très pure de style, avec une jolie façade en briques, des balcons ajourés, des fenêtres entourées de véritables faïences de Delft. Dans l'intérieur, auquel on a également donné un caractère ancien, sont installés les ateliers; à côté des procédés modernes, les meules anciennes employées au quinzième siècle; au centre les vitrines qui renfermeront pour plus d'un million de diamants exposés par les Boas frères d'Amsterdam.

L'autre exposition est d'un caractère un peu différent; elle est organisée par le syndicat des mines de diamants de Kimberley, au cap de Bonne-Espérance. Dans une construction qui couvre une surface de quatre cents mètres, on assistera à toute la série des opérations par lesquelles passe le diamant, depuis l'extraction de la mine jusqu'à sa livraison au joaillier : lavage de la matière qui contient les pierres précieuses — le syndicat en a expédié plusieurs tonnes de Kimberley — triage, broyage, puis les autres opérations de la taille et du polissage. Une circulation bien comprise, ménagée dans l'intérieur de ce pavillon, permettra aux visiteurs de ne rien perdre de ces travaux successifs.

Terminons en disant que les petits grenats, qui se trouvent en abondance dans les terres lavées, seront distribués gratuitement au public.

CAUSERIE

Pierre Petit, une connaissance de trente ans — ce qui ne nous rajeunit ni l'un ni l'autre — m'a dit mercredi matin, au *Bulletin Officiel*, où nous nous trouvions,

qu'il allait photographier les ouvriers annamites nouvellement arrivés à Paris. Il devait se rendre entre deux et trois heures à l'Esplanade des Invalides.

Je n'eus garde de manquer l'occasion. A deux heures et demie, la voiture de la photographie Pierre Petit arrivait grand train par le quai d'Orsay. Au moment où le photographe de toutes les célébrités du monde mettait pied à terre, M. Jules Ferry remontait en voiture devant le Palais Tunisien, après une longue visite faite aux merveilles improvisées sur l'Esplanade.

Après le départ de M. Jules Ferry, MM. Destournel, ingénieur des Colonies; Foulhoux, chef du service des Bâtiments civils en Cochinchine et M. Villedieu, chef adjoint du même service au Tonkin, se mirent obligeamment à la disposition du photographe du *Bulletin officiel*, venu pour « opérer lui-même. »

Ils firent rassembler les ouvriers de l'Extrême-Orient qui sont au nombre de 21. Un Chinois, maître compagnon charpentier et un Annamite, peintre décorateur extrêmement habile, arrivés il y a quelques mois avec M. Foulhoux : puis dix-neuf Tonkinois, ouvriers de Hanoi ou des environs, que l'on pourra employer à des ouvrages divers pendant l'édification des Palais Cochinchinois et Tonkinois, dont le gros-œuvre va être bientôt achevé. Ceux-ci sont arrivés à Paris il y a quelques jours, sous la conduite de M. Villedieu.

Nous avons trouvé ces ouvriers en train de débaler d'admirables faïences décoratives arrivées à Paris en même temps qu'eux. Ce sont presque tous de tous jeunes gens, au type chinois; yeux bridés, pommettes saillantes, peau jaune. Aussitôt qu'on leur apprit le but de la visite de M. Pierre Petit, ils se sont éparpillés comme une volée de pigeons. N'allez pas croire à quelque folle terreur inspirée par l'objectif. Loin de là. Ils sont partis au galop pour aller faire un brin de toilette. Ils avaient remplacé les fichus qui leur couvraient la tête pendant le travail et leurs vêtements sales, par de gracieux petits turbans noirs à ailettes, et par d'étroites lévites noires ou vertes, serrant la poitrine, fendues sur les côtés à la hauteur des hanches et laissant voir des pantalons blancs flottants.

En gens qui savent ce que c'est que la photographie, ils se sont rangés devant l'objectif : mais Pierre Petit les a fait placer pittoresquement parmi les pièces de faïences déballées : comme si la photographie les surprenait au milieu du travail.

Et « Ne bougeons plus ! »

Trois ou quatre épreuves étant tirées, les ouvriers ont été reprendre leurs vieux habits, afin de continuer leur travail.

Les pièces de faïence qu'ils étaient en train de débaler étaient au nombre de 77, de très grande dimension (plusieurs de près d'un mètre carré), dont l'ensemble forme une crête de pagode. Ces pièces représentent des dragons verts et bleus aux yeux de langoustes, des chi-

mères étonnantes, de vieux dieux à barbe blanche tombant en stalactites et de jeunes déesses au frais minois, des poissons monstrueux, tous entourés de volutes bleues et blanches qui doivent figurer les mages; des maisons avec leurs habitants, des antilopes sacrées, que sais-je ? Il y a peut-être mille figures de toutes sortes sur ces 77 pièces de faïence. Et tout cela, aux couleurs vives, criardes même, si on les considère isolément, et dont l'ensemble, sauvé par la bizarrerie des formes, ne choque pas néanmoins.

Ces faïences ont été fabriquées dans une ville chinoise située à 5 kilomètres de Saïgon, à Cholon, cité de 70,000 âmes. C'est à Cholon que sont accumulées les grandes industries indigènes, et notamment celle de la terre cuite. Le fabricant se nomme Nam-Henchon.

Ces 77 pièces ont été commandées par le gouvernement de Cochinchine et exécutées sous la direction et d'après les inspirations de M. Foulhoux.

Le tout n'a coûté, si j'ai bonne mémoire, que la bagatelle de 2,500 fr. Ici, cela vaut quatre ou cinq fois cette somme.

L'art des Annamites est plus fin et plus délicat que celui des Tonkinois. Ce dernier se rapproche davantage de l'art chinois, sans l'égaliser.

Nous verrons aussi, à l'Exposition du Palais de la Cochinchine, les produits d'un céramiste saïgonnais, dont le nom a, là-bas, un certain retentissement.

Wan-Tay est Chinois de naissance, il habite Saïgon depuis de longues années. Ami des Français, il est devenu Français lui-même, ayant acquis la naturalisation. Wan-Tay est très riche et très honoré. Il est âgé de soixante ans, et, dernièrement, le sixième anniversaire de sa naissance a été célébré en grande pompe. Ses fils, qui sont mandarins en Chine, dans le vice-royaume de Canton, viennent, tous les dix ans, célébrer l'anniversaire de leur père. La famille tout entière se réunit alors. C'est ainsi que l'on a célébré le quarantième, le cinquantième et, récemment, le sixième anniversaire de Wan-Tay. Il paraît que la fête a coûté plus de cinquante mille francs.

Je ne suis pas fâché de présenter un confrère des antipodes et un confrère de cette valeur, à nos grands céramistes français, les Muller, les Parvillée et les Moreux.

J'allais oublier de vous dire, à propos des ouvriers tonkinois, que Pierre Petit leur a promis des épreuves de leurs photographies et que l'un d'eux lui en a exprimé la plus vive gratitude, au nom de tous ses camarades.

Puisque nous voici dans l'Annam et le Tonkin jusque par-dessus les oreilles, il faut bien que je dise un mot du Palais central des Colonies.

Ce Palais, aux grandes proportions, est une belle construction en bois, composite, conçue d'après la donnée imposée à M. Sauvestre, son architecte; c'est-à-dire qu'il devait y confondre les styles

des diverses colonies, sans laisser dominer l'un d'eux.

Ce Palais se composera d'une pièce centrale et de deux salles immenses, très hautes, avec une galerie intérieure tout autour. Les charpentes intérieures enchevêtrées, entrecroisées, à pendentifs, sont peintes en couleurs vives, où dominent le rouge, le vert et le jaune. L'effet est étrange et saisissant.

J'y ai vu des dieux, des magots, des pagodes, des jonques, des bâts d'éléphants, pêle-mêle, à peine déballés, attendant leur mise en place.

Tout autour de ces salles, des pièces nombreuses sont réservées à l'administration.

M. Sauvestre est l'heureux et habile architecte de ce palais, dont beaucoup de parties font l'admiration des hommes du métier, et dont l'ensemble fera certainement l'admiration de tous.

Le Palais de la Cochinchine sera charmant. Ce qu'on peut apprécier déjà attire chaque jour des félicitations à M. Foulhoux. Conçu dans le pur style annamite, c'est-à-dire dans le style adopté en Cochinchine, ce palais, tout en rez-de-chaussée, se compose d'un pavillon central, de constructions latérales, auxquelles conduisent des galeries fermant une cour, dans laquelle seront des vasques et des pièces d'eau. La décoration en est formée, suivant le style local, par des colonnes et des fermes apparentes d'une grande délicatesse, toutes couvertes de fines sculptures, et de moulures fantaisistes peintes et dorées. Les baies rondes seront garnies de vitraux extrêmement curieux, enchâssés dans des bois très fins, formant des rosaces d'un dessin fort original.

Lorsque ce palais et celui du Tonkin seront plus avancés, j'en ferai une description plus complète. Mais, dès à présent, et chaque jour davantage, aux yeux de ceux qui peuvent en suivre les travaux, la partie gauche de l'Esplanade, celle qu'occupent nos Colonies, sera une pure merveille.

L'Algérie y est excellemment représentée par un palais dont certains détails sont de purs chefs-d'œuvres. Le palais de la Tunisie est d'une vérité, d'une sincérité telles, que les photographies que l'on en voit semblent prises là-bas, de l'autre côté de la Méditerranée.

A en juger par les pièces de charpente, finement sculptées dans la masse, encore éparpillées, et qui seront d'ici à cinq semaines le palais du Tonkin, ce palais sera ravissant.

Je vous ai dit la beauté de celui de la Cochinchine, ajoutez à cela les merveilles que nous montreront le Sénégal, la Gambie, le Gabon, la Guyane, les Antilles et la Nouvelle-Calédonie, et les villages peuplés de familles indigènes de ces contrées lointaines, et vous vous ferez une idée de la variété et de l'attrait de cette partie de l'Esplanade.

L'intérêt, à la Tour Eiffel, est aujourd'hui à sa base et à son sommet. L'échafaudage mobile des forgerons-riveurs, qui s'élevait le long du faite au fur et à

mesure de l'achèvement des rivures et du boulonnage, touche en ce moment l'encorbellement de la plate-forme supérieure. C'est donc la clôture de la pose des millions de boulons et de rivets qui assemblent les centaines de mille pièces de cette prodigieuse dentelle de fer.

Sur le troisième étage s'élève, à l'heure qu'il est, la construction, en forme de campanile, qui doit couronner l'édifice. La salle des glaces est établie, ainsi que la salle qui formera un étage au-dessus d'elle.

Les deux poutres à treillis, posées verticalement et en croix, sont également en place et soutiennent le pilier central, autour duquel s'enroule un escalier tournant conduisant au phare, et qui soutiendra le paratonnerre. Ce pilier central, âme terminale de la Tour, est soutenu par quatre contreforts en treillis. Cette coiffure représente assez bien quelque couronne à quatre quarts de cercle soutenant... le phare.

Aux pieds de la Tour s'élève l'abri en charpente, sous lequel va se construire la Fontaine monumentale de M. de Saint-Vidal. Les lecteurs du *Bulletin Officiel* connaissent déjà ce prodigieux artiste, sculpteur, architecte, charpentier en bois et en fer, mouleur et... stratège émérite, comme ses devanciers de la Renaissance.

Le modelage de la Fontaine est aujourd'hui terminé et l'on en est au moulage en plâtre. Je crois devoir, à l'heure où ce monument va s'élever sous la Tour de trois cents mètres, rappeler à nos lecteurs que la Fontaine de M. de Saint-Vidal atteindra une hauteur de onze mètres et qu'elle sera scellée sur sa base par une puissante armature en fer.

Elégante et hardie jusqu'à l'audace, la Fontaine sera couronnée par le Génie de la Lumière, devant lequel s'efface la triste Nuit, qui couronne encore les hommes et les choses, le présent et l'avenir.

Mes lecteurs se rappelleront également que cinq figures monumentales, représentant les cinq parties du monde, orneront le soubassement. Mais j'attends l'arrivée des figures sur place pour parler à l'aise du chef-d'œuvre de M. de Saint-Vidal.

C. L.

LE CHAMP DE MARS

1751-1889

XXIX

Fête anniversaire du 14 juillet
(14 juillet 1789.)

Dans sa séance du 23 messidor, le Conseil des Cinq Cents, sur la proposition de Duplantier (de la Gironde), réglait le mode de célébration de la fête du 14 juillet.

Les détails nous manquent absolument au sujet de cette fête, mais nous avons le discours que Sieyès, président du Directoire, y prononça au Champ de Mars. Ce discours

est assez important pour que nous lui réservions une place ici.

Il est ainsi conçu :

Citoyens, dix ans se sont écoulés depuis cette époque immortelle où, bravant tous les efforts de la tyrannie, les représentants du peuple français firent le serment solennel de proclamer ses droits et de fonder sa liberté. Ce sublime signal fut entendu, et le 14 juillet vit tomber, pour jamais, cette antique forteresse, gage odieux de notre servitude, que les crimes héréditaires de nos rois et la lâcheté également héréditaire de leurs complices semblaient avoir affermie sur des bases indestructibles.

C'est ici, ici même dans cette enceinte devenue majestueuse par la présence des hommes libres qui la remplissent aujourd'hui, qu'alors avaient été rassemblées des hordes barbares, des étrangers farouches et sanguinaires, menaçant insolemment cette grande cité, et avec elle les nouvelles destinées de la France. Tous ces instruments de tyrannie disparurent en un instant, aux premiers élans de votre indignation et de votre courage.

Qu'il est doux de se rappeler les moments heureux qui suivirent cette première victoire, ce tumulte, ces chants bruyants, ces vives agitations, ces épanchements fraternels qui caractérisaient un peuple surpris, mais enchanté d'avoir brisé ses fers ! Tout alors portait le Français avec ardeur vers les plus désirables changements. D'innombrables abus furent signalés et renversés, les privilèges dénoncés et anéantis, des améliorations de toute espèce faites ou projetées. Alors furent jetés les fondements du gouvernement représentatif qui, incompatible avec toute hérédité de pouvoir, devait nécessairement et bientôt repousser la royauté et appeler la République.

En vain des ennemis conjurés contre tout bien, élevaient obstacle sur obstacle ; en vain se révoltaient toutes les insolences féodales, tous les intérêts et les habitudes des esclaves titrés et non titrés : la force régénératrice était immense, parce qu'il y avait un esprit public ; les volontés étaient énergiques, persévérantes ; tout ce qui était généreux, magnanime, se rangeait du parti de la liberté ; la bassesse et l'ignorance se réfugiaient vers la faction de la servitude. L'ouvrage de notre régénération n'était pas achevé sans doute, la République n'était pas proclamée ; mais est-ce trahir la vérité d'ajouter que plus qu'aujourd'hui peut-être les âmes, alors, étaient républicaines !

Je ne veux point assigner les causes qui troublèrent ce premier concert, car il faut écarter toutes les considérations qui seraient peu propres à le rétablir parmi nous ; mais puis-je ne pas remarquer au moins, qu'à cette époque, l'étranger, jaloux et perfide, n'avait pas eu le temps de verser au milieu de nous le poison de sa funeste influence ? Sa cruelle intervention se fit bientôt sentir à l'égale de ces fléaux de la nature qui ravagent des contrées entières.

Ses nombreux émissaires parvinrent à s'interposer dans nos intérêts les plus chers ; ils réussirent à répandre, à accréditer ses désastres maximes, que les lumières doivent céder à l'ignorance, la sagesse à la folie, la réflexion à l'empirement ; l'eût-on pu croire qu'ils obtiendraient de notre aveugle crédulité les moyens et presque le droit de nous commander leurs opinions ; qu'ils nous persuaderaient enfin qu'ils savent mieux que des Français comment des Français doivent être libres ! Etrange abnégation de nous-mêmes ! Et pourrions-nous avoir oublié ces temps calamiteux où, bien certainement, par la même influence, tous ceux qui avaient servi leur patrie ou étaient en état de servir furent déconsidérés, outragés, persécutés ; où l'autorité la plus tutélaire était haïe, par cela seule qu'elle était autorité ; où toutes les notions furent confondues au point que ceux qui n'étaient chargés

officiellement de rien voulaient obstinément se charger de tout ; où ceux qui n'avaient pu obtenir la confiance du peuple prétendaient, par cela même, qu'eux seuls avaient le droit de vouloir et de parler en son nom ; où tous, enfin, semblaient vouloir représenter la nation à l'exclusion de ses représentants véritables ?

Que de maux sortis d'une telle source ! que de maux pourraient en sortir encore !

Français ? profitez des leçons d'une longue expérience ; elles nous ont coûté assez cher. Entourés que nous sommes de dangers imminents, nous avons besoin d'une grande et républicaine énergie. Reprenons, ressuscitons celle qui nous animait tous au 14 juillet ; mais gardons-nous qu'il s'y mêle une impulsion étrangère. La première, vous la reconnaîtrez dans tous les sentiments qui tendent à accroître nos moyens de force, en nous unissant ; la seconde, dans tout ce qui tendrait à désunir les amis de la République.

Français, mettez fin à de fatales discussions. Songez que l'ennemi est à vos portes, et qu'avant tout il faut le repousser.

Rappelez-vous le premier anniversaire de la journée que nous célébrons, de cet enthousiasme ravissant qui semblait ne faire qu'une âme de quatre cent mille Français, réunis dans cette enceinte. Ce sublime spectacle promettait déjà un peuple de héros, et cet espoir n'a point été trompé. Que ce souvenir vous agrandise, que toute l'ardeur de vos désirs, toute la chaleur de vos mouvements se perdent dans une seule pensée, une seule passion, un seul besoin : celui de vaincre. *Telle est notre volonté*, répondez-vous. Je puis donc le dire en votre nom, la victoire est à nous, la Patrie est sauvée ; la République est affermie à jamais.

Vive la République !

Fête de la Liberté, 28 juillet 1799.

Le peuple commence à se désintéresser des cérémonies et des fêtes publiques auxquelles on le convoie.

Le 14 juillet est à peine oublié que les fêtes de la Liberté apparaissent, précédant de quelques jours celles du 10 août. Les esprits sont ailleurs, les événements se précipitent et Paris a les yeux fixés sur l'extérieur où s'accomplissent des prodiges de dévouement et de valeur.

Le *Moniteur* était resté muet sur la fête du 14 juillet, il consacre quelques lignes seulement à celles de la Liberté.

« Les fêtes de la Liberté, dit-il, ont été « célébrées avec un soin également déses- « pérant, et pour ceux qui veulent le gou- « vernement de Louis XVIII et pour ceux « qui veulent le gouvernement de Robes- « pierre. Le 9 thermidor au soir, le canon « a annoncé la solennité du lendemain. « L'heure de la nuit où le chef des égor- « geurs tomba entre les mains des citoyens « restés fidèles à la Convention et à la Ré- « publique, l'heure du jour où il perdit la « vie furent marquées par de nouvelles « décharges. Les Palais des deux Conseils « et du Directoire ont été illuminés pen- « dant les soirées des deux jours ; le der- « nier soir, il y a eu concert sur la ter- « rasse du Conseil des Anciens. »

« La fête du Champ de Mars fut aussi « très brillante. »

Au Champ de Mars, la fête consistait en jeux et en courses.

Sièyès, président du Directoire exécutif, y prononça le discours suivant :

Nous célébrons aujourd'hui la fête de la Liberté. — Tout ce qui a été conçu et exécuté pour elle doit en ce moment se retracer à notre souvenir, et les travaux précurseurs de la philosophie, qui lutta avec tant de constance contre une multitude de préjugés et les travaux plus immédiats de quelques hommes, citoyens avant même qu'ils eussent une patrie, qui, vers l'époque de 1789, réveillèrent dans le cœur des Français le sentiment presque éteint des droits de la nation, et les efforts généreux, les conceptions créatrices de cette première assemblée nationale, dont les erreurs ne peuvent effacer les immenses services, et qui, par là, s'est assurée à jamais les fureurs de tous les ennemis de la révolution; et l'énergie si ardente, si féconde des assemblées suivantes, qui, profitant à la fois de l'impulsion donnée d'une nouvelle force civique, des fautes, des vertus, des malheurs, des lumières, fondèrent enfin la Constitution républicaine où s'est réfugiée la liberté française; et le dévouement d'autant plus méritant qu'il était plus obscur de ce grand nombre de bons citoyens prêts à l'appel de la patrie, qui constamment ont fait pour elle les plus grands sacrifices, sans se croire le droit d'en occuper le public, et surtout de le menacer de leur civisme; et cette gloire sans nuage des armées françaises qui, toujours grandes, toujours infatigables, ont imposé l'admiration jusque dans leurs revers à toutes les puissances de l'Europe. — Tant de faits, tant de prodiges, tant d'événements inconnus jusqu'à ces derniers temps vivront éternellement dans la mémoire des hommes.

Elle y verra aussi la victoire remportée sur la longue et sanglante tyrannie dont ce jour nous rappelle plus particulièrement la chute. Je ne veux point reproduire ici un affreux tableau tracé si souvent et avec des intentions si diverses; après six ans encore, il oppresse l'âme et fatigue la pensée. Quelle leçon! des hommes sans génie, mais non sans audace, avaient puisé, dans le seul nom de la liberté qu'ils profanaient, une force incompréhensible, un pouvoir monstrueux qui n'eut jamais de modèle et, je le jure par la République, qui n'aura jamais de retour. Toujours jaloux, toujours cruels, ils ne voyaient dans les talents, dans les vertus généreuses, dans toutes les affections naturelles, que des crimes dignes de mort. Non moins insensés que féroces, ils créaient les obstacles, détruisaient les moyens, s'irritaient ensuite des résistances et punissaient la France de leur incapacité à gouverner. Redoutables surtout aux amis éprouvés de la liberté, ils firent périr sous le fer des bourreaux ou succomber sous leurs propres douleurs tant de républicains si purs, si éclairés, si magnanimes, dont nous pleurons encore la perte irréparable, et dont la patrie doit conserver à jamais le deuil. Ils furent ainsi les fléaux, les dévastateurs impitoyables de la République dont ils osaient se proclamer les sauveurs.

Ces tyrans furent renversés le 9 thermidor : honneur donc à cette journée mémorable! Nul Français ne pourra l'abjurer sans honte. Honneur à la Convention nationale qui, brisant tout à coup ses fers, ressuscita la liberté pour tous. Honneur à l'époque où fut désabusée enfin cette portion nombreuse de nos concitoyens, sur laquelle on était parvenu à étendre les ténèbres de l'erreur et de l'ignorance, et qui, par un effet même de son amour naturel pour la justice et la liberté, n'avait pu se résoudre à croire qu'au nom de ces deux vertus, des Français fussent devenus des assassins et des tyrans!

Mais aussi, opprobre ineffaçable à ces hommes qui, abusant cruellement d'une victoire bientôt dénaturée, se hâtèrent de persécuter ceux-là mêmes qui, au péril de leurs jours, leur avaient rendu la liberté et la vie! Opprobre à ces lâches précurseurs qui, à l'aide de quelques mots échangés dans le terrible vocabulaire de la calomnie, substituèrent avec une facilité si effrayante, une tyrannie nouvelle à la tyrannie que l'on venait d'abattre!

Il est donc des hommes qu'aucune justice ne touche, qu'aucun bienfait n'attendrit, qu'aucune indulgence ne désarme; des hommes qui, relevés à peine de l'oppression sous laquelle ils gémissaient, se hâtent d'armer leurs langues d'une calomnie et leurs mains d'un poignard contre ceux qu'ils invoquaient la veille comme des libérateurs; et puisse cette douloureuse réflexion ne s'appliquer qu'aux temps passés!

Ainsi, nous avons vu ternir l'éclat des plus belles journées de la Révolution et les ennemis de la liberté ont été constamment froissés entre les fractions diverses.

Citoyens, ces temps calomnieux ne se reproduiront plus. Vos représentants, vos magistrats doivent vous en garantir; ils sauront même prévenir jusqu'au besoin de ces crises qui ébranlent toujours ce qu'elles réparent. Notre situation actuelle présente des difficultés, sans doute, mais qu'on se plait, mal à propos, à exagérer. A cet égard, les espérances de la haine et les tristes calculs de la peur seraient trompés, car nos forces sont supérieures à nos dangers. Nos revers passagers sont un retard et non une défaite. Nos armées ont su conserver intact le territoire sacré de la République; elles se renforcent en ce moment de cette jeunesse brillante et valeureuse, nouvel espoir de la patrie.

Allez, jeunes conscripts, rejoindre vos devanciers dans la carrière de la gloire; ici, nous veillerons sur vos familles; qu'aucune alarme sur les objets de vos affections n'arrête l'essor de votre courage. Nous détestons autant que vous tout ce qui est contraire au bon ordre et à la tranquillité du citoyen.

Plus de vengeance illégale, mais l'action calme et ferme de la loi; plus de réaction quelconque; le gouvernement existe pour la justice, comme vous pour la victoire. Il connaît son devoir, il veut le remplir. Lorsque triomphante des ennemis de notre patrie, vous rentrerez dans vos foyers, vous y trouverez, avec la reconnaissance nationale, la liberté que vous avez sauvée, le repos, la sécurité, la garantie de votre propriété, tous les biens, en un mot, qui vous ont été promis, et que nous saurons vous assurer.

Vive la République!

Fête du 10 Août. — 10 août 1799

Programme :

Le 23 thermidor correspond au jour où le peuple français brisa le sceptre dans les mains d'un roi parjure. Salut au 10 Août! jour de justice et de triomphe, jour où périt pour jamais la royauté en France!

Dès la veille, le bruit du canon annoncera le mémorable anniversaire de la chute du trône. A ce signal, les cœurs républicains tressailleront d'orgueil et de joie.

Le matin du 23 thermidor, les temples décadaires retentiront de chants patriotiques. Les magistrats du peuple rappelleront à leurs concitoyens les causes qui ont préparé cette grande époque de la Révolution. — Hommage à la philosophie! Honneur aux travaux de l'Assemblée constituante! Reconnaissance au courage de l'Assemblée législative!

L'après-midi, à 4 heures, toutes les autorités et administrations se réuniront, suivant l'usage, au Champ de Mars, autour de l'autel de la patrie.

Les bustes des deux Brutus y seront placés; leurs noms, abhorrés des tyrans, se liront, tracés en lettres d'or au-dessous de leurs images.

Le président du Directoire rendra hommage au 10 août, à ce jour où de nouveaux Brutus fondèrent la République.

Une musique nombreuse exécutera l'hymne consacré à cette fête.

A ces cérémonies, succéderont des jeux militaires.

Ils représenteront le principal événement de la journée du 10 Août.

Près de l'édifice qui termine le Champ de Mars, s'élève une redoute fortifiée, dernier rempart du château où conspire un roi perfide. Les troupes occupent tous les postes.

Tout à coup, un drapeau blanc paraîtra au milieu de la redoute.

Des groupes de citoyens indignés s'approchent. On tire sur eux. Ils courent, en désordre, réunir des troupes républicaines.

La générale bat, le tocsin sonne; les troupes se répandent de tous côtés dans le cirque du Champ de Mars, s'y forment en bataillons. L'air retentit du chant : *Aux armes, citoyens!* un drapeau tricolore s'élève sur l'autel de la patrie.

On se dispose à l'attaque du fort. On avance. — Malgré l'artillerie qui en défend l'entrée, on force le passage. Une seconde barrière se présente, elle est renversée.

C'est alors que, des portes de l'édifice voisin, des troupes qui y étaient cachées, font feu sur les républicains. D'autres troupes exécutent en même temps une sortie.

Les républicains sont un instant repoussés. Mais des renforts arrivent. Les vétérans, les invalides même, viennent se mêler dans leurs rangs et combattre avec eux.

Les ennemis sont obligés de rentrer dans l'édifice. Ils y sont poursuivis par les républicains, qui y pénètrent au pas de charge. Tous les postes sont emportés; le drapeau blanc est déchiré; les couleurs nationales le remplacent; elles paraissent avec éclat jusque sur les dômes de l'édifice.

Un cri de victoire retentit de toutes parts.

Les troupes triomphantes s'avancent vers l'autel de la patrie. Leur retour est célébré par des chants d'allégresse.

Alors les soldats républicains, tendant les bras vers l'autel de la Patrie, jureront de ne jamais laisser relever le trône que le 10 août a vu s'écrouler.

Une salve d'artillerie annoncera ce serment.

Là se terminera cette auguste fête. — Puisent les Français la célébrer encore avec enthousiasme après vingt ans de prospérité et de gloire!

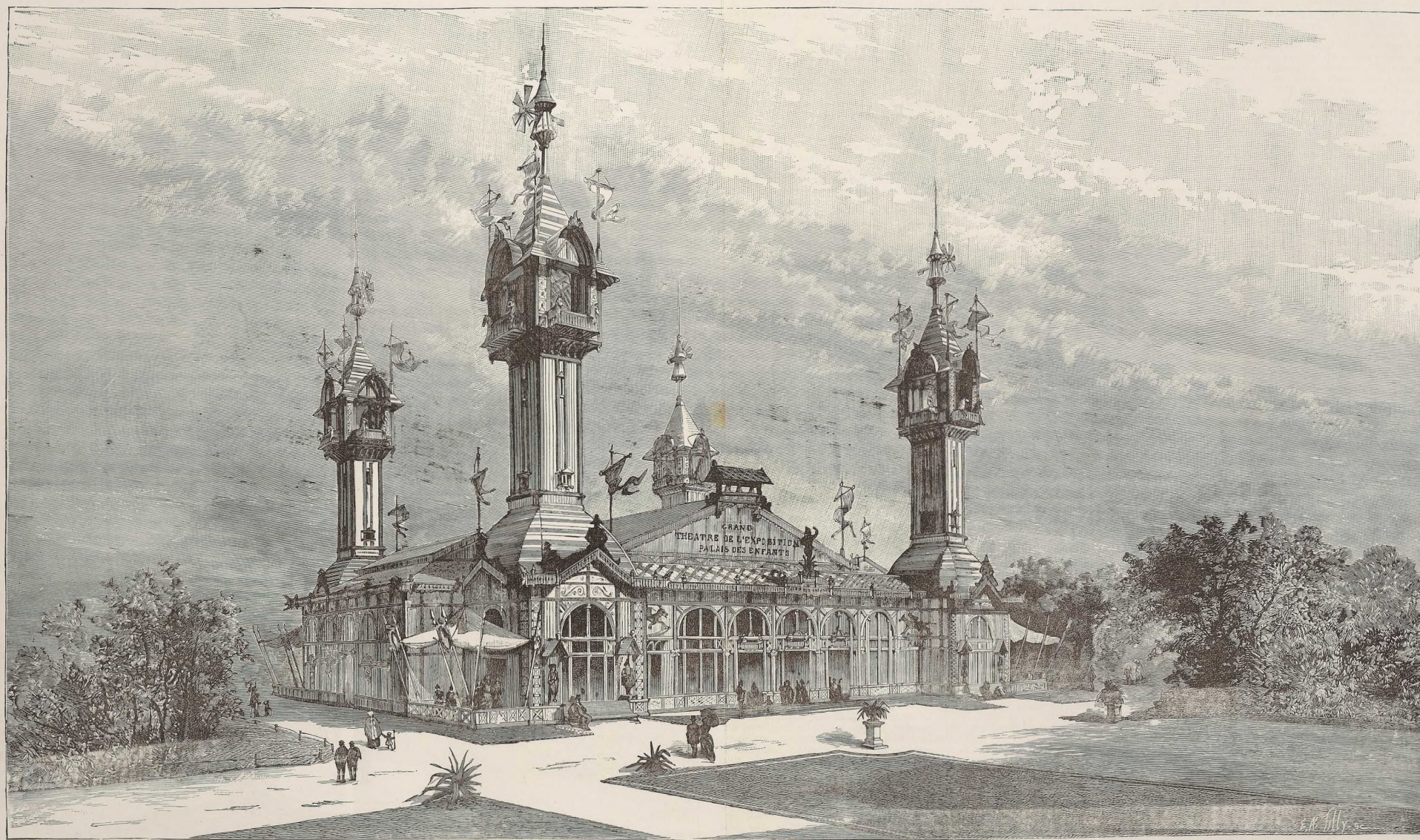
Le Ministre de l'intérieur,
QUINETTE.

Le programme qui précède, nous semble avoir une physionomie caractéristique. Nous avons voulu la lui conserver.

Sièyès prit la parole au nom du Directoire :

Je vous salue, dit-il, au nom de tous les Français, jour de justice et de gloire, que les destinées de la France avaient marqué pour asseoir enfin l'indépendance nationale sur la chute du trône! — *Au dix Août la royauté fut renversée en France; elle ne se relèvera jamais.* Citoyens, tel est le serment que vous gravâtes sur les murs de ce palais, au moment même où vous chassiez le dernier de nos tyrans. Ainsi devait disparaître cette longue succession de despotes dont le joug était devenu insupportable, qui se disaient les délégués du ciel pour opprimer avec plus de sécurité la terre; qui, dans la France, ne voyaient que leur patrimoine; dans les français leurs

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889



M. ULMANN, Architecte.

SUPPLÉMENT AU Bulletin Officiel du 23 MARS 1889.

Palais des Enfants — Grand-Théâtre de l'Exposition

810
MAM



sujets, dans les lois que l'expression de *leur bon plaisir* et de qui l'influence héréditaire nous avait à tel point familiarisés avec ce ridicule langage que, peut-être encore aujourd'hui, il n'étonne pas assez nos oreilles.

Dans ce dernier combat, il restait à la royauté pour défenseurs l'audace et la lâcheté d'une cour corrompue, la perfidie, l'insolence et les secours trompeurs de la servitude; elle eut pour adversaires le courage, une volonté ferme, l'enthousiasme d'une liberté nouvelle et les vertus généreuses qu'elle inspire. Le combat ne pouvait être long; la victoire ne pouvait être douteuse.

Mais avec la royauté ne purent s'anéantir en un jour tous les intérêts qu'elle s'était associés; toutes les institutions qui s'étaient trop identifiées avec elle. Dans la France républicaine, la royauté conserva donc et des amis et des vengeurs.

Les uns ne déguisèrent même point leurs efforts pour la faire revivre. Fondant leur espoir sur je ne sais quelle fraternité des trônes et sur l'alliance plus réelle entre le trône et l'autel, ils armèrent autour de nous une partie de l'Europe; ils rallumèrent au milieu de nous les torches du fanatisme.

Les autres, plus perfides, déclamateurs bruyants contre la royauté, mais ennemis secrets et non moins implacables de ceux qui l'avaient détruite, se plièrent à tous les langages, s'unirent à toutes les fureurs, enchérent sur tous les succès, dans le double espoir de venger le trône par ses véritables destructeurs et de le faire regretter par ceux mêmes qui avaient le plus applaudi à sa chute.

Aussi, la République a été constamment en butte à des agressions directes et à d'indirectes attaques également redoutables. Citoyens, ce n'est point s'écarter de l'esprit de cette fête de vous dire les moyens employés par vos représentants et vos magistrats pour triompher de tant d'obstacles, et d'associer par là votre patriotisme à leurs efforts; c'est toujours frapper la royauté, c'est continuer en quelque sorte et compléter la victoire du dix août.

Aux entreprises ouvertes de la royauté, la République oppose sans relâche le déploiement de toutes les forces nationales; elle oppose des lois sans pitié au déserteur de la Patrie, des mesures terribles à toutes les communes agitées de royalisme: une surveillance infatigable sur les intrigues, sur les manœuvres de ceux qui osent parler de son retour. Et quiconque, en ce moment, nierait ou ces moyens ou la volonté républicaine de ceux qui les dirigent, ne peut être qu'un insensé ou un homme sans foi.

Aux agressions indirectes on pourrait répondre aussi par des mesures répressives; la Constitution et les lois en donnent le droit. Mais, parce que vos magistrats sont fortement républicains, parce qu'ils savent que, dans cette classe d'agresseurs il se mêle des Français emportés par l'amour même de la République et que ce serait avec d'inconsolables regrets qu'ils se verraient réduits à se montrer sévères envers ceux qui ont pu servir la cause de la liberté, c'est plutôt par de pressants et fraternels avis qu'ils veulent les atteindre; car ils ne peuvent renoncer à l'espoir de ramener aux véritables intérêts de la République des hommes dont les actions ont pu paraître douteuses, mais dont les intentions sont restées pures. C'est donc à ceux-ci que nous nous adressons, pour leur signaler ce petit nombre de faux patriotes qui les agitent, les tourmentent, qui jettent dans leur esprit des idées absurdes et dans leur âme, d'extravagantes ou coupables espérances. Les circonstances présentes m'en font un devoir. — Je vais le remplir.

Citoyens, quels que soient ces hommes que je persiste à croire en petit nombre, étrangers ou nationaux, soudoyés par l'ennemi ou n'o-

béissant qu'à leurs passions, désirant le prompt retour de la royauté, ou préférant le retour de cette terreur si justement abhorrée des Français, je dirai, je m'écrierai :

Gardez-vous de regarder comme des républicains, ceux qui ont vu dans le renversement d'un trône, non pas le moyen d'établir un gouvernement désiré par les nationaux, mais le droit de renverser dans tous les temps tout ce qui embarrasserait leur position individuelle; ceux qui pensent qu'affirmer est toujours une lâcheté, détruire toujours une gloire, qui, ennemis effrénés de tout ce qui est ordre ou même apparence d'ordre, veulent gouverner par des cris et non par des lois; qui déchireraient de leurs propres mains le gouvernement qu'eux-mêmes auraient formé, parce qu'un gouvernement, fût-il leur ouvrage, ne pourrait jamais accomplir à leur gré tous les projets de leur avidité, tous les délires de leurs fureurs!

Non, ce ne sont point des républicains ceux qui n'ont pu encore se résoudre à pardonner aux amis les plus anciens, les plus incorruptibles de la liberté, qui les outragent toujours en raison même de la confiance dont la nation les honore ou de la grandeur des services qu'ils ont rendus. Vainqueurs du 10 Août, vous à qui s'adressent les hommages de cette journée, vous n'avez pu vous-mêmes échapper à ces calomnieux qui en veulent à tous les noms, qui flétrissent toutes les gloires!

Ce ne sont point des Républicains ceux dont l'âme servile ne saurait concevoir que les fondateurs de la liberté et de la République soient des républicains; qui, répétant les déliantes injures de cette même cour que le 10 Août a renversée et qu'ils vengent puisqu'ils l'imitent, cherchent encore aujourd'hui à leur imputer, comme l'objet de leurs vœux secrets, je ne sais quel fantôme de roi, tour à tour promené sur tous ceux qu'on a voulu perdre: détracteurs insensés ou hypocrites qui, fermant les yeux à toute évidence, s'obstinent à ignorer que les hommes, surtout le plus fréquemment attaqués par cette accusation absurde, ont mille fois et dès l'origine de la révolution, manifesté leur ardent désir pour que cet homme, que je ne veux même pas nommer, fut resté à jamais, lui et les siens, dans les rangs ennemis, au lieu de porter l'inquiétude, la défiance et le danger dans les nôtres.

Non, ils ne sont point républicains ceux qui, à travers leur démagogique langage, laissent percer la prédilection honteuse qu'ils conservent pour les superstitions royales et semblent, à chaque instant, vous dire que, puisqu'on a attaqué un roi, ils peuvent, à plus forte raison, attaquer des magistrats du peuple.

Non, ce ne sont point des républicains ceux qui ne savent que recueillir, échauffer, soulever les mécontentements contre l'ordre établi, eux qui, dans d'autres temps, crurent que pour gouverner, il fallait punir de mort quiconque osait ne pas être content; ceux pour qui la paix serait un malheur, qui redoutent la victoire, qui calculent sur nos revers pour l'accroissement de leur influence, ceux qui espèrent dans les dissensions intérieures, ne sont heureux que par les haines, dénoncent avec audace devant la multitude et frémissent lorsqu'il faut signer une dénonciation; qui, toujours affamés de vengeance, s'irritent des lenteurs salutaires que la loi commande et pour sauver l'innocent et pour atteindre sûrement le coupable; qui, par le délire de leurs provocations, portent l'épouvante chez le citoyen paisible, tarissent les sources de la richesse publique, frappent de mort le crédit, anéantissent le commerce, paralysent tous les travaux; qui parlent sans cesse de malheurs et accroissent à plaisir le nombre des malheureux, se disent les amis du peuple et ne savent que l'exaspérer, au lieu de le

servir, s'enflamment contre l'ennemi extérieur, mais sont bien décidés à ne pas le combattre.

Serait-ce donc parce qu'ils répètent avec plus de bruit les mouvements réels de notre commune indignation contre les dilapidateurs et les traîtres qu'ils espèrent vous en imposer? Mais le peuple, dans son expérience journalière, n'a-t-il pas appris que ce ne sont pas toujours les hommes qui parlent plus haut qui sont le plus à l'abri du reproche? Que beaucoup dénoncent pour ne pas être dénoncés. Et à qui persuaderont-ils que ceux qui gouvernent n'éprouvent pas une douleur civique bien plus sincère, bien plus profonde qu'eux, au spectacle déchirant des maux faits à la Patrie et au moment surtout où ils sont appelés à chercher le remède? Ont-ils donné plus de garantie de leur moralité et de leur civisme? Jouissent-ils d'une réputation plus pure? Sont-ils plus austères dans leurs mœurs, plus citoyens? Et si leur indignation est véritable, au lieu de ces clameurs qui ne s'adressent qu'aux passions et qui protègeraient plutôt les coupables parce qu'elle les enveloppe avec ceux qui ne le sont pas, que ne les voit-on aider utilement l'action de la loi, en multipliant les recherches, en recueillant les preuves, en éclairant enfin les magistrats?....

Mais que tardai-je à le dire? leur but n'est certes point la justice: ce qu'ils veulent, c'est enivrer le public de défiances; c'est porter la confusion et le découragement dans les esprits; c'est pousser les Français au désespoir; c'est maîtriser tout dans le trouble; c'est gouverner, en un mot, à quelque prix que ce soit, — Français, vous savez comme ils gouvernent!

Le Directoire exécutif connaît tous les ennemis qui conspirent contre la République. Au milieu de ces excitateurs qu'il vient de signaler, qui, encore une fois, sont en petit nombre, mais semblent se multiplier par le bruit, il ne perd pas de vue ces autres royalistes d'une incurable frénésie qui aspirent tout haut après un maître, qui le rappellent de tous leurs vœux, de toutes leurs actions et qui comptent à si juste titre pour auxiliaire quiconque menace aujourd'hui la Constitution et le gouvernement. — Il vous déclare qu'il sera également inflexible contre tous; que, supérieur au danger, calme au sein de l'orage, il les combattra tous sans faiblesse, comme sans relâche, non pas en balançant les uns par les autres, ce jeu impolitique et cruel est indigne de la République; mais en les comprimant tous également, à l'aide des énergiques moyens que lui assure la Constitution de l'an III et cette immense majorité de citoyens bien résolus à la défendre, à n'obéir qu'à la loi et à se rallier dans tous les moments aux autorités tutélaires.

Vive la République!

(à suivre).

Ernest Maindron.

Les Théâtres

Jolie, gracieuse, douée d'une voix souple et sonore, possédant un bon style et l'intelligence de la scène, M^{lle} Eames, cantatrice américaine, qui prononce le français avec netteté, a fait un très heureux début à l'Opéra, dans *Roméo et Juliette*. Dès les premières phrases de son poétique rôle, elle avait conquis son auditoire.

L'Odéon a repris les *Erinnyes*, pour les dernières représentations de M^{me} Marie Laurent, qui prend sa retraite.

L'appréciation de cette œuvre grandiose n'est plus à faire. On sait que le drame antique de M. Leconte de Lisle renferme des beautés de premier ordre, qui ont inspiré à M. Jules Massenet une musique symphonique expressive et pittoresque. Ajoutons que l'orchestre Lamoureux fait merveille; que M^{me} Marie Laurent est toujours une Klytaimnestra pathétique, déployant une grande science scénique, que Paul Mounet est un effrayant et admirable Orestès; que Philippe Garnier, Albert Lambert, M^{mes} Segond-Weber et Tessandier complètent, pour les autres principaux personnages, une interprétation excellente.

**

La rapide et sèche analyse que nous allons donner de *Belle-Maman*, les trois nouveaux actes du Gymnase, ne saurait donner une idée des situations irrésistiblement comiques, des mots fins et délicats que MM. Sardou et Raymond Deslandes ont semés dans leur pièce :

M^{me} Noirel, veuve d'un riche fabricant de papiers peints, a mené jusqu'au jour où elle marie sa fille, la vie calme et laborieuse de la femme bourgeoise.

Noirel n'aimait ni le monde, ni les voyages, ni les plaisirs. Après sa mort, il a fallu que sa veuve gérât la maison tout en élevant sa fille. Mais, maintenant que Suzanne épouse Thévenot, un jeune notaire assez mondain, M^{me} Noirel entend regagner le temps perdu.

Belle-Maman veut s'amuser. Aussi, quand Thévenot revient de son voyage de noces, force lui est de réparer toutes les inconséquences accumulées par l'exquise mère de sa femme.

M^{me} Noirel a dépensé des sommes folles à une installation luxueuse et fantaisiste; elle a brouillé son gendre avec d'importants clients; enfin, elle s'est compromise avec un certain de Bardac, et pour lui recouvrer l'honneur, Thévenot, sans rien dire, part pour la Belgique, se battre avec le vicomte.

Excitée par sa mère et persuadée que son mari est allé sur le terrain pour une aventure, Suzanne intente à Thévenot un procès en divorce.

Grâce à un ami commun, fort épris de la tumultueuse veuve, tout s'explique et s'arrange et l'on marie Belle-Maman avec le bienfaisant Boudinois.

Cette comédie, qui contient des scènes exquises et dont le dialogue pétillait d'esprit, a obtenu le premier soir un succès très grand. Elle est encadrée avec bien du goût et jouée en perfection. Noblet est du meilleur comique dans Thévenot et M^{lle} Magnier remplit le rôle de M^{me} Noirel avec autant de grâce et de finesse que d'exubérance. Compliments aussi à Numès, Lagrange, M^{mes} Darlaud, Gri-vot, etc.

**

Le comte des Ardoises, très entiché de sa noblesse, se guide dans toutes les circonstances de la vie sur ses aïeux, dont l'existence est relatée dans des annales qu'il consulte pieusement.

Or, surprenant sa femme en train de

laisser embrasser par le jeune Saint-Frac, il ouvre les précieux mémoires et il apprend que, en pareille circonstance, un de ses ancêtres chassa tout simplement sa trop légère moitié.

Renvoyée du logis conjugal, la comtesse des Ardoises se réfugie chez Saint-Frac, où son père, de retour d'Amérique, la vient voir.

Le brave homme prend Saint-Frac pour son gendre et son gendre pour l'amant de Marcelle — complications fort plaisantes, et qui, pour la plupart, provoquent l'hilarité.

Mes Aïeux ont pour auteurs MM. Clairville et Depré et pour interprètes principaux Dailly, Galipaux, fort drôle en gommeux; Milher, Calvin, M^{me} Fournier, et l'élégante M^{lle} Davray.

**

Nous n'entreprendrons pas de narrer l'imbroglio inextricable et, d'ailleurs confus de MM. G. Marot et François Oswald — Allard, Véret et Dorgat forment un très cocasse trio de maris trompés et contents.

On rit au Théâtre Cluny; parfois on ne sait trop pourquoi, mais on rit.

**

La Patrie en danger, des frères de Goncourt, a été lue à la Comédie-Française en 1868 et reçue à correction, c'est-à-dire poliment refusée.

« Il faudrait une guerre nationale, aurait dit l'un des auteurs, pour que notre drame fût représenté »; et, dans sa préface de 1873, M. Edmond de Goncourt prétend que « cette œuvre morte-née sera jugée digne d'être la voix avec laquelle le théâtre national fouettera le patriotisme de la France. »

Or, la guerre a éclaté, voilà quelque dix-neuf ans, et l'on vient seulement de jouer la pièce... et au Théâtre-Libre. Exercera-t-elle l'influence prédite?

Le drame étudié, fouillé, curieux et littéraire, et véritablement historique, intéresse dans la brochure; à la représentation, il ennuie passablement, bien que ses longues et belles tirades anti-scéniques enlèvent les applaudissements.

Les amours du vainqueur de la Bastille et de M^{lle} de Valjuzon (un prolétaire devenu général et une ci-devant noble) traversent discrètement certains épisodes de la Révolution, dont le plus important, celui où M. Antoine fait mouvoir des masses, est la capitulation de Verdun. Le dernier acte se passe dans le préau de Fort-Libre, où les détenus attendent à l'envi qu'on les mène à la guillotine.

Intérim.

**CHAMPAGNE
RUINART PÈRE & FILS, Reims**

MILINAIRE FRÈRES, Constructeurs
(Voir aux annonces)

CONSTIPATION "Poudre laxative de Vichy"

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Société Générale des Téléphones

AVIS IMPORTANT

Pour répondre au vœu exprimé par les abonnés déjà inscrits au service téléphonique spécial de l'Exposition, l'ouverture de ce service aura lieu le

1^{er} Mars 1889 au lieu du 1^{er} Mai

date primitivement indiquée.

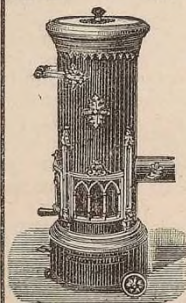
La Société générale des Téléphones rappelle à MM. les Exposants que, moyennant un abonnement au prix réduit de 500 francs pour la durée de l'Exposition, ils pourront communiquer de leurs installations dans l'enceinte du Champ de Mars avec le réseau de Paris.

Les demandes d'abonnement au réseau téléphonique de l'Exposition, relié au réseau de Paris, doivent dès à présent être adressées au **Directeur de la Société générale des Téléphones, 41, rue Caumartin, Paris.**

Champagne Ch. Farre, Reims

IMMEUBLE A LOUER 26, Rue Duvivier, près l'Exposition.
— Boutiques, écuries, remises, cour et logements.

SÉCURITÉ, ÉLÉGANCE, ÉCONOMIE
LE FLAMBOYANT



Breveté en France et à l'Étranger
Dipl. d'honneur 1888

SEUL POÈLE

POSSÉDANT

UNE CLÉ DE SÉCURITÉ

ET BRULANT

Charbon — Anthracite
et Coke n° 1

Téléphone n° 6121

ROSSIGNOL

70, Rue de Bondy (Porte St-Martin) PARIS

Le prix de ce Poêle nickelé est de 100 francs

MAISON DE VENTE :

17, Boulevard Montmartre

Le Gérant : GUSTAVE SIMON.

IMPRIMERIE DE L'EXPOSITION

G. ROBERT

16, Avenue de la Bourdonnais, Champ de Mars.

Imprimé sur les Machines MARINONI

Lubrifiées avec les huiles, graisses et graisseurs de la Coud

Caractères de la Fonderie Warnery frères.

Revue Financière

La Bourse est mieux tenue qu'elle ne l'était il y a huit jours, et tout laisse supposer que bientôt il ne restera plus la moindre trace de la panique des premiers jours du mois. On ne peut encore rien dire de bien précis sur l'orientation que va prendre le marché, mais il paraît d'ores et déjà certain, à en juger par les dispositions qui prévalent depuis qu'a pris fin la liquidation de quinzaine, que c'est la fermeté des cours qui va de nouveau l'emporter.

Nous trouvons d'ailleurs un indice favorable dans la meilleure tenue des cours sur le marché du Comptant. L'Epargne procède au remploi de ses disponibilités, tandis que, naguère, elle ne se laissait remorquer que difficilement par la spéculation.

Les cours du Comptant, qui se tenaient au-dessous des cours du Terme la semaine dernière, comblent pour ainsi dire aujourd'hui cet écart.

Cette bonne attitude du comptant est toute naturelle : l'argent disponible n'en est pas moins considérable que précédemment ; il s'accroît bientôt des coupons et des loyers qui se perçoivent en avril, et alors il faudra sinon tout remployer, du moins en remployer la plus grande partie.

Il est évident que tant que les derniers règlements de comptes de quinzaine n'étaient pas terminés, on ne pouvait se faire la moindre idée de la tournure que pouvait affecter notre place ; mais, maintenant que ces opérations sont finies, la situation apparaît plus clairement.

Nous ferons cependant toutes nos réserves en ce qui concerne la prochaine liquidation mensuelle qui pourrait entraîner plus de difficultés que la liquidation précédente, qui ne portait que sur un certain nombre de valeurs.

X

Au moment où nous écrivons, nous relevons : le 3 0/0 à 85, le 5 0/0 amortissable à 83 75 et le 4 1/2 0/0 à 104 70 à terme. Nous laissons le 3 0/0 à 84 95, le 3 0/0 amortissable à 84 95, et le 4 1/2 0/0 à 104 65 au comptant.

On ne fait qu'un nombre fort restreint de primes pour la fin du mois.

La tenue des Consolidés a laissé à désirer pendant ces huit derniers jours. Ils n'ont pas variés à 97 1/2.

Le 4 0/0 Hongrois cote 85.
L'Egypte unifiée fait 441 25.
L'Extérieure espagnole cote 74 65.
L'Italien, toujours délaissé, ne varie guère à 95 75.

Le Turc reste à 15 05.

X

Bonne tenue des valeurs de Crédit.

La Banque de France est à 38 40.

Le Crédit Foncier est soutenu à 1340 fr.

Les différentes obligations du Crédit foncier, aussi bien celles qui participent à des tirages de lots que les obligations sans lots, ont un large marché et conservent une très ferme tenue.

L'obligation à 3 0/0 1883, du même type que l'obligation des chemins de fer cote 391.

Les obligations foncières à lots 1879 se négocient sur les cours de 487 et monteront certainement à 500 francs.

On sait que les obligations du Crédit foncier, émises en représentation de prêts fonciers et communaux ont toujours pour contre-partie le montant de ces prêts ou des placements effectués en valeurs du Trésor, conformément à l'article 76 des statuts, en attendant l'emploi total et définitif des fonds provenant des émissions.

Le porteur n'est jamais à découvert. En dehors de la garantie qu'il trouve toujours régulièrement dans l'emploi statutaire de ses fonds, il a, pour surcroît, celle qui résulte de l'ensemble du capital et des réserves de la Société : il se trouve dans une situation tellement forte qu'il serait le dernier à périr si, dans une époque de grandes crises, le crédit public venait à subir un profond ébranlement.

Les Bons à lots sont recherchés à 111 : les Bons Algériens se traitent sur le cours de 100. Le Bon de la Presse est à 21 fr. C'est un bon prix d'achat : on reverra à l'époque du tirage les cours de 22 et 23 francs.

Quant au Bon Algérien, il doit niveler ses cours avec ceux du Bon à lots. Les deux valeurs sont identiques.

Le Crédit Lyonnais est à 651.

Les Sociétés de Crédit sont toujours très attaquées.

Mais il en est quelques unes contre lesquelles toutes les attaques sont vaines ; car elles se défendent par la confiance justifiée que leur conserve une clientèle acquise par la régularité et la sûreté des services rendus. Le Crédit Lyonnais notamment est dans ce cas. C'est ce qu'il saura clairement démontrer dans son assemblée générale des actionnaires qui aura lieu le 25-mars.

Dans les communications qui leur seront faites,

les actionnaires trouveront les éléments nécessaires pour apprécier la situation exacte de cette Société, et la raison d'être de sa ferme attitude au milieu de la crise actuelle, attitude qui est la meilleure réfutation des insinuations agressives dont cet établissement a été un moment l'objet.

La Banque de Paris, est, au contraire, fort touchée à 662.50.

Les chemins de fer sont soutenus.

Le Panama reste à 53.75.

Le Suez est soutenu de 2235 à 2240.

INSTALLATIONS Traité à forfait pour tous les frais **REPRESENTATION**
BUREAU A PARIS **G. CHEMINAIS** 12, Boulevard des Italiens, 12
Offre comme références la liste des principales Maisons qu'il a représentées avant 1889.

CUIRS D'ART EN RELIEF POUR SIÈGES ET TENTURES

REPRODUCTION

des Cuirs des XV^{me} et XVI^{me} Siècles

Maison CARON

G. PIQUE, Succ^r

97, Faubourg Saint-Antoine, PARIS

Ordres et Correspondances à la Fabrique : 8, Rue du Colonel Oudot



Chapeau LÉON

Anti-névralgique

LÉGER

21, rue Daunou, 21

PARIS

Nice, Londres, New-York.
Saint-Petersbourg.

ÉCLAIRAGE SUPÉRIEUR
Huile à brûler

Brevetée s. g. d. g.

Exposition universelle d'Anvers 1885, Médaille d'Or

G^{ve} DELETTREZ

7 & 9, rue Gide, Levallois-Perret (Seine)

Dépôt, 28, rue de Provence, à Paris

Huiles à brûler pures. — Economie 15 0/0 sur la consommation.

Livraison pour Paris, franco à domicile, 4 fr. 50 le kilog.
Livraison pour province, mis en gare de Paris, 4 fr. 05 le kilog, contre remboursement.

Agent en Angleterre pour les Publications officielles

SEYMOUR WADE

AGENT GÉNÉRAL

Pour le Catalogue général Officiel

ET

LE BULLETIN OFFICIEL DE L'EXPOSITION

Blomfield-House London-Wall
LONDON E. C.

EXPOSITION UNIVERSELLE
DE 1889

J. FROPO

Représentation Commerciale

RÉCEPTION DES MARCHANDISES, ETC.

COMMISSION

8, Rue Halévy, 8 (Opéra)

SUSPENSOR MILLERET élastique
sans sous-cuisses, 2^e 50. - Exiger le cachet de l'inventeur
BANDAGES invisibles. **BAS** pour varices 8 f.
MILLERET, LE GONIDEZ, Sr, 49, Rue J.-J. Rousseau, PARIS

CHAMPAGNE

S^t-MARCEAUX, REIMS

DÉPÔTS : Paris - 16, Rue de la Paix.
Bruxelles - 66, Rue de Brabant.



Veilleuses Françaises

FABRIQUE à la GARE

JEUNET Fils, Suc^r

Toutes nos boîtes portent en timbre sec
JEUNET, inventeur

Demander nos veilleuses chez tous les commissionnaires, épiciers, quincailliers.

COMPAGNIE GÉNÉRALE
TRANSATLANTIQUE

SIÈGE SOCIAL : 6, rue Auber, Paris

BUREAUX SPÉCIAUX : Passagers de Cabine, 12, boulevard des Capucines
FRET : 102, faubourg Saint-Denis

AGENCES PRINCIPALES

au Havre, à Saint-Nazaire, à Bordeaux,
à Marseille, à New-York, etc., etc.

Ligne rapide de Paris-Havre à New-York
en 8 jours

Par les paquebots neufs

La Champagne, la Bretagne, la Bourgogne,
la Gascogne, la Normandie

Départs du Havre et de New-York
tous les samedis

Lignes des Antilles

De Saint-Nazaire les 10 et 21, du Havre les 7 et 22, de
Bordeaux les 11 et 26 et de Marseille le 4 de chaque mois

Pour la Guadeloupe, la Martinique, Sainte-Lucie, Trinidad, les Guyanes, le Venezuela, la Colombie, le Centre Amérique, le Sud et le Nord Pacifique, Saint-Thomas, Porto-Rico, Haïti, Cuba et le Mexique.

Lignes de la Méditerranée

Paris à 48 heures d'Alger

Service quotidien entre la France et Alger, en correspondance avec les trains rapides et express des Compagnies Paris-Lyon-Méditerranée et Paris-Orléans.

Départs de Marseille : Tous les jours pour l'Algérie, la Tunisie, l'Espagne, le Maroc, la Corse, l'Italie, Malte et Tripoli.

Voyages circulaires dans la Méditerranée
à prix réduits

Envoi franco des livrets, cartes et indications détaillées.

Adresser les demandes : 6, rue Auber, PARIS.



MACHINE à CIGARETTES
A L'USAGE DES FUMEURS
Brevetée s. g. d. g., France et étranger
Envoi franco de la notice illustrée
LEMAIRE
Fabr^e, 12, quai de la Mégisserie, Paris



CHAINES GALLE & VAUCANSON
Usine à vapeur et Magasins :
84, rue Oberkampf, PARIS
CHAINES GALLE POUR GRUES — BANCs à ETIRER LES METAUX
Anc^{re} Mon GALLE
BENOIT Succ^r
Fournisseur des plus gds établissements français et étrangers
CATALOGUE GRATUIT



FLANELLE VÉGÉTALE
"PIN"
Très recommandée pour les Chasseurs et
les Personnes rhumatisantes.
P. LOTTE CHEMISIER
7, rue du Havre, PARIS

PRINCIPAUX FABRICANTS ET EXPOSANTS RECOMMANDÉS

ABAT-JOUR

Degaffet et C^{ie} Succ^{rs}, (ancienne maison GRIMAL), 28, rue Albouy, Paris. — Articles d'illumination instantanée, systèmes brevetés.

AMEUBLEMENT

A. Vaillant, 10, rue Meslay, Paris. — Fabrique de meubles de luxe. Peinture et décors sur porcelaine. Spécialité de cachepots, jardinière tables à ouvrages et à jeux, bureaux de dames et liseuses. Monture bois sculpté. Petits bronzes.

N. Kalmus et C^{ie}, 87, faubourg St-Antoine, Paris. — Ameublements complets, chambres à coucher en noyer, palissandre, bois noir. Éléance et solidité. — Prix modérés.

Maignié, 176, rue de Charonne, Paris. — Ameublements complets, tapisseries, tentures, spécialité de buffets noyer et armoires à glaces et à portes pleines. — Grandes facilités de paiement.

Hilgert, 20, passage Tocanier, Paris. — Fabricant de chiffonniers et tables de nuit chiffonniers en tous genres.

Ch. Galvani, faubourg Saint-Antoine, 137, et rue d'Avron, 28. — Grande fabrique de lits et chambres à coucher en tous styles. Envoi franco du catalogue.

Quarré, 143, r. d'Aboukir, (us. r. de l'Orillon, cité Nys, 8), Paris. — Clous de style pour meubles, de décoration pour cartonnages, articles de sellerie tous genres, brev. clous p^r voiture, marque: *Au Lion*.

G. Herrmann, 9, rue St-Ambroise et 7, cité d'Angoulême, Paris. — Ameublements complets de tous genres. Ebénisterie et tapisserie. Meubles anciens, sièges et tables de tous styles pour salles à manger. Chambres à coucher, salons, bibliothèques et bureaux.

ARMES & ARMURES



R. Gutperle, 12, boulevard Magenta, Paris. — Armes, armures, panoplies et trophées. Cuirasses secrètes garantissant de l'arme blanche et de la balle de revolver. Bijoux, armes et armures pour théâtres.

ARTICLES POUR FUMEURS

Quentin et C^{ie}, 22, r. de Bondy, Paris. — Pipes Gambier. Papiers Riz La $\times$ et Goudron La $\times$.

BRONZES D'ART

E. Pinédo, [nc] C. $\times \times \times \times$ Expositant, classe 25. — Groupes, Statuettes, Encrriers, etc., 40, boulevard du Temple.

BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Lambert Levy, fabricant, 31 et 33, boulevard St-Martin. Maison fondée en 1829. — Joaillerie, bijouterie, horlogerie, bronzes. — Vente en détail au prix du gros.

Plichon et C^{ie}, 10, rue du Parc-Royal, Paris. — Fabricants de doublé or, or sur argent.

BILLARDS (et Accessoires de)

Hiole, MARILLIER ET C^{ie} fabricants de *queues de Billards*. Procédé mobile à vis, breveté s. g. d. g. — 45, boulevard St-Martin, Paris.

BOUTONS

G. Bagriot, [nc] 168-170, rue St-Denis, à Paris. — Expositant classe 35. Boutons Livrée, Administrations, Uniformes pour tous pays.

BRETELLES



Ch. Guyot, inventeur et seul fabricant spécial des *Bretelles hygiéniques*, 13 rue Béranger, Paris. — Usage agréable, solidité, bon goût, bon marché. Se trouvent dans les principales m^{ns}.

BREVETS D'INVENTION

E. Wattier, ingénieur-architecte, 5, rue Mazagran (porte Saint-Denis) et 33, av. de la Bourdonnais (Exposition). — Représentation aux expositions, brevets d'invention, dépôts, marques, dessins, modèles, France et étranger.

BRONZE IMITATION

Coupiet fils et Drouart, rue Amelot, 100. — Composition artistique. Objets d'art. Editions d'Œuvres du Salon. Grand choix de garnitures modernes et Louis XVI. — Expositant classe 25, groupe n° 3.

CHAPELLERIE

A. Béguinet, 11, rue de la Monnaie, au coin de la rue des Prêtres, Paris. — Maison fondée en 1830. Grand choix de chapeaux soie et feutre; Bonnets de voyage. Maison recommandée par le cachet et la qualité des marchandises.

CORSETS

Félix Brassier, 10, rue Merlin, Paris. — Innovation et fabrique de corsets en tous genres, spécialité de corsets sur mesures, modèle exclusif de la maison.

COULEURS FINES

Chevillet, A. GRENIER successeur, 31, rue Vieille-du-Temple, Paris. — Fabrique de couleurs fines pour artistes. Expositant classe 10, groupe II.

COURROIES

J. Levy jeune, 47, avenue Parmentier, Paris. — Courroie Gandy coton.

DRAPERIE

M^{me} Cuchet, 3, rue d'Aboukir, Paris. — Drap-Canevas Pénélope, médaillé, remplaçant avec avantage le canevas pour tapis, coussins, Pantouffles, etc.

ÉVENTAILS

E. Buisson, 46, rue des Petites-Ecuries, Paris. — Fabrique d'éventails pour la France et l'exportation, corbeilles de mariages, éventails anciens, réparations de tous éventails.

FONDEUR-LAMINEUR

E. Louyot, ingénieur, 16, rue Folie-Méricourt. — Fonte et laminage de tous métaux: nickel, maillechort, cuivres rouge, demi-rouge, laiton. — Téléphone.

GANTERIE

Marcault, 8, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris. — (Classe 35). Chevreau et Suède, marque **L. S Gants Tan-Russe**, b. s. g. d. g.

GRAINES & PLANTES

Maison LOISE-CHAUVIÈRE, fondée en 1845, **Dupanloup et C^{ie}**, successeurs, 14, quai de la Mégisserie, Paris. (Exposants).

MARQUES D'EMBALLAGE

Foucault, 9, r. des Trois-Bornes, Paris. — Presses et marques à feu, Pincés à plomber, Alphabets et chiffres acier fondu, Marques de fabrique.

OR EN FEUILLES

Dumilâtre et Faubert, faubourg du Temple, 22, Paris. — Fabrique d'or et de Platine en feuilles, en poudre et en coquilles. — Expositant, groupe V, classe 41.

ORGUES

Alexandre père et fils, rue de Richelieu, 106, Paris. — ORGUES. — Expositant, groupe II, classe 13.

OUATAGES

Marinpoys, 10, rue Paul-Lelong, Paris. — Tissus ouatés, mouselines, brevetés, pour doublures de vêtements et jupons. — Usine à force motrice, 26 et 28, rue de la Pointe-d'Ivry.

PARFUMERIE

E. Bronchain, parfumeur, fabrique, 3, rue de l'Avenir, Asnières. — Reine des neiges, Poudre de riz à base de glycérine, *Eden Powder*, fleur de riz superfine, invisible et adhérente.

PLUMEAUX

J.-E. Durup, (successeur de P. Leullier et C^{ie}), 15, rue Vieille-du-Temple, Paris. — Fabrique de plumeaux en tous genres, autruche, dinde, coq, fantaisie. Marque de fabrique déposée. Récompense à l'Exposition universelle de 1878. Expositant classe 29.

SOIES ÉCRUES & TEINTES

E. Hamelin et C^{ie}, 144, rue St-Denis, Paris. — « *Au Mûrier* » « *Au Palmier* ». Diplôme d'honneur. Filatures et Moulinages à Bagnols (Gard) et aux Andelys (Eure).

TAPIS ET TAPISSERIE

B. Jacob, 19, rue Turbigo. — Tapis Linoleum et toiles cirées, la plus riche collection de dessins, spécialité de nappes de famille.

MARQUE DE FABRIQUE **Genebrias et Herfort**, 23, rue Vivienne. Spécialité pour tapisseries, ornements d'appartements, bronzes, rinceaux, patères, porte-chapeaux. Fabrique d'élastiques pour sièges.

CARTE D'IDENTITÉ PHOTOGRAPHIQUE

Système breveté s. g. d. g. (Modèle déposé)
Louis BÉZIER, photographe, seul propriétaire
 EXPOSANT 1889. — 125, Rue Montmartre, PARIS.

ANTI-CORSET TALISMAN (Sur Mesure)

3 MÉDAILLES. — 48, Boulevard Haussmann, Paris
 Seule Maison où l'on puisse essayer sans commander.

MATÉRIEL D'IMPRIMERIE**FOUCHER Frères**

14, Boulevard JOURDAN (près la Porte d'Orléans)

PARIS

MACHINES & OUTILS

Pour Fonderie en Caractères
 Composition, Impression, Galvanoplastie
 Clicherie, Brochure, Reliure, Zincogravure
 et Photogravure.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Groupe VI — Classe 58

GALERIE DES MACHINES

DIORAMA DE JÉRUSALEM

A l'angle de la Rue Lamark et de la Rue de la Barre, sur la Butte Montmartre
 (près de l'Eglise votive du Sacré-Cœur)

JÉRUSALEM ET SES ENVIRONS
 pendant le Pèlerinage français au Mont de l'Ascension de 1886
 ILLUSION COMPLÈTE DE LA NATURE

Toutes les rues, rampes ou escaliers, aboutissant à l'église votive du
 Sacré-Cœur, conduisent à la rue de la Barre.
 Accès direct pour les voitures : 1° par les rues Clignancourt, Muller,
 Ste-Marie et de la Barre; 2° par les rues Lepic, Constance, de Maistre,
 Caulaincourt et Lamark.
 Prix d'entrée : 1 franc. — Dimanches, Jours et Fêtes : 50 centimes.

A. GOELZER

Membre du Jury des Récompenses
 aux Expositions internationales

182, Rue Lafayette, 182

PARIS

BRONZES & APPAREILS

D'ÉCLAIRAGE

GAZ - BOUGIES - ÉLECTRICITÉ

PLOMBERIE ET CANALISATION

POUR LE GAZ ET LES EAUX

INSTALLATION

DE SALLES DE BAINS

ET D'HYDROTHERAPIE

LAVABOS

**GRANDE BRASSERIE
DREHER**

2, Boulevard Bonne-Nouvelle — 1, Rue Saint-Denis

KUHN directeur

Raffinerie et Trituration de Soufre

MANUFACTURE DE MÈCHES SOUFRÉES

L. CHAMBON Fils

Rue de la Loubière, 74, MARSEILLE

MAISON MÉDAILLÉE



Phosphatine Falières

Aliment
 des plus agréables.
 Facilite la Dentition.
 Assure la bonne
 formation des os.
 Préviend ou arrête les
 défauts de croissance.

NOTICE FRANCO

Prix de la Boîte : 2' 50. — PARIS, 6, AVENUE VICTORIA et Pharmacies.

GELLEE FRÈRES, Gainiers, rue
 Barbette, 11 bis,
 Paris. — Spécialité d'Étalages pour expositions,
 Garnitures de vitrines en velours, peluche, satin,
 drap, feutre, etc., etc. — Téléphone.

INSTALLATION COMPLÈTE D'IMPRIMERIES**WARNERY FRÈRES**

FONDEURS DE CARACTÈRES TYPOGRAPHIQUES ET DE BLANCS

PARIS — 8, Rue Humoldt, 8 — PARIS

Spécialité de Caractères pour Journaux et Labeurs en Matière résistante

CARACTÈRES DE TITRES
 INITIALES
 PONCTUATIONS SUR TOUS LES CORPS
 FANTAISIES DIVERSES
 NOUVELLE SÉRIE D'ELZÉVIR

Envoi de Devis
 et Spécimens

Prompte
 exécution des
 mémoires.

BLANCS DIVERS
 INTERLIGNES, GARNITURES, LINGOTS
 FILETS CUIVRE ET MATIÈRE
 MATÉRIEL D'IMPRIMERIE
 MACHINES NEUVES ET D'OCCASION

CARACTÈRES TYPE ANGLAIS FONDUS HAUTEUR AMÉRICAINE PRÊTS À EXPÉDIER

Nos Magasins, abondamment pourvus de Caractères et de Blancs, nous permettent d'expédier dans les 24 heures
 les Commandes les plus importantes.

Adresse télégraphique : Warnery Frères, Paris.

Cassis-Rouvière

DIJON
 Succursale à PARIS
 7, rue Châteaudun
 MÉDAILLES D'OR À AMSTERDAM 1883
 20 Diplômes
 aux Expositions Universelles.

PHILIPPART FRÈRES

181, Rue de la Pompe, 181

PARIS-PASSY

PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE

DES

ACCUMULATEURS

E. P. S.

FAURE-SELLON-VOLCKMAR

Fournisseurs des Ministères de la Guerre, de l'Agriculture et du Commerce,
 du Théâtre National de l'Opéra et des Théâtres de Paris,
 de Lyon et de Montpellier, des Usines, Grandes Administrations, etc.

DIPLOMES D'HONNEUR

Fisheries..... 1883 — Indes et Colonies..... 1886

MÉDAILLES D'OR

EXPOSITION INTERNATIONALE DES INVENTIONS

Londres..... 1885 — Paris..... 1887

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

CHAMPAGNE EUGENE CLICQUOT, REIMS

PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS

CACAO VAN HOUTEN**PUR ET SOLUBLE EN POUDRE.**

Diplômes à toutes les Expositions. — Attestations des Autorités Médicales de tous les pays.

Le **CACAO VAN HOUTEN** universellement réputé, est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant, réconfortant, et en même temps sain, digestif et délicat.

Un demi-kilogramme suffit pour 100 TASSES de Chocolat.

Le **CACAO VAN HOUTEN** se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, et se trouve dans toutes les Pharmacies, Drogueries et les bonnes Epicerie et Confiseries.

Breveté en 1828 comme inventeur du „Cacao en poudre” par octroi royal du Gouvernement Hollandais.

C. J. VAN HOUTEN & ZOON, à Weesp (Hollande).

FRANÇOIS COIGNET & C^e 21 RUE DE ROME PARIS USINE A ASNIÈRES (SEINE)	PIERRES EN BETONS AGGLOMERÉS COIGNET CARRELAGES STRIÉS ET DITS MOSAIQUES MOSAIQUES COIGNET Incrustations de granits et de marbres MOSAIQUES VÉNITIENNES ET ROMAINES	B^{tes} SGDC

LESSIVEUSE FRANÇAISE
 Nouveau système. Et au-
 cun appareil intérieur. Iso-
 lement complet du linge,
 sans contact avec les sur-
 faces chauffées.
DIPLOMES D'HONNEUR
 & Croix de Mérite
 EXPOS. ET VENTE 24 AV. OPÉRA
 Demandez Prospectus et condit.
 (1881) 1216 av. Parmentier Paris



PLUME HUMBOLDT de J. ALEXANDRE
 Exiger Portrait-Caution

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889
L. S^{te} COLOMBE
 51, rue de la Chaussée d'Antin
 Bureau technique, 13, Avenue de la Bourdonnais
PARIS
 Représentation, Installations
 ARCHITECTURE, PLANS ET DEVIS

TABLEAUX-RECLAME
 DORÉS NACRE INALTÉRABLES
LOQUET, brev. s. g. d. g. — 131, rue de Vaugirard, PARIS
 Dorure sous verre. — Enseignes spéciales. — Transparents et
 Gravure. — Affiches sur toile.
 Paris 1887, Médaille d'argent. — Havre 1887, Médaille de Bronze

MILINAIRE FRÈRES, CONSTRUCTEURS
 16, r. de la Goutte-d'Or, PARIS

Brevetés en France et à l'Etranger
Trois diplômes d'honneur
Médailles d'Or à toutes les Expositions
INSTALLATION D'ÉCURIES ET D'ÉTABLES
 Écuries tout en fer évitant les maladies
 contagieuses par la facilité du nettoyage
 impossible à obtenir avec le bois à cause
 des joints qu'on ne peut éviter. Catalogue
 illustré avec prix-courants, d'Écuries ou de Serrurerie
 45 centimes l'un, en timbres poste.



Délicieux apéritif Algérien

AMER

Entrepôts pour la France et l'Exp^a : PARIS, MARSEILLE, ROUEN et BORDEAUX.

Supérieur à tous les Bitters connus

PREMIÈRES MÉDAILLES A TOUTES LES EXPOSITIONS

Croix de la Légion d'Honneur

l'Exposition universelle de Paris 1878.

Tonique Hygiénique

PICON

MACHINES POUR BOULANGERS ET CONFISEURS

“L'UNIVERSELLE”

MACHINE A PÉTRIR ET MÉLANGER

La meilleure qui existe pour toutes sortes de pâtes pour Pain, Biscuits et Confiseries
 et elle remplace rapidement toutes autres par tout le monde.

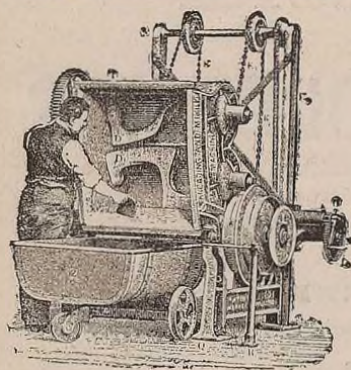
Machines à tamiser et mélanger la farine. — Machines à séparer la pâte. — Camions à pâte
 Fours à vapeur “Wieghest”. — Tables à mouler. — Machines pour les biscuits
 Étagères pour pain et garnitures générales
 Devis pour installations et transformations complètes ou partielles

Pour envoi de Prospectus franco, ainsi que pour tous renseignements, s'adresser à

WERNER & PFLEIDERER, 86, Upper Ground Street, Londres S.E.

(Exposition Universelle de 1889, Palais des Machines, n° 367)

Adresse télégraphique : PFLEIDERER, London



“L'UNIVERSELLE” TYPE VII
 en position de se décharger.

BLÉTRY FRÈRES

Ingénieurs-Conseils

en propriété Artistique, Industrielle et Commerciale

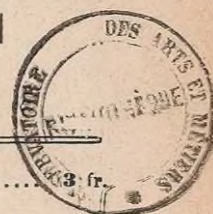
BREVETS D'INVENTION, Dessins, Modèles et Marques de Fabrique en France et à l'Etranger
 OFFICE FONDÉ EN 1866

REPRÉSENTATION A L'EXPOSITION — Dessins industriels, Etudes techniques, Constructions, Installations,
 Agriculture, Mécanique, Hydraulique, Chimie, Electricité

PUBLICATIONS : { Manuel de l'Inventeur, Lois Françaises et Etrangères, 4^e édition : 1 franc.
 Manuel formulaire des Ingénieurs (Souscription du Ministère des Travaux publics), 2^e édition.
 PARIS.—2, Boulevard de Strasbourg, 2. — PARIS

BULLETIN OFFICIEL

DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889



PARIS ET DÉPARTEMENTS
Un an 12 fr. — Six mois 7 fr.
ÉTRANGER (PAYS DE L'UNION POSTALE)
Un an 30 fr. — Six mois 14 fr.
Le « Bulletin Officiel » paraît le Samedi de chaque semaine

Annonces, la ligne..... 1 fr. — Réclames, la ligne..... 3 fr.
Faits divers, la ligne..... 5 fr.

Les Annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, et à Bruxelles, chez MM. GROSEAU ET Cie,
104, boulevard Anspach, — à Londres, chez M. SEYMOUR WADE, Blomfield House, London Wall.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION : **Champ de Mars (16, Avenue de La Bourdonnais)**

Les abonnements sont reçus gratuitement dans tous les bureaux de poste de France et des pays étrangers qui font partie de l'Union Postale.

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE :

Décret.
Arrêtés.
Expositions temporaires à flot. — Règlement.

PARTIE NON OFFICIELLE :

Commission de contrôle et de finances.
Nouvelles de l'Exposition.
L'Étranger à l'Exposition.
L'Histoire de l'Habitation.
Exposition des Trésors d'Eglise.
Au Conseil municipal de Paris.
L'émission des Bons à lots.
Causerie.
Revue financière.
Annonces et Réclames.

PARTIE OFFICIELLE

Le Président de la République française,

Vu le décret du 8 novembre 1884 ;

Vu la loi du 6 juillet 1886 ;

Vu le décret du 28 juillet 1886 ;

Sur le rapport du président du conseil, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, et du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

Décrète :

TITRE I

Dispositions générales.

Art. 1^{er}. — L'appréciation et le jugement des œuvres d'art, des produits industriels et des produits agricoles exposés, sont confiés à un Jury international composé de membres titulaires et de membres suppléants répartis en 85 jurys spéciaux correspondant aux 85 classes de la classification générale, telle qu'elle a été arrêtée par les arrêtés ministériels des 26 août, 11 mars et 1^{er} mai 1887.

Art. 2. — Dans chacun des *jurys de classe*, le nombre des membres titulaires pour chaque nationalité et pour chaque branche d'art ou d'industrie représentée, sera autant que possible, proportionnel au nombre des exposants et à l'importance des expositions.

Toutefois, le nombre total des membres titulaires français et étrangers du Jury international des récompenses ne pourra être supérieur à neuf cents (900).

Art. 3. — Le nombre total des membres suppléants français et étrangers du Jury international des récompenses ne pourra être supérieur au tiers du nombre des jurés titulaires.

Art. 4. — Les membres français titulaires et suppléants du Jury international des récompenses seront choisis dans les grands corps de l'Etat, les académies, les grandes administrations, les corps constitués et, pour le plus grand nombre, parmi des personnes ayant obtenu, comme exposants, ou comme jurés nommés par le gouvernement français, de hautes récompenses aux expositions universelles internationales de Paris, de Londres, de Vienne, de Philadelphie, de Sydney, de Melbourne, d'Amsterdam, d'Anvers, de Barcelone et de Bruxelles.

Art. 5. — Les jurés suppléants n'auront voix délibérative que lorsqu'ils occuperont la place de jurés titulaires absents.

Art. 6. — Les membres français titulaires et suppléants du Jury international des récompenses seront nommés par décret présidentiel, sur la proposition du président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, commissaire général pour les *jurys de classe* des groupes II à IX et du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts pour les *jurys de classe* du gr. I.

Les membres étrangers titulaires et suppléants du Jury international des récompenses seront désignés pour chaque nationalité par les Comités nationaux étrangers.

Toutes les nominations devront être faites avant le 5 mai 1889.

Art. 7. — Chaque *jury de classe* des groupes II à IX pourra s'adjoindre, à titre d'associés ou d'experts, une ou plusieurs personnes compétentes sur quelques-unes des matières soumises à son examen. Ces associés ou experts pourront être pris parmi les membres titulaires ou suppléants d'une classe quelconque et parmi les hommes de la spécialité requise, en dehors des membres du jury. Les personnes ainsi adjointes ne prendront part aux travaux du *jury de classe* où elles auront été appelées que pour l'objet déterminé qui aura provoqué leur convocation et elles auront seulement voix consultative.

Le choix des associés ou experts devra être agréé par le Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie, et des colonies, Commissaire général.

Art. 8. — Les exposants qui auront accepté les fonctions de juré, soit comme titulaires, soit comme suppléants seront, par ce seul fait, mis hors de concours, pour les récompenses.

Seront exceptés de cette règle les exposants des classes du groupe I.

Seront aussi exclus du concours, mais dans les classes seulement où ils auront opéré, les exposants appelés comme associés ou experts.

Art. 9. — Les récompenses à décerner sous forme de diplômes, mises à la disposition du Jury international sont réparties suivant les catégories suivantes :

*Grands prix ;
Diplômes de médaille d'or ;
Diplômes de médaille d'argent ;
Diplômes de médaille de bronze ;
Diplômes de mention honorable ;*

Art. 10. — Le Jury international des récompenses devra accomplir ses travaux du 1^{er} juin au 1^{er} septembre 1889.

Toutefois, en ce qui concerne les classes des groupes VII, VIII et IX, donnant lieu à des expositions temporaires et concours, les opérations du Jury se poursuivront pendant toute la durée de l'Exposition, ainsi qu'il est dit au titre III du présent règlement.

Art. 11. — La distribution solennelle des récompenses aura lieu dans le courant du mois de septembre.

Art. 12. — Un rapport général des opérations du Jury international des récompenses et une liste officielle des noms des exposants récompensés seront publiés.

Art. 13. — Conformément à l'article 3 du décret du 28 juillet 1886, le directeur général de l'exploitation, assisté de ses chefs de service, est chargé de préparer et de diriger les travaux du Jury international des récompenses, de recevoir et de transmettre les résultats des opérations dudit Jury, de s'assurer que les produits d'aucun exposant n'ont échappé à son examen, de recevoir les observations et les réclamations des exposants, de veiller à l'observation des règles établies.

Le directeur général de l'exploitation aura le droit d'assister à toutes les séances du Jury international des récompenses, ou de s'y faire représenter, mais il n'interviendra dans les délibérations que pour constater les faits, rappeler le règlement et présenter les réclamations des exposants.

TITRE II.

Attributions des récompenses.

Dispositions spéciales aux expositions permanentes des groupes I à IX.

Art. 14. — L'attribution des récompenses instituées par l'article 9 résultera des opérations successives des *Jurys de classe* dont il a été parlé dans le titre I^{er}, des *jurys de groupe* et du *jury supérieur* dont il va être parlé.

Art. 15. — Chaque *jury de classe* se réunira le 1^{er} juin 1889.

Dans sa première réunion, il élira son bureau composé d'un président, d'un vice-président, d'un rapporteur et d'un secrétaire.

Le président et le vice-président devront être de nationalités différentes : l'un français, l'autre étranger.

Art. 16. — Chaque *jury de classe* procé-

dera à l'examen des objets exposés et établira, sans distinction de nationalités, le classement par ordre de mérite, des exposants qui lui paraîtront dignes d'être récompensés.

Il dressera à part les listes des exposants qui, par application de l'article 8, se trouveront seuls mis hors concours.

Il classera enfin, sans distinction de nationalités, les collaborateurs, contre-maitres et ouvriers qu'il croira devoir signaler pour leur participation à la production d'objets remarquables figurant à l'Exposition.

Ces listes, revêtues de la signature des membres du jury de classe qui auront pris part au travail, seront remises à la Direction générale de l'Exploitation au plus tard le 15 juillet.

Si un jury de classe n'a pas réuni ses listes à l'époque ci-dessus indiquée, elles seront établies d'office par le jury de groupe.

Art. 17. — Les présidents, les vice-présidents et les rapporteurs des jurys de classe composeront les jurys de groupe, qui se réuniront le 20 juillet 1889.

Il sera nommé pour chaque jury de groupe un président, deux vice-présidents et un secrétaire, qui pourront être choisis en dehors des membres du jury.

Un décret déterminera la proportion du nombre des Français et des étrangers qui devront être appelés à ces fonctions.

Les nominations seront faites par décret sur la proposition du président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, Commissaire général, pour les Groupes II à IX, et sur celle du Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, pour le groupe I.

Art. 18. — Chaque jury de groupe revisera et arrêtera les listes de classement présentées par les jurys de classe.

Il s'adjoindra successivement chaque jury de classe pour les délibérations qui le concernent et pour rédiger les propositions à faire au jury supérieur, relativement au nombre et à la répartition des récompenses de chaque catégorie à accorder pour chaque classe.

Les résultats des travaux des jurys de groupe devront être remis à la Direction générale de l'exploitation le 15 août 1889; si le rapport d'un groupe n'est pas terminé à cette date, le jury supérieur y pourvoira d'office.

Art. 19. — Le jury supérieur aura pour président d'honneur le Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies; il aura pour vice-présidents d'honneur le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts et le Ministre de l'agriculture.

Il aura pour président et vice-présidents le président et les vice-présidents du Comité supérieur de revision, constitué par les arrêtés ministériels en date des 11 mars 1887 et 4 mai 1887.

Il sera composé :

Des vice-présidents de la Commission de contrôle et de finances;

Des présidents et des vice-présidents des jurys de groupe;

Des membres du Comité supérieur de revision;

Des commissaires généraux ou des présidents de comités nationaux dont le pays comptera plus de 500 exposants inscrits au catalogue;

Du président du jury spécial de l'exposition d'économie sociale, institué par l'article 21;

Du directeur général des travaux;

Du directeur général de l'exploitation;

Du directeur général des finances;

Du chef du service mécanique et électrique;

Du chef du service de la section française;

Du chef du cabinet du ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, et du commissariat général de l'Exposition;

Du directeur des beaux-arts;

Du commissaire spécial des beaux-arts;

Du directeur de l'agriculture.

Art. 20. — Sont nommés secrétaires du jury supérieur :

Les secrétaires du Comité supérieur de revision;

Les secrétaires des Directions générales de l'Exposition;

Le chef du cabinet du Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts;

Le chef du cabinet du Ministre de l'agriculture;

Le sous-chef du Commissariat général de l'Exposition;

Les secrétaires des Comités de groupe.

Art. 21. — Le jury supérieur se réunira le 20 août 1889. Il examinera les propositions des jurys de groupe et arrêtera, en dernier ressort, les listes, par ordre de mérite, des exposants récompensés de chaque classe, le nombre et la répartition des récompenses de différentes catégories attribuables aux exposants admis à être récompensés.

Art. 22. — Un jury spécial composé de 32 membres sera formé pour l'exposition d'économie sociale.

Les nominations seront faites par décret sur la proposition du Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, Commissaire général.

Une moitié des membres sera choisie parmi les membres des comités de section de l'exposition d'économie sociale, l'autre moitié sera prise en dehors.

Le jury spécial de l'exposition d'économie sociale se réunira le 1^{er} juin 1889. Dans sa première réunion, il élira son bureau, formé d'un président, d'un vice-président, d'un rapporteur et d'un secrétaire.

Le jury spécial de l'exposition d'économie sociale dressera, par ordre de mérite, la liste des exposants susceptibles d'être récompensés et fera ses propositions relativement au nombre et à la répartition des récompenses de différentes catégories.

Les résultats des travaux du jury spécial de l'exposition d'économie sociale devront être remis à la Direction générale de l'exploitation le 15 août 1889, pour être transmis directement au jury supérieur.

Ar. 23. — Des diplômes spéciaux pourront être décernés aux personnes qui auront pris part à l'exposition rétrospective du Travail et des Sciences anthropologiques et aux expositions rétrospectives des Beaux-Arts, en prêtant des œuvres; aux membres des divers comités, des commissions, des jurys, ainsi qu'aux fonctionnaires des services administratifs.

TITRE III

Attributions des Récompenses.

Dispositions spéciales aux expositions temporaires et concours des groupes VII, VIII et IX.

Art. 24. — Pendant toute la durée de l'Exposition les jurys de classe intéressés présenteront à l'agrément de M. le Président du Conseil, Ministre du commerce et de l'industrie et des colonies, Commissaire général, les noms des associés qu'ils désireront s'adjoindre pour l'examen des produits compris dans les expositions temporaires et concours qui pourront avoir lieu pour certaines classes des groupes VII, VIII et IX.

La présentation des noms de ces associés temporaires sera faite huit jours au plus tard avant la date qui aura été fixée pour l'ouverture de chacune de ces expositions temporaires ou concours.

Art. 25. — Dès que ces expositions temporaires ou concours seront terminés, chaque comité temporaire formé des membres du

jury de la classe correspondante et des associés temporaires dressera, par ordre de mérite, la liste des exposants collaborateurs et ouvriers qu'il jugera digne de récompenses et les rangera en quatre catégories, sous les titres de premiers prix, deuxième prix, troisième prix et mentions honorables des concours partiels.

Ce classement pourra immédiatement être rendu public.

Art. 26. — Lorsque les expositions temporaires ou concours seront terminés, les jurys de groupe des groupes VII, VIII et IX, dresseront la liste nominative des exposants collaborateurs et ouvriers auxquels les comités temporaires auront attribué des récompenses, en conformité de l'article précédent; ils décerneront ensuite à chaque lauréat un diplôme qui rappellera les prix et mentions honorables obtenus par lui dans les expositions temporaires et concours pendant toute la durée de l'Exposition.

Art. 27. — Il sera statué à part et suivant les règlements spéciaux pour les récompenses à décerner aux lauréats des expositions et concours des animaux reproducteurs de différentes races.

Art. 28. — Le président du conseil, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, commissaire général de l'Exposition, et le ministre de l'instruction publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 27 mars 1889.

CARNOT.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil,

ministre du commerce, de l'industrie, et des colonies,

Commissaire général de l'Exposition.

P. TIRARD.

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

A. FALLIÈRES.

Par arrêté en date du 20 mars 1889, le président du conseil, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du congrès international du repos hebdomadaire au point de vue hygiénique et social :

MM.

Banzet, secrétaire de la société française pour l'observation du dimanche.

Bucquet (Paul).

Chabaud-Latour (baron Arthur de), ancien député.

Cheysson, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Delaire (Alexis).

Deluz, secrétaire général de la fédération internationale pour l'observation du dimanche.

Echenauer, ancien pasteur-président de l'Eglise française à Strasbourg.

Lelièvre.

Le Play (Albert).

Leroy-Beaulieu (Paul), membre de l'Institut.

Michel (Georges), publiciste.

Monod (docteur Gustave), chirurgien honoraire des hôpitaux, agrégé de la faculté de médecine.

Nordling (de), ancien ingénieur en chef du chemin de fer d'Orléans.

Passy (Frédéric), député, membre de l'Institut.

Pourtales (le comte A. de).

Remaury, ingénieur.

Sautter, ingénieur civil, président de la société française pour l'observation du dimanche.
Say (Léon), sénateur, membre de l'Institut.
Tolain, sénateur.
Van den Becken.
Vernes d'Arlandes.

Par arrêté en date du 20 mars 1889, le président du conseil, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé M. le docteur Andrieu membre du comité d'organisation du congrès international dentaire.

Par arrêté en date du 21 mars 1889, le président du conseil, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation des congrès internationaux suivants :

Accidents du travail.

MM.

Gauthier (J.-B.), président de la chambre syndicale de couverture et plomberie.
Dujardin-Beaumetz, ingénieur civil des mines, secrétaire général de la société anonyme des mines de Carmaux.

Cercles d'ouvriers.

MM.

Ducet (Léon), président de la chambre syndicale des industries diverses.
Petit (Eugène), secrétaire de la Revue des institutions de prévoyance.

Etude des questions coloniales.

MM.

Raffard, juge au tribunal de commerce.
Revoil, avocat.
Richard (G.), explorateur.

Alcoolisme.

M. Philbert (le docteur),

De la paix.

M. Dormoy, ingénieur en chef des mines.

Transmission de la propriété foncière.

MM.

Liouville, avocat, directeur du Droit.
Massigli, professeur agrégé à la faculté de droit.

Propriété industrielle.

MM.

Marié-Davy, président du syndicat des inventeurs.
Cahen (Albert), président du syndicat des ingénieurs-conseils en matière de propriété industrielle.
Reymond (Francisque), sénateur, ancien président de la société des ingénieurs civils.

Sauvetage.

MM.

Becker (de), ingénieur, secrétaire du troisième congrès de sauvetage.
Collet, administrateur-directeur de l'assurance mutuelle des marins.
Cuers (René de), publiciste.
Delarue (Jules), vice-président de la société française de sauvetage et de la société des sauveteurs de la Seine.
Hussenot (Hubert), secrétaire général de la société française de sauvetage.
Mesureur, président de la chambre syndicale des entrepreneurs de plomberie.
Moureau, vice-président de la société des sauveteurs bretons.

Sociétés coopératives de consommation.

MM.

Bassan, délégué de la Ménagère.
Drouen, délégué de la Société d'Ivry.
Guillon, délégué de la Revendication.
Pascaly, délégué du familistère de Guise.
Passerat, délégué de la Moissonneuse.
Robert (Charles), président de la Société pour l'étude de la participation aux bénéfices.
Roche, délégué de la Société de Boulogne-sur-Seine.

Sociétés par actions.

M. Bérard-Varagnac, maître des requêtes au conseil d'Etat.

Statistique.

MM.

Bérard-Varagnac, maître des requêtes au conseil d'Etat, censeur de la Société d'économie politique.
Robyns, trésorier de la Société de statistique.

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1889

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EXPLOITATION

EXPOSITIONS TEMPORAIRES A FLOT

Classe 65

(Matériel de la Navigation et du Sauvetage)

RÈGLEMENT

Art. 1^{er}. — En sus des objets flottants exposés d'une façon permanente dans l'emplacement d'eau concédé à la Classe 65, les navires de guerre, les bâtiments de commerce, les yachts ou embarcations de plaisance français ou étrangers pourront y être exposés temporairement.

Art. 2. — Le séjour de chaque navire, bâtiment, yacht ou embarcation de plaisance, admis par le Comité de la Classe 65, ne pourra se prolonger au delà de quinze jours.

Aucun navire, bâtiment, yacht ou embarcation de plaisance ne sera autorisé à faire plus d'un séjour pendant la durée de l'Exposition.

Art. 3. — Le propriétaire de tout navire, bâtiment, yacht ou embarcation de plaisance admis recevra une carte d'entrée nominative et gratuite valable pendant la durée du séjour.

Art. 4. — D'autres cartes temporaires nominatives, mais payantes, pourront être mises à la disposition des habitants du yacht ou bateau de plaisance autres que le propriétaire, aux conditions et dans les proportions suivantes :

Chaque yacht ou bateau de plaisance donne droit à autant de cartes payantes temporaires et nominatives que la somme de 15 francs sera contenue de fois dans le prix d'emplacement payé au Comité de la Classe 65 à raison de 1 fr. 50 par mètre carré d'eau occupé (1) et pour la

(1) La surface d'eau occupée sera obtenue par le produit de la plus grande longueur du navire de bout en bout (beaupré compris) par la plus grande largeur de dehors en dehors de la partie la plus saillante de la largeur.

durée du séjour. Une redevance de 0 fr. 50 par mètre carré d'eau occupé sera versée à l'Administration comme prix de ces cartes (1).

Art. 5. — Le nombre des habitants de chaque yacht ne pourra, sous aucun prétexte, excéder celui des cartes remises dans les conditions ci-dessus, en dehors de celle du propriétaire. Toute infraction à cette règle sera punie d'une amende de 1000 francs.

Art. 6. — Les cartes ne donneront pas à leurs porteurs le droit de débarquer, c'est-à-dire d'entrer dans l'Exposition en dehors des heures fixées par l'Administration pour le public.

Art. 10. — Les habitants des navires, bâtiments, yachts ou embarcations de plaisance exposés temporairement devront, s'ils désirent embarquer ou débarquer en dehors des heures réglementaires, faire usage de leurs canots et se faire conduire en dehors de l'Exposition.

Art. 8. — Des jetons de service en quantité suffisante seront remis aux capitaines ou propriétaires des navires, bâtiments, yachts ou embarcations de plaisance pour l'entrée des hommes d'équipage, mais ces derniers ne pourront débarquer que pour les besoins du service ou en vertu d'autorisations spéciales.

Art. 9. — Les capitaines ou propriétaires des navires, bâtiments, yachts ou embarcations de plaisance, stationnant dans l'emplacement d'eau de la Classe 65, devront admettre la visite du public à des heures déterminées et dans une proportion compatible avec les facilités d'accès et de circulation à bord.

Art. 10. — Le Directeur général de l'Exploitation est chargé de l'application du présent règlement.

Vu et présenté :

Le Directeur général de l'exploitation.

GEORGES BERGER.

Vu et approuvé :

Le président du conseil, ministre
du commerce, de l'industrie,
et des Colonies,
Commissaire général,
TIRARD.

PARTIE NON OFFICIELLE

COMMISSION DE CONTRÔLE ET DE FINANCES

La commission de contrôle et de finances s'est réunie hier matin, sous la présidence de M. Tirard, président du conseil, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, commissaire général de l'Exposition de 1889. La commission a d'abord autorisé le ministre à traiter avec des entrepreneurs pour mettre à la disposition du public des chaises au prix uniforme de 10 centimes.

(1) En tenant compte des dimensions moyennes des yachts qui peuvent naviguer en Seine, le prix de chaque carte équivaudra pour son porteur à une dépense d'entrée de 1 franc par jour.

Elle a également approuvé l'ouverture d'un crédit de 30,000 francs pour l'éclairage de la Tour Eiffel, pendant les fêtes de nuit.

A été ensuite votée l'autorisation, pour le ministre, de concéder à M. Eiffel le droit de vendre, à l'intérieur de la Tour, un plan et un guide officiels, — cette autorisation ne devant pas faire obstacle à ce que d'autres guides ou plans soient vendus dans l'Exposition.

La Commission a enfin décidé qu'il y avait lieu de refuser la substitution d'une société anonyme à M. Eiffel pour l'exploitation de la Tour : les statuts de cette société étant en partie contraires au contrat de concession passé entre M. Eiffel, l'Etat et la Ville.

De diverses notes qui avaient paru dans les journaux, il semble résulter que le concessionnaire du catalogue officiel, avait seul le droit de publier un guide de l'Exposition ; que la publication des autres guides et leur vente dans l'Exposition seraient interdites.

Nous sommes en mesure d'affirmer que le droit de publier des guides est absolu et que leur vente dans l'Exposition peut être autorisée, si le guide ne contient aucune liste totale ou partielle d'exposants.

Ces listes ne présentent, d'ailleurs, aucun intérêt pour le visiteur, qui demande aux auteurs des guides surtout des renseignements, des descriptions des monuments, des tracés d'itinéraires dans l'Exposition et des plans.

Les cartes et lettres nominatives de service, délivrées aux personnes appelées par leurs travaux et les besoins du service dans l'enceinte de l'Exposition, seront valables jusqu'au 1^{er} mai 1889, bien que ces cartes et lettres de service soient libellées comme valables jusqu'au 1^{er} avril seulement.

L'entrée des visiteurs est dès maintenant, totalement interdite. Il ne sera pas répondu aux demandes de permis de visite et aucun porteur de cartes ou lettres de service ne sera autorisé, sous quelque prétexte que ce soit, à faire entrer les personnes qui l'accompagnent.

Le public comprendra que ces mesures sont prises dans son propre intérêt, afin de lui éviter de graves accidents et de ne pas gêner les derniers travaux de l'Exposition.

L'administration a été informée que l'adjudicataire du catalogue général de l'Exposition de 1889 a envoyé des prospectus qui portent que chaque exposant n'aurait droit qu'à « deux lignes gratuites » pour son inscription au catalogue.

Voici le texte de l'article 9 du cahier des charges :

« Chaque exposant a droit à deux lignes « pleines ou à trois lignes pleines, si les « deux premières ne suffisent pas pour « l'inscription de son nom ou de sa raison « sociale, de son adresse, de son numéro « d'ordre d'exposant et pour la dénomina- « tion des produits exposés par lui. »

Dans une de ses dernières séances, le Conseil municipal s'est occupé du transport des ouvriers travaillant à l'Exposition. M. Lerolle a posé la question suivante à M. le directeur des travaux :

M. Lerolle. — Vous savez, Messieurs, que le chemin de fer de Ceinture a été prolongé jusqu'à Grenelle et au Champ de Mars.

Ce chemin de fer conduit les marchandises sur les chantiers de l'Exposition. Quant aux voyageurs, ils ne profitent pas de cette ligne, au moins le matin et le soir. De sorte que les ouvriers qui viennent de la périphérie travailler à l'Exposition, voient les marchandises filer devant eux alors qu'ils sont obligés de faire la route à pied.

C'est un surcroît de fatigue inutile. J'ajoute qu'il y a là quelque chose de froissant pour ces travailleurs.

J'attire donc l'attention de M. le directeur des travaux sur la convenance qu'il y aurait à établir au moins un train le matin et un le soir pour le service des ouvriers.

M. le Directeur des travaux. — Je transmettrai bien volontiers votre demande à la Compagnie de l'Ouest et j'espère qu'elle s'empresera d'y donner satisfaction.

M. Lerolle. — Je remercie M. le Directeur des travaux.

M. le président. — L'incident est clos.

Le comité d'installation de la classe 75 (*Viticulture*) vient d'adresser aux propriétaires de vignobles situés dans les arrondissements phylloxérés, la circulaire suivante :

Messieurs,

Le Comité d'admission de la Classe 75 (*Viticulture*) a refusé l'admission à l'Exposition universelle des cépages provenant des arrondissements phylloxérés.

Les départements de la Seine et de Seine-et-Oise n'étant pas autorisés à recevoir ces cépages, il ne faisait en cela que suivre les instructions qui lui étaient données par l'Administration, en vertu d'une décision prise par les Présidents réunis du Groupe VIII (*Agriculture*), conformément à la loi.

Il croit devoir vous prévenir qu'il vient de recevoir copie de l'arrêté suivant du Ministre de l'Agriculture, en date du 1^{er} mars 1889 :

Article premier. — Par dérogation à l'article 2 du décret du 25 février 1888, les vignes provenant d'arrondissements phylloxérés pourront être admises à l'Exposition universelle de 1889.

Art. 2. — Les vignes provenant d'arrondissements phylloxérés ne pourront être introduites à l'Exposition universelle qu'autant qu'elles auront été préalablement soumises aux mesures de précaution indiquées par la Commission supérieure du phylloxéra, savoir :

« Les parties aériennes et souterraines des vignes devront être désinfectées au moyen d'une solution au sulfo-carbonate de potassium.

« Les feuilles portant des galles seront enlevées.

« La terre d'où sera extrait le plant sera préalablement désinfectée par une injection au sulfure de carbone, à raison de 20 gr. par mètre carré.

« Ces opérations devront être faites en présence des Agents du service du phylloxéra dans les départements et certifiées par eux. Le certificat sera présenté à l'entrée de l'Exposition.

« Les vignes seront placées dans l'enceinte de l'Exposition à une distance de plus de 20 mètres des plants, arbustes et autres végétaux exposés. »

Art. 3. — Les vignes ne pourront, en aucun cas, sortir de l'enceinte de l'Exposition.

A la fin de l'Exposition elles seront détruites.

En conséquence de cet arrêté et des nouvelles instructions que nous venons de recevoir de l'Administration de l'Exposition, vous êtes autorisé à envoyer à nouveau vos demandes au Comité d'admission, dont les travaux étaient terminés, mais qui ouvrira une nouvelle session spéciale, le 15 avril prochain, pour statuer sur les demandes qui pourraient lui être faites, en ce qui concerne l'exposition des cépages et la distribution de l'espace à découvrir qui a été mis à sa disposition par l'Administration, à cet effet.

Le Comité d'admission doit aussi vous informer qu'une décision de l'Administration lui permet d'admettre dans la Classe 75, à côté des échantillons de vins de la récolte de 1888, ceux des vins de la récolte de 1887.

Les demandes, en ce qui concerne l'exposition des cépages, doivent être adressées à M. le Directeur général de l'Exploitation, à l'Exposition universelle, avant le 10 avril prochain, dernier délai.

Les envois de cépages devront être faits en pots et accompagnés d'un certificat constatant que les mesures indiquées par l'arrêté ministériel ont été prises.

L'emplacement désigné par l'Administration est situé le long de l'avenue qui longe la Classe 75, un mètre de largeur de chaque côté, entre les arbres. Le prix du mètre carré à l'extérieur est de 15 fr.

Agréez, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

G. Roy.

Vice-Président de la Classe 75.

NOUVELLES DE L'EXPOSITION

La ligne qui relie le Champ de Mars à Saint-Cloud, en passant par les Moulineaux, sera ouverte au public le jour de l'inauguration de l'Exposition, ou la veille, c'est-à-dire le 5 ou le 6 mai prochain.

Les artistes sont prévenus que, par décision de M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, les ouvrages destinés à l'Exposition universelle (section française), pourront être déposés au palais du Champ de Mars (Porte A), jusqu'au 5 avril inclusive ment.

L'exposition historique de la Révolution française, organisée au Louvre, dans la salle des États, par la Société de l'Histoire de la Révolution, s'ouvrira probablement le 10 avril.

Les collectionneurs qui possèdent des curiosités révolutionnaires ou des œuvres d'art se rattachant à l'époque de la Révolution, et qui ne sont pas encore en rapport avec le comité organisateur, sont instamment priés de lui envoyer le plus promptement possible les objets qu'ils veulent bien mettre à sa disposition.

Les objets destinés à l'Exposition peuvent être dès à présent, adressés, salle des États, au Louvre.

M. Etienne, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, désireux de se rendre compte par lui-même de l'état des travaux, a visité lundi la section coloniale à l'Exposition universelle, à l'Esplanade des Invalides, accompagné de MM. Haussmann, chef de son cabinet; Alphand, directeur général des travaux de l'Exposition universelle; Henrique, commissaire général de l'Exposition des colonies françaises et des pays de protectorat; Révoil et des Tournels, commissaires-adjoints.

Parmi les autres personnes présentes à cette visite, nous avons remarqué: MM. Sauvestre, architecte du palais central; Fouilhoux, architecte des bâtiments d'Indo-Chine; Fabre, architecte de la pagode d'Angkor; Gachet, délégué de la Guyane, etc.

Le sous-secrétaire d'Etat a vivement félicité les membres de la section coloniale dont l'exposition sera d'ailleurs merveilleuse.

Dans son numéro d'hier matin, vendredi, le *Figaro* publie de fort intéressantes notes sur une des attractions de l'Exposition que nous avons laissé soupçonner à nos lecteurs, mais que nous n'osions révéler, l'affaire décidée en principe n'étant pas arrêtée dans ses détails.

Aujourd'hui tout est prêt, et les amateurs de musique, de reconstitution historique, vont avoir un vrai régal avec les représentations données par l'*Opéra-Comique* au *Grand Théâtre de l'Exposition* (Palais des Enfants), non pas le répertoire courant, mais une série de pièces d'il y a cent ans, de la période révolutionnaire de 1788 à 1795.

Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur ces représentations, sûres dès aujourd'hui, d'attirer au Grand Théâtre de l'Exposition tous ceux que l'art intéresse.

Un projet de loi vient d'être déposé sur le bureau de la Chambre pour ouvrir des crédits en vue:

1^o D'accorder, pendant la durée de l'Exposition, une indemnité de 10 0/0 de leurs émoluments annuels aux employés, ouvriers et gens de service rémunérés sur le budget de l'Etat, en résidence à Paris, et dont le traitement ne dépasse pas 2,400 francs;

2^o D'allouer à tous les capitaines, lieutenants et sous-lieutenants et assimilés des armes de terre et de mer, domiciliés à Paris, une indemnité de trente francs par mois;

3^o D'attribuer des frais de représentation au président de la République et aux ministres.

Le crédit pour les employés est de 1,552,800 francs; celui pour les officiers de 353,880 fr.,

celui du président de la République et des ministres de 1,850,000 francs.

Le président recevrait 500,000 fr.; le président du Conseil et le ministre des affaires étrangères chacun 250,000 fr.; les autres ministres chacun 100,000 fr., et le préfet de la Seine 50,000 francs.

MM. Alphand, commissaire général des fêtes du Centenaire, Bouvard, commissaire général adjoint, de Mallevoue, secrétaire général, et Williamson, conservateur du mobilier national, se sont rendus dimanche matin, à Versailles, afin d'examiner les lieux et de préparer les mesures à prendre pour la fête du 5 mai. Ils ont été reçus par le préfet de Seine-et-Oise et par le maire. A la conférence qui a eu lieu assistaient, en outre, l'architecte du château, l'architecte du département et de la ville, et le conservateur du musée.

L'ÉTRANGER A L'EXPOSITION

Angleterre

La commission anglaise des beaux-arts, avait décidé que les tableaux et sculptures exposés à Paris ne concourraient pas pour les récompenses. Un grand nombre d'artistes ayant réclamé contre cet arrêté bizarre et contraire à tous les intérêts, la commission vient de prévenir qu'elle rapportait son arrêté. En même temps, elle fait un nouvel appel à la générosité de tous ceux qui s'intéressent aux beaux-arts.

— Le correspondant particulier du *Temps*, à Londres, fait savoir que dans toutes les classes de la société anglaise, l'objectif général est l'Exposition universelle de Paris.

Malgré les immenses préparatifs faits par les compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur, pour être à la hauteur des circonstances, on n'est pas sûr de parvenir à transporter tous ceux qui demandent à traverser la Manche.

Belgique

M. Ballu, inspecteur des beaux-arts, est allé la semaine dernière à Bruxelles pour déterminer, avec M. Carlier, commissaire général, et M. Hingeneyer, président de la section des beaux-arts, l'emplacement destiné à recevoir les envois de la Belgique.

M. Ballu a été reçu par M. Bernaert, président du conseil et ministre des finances, et M. Devolder, ministre de l'intérieur et des beaux-arts. Grâce à l'intervention de M. Georges Berger, complète satisfaction a été donnée à la commission belge.

L'emplacement est, comme longueur de rampe, équivalent à celui que la Belgique occupait à l'exposition universelle de 1878.

Portugal.

M. Georges Berger, directeur général de l'Exploitation de l'Exposition de 1889, a

présenté ce matin, à M. Tirard, président du conseil des ministres, commissaire général, MM. Matias Lopez, sénateur, et Batanero de Montenegro, député aux Cortès, président et délégué général du Comité de Madrid; et ensuite MM. Marianno de Carvalho, ancien ministre des finances, Gerardo Pery, membre de l'Académie royale des sciences de Lisbonne, et Carlo Pinto Coelho de Castro, délégués du Comité portugais.

Ces messieurs ont fait part à M. le président du conseil des excellentes dispositions des artistes et des industriels de leur pays et ont assuré que leurs sections seraient brillamment prêtes à l'heure voulue. M. Tirard les a remerciés de leur visite en leur souhaitant la bienvenue au nom du gouvernement de la République française.

L'HISTOIRE DE L'HABITATION

Nous avons souvent entretenu nos lecteurs de l'Histoire de l'Habitation. Le *Bulletin officiel* a publié au mois de novembre dernier une gravure représentant la suite des diverses habitations qui se construisent sur le quai d'Orsay, de l'avenue de La Bourdonnais à l'avenue de Suffren.

L'art avec lequel sont groupées ces différentes constructions et l'exactitude de leur reconstitution sont dignes de M. Charles Garnier, l'éminent architecte qui en a conçu le plan. Aussi, cette partie de l'Exposition est-elle appelée à un succès considérable; ces différents spécimens seront occupés par des habitants costumés suivant l'époque et le genre de la construction. Ce ne sera pas là un des moindres attraits de l'Histoire de l'Habitation.

En partant de l'avenue de La Bourdonnais, à l'endroit où s'élève le panorama de la Compagnie Transatlantique, le visiteur arrive devant les constructions très pittoresques des *Troglodytes*, c'est l'âge de pierre, de fer; l'époque du plein air: des huttes en terre et en roseaux dans lesquelles on n'a pu installer d'habitants.

Plus loin, dans le pavillon de l'*Egypte*, des Egyptiens vendront des antiquités provenant des fouilles de la Haute-Egypte. En pénétrant sous la tente des *Hébreux*, on se trouvera au milieu d'un intérieur hébraïque dont les détails éveilleront fort la curiosité.

La construction *Etrusque* reproduira une hôtellerie antique, meublée dans le caractère du temps; la reconstitution des meubles et les costumes des gens de service seront particulièrement intéressants.

Une exposition de produits du Cachemire se tiendra dans le pavillon *Indou*.

Son voisin, le pavillon *Persan*, sera plus animé avec ses musiciens de la Perse, sa tente où l'on dégustera le café renommé, et son petit musée d'antiquités.

La fibre patriotique vibrera quand on mettra le pied dans l'habitation *gauloise* ; car il n'est pas un visiteur qui ne voudra déguster la cervoise, et ce vin d'orge si apprécié par nos ancêtres.

A la Maison *grecque*, grand régal pour les amoureux de la poésie : on y trouvera du miel de l'Hymette, de l'hydromel et quelques-unes de ces boissons dont les Muses ont légué la recette aux Hellènes.

L'habitation *romaine-italienne* abritera une soufflerie de verre ; à côté des procédés modernes, seront reconstitués l'outillage et la manipulation des anciens ; sous les yeux des visiteurs, les verres de Venise s'irriseront et prendront les formes si chères aux collectionneurs.

De la civilisation la plus raffinée, nous passons à la vie rude et pratique des *Scandinaves* :

Dans un intérieur norvégien, des paysans et des pêcheurs sculpteront de menus objets que le public se disputera.

Nouveau contraste avec la maison de style *roman* et *moyen-âge*, qui aura l'honneur de servir de salon au Président de la République, quand il se rendra au Champ de Mars. Le Mobilier National prendra, dans ses écrins, quelques-uns de ses joyaux les plus rares, pour tapisser les murs et garnir de meubles ces salles privilégiées.

Les délicats amateurs de fleurs et de jolis visages rendront souvent visite au pavillon *renaissance*, car les fleurs y seront aussi gracieuses que les bouquetières, si appréciées des habitués de l'Opéra.

De la grâce encore, mais plus majestueuse, dans la construction *byzantine*, où sera présentée une exposition des populations slaves du Sud : les superbes costumes de Croatie, de Slavonie, surbrodés d'or et d'argent, ruisselants de pierres précieuses, éblouiront les connaisseurs ; ils devront ce plaisir à la chambre de commerce d'Essek.

Bien avant d'arriver devant la porte du pavillon *Slave*, on le devinera, grâce à l'odeur que l'on conservera longtemps après l'avoir quitté..... à regret ; un richissime bulgare, grand propriétaire à Kaezanlik y ayant établi, à ses frais, une distillerie de cette essence de rose, si chère aux orientaux.

La maison *Russe* sera occupée par une famille de moujiks, qui fabriqueront des bibelots que s'arracheront les Parisiens, désireux d'emporter un souvenir de leurs amis.

La demeure *arabe* avec sa Koubba et ses tentes, donnera aux amoureux de l'Algérie, le mirage de l'Orient ; de belles mauresques y tiendront grand étalage de fruits, de poteries, de bijoux exotiques.

Plus sauvage, sera l'exposition des produits du Congo dans l'habitation du *Soudan*, confiée à la garde de quelques indigènes.

La commission japonaise a réuni dans le pavillon du *Japon*, de nombreux meu-

bles et objets d'amateur, si recherchés dans ce moment de japonaiserie.

Très pittoresque sera la petite pagode *chinoise*, avec son intérieur d'habitants du céleste empire, vaquant à leurs occupations et travaux, comme si leur « cagnat » se trouvait sur les bords du fleuve Bleu ou au pied de la muraille de porcelaine, quand c'est la tour Eiffel qui l'abrite et la Seine qui l'arrose !

Toute une famille de *Peaux-Rouges* du Canada, installée sous des tentes de l'effet le plus pittoresque, brodera avec du porc épic, les minces pirogues en écorce de bouleau, ou les ceintures en peau de renne. Enfin, la construction *Aztèque*, sera occupée militairement par un poste de soldats mexicains.

Telle sera cette Histoire de l'Habitation, dont nos quelques lignes donneront un avant-goût aux visiteurs ; ceux-ci ne seront pas déçus, nous leur en faisons la promesse : ce sera une des mille attractions de cette féerie de 1889, qui sera l'apothéose des expositions.

J.-J. G.

Exposition des Trésors d'Eglise

M. Antonin Proust vient de prendre l'initiative d'une exposition des trésors d'église en France.

Le meilleur emplacement lui parut, sans hésitation, être les galeries du Musée de sculpture du Trocadéro.

Exposés là, les splendides joyaux des abbayes et des cathédrales s'accompagneraient merveilleusement des fragments d'architecture religieuse qui y sont fidèlement reproduits. Les lourdes chapes brodées d'or, les châsses finement ouvragées, les ciboires incrustés de pierreries, depuis les riches offrandes des rois mérovingiens, jusqu'aux parures des belles repenties de la fin du dix-septième siècle, ne pouvaient que gagner encore, si le projet prenait corps, à être exhibées dans un entourage qui, en quelque sorte, leur est propre. Le commissaire général des beaux-arts consulta donc la commission des monuments historiques, sous la dépendance de qui les salles du Musée de sculpture sont placées.

La galerie de Passy, au Trocadéro, lui ayant été promise en principe, M. A. Proust fit part de son projet au directeur des cultes, qui se mit à sa disposition. Deux listes d'œuvres à obtenir avaient été dressées. L'une comprenait les objets appartenant aux musées de province, et pour lesquels il fallait solliciter auprès des maires, l'autre comprenait les objets et trésors appartenant au clergé. On s'adressa alors, par lettres personnelles, aux municipalités et aux corps religieux. Ces lettres définissaient nettement le but de l'exposition : honorer l'art français sous toutes ses formes.

Les maires firent le meilleur accueil aux demandes. Quant aux archevêques et évêques de France, ils s'empressèrent, à la presque unanimité, d'envoyer une réponse favorable.

Plusieurs prélats, parmi lesquels sont

particulièrement M. Langénieux, archevêque de Reims, et M. l'évêque de Montauban, ont adhéré au projet et se sont engagés à donner aux organisateurs le plus entier concours. Déjà on peut compter, parmi les principaux trésors promis, celui de Reims, celui de Sens, celui de Limoges, avec ses splendides châsses émaillées, ceux d'Obazine (Dordogne) et de Conq (Aveyron), qui, paraît-il, contiennent des pièces d'une richesse et d'une valeur historique fort grandes.

Pour plus de sécurité, ce sont les architectes diocésains qui ont été chargés de l'envoi et de la réception des pièces à exposer. Jusqu'au 15 avril, époque probable où commencera leur installation dans la galerie de Passy, M. Darcel, directeur du Musée de Cluny, les concentrera dans ses dépôts. D'importantes mesures seront prises alors pour le gardiennage de jour et de nuit qu'elles occasionneront. Dans la galerie de Passy, les grandes vitrines qui vont être terminées seront disposées entre les travées formées par les superbes reproductions de sculpture monumentale de notre musée. Les larges murailles de la galerie et les revers des monuments seront recouverts de vieilles tapisseries appartenant aux églises. Enfin, à l'extrémité de la galerie, dans la dernière travée, une exposition de dessins d'architecture, ayant trait aux édifices diocésains, complètera l'œuvre en enrichissant de documents nouveaux l'histoire de la sculpture en France, déjà si bien déroulée, aux yeux attentifs, par les merveilleux moulages du Trocadéro.

Au Conseil Municipal de Paris

Le Conseil municipal de Paris a été saisi, par l'administration, du dossier concernant la modification du contrat relatif à l'Exposition Universelle (on se rappelle que la Ville de Paris est partie contractante pour huit millions) et la création de tickets d'entrée.

Cette affaire a été renvoyée à la Commission spéciale de l'Exposition, qui a chargé son président, M. Guichard, de conclure favorablement.

Mais, en raison de l'importance de cette question, le Conseil municipal a désiré qu'elle lui fût exposée dans un rapport écrit. La discussion ne viendra donc devant le Conseil que la semaine prochaine.

L'émission des Bons à Lots.

Le Parlement va avoir à se prononcer sur l'une des plus ingénieuses et des plus fructueuses combinaisons qui se puisse imaginer, laquelle se substitue à l'Association de garantie de l'Exposition. Celle-ci, n'ayant plus de raison d'être, a renoncé à tout bénéfice par une délibération du 18 mars dernier.

Or, vous n'ignorez pas que la loi du 6 juillet 1886, a approuvé une Convention passée entre l'Etat, la ville de Paris et l'Association de garantie et a fixé les dépenses de l'Exposition à 43 millions. L'Etat y contribue pour

17 millions, la ville de Paris pour 8 millions et l'Association de garantie pour 18 millions.

Les recettes dépassant 18 millions, doivent être partagées entre les trois parties, suivant leurs apports respectifs. Enfin, si les dépenses sont supérieures à 43 millions, c'est à l'Etat qu'incombe cet excédent négatif. Mais, par contre, si les dépenses excédaient 43 millions, l'Etat, passible dudit excédent, bénéficierait des recettes qui pourraient dépasser 18 millions.

Telle est la situation actuelle.

Les plus sages prévisions, ont permis d'évaluer les recettes de 1889 à 19 millions, prudemment annoncées à 18 millions.

On pouvait donc prévoir de 14 à 15 millions d'entrées payantes. Et encore, pour arriver à cette prévision, a-t-il fallu se résoudre à la dernière rigueur sur le chapitre des entrées et passer une barre sur la question des entrées gratuites pour les institutions, les écoles, les orphelinats et les délégations ouvrières, qui s'élevèrent, en 1878, au chiffre de 2.267.000.

En 1878, on a couvert par la loterie de 12 millions, les frais de voyage des délégations et d'autres dépenses, à quoi il ne fallait pas songer en l'état actuel des prévisions, avec les risques et les responsabilités encourus par l'Association de garantie.

Comment dégager l'Association de garantie et lever par là les obstacles qu'elle élevait logiquement devant les dépenses les plus utiles et les plus justifiables ?

Comment donner à l'Etat, sans dommage pour personne, le moyen de distribuer largement des entrées gratuites et de faire face, en dehors de tout nouveau crédit, aux dépenses imprévues ?

Comment effacer en partie l'article : *Produit de reventes des vieux matériaux*, afin de conserver d'admirables constructions comme le palais des machines et les deux palais des arts, par exemple ?

Comment, enfin, remettre à l'Etat, d'une façon certaine, les quelques millions destinés aux dépenses indispensables et imprévues ?

Voici comment :

Il sera créé 1.200.000 bons de 25 francs, munis chacun de 25 tickets d'entrée à l'Exposition, de la valeur d'un franc l'un. Ces bons participeront à 81 tirages, dont 6 pendant l'Exposition, à la fin de chaque mois.

Les cinq premiers tirages comprendront chacun un lot de 100.000 fr., un lot de 10.000 fr., 10 lots de 1.000 et 100 lots de 100 francs.

Le sixième tirage, celui du 31 octobre, un lot de 500.000 fr., 2 lots de 10.000 fr., 10 lots de 1.000 fr. et 200 lots de 100 francs.

Pendant les 75 années suivantes, il y aura un tirage par an. Pendant les 10 premières années : un lot de 50.000 fr., 100 lots de 1.000 fr., et 120 lots de 100 francs.

Enfin, pendant les 65 dernières années : un lot de 10.000 fr., un lot de 2.000 fr., 200 lots de 100 fr., et 1.000 lots de 25 francs.

Finalement, tous les bons restant la dernière année seront remboursés à 25 francs.

L'émission produira 30.000.000 de francs, dont 21.500.000, seront versés au Trésor (18.000.000 représentant le produit des recettes assurées par l'Association de garantie et 3.500.000 fr. pour les dépenses complémentaires de l'Exposition.)

Le surplus, 8.500.000 fr., sera consacré au paiement des 4 millions de lots de 100 fr., au remboursement du capital des Bons de 25 fr. et à l'acquittement des frais.

L'Association de Garantie ayant disparu, l'Etat prendra 17/25^{es} des bénéfices et la Ville de Paris 8/25^{es}.

Le premier avantage de cette combinaison est de mettre entre les mains de l'Etat une somme de 3.500.000 francs aussitôt l'émission faite.

La probabilité de l'augmentation du nombre des visiteurs — de 14 millions à 30 millions — fait penser que les redevances de concessionnaires, proportionnelles aux entrées, seront augmentées de 500 mille francs à un million, somme qui viendrait à point, dans le cas d'un incident de dépenses imprévues.

L'Etat et la Ville de Paris ne trouvent donc que des avantages dans cette combinaison. De plus, elle donnera à l'Exposition un courant de visiteurs sans précédent.

On a dit que ce serait une loterie déguisée. C'est là une appréciation gratuite. Il ne s'agit pas de loterie dans cette combinaison, puisque pas un centime du capital n'est perdu. Tout au contraire : le possesseur du bon a d'abord 25 tickets représentant, sous forme de 25 entrées, la valeur même du Bon. Il participe par surcroît aux chances d'innombrables tirages de lots. Enfin, tous les souscripteurs seront remboursés intégralement.

Je veux bien que le loup me croque, si l'on peut appeler cela une loterie.

En somme, c'est là une combinaison merveilleuse... et je n'en veux qu'une preuve : c'est que les Bons de l'Exposition font déjà prime.

J'ai voulu me rendre compte de l'utilisation naturelle de 25 tickets d'un franc que le possesseur d'un Bon de l'Exposition pourra détacher de son titre.

C'est bien simple. Si le possesseur d'un Bon va seulement dix fois à l'Exposition (dans la journée) ; s'il y va cinq fois dans la soirée ou la matinée, aux heures où l'entrée est à 2 francs, et s'il assiste à l'une des fêtes à 5 fr., les 25 tickets de son bon seront épuisés. Il n'y a donc ni luxe ni surabondance dans le chiffre de 25 tickets.

Et puis, ce serait mal connaître l'humanité, que de penser que celui qui se serait borné à 15 ou 18 francs d'entrées à l'Exposition et à ses fêtes, n'allongera pas la courroie jusqu'à 25 francs, dans la perspective de participer à l'admirable série de lots annoncée ; et de croire qu'une fois les 7, 8 ou 10 tickets pris en vue des tirages, il ne les emploiera pas en allant à l'Exposition. On a un ticket, on l'utilise. Et c'est comme cela que le chiffre des visiteurs sera doublé, que le chiffre des affaires sera gonflé et que le chiffre des redevances sera augmenté.

Tout est bien, qui finit au contentement de tous.

C. L.

CAUSERIE

La semaine passée a été féconde en travail, en résultats et aussi en événements relatifs à l'Exposition.

La Tour Eiffel a été couronnée. Elle a

atteint ses trois cents mètres, ou bien près ; puis qu'il ne reste pour la compléter tout à fait, qu'à placer au-dessus de son couronnement la petite loge qui contiendra le phare. Ce phare pourra projeter la lumière électrique jusqu'à 70 kilomètres de Paris. Comme il sera tournant, on pourra éclairer successivement et à volonté, tel ou tel quartier de la capitale, tout le reste étant plongé dans la nuit noire.

On parle, maintenant, d'adapter une horloge monstre à la Tour Eiffel ! Quelle cheminée il faudrait pour placer cette pendule-là ?

Tout au tour de la Tour, le Palais des Enfants, contenant le Grand Théâtre de l'Exposition, se développe comme par enchantement ; le théâtre des Folies-Parisiennes se complète, avec sa maison et sa scène en tôle d'acier ; la Manufacture des tabacs et la Compagnie du gaz achèvent leurs constructions ; les palais de la Bolivie, du Brésil et du Chili sont presque terminés. Le Mexique, le Venezuela et les autres palais des Etats d'Amérique du Sud sont en bonne voie.

L'attention publique a été distraite, cette semaine, par l'incident du Palais des Beaux-Arts.

Egarés par les apparences, quelques sommités de la peinture ont cru à des dangers imaginaires : et, se faisant l'écho de certains dires, MM. Meissonnier, Bouguereau ont prétendu que les chefs-d'œuvre que l'on exposerait dans ce Palais seraient sous la perpétuelle menace de l'incendie et que tout flamberait comme une allumette, à cause des cloisons en planches qu'on y avait élevé pour accrocher des tableaux.

M. Antonin Proust prit rendez-vous avec ces Messieurs ; et force fut de constater, après visite des caves, des salles réservées et autres locaux, qu'aucun d'eux ne renfermait les cuisines, les conduites de gaz ou les matières inflammables qui, suivant les racontars, devaient être des causes permanentes d'incendie.

Revenus sur leurs dires après cette première exploration, MM. Bouguereau et Meissonnier ont demandé, et aussitôt obtenu de M. Proust que, dans la section des peintres vivants français, les épis en cloisons seraient placées contre les murs au lieu d'être attachées à un axe fixe, au milieu, comme des petites arêtes à l'arête dorsale d'un poisson.

Ceci obtenu, d'autres avaient élevé la prétention de reculer l'ouverture de l'exposition des Beaux Arts du Champ de Mars au 1^{er} juin. Ceux qui élevaient cette prétention ne donnaient, en réalité, aucune raison pour l'appuyer. Et pour cause.

Il n'est pas bien difficile de découvrir le véritable mobile de cette prétention. L'exposition du Palais des Beaux-Arts sera, pendant tout le mois de mai, une concurrence redoutable pour celle du Palais de l'Industrie. Que peuvent être, en effet, les œuvres écloses entre le 1^{er} mars 1888 et le 1^{er} mars 1889 comparées à la réunion de chefs-d'œuvre de tout un siècle.

cle. La peur de David, de Géricault, d'Ingres, de Delacroix de Rousseau, de Fromentin, de Courbet, de Regnault, de Baudry et de cent maîtres de cette envergure, est faite pour agiter les nerfs des exposants du Salon de 1889 et de ceux qui parlent pour eux.

Il y en aurait bien long à dire sur ces marchés de peinture, qui ont conservé le nom de Salon; et l'on comprend que les chefs-d'œuvre des maîtres disparus puissent porter quelque ombrage.

Quoi qu'il en soit, la lettre suivante de M. Antonin Proust me paraît devoir clore l'incident :

Paris, 27 mars 1889.

Mon cher maître,

A la suite de notre entrevue de lundi au Champ de Mars, je vous avais exprimé le regret de ne pouvoir donner que très incomplètement satisfaction au désir que vous avez manifesté de voir modifier le cloisonnement des galeries françaises, situées au premier étage du Palais des Beaux-Arts. Nous étions tombés d'accord sur la possibilité de disposer le cloisonnement comme vous le demandiez dans la galerie qui longe l'avenue de la Bourdonnais, en maintenant le cloisonnement fait dans l'autre galerie.

Aujourd'hui, après avoir examiné de nouveau la question avec M. Formigé, je suis heureux de vous annoncer qu'il est possible de faire le cloisonnement tel que vous le désirez dans les deux galeries. Il faudra un effort considérable, cet effort sera fait.

Je me félicite d'avoir pu ainsi vous donner un témoignage de mon attachement et de la reconnaissance que je vous garde, pour l'esprit conciliant que vous avez montré en cette circonstance.

Veuillez agréer, mon cher maître, l'assurance de ma haute considération.

A. PROUST,

Lundi dernier, je suis resté collé aux croisées du *Bulletin Officiel*, donnant sur les jardins. C'était un défilé continu de Dieux, de Nymphes, de Bacchantes, de Vierges, de Génies, de Satyres, de Faunes, de Pans, de guerriers, de soldats de la République ou de Vendéens, de pioupiou ou de moblots. Et n'allez pas croire que j'étais sous le charme de quelque vision ou que ma cervelle se détraquait. Je n'en suis pas encore là.

C'était le défilé des statues, des groupes, des bustes, des statuette, des hauts et bas-reliefs, en marbre, en plâtre en bronze, en onyx même, qui se dirigeaient en file indienne, tenus à bras, roulés sur des charrettes ou portés sur des civières, vers le Palais des Beaux-Arts, où ils allaient élire domicile pour six mois.

Cette semaine aussi, M. Etienne, le nouveau sous-secrétaire d'Etat aux colonies, a visité son pachalik de France, l'exposition coloniale de l'Esplanade des Invalides.

MM. Henrique, commissaire général, Révoil et des Tournelles, commissaires-adjoints, lui ont fait les honneurs. Ces messieurs ont été reçus par MM. Sauvestre, architecte du Palais central, Foulhous, Villedieu et Fabre, architectes de la Cochinchine et du Tonkin.

Je vous ai déjà parlé du Palais central, qui est d'une rare originalité, ne ressemblant à rien de connu. A sa gauche, le palais de la Cochinchine sera une merveille de décoration. On dirait un palais cons-

truit avec des dentelles, tant sont fines et gracieuses les sculptures qui ornent ou découpent les consoles, les pendentifs, les arêtes, les poutres et les cloisonnements en bois formant l'ossature intérieure. Ce palais étonnera les plus sceptiques.

M. Etienne a chaudement félicité les vaillants architectes venus des antipodes, pour nous faire admirer les merveilles indigènes du pays qu'ils étudient et civilisent; M. Foulhous, qui a apporté les admirables bois sculptés dont je viens de parler; M. Villedieu, qui nous fera voir le Tonkin-nature; M. Fabre, qui a lui-même moulé la pagode d'Ankor, pour la réédifier chez nous, dans ses exactes proportions.

Il a surtout félicité M. Henrique, le commissaire général, qui a su conduire de front tant de merveilleuses réédifications.

Le clou de la semaine a été la définition absolue de l'émission des Bons de l'Exposition, laquelle n'a plus besoin que de l'approbation des Chambres. On sait, en effet, qu'une loi avait déterminé les avantages et les risques respectifs de l'Etat, de la Ville de Paris et de l'Association de garantie. Il faut donc une loi pour que l'Exposition puisse changer son fusil d'épaule. L'Association de garantie disparaît au point de vue de la garantie, n'ayant plus rien à garantir.

Enfin, vous et moi, c'est-à-dire le public, achètera des *Bons-revolvers*: c'est-à-dire à trois coups, ou à triple effet. Je m'explique :

Le propriétaire d'un Bon aura, pour 25 francs :

25 tickets d'entrée d'un franc chaque, — premier coup;

le remboursement certain de ses 25 francs, — deuxième coup;

la chance de gagner l'un des innombrables lots des 81 tirages, — troisième coup.

A moins de faire des rentes aux trente millions de visiteurs de l'Exposition de 1889, je ne vois pas quels avantages plus grands les malins qui ont enfanté cette ingénieuse combinaison pouvaient nous offrir.

C. L.

Champagne Ch. Farre, Reims

Plumes métalliques Blanzky Poure et Co
Voir à la dernière page

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Société Générale des Téléphones

AVIS IMPORTANT

Pour répondre au vœu exprimé par les abonnés déjà inscrits au service téléphonique

spécial de l'Exposition, l'ouverture de ce service aura lieu le

1^{er} Mars 1889 au lieu du 1^{er} Mai

date primitivement indiquée.

La Société générale des Téléphones rappelle à MM. les Exposants que, moyennant un abonnement au prix réduit de 500 francs pour la durée de l'Exposition, ils pourront communiquer de leurs installations dans l'enceinte du Champ de Mars avec le réseau de Paris.

Les demandes d'abonnement au réseau téléphonique de l'Exposition, relié au réseau de Paris, doivent dès à présent être adressées au **Directeur de la Société générale des Téléphones, 41, rue Caumartin, Paris.**

CHAMPAGNE
RUINART PÈRE & FILS, Reims

CONSTIPATION "Poudre laxative de Vichy"

Revue Financière

C'est encore une bonne amélioration de l'ensemble de la cote que nous devons constater à la fin de cette semaine. Cette amélioration était prévue car les cours auxquels on avait fléchi à la suite de la panique du commencement du mois étaient trop exagérés pour qu'ils se maintinssent longtemps.

Que les valeurs de troisième ou quatrième ordre subissent le contre-coup de ce krach, cela est tout naturel; mais il n'était pas admissible que les valeurs que l'on désigne sous la dénomination « de tout repos », telles que nos rentes et les obligations de nos grandes compagnies de chemins de fer fussent sensiblement influencées par de semblables crises.

La situation générale est favorable. Les places étrangères sont toutes bien disposées; les avis financiers que nous en avons reçus pendant cette dernière période de huit jours sont fort encourageants.

X

Voici comment ont fini nos rentes :

A terme, le 3 0/0 est à 85 85 après 85 97.

L'amortissable cote 89 42 après 89 50.

Le 4 1/2 0/0 se traite à 104 82 après 104 22.

Au comptant, nous retrouvons le 3 0/0 à 85 80;

l'amortissable à 89 15, et le 4 1/2 0/0 à 104 50.

Les consolidés anglais sont mieux tenus que la semaine dernière. Ils font 98 5/16.

L'Egypte est soutenue à 449.

L'Italien se tient à 96 40.

L'Extérieure cote 75 40.

Le nouvel emprunt Russe est à 92 10.

L'emprunt 4 0/0 en obligations consolidées russes de chemins est en bonne voie de réussite.

On sait, en effet, qu'un ukase impérial en date du 20 février/4 mars 1889 ordonne la conversion, et le remboursement des Obligations consolidées des chemins de fer russes, 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e et 7^e séries, c'est-à-dire des emprunts 5 0/0 de 1870, 1871, 1872, 1873 et 1884, en commençant par l'emprunt consolidé 5 0/0 de 1871.

A cet effet, le gouvernement russe crée 1,400,000 obligations de 500 francs, 4 0/0 or, amortissables au pair en 81 années, rapportant 20 fr. payables trimestriellement.

Les obligations 1871 étant appelées, dès à présent, au remboursement pour le 1^{er} juillet 1889, ont, en compensation, un droit de souscription irréductible au nouvel emprunt.

Les obligations 1870, 1872, 1873, 1884 ont aussi un droit de préférence, mais seulement jusqu'à concurrence de la moitié de l'émission.

Le prix d'émission des obligations est fixé à 448 fr. 75, jouissance 1^{er} avril 1889, avec des versements échelonnés qui réduisent ce prix à 447 fr. 50, valeur 1^{er} avril.

On peut également souscrire en titres des emprunts :

	Par liv. st. 100 de capital nom,
1870 acceptés pour.....	2.550 50
1871 —	2.540 20
1872 —	2.591 70
1873 —	2.571 10
1884 —	2.581 40

Contre ces souscriptions, les obligations 4 0/0 seront délivrées entièrement libérées à 447 50.

La soulte résultant de la conversion et inférieure au prix d'une obligation sera payée au porteur, en espèces.

C'est la maison de Rothschild frères qui présente et recommande cette grande opération au public français. La souscription est également ouverte en Russie, en Hollande et en Belgique. Partout ailleurs, il ne sera reçu que des demandes de conversion.

Les obligations consolidées 4 0/0 or de Chemins de fer russes prendront une large place dans les portefeuilles français. Les capitalistes, qui n'ont jamais laissé échapper une occasion de manifester la confiance et la sympathie que leur inspire la Russie, accueilleront la souscription à laquelle les invitent MM. de Rothschild avec d'autant plus d'empressement que les capitaux sont en quête de placements solides et tranquilles.

Au prix d'émission, les nouvelles obligations donnent un revenu — exempt de tous impôts — de 4 47 0/0. La plus-value en capital est assurée par les cours de tous les fonds russes; quant à la solidité du placement, elle est garantie par la conviction que possèdent tous les Français de la loyauté du gouvernement russe et de la sagesse qui préside à l'administration de ses finances.

Bien que la Russie soit obligée, par les nécessités de la politique européenne, de faire des dépenses considérables, son budget est toujours réglé de la manière la plus intelligente. Les conversions successives des emprunts 5 0/0 sont une preuve de la sollicitude du gouvernement qui, en allégeant les charges des contribuables, travaille efficacement à la consolidation du crédit de l'Empire.

X

La Banque de France est à 38 40.

Le Crédit Foncier est à 1300.

Nous avons déjà dit qu'il ne pouvait exister aucun motif pour que cet établissement paye un tribut à la crise en dehors de ce fait que la spéculation profite toujours des incidents qui se produisent pour essayer de reprendre à des prix un peu plus faibles ce qu'elle veut aux prix forts. Le Crédit Foncier est dans une situation très forte où il ne peut subir aucune atteinte.

Les obligations foncières et communales ont résisté aux mauvais courants. La crise une fois terminée, le nombre des capitalistes qui limitent leurs achats aux valeurs de tout repos ne pourra que s'accroître encore.

Les obligations foncières 1879 se négocient sur le cours de 477. On demande à 467 l'obligation 1880 et à 468 l'obligation 1885.

Toutes ces valeurs, qui participent à six tirages de lots par an, seront encore, au pair de 500 francs, les plus avantageuses de nos valeurs à lots. Leurs garanties sont à toute épreuve.

Sans doute, elles ne sauraient convenir à la spéculation, qui recherche de grands mouvements et tente de baser des profits immédiats sur des écarts de cours considérables. C'est par un mouvement lent et insensible qu'elles arriveront au pair, mais les profits certains que le comptant peut en attendre seront toujours préférables aux profits incertains que poursuit la spéculation, au

risque d'essuyer de grosses pertes, du fait d'un mouvement de recul inattendu.

Les chances de lots que procurent ces valeurs deviendront de plus en plus importantes, au fur et à mesure que l'amortissement fera des progrès; les numéros concurrents auront toujours en effet, les mêmes lots à se partager à chaque tirage, et ils deviendront de moins en moins nombreux dans la roue.

Les Bons à lots de 100 francs se négocient sur les cours de 107 francs.

Les Bons algériens sont demandés à 95 et verront leurs cours se niveler avec ceux des Bons à lots, dont ils sont la reproduction exacte.

Le Bon de la Presse reste demandé à 21.

L'assemblée générale du Crédit lyonnais a eu lieu à Lyon le 25 courant. Le rapport du Conseil d'administration et les explications verbales fournies par M. le président du Conseil ont mis en lumière la bonne situation de l'entreprise et ont montré que l'augmentation du chiffre du dividende, porté de 17 fr. 50 à 25 fr., était le résultat du développement normal des affaires de banque de la

Société. L'assemblée s'est montrée très satisfaite des communications qui lui ont été faites, et toutes les propositions du Conseil ont été votées.

Les valeurs industrielles sont calmes.

Les Chemins de fer sont fermes.

Les actions de la Compagnie Générale Transatlantique n'ont pas été atteintes par la débâcle de la semaine dernière; elle clôturent en hausse à 585 et ont un excellent courant d'affaires.

Le Gérant : GUSTAVE SIMON.

IMPRIMERIE DE L'EXPOSITION

G. ROBERT

16. Avenue de la Bourdonnais, Champ de Mars.

Imprimé sur les Machines MARINONI

Lubrifiées avec les huiles, graisses et graisseurs de la Coud

Caractères de la Fonderie Warnery frères.

INSTALLATIONS Traité à forfait pour tous les frais REPRESENTATION

BUREAU A PARIS G. CHEMINAIS 12, Boulevard des Italiens, 12

Offre comme références la liste des principales Maisons qu'il a représentées avant 1889.

SUSPENSOR MILLERET élastique sans sous-étoffe, 2^e 50. — Exiger le cachet de l'inventeur. BANDAGES invisibles. BAS pour varices 8 f. MILLERET, LE GONIDE, 49, Rue J.-J. Rousseau, PARIS

LAMBERT LEVY fabricant, 31 et 33, boulevard St-Martin. Maison fondée en 1829. — Joaillerie, bijouterie, horlogerie, bronzes. — Vente en détail au prix du gros.

H. MICOLON à Firminy. Echelas en acier fondu, brev. s. g. d. g. Sur demande, envoi franco, tarif illustré



Chapeau LÉON

Anti-névralgique
LÉGER

21, rue Daunou, 21
PARIS

Nice, Londres, New-York.
Saint-Petersbourg.

ÉCLAIRAGE SUPÉRIEUR
Huile à brûler

Brevetée s. g. d. g.

Exposition universelle d'Anvers 1885, Médaille d'Or

G^{VE} DELETTREZ

7 & 9, rue Gide, Levallois-Perret (Seine)

Dépôt, 28, rue de Provence, à Paris

Huiles à brûler pures. — Economie 15 0/0 sur la consommation.

Livraison pour Paris, franco à domicile, 1 fr. 50 le kilog.
Livraison pour province, mis en gare de Paris, 1 fr. 05 le kilog, contre remboursement.

Agent en Angleterre pour les Publications officielles

SEYMOUR WADE

AGENT GÉNÉRAL

Pour le Catalogue général Officiel

ET

LE BULLETIN OFFICIEL DE L'EXPOSITION

Blomfield-House London-Wall
LONDON E. C.

A. BEGUINET 11, rue de la Monnaie, au coin de la rue des Prêtres, Paris. — Maison fondée en 1830, Grand choix de chapeaux soie et feutre; Bonnets de voyage. Maison recommandée par le cachet et la qualité des marchandises.

CHAMPAGNE
ST-MARCEAUX. REIMS

DÉPÔTS : Paris — 16, Rue de la Paix.
Bruxelles — 66, Rue de Brabant.



FLANELLE VÉGÉTALE

Très recommandée pour les Chasseurs et les Personnes rhumatisantes.

P. LOTTE CHEMISIER
7, rue de Navarre, PARIS

CUIRS D'ART EN RELIEF POUR SIÈGES ET TENTURES

REPRODUCTION

des Cuir des XV^{me} et XVI^{me} Siècles

Maison **CARON**

G. PIQUE, Succ^r

97, Faubourg Saint-Antoine, PARIS

Ordres et Correspondances à la Fabrique : 8, Rue du Colonel Oudot



Le PHOTO-POCHE

Appareil pour photographier instantanément, donnant quatre vues sur la même glace, grandeur 11 centimètres sur 2 d'épaisseur. Ce petit volume le rend facile à dissimuler. Il permet de prendre des vues même en train rapide. Prix avec châssis double, 75 f.

A. DEHORS & A. DESLANDRES
8, rue des Haudriettes, Paris



MACHINE à CIGARETTES
A L'USAGE DES FUMEURS

Brevetée s. g. d. g., France et étranger
Envoi Franco de la notice illustrée

LEMAIRE
Fabr^e, 12, quai de la Mégisserie, Paris

PRINCIPAUX FABRICANTS ET EXPOSANTS RECOMMANDÉS

ABAT-JOUR

Degaffet et C^{ie} Succ^{rs}. (ancienne maison GRIMAL), 28, rue Albouy, Paris. — Articles d'illumination instantanée, systèmes brevetés.

AMEUBLEMENT

A. Vaillant, 10, rue Meslay, Paris. — Fabrique de meubles de luxe. Peinture et décors sur porcelaine. Spécialité de cache-pots, jardinière tables à ouvrages et à jeux, bureaux de dames et liseuses. Monture bois sculpté. Petits bronzes.

N. Kalmus et C^{ie}, 87, faubourg St-Antoine, Paris. — Ameublements complets, chambres à coucher en noyer, palissandre, bois noir. Éléance et solidité. — Prix modérés.

Maignié, 176, rue de Charonne, Paris. — Ameublements complets, tapisseries, tentures, spécialité de buffets noyer et armoires à glaces et à portes pleines. — Grandes facilités de paiement.

Hilgert, 20, passage Tocanier, Paris. — Fabricant de chiffonniers et tables de nuit chiffonniers en tous genres.

Ch. Galvani, faubourg Saint-Antoine, 137, et rue d'Avron, 28. — Grande fabrique de lits et chambres à coucher en tous styles. Envoi franco du catalogue.

Quarré, 143, r. d'Aboukir, (us. r. de l'Orillon, cité Nys, 8), Paris. — Clous de style pour meubles, de décoration pour cartonnages, articles de sellerie tous genres, brev. clous p^r voiture, marque: *Au Lion*.

G. Herrmann, 9, rue St-Ambroise et 7, cité d'Angoulême, Paris. — Ameublements complets de tous genres. Ebénisterie et tapisserie. Meubles anciens, sièges et tables de tous styles pour salles à manger. Chambres à coucher, salons, bibliothèques et bureaux.

Camille Weber (veuve et fils), 15, rue Poissonnière, Paris. — Spécialité pour ameublement. Articles de style et de fantaisie. — Médaille d'or, Paris 1878.

ARMES & ARMURES



R. Gutperle, 12, boulevard Magenta, Paris. — *Armes*, armures, panoplies et trophées. *Cuirasses* secrètes garantissant de l'arme blanche et de la balle de revolver. Bijoux, armes et armures pour théâtres.

ARTICLES POUR FUMEURS

Quentin et C^{ie}, 22, r. de Bondy, Paris. — Pipes Gambier. Papiers **Riz La** et **Goudron La**.

BATTEURS D'OR

X. Jacquesson, 7, rue Charlot, Paris. — Fabrique d'or, d'argent et de platine en feuilles en poudre et en coquille. — Expositant, classe ... groupe ... — Téléphone.

Dumilâtre et Faubert, faubourg du Temple, 22, Paris. — Fabrique d'or et de Platine en feuilles, en poudre et en coquilles. — Expositant, groupe V, classe 41.

BÉBÉS, JOUETS, JEUX

J. Steiner, fabricant du bébé mécanique vivant, du bébé incassable, parlant et ordinaire (dit *le petit parisien*), 22 brevets. — Demander marque Steiner.

BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Plichon et C^{ie}, 10, rue du Parc-Royal, Paris. — Fabricants de doublé or, or sur argent.

BILLARDS (et Accessoires de)

Hiole, MARILLIER ET C^{ie} fabricants de *queues de Billards*. Procédé mobile à vis, breveté s. g. d. g. — 45, boulevard St-Martin, Paris.

BOUTONS

G. Bagriot, [nc] 168-170, rue St-Denis, à Paris. — Expositant classe 35. Boutons Livrée, Administrations, Uniformes pour tous pays.

BRETELLES

Ch. Guyot, inventeur et seul fabricant spécial des *Bretelles hygiéniques*, 13 rue Béranger, Paris. — Usage agréable, solidité, bon goût, bon marché. Se trouvent dans les principales m^{ons}.

BREVETS D'INVENTION

E. Wattier, ingénieur-architecte, 5, rue Mazagan (porte Saint-Denis) et 33, av. de la Bourdonnais (Exposition). — Représentation aux expositions, brevets d'invention, dépôts, marques, dessins, modèles, France et étranger.

BRONZES D'ART

E. Pinédo, [nc] C. * * * * Expositant, classe 25. — Groupes, Statuettes, Encriers, etc., 40, boulevard du Temple.

BRONZE IMITATION

Coupiet fils et Drouart, rue Amelot, 100. — Composition artistique. Objets d'art. Editions d'Œuvres du Salon. Grand choix de garnitures modernes et Louis XVI. — Expositant classe 25, groupe n° 3.

BRONZES POUR ÉGLISES

Thiery-Figaret successeur de L. Figaret, 2, rue Breguet et 24, rue St-Sabin, Paris. — Manufacture de bronzes pour églises. Marque **L. F.** Paris. — Expositant, classe ...

CORSETS

Félix Brassier, 10, rue Merlin, Paris. — Innovation et fabrique de corsets en tous genres, spécialité de corsets sur mesures, modèle exclusif de la maison.

COULEURS FINES

Chevillet, A. GRENIER successeur, 31, rue Vieille-du-Temple, Paris. — Fabrique de couleurs fines pour artistes. Expositant classe 10, groupe II.

L. Plainchamp, maison fondée en 1798, boul. de Strasbourg, 35, Paris. — Couleurs et vernis pour bâtiments, voitures et industrie, décors et tableaux.

COURROIES

J. Levy jeune, 47, avenue Parmentier, Paris. — Courroie Gandy coton.

DRAPERIE

M^{me} Cuchet, 3, rue d'Aboukir, Paris. — Drap-Canevas Pénélope, médaillé, remplaçant avec avantage le canevas pour tapis, coussins, Pantoufles, etc.

ÉVENTAILS

E. Buissot, 46, rue des Petites-Ecuries, Paris. — Fabrique d'éventails pour la France et l'exportation, corbeilles de mariages, éventails anciens, réparations de tous éventails.

FONDEUR-LAMINEUR

E. Louyot, ingénieur, 16, rue Folie-Méricourt. — Fonte et laminage de tous métaux : nickel, maillechort, cuivres rouge, demi-rouge, laiton. — Téléphone.

GANTERIE

Marcault, 8, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris. — (Classe 35). Chevreau et Suède, marque **L. S Gants Tan-Russe**, b. s. g. d. g.

GRAINES & PLANTES

Maison LOISE-CHAUVIÈRE, fondée en 1845, **Dupanloup et C^{ie}**, successeurs, 14, quai de la Mégisserie, Paris. (Exposants).

HOUBLONS

Edouard Bernet, 17, rue de Cléry, Paris; succursale, 53, faub. Stanislas, Nancy. — Houblons de toutes provenances. — Méd. et dipl. d'honneur. Expositant cl. 44, gr. V.

MARQUES D'EMBALLAGE

Foucault, 9, r. des Trois-Bornes, Paris. — Presses et marques à feu, Pincés à plomber, Alphabets et chiffres acier fondu, Marques de fabrique.

ORGUES

Alexandre père et fils, rue de Richelieu, 106, Paris. — ORGUES. — Expositant, groupe II, classe 13.

OUATAGES

Marinpoey, 10, rue Paul-Lelong, Paris. — Tissus ouatés, mousselines, brevetés, pour doublures de vêtements et jupons. — Usine à force motrice, 26 et 28, rue de la Pointe-d'Ivry.

PARFUMERIE

E. Bronchain, parfumeur, fabrique, 3, rue de l'Avenir, Asnières. — Reine des neiges, Poudre de riz à base de glycérine, *Eden Powder*, fleur de riz superfine, invisible et adhérente.

PLUMEAUX

J.-E. Durup, (successeur de P. Leullier et C^{ie}), 15, rue Vieille-du-Temple, Paris. — Fabrique de plumeaux en tous genres, autruche, dinde, coq, fantaisie. Marque de fabrique déposée, Récompense à l'Exposition universelle de 1878. Expositant classe 29.

SIÈGES

J. Tixier. Grande fabrique de sièges d'art et de style, garnis cuir de Cordoue, reliefs, gravés, décorés et autres; écussons, chiffres, monogrammes, etc.; matériel et outillage spéciaux pour cette fabrication. — Expositant.

SOIES ÉCRUES & TEINTES

E. Hamelin et C^{ie}, 144, rue St-Denis, Paris. — *Au Mûrier* « *Au Palmier* ». Diplôme d'honneur. Filatures et Moulinages à Bagnols (Gard) et aux Andelys (Eure).

TAPIS ET TAPISSERIE

B. Jacob, 19, rue Turbigo. — Tapis Linoleum et toiles cirées, la plus riche collection de dessins, spécialité de nappes de famille.

MARQUE **Genebrias et Herfort**, DE FABRIQUE 23, rue Vivienne. Spécialité pour tapisseries, ornements d'appartements, bronzes, rinceaux, patères, porte-chapeaux. Fabrique d'élastiques pour sièges.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

SIÈGE SOCIAL : 6, rue Auber, Paris
BUREAUX SPÉCIAUX : Passagers de Cabine, 12, boulevard des Capucines
FRET : 108, faubourg Saint-Denis

AGENCES PRINCIPALES
au Havre, à Saint-Nazaire, à Bordeaux,
à Marseille, à New-York, etc., etc.

Ligne rapide de Paris-Havre à New-York
en 8 jours

Par les paquebots neufs
La Champagne, la Bretagne, la Bourgogne,
la Gascogne, la Normandie

Départs du Havre et de New-York
tous les samedis

Lignes des Antilles

De Saint-Nazaire les 10 et 21, du Havre les 7 et 22, de
Bordeaux les 11 et 26 et de Marseille le 4 de chaque mois

Pour la Guadeloupe, la Martinique, Sainte-
Lucie, Trinidad, les Guyanes, le Venezuela,
la Colombie, le Centre Amérique, le Sud et le
Nord Pacifique, Saint-Thomas, Porto-Rico,
Haïti, Cuba et le Mexique.

Lignes de la Méditerranée

Service quotidien entre la France et Alger, en
correspondance avec les trains rapides et express
des Compagnies Paris-Lyon-Méditerranée et
Paris-Orléans.

Départs de Marseille : Tous les jours pour
l'Algérie, la Tunisie, l'Espagne, le Maroc, la
Corse, l'Italie, Malte et Tripoli.

Voyages circulaires dans la Méditerranée
à prix réduits

Envoi franco des livrets, cartes et indications
détaillées.

Adresser les demandes : 6, rue Auber, PARIS.

GRANDE BRASSERIE DREHER

2, Boulevard Bonne-Nouvelle — 1, Rue Saint-Denis
KUHN directeur

GRAND DÉPOT des GLACES FRANÇAISES
CH. BUQUET-P. KAEPPELIN, Successeur
15, Rue de Buci, PARIS
SPÉCIALITÉ D'INSTALLATIONS DE MAGASINS. — VITRINES
TABLETTES AVEC SUPPORTS BRONZÉS OU NICKELÉS.



Veilleuses Françaises

FABRIQUE à la GARE

JEUNET Fils, Suc'

Toutes nos boîtes portent en timbre sec
JEUNET, inventeur

Demandez nos veill-
leuses chez tous les
commissionnaires, épi-
ciers, quincailliers.

EXPOSITION UNIVERSELLE
DE 1889

J. FROPO

Représentation Commerciale

RÉCEPTION DES MARCHANDISES, ETC.

COMMISSION

8, Rue Halévy, 8 (Opéra)

GELLEE FRÈRES, Gainiers, rue
Barbette, 11 bis,
Paris. — Spécialité d'Étalages pour expositions.
Garnitures de vitrines en velours, peluche, satin,
drap, feutre, etc., etc. — Téléphone.

ALBERT CAHEN

INGÉNIEUR CONSEIL
Membre des Comités d'admission, d'organisation et d'installation
à l'Exposition Universelle de 1889

OFFICE GÉNÉRAL
des
BREVETS D'INVENTION
1, Boulevard Saint-Denis — PARIS

ANTI-CORSET TALISMAN (Sur Mesure)
3 MÉDAILLES. — 48, Boulevard Haussmann, Paris
Seule Maison où l'on puisse essayer sans commander.

MATÉRIEL D'IMPRIMERIE

FOUCHER Frères

14, Boulevard JOURDAN (près la Porte d'Orléans)
PARIS

MACHINES & OUTILS

Pour Fonderie en Caractères
Composition, Impression, Galvanoplastie
Clicherie, Brochure, Reliure, Zincogravure
et Photogravure.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Groupe VI — Classe 58

GALERIE DES MACHINES



Phosphatine Falières

Aliment
des plus agréables.
Facilite la Dentition.
Assure la bonne
formation des os.
Prévient ou arrête les
défauts de croissance.

NOTICE FRANCO

Prix de la Boîte : 2' 50. — PARIS, 6, AVENUE VICTORIA et Pharmacies.

CHAMPAGNE EUGÈNE CLICQUOT, REIMS

INSTALLATION COMPLÈTE D'IMPRIMERIES

WARNERY FRÈRES

FONDEURS DE CARACTÈRES TYPOGRAPHIQUES ET DE BLANCS

PARIS — 8, Rue Humoldt, 8 — PARIS

Spécialité de Caractères pour Journaux et Labeurs en Matière résistante

CARACTÈRES DE TITRES
INITIALES
PONCTUATIONS SUR TOUS LES CORPS
FANTAISIES DIVERSES
NOUVELLE SÉRIE D'ELZÉVIR

Envoi de Devis
et Spécimens

Prompte
exécution des
mémoires.

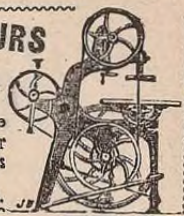
BLANCS DIVERS
INTERLIGNES, GARNITURES, LINGOTS
FILETS CUIVRE ET MATIÈRE
MATÉRIEL D'IMPRIMERIE
MACHINES NEUVES ET D'OCCASION

CARACTÈRES TYPE ANGLAIS FONDUS HAUTEUR AMÉRICAINE PRÊTS À EXPÉDIER
Nos Magasins, abondamment pourvus de Caractères et de Blancs, nous permettent d'expédier dans les 24 heures
les Commandes les plus importantes.

Adresse télégraphique : Warnery Frères, Paris.

OUTILLAGE D'AMATEURS ET D'INDUSTRIES

SCIES-MÉCANIQUES, plus de 50 modèles
TOURS de TOUS SYSTÈMES
DESSINS et Fournitures pour Découpage
OUTILS de TOUTES SORTES. 3 Dipl. d'Honneur
Le TARIF-ALBUM 200 pages et plus de 600 gravures
FRANCO CONTRE 65 CENTIMES
TIERSOT, 16, r. des Gravilliers, Paris.



CARTE D'IDENTITÉ PHOTOGRAPHIQUE

Système breveté s. g. d. g. (Modèle déposé)

Louis BÉZIER, photographe, seul propriétaire
EXPOSANT 1889. — 125, Rue Montmartre, PARIS

Raffinerie et Trituration de Soufre

MANUFACTURE DE MÈCHES SOUFREES

L. CHAMBON Fils

Rue de la Loubière, 74, MARSEILLE

MAISON MÉDAILLÉE

A. GOELZER

Membre du Jury des Récompenses
aux Expositions internationales

182, Rue Lafayette, 182

PARIS

BRONZES & APPAREILS

D'ÉCLAIRAGE

GAZ - BOUGIES - ÉLECTRICITÉ

PLOMBERIE ET CANALISATION

POUR LE GAZ ET LES EAUX

INSTALLATION

DE SALLES DE BAINS

ET D'HYDROTHERAPIE

LAVABOS

PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS

CACAO VAN HOUTEN

PUR ET SOLUBLE EN POUDRE.

Diplômes à toutes les Expositions. — Attestations des Autorités Médicales de tous les pays.

Le **CACAO VAN HOUTEN** universellement réputé, est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant, réconfortant, et en même temps sain, digestif et délicat.

Un demi-kilogramme suffit pour 100 TASSES de Chocolat.

Le **CACAO VAN HOUTEN** se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, et se trouve dans toutes les Pharmacies, Drogueries et les bonnes Epicerie et Confiseries.

Breveté en 1828 comme inventeur du „Cacao en poudre” par octroi royal du Gouvernement Hollandais.

C. J. VAN HOUTEN & ZOON, à Weesp (Hollande).

FRANÇOIS COIGNET & C^e
21 RUE DE ROME PARIS
USINE A ASNIÈRES (SEINE)

PIERRES EN BETONS AGGLOMERES COIGNET
CARRELAGES STRIÉS ET DITS MOSAIQUES
MOSAIQUES COIGNET
Incrustations de granits et de marbres
MOSAIQUES VENITIENNES ET ROMAINES

B^{TES}
SGDG

LESSIVEUSE FRANÇAISE
Nouveau système B^{te}, aucun appareil intérieur. Isolement complet du linge, sans contact avec les surfaces chauffées.
DIPLOMES D'HONNEUR
à Croix de Mérite
EXPOS. ET VENTE 24 AV. OPÉRA
Demandes Prospectus et condit.
VILLIERS 16 av. Parmentier Paris

PLUME HUMBOLDT de J. ALEXANDRE
Exiger Portrait-Cauton

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889
L. S^{TE} COLOMBE
51, rue de la Chaussée d'Antin
Bureau technique, 13, Avenue de la Bourdonnais
PARIS
Représentation, Installations
ARCHITECTURE, PLANS ET DEVIS

TABLEAUX-RECLAME
DORÉS NACRE INALTÉRABLES
LOQUET, brev. s. g. d. g. — 131, rue de Vaugirard, PARIS
Dorure sous verre. — Enseignes spéciales. — Transparents et Gravure. — Affiches sur toile.
Paris 1887, Médaille d'argent. — Havre 1887, Médaille de Bronze

MILINAIRE FRÈRES, CONSTRUCTEURS
16, r. de la Goutte-d'Or. PARIS

Brevetés en France et à l'Etranger
Trois Diplômes d'honneur
Médailles d'Or à toutes les Expositions
INSTALLATIONS D'ÉCURIES ET D'ÉTABLES
Écuries tout en fer évitant les maladies contagieuses par la facilité du nettoyage impossible à obtenir avec le bois à cause des joints qu'on ne peut éviter. Catalogue illustré avec prix-courants, d'Écuries ou de Serrurerie, 45 centimes l'un en timbres-poste.

BLANZY, POURE & C^{ie}
BOULOGNE-SUR-MER — Dépôt à Paris
La plus importante fabrique du monde
PLUMES MÉTALLIQUES — PORTE-PLUMES
PROTEGE-POINTE ET PORTE-MINES EN TOUTS GENRES
CANIF MAGIQUE
Breveté S. G. D. G.
Chez tous les principaux papetiers

Délicieux apéritif Algérien

AMEREntrepôts pour la France et l'Exp^a : PARIS, MARSEILLE, ROUEN et BORDEAUX.

Supérieur à tous les Bitters connus

PREMIÈRES MÉDAILLES A TOUTES LES EXPOSITIONS
Croix de la Légion d'Honneur
l'Exposition universelle de Paris 1878.

Tonique Hygiénique

PICON

APPAREILS ET SIPHONS PERFECTIONNÉS POUR LA FABRICATION DES BOISSONS GAZEUSES

APPAREIL GUÉRET — Nouvelle pompe à bière produisant automatiquement l'acide carbonique

MÉDAILLE D'OR
AMSTERDAM
1883
Envoi franco
du
CATALOGUE

DIPLOME D'HONNEUR
EXPOSITION
des
BIÈRES FRANÇAISES
Paris 1887

GUERET Frères, Constructeurs Mécaniciens, Br. S. G. D. G., 72, Boulevard de la Gare, PARIS

Cassis-Rouvière

DIJON
Succursale à PARIS
7, rue Châteaudun
MÉDAILLES D'OR A AMSTERDAM 1883
20 Diplômes
aux Expositions Universelles.

DIORAMA DE JÉRUSALEM

A l'angle de la Rue Lamarek et de la Rue de la Barre, sur la Butte Montmartre
(près de l'Eglise votive du Sacré-Cœur)

JÉRUSALEM ET SES ENVIRONS
pendant le Pèlerinage français au Mont de l'Ascension de 1886
ILLUSION COMPLÈTE DE LA NATURE

Toutes les rues, rampes ou escaliers, aboutissant à l'Eglise votive du Sacré-Cœur, conduisent à la rue de la Barre.
Accès direct pour les voitures : 1^{er} par les rues Clignancourt, Muller, Ste-Marie et de la Barre ; 2^o par les rues Lepic, Constance, de Maistre, Caulaincourt et Lamarek.
Prix d'entrée : 1 franc. — Dimanches, Jours et Fêtes : 50 centimes.

CHAINES GALLE & VAUCANSON
Usine à vapeur et Magasins :
84, rue Oberkampf, PARIS
CHAINES GALLE POUR GRUES — BANCs A ETIRER LES METAUX
Avec Mon GALLE
BENOIT Succ^r
Fournisseur des plus gds établissements français et étrangers
CATALOGUE GRATUIT

BLÉTRY FRÈRES

Ingénieurs-Conseils

en propriété Artistique, Industrielle et Commerciale

BREVETS D'INVENTION, Dessins, Modèles et Marques de Fabrique en France et à l'Etranger
OFFICE FONDÉ EN 1866)

REPRÉSENTATION A L'EXPOSITION — Dessins industriels, Etudes techniques, Constructions, Installations, Agriculture, Mécanique, Hydraulique, Chimie, Electricité

PUBLICATIONS : { Manuel de l'Inventeur, Lois Françaises et Etrangères, 4^e édition : 1 franc.
Manuel formulaire des Ingénieurs (Souscription du Ministère des Travaux publics), 2^e édition.
PARIS. — 2, Boulevard de Strasbourg, 2. — PARIS

BULLETIN OFFICIEL

DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

PARIS ET DÉPARTEMENTS
Un an 12 fr. — Six mois 7 fr.
ÉTRANGER (PAYS DE L'UNION POSTALE)
Un an 20 fr. — Six mois 11 fr.
Le « Bulletin Officiel » paraît le Samedi de chaque semaine

Annonces, la ligne 1 fr. — Réclames, la ligne 3 fr.
Faits divers, la ligne 5 fr.

Les Annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, et à Bruxelles, chez MM. GROSJEAN ET C^{ie},
104, boulevard Anspach, — à Londres, chez M. SEYMOUR WADE, Blomfield House, London Wall.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION : **Champ de Mars (16, Avenue de La Bourdonnais)**

Les abonnements sont reçus gratuitement dans tous les bureaux de poste de France et des pays étrangers qui font partie de l'Union Postale.

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE :

Nouvelles de l'Exposition.
L'Étranger à l'Exposition.
Les Fêtes de l'Exposition.
Les Tickets à l'Exposition.
Le Vestibule central du Palais des Machines.
L'Opéra-Comique au Grand-Théâtre de l'Exposition (Palais des Enfants).
La Fête de la Tour Eiffel.
Le 1^{er} étage de la Tour de 300 mètres.
Echos.
Revue financière.
Annonces et Réclames.

PARTIE NON OFFICIELLE

NOUVELLES DE L'EXPOSITION

M. G. Berger, directeur général et M. Eiffel viennent de décider d'un commun accord que jusqu'à l'époque de l'ouverture de l'Exposition personne ne serait plus autorisé à faire l'ascension de la tour de 300 mètres. Cette mesure a été prise à la suite d'abus nombreux auxquels il était nécessaire de mettre un terme.

L'encombrement du chantier finissait par entraver la marche des travaux. Il a donc fallu couper court à l'enthousiasme prématuré du public.

La caisse centrale du Trésor délivre, depuis le 1^{er} mars dernier, des cartes d'abonnement à l'Exposition universelle de 1889 (Palais du Louvre, rue de Rivoli, porte B.)

Toute personne qui demandera une carte d'abonnement, devra remettre son portrait-carte photographié en double exemplaire. L'un des exemplaires, revêtu du récépissé du caissier central du Trésor, constituera la carte d'abonnement.

Le prix des abonnements est de 100 francs. Seuls, les membres des commissions et comités de l'Exposition, auront droit à l'abonnement de 26 francs.

Les demandes de cartes d'abonnement de 26 francs, doivent être accompagnées d'un certificat délivré par le ministre du commerce,

de l'industrie et des colonies, commissaire général de l'Exposition, établissant le droit de l'intéressé, et ce certificat doit être demandé au commissariat général, 101, rue de Grenelle. Les récépissés délivrés par la caisse centrale du Trésor, sont assujettis à un droit de timbre de 0 fr. 25 centimes.

Les habitants des départements, autres que celui de la Seine, peuvent verser le prix de leur abonnement, entre les mains du percepteur de leur résidence.

Les cartes d'abonnement, donnent, dès à présent, droit à l'entrée sur les chantiers de l'Exposition.

Divers journaux ont publié des renseignements contradictoires, au sujet de la question des guides à l'Exposition.

L'administration n'a concédé aucun guide officiel de l'Exposition, la publication et l'exploitation des guides est donc absolument libre, seul un plan officiel de l'Exposition a été concédé à M. Danel.

Le jury de la section internationale des beaux-arts à l'Exposition universelle, composé de MM. Lafenestre, Maignan, Chaplin, Heilbuth, Liebermann, Zacharian, Chelmowski, Schenck, Autokolski, Rodin, de Baudot, Gœneutte, graveur; Maurice Hamel et Giudicelli, se sont réunis au Palais des Champs-Élysées et ont examiné deux cents œuvres environ de peinture, sculpture et dessins, présentées par des artistes polonais, chiliens, argentins et allemands. Ces derniers surtout sont les plus nombreux; leur exposition est très intéressante. A ce point même qu'il est question de la faire figurer dans une salle spéciale, et d'accorder un nouveau délai qui permettrait à bon nombre d'artistes allemands, qui l'ont souhaité, de prendre part à cette manifestation artistique.

La question des régates internationales à organiser pendant l'Exposition, qui était en discussion depuis plus de trois mois, vient enfin d'être résolue. Les régates auront lieu le 23 juin entre les ponts de l'Alma et d'Iéna. Elles promettent d'être fort intéressantes et les prix seront chaudement disputés, car des équipes de canotiers anglais se disposent à venir y prendre une part active.

M. Adrien Hébrard, président du Comité de la Presse à l'Exposition, a

adressé aux membres du Comité la circulaire suivante :

Monsieur et cher Confrère,

Dans la dernière assemblée générale du Comité de la Presse, il a été décidé qu'il y aurait chaque jour au Pavillon de la Presse, à l'Exposition, deux commissaires de service : l'un de midi à deux heures, l'autre de cinq à six heures; qu'il serait établi un tableau de roulement entre les membres, par voie de tirage au sort, et que ce roulement commencerait à dater du 5 avril.

M. le Président du Comité, assisté d'un des secrétaires, a procédé à ce tirage au sort, qui a donné les résultats suivants :

De Midi à 2 heures	De 5 à 6 heures
MM.	MM.
5 Avril. Duguiès.	5 Avril. Robert.
6 — Reinach.	6 — Strauss.
7 — Niel.	7 — Henry Maret.
8 — Th. Henry.	8 — Lapommeraye.
9 — Francisque Sorey.	9 — Lepelletier.
10 — Magnier.	10 — P. Baragnon.
11 — de Rodays.	11 — Humbert.
12 — de Loqueux.	12 — A. Hébrard.
13 — E. Mayer.	13 — R. d'Hubert.
14 — A. Meyer.	14 — P. de Cassagnac.
15 — Grimblot.	15 — Hervé.
16 — de Lérès.	16 — Dr. Richet.
17 — Ed. Lebey.	17 — Couzinet.
18 — Gonse.	18 — Réal.
19 — de Nansouty.	19 — Lassalle.
20 — Edwards.	20 — P. Metrice.
21 — Bourrageas.	21 — Tissandier.
22 — Montlouis.	22 — Clémenceau.
23 — Jourde.	23 — Gal.
24 — C. Dreyfus.	24 — Ed. Hément.
25 — Guyon.	25 — Portalis.
26 — Merson.	26 — Duverdy.
27 — V. Simond.	27 — Ranc.
28 — Laffineur.	28 — R. Canivet.
29 — Ch. Laurent.	29 — Hepp.
30 — Gustave Simon.	30 — P. Foucher.
1 ^{er} Mai. Valentin Simond.	1 ^{er} Mai. Henri de Parville.
2 — Hubert.	2 — E. Véron.
3 — Ferrouillat.	3 — Dautresme.
4 — Mézières.	4 — Guy.
5 — Dubar.	5 — Chapon.
6 — Brière.	6 — G. Jollivet.
7 — H. Fouquier.	7 — Marc.
8 — Pierre Véron.	8 — Laffitte.
9 — Lalou.	9 — G. Carle.
10 — Mouillot.	10 — Patinot.
11 — Marinoni.	11 — Rochefort.

Vous recevrez, Monsieur et cher Confrère, trois jours à l'avance, une lettre vous indiquant le jour et l'heure ou votre présence sera nécessaire au Pavillon. Vous voudrez bien nous prêter votre concours, car, par suite du roulement, vous ne serez de ser-

vice que cinq fois pendant toute la durée de l'Exposition.

Au cas où vous ne pourriez pas vous rendre à la convocation, je vous serai reconnaissant de vous faire remplacer par un de nos confrères, membre du Comité, et de vouloir bien m'aviser du nom de votre remplaçant.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Président du Comité,
A. HÉBRARD.

N. B. — Toutes les communications devront être adressées à M. le Président du Comité de la Presse, Pavillon de la Presse (Champ de Mars).

Dans une de ses dernières séances, le Conseil municipal de Paris s'est occupé d'une proposition de M. Després, relative à l'inauguration de la réduction de la statue de la Liberté.

M. Després. — J'ai l'honneur de déposer la proposition suivante, dont je demande le renvoi au Bureau et à la Commission des fêtes :

« Le Conseil
« Décide :

« Dans les fêtes qui auront lieu à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition de 1889 et auxquelles pourra présider le Conseil, sera comprise une cérémonie d'installation de la réduction de la statue de la Liberté de Bartholdi sur le môle de Grenelle, où sera invité la colonie américaine et le ministre des Etats-Unis.

« Invite en outre l'Administration à terminer la partie matérielle de cette installation.

« Signé : Després, Alphonse Humbert, Emile Richard. »

Je demande l'urgence sur la dernière partie de cette proposition.

J'ai appris en effet que l'on travaillait fort peu à cette installation. Il faudrait cependant le hâter quelque peu, si l'on veut que la statue soit dressée pour l'Exposition.

M. le Président. — Le Bureau fait d'autant moins d'obstacle à l'adoption de cette proposition, qu'il s'en est déjà préoccupé.

M. Delhomme. — Il convient de dire que si les travaux ont été retardés, la cause en est à la crue récente de la Seine.

La première partie de la proposition de M. Després est renvoyée à la Commission des Fêtes.

La deuxième partie est adoptée.

L'ÉTRANGER A L'EXPOSITION

Suisse

Le Conseil fédéral a autorisé le conseil scolaire de l'école polytechnique fédérale à Zurich à prendre sur son budget ordinaire une somme de 4,000 francs destinée à faciliter le voyage à Paris de professeurs de l'école polytechnique pendant l'Exposition universelle.

Les Fêtes à l'Exposition

Fête du 5 mai 1889, à Versailles.

PROGRAMME

Le Président de la République accompagné de sa maison militaire et de son cortège officiel, les Ministres ainsi que les Corps constitués arriveront à 2 heures à Versailles, par l'avenue de Paris.

Les troupes feront la haie dans l'avenue de Paris jusqu'à la grille du château.

Le Président de la République et les Ministres prendront place sur une estrade installée en face de l'ancien hôtel des Menus-Plaisirs. De chaque côté de cette estrade se placeront les corps constitués. Une plaque de marbre destinée à rappeler la date de la première séance des Etats-Généraux sera posée sur la façade du bâtiment par la Municipalité de Versailles.

Le Président de la République accompagné de son cortège et de ses invités, se placera ensuite à l'entrée de la Cour d'honneur du Château, et les troupes de la garnison de Versailles défilent devant lui.

Après le défilé, le Président de la République, entrant dans le château par l'escalier de marbre, se rendra dans la grande galerie des glaces où se fera la cérémonie officielle pendant laquelle seront tirées des salves d'artillerie. Cette cérémonie sera suivie d'un lunch qui sera servi dans la galerie des Batailles.

A cinq heures et demie, le Président de la République et tous les invités se rendront dans le Parc, resté ouvert au public, pour assister aux « Grandes Eaux » du bassin de Neptune nouvellement restauré.

Le soir, la ville et le château de Versailles seront illuminés par les soins de la Municipalité.

Fête d'ouverture du 6 mai.

Le programme de la fête d'ouverture de l'Exposition présentera des attractions nombreuses. Cette fête aura lieu dans la soirée.

L'ensemble de l'Exposition, la tour Eiffel et le dôme central, ainsi que les jardins seront brillamment illuminés de rampes de gaz et de quatre mille flammes de Bengale. De la pointe de l'île Saint-Louis à l'île de Grenelle, une fête nautique sera donnée, sur la Seine, dont les ponts et les quais seront illuminés de longues guirlandes de feu. Trois feux d'artifice éclateront en même temps, sur le terre-plein du Pont-Neuf, dans le jardin des Tuileries, enfin dans l'île de Grenelle. Pour l'illumination du Champ de Mars, des ponts et des quais, 400,000 ballons seront employés.

Pendant la fête nautique et les feux d'artifice aura lieu l'embrasement général de la tour, avec flammes de Bengale multicolores, les fontaines lumineuses des trois pièces d'eau : la cascade du Trocadéro, la fontaine Saint-Vidal, placée sous la tour et le jet d'eau du jardin central joueront pendant toute la soirée.

La retraite aux flambeaux projetée, qui comprendra surtout des cuirassiers, des pompiers et les gardiens des jardins de Paris portant des torches, partira du bas de la cascade du Trocadéro. Elle traversera le pont d'Iéna, longera la terrasse du jardin central et traversera la grande galerie du palais des expositions diverses pour entrer dans le palais des machines. On espère avoir du gouvernement militaire de Paris environ quinze mille hommes, dont le défilé à la lueur des torches offrira certainement aux spectateurs placés dans la galerie du premier étage de ce palais

un spectacle assurément neuf et pittoresque. Nous pouvons d'ores et déjà donner la composition de cette retraite. Une musique militaire ouvrira la marche du cortège, suivie bientôt de deux autres musiques confondues. Quatre cents tambours et des fifres, dont le nombre n'est pas fixé encore, viendront immédiatement après ces musiques, des sociétés chorales, réunissant environ cinq à six cents personnes, alterneront pendant la retraite avec les fanfares.

A l'Ecole militaire, une collation sera dressée pour toutes les troupes participant à la retraite.

La Commission des fêtes a nommé quatre vice-présidents qui auront à diriger les travaux des sous-commissions d'organisation ; ce sont : MM. le général Coste, représentant le Ministre de la guerre ; Berger, directeur général de l'Exposition ; Charles Garnier et Chautemps, président du Conseil municipal.

Un comité a ensuite été formé, qui se réunira sous la présidence de M. Antonin Proust et qui sera chargé de l'étude de divers programmes en ce qui concerne les fêtes à donner après le 6 mai, ainsi que d'en soumettre les plans à la commission plénière.

Fêtes pendant la durée de l'Exposition.

Le 14 juillet, la fête nationale s'étendra dans le bois de Boulogne, avenue du Bois de Boulogne, place de l'Etoile, avenue des Champs-Élysées, place de la Concorde, jardin des Tuileries, rue de Rivoli, place de l'Hôtel-de-Ville, rue Saint-Antoine, place de la Bastille, place de la République et de la Nation, avenue Daumesnil et bois de Vincennes.

Du 16 juillet à la fin d'août, des banquets, des bals et des concerts auront lieu au Palais de l'Industrie.

En septembre, seront organisées à l'Exposition les grandes fêtes musicales, les concours de musiques militaires et de musiques pittoresques.

Dans le courant du mois de septembre aura lieu, sur la place de la Nation, l'inauguration du monument de la République de Dalou.

Dans le courant du mois d'octobre, il y aura la distribution des récompenses.

Enfin, il a été décidé qu'il y aurait pendant l'Exposition des fêtes de nuit ordinaires qui se termineront à onze heures et de grandes fêtes de nuit qui dureront jusqu'à minuit.

Les Tickets à l'Exposition

Le Conseil municipal de Paris a adopté à l'unanimité moins une voix, dans sa séance du 1^{er} avril, la délibération suivante :

« Le Conseil
« Délibère :

« Article premier. — M. le Préfet de la Seine, agissant au nom de la ville de Paris, est autorisé :

« 1^o A consentir à la réalisation de la convention du 29 mars 1886 entre l'Etat, la Ville et la Société de garantie qui se retire, mais sous la réserve que M. Christophle, ex-noms, s'engage à souscrire et à émettre à ses risques et périls 1,200,000 bons de la nouvelle société qui se substitue à l'ancienne société de garantie.

« Art. 2. — M. le Préfet est autorisé à accepter les clauses de la convention ci-annexée qui concernent la ville de Paris, à savoir :

« 1^o La renonciation à tout partage de bénéfice dans les entrées de l'Exposition, jusqu'à concurrence, toutefois, de la somme

représentée par les trente millions de tickets détachés des bons :

« 2^o Le partage du surplus des autres recettes, après déduction des dépenses excédant 43 millions, dans les proportions de 8/25^{es} pour la Ville et de 17/25^{es} pour l'Etat ; sauf entente entre la Ville et l'Etat, d'abord au sujet : 1^o de la renonciation au produit de la vente des palais du Champ de Mars qu'on voudrait conserver, ensuite au sujet 2^o de la répartition entre l'Etat et la Ville de la propriété des parties conservées des palais.

« Art. 3. — M. Christophle, ès-noms, s'engage à souscrire et à émettre à ses risques et périls, 1.200.000 bons de 25 francs, munis chacun de vingt-cinq tickets d'entrée à l'Exposition et à en verser le montant comme il est dit dans le projet de convention ci-annexé et susvisé.

« Art. 4. — Ces bons seront émis par voie de souscription publique dans la forme et aux lieux des émissions du Crédit foncier. Il n'y aura pas de souscription irréductible et les unités seront servies en premier lieu. »

La Chambre des députés a adopté dans sa séance du 2 avril, la convention passée entre le ministre du commerce et le gouverneur du Crédit foncier, au sujet des bons de l'Exposition. Nous en avons donné le texte dans un de nos derniers numéros. Le Sénat a adopté le même projet dans sa séance du 4 avril. La loi a été promulguée le 5 avril.

Le Vestibule central du Palais des Machines

Au Palais des Machines, les échafaudages du Vestibule central ont été enlevés cette semaine.

La décoration peinte et sculptée de la coupole de ce vestibule est entièrement achevée. Il ne reste plus à poser que les marches en bois de l'escalier, la rampe, en fer forgé et bronze, d'une très riche ornementation, exécutée gratuitement par M. Maison, et les quatre statues en bronze de MM. Cordonnier et Barthélemy, statuaires, portant des bouquets de lampes électriques à incandescence.

Cette coupole couvre une surface de 900 mètres environ. L'architecte du Palais des Machines, M. Dutert, y a retracé, par des allégories, les principales forces vives et productives de la France.

Des figures peintes sur les pendentifs représentent les Arts, les Sciences, les Lettres et le Commerce. Une frise d'enfants, tenant en main les attributs des diverses industries françaises : le tissage, la teinture, la bijouterie, le bronze, la papeterie, l'imprimerie, la reliure, etc., court à la base de la coupole.

Dans les voussures latérales, des cartouches contiennent les attributs de la Justice, de la Marine, de la Guerre, de l'Instruction publique, etc., etc.

Les peintures décoratives sont de MM. Rubé, Chaperon et Jambon, et les sculptures de M. Jules Martin.

Des vitraux, représentant les Arts décoratifs, décoreront les fenêtres des pignons ; enfin une verrière, également exécutée avec une grande habileté par M. Champigneulle fils, de Paris, occupe le centre ; cette verrière, qui sera éclairée le soir, en transparent, par de puissants régulateurs électriques dissimulés dans le comble, représente les principales productions de l'agriculture française et coloniale.

Des essais ont été faits par le syndicat des électriciens, il y a trois jours, et ont admirablement réussi ; l'effet sera saisissant.

L'OPÉRA-COMIQUE au Grand-Théâtre de l'Exposition (PALAIS DES ENFANTS)

Dans un de ses derniers numéros *le Figaro* a donné, sur les représentations de l'Opéra-Comique au Grand-Théâtre de l'Exposition (Palais des Enfants), des notes du plus haut intérêt. Il suffit de citer le nom de leur auteur, M. Lacôme, dont l'autorité, en cette matière, est depuis longtemps incontestée. Nous tenons à citer quelques extraits de cet intéressant article :

MM. Paravey et Danbé ayant décidé de faire donner par la troupe de l'Opéra-Comique des représentations extraordinaires au Champ de Mars sous ce titre d'ensemble :

L'Opéra-Comique pendant la Révolution, il s'est présenté la difficulté de composer des programmes de spectacles lyriques répondant à l'idée de l'Exposition tout en y introduisant des éléments assez amusants pour plaire au difficile public de nos jours.

Je vais, dit M. Lacôme, énumérer par ordre chronologique, les pièces qui composent la série de nos programmes, en faisant ressortir les caractères ou les circonstances qui me les font considérer comme topiques.

1788

Le Barbier de Séville

Remis en français par Framery. — Musique de Paisiello.

On sait la grande germination d'idées nouvelles formulée par le théâtre de Beaumarchais. *Le Barbier de Séville* avec la musique de Paisiello, et traduit ou plutôt remis en français par Framery, fut joué devant Leurs Majestés à Trianon, le 14 septembre et, à Versailles, le 8 octobre 1784. Cet ouvrage était dédié à la Reine, bien qu'il n'ait été repris à Paris qu'en 1793 ; il me paraît que cette œuvre a sa place tout indiquée au premier plan de nos programmes, comme pièce à tendances. Cette partition est, du reste, considérée avec justice comme un des chefs-d'œuvre de l'école bouffe italienne.

1789

Raoul de Créqui (31 octobre 1789)

Paroles de Monvel. — Musique de Dalayrac.

Avant de commencer la série des pièces reflétant plus ou moins le caractère ou les

préoccupations révolutionnaires, j'ai pensé qu'il serait bon d'en produire une qui offrit un spécimen du genre et de la tournure d'esprit, en faveur à cette époque. Parmi les œuvres nées en 1789, mon choix s'est arrêté sur *Raoul de Créqui*, pièce intéressante, dont la musique renferme plusieurs pages hors de pair.

1790

La Soirée Orageuse (29 mai 1790)

Paroles de Radet. — Musique de Dalayrac.

Voici une pièce qui nous donne le reflet exact de l'état des esprits dans les commencements de l'année 1790. Il ne faut pas oublier qu'après la mémorable séance du 4 février 1790 (le Serment civique), il se produisit une détente générale et un rapprochement enthousiaste entre Louis XVI et la nation, qui ont fait appeler ces courts instants les derniers beaux jours de la royauté. Le couplet final de la *Soirée Orageuse* est la preuve historique de ce fait :

Chacun sait qu'en France autrefois
Sous un ministère sauvage
On trompa le meilleur des rois ;
Le peuple fut dans l'esclavage.
Mais enfin ce temps est passé,
La France est libre, elle est heureuse,
Et ses beaux jours ont commencé
Par une soirée orageuse.

Ajoutons que, pour comble de fortune, la *Soirée Orageuse* est une merveille de drôlerie.

1791

Nicodème dans la lune

Par Le Cousin Jacques

Voici une pièce jouée plus de quatre cents fois de suite, ce qui nous engage à la choisir pour représenter l'année 1791, qu'elle occupa en réalité tout entière. C'est une œuvre absolument politique et satirique dans sa forme ultra fantaisiste et comique, et la critique des vices du temps n'y exclut pas un certain sentiment réactionnaire.

1792

Les Visitandines (7 juillet 1792)

Paroles de Picard. — Musique de Devienne

Cet opéra-comique est un petit chef-d'œuvre dont la province faisait encore ses délices il n'y a pas vingt ans. Cette remarque suffit à prouver que, tout en portant la trace évidente de l'hostilité contre les ordres religieux qui se faisait jour de toute part, et qui en fait une pièce absolument à tendances, les *Visitandines* n'en restent pas moins un spectacle dont l'inoffensive gaieté ne saurait blesser les susceptibilités les plus grandes ; il est bon de rappeler que la première représentation de ce très amusant ouvrage était donnée au moment du manifeste de Brunswick, et à la veille de la patrie en danger.

1793

La Partie carrée (27 juin 1793)

Paroles de Hennequin. — Musique de Gaveaux

Représentée en pleine Terreur, la *Partie carrée* donne lieu à toutes les réflexions et

observations que nous venons de faire à propos des *Visitandines*. Il n'y a pas un seul rôle de femme dans cet ouvrage, joué cependant à la salle Feydeau, où brillaient des étoiles de premier ordre.

1794

Les vrais Sans-Culottes ou l'hospitalité républicaine (12 mai 1794)

Rézicourt. — C. Lemoine

L'année 1794, jusqu'au 9 thermidor, est la véritable année de la Terreur; il ne faut donc pas être surpris de voir tous les théâtres célébrer à peu près exclusivement les gloires et les vertus de la jeune et terrible République. Ce sont : *Les épreuves du républicain*, *Ce que peut la liberté*, *L'intérieur d'un ménage républicain*, *L'apothéose de Bara et de Viala*, *La prise de Toulon*, etc... ou bien des œuvres sentimentales d'une fadeur extraordinaire, comme *L'enfance de J.-J. Rousseau*, *L'école de l'adolescence*, et tant d'autres dont la lecture est insoutenable. J'ai fini par arrêter mon choix sur *Les vrais Sans-Culottes*, tableau de mœurs populaires, éminemment vertueux, mais qui ne manque ni de couleur ni de mouvement, et offre un spectacle absolument caractéristique dans sa brièveté (un acte), ou bien sur *Rose et Aurèle* de Picard et Devienne, pièce à sentiments élevés, où l'amour de la patrie et le désintéressement de la vie sont professés avec la générosité particulière à cette époque.

1795

Madame Angot

Maillot

Nous sommes au point extrême du temps compris dans le mot *Révolution*. La Convention est dissoute, le Directoire est né, la réaction s'affirme. Un type fameux personnifia, aux yeux des contemporains, la couche nouvelle des parvenus, éclose à la faveur des derniers bouleversements, et ce type, c'est la légendaire *Madame Angot*, la poissarde enrichie. *Madame Angot* fut jouée plusieurs années de suite et engendra une lignée fameuse, dont les succès retentissaient naguère encore.

Deux raisons principales nous ont fait arrêter ici notre œuvre de reconstitution. D'abord, la somme énorme de travail que huit pièces nouvelles à apprendre hâtivement vont imposer au dévouement des excellents artistes de l'Opéra-Comique; et puis l'absence, après l'année 1795, de toute pièce réellement à tendances, c'est-à-dire portant le reflet des événements contemporains.

Du reste, le groupe que nous venons d'énumérer répond absolument au but que nous nous proposons : faire revivre l'Opéra-Comique pendant la Révolution, et la Révolution à l'Opéra-Comique.

Il convient d'ajouter que certaines de ces pièces étant trop courtes pour fournir un spectacle à elles seules, l'affiche sera complétée par des ballets, choisis parmi les plus jolis ou les plus amusants de l'ancien répertoire.

Ces représentations auront lieu au *Grand-Théâtre de l'Exposition*, à trois heures de l'après-midi, une fois par semaine.

Ce théâtre est construit dans l'enceinte du *Palais des Enfants*, au cœur de l'Exposition, à côté de la Tour Eiffel, et dans le quartier des Beaux-Arts.

Chaque semaine, on donnera une pièce nouvelle, en suivant l'ordre chronologique.

La série des huit pièces durera deux mois.

Chaque série sera donnée trois fois.

Tel est l'ensemble considérable des travaux auxquels, sans préjudice du courant, va se livrer, en tout dévouement et en tout désintéressement, le personnel entier de l'Opéra-Comique, désireux de contribuer, pour sa part, à l'éclat de l'Exposition universelle. Il espère que le public voudra bien le suivre dans cette curieuse exégèse, et il compte bien lui prouver, par le choix de ces pièces, que, s'il veut l'intéresser et l'instruire, il a surtout à cœur de lui offrir, au Champ de Mars comme à l'Opéra-Comique, un spectacle avant tout français et divertissant.

LA FÊTE DE LA TOUR EIFFEL

La Presse parisienne tout entière a rendu compte, lundi dernier, de la fête de la Tour Eiffel. Et si l'on ajoutait les unes aux autres les colonnes écrites sur cet intéressant sujet et publiées cette semaine dans le monde entier, on arriverait certainement à une longueur dépassant de beaucoup la hauteur du colosse de fer. Je livre la solution de ce curieux problème à la curiosité des statisticiens, leur rappelant, cependant, qu'il y a plus de 7,000 journaux en France, 18,000 en Europe, 20,000 dans les Amériques, et 5,000 dans les autres parties du monde, qui, tous, auront parlé cette semaine de la Tour Eiffel.

En admettant une moyenne de 25 centimètres de longueur d'article, ce qui est peu, cela ferait, pour 50,000 journaux, 12,500 mètres d'articles : soit plus de 40 fois la hauteur de la Tour de trois cents mètres.

Je ne donne pas ces chiffres-là comme absolument rigoureux : mais, comme l'on dit, « à vue de nez », ils ne doivent pas être loin de la vérité.

Quelle publicité !

La fête de dimanche dernier n'a cependant pas été celle de l'inauguration de la Tour.

Les charpentiers *du fer*, à l'exemple de leurs confrères, les charpentiers *du bois*, ont l'habitude d'arborer le drapeau national, dès que l'œuvre de charpente a atteint son point culminant. C'est ce qu'on appelle le « drapeau de la terminaison ».

C'était donc, dimanche dernier, la fête de la terminaison de la charpente, du gros-œuvre de la Tour de trois cents mètres, commencé il y a à peine deux ans.

La fête était offerte par M. Eiffel aux monteurs, riveurs, forgerons, peintres, et autres ouvriers ayant collaboré d'une façon quelconque à l'édification de la Tour.

Les deux cents hommes employés à ce service avaient été réunis sur les chantiers.

Vers une heure et demie, M. Eiffel a pris la tête du défilé. Autour de lui, se trouvaient M. Georges Berger et M. Thurneyssen, son secrétaire; MM. Contamin, Pierron, Chautemps, président du Conseil municipal, Jacques, président du Conseil général, etc. Une grande partie des membres du Conseil municipal prenaient également part à l'ascension. Du champagne et des cigares attendaient les invités sur la troisième plate-forme, à 273 mètres du sol. Il était bien près de deux heures et demie lorsqu'on y est parvenu. Huit cents personnes pourraient aisément y trouver place. Les personnages officiels, au nombre d'une dizaine, et pour la plupart appartenant au haut personnel de l'Exposition et au Conseil municipal, sont admis à poursuivre leur ascension, jusque dans le lanterneau qui surmonte le campanile, partie de la Tour réservée à l'éclairage du phare. C'est par un énorme cylindre de fer, creux à l'intérieur, avec des barreaux de fer en forme d'échelle, que l'on accède au plus haut sommet de la Tour, où M. Eiffel arbore le drapeau national, mesurant 7m50 de long sur 4m50 de large.

Il porte en lettres d'or R. F., et ces lettres ont 1m50 de hauteur.

A ce moment solennel, un petit nombre de personnes se trouvaient avec M. Eiffel; voici leurs noms :

MM. Georges Berger, directeur de l'Exploitation de l'Exposition; Compagnon, chef des travaux de la Tour; Contamin, l'ingénieur en chef du Palais des Machines, vérificateur des calculs de la Tour; Chautemps, Guichard et docteur Dubois, conseillers municipaux, Gustave Ollendorff, directeur au ministère du commerce et de l'industrie, Charton, Dupuich, inspecteur principal de l'Exploitation, Thurneyssen, secrétaire général, et quelques représentants de la Presse.

Vingt-et-une détonations ont annoncé à la foule massée sur le quai ce moment solennel.

A peine le drapeau fut-il hissé, M. Contamin s'est adressé à M. Eiffel en ces termes :

Le drapeau qui flotte au sommet de la Tour est, dit-il, le drapeau de 89, celui avec lequel nos ancêtres ont remporté de grandes victoires en combattant pour le progrès et la science.

Pour ce drapeau, il fallait un grand piédestal, avec de grandes dimensions. C'est M. Eiffel qui l'a construit, avec l'aide de dévoués collaborateurs : nous sommes heureux de leur rendre hommage.

Puis on redescend sur la troisième plate-forme, où M. Berger porte la santé de l'éminent ingénieur.

Mais MM. Tirard et Alphand attendaient au pied de la Tour, dans le pilier n° 4, où le lunch des ouvriers était préparé. On redescend les 1792 marches qui séparent le sommet de la base.

Avant le lunch, M. Eiffel adresse aux ouvriers groupés autour de lui l'allocution suivante :

Mes chers amis,

Je viens d'éprouver une grande satisfaction, celle d'avoir fait flotter notre drapeau national sur le plus haut édifice que l'homme ait jamais construit.

Nous voici au bout de notre tâche; mais, pour

l'atteindre, que d'efforts ont été faits par nous tous, soit comme intelligence, soit comme travail ! Que de constance il nous a fallu, à moi et à mes collaborateurs immédiats, pour préparer et coordonner le travail, à vous pour l'exécuter au milieu des intempéries, par le froid et le vent que vous avez si souvent bravés sur le haut sommet ! Mais nous sentions qu'engagés dans cette voie, il n'y avait pas à reculer, et qu'ayant promis de réaliser une œuvre souvent tentée ou rêvée, mais jamais encore exécutée par aucun peuple, nous devions tenir notre parole, sous peine de compromettre une partie de l'honneur national.

Cette parole, la voilà tenue, grâce à un concours de dévouements auquel je dois rendre un public hommage, et je suis sûr que vous vous y associez.

Je citerai tout particulièrement mes fidèles collaborateurs, MM. Nougier et Kœchlin, votre chef M. Compagnon, dont je n'ai plus à faire l'éloge, et son second, M. Milon, dont l'énergie et la prudente habileté nous ont rendu tant de services dans les montages difficiles. Je vous parlerai aussi de notre personnel des ateliers de Levallois, de nos nombreux dessinateurs, dirigés par leur excellent chef M. Phrar, de vos camarades, à la tête desquels se trouvent MM. Letourneau, Pentecôte et Gaznier. C'est grâce à leur soin et à leur habileté que les pièces arrivaient assez bien préparées pour que leur montage pût toujours s'effectuer dans des conditions relativement faciles.

Je n'oublierai pas non plus M. Sauvestre, notre architecte, qui nous a apporté son excellent concours pour assurer la beauté de notre œuvre.

Je dis notre œuvre : en effet, c'est bien une œuvre qui nous est commune à tous et dont nous pouvons être fiers d'être les collaborateurs à des degrés divers. Vous y avez tous mis ce quelque chose qui ne se paie pas, ne s'achète pas, ne se vend pas, je veux parler du dévouement à l'œuvre elle-même, sans lequel aucune grande chose n'est possible. C'est ce dont je vous remercie aujourd'hui et dont je conserverai toujours le souvenir. Vous le garderez aussi, j'en suis sûr, car vous avez la fierté de votre travail et vous voyez les témoignages de sympathies qui vous ont été donnés par la présence des éminentes personnalités qui nous entourent, parmi lesquelles, M. le président du conseil des ministres, M. le président du conseil municipal, MM. les directeurs généraux de l'Exposition, et qui ont droit à tous nos remerciements pour la nouvelle preuve d'intérêt qu'ils nous donnent aujourd'hui.

Tout le monde aussi gardera ce souvenir, car je me propose de réunir sur une plaque commémorative posée sur l'un des soubassements, le nom de ceux, des contre-maitres et des ouvriers qui ont, avec le plus de constance et d'énergie, travaillé à l'édification de l'œuvre. Je veux qu'ils puissent montrer avec orgueil leurs noms inscrits sur cet édifice et qu'ils se rappellent les grands efforts que nous avons faits en commun pour montrer à tous que, soit par ses ingénieurs, soit par ses ouvriers, la France tient encore une grande place dans le monde et que nous sommes toujours capables de réussir, là où les autres ont échoué et cela, au grand honneur de la France et de la République.

M. Tirard, président du conseil, a répondu en ces termes :

« Monsieur Eiffel, et vous, ses collaborateurs, permettez-moi de vous adresser mes plus chaleureuses félicitations, non seulement au nom du gouvernement, mais encore au nom de l'univers entier.

« Je suis d'autant plus à l'aise pour vous parler ainsi que j'étais un de ceux qui, à la première heure, n'étaient pas convaincus que la tour pût s'achever. Je reconnais que je me suis trompé. Je fais amende honorable.

« Il y a dans cette œuvre le témoignage de ce que peut faire l'énergie d'un homme.

« Mais je veux aussi féliciter les braves ouvriers, les modestes collaborateurs de M. Eiffel. Ce sont ces ouvriers qui sont la gloire, la force et l'espérance de la patrie.

« J'espère que les sentiments que je viens d'exprimer seront ratifiés par les visiteurs du monde entier. »

M. Chautemps, président du Conseil municipal a ensuite prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Dans la lettre fort gracieuse qu'il a bien voulu nous adresser, M. Eiffel nous a conviés à une fête

intime, que lui-même il a appelé la fête du chantier.

Intime, cette réunion l'est assurément, mais elle est aussi très imposante, et il semble qu'il ne soit pas possible, aux pieds de ce monument gigantesque, d'organiser quoi que ce soit qui n'ait un caractère de grandeur et de majesté.

Cette impression à laquelle nous ne saurions échapper, nous les visiteurs du dernier jour, combien elle doit être plus profonde et plus vive pour vous, Messieurs, ingénieurs et ouvriers, à qui ce spectacle grandiose rappelle, pour les uns, les laborieuses études et les luttes incessantes ; pour les autres, les fatigues des longues journées et les dangers courus !

Aussi le Conseil municipal était-il bien certain de répondre à votre vœu le plus cher, lorsque par un vote unanime, il a décidé la frappe d'une médaille commémorative qui serait offerte, avec inscription de son nom, à chacun des collaborateurs de ce travail merveilleux. Je ne crains pas de dire, Messieurs, que notre Commission des Beaux-Arts, à qui des projets très remarquables ont déjà été présentés par un artiste de grand talent, ne négligera rien pour que cette médaille soit digne, et du monument dont elle devra rappeler l'origine, et du dévouement patriotique qui n'a cessé de vous animer les uns et les autres, et auquel nous devons de voir le drapeau national flotter en ce moment au sommet de la Tour plus d'un mois avant l'ouverture de l'Exposition.

Votre œuvre, Messieurs, est donc aujourd'hui à peu près terminée, et les visiteurs de tous les pays se presseront bientôt ici en foule pour l'admirer : tous, de quelque continent qu'ils viennent, et quelques langues qu'ils parlent, se sentiront envahis et dominés par un sentiment commun, celui d'un profond respect pour un pays resté digne de sa glorieuse histoire, et plus que jamais attaché à la République.

Messieurs, je vous demande la permission de terminer par ces mots que tout à l'heure, au moment où le drapeau tricolore venait d'être arboré, j'ai prononcés au sommet de la Tour : « Gloire à M. Eiffel et honneur à tous ses collaborateurs ! Vive Paris, vive la France et vive la République ! »

Après le discours du président du Conseil municipal, un ouvrier mécanicien, M. Rondel, accompagné d'un de ses camarades, M. Allaitru, charpentier, s'est avancé et a lu d'une voix émue les lignes qui suivent :

Monsieur Eiffel,

Je viens au nom de mes camarades et amis, les ouvriers de la Tour de trois cents mètres, vous exprimer toutes nos sympathies et le respect que nous vous devons d'avoir su mener à bonne fin cette grande œuvre. Depuis deux ans votre nom a retenti dans l'univers entier. L'heure a sonné où l'on pourra venir contempler votre idée grandiose et admirer ce chef-d'œuvre. Recevez ce présent en signe de reconnaissance. Merci pour tous mes amis, encore une fois merci. Puisse-je nous redire aux enfants de nos petits-enfants que nous avons travaillé au monument le plus imposant du monde ! Merci au Conseil municipal de l'honneur qu'il nous fait de prêter son concours à l'érection de notre drapeau !

Vive l'ingénieur Eiffel ! Vive la France ! Vive la République !

Sous le coup de l'émotion produite par ces paroles d'un des travailleurs de la Tour, M. Tirard, président du Conseil, s'est approché de M. Eiffel et, lui serrant amicalement la main, il lui dit :

Je regrette beaucoup, monsieur, que votre invitation me soit parvenue si tard, et que l'inauguration de la Tour se soit faite si promptement ; car je vous aurais apporté la récompense que vous méritez. Mais je prends l'engagement de demander à M. le président de la République sa signature, pour votre nomination au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Les ouvriers et les assistants crient : « Vive M. Eiffel ! Vive la République ! »

On annonce alors aux ouvriers que le Conseil municipal leur accorde une prime de 1.000 francs à l'occasion de l'achèvement de la colossale charpente.

Nouveaux cris, auxquels on ajoute ce-

lui de : « Vive le Conseil municipal ! »

Une véritable ovation a été faite à M. Tirard au moment où il annonce la promotion de M. Eiffel au grade d'officier de la Légion d'honneur. Et, emporté par le mouvement, M. Noblemaire, le directeur de la Compagnie de Lyon, ami intime de M. Eiffel, témoin de ses travaux, de ses luttes difficiles, de sa persévérance et de son succès, a enlevé alors la rosette qu'il portait à sa boutonnière et l'a placée sur la poitrine du nouvel officier, en lui donnant l'accolade fraternelle.

Les bravos ont alors redoublé parmi les équipes du chantier.

M. Eiffel, tout ému, a remercié, dans les termes les plus simples et les plus dignes, reportant, avec une humilité par trop grande, tout l'honneur du succès sur ses collaborateurs et ses ouvriers, et demandant qu'une plaque fût placée avec leurs noms à tous, pour perpétuer le souvenir de leurs efforts, etc., etc.

Puis, après quelques paroles de M. Alphand, les ouvriers, MM. Gourio, Alletru, Rondel, Maguin, Baudron, Pallas, délégués, ont offert deux bouquets à M. Eiffel et à M. Salles.

Outre les représentants du ministère les grands directeurs de l'Exposition prochaine, les délégués du Conseil municipal et du Conseil Général, les ouvriers, des rédacteurs des grands journaux, etc., réunis à une heure et demie dans les chantiers, qui ont entrepris cette première ascension complète, sous la conduite de M. Eiffel et de M. Salles son gendre et son collaborateur le plus intime, nous avons remarqué, au départ : MM. Chautemps, Jacques, Stupuy, Strauss, G. Berry, Maurice Binder, Desprès, Viguière, Guichard, Marsoulan, Muzet, de Bouteiller, Cusset, Marius Martin, Daumas, Gaston Carle, M. et M^{me} Boll, voilà pour le Conseil municipal ; puis MM. Berger, Gustave Ollendorff, Charles Garnier, Ballu, Develle, vice-président de la Chambre ; Mesureur, député ; Salles, Compagnon, Sauvestre, Milon, Thurneyssen, et l'un des auteurs d'une autre merveille, M. Dutert, l'architecte de la superbe galerie des machines ; M. Mascart, de l'Académie des sciences ; M. Gaston Tissandier, M. Contamin, ingénieur ; M. Caron, avoué, et M^{me} Caron ; MM. Barral, Serpeille, Podatz, etc., etc., près de quatre cents personnes, enfin M. Eiffel et M^{lle} Eiffel.

ÉCHOS

Un Concours de pompes à incendie

La Commission des fêtes a été saisie par le Conseil général de la Seine, d'une demande formée par les communes de la banlieue Est, notamment, Joinville-le-Pont, Nogent-sur-Marne et Créteil, et par les officiers et sous-officiers des sapeurs-pompiers de la banlieue.

Cette demande a pour objet l'organisation d'un grand concours de pompes à incendie au polygone de Vincennes, pendant la durée de l'Exposition.

CAUSERIE

Le Plan du premier étage de la Tour Eiffel

J'ai déjà dit que les piliers de la Tour sont désignés par des numéros. Le pilier n° 1 est celui qui se trouve à gauche, près de la Seine, pour les visiteurs arrivant par le pont d'Iéna. Le pilier qui se trouve derrière celui-ci, du côté de Paris, porte le n° 2. Le pilier de droite, le plus rapproché de la Seine, est le n° 4; et celui qui se trouve derrière lui, le n° 3.

Dans chacun des quatre piliers, il y aura un ascenseur perpétuellement en fonction. Dans les piliers n° 4 et n° 2, seront des ascenseurs du système Combaluzier et des ascenseurs du système Otis, dans les n° 1 et 3. Les quatre ascenseurs aboutissent au premier étage aux angles intérieurs des piliers.

Deux escaliers seront mis à la disposition des visiteurs à pied. Celui de montée dans le pilier n° 4, celui de descente dans le pilier n° 2.

Ces deux escaliers, et ceux qui conduisent au deuxième étage, aboutissent aux angles extérieurs des piliers.

Il s'en suit que chaque plan de pilier, au premier étage, porte une amorce d'ascenseur en dedans, et une amorce d'escalier en dehors. Les deux autres angles sont occupés par des boutiques.

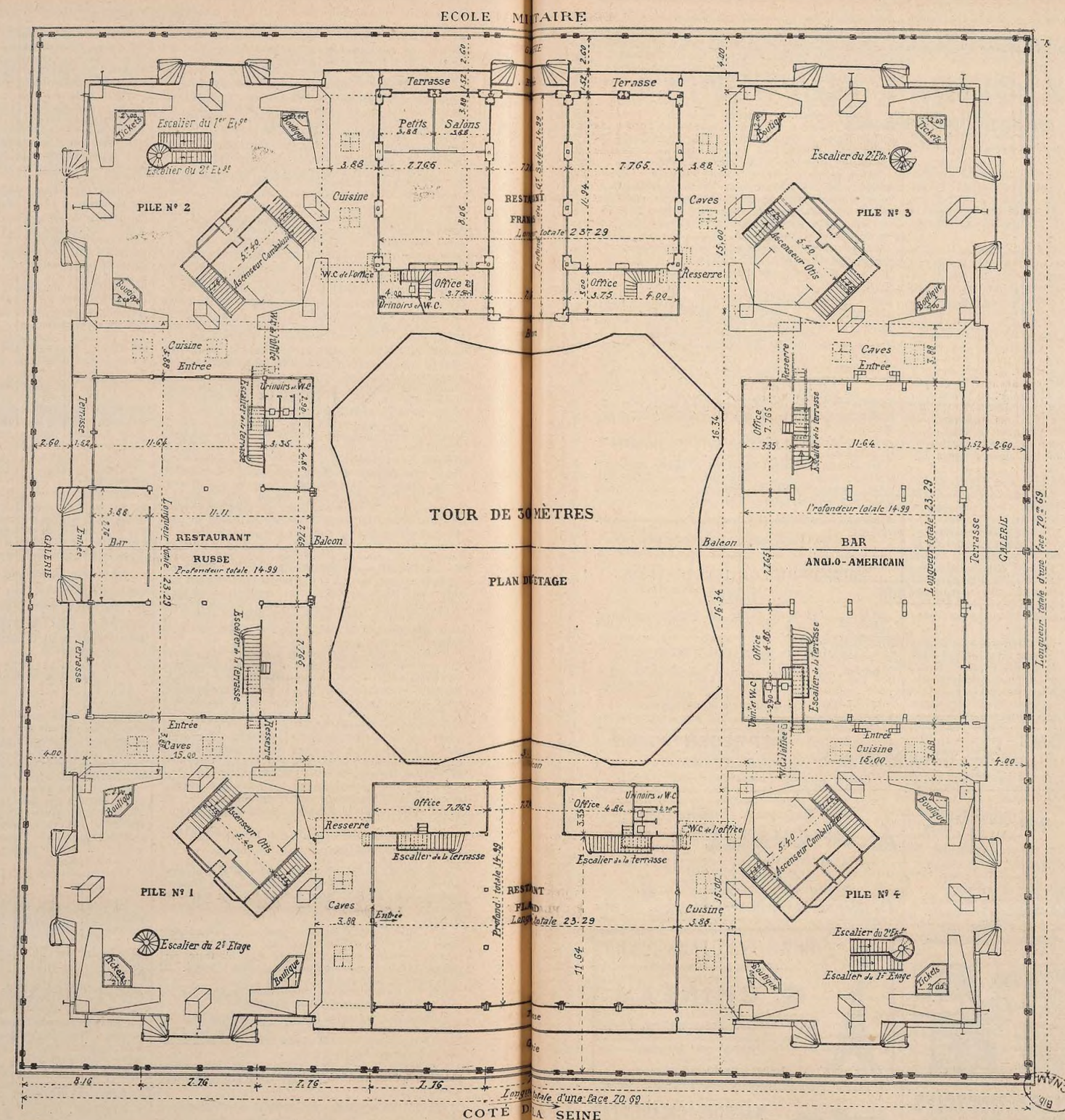
Derrière les escaliers, un bureau de tickets.

**

Nous voici sur la plate-forme du premier étage. Sachez d'abord, que le pourtour extérieur de cette plate-forme est un immense carré de 70 mètres 69 de côté, enfermant près de 5000 mètres superficiels.

Je suppose l'arrivée au premier étage par le Pilier n° 4, par ascenseur ou par escalier. On remarque aussitôt que le premier étage a deux niveaux : celui des restaurants, balcons et terrasses, et celui des galeries du pourtour, plus bas d'un mètre environ. Cette différence est rationnelle et ingénieuse, en ce qu'elle permet aux visiteurs des galeries de circuler sans obstruer la vue de ceux des restaurants et des terrasses. Douze escaliers mettent ces deux plans en communication.

Dès que vous mettez le pied sur le premier étage, vous avez la sensation de l'entrée dans une ville. Arrivant par le Pilier 4, vous avez, à gauche, le Restaurant Flamand, à droite le Restaurant Anglo-Américain; en face, la façade si gracieuse du Restaurant Russe et celle du Restaurant Français. Si vous vous avancez sur la vaste terrasse qui s'étend



Plan du Premier Étage de la Tour Eiffel

devant vous, vers l'intérieur, vous arrivez devant une ouverture immense, béante; à travers vous voyez, comme au fond d'un abîme, la fontaine de St-Vidal, les jardins, les lacs, le départ des piliers de la Tour; tout en raccourci, tout petit, ainsi que Pantagruel devait voir Paris du haut de sa grandeur. Au milieu de ce paysage vu à vol d'oiseau, les hommes circulent comme des êtres lilliputiens. On s'identifie tellement avec le colosse de fer qui vous porte, que l'on voit tout, au-dessous de soi, avec des yeux de géant.

Chaque façade de restaurant a son caractère national. Devant chacun d'eux règne un balcon arrondi, partant des pans coupés des terrasses intermédiaires et formant un gracieux dessin d'ensemble. Le gouffre béant a environ 25 mètres d'ouverture.

**

Comme le montre le plan, chaque restaurant occupe un rectangle de 23 mètres de façade et 14 mètres 99 cent. de profondeur.

Dans l'intérieur de chacun, c'est une vaste salle richement décorée selon le style national du restaurant. Cette salle occupe toute la surface du bâtiment, moins deux escaliers conduisant à deux terrasses de premier étage donnant vers l'intérieur de la Tour. Sous ces escaliers sont ménagés les offices et des W. C.

La façade extérieure de chaque restaurant donne sur une longue terrasse de plain-pied avec la salle, dominant, comme je l'ai dit, la galerie du pourtour; et d'où la vue est merveilleuse à quelque restaurant que l'on soit. Il faudra consommer quatre bocks pour se rendre compte du plaisir qu'il y aura, à s'asseoir sur chacune de ces terrasses si différentes de l'une à l'autre. Ici c'est l'admiration et l'extase qui pousseront à la consommation.

Les caves et les cuisines au sous-sol sont vastes et commodes. En sous-sol, à cinquante-cinq mètres au dessous du sol du Champ de Mars! Lorsque vous monterez et que vous verrez, vous direz que les phrases que vous venez de lire ne sont ni baroques, ni fantaisistes. M. Eiffel vous élève à des hauteurs où les termes terre-à-terre de cette terre sur laquelle nous rampons, ont besoin d'être corrigés, modifiés, élargis.

Au demeurant, je n'aurais rien dû ajouter au plan que publie aujourd'hui le *Bulletin officiel*? Sa publication eût même pu me dispenser de toute explication: mais je n'aurais pas eu la joie, toujours grande, d'épancher mes sensations dans ce que, dans le langage familier du boulevard, on appelle le « gilet » du lecteur.

C. L.

CHAMPAGNE RUINART PÈRE & FILS. Reims

Lessiveuse Viville

(Voir aux annonces)

MILINAIRE FRÈRES, Constructeurs
(Voir aux annonces)

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Société Générale des Téléphones

AVIS IMPORTANT

Pour répondre au vœu exprimé par les abonnés déjà inscrits au service téléphonique spécial de l'Exposition, l'ouverture de ce service a eu lieu le

1^{er} Mars 1889 au lieu du 1^{er} Mai

date primitivement indiquée.

La Société générale des Téléphones rappelle à MM. les Exposants que, moyennant un abonnement au prix réduit de 500 francs pour la durée de l'Exposition, ils pourront communiquer de leurs installations dans l'enceinte du Champ de Mars avec le réseau de Paris.

Les demandes d'abonnement au réseau téléphonique de l'Exposition, relié au réseau de Paris, doivent dès à présent être adressées au **Directeur de la Société générale des Téléphones, 41, rue Caumartin, Paris.**

Champagne Ch. Farre, Reims

CONSTIPATION "Poudre laxative de Vichy"

Revue Financière

La Bourse est assez bien tenue. L'agitation qui a encore régné au commencement de cette semaine, n'avait d'autre point de départ, que les préoccupations des règlements de comptes arriérés du mois dernier. Mais, il n'en reste plus trace aujourd'hui, par cela même que l'argent n'a pas affiché de dures exigences.

A vrai dire, on ne peut, à l'heure actuelle, rien présager encore de l'avenir du marché; on ne pourra se rendre véritablement compte de la situation de place que lorsque la spéculation sera débarrassée des engagements qui restent encore à liquider. D'ici là, de larges et nombreuses oscillations pourront se produire dans les cours, sans qu'il soit possible de deviner la véritable orientation du marché. Mais on peut toujours faire une remarque, c'est que l'aspect général du marché s'est déjà sensiblement amélioré et que l'épargne procède à des remplois de disponibilités, ainsi que le démontre la bonne tenue des prix au comptant.

Nos rentes se négocient comme suit :
Le 3 0/0 est à 85.50.
Le 3 0/0 amortissable cote 88.25.
Le 4 1/2 0/0 vaut 104.70.
Les mêmes font, au comptant : le 3 0/0 85.20; l'amortissable 88.71 et le 4 1/2 0/0 104.20.

Les primes pour la fin du mois sont à des écarts encore assez tendus.

Les consolidés anglais sont venus, en dernier lieu, à 98 11/16.

Le 4 0/0 hongrois fait 86.75.

L'extérieure espagnole se tient à 75.75.

L'Egypte unifiée a vivement progressé à 457.50.

Le Crédit lyonnais vient d'être chargé officiellement par la caisse de la dette publique au Caire, de payer en France, les coupons des dettes égyptiennes privilégiée et unifiée. Ce service commencera à partir du 15 courant.

L'Assemblée générale annuelle du Crédit Foncier a eu lieu mercredi, sous la présidence de M. Albert Christophe. Cette réunion a été plus intéressante encore que d'ordinaire, par suite des événements qui ont atteint récemment une grande institution financière de Paris.

Le rapport du Conseil d'administration a été lu par M. le sous-gouverneur Le Guay. Ce document constate que la situation des affaires sociales est excellente, que les bénéfices réalisés se sont élevés à plus de 25 millions de francs, et qu'il est permis de distribuer 62 francs par action, comme l'année dernière, bien que dans le courant de l'exercice le capital social se soit accru de 31,000 actions nouvelles. Au point de vue pratique, les résultats obtenus constituent donc un grand succès.

Après la lecture du rapport, M. A. Christophe a demandé aux actionnaires présents de ne pas oublier la mission qu'ils ont à remplir, en prenant la défense des actionnaires plus modestes, qui n'ont pas le droit d'assister aux réunions annuelles, et en présentant aux Gouverneurs et au Conseil d'administration, les observations qui leur paraissent nécessaires, surtout dans les circonstances actuelles.

Deux actionnaires, répondant aux désirs de l'éminent gouverneur, ont fait deux objections qui ont immédiatement été réfutées victorieusement : l'une, relative aux frais généraux a été combattue par M. Christophe qui a prouvé, chiffres en mains, que tandis qu'au Foncier, la proportion est de 15 à 16 0/0, dans toutes les autres Sociétés de crédit, cette proportion varie de 32 à 53 0/0. La réponse est topique. L'autre question relative à une opération de report, a motivé une réponse non moins convaincante, en ce sens, que l'affaire était strictement statutaire, puisqu'elle était faite sur les rentes françaises.

M. le Gouverneur est allé au devant de toutes les observations; il a voulu faire une lumière éclatante sur les opérations du Crédit foncier. Il est entré dans des détails qui n'avaient jamais été abordés dans une assemblée d'actionnaires. Il a voulu répondre victorieusement à la campagne

destructive entreprise par une bande noire de spéculateurs allemands contre toutes les Institutions financières de France et qui n'a même pas épargné les titres du Crédit Foncier. Cette campagne a pris des formes extraordinaires inconnues jusqu'ici, et elle s'étend de Paris jusqu'aux quatre coins de la France.

A cela, M. Christophe a répondu par des chiffres. A l'heure présente, l'action du Crédit Foncier, avec ses réserves, ses annuités en cours, vaut dans les environs de 1350 à 1360 francs. On voit que les cours actuels sont loin de répondre à ce chiffre qui était coté le mois dernier.

Est-il besoin de dire que cette réunion s'est terminée admirablement, que les actionnaires ont voté à l'unanimité un ordre du jour de confiance aux Gouverneurs et au Conseil d'Administration que toutes les propositions à l'ordre du jour ont été adoptées à l'unanimité, et que jamais union plus complète n'a existé entre les actionnaires et les habiles directeurs qui ont porté le Crédit Foncier à un degré de prospérité qui n'avait jamais été atteint.

Le Crédit Lyonnais est soutenu à 670.

A l'Assemblée générale annuelle du Crédit Lyonnais, après le compte-rendu des opérations de l'année accusant un bénéfice net de 10,565,428 fr. 50 qui permettent la distribution d'un dividende de 25 fr. par action, M. Henri Germain a été appelé à donner des explications sur la situation de la Société, desquelles il résulte que les bénéfices de l'exercice étaient le résultat des affaires de banque de la société, M. Germain a déclaré que le Crédit lyonnais n'avait pas été mêlé à l'affaire des Métaux.

Ces explications ont été accueillies très favorablement.

Le Crédit Lyonnais vient de prendre une part très importante à la souscription du dernier emprunt Russe, émis le 29 courant; il a été demandé à ses guichets 600,000 obligations.

Le Gérant : GUSTAVE SIMON.

IMPRIMERIE DE L'EXPOSITION

G. ROBERT

16, Avenue de la Bourdonnais, Champ de Mars.

Imprimé sur les Machines MARINONI

Lubrifiées avec les huiles, graisses et graisseurs de la Coud

Caractères de la Fonderie Warnery frères.

INSTALLATIONS Traité à forfait pour tous les frais REPRESENTATION

BUREAU A PARIS **G. CHEMINAIS** 12, Boulevard des Italiens, 12

Offre comme références la liste des principales Maisons qu'il a représentées avant 1889.



Phosphatine Falières

Aliment
des plus agréables.
Facilite la Dentition.
Assure la bonne
formation des os.
Prévient ou arrête les
défauts de croissance.

NOTICE FRANCO

Prix de la Boîte : 2^{fr} 50. — PARIS, 6, AVENUE VICTORIA et Pharmacies.

OUTILLAGE D'AMATEURS
ET D'INDUSTRIES
SCIERS-MÉCANIQUES, plus de 50 modèles
TOUS de TOUS SYSTEMES
DESSINS et Fournitures pour Découpage
OUTILS de TOUTES SORTES. 3 Dipl. d'Honneur
Le TARIF-ALBUM 200 pages et plus de 600 gravures
FRANCO CONTRE 65 CENTIMES
TIERSOT, 16, r. des Gravilliers, Paris.

BICYCLES * TRICYCLES
La plus importante Manufacture Française
CLÉMENT & C^{ie}
Brevetés s. g. d. g.
20, Rue Bruniel, PARIS
MODÈLES FOURNIS AU
MINISTÈRE DE LA GUERRE
Prospectus franco. Catalogue illustré : 45 centimes timbres-poste

Aux Exposants. — Paris 1889

A. CHEVALIÉ & FILS

REPRÉSENTATION ET INSTALLATIONS

Maison fondée en 1867

3^{me} Exposition Universelle à Paris

72, Avenue de la Grande-Armée, PARIS



TERRES CUITES D'ART

MARBRES ET BRONZES

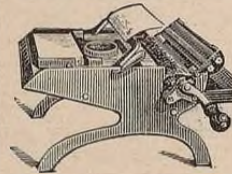
G. CHINEAU

ÉDITEUR

10, boulevard Poissonnière, Paris

Envoi du Catalogue contre 2 fr. remboursables
au premier achat.

DROITS DE RÉPRODUCTION



MACHINE à CIGARETTES

A L'USAGE DES FUMEURS

Brevetée s. g. d. g., France et étranger

Envoi Franco de la notice illustrée

LEMAIRE

Fabr., 12, quai de la Mégisserie, Paris

PRINCIPAUX FABRICANTS ET EXPOSANTS RECOMMANDÉS

ABAT-JOUR

Degaffet et C^{ie} Succ^{rs}. (ancienne maison GRIMAL), 28, rue Albouy, Paris. — Articles d'illumination instantanée, systèmes brevetés.

AMEUBLEMENT

A. Vaillant, 10, rue Meslay, Paris. — Fabrique de meubles de luxe. Peinture et décors sur porcelaine. Spécialité de cachepots, jardinière tables à ouvrages et à jeux, bureaux de dames et liseuses. Monture bois sculpté. Petits bronzes.

N. Kalmus et C^{ie}, 87, faubourg St-Antoine, Paris. — Ameublements complets, chambres à coucher en noyer, palissandre, bois noir. Éléance et solidité. — Prix modérés.

Maigüé, 176, rue de Charonne, Paris. — Ameublements complets, tapisseries, tentures, spécialité de buffets noyer et armoires à glaces et à portes pleines. — Grandes facilités de paiement.

Hilgert, 20, passage Tocanier, Paris. — Fabricant de chiffonniers et tables de nuit chiffonniers en tous genres.

Ch. Galvani, faubourg Saint-Antoine, 137, et rue d'Avron, 28. — Grande fabrique de lits et chambres à coucher en tous styles. Envoi franco du catalogue.

Quarré, 143, r. d'Aboukir, (us. r. de l'Orillon, cité Nys, 8), Paris. — Clous de style pour meubles, de décoration pour cartonnages, articles de sellerie tous genres, brev. clous p^r voiture, marque: *Au Lion*.

G. Herrmann, 9, rue St-Ambroise et 7, cité d'Angoulême, Paris. — Ameublements complets de tous genres. Ebénisterie et tapisserie. Meubles anciens, sièges et tables de tous styles pour salles à manger. Chambres à coucher, salons, bibliothèques et bureaux.

ARMES & ARMURES

R. Gutperle, 12, boulevard Magenta, Paris. — Armes, armures, panoplies et trophées. Cuirasses secrètes garantissant de l'arme blanche et de la balle de revolver. Bijoux, armes et armures pour théâtres.

ARTICLES POUR FUMEURS

Quentin et C^{ie}, 22, r. de Bondy, Paris. — Pipes Gambier. Papiers Riz La ✱ et Goudron La ✱.

BATTEURS D'OR

X. Jacquesson, 7, rue Charlot, Paris. — Fabrique d'or, d'argent et de platine en feuilles en poudre et en coquille. — Expositant, classe ... groupe ... — Téléphone.

Dumilâtre et Faubert, faubourg du Temple, 22, Paris. — Fabrique d'or et de platine en feuilles, en poudre et en coquilles. — Expositant, groupe V, classe 41.

BÉBÉS, JOUETS, JEUX

J. Steiner, fabricant du bébé mécanique vivant, du bébé incassable, parlant et ordinaire (dit *le petit parisien*), 22 brevets. — Demander marque Steiner.

BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Plichon et C^{ie}, 10, rue du Parc-Royal, Paris. — Fabricants de double or, or sur argent.

BILLARDS (et Accessoires de)

Hiole, MARILLIER ET C^{ie} fabricants de *queues de Billards*. Procédé mobile à vis, breveté s. g. d. g. — 45, boulevard St-Martin, Paris.

BOUTONS

G. Bagriot, [NC] 168-170, rue St-Denis, à Paris. — Expositant classe 35. Boutons Livrée, Administrations, Uniformes pour tous pays.

BRETELLES

Ch. Gayot, inventeur et seul fabricant spécial des *Bretelles hygiéniques*, 13 rue Béranger, Paris. — Usage agréable, solidité, bon goût, bon marché. Se trouvent dans les principales m^{ons}.

BREVETS D'INVENTION

E. Wattier, ingénieur-architecte, 5, rue Mazagran (porte Saint-Denis) et 33, av. de la Bourdonnais (Exposition). — Représentation aux expositions, brevets d'invention, dépôts, marques, dessins, modèles, France et étranger.

BRONZES D'ART

E. Pinédo, [NC] C. ✱✱✱✱ Expositant, classe 25. — Groupes, Statuettes, Encriers, etc., 40, boulevard du Temple.

BRONZE IMITATION

Coupiér fils et Drouart, rue Amélot, 100. — Composition artistique. Objets d'art. Editions d'œuvres du Salon. Grand choix de garnitures modernes et Louis XVI. — Expositant classe 25, groupe n° 3.

BRONZES POUR ÉGLISES

Thiery-Figaret successeur de L. Figaret, 2, rue Breguet et 24, rue St-Sabin, Paris. — Manufacture de bronzes pour églises. Marque L. F. Paris. — Expositant, classe ...

COURROIES

J. Levy jeune, 47, avenue Parmentier, Paris. — Courroie Gandy coton.

CORSETS

Félix Brassier, 10, rue Merlin, Paris. — Innovation et fabrique de corsets en tous genres, spécialité de corsets sur mesures, modèle exclusif de la maison.

A. Briot, Trouillet et Lambert Suc^{rs}, 13, rue Etienne-Marcel et 133, rue St-Denis, Paris. — Manufacture de Corsets, Commission, Exportation. Marque déposée: *A la Lemoiselle*.

COULEURS FINES

Chevillet, A. Grenier successeur, 31, rue Vieille-du-Temple, Paris. — Fabrique de couleurs fines pour artistes. Expositant classe 10, groupe II.

L. Plainchamp, maison fondée en 1798, boul. de Strasbourg, 35, Paris. — Couleurs et vernis pour bâtiments, voitures et industrie, décors et tableaux.

DRAPERIE

M^{me} Cuchet, 3, rue d'Aboukir, Paris. — Drap-Canevas Pénélope, médaillé, remplaçant avec avantage le canevas pour tapis, coussins, Pantouffles, etc.

ÉVENTAILS

E. Buissot, 46, rue des Petites-Ecuries, Paris. — Fabrique d'éventails pour la France et l'exportation, corbeilles de mariages, éventails anciens, réparations de tous éventails.

FONDEUR-LAMINEUR

E. Louyot, ingénieur, 16, rue Folie-Méricourt. — Fonte et laminage de tous métaux: nickel, maillechort, cuivres rouge, demi-rouge, laiton. — Téléphone.

GANTERIE

Marcault, 8, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris. — (Classe 35). Chevreau et Suède, marque **L. S Gants Tan-Russe**, b. s. g. d. g.

GRAINES & PLANTES

Maison LOISE-CHAUVIÈRE, fondée en 1845, **Dupantoup et C^{ie}**, successeurs, 14, quai de la Mégisserie, Paris. (Expositants).

HOUBLONS

Edouard Bernet, 17, rue de Cléry, Paris; succursale, 53, faub. Stanislas, Nancy. — Houblons de toutes provenances. — Méd. et dipl. d'honneur. Expositant cl. 44, gr. V.

MARQUES D'EMBALLAGE

Foucault, 9, r. des Trois-Bornes, Paris. — Presses et marques à feu, Pincés à plomber, Alphabets et chiffres acier fondu, Marques de fabrique.

ORGUES

Alexandre père et fils, rue de Richelieu, 106, Paris. — Orgues. — Expositant, groupe II, classe 13.

OUATAGES

Marinpoey, 10, rue Paul-Lelong, Paris. — Tissus ouatés, mousselinés, brevetés, pour doublures de vêtements et jupons. — Usine à force motrice, 26 et 28, rue de la Pointe-d'Ivry.

PARFUMERIE

E. Bronchain, parfumeur, fabrique, 3, rue de l'Avenir, Asnières. — Reine des neiges, Poudre de riz à base de glycérine, *Eden Powder*, fleur de riz superfine, invisible et adhérente.

PASSEMENTERIE D'AMEUBLEMENT

Camille Weber (veuve et fils), 15, rue Poissonnière, Paris. — Spécialité pour ameublement. Articles de style et de fantaisie. — Médaille d'or, Paris 1878.

PLUMEAUX

J.-E. Durup, (successeur de P. Leullier et C^{ie}), 15, rue Vieille-du-Temple, Paris. — Fabrique de plumeaux en tous genres, autruche, dinde, coq, fantaisie. Marque de fabrique déposée, Récompense à l'Exposition universelle de 1878. Expositant classe 29.

SIÈGES

J. Tixier. Grande fabrique de sièges d'art et de style, garnis cuir de Cordoue, reliefs, gravés, décorés et autres; écussons, chiffres, monogrammes, etc.; matériel et outillage spéciaux pour cette fabrication. — Expositant.

SOIES ÉCRUES & TEINTES

E. Hamelin et C^{ie}, 144, rue St-Denis, Paris. — « *Au Murier* » « *Au Palmier* ». Diplôme d'honneur. Filatures et Moulinages à Bagnols (Gard) et aux Andelys (Eure).

TAPIS ET TAPISSERIE

B. Jacob, 19, rue Turbigo, Paris. — Tapis Linoleum et toiles cirées, la plus belle collection. Se charge de la pose à l'Exposition, Condition les plus avantageuses.

MARQUE DE FABRIQUE **Genebrias et Herfort**, 23, rue Vivienne. Spécialité pour tapisseries, ornements d'appartements, bronzes, rinceaux, patères, porte-chapeaux. Fabrique d'élastiques pour sièges.

VERRERIES (et Fournitures pour)

Ch. Lespadin, 72, rue d'Angoulême, Paris. — Moules et outillage pour verreries et cristalleries, fabricant breveté s. g. d. g. — Expositant classe 51, groupe VI.

SUSPENSIOIR MILLERET élastique
sans sous-cuisse, 2^e 50. - Exiger le cachet de l'inventeur
BANDAGES invisibles. **BAS** pour varices 3 f.
MILLERET, LE GONIDEC, 8^e 49, Rue J.-J. Rousseau, PARIS

**A MM. les Ingénieurs, Architectes
Constructeurs et Dessinateurs.**

Les seuls papiers à calquer recommandables,
sont ceux fabriqués par la Maison **V. TARDIF**.
Ces papiers garantis ne jaunissant pas sont dits :
Dioptrique Dédé, Diaphane, Translucide, etc.
Médailles et Mentions honorables aux expositions :
Paris 1867 et 1878, Vienne 1873, Amsterdam 1883.

CHEZ TOUS LES PAPETIERS.

GELLEE FRÈRES, Gainiers, rue
Barbette, 11 bis,
Paris. — Spécialité d'Étalages pour expositions,
Garnitures de vitrines en velours, peluche, satin,
drap, feutre, etc., etc. — Téléphone.

**GRANDE BRASSERIE
DREHER**

2, Boulevard Bonne-Nouvelle — 1, Rue Saint-Denis
KUHN directeur

Nouveau Procédé de GRAVURE

MÉLÉZ Prix Anciens Réduits de 50%
Rue de Rennes, 146
PARIS
GRAVURE SUR BOIS Envoi franco du Catalogue

CARTE D'IDENTITÉ PHOTOGRAPHIQUE
Système breveté s. g. d. g. (Modèle déposé)

Louis **BÉZIER**, photographe, seul propriétaire
EXPOSANT 1889. — 125, Rue Montmartre, PARIS

**COMPAGNIE GÉNÉRALE
TRANSATLANTIQUE**

SIÈGE SOCIAL : 6, rue Auber, Paris

BUREAUX SPÉCIAUX : Passagers de Cabine, 12, boulevard des Capucines
FRET : 108, faubourg Saint-Denis

AGENCES PRINCIPALES

au Havre, à Saint-Nazaire, à Bordeaux,
à Marseille, à New-York, etc., etc.

Ligne rapide de Paris-Havre à New-York
en 8 jours

Par les paquebots neufs

*La Champagne, la Bretagne, la Bourgogne,
la Gascogne, la Normandie*

Départs du Havre et de New-York
tous les samedis

Lignes des Antilles

*De Saint-Nazaire les 10 et 21, du Havre les 7 et 22, de
Bordeaux les 11 et 26 et de Marseille le 4 de chaque mois*

Pour la Guadeloupe, la Martinique, Sainte-
Lucie, Trinidad, les Guyanes, le Venezuela,
la Colombie, le Centre Amérique, le Sud et le
Nord Pacifique, Saint-Thomas, Porto-Rico,
Haïti, Cuba et le Mexique.

Lignes de la Méditerranée

Paris à 48 heures d'Alger

Service quotidien entre la France et Alger, en
correspondance avec les trains rapides et express
des Compagnies Paris-Lyon-Méditerranée et
Paris-Orléans.

Départs de Marseille : Tous les jours pour
l'Algérie, la Tunisie, l'Espagne, le Maroc, la
Corse, l'Italie, Malte et Tripoli.

Voyages circulaires dans la Méditerranée
à prix réduits

Envoi franco des livrets, cartes et indications
détaillées.

Adresser les demandes : 6, rue Auber, PARIS.

NOUVEAUTÉ PHOTOGRAPHIQUE

L'INCROYABLE!!!

Appareil complet, garanti donnant de bonnes épreuves ;
avec les accessoires et les produits nécessaires
au prix fabuleux de :
pour carte de visite, grandeur 6 1/2 sur 9, 9 50 et 10 50
pour carte-album, grandeur 9 sur 12, 15 75 et au-dessus
A. DEHORS et A. DESLANDRES
PARIS, 8, rue des Haudriettes, PARIS

ANTI-CORSET TALISMAN (Sur Mesure)

3 MÉDAILLES. — 48, Boulevard Haussmann, Paris
Seule Maison où l'on puisse essayer sans commander.

MATÉRIEL D'IMPRIMERIE

FOUCHER Frères

14, Boulevard JOURDAN (près la Porte d'Orléans)

PARIS

MACHINES & OUTILS

Pour Fonderie en Caractères
Composition, Impression, Galvanoplastie
Clicherie, Brochure, Reliure, Zincogravure
et Photogravure.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Groupe VI — Classe 58

GALERIE DES MACHINES

RAFFINERIES DE SOUFRE MÉRIDIONALES

Léonce VÉZIAN

7, rue Nicolas — Marseille

3 USINES A VAPEUR

Production annuelle : 20 millions de kilogrammes

Soufres sublimé, raffiné, trituré, canons, mèches
souffrées, soufre composé au sulfate de cuivre
contre le Mildew.

Médailles et Diplômes d'honneur. Dernières récompenses obte-
nues : Dipl. d'honneur, Montpellier 1885; Toulouse 1887.

Raffinerie et Trituration de Soufre

MANUFACTURE DE MÈCHES SOUFFRÉES

L. CHAMBON Fils

Rue de la Loubière, 74, MARSEILLE

MAISON MÉDAILLÉE

**EXPOSITION UNIVERSELLE
DE 1889**

J. FROPO

Représentation Commerciale

RÉCEPTION DES MARCHANDISES, ETC.

COMMISSION

8, Rue Halévy, 8 (Opéra)

CHAMPAGNE EUGÈNE CLICQUOT, REIMS

Cassis-Rouvière

Veillenses Françaises

FABRIQUE à la GARE

JEUNET Fils, Suc^r

Toutes nos boîtes portent en timbre sec
JEUNET, inventeur

Demander nos veil-
leuses chez tous les
commissionnaires, épi-
ciers, quincailliers.



A. BEGUINET 11, rue de la Monnaie, au coin
de la rue des Prêtres, Paris.
— Maison fondée en 1830, Grand choix de cha-
peaux soie et feutre; Bonnets de voyage. Maison
recommandée par le cachet et la qualité des mar-
chandises.

**CHAMPAGNE
S^t-MARCEAUX. REIMS**
Dépôts : Paris — 16, Rue de la Paix.
Bruxelles — 66, Rue de Brabant.

A. GOELZER

Membre du Jury des Récompenses
aux Expositions internationales

182, Rue Lafayette, 182

PARIS

BRONZES & APPAREILS

D'ÉCLAIRAGE

GAZ - BOUGIES - ÉLECTRICITÉ

PLOMBERIE ET CANALISATION

POUR LE GAZ ET LES EAUX

INSTALLATION

DE SALLES DE BAINS

ET D'HYDROTHERAPIE

LAVABOS

CUIRS D'ART EN RELIEF POUR SIÈGES ET TENTURES

REPRODUCTION

des Cuirs des XV^{me} et XVI^{me} Siècles

Maison CARON

G. PIQUE, Succ^r

97, Faubourg Saint-Antoine, PARIS

Ordres et Correspondances à la Fabrique : 8, Rue du Colonel Oudot

DIJON

Succursale à PARIS

7, rue Châteaudun
MÉDAILLES D'OR A AMSTERDAM 1883
20 Diplômes
aux Expositions Universelles.

Agent en Angleterre pour les Publications officielles

SEYMOUR WADE

AGENT GÉNÉRAL

Pour le Catalogue général Officiel

ET

LE BULLETIN OFFICIEL DE L'EXPOSITION

Blomfield-House London-Wall
LONDON E. C.**Chapeau LÉON**

Anti-névralgique

LÉGER

21, rue Daunou, 21

PARIS

Nice, Londres, New-York.
Saint-Petersbourg.**FLANELLE VÉGÉTALE . PIN**

Très recommandée pour les Chasseurs et les Personnes rhumatisantes.

P. LOTTE CHEMISIER
7, rue du Havre, PARIS

CHAINES GALLE & VAUCANSON

Usine à vapeur et Magasins :
84, rue Oberkampf, PARIS

CHAINES GALLE POUR GRUES — BANCs À ÉTIRER LES MÉTAUX

Anc^{te} Mon **GALLE**
BENOIT Succ^r

Fournisseur des plus gds établissements français et étrangers

CATALOGUE GRATUIT

ÉCLAIRAGE SUPÉRIEUR
Huile à brûler

Brevetée s. g. d. g.

Exposition universelle d'Anvers 1885, Médaille d'Or

G^{ve} DELETTREZ

7 & 9, rue Gide, Levallois-Perret (Seine)

Dépôt, 28, rue de Provence, à Paris

Huiles à brûler pures. — Economie 15 0/0 sur la consommation.

Livraison pour Paris, franco à domicile, 1 fr. 50 le kilog.
Livraison pour province, mis en gare de Paris, 1 fr. 05 le kilog, contre remboursement.**DIORAMA DE JÉRUSALEM**A l'angle de la Rue Lamarek et de la Rue de la Barre, sur la Butte Montmartre
(près de l'Eglise votive du Sacré-Cœur)**JÉRUSALEM ET SES ENVIRONS**

pendant le Pèlerinage français au Mont de l'Ascension de 1886

ILLUSION COMPLÈTE DE LA NATURE

Toutes les rues, rampes ou escaliers, aboutissant à l'église votive du Sacré-Cœur, conduisent à la rue de la Barre.

Accès direct pour les voitures : 1° par les rues Clignancourt, Muller, Ste-Marie et de la Barre; 2° par les rues Lepic, Constance, de Maistre, Caulaincourt et Lamarek.

Prix d'entrée : 1 franc. — Dimanches, Jours et Fêtes : 50 centimes.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889**L. STE COLOMBE**

51, rue de la Chaussée d'Antin

Bureau technique, 13, Avenue de la Bourdonnais
PARIS

Représentation, Installations

ARCHITECTURE, PLANS ET DEVIS

ORNEMENTS EN ZINC, CUIVRE, TÔLE, PLOMBTRAVAUX D'ART
sur dessinsLucarnes.
Eils de Bœufs
Cheneaux
Faitages, Crêtes
Membrons.
Arêtières, Epis
Clochetons.
Poinçons, Vases
Balustrades.
Marquises.
VerandasCROQUIS ET DEVIS
sur demandeFlèches
pour Clochers.
Decorations
pour Eglises
Théâtres
Cafés
Concerts.
Kiosques
Jardins
Grilles
etc

PLAQUES MÉTALLIQUES ESTAMPÉES POUR UN NOUVEAU SYSTÈME DE COUVERTURE (Breveté S.G.D.G.)

52, BOULEVARD RICHARD-LENOIR, 52, (PARIS)

INSTALLATION COMPLÈTE D'IMPRIMERIES**WARNERY FRÈRES**

FONDEURS DE CARACTÈRES TYPOGRAPHIQUES ET DE BLANCS

PARIS — 8, Rue Humoldt, 8 — PARIS

Spécialité de Caractères pour Journaux et Labeurs en Matière résistante

CARACTÈRES DE TITRES
INITIALES
PONCTUATIONS SUR TOUS LES CORPS
FANTAISIES DIVERSES
NOUVELLE SÉRIE D'ELZÉVIR

Envoi de Devis
et SpécimensPrompte
exécution des
mémoires.

BLANCS DIVERS
INTERLIGNES, GARNITURES, LINGOTS
FILETS CUIVRE ET MATIÈRE
MATÉRIEL D'IMPRIMERIE
MACHINES NEUVES ET D'OCCASION

CARACTÈRES TYPE ANGLAIS FONDUS HAUTEUR AMÉRICAINE PRÊTS À EXPÉDIER

Nos Magasins, abondamment pourvus de Caractères et de Blancs, nous permettent d'expédier dans les 24 heures les Commandes les plus importantes.

Adresse télégraphique : Warnery Frères, Paris.

PHILIPPART FRÈRES

181, Rue de la Pompe, 181

PARIS-PASSY

PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE

DES

ACCUMULATEURS

E. P. S.

FAURE-SELLON-VOLCKMARFournisseurs des Ministères de la Guerre, de l'Agriculture et du Commerce,
du Théâtre National de l'Opéra et des Théâtres de Paris,
de Lyon et de Montpellier, des Usines, Grandes Administrations, etc.**DIPLOMES D'HONNEUR**

Fisheries..... 1883 — Indes et Colonies..... 1886

MÉDAILLES D'OR

EXPOSITION INTERNATIONALE DES INVENTIONS

Londres..... 1885 — Paris..... 1887

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS

CACAO VAN HOUTEN

PUR ET SOLUBLE EN POUDRE.

Diplômes à toutes les Expositions. — Attestations des Autorités Médicales de tous les pays.

Le **CACAO VAN HOUTEN** universellement réputé, est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant, réconfortant, et en même temps sain, digestif et délicat.

Un demi-kilogramme suffit pour 100 TASSES de Chocolat.

Le **CACAO VAN HOUTEN** se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, et se trouve dans toutes les Pharmacies, Drogueries et les bonnes Epicerie et Confiseries.

Breveté en 1828 comme inventeur du „Cacao en poudre” par octroi royal du Gouvernement Hollandais.

C. J. VAN HOUTEN & ZON, à Weesp (Hollande).

LESSIVEUSE FRANÇAISE
Nouveau système. Breveté. Aucun appareil intérieur. Isolation complète du linge. Sans contact avec les surfaces chauffées.
DIPLOMES D'HONNEUR
à Croix de Mérite
EXPOS. ET VENTE 24. AV. OPÉRA
Demandez Prospectus et conditions.
VIVILLE 16 av. Parmentier Paris

FRANÇOIS COIGNET & C^e
21 RUE DE ROME PARIS
USINE A ASNIÈRES (SEINE)

PIERRES EN BETONS AGGLOMERES COIGNET
CARRELAGES STRIÉS ET DITS MOSAIQUES
MOSAIQUES COIGNET
Incrustations de granits et de marbres
MOSAIQUES VENITIENNES ET ROMAINES

B^{TES}
SGDC

BLANZY, POURE & C^e
BOULOGNE-SUR-MER — Dépôt à Paris
La plus importante fabrique du monde
PLUMES MÉTALLIQUES, — PORTE-PLUMES
PROTÈGE-POINTE ET PORTE-MINES EN TOUS GENRES
CANIF MAGIQUE
Breveté S. G. D. G.
Chez tous les principaux papetiers

LAMBERT LEVY fabricant, 31 et 33, boulevard St-Martin. Maison fondée en 1829. — Joaillerie, bijouterie, horlogerie, bronzes. — Vente en détail au prix du gros.

H. MICOLON à Firminy. Echalas en acier fondu, brev. s. g. d. g.
Sur demande, envoi franco, tarif illustré

PLUME HUMBOLDT de J. ALEXANDRE
Exiger Portrait-Canon

TABLEAUX-RECLAME
DORÉS NACRE INALTÉRABLES

LOQUET, brev. s. g. d. g. — 131, rue de Vaugirard, PARIS
Dorure sous verre. — Enseignes spéciales. — Transparents et Gravure. — Affiches sur toile.
Paris 1887, Médaille d'argent. — Havre 1887, Médaille de Bronze

MILINAIRE FRÈRES, CONSTRUCTEURS
10, r. de la Goutte-d'Or, PARIS

Brevetés en France et à l'Etranger
Trois diplômes d'honneur
Médailles d'Or à toutes les Expositions
INSTALLATION D'ÉCURIES ET D'ÉTABLES
Écuries tout en fer évitant les maladies contagieuses par la facilité du nettoyage impossible à obtenir avec le bois à cause des joints qu'on ne peut éviter. Catalogue illustré avec prix-courants, d'Écuries ou de Serrurerie 45 centimes l'un, en timbres poste.

ARMENGAUD J^{NE} BREVETS D'INVENTION
23, boulevard de Strasbourg, PARIS

Délicieux apéritif Algérien

Supérieur à tous les Bitters connus

Tonique Hygiénique

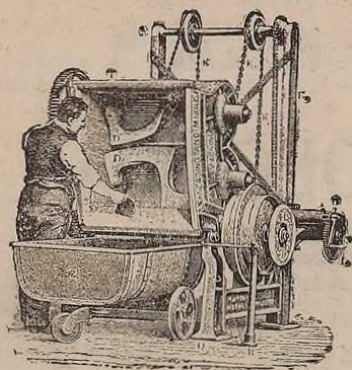
AMER

PREMIÈRES MÉDAILLES A TOUTES LES EXPOSITIONS
Croix de la Légion d'Honneur
L'Exposition universelle de Paris 1878.

PICON

Entrepôts pour la France et l'Expⁿ : PARIS, MARSEILLE, ROUEN et BORDEAUX.

MACHINES POUR BOULANGERS ET CONFISEURS



“L'UNIVERSELLE” TYPE VII
en position de se décharger.

“L'UNIVERSELLE” MACHINE A PÉTRIR ET MÉLANGER

La meilleure qui existe pour toutes sortes de pâtes pour Pain, Biscuits et Confiseries
et elle remplace rapidement toutes autres par tout le monde.

Machines à tamiser et mélanger la farine. — Machines à séparer la pâte. — Camions à pâte
Fours à vapeur “Wieghest”. — Tables à mouler. — Machines pour les biscuits
Étagères pour pain et garnitures générales
Devis pour installations et transformations complètes ou partielles

Pour envoi de Prospectus franco, ainsi que pour tous renseignements, s'adresser à

WERNER & PFLEIDERER, 86, Upper Ground Street, Londres S.E.
(Exposition Universelle de 1889, Palais des Machines, n° 367)

Adresse télégraphique : PFLEIDERER, London

BLÉTRY FRÈRES

Ingénieurs-Conseils
en propriété Artistique, Industrielle et Commerciale

BREVETS D'INVENTION, Dessins, Modèles et Marques de Fabrique en France et à l'Etranger
OFFICE FONDÉ EN 1866

REPRÉSENTATION A L'EXPOSITION — Dessins industriels, Etudes techniques, Constructions, Installations,
Agriculture, Mécanique, Hydraulique, Chimie, Electricité

PUBLICATIONS : Manuel de l'Inventeur, Lois Françaises et Etrangères, 4^e édition : 1 franc.
Manuel formulaire des Ingénieurs (Souscription du Ministère des Travaux publics), 2^e édition.
PARIS.—2, Boulevard de Strasbourg, 2. — PARIS

BULLETIN OFFICIEL

DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889



PARIS ET DÉPARTEMENTS	
Un an	12 fr. — Six mois
ÉTRANGER (PAYS DE L'UNION POSTALE)	
Un an	36 fr. — Six mois

Le « Bulletin Officiel » paraît le Samedi de chaque semaine

Annonces, la ligne.....	1 fr. — Réclames, la ligne.....
Faits divers, la ligne.....	5 fr.

Les Annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, et à Bruxelles, chez MM. GROSJEAN ET C^{ie}, 104, boulevard Anspach, — à Londres, chez M. SEYMOUR WADE, Blomfield House, London Wall.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION : **Champ de Mars (16, Avenue de La Bourdonnais)**

Les abonnements sont reçus gratuitement dans tous les bureaux de poste de France et des pays étrangers qui font partie de l'Union Postale.

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE :

Arrêtés.
Convention des Bons de l'Exposition.
Ouverture d'un bureau de poste et télégraphe.
Ordre de service (balayage).

PARTIE NON OFFICIELLE :

Nouvelles de l'Exposition.
L'Etranger à l'Exposition.
M. Tirard à l'Exposition.
Les Jardins du Champ de Mars.
Pavillon de la Mer.
La vente et la dégustation des tabacs à l'Exposition.
Grand Concours de tir.
Le Champ de Mars (1751-1889), Maindron.
Les Théâtres.
Revue financière.
Annonces et Réclames.

PARTIE OFFICIELLE

Par arrêté en date du 22 mars 1889, le président du conseil, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du congrès international de boulangerie :

MM.

Aimé Girard, professeur au conservatoire des arts et métiers et à l'institut national agronomique.
Balandreau, avocat à la cour d'appel, conseil de la boulangerie française.
Bénard (Jules), agriculteur.
Beurier, censeur de la délégation de la boulangerie française.
Bourgogne, boulanger à Saint-Ouen.
Cornet, président du syndicat des boulangers de Paris.
Cretaine, ancien président du syndicat des boulangers de Paris.
Délecreux, président du syndicat des boulangers de Saint-Germain.
Donnat (Léon), conseiller municipal de Paris.
Foucher, bibliothécaire-archiviste du syndicat des boulangers de Paris.
Gillard, boulanger, membre du conseil des prud'hommes.
Izard, secrétaire du syndicat des boulangers.
Jacquet, boulanger.
Lacroix, secrétaire du syndicat de la boulangerie.

Launay, membre du syndicat des boulangers de Paris, membre du conseil des prud'hommes patrons.
Lebel, vice-président du syndicat des boulangers de Paris.
Lefort, secrétaire de la délégation de la boulangerie française, à Beauvais.
Lemonnier, président du syndicat des boulangers de Versailles.
Leneux, ancien président du syndicat des boulangers de Paris.
Ramé, président de la délégation du congrès de la boulangerie française, ancien président de la chambre syndicale des boulangers de Paris.
Rolland, rédacteur en chef de l'Echo agricole.
Tourey, boulanger à Saint-Denis.
Vaury, ancien président du syndicat des boulangers de Paris.

Par arrêté en date du 22 mars 1889, le président du conseil, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du congrès international pour l'amélioration du sort des aveugles :

MM.

Ballu, professeur à l'institution nationale des jeunes aveugles.
Barazer (le commandant).
Beaufort (le comte de), secrétaire général d'assistance aux mutilés pauvres.
Bernus, professeur à l'institution nationale.
Boissicat, économe à l'institution nationale.
Chantrel (l'abbé), aumônier de l'institution nationale.
Claisse (docteur).
Claveau, inspecteur général honoraire des établissements de bienfaisance.
Danhauser, inspecteur de l'enseignement du chant.
Devaux (Alfred), ancien directeur d'école publique à Arnouville-lès-Gonesse (Seine-et-Oise).
Gaufres, conseiller général de la Seine.
Good (Arthur), ingénieur des arts et manufactures.
Guadet, ancien receveur particulier des finances.
Guilbeau, professeur à l'institution nationale.
Hédé-Haüy (André).
Jourdan.
Laurent, directeur des ateliers d'aveugles.
Martin (Emile), directeur de l'institution nationale des jeunes aveugles.
Oury, facteur de pianos.
Pepheu, directeur de l'hospice national des Quinze-Vingts.

Petit, censeur des études à l'institution nationale.
Piras, directeur honoraire de l'institution nationale.
Saint-Sauveur (Félix de), sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur.
Schickler (baron F. de), président du comité exécutif de la Société des ateliers d'aveugles.
Sion, professeur à l'institution nationale.
Sizeranne (Marie de la), directeur des journaux le *Valentin Haüy* et le *Louis Braille*.
Vacher, ancien magistrat.
Vinson (Julien), professeur à l'école nationale des langues orientales, délégué cantonal.

Le président du conseil, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, commissaire général,

Vu la loi du 6 juillet 1886 ;

Vu le décret du 28 juillet 1886 ;

Vu l'arrêté du 16 mars 1889, instituant la commission de contrôle des fêtes de l'Exposition et du Centenaire de 1789,

Arrête :

Art. 1^{er}. — Le nombre des membres représentant le conseil municipal de Paris dans la commission de contrôle des fêtes est porté de quatre à huit.

Art. 2. — MM. Boll, Gaston Carle, Basinet et St-Martin sont nommés membres de cette commission.

Fait à Paris, le 23 mars 1889.

P. TIRARD.

Par arrêtés en date du 26 mars 1889, le président du conseil, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres des comités d'organisation des congrès internationaux suivants :

Alcoolisme.

M. Catusse, conseiller d'Etat, directeur général des contributions indirectes.

Habitations ouvrières.

M. Delatour (Albert), lauréat de l'Institut, membre de la Société d'économie politique.

Par arrêté en date du 26 mars 1889, le président du conseil, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, a nommé membres du comité d'organisation du congrès international des institutions de prévoyance :

MM.

Dietz-Monnin, sénateur, ancien président de la chambre de commerce de Paris.
 Lesseps (Ferdinand de), membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences.
 Malarce (de), secrétaire perpétuel de la Société des institutions de prévoyance de France.
 Marinoni, industriel, président du conseil d'administration du *Petit Journal*.
 Roy, président à la cour des comptes, ancien président de la Société des institutions de prévoyance.
 Say (Léon), sénateur, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, ancien président de la société des institutions de prévoyance.
 Simon (Jules), sénateur, membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, président de la Société des institutions de prévoyance.
 Tranchant (Charles), ancien conseiller d'Etat.

Par arrêté en date du 26 mars 1889, le président du conseil, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du congrès international de sténographie :

MM.

André, sténographe du Sénat.
 Boutillier, archiviste de l'association sténographique unitaire.
 Delaunay, ancien sténographe reviseur à l'Assemblée nationale.
 Depoin, sténographe de la Chambre des députés, président de l'institut sténographique.
 Detot (Paul), sténographe reviseur de la Chambre des députés.
 Fontaine, avoué, président de l'association sténographique unitaire.
 Gallet, sous-chef du service de la Chambre.
 Gaudet, sténographe, reviseur de la Chambre.
 Grignon, sténographe reviseur du Sénat.
 Grosselin, chef du service sténographique de la Chambre.
 Guénin, sténographe reviseur du Sénat.
 Labonne, sténographe de la Chambre.
 Lagache, ancien sénateur, directeur honoraire du service sténographique de la Chambre.
 Laborde, sous-chef du service du Sénat.
 Lampez, vice-président de l'institut sténographique, sténographe de la société de géographie.
 Lelioux (Armand), sténographe reviseur du Sénat.
 Mayeras, sténographe du Sénat.
 Moride, sténographe de la Chambre.
 Potin, sténographe de la Chambre.
 Raynaud, sténographe de la Chambre.
 Richardet, trésorier de l'institut sténographique.
 Sécheyre, chef du service sténographique du Sénat.
 Vannasse, secrétaire de la *Revue internationale de sténographie*.
 Violette de Noircarme, sténographe reviseur de la Chambre.
 Weber (docteur), membre de l'Académie royale des Pays-Bas, président du cercle sténographique.

Par arrêté en date du 27 mars 1889, le président du conseil, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du

comité d'organisation du congrès international, sur l'intervention des pouvoirs publics dans le prix des denrées :

MM.

Aynard, vice-président de la chambre de commerce de Lyon, président de la société d'économie politique de Lyon.
 Balandreau, avocat à la cour d'appel.
 Bourgeois (Léon), député, ancien sous-secrétaire d'Etat.
 Burdeau, député.
 Chabrières (A.) fils, de la maison Chabrières Morel.
 Cornet, président du syndicat de la boulangerie de Paris.
 Coste, membre de la société d'économie politique, lauréat du concours Pereire, rédacteur du *Soir*.
 Delombre (Paul), publiciste, rédacteur du *Temps*, membre de la société d'économie politique.
 Develle, député, ancien ministre de l'agriculture.
 Donnat (Léon), conseiller municipal.
 Faure (Fernand), député.
 Fournier-de-Flaix, publiciste, membre de la société d'économie politique.
 Frédéric Passy, membre de l'Institut, député.
 Gabriel, président du syndicat des marchands de vins de Paris.
 Lalande, député de la Gironde, ancien président de la chambre de commerce de Bordeaux.
 Lapière, vice-président honoraire de la chambre syndicale des minotiers de Marseille.
 Levillain, président du syndicat général des marchands de vins en gros et spiritueux de Rouen.
 Lioré, président du syndicat de la boucherie parisienne.
 Méline, député, ancien ministre.
 Raffalovich (Arthur), publiciste.
 Ramé, président de la délégation française de la boulangerie.
 Sevére, président de la chambre de commerce de Lyon.
 Vaquez (Léon), avocat, publiciste, adjoint au maire du 16^e arrondissement.
 Président (le) de la chambre de commerce de Lille.

Par arrêté de M. le Président du Conseil, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, commissaire général de l'Exposition, en date des 28 février, 7 et 30 mars 1889, ont été attachés au service médical de l'Exposition, sous les ordres de M. le docteur Moizard, médecin en chef :

MM. les docteurs Audigé, Balme, Benoit de Martouret, Beurnier, Bouttier, René Colin, Costilhes, de Crésantianes, Devillers, Dubois de la Vigerie, Gauchas, Guillet, Hippolyte Hirtz, J. Lafage, Lebreton, Lepage, Leriche, Leroux, Montier, Paul Petit, Séailles, Tapret, Tripet, Julien Weil, Bourdillon, Anselme Weil, Guérard.

Par arrêté en date du 2 avril 1889, M. Alphand, commissaire-général des fêtes du Centenaire, a nommé, sur la présentation de la Commission de contrôle des fêtes, vice-présidents de cette commission :

MM. Georges Berger, Chauteemps, le Général Coste et Charles Garnier;
 Président du Comité d'études : M. Antonin Proust;

Secrétaire du Comité d'études : M. Brown;
 Secrétaire-adjoint : M. Saillard;
 Ingénieur des fêtes : M. Lion;
 Architecte des fêtes qui seront données au Palais de l'Industrie : M. Thomas;
 Chef du bureau des fêtes : M. Saillard, et sous-chef de ce bureau : M. Saunois de Chevert.

Par arrêté en date du 3 avril 1889, le président du Conseil, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres des comités d'organisation des congrès internationaux suivants :

Boulangerie

Benoist, vice-président du syndicat des boulangers de Paris.

Colombophile

Sibillot (Charles), publiciste.

Repos hebdomadaire

MM. Duvert, architecte.
 Lefébure, entrepreneur de menuiserie.
 Letort, trésorier de la Société d'économie politique.
 Neumann (le docteur).
 Rivière, architecte.
 Rochard (le docteur).

Par arrêté en date du 4 avril 1889, le président du Conseil, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du Comité d'organisation du congrès international de photographie céleste :

MM. Common, membre de la société royale de Londres.
 Davanne, vice-président de la société de photographie.
 Henry (Joseph), astronome à l'Observatoire.
 Henry (Paul), astronome à l'Observatoire.
 Janssen, membre de l'Institut, directeur de l'Observatoire d'astronomie physique à Meudon.
 Pector, secrétaire du comité d'organisation du congrès de photographie.
 Wolff, membre de l'Institut.

Par arrêté de M. le commissaire général des fêtes de l'Exposition et du Centenaire de 1789, en date du 6 avril, ont été nommés membres de la commission exécutive des fêtes :

MM.

Bechmann, ingénieur en chef des ponts et chaussées.
 Besançon, chef de division de la préfecture de police.
 Boreux, ingénieur en chef des ponts et chaussées.
 Caillas, inspecteur des promenades.
 Callon, ingénieur des ponts et chaussées.
 Caubet, chef de la police municipale.
 Chaize, administrateur délégué de la *Compagnie des bateaux parisiens*.
 Déliens, ingénieur adjoint au directeur général des travaux.
 Dupuich, inspecteur principal à la direction générale de l'exploitation de l'Exposition universelle.
 Dutert, architecte du palais des machines.
 Forestier, conservateur du bois de Vincennes.
 Formigé, architecte des palais des arts.

Guiard, ingénieur des ponts et chaussées.
Guillemin, inspecteur général de la navigation.
Kleine, ingénieur des ponts et chaussées.
Lafordade, jardinier en chef de la ville de Paris et de l'Exposition.
Lalo, conservateur du bois de Boulogne.
Le Pauté, inspecteur-conseil des promenades et plantations de Paris, directeur de l'école d'arboriculture.
Lépine, secrétaire général de la préfecture de police.
Lion, ingénieur de l'Exposition.
P. Meyer, ingénieur des ponts et chaussées.
Ossude, inspecteur principal à la direction générale de l'exploitation de l'Exposition.
Petsche, ingénieur des ponts et chaussées.
Rabel, ingénieur en chef de la navigation.
Colonel Ruyssen, commandant le régiment de sapeurs-pompiers.
Savoie, secrétaire de la direction générale des finances de l'Exposition universelle.
de Tavernier, ingénieur des ponts et chaussées.
Thomas, architecte du palais de l'industrie.
Thurneyssen, secrétaire de la direction générale de l'exploitation de l'Exposition universelle.

Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Colonies

CONVENTION

Entre les soussignés :

1^o M. Tirard, président du conseil, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889 ;

2^o Et M. Albert Christophle, gouverneur du Crédit foncier de France, agissant pour le compte d'un groupe d'établissements de crédit et de maisons de banque, membres de l'association de garantie de l'Exposition universelle de 1889, et pour lesquels il se porte fort ;

Il a été convenu ce qui suit :

Art. 1^{er}. — M. Christophle, es nom, s'engage à souscrire et à émettre, à ses risques et périls, 1,200,000 bons de 25 fr. munis chacun de 25 tickets d'entrée à l'Exposition.

Art. 2. — Ces bons, qui seront dispensés de tout impôt, participeront à 81 tirages ;

Six tirages auront lieu pendant la durée de l'Exposition : les 31 mai, 30 juin, 31 juillet, 31 août, 30 septembre et 31 octobre 1889.

Les cinq premiers tirages comprendront chacun :

1 lot de 100,000 fr., 1 lot de 10,000 fr., 10 lots de 1,000 fr., et 100 lots de 100 fr.

Le 6^e tirage comprendra : 1 lot de 500,000 francs, 2 lots de 10,000 fr., 10 lots de 1,000 francs et 200 lots de 100 fr. : — à partir de 1890, et pendant 75 ans, il y aura un tirage par an qui comprendra : pendant les dix premières années : 1 lot de 50,000 fr., 10 lots de 1,000 fr. et 120 lots de 100 fr. ; pendant les 65 années suivantes, 1 lot de 10,000 fr., 1 lot de 2,000 fr., 200 lots de 100 fr. et 1,000 lots de 25 fr.

Tous les bons restant en circulation seront remboursés à 25 fr. dans la dernière année.

Art. 3. — Sur les 30 millions provenant de l'émission des 1,200,000 bons :

21,500,000 fr. seront versés au Trésor public, savoir :

18 millions de francs à titre de fonds de concours comme représentant le produit des recettes de l'Exposition assurées par l'association de garantie.

3,500,000 fr. à titre de fonds de concours pour les dépenses complémentaires de l'Exposition.

Les 8,500,000 fr. de surplus seront employés, par les soins et sous la responsabilité du Crédit foncier, au paiement des 4 millions de lots de 100 fr. et au-dessus, au remboursement du capital des 1,200,000 bons à 25 fr. dans les conditions indiquées ci-dessus et à l'acquittement de tous les frais généralement quelconques de l'opération.

Art. 4. — La fabrication des bons sera faite aux frais des émetteurs. Les bons et les tickets seront estampillés par leurs soins sous la surveillance d'agents du ministère des finances, rémunérés par eux. Les tickets auront les mêmes dimensions que ceux fabriqués par l'Etat, et indiqueront d'une façon apparente leur prix de vente fixé à 1 fr.

Art. 5. — La caisse centrale du Trésor public sera approvisionnée, par les soins des émetteurs, de tickets détachés des bons, qui seront livrés aux intermédiaires au prix net de 99 centimes et dont le produit sera porté au crédit d'un compte courant spécial sans intérêts.

Si cet approvisionnement devient insuffisant, elle pourra délivrer aux intermédiaires désignés les tickets fabriqués par l'Etat et dont le produit profitera au budget de l'Exposition. La caisse centrale du Trésor ne recevra les tickets détachés des bons que par feuilles entières de 25 tickets.

Les tickets détachés des bons seront remboursés aux intermédiaires dans les conditions prévues au dernier paragraphe de l'article 5 du règlement des entrées, du 15 novembre 1888. La provision nécessaire à ce remboursement devra être assurée par les émetteurs.

Art. 6. — Le versement des 21,500,000 fr. prévu à l'article 3 sera effectué aux époques suivantes :

10 millions le 1^{er} mai 1889 ;
6 millions le 30 juin 1889 ;
5 millions 1/2 le 31 août 1889.

Art. 7. — La présente convention sera nulle et de nul effet si elle n'a pas reçu l'approbation des pouvoirs publics avant le 5 avril 1889.

Fait double à Paris, le 20 mars 1889.

Approuvé l'écriture ci-dessus :

Signé : P. TIRARD.

Signé : ALBERT CHRISTOPHLE.

Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Colonies

La direction générale des finances de l'Exposition universelle de 1889 informe les exposants qu'ils doivent lui faire parvenir d'urgence leur portrait-carte photographique en double exemplaire, du format carte de visite, épreuve collée sur carton.

Au dos de chacune des photographies doit figurer l'inscription exacte de leurs nom, prénoms et adresse, ainsi que le numéro de leurs classes. Ces indications doivent être suivies de leur signature.

Les photographies doivent être adressées à M. le ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, *direction générale des finances de l'Exposition, 18, avenue de la Bourdonnais* (Inutile d'affranchir).

Le dernier délai pour la réception des cartes photographiques est *irrévocablement fixé au 15 avril*. Les exposants qui n'auraient pas adressé leurs portraits photographiques à cette date courent le risque de n'être pas mis en possession de

leur carte d'entrée pour l'ouverture de l'Exposition.

Etablissement d'un bureau temporaire de poste et télégraphe de plein exercice pour le service intérieur de l'Exposition universelle internationale de 1889, à Paris.

Un bureau temporaire de poste et télégraphe avec cabines téléphoniques sera établi pendant la durée de l'Exposition universelle internationale qui doit s'ouvrir à Paris, le 6 mai 1889, pour le service intérieur de cette Exposition.

Il sera installé dans l'enceinte fermée du Champ de Mars, avenue de la Bourdonnais, au débouché de la rue Camou, près de l'avenue Rapp.

Le public ne pourra y accéder que par une des portes payantes de l'enceinte.

Ce bureau sera désigné sous le nom de *Bureau de poste et télégraphe de l'Exposition universelle internationale de 1889, à Paris*.

Il effectuera toutes les opérations des bureaux de poste et des bureaux télégraphiques de plein exercice. Il débitera des timbres-poste de toutes les catégories, recevra des valeurs déclarées et des objets recommandés, délivrera et payera les mandats d'articles d'argent à destination ou provenant tant des bureaux français que des bureaux étrangers avec lesquels les conventions internationales autorisent l'échange de ces mandats. Il y sera mis en vente des tickets d'entrée à l'Exposition.

Les exposants installés dans le palais et les parcs du Champ de Mars, du Trocadéro, du Quai d'Orsay et de l'Esplanade des Invalides pourront se faire adresser des lettres et des télégrammes au bureau de l'Exposition, soit poste restante, soit à la place de leur installation. Les correspondances portant cette dernière indication lui seront remises par l'intermédiaire des facteurs attachés au bureau de l'Exposition ; les autres devront être retirées au guichet de ce bureau.

Il sera établi dans l'enceinte de l'Exposition et ses annexes des boîtes aux lettres supplémentaires pour le dépôt de la correspondance des exposants.

Le bureau de l'Exposition sera ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. Le délai d'ouverture sera prolongé jusqu'à 11 heures du soir en ce qui concerne les services télégraphique et téléphonique seulement.

Il sera fait, dans l'enceinte de l'Exposition, 7 distributions et 8 levées des boîtes supplémentaires par jour.

Les distributions auront lieu :

La 1^{re} à 7 h. 30 du matin.
La 2^e à 9 h. 00 idem.
La 3^e à 11 h. 30 idem.
La 4^e à 1 h. 30 du soir.
La 5^e à 3 h. 30 idem.
La 6^e à 5 h. 30 idem.
La 7^e à 7 h. 30 idem.

Les levées des boîtes supplémentaires seront effectuées :

La 1^{re} à 7 h. 00 du matin.
La 2^e à 9 h. 30 idem.
La 3^e à 11 h. 30 idem.
La 4^e à 1 h. 30 du soir.
La 5^e à 3 h. 30 idem.
La 6^e à 4 h. 15 idem.
La 7^e à 5 h. 15 idem.
La 8^e à 9 h. 00 idem.

Les dimanches et jours fériés, les 4^e et 6^e distributions et la dernière levée des boîtes supplémentaires seront supprimées.

La dernière levée générale de la boîte aux lettres du bureau de l'Exposition sera opérée

à 5 h. 45 du soir pour les départements et les pays étrangers.

Les lettres déposées dans ladite boîte et tous autres objets de correspondance remis au guichet du bureau de 5 h. 45 à 6 h. 15 du soir pourront profiter, quel que soit leur poids, des départs du jour, moyennant la taxe supplémentaire fixe d'affranchissement de 15 centimes.

Cette taxe sera acquittée en timbres-poste apposés par les expéditeurs sur les lettres ou autres objets.

Les exposants sont priés de s'adresser, pour tous renseignements ou réclamations concernant le service, au receveur du bureau de poste et télégraphe de l'Exposition.

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1889

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EXPLOITATION

ORDRE DE SERVICE

concernant l'enlèvement des ordures ménagères et produits du balayage.

L'Administration se charge de faire procéder, chaque matin, à l'enlèvement de tous les produits, sans exception, du balayage et du nettoyage exécutés dans l'enceinte de l'Exposition.

Cet enlèvement commencera pendant toute la durée de l'Exposition, à 5 heures du matin et sera terminé à 7 heures du matin au plus tard, en ce qui concerne les ordures ménagères, cendres, résidus quelconques, coquilles d'huîtres et de moules, etc., que les concessionnaires d'établissements tels que restaurants, cafés, brasseries, etc., seront tenus de faire déposer dans des récipients spéciaux, devant leurs établissements, au bord des voies qui seront parcourues par les tombereaux de service.

Cet enlèvement commencera, pendant toute la durée de l'Exposition, à 5 heures du matin, et sera terminé à 8 heures du matin au plus tard, en ce qui concerne les produits du balayage et du nettoyage des galeries et locaux d'exposition. Ces produits devront être mis en tas au bord des voies qui seront parcourues par les tombereaux de service. Les brigadiers, conformément à l'art 1^{er} du *Règlement concernant le gardiennage et le nettoyage des salles et locaux d'exposition*, seront chargés de faire observer ces prescriptions.

Le passage des tombereaux, suivant les itinéraires qui seront indiqués, sera signalé par le son d'une cloche conforme au modèle adopté par la ville de Paris.

Il est expressément défendu à quiconque de jeter quoi que ce soit dans les bouches ou regards d'égouts; il est également interdit de repousser dans les ruisseaux tout ou partie des immondices déposés pour l'enlèvement. Toute infraction à ces interdictions sera punie d'une amende fixée par l'Administration.

Le présent ordre de service sera adressé en double exemplaire à chaque concessionnaire, qui en signera un, pour être remis à la Direction générale de l'Exploitation.

Le présent ordre de service sera remis

à chaque brigadier ou gardien-chef avec le règlement concernant le gardiennage et le nettoyage des salles et locaux d'exposition.

Paris, 5 avril 1889.

Le Directeur général de l'Exploitation,
G. Berger.

PARTIE NON OFFICIELLE

Nous sommes à la veille de l'ouverture de l'Exposition et les exposants persistent à ne pas envoyer leurs photographies. Nous les avertissons que s'ils ne sont pas munis en temps utile de leur carte d'entrée, la responsabilité incombera sur eux toute entière. Cependant, le service des entrées fonctionne à la direction générale des finances d'une façon remarquable. M. Savoye, secrétaire de la direction, a été nommé chef du service des entrées, et il dirige ce service avec autant de zèle que d'intelligence. On a envoyé aux exposants une circulaire individuelle pour les prier d'adresser leurs cartes photographiques avec leurs nom, prénoms, adresse, numéro de leur classe, et leur signature; on a fait passer des notes dans les journaux, rien n'y a fait.

Et cependant M. Grison a eu une heureuse inspiration et a singulièrement facilité la tâche aux exposants. Ceux-ci peuvent envoyer en franchise, par la poste, leurs cartes photographiques, et ils reçoivent par lettres recommandées leurs cartes d'entrée. Ainsi ils n'ont plus, comme aux expositions antérieures, ni à se déran-ger, ni à faire la queue pour retirer leurs cartes. Reconnaitront-ils le service que leur a rendu le directeur général des finances, en se décidant à remplir toutes les formalités nécessaires?

Loi du 23 Mai 1868

Les personnes admises à l'Exposition universelle de 1889, sont informées qu'elles peuvent se faire délivrer par M. le Préfet de la Seine, conformément aux dispositions de la loi du 23 mai 1868 des certificats descriptifs des objets déposés.

Ce certificat assure à celui qui l'obtient les mêmes droits que lui conférerait un brevet d'invention ou un dépôt légal de dessin de fabrique, à dater du jour de l'admission jusqu'au 3^e mois qui suivra la clôture de l'Exposition, sans préjudice du brevet qu'il peut prendre ou du dépôt qu'il peut opérer, avant l'expiration de ce délai terminé.

La demande doit être accompagnée d'une description exacte de l'objet, s'il y a lieu, d'un plan ou d'un dessin. Elle doit être faite au plus tard dans le premier mois de l'ouverture de l'Exposition, c'est-à-dire avant le 5 juin 1889.

Une intéressante discussion a eu lieu au Conseil municipal au sujet de l'établissement de lignes spéciales d'omnibus et de tramways pour desservir l'Exposition. Nous avons déjà donné dans un de nos précédents numéros des indications sur les nouvelles lignes. Le Conseil a voté la résolution suivante :

« L'administration est invitée à entrer en pourparlers avec la Compagnie des omnibus, pour qu'elle établisse un prix uniforme de 15 centimes sur les lignes d'omnibus nouvelles créées en vue d'assurer le service de l'Exposition. »

NOUVELLES DE L'EXPOSITION

Le Ministre de la guerre vient de décider que les musiques militaires du Gouvernement militaire de Paris se feront entendre les mercredis et dimanches, de 4 heures à 6 heures du soir, dans les jardins de l'Exposition militaire à l'Esplanade des Invalides.

La musique de la Garde républicaine jouera les premier et troisième mercredis de chaque mois.

Ces concerts seront certainement très goûtés des visiteurs de l'Exposition universelle et ils augmenteront les éléments d'attraction déjà si nombreux de l'Exposition militaire,

En janvier 1889, quarante-deux wagons de la gare du Champ de Mars ont transporté environ 215 tonnes d'objets d'exposition et d'objets d'installation d'exposition; en février, 139 wagons en ont transporté environ 656 tonnes; en mars, 867 wagons transportaient 4412 tonnes; soit, pour le premier trimestre, un total de 1048 wagons ayant transporté environ 4983 tonnes.

Du 31 mars au 10 avril, 4,000 wagons environ ont transporté 4,500 tonnes.

Le Pavillon des Forêts, au Trocadéro, a été étudié et construit sous la direction de M. de Gayffier, conservateur des Forêts, par Lucien Leblanc, architecte chargé des travaux des sections russes à l'Exposition Universelle. Dans la construction du Pavillon, tantôt l'arbre a servi comme colonnes décoratives, consoles, etc.; tantôt il a été équerri pour la construction, et les écorces aux tons différents aux couleurs brillantes, ont servi à la décoration des plafonds, des corniches, des panneaux de revêtement. Le but a été de chercher à faire, par la décoration, même à l'extérieur, une exposition forestière colorée comme tons et toute nouvelle comme idée.

Le Pavillon proprement dit, avec ses galeries, bassin, escaliers conduisant aux galeries du 1^{er} étage, occupe une surface d'environ mille mètres, les annexes (vues dioramiques, galeries, etc., qui ne s'élèvent qu'à rez-de-chaussée) une surface d'environ six cents mètres.

Le Pavillon est entièrement construit sur pilotis. L'exposition intérieure sera des plus remarquables.

L'Autriche-Hongrie vient d'envoyer à l'Exposition, dans sa section du quai d'Orsay, un

colosse de ses forêts, qui ne mesure pas moins de six mètres de circonférence à sa base et qui, sur une longueur de huit mètres, pèse 14,000 kilogrammes.

L'ÉTRANGER A L'EXPOSITION

Angleterre

La Compagnie de charbon d'Abercane (Angleterre) envoie, à l'Exposition de Paris, comme spécimen de l'industrie minière du pays de Galles, un bloc énorme de charbon mesurant sept pieds de haut sur six de large, et pesant cinq tonnes.

Plusieurs autres blocs de deux tonnes l'accompagneront.

— La section anglaise au Champ de Mars nous offrira pendant l'Exposition une curieuse collection d'orfèvrerie.

C'est une réunion de cuillères d'argent appartenant à la corporation des orfèvres de la Cité de Londres. Chaque objet a été fait par un membre de cette corporation.

On sait, en effet, qu'à une certaine époque, l'apprenti qui désirait faire partie du corps des orfèvres devait, avant d'entrer, offrir une cuillère d'argent finement ciselée.

Les amateurs verront là des pièces fort remarquables.

Belgique

Le Roi a reçu samedi, au Palais de Bruxelles, le comité exécutif belge pour l'Exposition de Paris. MM. Victor Lynen, président; comte de Ribaucourt, Slingener, de Naeyer, vice-présidents; Jules Carlier, commissaire général; de Savoye, Eloy, Goemare, Guinotte, Linden, Sabatier et Vercruysse-Bracq, membres; Gody, secrétaire général; Missotten et Janssen, secrétaires; Béclard, secrétaire-adjoint; Carrez, ingénieur, et Jaulet, architecte.

Tous les plans et documents relatifs à la participation belge ont été mis sous les yeux de Sa Majesté par M. le Commissaire général. Le Roi a manifesté toute sa satisfaction pour les brillants résultats acquis à ce jour et exprimé ses vœux pour que les Belges témoignent à Paris, comme en toute circonstance, de la supériorité de leur industrie et de leur commerce. Il a dit aussi qu'il comptait que tout serait prêt pour la date de l'ouverture.

Sa Majesté s'est ensuite entretenue avec chacun des membres du comité et des chefs de service et les a vivement félicités de leur zèle.

L'audience s'est prolongée pendant près d'une heure.

Il est presque certain que le roi ira visiter l'Exposition au cours de l'été.

République Argentine

M. Carlos Pellegrin, vice-président de la République argentine, est arrivé dimanche à

Paris, pour représenter officiellement son gouvernement à l'Exposition universelle.

A cette occasion, la colonie argentine s'était rendue à la gare d'Orléans.

Le président du conseil municipal y était représenté par MM. Saint-Martin, membre du bureau, et Daumas, conseiller municipal, qui lui ont souhaité la bienvenue au nom de la ville de Paris.

République Sud-Africaine

M. de Villiers et M. Van der Burg, commissaires-délégués du gouvernement de la République Sud-Africaine, viennent d'arriver à Paris, et sont aussitôt entrés en rapport avec M. le Directeur général de l'Exploitation.

M. Georges Berger a tenu, tout d'abord, à les remercier de l'effort qui avait été fait par le gouvernement de Prétoria, pour organiser la représentation de cette jeune République à l'Exposition de 1889.

MM. de Villiers et Van der Burg ont visité le pavillon spécial que leur gouvernement a fait construire sur l'Esplanade des Invalides, et ils ont exprimé leur satisfaction de l'emplacement qui a été réservé pour leur exposition.

Les produits très intéressants qui composent cette exposition vont être très prochainement installés.

M. Tirard à l'Exposition

La Tunisie et le Panorama Transatlantique

Dimanche dernier, à trois heures, M. Tirard, président du Conseil et Commissaire général de l'Exposition, a visité la section tunisienne. Il y a été reçu par M. Massicault, ministre résident général en Tunisie, M. Charles Sanson, commissaire général du Gouvernement tunisien, M. de la Blanchère, directeur des Beaux-Arts en Tunisie, M. Gallery des Granges, commissaire-adjoint et par M. Saladin, architecte de la Section tunisienne. Remarqués dans l'assistance, MM. Pisani, membre du Comité de l'Exposition à Tunis; Jacchia; de la Banque de Tunisie, le comte de Sancy, fondateur des haras de Sidi-Tabet; Louis Brault, consul de France à Edimbourg.

M. Tirard a visité avec un soin minutieux le palais et les souks, et il a complimenté M. Saladin pour la sincérité de la reproduction des spécimens de l'architecture tunisienne et pour l'harmonie de leur assemblage. Cette haute appréciation a d'autant plus de valeur, que M. Tirard connaît beaucoup la Tunisie qu'il a visitée en détail.

M. le Président du Conseil a beaucoup remarqué les ordres de colonnes de la porte d'entrée et du cloître du Patio, dont les chapiteaux variés sont la reproduction de chapiteaux tunisiens, lesquels procèdent

des modèles trouvés dans les ruines de Carthage, et que l'on reconnaît par l'addition au milieu d'acanthes, du croissant du Prophète. Il a aussi admiré les fameuses sculptures en plâtre et les faïences qui ornent les murs du Patio, et les plafonds peints des galeries.

Tout sera prêt pour recevoir les vitrines, et dans peu de jours on procédera au déballage des nombreux colis arrivés de Tunis. Depuis plusieurs jours, M. Charles Sanson a établi, sous le minaret même, les bureaux du Commissariat général; afin de veiller sur place aux diverses installations du Palais et des Souks.

En quittant la Section tunisienne, M. le Président du Conseil s'est arrêté quelque temps devant les merveilles des pavillons de l'Annam, du Tonkin et de la Cochinchine; et il a pris plaisir à voir avec quelle dextérité les artistes annamites peignent les panneaux qui décorent les façades de ces palais; on dirait que les fleurs, les nuages, les plantes, les oiseaux, les chevaux, les gazelles et les hommes coulent du pinceau de ces artistes des antipodes.

M. Tirard a exprimé cette pensée, qui vient à tous ceux qui visitent les travaux de l'Esplanade, que l'ensemble des Colonies sera une des grandes attractions de l'Exposition.

M. le Président du Conseil, avec la plus grande partie des visiteurs qui l'accompagnaient, s'est ensuite dirigé, par la galerie du quai d'Orsay, vers le Panorama de la Compagnie Générale Transatlantique. Ils y ont été reçus par M. Eugène Pereire, directeur de la Compagnie.

Un chef-d'œuvre que ce panorama. M. Poilpot, un maître dans l'art panoramique, s'est encore surpassé. Dans aucun panorama, et Dieu sait s'il s'en est fait pendant un temps, l'illusion n'est aussi complète, malgré les difficultés que présentait le sujet.

Après avoir passé par les couloirs, escaliers et chambres dans lesquels la graduation de la lumière prépare le visiteur au trompe-l'œil du panorama, on arrive sur la dunette d'un navire. Ce navire, du dernier modèle, représente le type des fameux paquebots de 167 mètres de longueur, les plus grands qu'on ait encore construits depuis le *Great-Estern*, — aujourd'hui démolé.

Il est destiné aux traversées du Havre à New-York.

Nous voici donc sur la dunette, au milieu des cordages, des chaînes, des boussoles, près du grand mât et de la cabine d'où l'on manœuvre le gouvernail. La mer, — imitée à tel point qu'on est disposé à écouter le clapotement des vagues contre les flancs du monstre, — l'entrée du port et des bassins.

Non, vraiment, il faut être bien blasé pour ne pas se croire sérieusement embarqué!...

C'est une heureuse idée de la Compagnie

de permettre aux *timorés* de s'embarquer, sans la moindre crainte. Mais vous verrez que pour certains, l'illusion sera telle que le mal de mer les menacera. Heureusement qu'en descendant sous la dunette, les personnes troublées... en imagination, trouveront une belle cabine de luxe aménagée avec tout ce qu'il faut pour... se reposer des émotions inséparables d'un premier voyage en mer.

Le Panorama sera terminé le 25 avril, après quoi : Larguez les amarres ! Et, en route pour une traversée de six mois avec bon vent arrière.

P. L.

Les Jardins du Champ de Mars

Les Parisiens avaient fait une réputation méritée au magnifique Parc qui occupait la partie du Champ de Mars voisine de la Seine. Les plantes les plus belles et les plus rares y étaient en plein épanouissement ; et, en nul autre endroit de Paris, l'on ne pouvait voir d'aussi beaux massifs de rhododendrons. Deux lacs, peuplés de cygnes et de canards, étalaient leurs miroirs d'argent aux pieds des rochers couverts de plantes alpines, d'où tombaient des cascades.

Mais il a bien fallu, le cœur saignant, mettre la pioche des terrassiers dans ces pelouses ravissantes, dans ces merveilleux massifs, et déloger les grands arbres acclimatés au sol du Parc.

La Tour de trois cents mètres allait mettre ses pieds monstrueux là où étaient les plantes rares et les fleurs délicates. Un éléphant piétinant une toile d'araignée !

Mais M. Laforcade n'est pas seulement un artiste hors de pair : c'est aussi un père pour ses plantes. Et il n'a eu garde de laisser celles du Parc du Champ de Mars livrées aux brutalités de la « terrasse ». Les arbustes furent soigneusement enlevés et mis en subsistance en lieu sûr. Les grands arbres, une centaine de marronniers entre autres, eurent l'honneur de changer de place en équipage. Ils ont été transportés en chariot. La terre végétale elle-même fut mise de côté soigneusement.

Puis, la balustrade de la terrasse fut démolie et le sol livré à la bousculade la plus phénoménale, à partir du 15 décembre 1886.

De leur côté, les travaux de mise en réserve des plantes délogées furent terminés, en janvier 1887.

Des cèdres d'une excellente venue, des rhododendrons incomparables, des magnoliers d'une beauté exceptionnelle, furent ainsi sauvés par la sollicitude paternelle de M. Laforcade.

Dès le moment où l'Exposition de 1889 fut chose résolue, M. Laforcade songea à « préparer » les jardins : ce qui veut dire qu'il s'occupa de créer les plantes nécessaires pour peupler les innombrables massifs du Champ de Mars, du Trocadéro et de l'Esplanade. Il s'occupa aussi d'avoir du gazon tout prêt pour l'ouverture de l'Exposition : ce qui est assez difficile pour le mois de mai, si l'on a recours à la semence. Il y a pourvu en créant une gazonnière immense, au fond du Parc des Princes, capable de fournir aux pelouses et aux bordures plus de 25,000 mètres carrés de gazon tout venu, que je pourrai appeler « gazon d'improvisation. »

Les projets des Jardins du Champ de Mars furent arrêtés en août 1887. Le nivellement

étant fait, on procéda aussitôt au piquetage des allées, des pelouses, des vallonnements et des massifs. Dès le mois de septembre, on pouvait se rendre compte du dessin général du vaste jardin compris entre le Palais des Beaux-Arts et le Palais des Arts-Libéraux. La terre végétale fut amenée sans retard, et l'on se hâta d'amener, en chariot, les gros arbres destinés aux massifs, ou appelés à figurer isolément au milieu des pelouses. Cette opération fut faite en octobre et novembre, de façon à donner, avant l'été de 1889, deux hivers pour la reprise des gros arbres.

On a évité ainsi le spectacle lamentable offert en 1878 par des arbres trop récemment plantés, étiolés et agonisants pour la plupart.

Au commencement de 1888, on avait ainsi mis à leur place définitive, — et dans d'excellentes conditions, — plus de 400 gros arbres d'essences variées.

D'autre part, la municipalité de Paris avait, au Bois de Boulogne, des spécimens uniques, qu'elle voulut bien permettre de transporter au Champ de Mars, où ils feront l'admiration des connaisseurs. Il y a, parmi ces sujets rares, des érables, des bouleaux, des catalpas, des gainiers, des cystises, des plaque-miniers, des fêviers, des noyers, des muriers, des peupliers, des robiniers, des micocouliers, des sorbiers, des ormes, des tilleuls, des virgiliers de toute beauté, qui ont été amenés par M. Laforcade avec des soins minutieux.

On verra, dans les Jardins du Champ de Mars, plus de 400 variétés d'arbres d'ornement ou forestiers, et plus de 600 variétés d'arbustes de toutes familles, à feuilles persistantes ou à feuilles caduques. On aura rarement vu une collection aussi complète ; jamais, peut-être, une collection composée d'aussi beaux sujets.

Le jardin compris entre les deux Palais des Arts mesure environ cinq hectares. Il est en contre-bas, un peu en cuvette, entouré de terrasses à balustrades.

Au pied de ces balustrades seront des plates-bandes de rhododendrons de toute beauté avec des magnoliers de distance en distance. Au mois de juin, ce sera féerique.

Les terrasses qui entourent le jardin seront une des attractions de l'Exposition. On y verra soixante palmiers (*Chamerops excelsa*), hauts de 4 à 5 mètres. Ils seront exposés par MM. Besson frères, de Nice...

Le jardin sera superbe, avec ses doux vallonnements, ses arbres rares et ses massifs de fleurs sans cesse renouvelés jusqu'à la clôture de l'Exposition.

Au dessus de ce jardin sera celui des expositions diverses mesurant 3 hectares.

Au centre, un tapis vert, avec des fleurs, entre les Pavillons de la Ville de Paris, décorés de plantes grimpantes et entourés d'arbustes.

Des rangées de platanes, plantés il y a plus d'un an, et bien repris, se trouvent entre les galeries des restaurants et les Pavillons de la Ville de Paris, et forment promenades.

Que de peines, que d'études, pour mettre toutes choses en bonne place, pour ménager des points de vue, pour éviter d'obstruer ici, de gêner là, pour prévoir les effets, pour arrêter et attacher la vue par mille séductions ! M. Laforcade a admirablement interprété les désirs de M. Alphand et chacun leur discernera le brevet de maître en cet art si charmant du décor-nature.

Mais c'est dans la rue de l'Histoire de l'ha-

bitation humaine que M. Laforcade trouvera à montrer tout ses talents. Il ne s'agit pas, en effet, d'y colloquer les premiers massifs venus et d'entourer, par exemple, les cavernes préhistoriques, de variétés de *pélargonium* découvertes en 1889. Qu'en dirait M. Charles Garnier ?

Il s'agit d'entourer chaque habitation de la végétation et de la flore correspondant à l'âge qu'elle rappelle, et donner au jardinier qui l'entoure la disposition de son temps, depuis la végétation inculte des temps primitifs, jusqu'aux jardins raffinés de notre époque.

Des ronces, des aloès, des yuccas, des euphorbes, seront les mélancoliques témoins de l'époque du renne et de la pierre éclatée.

Autour de la Cité lacustre, on verra des touffes de roseaux, les iris fétides, les renoncules de marais et l'oseille sauvage sur les bords et, dans le lac, des nénuphars, de nimphéa, des cypérus, des joncs, des épilobium et toute la perruque des plantes nantes.

Les cèdres du Liban et les arbres de Judée seront groupés autour des constructions égyptienne, assyrienne, hébraïque et phénicienne.

Les virgiliers et les tamarins sont réservés pour les habitations des Pélasges et des Etrusques.

La construction persane aura les lilas, les pavanés, les héracléum et d'autres belles plantes.

Les lauriers d'Apollon feront une couronne à l'habitation grecque. Les myrthes odorants, les orangers, les citronniers et le mimosa, sont pour l'habitation des Romains. Le pin et le sapin aux sombres frondaisons pour celles des Scandinaves ; les clématites et les capucines, fleurs de châtelaines, égayeront la précieuse construction de la Renaissance.

Des allées torturées, bordées de Chamerops et de bambous, les thés, et les azalées sont pour la maison chinoise ; et pour la maison japonaise, les hortensias, les fusains, les aucuba, les cydonia et cent plantes aux couleurs éblouissantes.

Que sais-je encore ? Toujours est-il que l'on verra cette restitution de la flore du temps autour de l'habitation de chaque âge ; grâce à la science et à la conscience de M. Laforcade.

C. L.

PAVILLON DE LA MER

Le Pavillon de la Mer, contigu au Grand-Théâtre de l'Exposition (Palais des Enfants), s'organise avec une activité extraordinaire.

L'immense cirque qui doit contenir les *Vagues de la Mer* est entièrement terminé. Les machines et les bateaux qui permettront de naviguer en donnant l'illusion d'un véritable voyage en mer, avec mal de mer au besoin, viennent d'arriver d'Angleterre. A l'extérieur, se déroulera un superbe panorama représentant les régates d'Oxford et Cambridge, dû à un de nos plus habiles peintres.

Dans le fond du Pavillon de la Mer, la construction de la « Ville Japonaise » est achevée ; ce sera, nous en sommes certains une des grandes attractions de l'Exposition, avec sa rue à Yeddo, ses scènes maritimes et rustiques, sa cérémonie religieuse, sans oublier les chants et danses sur la terrasse avec café japonais.

Dans une autre partie du Pavillon de la Mer, la foule viendra entendre le célèbre orchestre des Dames Viennoises, qui n'a point encore joué à Paris, où l'on n'a jamais entendu que des contrefaçons.

La porte monumentale du Pavillon de la Mer est surmontée d'un énorme bateau dont les mâts seront pavoisés de signaux. Son voisinage du Grand-Théâtre de l'Exposition (Palais des Enfants), fera de ces deux endroits un centre de plaisirs.

Le public trouvera, dans cette partie du parc du Champ de Mars, ce que bien des visiteurs recherchent dans une Exposition : de la musique, des spectacles, une réunion mondaine et élégante, des divertissements de toutes sortes. — Ce sera le « coin de la fête », jour et soir.

La Vente et la Dégustation des Tabacs A l'Exposition

A l'Exposition de 1889 comme, à celle de 1878, les visiteurs pourront acheter des tabacs, des cigares et des cigarettes de provenances étrangères.

L'administration française avait d'abord décidé que l'exposition seule serait autorisée et que la vente et la dégustation seraient absolument interdites. Elle redoutait les fraudes et elle craignait surtout, qu'à la suite de ces dégustations le consommateur ne s'habitât à rechercher d'autres tabacs que ceux préparés par les manufactures de l'Etat. Mais, en présence des réclamations venues de tous les pays qui récoltent des tabacs et fabriquent des cigares et cigarettes, l'administration, un peu à contre-cœur, a dû céder.

La vente sera donc permise, entourée naturellement de toutes les précautions qui sauvegarderont les intérêts du Trésor : acquittement des droits à l'entrée des produits étrangers, apposition des vignettes de l'Etat, vente dans l'intérieur de l'Exposition, sous la surveillance constante de l'administration.

Bien que ces nouvelles décisions aient été tardivement connues, les producteurs et les fabricants de tous les pays préparent une exposition des plus complètes, et le nombre des comptoirs de vente sera considérable ; plusieurs commencent leur installation.

La Havane, tout d'abord, sera très brillamment représentée ; plus de trente maisons, et les meilleures marques, envoient leurs produits. Divers pays de l'Amérique du Sud, entre autres l'Equateur, le Chili, le Salvador, veulent profiter de cette occasion pour faire connaître d'excellents tabacs. Le Mexique compte beaucoup sur la dégustation de ses cigares. Les Etats-Unis vendront surtout leurs cigarettes de tabac quelque peu sucré, enveloppées dans d'amusantes vignettes.

En Europe, l'Espagne, la Belgique, la Russie, l'Autriche et même la Suisse, s'attendent aux plus hautes récompenses.

L'Orient fait des expositions pittoresques. La régie impériale ottomane s'installe dans un charmant kiosque copié sur les meilleurs modèles de Constantinople et du Bosphore, une véritable dentelle de stuc. Dans la rue du Caire, le fournisseur habituel du khédive aménage une boutique de beaucoup de caractère. Les Indes anglaises et les Indes néerlandaises vendront leurs tabacs dans le *sérai* indien au Champ de Mars ou dans le *kampong* de Batavia, sur l'esplanade des Invalides.

Les visiteurs pourront donc se livrer aux dégustations les plus variées.

Grand Concours de Tir à Paris EN 1889

A la suite d'un rapport de M. Jacques de Bouteiller, le Conseil municipal de Paris a décidé qu'un concours national de tir serait organisé, sous le patronage de la ville de Paris, par l'Union des Sociétés de tir de France et l'Union des Sociétés de tir de la région de Paris, avec le concours des Sociétés françaises de tir.

Pour assurer le fonctionnement de ce concours, le Conseil a voté une subvention ferme de 50,000 francs avec une garantie éventuelle de 50,000 autres francs. Cette dernière somme ne sera disponible qu'à la fin des opérations et dans le cas seulement où un déficit serait constaté.

Le comité d'organisation, qui se compose de vingt-quatre membres — conseillers généraux, conseillers municipaux, fonctionnaires, officiers, tireurs et représentants de la presse spéciale du tir — vient de se réunir pour procéder à la constitution de son bureau. M. Méron, député de la Gironde, a été élu président ; M. Jacques de Bouteiller, vice-président.

Le directeur du concours sera M. Lermusiaux, président de la société de tir de Clichy.

A côté du comité d'organisation, fonctionnera un comité de contrôle qui s'occupera de la gestion financière. S'il y a déficit, il sera comblé par la garantie de la ville de Paris ; s'il y a bénéfice, l'excédent des recettes sera partagé entre l'Union des Sociétés de tir de France et l'Union des Sociétés de tir de la région de Paris, pour un tiers, avec mission donnée à ces sociétés de concentrer leurs efforts pour assurer dans l'avenir la périodicité des concours de tir.

Le Concours de 1889 aura lieu au champ de tir du polygone de Vincennes, mis à la disposition des organisateurs par l'autorité militaire.

Il aura une durée de vingt jours, du jeudi 8 au mardi 27 août. Il sera exclusivement limité à l'arme nationale, aux armes de tir à longue portée et aux revolvers de guerre. Le tir aura lieu à 300 mètres pour les fusils et à 30 mètres pour le revolver. La distance de 300 mètres est celle des tirs fédéraux de la Suisse.

Le tir comprendra quatre pavillons dont trois, pour le tir à fusil, désignés sous le nom de France, Paris, Vercingétorix et le quatrième, pour le tir au revolver, désigné sous le nom de Jeanne d'Arc.

Le nombre des cibles sera de 108 pour les fusils et de 20 pour le revolver.

La valeur des prix à distribuer ne devra pas être moindre de 150,000 francs. Le dernier concours organisé par l'initiative privée avait donné pour 100,000 francs de prix.

Le concours sera national, mais les étrangers pourront y être admis sur invitation personnelle du Comité d'organisation.

Telles sont, brièvement résumées, les principales conditions de ce concours qui assurera à la région de la banlieue Est — qui se plaint souvent d'être sacrifiée — un mouvement de visiteurs considérable. Il apportera aussi un précieux encouragement aux sociétés de tir qui, soutenues et encouragées, peuvent devenir un des éléments les plus précieux pour la défense de la patrie.

LE CHAMP DE MARS

1751-1889

XXX

Pompe funèbre en l'honneur de Joubert
(16 septembre 1799).

Barthélemy-Catherine Joubert est l'un des généraux les plus braves, l'une des illustrations les plus hautes de la première République. Il est né à Pont-de-Vaux (Ain) le 14 avril 1769. Engagé volontaire à 22 ans, il passa rapidement par les grades inférieurs de l'armée. Colonel au début de la campagne d'Italie, il fut admirable à Loano et y conquist le grade de général de brigade.

Bonaparte faisait de ce soldat tout le cas qu'il en fallait faire.

Après Millesimo, il écrivait au Directoire : « L'intrépide Joubert est tout à la fois un grenadier par son courage et un général par ses talents et ses connaissances militaires. »

Joubert se distingua partout où il passa ; ses succès lui valurent bientôt le grade de général de division, puis un peu plus tard, celui de général en chef en Hollande. Envoyé en Italie, pour y remplacer Brune, alors que Bonaparte était en Egypte, Joubert y réorganisa l'armée.

A Livourne, le Directoire ayant résolu de modifier ses plans, le général donna fièrement sa démission.

Il entra dans l'armée au commencement de 1799 et combattait à Novi comme général en chef, lorsque la mort vint le surprendre le 15 août de la même année.

« L'affaire s'engageait à peine, dit le général Suchet dans une lettre qu'il écrivait au Directoire, lorsque le général Joubert s'est précipité pour animer de sa présence une charge à la baïonnette. Il guidait nos soldats, à cheval, au milieu des officiers de son état-major, en criant : *En avant ! en avant !* lorsqu'une balle l'a frappé au flanc droit et a pénétré jusqu'au cœur. Il est tombé en faisant signe de la main, et criant encore : *Marchez toujours !* Il a survécu à peine un instant. On a continué à se battre jusqu'au soir. A six heures du matin, il avait cessé de vivre. »

Quand cette mort fut connue, le Directoire décida, d'accord avec le corps législatif, qu'une fête funèbre aurait lieu, en l'honneur de ce guerrier sur lequel la République fondait de si justes espérances.

Le 30 fructidor an VII (16 septembre 1799), Paris célébrait cette solennité.

Dès le matin, de quart d'heure en quart d'heure, le canon tonnait. Au Champ de Mars, l'autel de la Patrie était entouré de trophées et au milieu du cirque, on avait élevé un sarcophage enveloppé de ciprés,

surmonté d'une urne funéraire et couvert d'inscriptions rappelant les vertus guerrières et civiques du glorieux mort. A la base de ce sarcophage, avaient été placés des groupes de guerriers autour desquels, sur des trépieds antiques, brûlaient des parfums.

A trois heures, le Directoire, accompagné des autorités constituées, quitta l'Ecole militaire dans l'ordre accoutumé; sur le parcours, le Conservatoire de musique exécuta une marche funèbre de Gossec.

Devant le Directoire, des soldats de diverses armes portaient un brancard recouvert de draperies de deuil, sur lequel reposaient le buste de Joubert, son épée et les marques distinctives de son grade. La garde de ce buste avait été confiée à des généraux armés; les parents et les amis suivaient, portant le crêpe au bras, et à la main une branche de chêne ou de laurier.

Les troupes, crêpes aux drapeaux et tambours voilés, marchaient les armes basses.

Quand les députations se furent placées, le buste de Joubert fut déposé, en présence de sa famille et de ses amis, sur un cippe, au milieu d'une enceinte réservée aux autorités.

(A suivre.)

Ernest Maindron.

Les Théâtres

Il fallait à M. Jules Lemaitre un certain courage pour livrer sa première pièce aux rancunes possibles d'auteurs malmenés dans ses feuilletons des *Débats*. Il s'est tiré à son honneur d'un péril affronté volontairement. *Révolte* offre par endroits, matière à discussions, même à la critique; mais c'est, en somme, une œuvre de premier ordre, contenant des scènes d'une grande intensité dramatique et semée d'un esprit très fin. L'Odéon tient un grand succès littéraire.

Au sortir du couvent, Hélène, qui n'a jamais connu ses parents, a épousé un professeur de mathématiques, homme simple, modeste... bourgeois. Elle ne se contente pas du bonheur qu'elle a dans les mains, la Révoltée, et elle se laisse prendre aux belles paroles amoureuses d'un jeune élégant.

Au moment où la jeune femme va succomber, une grande dame qui lui a toujours témoigné de l'intérêt et de l'affection, l'adjure de rester honnête et finit par lui avouer qu'elle est sa mère. La voix du sang ne parle pas tout d'abord chez Hélène; mais André, le fils de Mme de Voves va se battre pour elle, et l'émotion triomphe enfin de cette étrange nature. Quand on ramène André grièvement blessé, elle éclate en sanglots.

Si la comédie de M. Jules Lemaitre n'est pas, dans le sens usuel du mot, bâtie de mains de charpentier, et si l'on peut en regretter le dénouement banal, elle n'en constitue pas moins, nous le répétons, une œuvre d'une rare valeur.

Le personnage de Pierre Rousseau, le mari d'Hélène, est l'étude forte, vraie, saisissante, d'un caractère qu'on dirait vécu; Candé le joue avec beaucoup de simplicité et de naturel; Dumény, Cornaglia, Calmettes, Mmes Tessandier et Sisos complètent un remarquable ensemble des autres principaux rôles.

L'aventure des mariés de Montrouge, de

ces mariés sans l'être, bien qu'ils aient apposé leurs signatures sur les registres de l'état-civil, la cérémonie avait été, en l'absence du maire et de ses adjoints, présidée par un conseiller municipal, non délégué pour ces fonctions; l'aventure des mariés de Montrouge défraya bien des chroniques.

M. Antony Mars s'en est carrément emparé pour une comédie en trois actes, un peu languissante au début, mais bientôt amusante et qui finit par un joyeux éclat de rire. C'est un imbroglio mouvementé, plein de situations bizarres, où le jeune et heureux auteur des *Surprises du Divorce* exploite, avec une précoce entente scénique, les surprises du mariage.

Les Menus-Plaisirs, qui cherchent leur voie, la trouveront peut-être avec la comédie... comique; mais, à la condition de posséder une troupe homogène, conduite au feu par quelques chefs entraînants. — L'interprétation des *Maris sans Femmes* est convenable.

A Cluny, les *Pommes du Voisin*, qui, à leur apparition, suscitèrent des accusations de plagiat, dont M. Sardou se défendit victorieusement.

Véret remplit avec bonhomie et finesse le rôle créé par Geoffroy, à qui donnaient la réplique Lhéritier, Lassouche, René Luguet, Mme Honorine, etc. C'était là une excellente exécution.

Les préparations de l'intrigue semblent, comme autrefois, bien laborieuses; mais la comédie devient ensuite d'une irrésistible gaieté.

Emile Abraham.

Champagne Ch. Farre, Reims

Plumes métalliques Blanzzy Poure et Co
Voir à la dernière page

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Société Générale des Téléphones

AVIS IMPORTANT

Pour répondre au vœu exprimé par les abonnés déjà inscrits au service téléphonique spécial de l'Exposition, l'ouverture de ce service a eu lieu le

1^{er} Mars 1889 au lieu du 1^{er} Mai

date primitivement indiquée.

La Société générale des Téléphones rappelle à MM. les Exposants que, moyennant un abonnement au prix réduit de 500 francs pour la durée de l'Exposition, ils pourront communiquer de leurs installations dans l'enceinte du Champ de Mars avec le réseau de Paris.

Les demandes d'abonnement au réseau téléphonique de l'Exposition, relié au réseau de Paris, doivent dès à présent être adressées au Directeur de la Société générale des Téléphones, 41, rue Caumartin, Paris.

CHAMPAGNE
RUINART PÈRE & FILS, Reims

CONSTIPATION "Poudre laxative de Vichy"

Revue Financière

L'aspect que présente la Bourse, cette semaine, est satisfaisant; les cours sont soutenus et les transactions sont plus nombreuses; le marché reprend peu à peu sa bonne allure d'autrefois. Il est certain que, dès maintenant, les émotions par lesquelles a passé la Bourse le mois dernier sont oubliées; s'il en reste encore quelques traces, elles sont légères et ne tarderont pas à être tout à fait effacées.

Nous disions, dans une précédente *Revue financière*, que l'on ne pouvait se faire une idée exacte des tendances du marché, tant que la queue de la liquidation de fin mars pourrait faire craindre quelques complications de crédit. Aujourd'hui que cette opération est définitivement achevée et que les règlements de compte se sont achevés sans tiraillements, les dispositions du monde financier s'accroissent plus franchement. Comme tous les engagements ont été tenus, même en coulisse, où l'on avait mis en doute la solvabilité de quelques intermédiaires, il n'y a plus la moindre appréhension à avoir sur les suites d'une opération qui s'était annoncée si difficile.

En somme, les dispositions se sont bien améliorées. Sur les grandes places du continent, elles sont également encourageantes.

Le mois d'avril promet donc d'être favorable au parti des acheteurs.

X

Les fonds français jouissent d'une bonne tenue.

Le 3 0/0 est à 85,75.

Le 3 0/0 amortissable cote 88,62 et le 4 1/2 0/0 fait 105,12.

Au comptant, le 3 0/0 est à 85,50, l'Amortissable à 88,25, et le 4 1/2 0/0 à 105,05.

Les Consolidés anglais sont soutenus à 98 9/16.

L'Italien reste lourd à 96,30. Il ne suit pas le mouvement ascensionnel qui se dessine si franchement sur les autres fonds d'Etat.

Le Hongrois se relève à 87,20.

L'Extérieure espagnole se traite à 75,40.

Le Turc fait 15,92.

L'Egypte unifiée a réalisé un nouveau progrès à 462,50.

Les Fonds russes sont toujours bien tenus. Le nouvel emprunt 1889 s'est avancé à 93,45.

X

On doit surtout à la bonne attitude de quelques valeurs de crédit, la reprise de l'ensemble de la cote.

La Banque de France est à 4200.

L'action du Crédit foncier, qu'une spéculation sans scrupules avait visée s'est brillamment relevée, ainsi que les obligations foncières et communales.

Nous rappelons que le Crédit foncier va émettre le 15 avril courant 1.200.000 bons à lots de 25 francs, munis chacun de 25 tickets d'entrée à l'Exposition universelle de 1 franc.

Ces bons seront remboursables à 25 fr. ou par lots dans l'espace de 75 ans. Pendant la durée de l'Exposition, ils participeront à six tirages — un tirage par mois — les lots varieront de 100 à 100.000 francs pendant cette période. Au tirage du mois d'octobre, le premier lot sera de 500.000.

Les années suivantes il n'y aura qu'un tirage par an.

Les tickets d'entrée à l'Exposition pourront être détachés et répartis au gré des porteurs.

Le public fait déjà un accueil très favorable à cette émission.

Rien de plus attrayant, en effet, que la combinaison qui a donné naissance à la création de ces bons et il n'est pas étonnant que les capitalistes cherchent déjà à s'assurer la possession de ces titres en les demandant par avance avec prime de 3 fr. 50 sur le marché libre. La souscription publique aura, en effet, tout l'indique un énorme succès.

On souscrit déjà par correspondance et nous engageons vivement à prendre part à cette excellente opération.

Le Crédit lyonnais fait 683,75.

Cet établissement a présenté beaucoup de fermeté. Le déport coté en liquidation sur ses actions a prouvé l'existence de vendeurs à découvert dont les rachats devront, à un moment donné, provoquer une nouvelle amélioration des cours.

Le Panama reste à 55, mais le Suez revient à 2290.
Les recettes du Canal sont toujours bonnes.

Le Gérant : GUSTAVE SIMON.

IMPRIMERIE DE L'EXPOSITION

G. ROBERT

16, Avenue de la Bourdonnais, Champ de Mars.

Imprimé sur les Machines MARINONI
Lubrifiées avec les huiles, graisses et graisseurs de la Coud.

Caractères de la Fonderie Warnery frères.



Phosphatine Falières
Aliment
des plus agréables.
Facilite la Dentition.
Assure la bonne
formation des os.
Prévient ou arrête les
défauts de croissance.

NOTICE FRANCO

Prix de la Boîte : 2' 50. — PARIS, 6, AVENUE VICTORIA et Pharmacies.



TERRES CUITES D'ART MARBRES ET BRONZES

G. CHINEAU
ÉDITEUR

10, boulevard Poissonnière, Paris

Envoi du Catalogue contre 2 fr. remboursables
au premier achat.

DROITS DE RÉPRODUCTION

ALBERT CAHEN

INGÉNIEUR CONSEIL

Membre des Comités d'admission, d'organisation et d'installation
à l'Exposition Universelle de 1889

OFFICE GÉNÉRAL
des

BREVETS D'INVENTION

1, Boulevard Saint-Denis — PARIS

INSTALLATIONS Traité à forfait pour tous les frais **REPRÉSENTATION**
BUREAU A PARIS **G. CHEMINAIS** 12, Boulevard des Italiens, 12
Offre comme références la liste des principales Maisons qu'il a représentées avant 1889.

CUIRS D'ART EN RELIEF POUR SIÈGES ET TENTURES

RÉPRODUCTION

des Cuir des XV^{me} et XVI^{me} Siècles

Maison CARON

G. PIQUE, Succ^r

97, Faubourg Saint-Antoine, PARIS

Ordres et Correspondances à la Fabrique : 8, Rue du Colonel Oudet

CARTE D'IDENTITÉ PHOTOGRAPHIQUE

Système breveté s. g. d. g. (Modèle déposé)

Louis BÉZIER, photographe, seul propriétaire

EXPOSANT 1889. — 125, Rue Montmartre, PARIS

NOUVEAUTÉ PHOTOGRAPHIQUE

LE STENOPE PHOTOGRAPHE

brev. s. g. d. g.

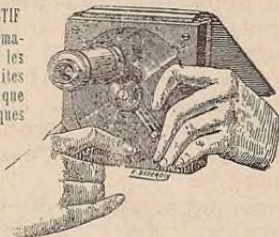
APPAREIL DE PHOTOGRAPHIE SANS OBJECTIF

Ce système permet de tirer sans déformation toutes les vues de paysages depuis les premiers plans jusqu'aux dernières limites de l'horizon tous les monuments quelle que soit leur hauteur, les vues panoramiques et les vues stéréoscopiques.

DEHORS et DESLANDRES

8, rue des Haudriettes, 8,

— PARIS —



GRAND DÉPOT des GLACES FRANÇAISES

CH. BUQUET-P. KAEPPÉLIN, Successeur

15, Rue de Buci, PARIS

SPECIALITÉ D'INSTALLATIONS DE MAGASINS. — VITRINES
TABLETTES AVEC SUPPORTS BRONZÉS OU NICKELÉS.

Raffinerie et Trituration de Soufre MANUFACTURE DE MÈCHES SOUFFRÉES

L. CHAMBON Fils

Rue de la Loubière, 74, MARSEILLE

MAISON MÉDAILLÉE

PLUME HUMBOLDT de J. ALEXANDRE

Exiger Portrait-Caution

MENUISERIE FANDEUX

2, Cours de Vincennes.

Spécialité d'agencement pour Exposants.

ÉCLAIRAGE SUPÉRIEUR

Huile à brûler

Brevetée s. g. d. g.

Exposition universelle d'Anvers 1885, Médaille d'Or

G^{ve} DELETTREZ

7 & 9, rue Gide, Levallois-Perret (Seine)

Dépôt, 28, rue de Provence, à Paris

Huiles à brûler pures. — Economie 15 0/0
sur la consommation.

Livraison pour Paris, franco à domicile, 1 fr. 50 le kilog.
Livraison pour province, mis en gare de Paris, 1 fr. 05 le
kilog, contre remboursement.



FLANELLE VÉGÉTALE "PIN"

Très recommandée pour les Chasseurs et
les Personnes rhumatisantes.

P. LOTTE CHEMISIER
7, rue du Havre, PARIS



MACHINE à CIGARETTES

A L'USAGE DES FUMEURS

Brevetée s. g. d. g., France et étranger

Envoi Franco de la notice illustrée

LEMAIRE

Fab^r, 12, quai de la Mégisserie, Paris

Aux Exposants. — Paris 1889

A. CHEVALIÉ & FILS

REPRÉSENTATION ET INSTALLATIONS

Maison fondée en 1867

3^{me} Exposition Universelle à Paris

72, Avenue de la Grande-Armée, PARIS

PRINCIPAUX FABRICANTS ET EXPOSANTS RECOMMANDÉS

ABAT-JOUR

Degaffet et C^{ie} Succ^r. (ancienne maison GRIMAL), 28, rue Albouy, Paris. — Articles d'illumination instantanée, systèmes brevetés.

AMEUBLEMENT

A. Vaillant, 10, rue Meslay, Paris. — Fabrique de meubles de luxe. Peinture et décors sur porcelaine. Spécialité de cachepots, jardinière tables à ouvrages et à jeux, bureaux de dames et liseuses. Monture bois sculpté. Petits bronzes.

N. Kalmus et C^{ie}, 87, faubourg Saint-Antoine, Paris. — Ameublements complets, chambres à coucher en noyer, palissandre, bois noir. Éléance et solidité. — Prix modérés.

Maignié, 176, rue de Charonne, Paris. — Ameublements complets, tapisseries, tentures, spécialité de buffets noyer et armoires à glaces et à portes pleines. — Grandes facilités de paiement.

Hilgert, 20, passage Tocanier, Paris. — Fabricant de chiffonniers et tables de nuit chiffonniers en tous genres.

Ch. Galvani, faubourg Saint-Antoine, 137, et rue d'Avron, 28. — Grande fabrique de lits et chambres à coucher en tous styles. Envoi franco du catalogue.

G. Herrmann, 9, rue St-Amroise et 7, cité d'Angoulême, Paris. — Ameublements complets de tous genres. Ebénisterie et tapisserie. Meubles anciens, sièges et tables de tous styles pour salles à manger. Chambres à coucher, salons, bibliothèques et bureaux.

Quarré, 143, r. d'Aboukir, (us. r. de l'Orillon, cité Nys, 8), Paris. — Clous de style pour meubles, de décoration pour cartonnages, articles de sellerie tous genres, brev. clous p^r voiture, marque: *Au Lion*.

ARMES & ARMURES



R. Gutperle, 12, boulevard Magenta, Paris. — Armes, armures, panoplies et trophées. Cuirasses secrètes garantissant de l'arme blanche et de la balle de revolver. Bijoux, armes et armures pour théâtres.

PRINCIPAUX FABRICANTS ET EXPOSANTS RECOMMANDÉS

ARTICLES POUR FUMEURS

Quentin et C^{ie}, 22, r. de Bondy, Paris. — Pipes Gambier. Papiers **Riz La** et **Goudron La**.

BATTEURS D'OR

X. Jacquesson, 7, rue Charlot, Paris. — Fabrique d'or, d'argent et de platine en feuilles en poudre et en coquille. — Exposant, classe 41, groupe V. — Téléphone.

BÉBÉS, JOUETS, JEUX

J. Steiner, fabricant du bébé mécanique vivant, du bébé incassable, parlant et ordinaire (dit *le petit parisien*), 22 brevets. — Demander marque Steiner.

BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Plichon et C^{ie}, 10, rue du Parc-Royal, Paris. — Fabricants de doublé or, or sur argent.

Anc. maison **Lefebvre et fils** fondée en 1843. Ateliers, r. Rivoli, 106, r. des Halles, 3. — Corbeilles de mariage, bijoux riches, pierres fines de premier choix. Fab. spéc. de bijoux, orfèvrerie et objets d'art de style or et argent, ciselure, émaux, modèles spéciaux déposés. Méd. argent, Paris, 1884, cl. 37.

Lambert Lévy fabricant, 31 et 33, boulevard St-Martin. Maison fondée en 1829. — Joaillerie, bijouterie, horlogerie, bronzes. — Vente en détail au prix du gros.

Lambert-Vormus, 3 boul. St-Denis. — Bijouterie-joaillerie. Fabrique de Pendules.

BILLARDS (et Accessoires de)

Hiolle, MARILLIER ET C^{ie} fabricants de *queues de Billards*. Procédé mobile à vis, breveté s.g.d.g. — 45, boulevard St-Martin, Paris.

BOUTONS

G. Bagriot, [NC] 168-170, rue St-Denis, à Paris. — Exposant classe 35. Boutons Livrée, Administrations, Uniformes pour tous pays.

BRETELLES

Ch. Guyot, inventeur et seul fabricant spécial des *Bretelles hygiéniques*, 13 rue Béranger, Paris. — Usage agréable, solidité, bon goût, bon marché. Se trouvent dans les principales m^{ons}.



BREVETS D'INVENTION

E. Wattier, ingénieur-architecte, 5, rue Mazagran (porte Saint-Denis) et 33, av. de la Bourdonnais (Exposition). — Représentation aux expositions, brevets d'invention, dépôts, marques, dessins, modèles, France et étranger.

BRONZES D'ART

E. Pinédo, [NC] C. **** Exposant, classe 25. — Groupes, Statuettes, Encriers, etc., 40, boulevard du Temple.

BRONZE IMITATION

Coupiér fils et Drouart, rue Amelot, 100. — Composition artistique. Objets d'art. Editions d'Œuvres du Salon. Grand choix de garnitures modernes et Louis XVI. — Exposant classe 25, groupe n° 3.

BRONZES POUR ÉGLISES

Thiery-Figaret successeur de L. Figaret, 2, rue Breguet et 24, rue St-Sabin, Paris. — Manufacture de bronzes pour églises. Marque **L. F.** Paris. — Exposant, classe ...

COURROIES

J. Levy jeune, 47, avenue Parmentier, Paris. — Courroie Gandy coton.

CORSETS

Félix Brassier, 10, rue Merlin, Paris. — Innovation et fabrique de corsets en tous genres, spécialité de corsets sur mesures, modèle exclusif de la maison.

A. Briot, Trouillet et Lambert Suc^{rs}, 13, rue Etienne-Marcel et 133, rue St-Denis, Paris. — Manufacture de Corsets, Commission, Exportation. Marque déposée : *la Demoiselle*.

COULEURS FINES

Chevillet, A. Grenier successeur, 31, rue Vieille-du-Temple, Paris. — Fabrique de couleurs fines pour artistes. Exposant classe 10, groupe II.

L. Plainchamp, maison fondée en 1798, boul. de Strasbourg, 35, Paris. — Couleurs et vernis pour bâtiments, voitures et industrie, décors et tableaux.

DRAPERIE

M^{me} Cuchet, 3, rue d'Aboukir, Paris. — Drap-Canevas Pénélope, médaillé, remplaçant avec avantage le canevas pour tapis, coussins, Pantoufles, etc.

ÉVENTAILS

E. Buissot, 46, rue des Petites-Ecuries, Paris. — Fabrique d'éventails pour la France et l'exportation, corbeilles de mariages, éventails anciens, réparations de tous éventails.

FONDEUR-LAMINEUR

E. Louyot, ingénieur, 16, rue Folie-Méricourt. — Fonte et laminage de tous métaux : nickel, maillechort, cuivres rouge, demi-rouge, laiton. — Téléphone.

GANTERIE

Marcault, 8, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris. — (Classe 35). Chevreau et Suède, marque **L. S. Gants Tan-Russe**, b. s. g. d. g.

GRAINES & PLANTES

Maison **LOISE-CHAUVIÈRE**, fondée en 1845, **Dupanloup et C^{ie}**, successeurs, 14, quai de la Mégisserie, Paris. (Exposants).

HOUBLONS

Edouard Bernet, 17, rue de Cléry, Paris; succursale, 52, faub. Stanislas, Nancy. — Houblons de toutes provenances. — Méd. et dipl. d'honneur. Exposant cl. 44, gr. V.

MARQUES D'EMBALLAGE

Foucault, 9, r. des Trois-Bornes, Paris. — Presses et marques à feu, Pincés à plomber, Alphabets et chiffres acier fondu, Marques de fabrique.

MANCHES DE PARAPLUIES

Ancienne maison **G. Lamoisse et Tardy, V. Marguin et C^{ie}**, successeurs, anc. 80, rue de Bondy, actuellement 95 et 97, boulevard du Port-Royal. — Téléphone.

OR EN FEUILLES ET EN POUDRE

Dumilâtre et Faubert, faubourg du Temple, 22, Paris. — Fabrique d'or et de Platine en feuilles, en poudre et en coquilles. — Exposant, groupe V, classe 41.

ORGUES

Alexandre père et fils, rue de Richelieu, 106, Paris. — ORGUES. — Exposant, groupe II, classe 13.

OUATAGES

Marinpooy, 10, rue Paul-Lelong, Paris. — Tissus ouatés, mousselines, brevetés, pour doublures de vêtements et jupons. — Usine à force motrice, 26 et 28, rue de la Pointe-d'Ivry.

PARFUMERIE

E. Bronchain, parfumeur, fabrique, 3, rue de l'Avenir, Asnières. — Reine des neiges, Poudre de riz à base de glycérine, *Eden Powder*, fleur de riz superfine, invisible et adhérente.

PASSEMENTERIE D'AMEUBLEMENT

Camille Weber (veuve et fils), 15, rue Poissonnière, Paris. — Spécialité pour ameublement. Articles de style et de fantaisie. — Médaille d'or, Paris 1878.

PRODUITS HYGIÉNIQUES

Phénol-Bobœuf, désinfectant hygiénique. Prix Montyon. Phénol-Bobœuf, Phénol-Bobœuf parfumé dentifrice, Savon et Eau-Bobœuf, Vaporisateur et Aspirateur-Bobœuf. Paris, 61, Faubourg-Poissonnière (ci-devant 7, rue Coq-Héron).

PLUMEAUX

J.-E. Durup, (successeur de P. Leullier et C^{ie}), 15, rue Vieille-du-Temple, Paris. — Fabrique de plumeaux en tous genres, autruche, dinde, coq, fantaisie. Marque de fabrique déposée. Récompense à l'Exposition universelle de 1878. Exposant classe 29.

SIÈGES

J. Tixier. Grande fabrique de sièges d'art et de style, garnis cuir de Cordoue, reliefs, gravés, décorés et autres; écussons, chiffres, monogrammes, etc.; matériel et outillage spéciaux pour cette fabrication. — Exposant.

SOIES ÉCRUES & TEINTES

E. Hamelin et C^{ie}, 144, rue St-Denis, Paris. — « *Au Murier* » « *Au Palmier* ». Diplôme d'honneur. Filatures et Moulinages à Bagnols (Gard) et aux Andelys (Eure).

TAPIS ET TAPISSERIE

B. Jacob, 19, rue Turbigo, Paris. — Tapis Linoleum et toiles cirées, la plus belle collection. Se charge de la pose à l'Exposition. Condition les plus avantageuses.

Genebrias et Herfort, 23, rue Vivienne. Spécialité pour tapisseries, ornements d'appartements, bronzes, rinceaux, patères, porte-chapeaux. Fabrique d'élastiques pour sièges.

VERRERIES (et Fournitures pour)

Ch. Lespadin, 72, rue d'Angoulême, Paris. — Moules et outillage pour verreries et cristalleries, fabricant breveté s. g. d. g. — Exposant classe 51, groupe VI.



Chapeau LÉON

Anti-névralgique
LÉGER

21, rue Daunou, 21
PARIS

Nice, Londres, New-York.
Saint-Petersbourg.

Agent en Angleterre pour les Publications officielles

SEYMOUR WADE

AGENT GÉNÉRAL

Pour le Catalogue général Officiel

ET
LE BULLETIN OFFICIEL DE L'EXPOSITION

Blomfield-House London-Wall
LONDON E. C.

CHAMPAGNE

S^t-MARCEAUX. REIMS

DÉPÔTS : Paris — 16, Rue de la Paix.
Bruxelles — 66, Rue de Brabant.

CHAINES GALLE & VAUCANSON

Usine à vapeur et Magasins :
84, rue Oberkampf, PARIS

CHAINES GALLE POUR GRUES — BANCS A ETIRER LES METAUX
Avec M^{re} GALLE
BENOIT Succ^r

Fournisseur des plus gds établissements français et étrangers
CATALOGUE GRATUIT

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

SIÈGE SOCIAL : 6, rue Auber, Paris

BUREAUX SPÉCIAUX : Passagers de Cabine, 12, boulevard des Capucines
FRET : 108, faubourg Saint-Denis

AGENCES PRINCIPALES

au Havre, à Saint-Nazaire, à Bordeaux,
à Marseille, à New-York, etc., etc.

Ligne rapide de Paris-Havre à New-York
en 8 jours

Par les paquebots neufs

La Champagne, la Bretagne, la Bourgogne,
la Gascogne, la Normandie

Départs du Havre et de New-York
tous les samedis

Lignes des Antilles

De Saint-Nazaire les 10 et 21, du Havre les 7 et 22, de
Bordeaux les 11 et 26 et de Marseille le 4 de chaque mois
Pour la Guadeloupe, la Martinique, Sainte-
Lucie, Trinidad, les Guyanes, le Venezuela,
la Colombie, le Centre Amérique, le Sud et le
Nord Pacifique, Saint-Thomas, Porto-Rico,
Haïti, Cuba et le Mexique.

Lignes de la Méditerranée

Paris à 48 heures d'Alger

Service quotidien entre la France et Alger, en
correspondance avec les trains rapides et express
des Compagnies Paris-Lyon-Méditerranée et
Paris-Orléans.

Départs de Marseille : Tous les jours pour
l'Algérie, la Tunisie, l'Espagne, le Maroc, la
Corse, l'Italie, Malte et Tripoli.

Voyages circulaires dans la Méditerranée
à prix réduits

Envoi franco des livrets, cartes et indications
détaillées.

Adresser les demandes : 6, rue Auber, PARIS.

SUSPENSOIR MILLERET élastique
sans sous-cuisse, 2^e 50.- Exiger le cachet de l'inventeur
BANDAGES invisibles. **BAS** pour varices 8 f.
MILLERET, LE GONIDEC, Sr, 49, Rue J.-J. Rousseau, PARIS

A MM. les Ingénieurs, Architectes
Constructeurs et Dessinateurs.

Les seuls papiers à calquer recommandables,
sont ceux fabriqués par la Maison **V. TARDIF**.
Ces papiers garantis ne jaunissant pas sont dits :
Dioptrique Dédé, Diaphane, Translucide, etc.
Médailles et Mentions honorables aux expositions :
Paris 1867 et 1878, Vienne 1873, Amsterdam 1883.

CHEZ TOUS LES PAPETIERS.

EXPOSITION UNIVERSELLE
DE 1889

J. FROPO

Représentation Commerciale

RÉCEPTION DES MARCHANDISES, ETC.

COMMISSION

8, Rue Halévy, 8 (Opéra)

GELLE FRÈRES, Gainiers, rue
Barbette, 11 bis,
Paris. — Spécialité d'Étalages pour expositions,
Garnitures de vitrines en velours, peluche, satin,
drap, feutre, etc., etc. — Téléphone.

A. GOELZER

Membre du Jury des Récompenses
aux Expositions internationales

182, Rue Lafayette, 182

PARIS

BRONZES & APPAREILS

D'ÉCLAIRAGE

GAZ - BOUGIES - ÉLECTRICITÉ

PLOMBERIE ET CANALISATION

POUR LE GAZ ET LES EAUX

INSTALLATION
DE SALLES DE BAINS

ET D'HYDROTHERAPIE

LAVABOS

INSTALLATION COMPLÈTE D'IMPRIMERIES

WARNERY FRÈRES

FONDEURS DE CARACTÈRES TYPOGRAPHIQUES ET DE BLANCS

PARIS — 8, Rue Humoldt, 8 — PARIS

Spécialité de Caractères pour Journaux et Labeurs en Matière résistante

CARACTÈRES DE TITRES
INITIALES

PONCTUATIONS SUR TOUS LES CORPS
FANTAISIES DIVERSES
NOUVELLE SÉRIE D'ELZÉVIR

Envoi de Devis
et Spécimens

Prompte
exécution des
mémoires.

BLANCS DIVERS

INTERLIGNES, GARNITURES, LINGOTS
FILETS CUIVRE ET MATIÈRE
MATÉRIEL D'IMPRIMERIE
MACHINES NEUVES ET D'OCCASION

CARACTÈRES TYPE ANGLAIS FONDUS HAUTEUR AMÉRICAINE PRÊTS A EXPÉDIER

Nos Magasins, abondamment pourvus de Caractères et de Blancs, nous permettent d'expédier dans les 24 heures
les Commandes les plus importantes.

Adresse télégraphique : Warnery Frères, Paris.

Cassis-Rouvière

DIJON

Succursale à PARIS
7, rue Châteaudun
MÉDAILLES D'OR A AMSTERDAM 1883
20 Diplômes
aux Expositions Universelles.

APPAREILS ET SIPHONS PERFECTIONNÉS POUR LA FABRICATION DES BOISSONS GAZEUSES

APPAREIL GUÉRET — Nouvelle pompe à bière produisant automatiquement l'acide carbonique

MÉDAILLE D'OR

AMSTERDAM

1883

Envoi franco

du

CATALOGUE

DIPLOME D'HONNEUR

EXPOSITION

des

BIÈRES FRANÇAISES

Paris 1887



GUÉRET Frères, Constructeurs Mécaniciens, Br. S. G. D. G., 72, Boulevard de la Gare, PARIS

CHAMPAGNE **EUGÈNE CLICQUOT**, REIMS

PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS

CACAO VAN HOUTEN

PUR ET SOLUBLE EN POUDRE.

Diplômes à toutes les Expositions. — Attestations des Autorités Médicales de tous les pays.

Le **CACAO VAN HOUTEN** universellement réputé, est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant, réconfortant, et en même temps sain, digestif et délicat.

Un demi-kilogramme suffit pour 100 TASSES de Chocolat.

Le **CACAO VAN HOUTEN** se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, et se trouve dans toutes les Pharmacies, Drogueries et les bonnes Epicerie et Confiseries.

Breveté en 1828 comme inventeur du „Cacao en poudre” par octroi royal du Gouvernement Hollandais.

C. J. VAN HOUTEN & ZON, à Weesp (Hollande).



Veilleuses Françaises
FABRIQUE à la GARE
JEUNET Fils, Suc

Toutes nos boîtes portent en timbre sec
JEUNET, inventeur

Demandez nos veilleuses chez tous les commissionnaires, épiciers, quincailliers.

DIORAMA DE JÉRUSALEM

A l'angle de la Rue Lamarck et de la Rue de la Barre, sur la Butte Montmartre
(près de l'Eglise votive du Sacré-Cœur)

JÉRUSALEM ET SES ENVIRONS
pendant le Pèlerinage français au Mont de l'Ascension de 1886
ILLUSION COMPLÈTE DE LA NATURE

Toutes les rues, rampes ou escaliers, aboutissant à l'Eglise votive du Sacré-Cœur, conduisent à la rue de la Barre.
Accès direct pour les voitures : 1° par les rues Clignancourt, Muller, Ste-Marie et de la Barre ; 2° par les rues Lepic, Constance, de Maistre, Caulaincourt et Lamarck.

Prix d'entrée : 1 franc. — Dimanches, Jours et Fêtes : 50 centimes.

A. BEGUINET 11, rue de la Monnaie, au coin de la rue des Prêtres, Paris.
— Maison fondée en 1830, Grand choix de chapeaux soie et feutre ; Bonnets de voyage. Maison recommandée par le cachet et la qualité des marchandises.

BLANZY, POURE & C^{ie}
BOULOGNE-SUR-MER — Dépôt à Paris
La plus importante fabrique du monde
PLUMES MÉTALLIQUES, — PORTE-PLUMES
PROTÈGE-POINTE ET PORTE-MINES EN TOUTS GENRES
CANIF MAGIQUE
Breveté S. G. D. G.
Chez tous les principaux papetiers

LESSIVEUSE FRANÇAISE
Nouveau système St. au-
cun appareil intérieur. Iso-
lement complet du linge,
sans contact avec les sur-
faces chauffées.
DIPLOME D'HONNEUR
à la Croix de Mérite
EXPOS. ET VENTE 24, AV. OPÉRA
Demandez Prospectus et condit.
NIVILLE 16 av. Parmentier Paris

GRANDE BRASSERIE DREHER

2, Boulevard Bonne-Nouvelle — 1, Rue Saint-Denis
KUHN directeur

MATÉRIEL D'IMPRIMERIE FOUCHER Frères

14, Boulevard JOURDAN (près la Porte d'Orléans)
PARIS

MACHINES & OUTILS
Pour Fonderie en Caractères
Composition, Impression, Galvanoplastie
Clicherie, Brochure, Reliure, Zincogravure
et Photogravure.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889
Groupe VI — Classe 58
GALERIE DES MACHINES

Délicieux apéritif Algérien

AMER

Entrepôts pour la France et l'Exp^{ra} : PARIS, MARSEILLE, ROUEN et BORDEAUX.

Supérieur à tous les Bitters connus

26 Médailles ou Récompenses diverses aux Expositions
G. PICON père, inventeur
Chevalier de la Légion d'honneur
à la suite de l'Exposition universelle de Paris 1878

Tonique Hygiénique

PICON

FRANÇOIS COIGNET & C^{ie}
21 RUE DE ROME PARIS
USINE A ASNIÈRES (SEINE)

PIERRES EN BETONS AGGLOMERES COIGNET
CARRELAGES STRIÉS ET DITS MOSAIQUES
MOSAIQUES COIGNET
Incrustations de granits et de marbres
MOSAIQUES VENITIENNES ET ROMAINES

BLÉTRY FRÈRES

(Ingénieurs-Conseils)
en propriété Artistique, Industrielle et Commerciale

BREVETS D'INVENTION, Dessins, Modèles et Marques de Fabrique en France et à l'Etranger
OFFICE FONDÉ EN 1866

REPRÉSENTATION A L'EXPOSITION — Dessins industriels, Etudes techniques, Constructions, Installations,
Agriculture, Mécanique, Hydraulique, Chimie, Electricité

PUBLICATIONS : { Manuel de l'Inventeur, Lois Françaises et Etrangères, 4^e édition : 1 franc.
Manuel formulaire des Ingénieurs (Souscription du Ministère des Travaux publics), 2^e édition.
PARIS.—2.Boulevard de Strasbourg, 2. — PARIS

Brunet, membre de la Chambre de commerce de Lille.
Couvert (Joannès), membre de la Chambre de commerce du Havre.
Fraissinet (Alfred), membre de la Chambre de commerce de Marseille.

LOI portant ouverture au ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, sur l'exercice 1889, d'un crédit extraordinaire de un million de francs pour les fêtes du Centenaire.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Art. 1^{er}. — Il est ouvert au président du Conseil, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, sur l'exercice 1889, un crédit supplémentaire de un million de francs (1,000,000 fr.) pour les fêtes du Centenaire.

Ce crédit sera inscrit au chapitre 29 (part contributive de l'Etat dans les dépenses de l'Exposition de 1889).

Art. 2. — Il sera pourvu au crédit supplémentaire ci-dessus au moyen des ressources générales du budget de 1889.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 16 avril 1889.

CARNOT.

Par le Président de la République :
Le président du conseil, ministre
du commerce, de l'industrie,
et des colonies,

P. TIRARD.

Le ministre des finances,
ROUVIER.

AVIS relatif à la vente des tickets d'entrée à l'Exposition universelle de 1889.

Le public est prévenu qu'il n'y aura pas de tourniquets aux portes de l'Exposition.

On ne pourra entrer qu'à la condition de s'être muni à l'avance d'un ticket.

Prix du ticket: 1 fr.

La vente des tickets a lieu :

Obligatoirement. — Dans tous les bureaux de poste. — Tous les bureaux télégraphiques. — Tous les bureaux de tabac.

Facultativement. — Dans un très grand nombre d'établissements privés, autorisés par l'administration des finances, tels que :

Voitures publiques. — Hôtels. — Cafés. — Débits de vins et liqueurs. — Libraires. — Marchands de journaux, etc.

Toute personne qui en fera la demande au ministère des finances sera autorisée à vendre des tickets. (S'adresser au ministère des finances, à la direction générale de la comptabilité publique.)

Les demandes devront être libellées sur papier timbré et visées par le commissaire de police du quartier où le postulant est domicilié.

La caisse centrale du Trésor délivrera des tickets aux intermédiaires autorisés, à partir du 20 avril 1889.

Une remise de 10/0 sera allouée aux intermédiaires.

Les tickets non vendus seront remboursés aux intermédiaires au prix net d'achat, dans les conditions prévues par l'article 5 (dernier alinéa) du règlement sur les entrées, en date du 15 novembre 1888.

PARTIE NON OFFICIELLE

COMMISSION DE CONTROLE ET DE FINANCES

La Commission de Contrôle et de Finances s'est réunie hier matin, au Ministère du Commerce et de l'Industrie, sous la présidence de M. Tirard, président du Conseil, Commissaire général de l'Exposition.

La Commission a adopté un certain nombre de projets :

1^o Elle a ouvert un crédit de 8,000 francs pour l'établissement d'escaliers sur les berges de la rive droite et de la rive gauche de la Seine, pour permettre au public l'accès des quais de Billy et d'Orsay.

2^o La Commission a voté un crédit de 7,000 francs environ pour des travaux de couverture et la pose de mâts sur la toiture du Palais des Machines ;

3^o Elle a ensuite décidé l'ouverture d'un crédit de 50,000 francs pour les avances à faire en eau et gaz aux exposants ;

4^o Un crédit de 10,000 francs a été voté pour l'enlèvement des boues et débris de l'Exposition ;

5^o La Commission de contrôle a décidé l'établissement de colonnes-affiches ; la concession en a été concédée à la maison Morris ;

6^o Elle a approuvé la répartition d'une somme de un million pour les fêtes de l'Exposition ;

7^o Enfin, elle a approuvé toutes les concessions faites à M. Eiffel pour les installations aux premier et deuxième étages de la Tour, le restaurant, salle des fêtes, etc.

La Commission a admis, en outre, que les députés, sénateurs, conseillers municipaux, auraient leur entrée gratuite ; elle a autorisé une dépense de 2,000 fr. pour assurer la viabilité de la rue du Caire à l'Exposition, et un crédit de 2,500 fr. pour la construction d'un baraquement destiné à la Garde républicaine.

Messieurs les journalistes qui ont fait des demandes de cartes d'entrée à l'Exposition sont priés d'envoyer d'urgence deux exemplaires de leurs cartes photographiques à la Direction générale des Finances, 18, avenue de La Bourdonnais ; au dos de ces deux photographies doivent être inscrits les noms, prénoms, adresses du titulaire, ainsi que le titre au journal. Les cartes photographiques devront être signées au dos par le titulaire ; elles peuvent être expédiées par la poste en franchise en inscrivant sur l'enveloppe : *Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Colonies (Presse)*.

Les cartes seront expédiées directement à leurs titulaires.

Aucune demande de carte de presse ne sera plus désormais accueillie.

Nous prions les journaux d'insérer cette note qui tient lieu de réponse aux demandes adressées. Les

lettres arrivant par milliers de toutes les directions, il est impossible d'y faire des réponses écrites.

NOUVELLES DE L'EXPOSITION

La première chambre du tribunal civil de la Seine, présidée par M. Vanier, a rendu hier son jugement dans le procès relatif au droit de reproduction de la tour Eiffel.

Le tribunal décide qu'en cédant à l'Etat sa tour, M. Eiffel lui a transmis la propriété entière de l'œuvre, par conséquent le droit de reproduction ; qu'il n'a donc pu transférer ce dernier droit à M. Jaluzot, et que celui-ci n'est pas fondé dans la demande en contrefaçon qu'il a lui-même introduite contre MM. du Pasquier et Digeon, dont il avait, on s'en souvient, fait saisir les plans et les modèles.

M. Jaluzot est donc débouté de sa demande contre MM. du Pasquier et Digeon, comme de sa demande en garantie contre M. Eiffel. Le tribunal décide que l'Etat, qu'il reçoit comme intervenant, ne s'est pas dessaisi privativement du droit de reproduction de la tour Eiffel ; condamne M. Jaluzot à payer 1,000 francs de dommages-intérêts à M. du Pasquier ; condamne MM. Jaluzot et Eiffel aux dépens à l'égard de l'Etat et de M. du Pasquier, et M. Jaluzot aux dépens de sa demande en garantie contre M. Eiffel.

M. Constans, ministre de l'intérieur, et Madame Constans ont visité hier, vendredi matin, vers onze heures, les travaux du Champ de Mars.

On place en ce moment la statue colossale de « la France distribuant des couronnes », sur le dôme central du palais du Champ de Mars. Cette figure est exécutée en zinc repoussé, d'après le plâtre de M. Delaplanche. Comme elle n'a pas moins de neuf mètres de hauteur, on est obligé de la garnir à l'intérieur d'une armature très solide, pour résister à l'action du vent. Cette armature est exécutée en acier fondu. La statue tout entière ne pèse pas moins de 8,000 kilogrammes.

La vitrine de la bijouterie française à l'Exposition, a une valeur de 40 millions.

Dans une vitrine spéciale sera exposé un diamant unique, coté 6 millions.

Des mesures de police ont été prises pour assurer dans ce coin du Champ de Mars, la sécurité des exposants. Six gardiens spéciaux, anciens brigadiers de la police municipale, seront attachés à la surveillance de cette galerie. On leur adjoindra deux anciens agents du service de la sûreté.

Le flot des wagons, depuis le 1^{er} avril, monte chaque jour davantage, ainsi qu'en témoignent les arrivages des dix-huit derniers jours, lesquels atteignent un total de 1300 wagons et de 5500 tonnes.

Ces chiffres, comparés à ceux qu'ont donné les mois de janvier, février et mars, dont nous inscrivions le total dans notre dernier bulletin (992 wagons et 4200 tonnes), nous montrent que la progression des arrivages s'élève rapidement et nous fait espérer que d'ici au 15 mai, tout ce qui doit entrer à l'Exposition,

y sera casé. Il faut aussi tenir compte de ce qu'apportent journellement les camions.

C'est d'ailleurs, constatons-le en passant, avec un ordre et une précision qui ne laissent rien à désirer, que les wagons pénètrent de la gare dans le Champ de Mars et sont dirigés à leurs places respectives.

Les galeries du quai d'Orsay se remplissent rapidement à en juger par le nombre déjà considérable de machines, d'appareils et d'instruments agricoles que la manutention Decauville distribue dans ces galeries.

Le tarif des visites à la Tour Eiffel est ainsi fixé : on montera pour 2 francs à la première plate-forme, pour 3 francs à la seconde, pour 5 francs à la troisième.

Les trajets parcourus sont, comme on sait, de 70, 120 et 280 mètres.

Le Conseil municipal a voté, comme preuve de sympathie à l'œuvre de M. Eiffel, une somme de 1,000 francs qui sera distribuée entre tous les ouvriers qui ont prêté leur concours à la construction de la Tour de 300 mètres.

L'ÉTRANGER A L'EXPOSITION

Russie

Le *Daily News* publie la dépêche suivante de Saint-Petersbourg :

D'après des informations puisées à une source digne de foi, le gouvernement russe aurait pris une décision qui causera en France une vive satisfaction : il va envoyer à Brest ou au Havre une puissante escadre.

Le grand duc Georges, second fils du czar, sera à bord d'un des navires. Il visitera l'Exposition avec les officiers de l'escadre.

On croit qu'avant de toucher la France, l'escadre s'arrêtera dans les eaux de l'Allemagne, du Danemark, de la Suède et de l'Angleterre.

Après son séjour sur les côtes de France, elle se rendrait en Espagne.

— Le *Nord*, organe de la chancellerie russe, dit, à propos de l'Exposition :

« Quoique la participation de la Russie à l'Exposition universelle de Paris ne doive pas avoir de caractère officiel, les industriels russes s'y prêtent néanmoins avec activité.

D'autre part, nous apprenons qu'on a reçu, au quai d'Orsay, la confirmation de la nouvelle que l'escadre russe, commandée par le grand-duc Wladimir, se rendra dans la Manche à l'occasion de l'Exposition.

Ce fait démontre, une fois de plus, la cordialité des rapports existant entre la France et Russie.

Grèce

La plus grande partie des produits dont se composera l'exposition de la Grèce est arrivée au Champ de Mars : en tout, quatre cents caisses à déballer.

La section grecque sera très brillante.

On se souvient de l'Exposition nationale dite *Olympique*, qui eut lieu à Athènes, il

y a quelques mois. Les objets envoyés au Champ de Mars seront généralement empruntés à cette Exposition.

Amérique

Aucun des trente hommes pris dans l'infanterie de marine et destinés à servir, à Paris, de garde de sûreté à l'Exposition des Etats-Unis, n'est d'origine allemande. Le colonel a jugé devoir donner cette marque de courtoisie à la France.

— Le ministre des affaires étrangères s'occupe, de concert avec le garde des sceaux, de trouver un moyen de permettre aux Français habitant l'Amérique du Sud, de venir à Paris pendant l'Exposition. La plupart étant partis sans avoir rempli leurs devoirs militaires, se trouveraient, s'ils revenaient, sous le coup d'un appel de l'autorité militaire. Il s'agit, soit par un permis de séjour provisoire, soit par tout autre combinaison, de leur procurer la possibilité de venir en France et à Paris sans qu'ils y soient arrêtés comme réfractaires.

— Le Comité américain de l'Exposition, avec son président, le général Franklin, arrivés au Havre par le transatlantique la *Bourgogne*, sont à Paris depuis dimanche.

Perse

Le Schah de Perse est déjà en route pour Paris. Il se rend d'abord à Saint-Petersbourg. Comme nous l'avons dit, il sera l'hôte du Gouvernement français, qui a mis à sa disposition un hôtel rue Yvon-Villaceau, précédemment occupé par le président Gusman Blanco.

Mexique

Parmi les étrangers arrivés depuis quelques jours à Paris, il faut signaler l'arrivée de quarante délégués mexicains à l'Exposition universelle.

Maroc

La Commission envoyée par l'empereur du Maroc est depuis quelques jours à Paris. Elle se compose de Sid-Ahd-el-Kerine Bricha, un général très aimé de l'empereur, et de Sid-Arbi-Abaroudi, qui a une grande situation de négociant à Tanger. Tous deux portent, avec une magnifique allure, de brillants costumes, qui seront certainement très remarqués dans les prochaines cérémonies officielles.

Le ministre de la guerre a autorisé M. Gabeau, interprète de l'armée à l'état-major général, à accepter les fonctions de commissaire-adjoint.

La mission a été complétée par M. Eugène Deligny, qui a conçu les plans de la section marocaine et en a dirigé l'exécution.

Ile de Java

Un *kampang* tout entier c'est-à-dire un village javanais avec ses habitants et ses habitantes, ses maisons construites en bambou et transportées pièce à pièce, ses *warrings* ou restaurants indigènes, et surtout son *gamelang* ou café-concert, vient d'arriver à Paris et a commencé à s'installer sur l'Esplanade des Invalides.

Cinquante-quatre indigènes font partie de ce *kampang*, et sur ces cinquante-quatre indigènes, qui représentent toutes les professions exercées à Java, il se trouve dix femmes qui sont chanteuses et danseuses. Le *gamelang*, à lui seul, comprendra vingt-cinq artistes. Ce sera un coin bien intéressant de l'Exposition que ce *kampang* transporté en pleine Esplanade des Invalides.

Afrique

Un steamer allemand vient de débarquer au Havre une famille nègre composée de dix-sept personnes, hommes, femmes et enfants.

Cette troupe doit s'exhiber à l'Exposition universelle.

Royaume de Sedang

Le royaume de Sedang figurera à l'Exposition universelle. L'exposant ne sera pas S. M. Marie I^{er}, mais les Pères des Missions, qui viennent d'envoyer des graines de café, des haricots sauvages, des épis de maïs, du coton, du lignite, des échantillons de l'âge de la pierre polie chez les sauvages Bahnars, des flèches empoisonnées, des cotonnades du pays.

L'Arrivée du général Franklin

Délégué des Etats-Unis à l'Exposition

La *Bourgogne*, capitaine Frangeul, quelque peu retardée par les vents contraires, et aussi par l'heure de la pleine mer, est entrée au Havre, seulement dans la soirée de jeudi. Du moins le voyage s'est-il accompli dans des conditions excellentes pour les 405 passagers qui se trouvaient à bord — dont 203 en premières.

Nous savions qu'il y avait parmi eux plusieurs voyageurs de marque : M. le général Franklin, commissaire général des Etats-Unis à l'Exposition de Paris ; M. le comte de Sawa, un haut dignitaire du Japon, qui voyage incognito et vient faire un tour d'Europe ; enfin M. Coquelin, retour d'Amérique, après une tournée en zig-zag de Rio à San Francisco, Chicago, New-Orléans, Montréal et New-York.

Grâce à l'extrême amabilité de M. Chabrier, administrateur de la Compagnie Générale Transatlantique, qui était venu au Havre recevoir M. le général Franklin, nous avons pu nous rendre à bord de la *Bourgogne* au moment où elle arrivait sur rade.

Sur le remorqueur *République* se trouvait donc M. Chabrier, M. D.-A. Lyle, capitaine d'artillerie, aide-de camp du général Franklin; M. Caubert, de la Commission franco-américaine de l'Exposition.

D'autre part, M. Y. Hatchida, capitaine de vaisseau et attaché naval à la légation du Japon à Paris, se rendait au devant de M. le comte de Sawa; il était accompagné de MM. Kato, capitaine d'artillerie, en résidence au Havre, et Yosehëi.

La traversée a été des plus agréables. Au loin, cinq grands steamers à l'ancre, parmi lesquels le *Saint-Laurent*, semblaient une escadre mouillée en rade.

On approche rapidement, tandis que courent au loin les falaises de la Hève, qui paraissent se voilent dans une brume légère. Puis tout à coup apparaît le magnifique steamer *la Bourgogne*, arrivant avec une vitesse vertigineuse. Il passe près de nous, la foule énorme des passagers se presse le long des bastingages et il semble qu'on ne pourra jamais accoster cette ville flottante. Mais non; le bâtiment évolue avec une légèreté surprenante; bientôt, nous sommes à bord, au milieu de la foule bigarrée des passagers et passagères se promenant sur la passerelle comme sur les boulevards.

Tandis que les babies, fort indifférents aux nouvelles de la terre ferme, continuent leurs jeux un instant interrompus, les messieurs se précipitent sur les correspondances apportées par la *République*, et c'est un va-et-vient, une animation, des causeries sans fin.

De la passerelle, on voit se dérouler au loin la baie de Seine et ses falaises crayeuses et le Havre entouré de coteaux verdoyants. Les navires que nous avons dépassés sont toujours à l'ancre. C'est au naturel le magnifique panorama qui sera exposé au Champ de Mars, par la Compagnie générale Transatlantique. Disons que ce panorama a été visité samedi officiellement, qu'il est d'une exactitude minutieuse, et d'un coloris admirable — une œuvre d'art en un mot.

Et puisque nous parlons d'œuvre d'art, ajoutons que la réduction en bronze de la Liberté de Bartholdi, va être offerte à la ville de Paris, par un comité américain, sous la présidence de M. Morton, ancien ministre des Etats-Unis à Paris, et actuellement vice-président de la République.

L'inauguration aura lieu le 4 juillet, jour anniversaire de l'indépendance américaine, près du Champ de Mars. On dit même que la dédicace du monument offert comme gage d'une amitié séculaire, sera: « La principale force d'un peuple n'est ni dans ses armées, ni dans ses trésors, mais dans ses amis ».

Mais tandis que les passagers impatients battent les passerelles de leurs pas fiévreux, MM. Chabrier, Caubert et Lyle vont souhaiter la bienvenue au commissaire général des Etats-Unis, M. le général Franklin, qui est accompagné de Mme W.-B. Franklin et de M. Sommerville P. Tuck, commissaire général adjoint.

M. Caubert, en sa qualité d'ancien délégué aux fêtes de New-York, a pris la parole: il a rappelé l'accueil chaleureux fait à nos compatriotes dans ce pays où les noms de Lafayette et de Rochambeau sont restés populaires, et il a dit combien les Français seraient heureux à leur tour de prouver toutes leurs sympathies à leurs hôtes du Centenaire de 1789.

Le général Franklin est un homme de très haute taille, de tournure militaire; sa physionomie est très sympathique.

Le général est commandant de corps d'armée aux Etats-Unis, il appartient à l'armée du génie et il sort de l'école militaire de West-Point. Il s'est distingué pendant la guerre de sécession. Son aide-de-camp, M. Lyle, appartient à l'artillerie; il s'est fort occupé d'appareils de sauvetage, particulièrement des canons porte-amarres.

Chose singulière, ce sera l'un des descendants du général Lafayette, qui aura reçu, à Paris, le descendant de Benjamin Franklin.

LES FÊTES DU CENTENAIRE DE 1789

Le 5 mai à Versailles

La Fête du 5 mai, qui aura lieu à Versailles, sera divisée en deux parties.

La cérémonie de la pose de la plaque commémorative aura lieu devant l'Hôtel des Menus-Plaisirs, avenue de Paris. Au-dessous de la plaque commémorative se trouvera la tribune du Président de la République, dans laquelle se trouveront les ministres. De chaque côté de la tribune présidentielle il y aura une tribune officielle. Ces deux tribunes recevront les délégations relativement restreintes de tous les corps constitués et de la Presse. Il n'y aura aucune invitation en dehors du nombre indiqué pour les délégations: parce qu'il y a impossibilité absolue de comprendre plus de 1,500 personnes en tout.

Ces délégations seules pourront suivre la seconde partie de la fête.

C'est ainsi que les invités des deux tribunes latérales, voisines des tribunes officielles, ne pourront pas prendre part à cette seconde partie du programme.

La seconde partie de la fête aura lieu dans la *Galerie des Glaces*, où des discours seront prononcés.

Le 6 mai à Paris

PROGRAMME OFFICIEL

Inauguration de l'Exposition universelle par M. le Président de la République, à deux heures.

Des salves d'artillerie annonceront l'arrivée du cortège officiel, qui entrera dans le Champ de Mars par le pont d'Iéna et se rendra, en passant sous la Tour Eiffel, au Dôme central, où aura lieu la cérémonie.

Visite des principales galeries de l'Exposition.

Décoration et pavoisement des édifices et monuments publics, des principales places, des ponts, quais et berges de la Seine depuis la pointe de l'île Saint-Louis jusqu'à la passerelle de Passy, de l'avenue Rapp et de l'enceinte de l'Exposition.

Illumination des édifices, monuments et emplacements sus-indiqués et des massifs d'arbres et des quais.

Fête vénitienne sur la Seine, entre le pont Louis-Philippe et la passerelle de Passy, avec concerts de musiques mili-

taires, sur des bateaux à vapeur illuminés.

Flottille de bateaux à vapeur et d'embarcations particulières, pavoisés et illuminés, circulant sur la Seine.

Des médailles seront accordées aux propriétaires des embarcations qui seront le mieux décorées et illuminées.

Feux d'artifice à dix heures du soir:

Sur le terre-plein du Pont-Neuf;

Sur la terrasse des Tuileries;

A la pointe de l'île de Grenelle.

Grande fête de nuit dans l'enceinte de l'Exposition universelle:

Illumination des jardins et palais du Champ de Mars et du Trocadéro, de la Tour Eiffel et du Dôme central, au moyen de l'électricité, du gaz, des ballons lumineux et des flammes de Bengale.

Fontaines lumineuses. Inauguration des cascades et effets d'eau colorés à l'électricité.

Embrasement général de la Tour Eiffel pendant la durée de la retraite, au moyen de flammes de Bengale.

La Commission de Contrôle vient d'approuver les programmes des fêtes des 5 et 6 mai, dont nous avons déjà donné connaissance à nos lecteurs.

Seule, la Retraite aux flambeaux a été supprimée par décision de M. Alphand, Commissaire général des Fêtes, et non par ordre: M. Alphand ayant reconnu les inconvénients d'une fête de nuit de ce genre au milieu des jardins de l'Exposition.

Mercredi dernier, le Conseil des Ministres s'occupant de nouveau des fêtes du Centenaire, a décidé l'envoi aux préfets d'une circulaire leur donnant pour instruction d'inviter les municipalités à célébrer par des cérémonies locales l'anniversaire du 5 mai 1789, qui sera fêté, on le sait, à Versailles, de façon à donner à la commémoration de la première réunion des Etats généraux le caractère d'une véritable fête nationale célébrée simultanément sur tous les points du territoire.

Le Comité des fêtes du Centenaire et de l'Exposition s'est réuni à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Alphand. MM. Georges Berger, le général Coste, Chautemps et Charles Garnier ont été nommés vice-présidents.

M. Chautemps s'est fait l'interprète du Conseil municipal pour demander que les réjouissances publiques données pendant le cours de l'Exposition eussent un caractère républicain rappelant les fêtes de 1789.

Il a été question d'un projet de grandes cérémonies symboliques avec défilés, chœurs et orchestre, suivant le plan déjà conçu par Mlle Augusta Holmès. La majorité des membres du comité a été d'avis que des cérémonies de ce genre prêteraient à rire, étant données nos idées modernes.

Le comité s'est ensuite occupé des invitations à adresser aux grands corps d'Etat pour les fêtes des 5 et 6 mai. Le nombre en sera limité à mille environ.

LE PAVILLON ANNAMITE

Le pavillon annamite est placé à peu près au tiers de l'Esplanade. Il se compose d'un vaste bâtiment, aux toits pointus, relevés comme les nombreuses gravures chinoises nous représentent les pagodes. La maçonnerie a été faite par des ouvriers français, mais ce sont des naturels d'Annam et pays avoisinants que l'on a chargés de la décoration.

Ces ouvriers, qui sont de véritables artistes peintres, accomplissent des merveilles. Ils travaillent avec une dextérité et une rapidité que devraient bien imiter nos peintres français. Ils ont enluminé leur palais de dessins extraordinaires : oiseaux gigantesques et fleurs étranges, arabesques légères d'une fantaisie et d'une originalité sans pareille, changent ces murs de plâtre en quelque jardin mystérieux et enchanté. Tout cela peint en tons violents, criards, mais dont l'ensemble flatte l'œil et entraîne l'imagination dans le pays des rêves.

Leur manière de travailler est très curieuse. Coiffés d'un chapeau en forme d'abat-jour, qui les garantit d'un soleil dont ils se souviennent sans doute ; vêtus d'une sorte de petite veste ample, d'étoffe ou de drap, et d'un pantalon court et très large, ils sont juchés sur des échafaudages très étroits et restent accroupis des heures, peignant encore et peignant toujours.

Parfois, ils descendent se chauffer vers un petit foyer où brûlent des débris de charpente. Près de cet âtre improvisé, ils ont aussi le oug die (prononcez oug diou), sorte de pipe qui remplace le marghilé. C'est un petit cruchon au goulot évasé et aplati, contenant de l'eau et percé d'un trou sur le côté ; par ce tron, ils introduisent une longue et mince branche de bambou et, ayant mis du tabac très fin dans le goulot, ils allument et tirent de fortes goulées. Puis ils retournent à l'ouvrage en lâchant de longues bouffées.

L'administration, pour leur éviter les ennuis de la grande Ville, leur a construit une petite baraque en planches qu'ils habitent.

Là, ils mangent leur riz et boivent leur tchoumtchoum, alcool extrait du riz et qui est d'un degré très élevé : ils couchent sur des matelas.

On est, d'ailleurs, rempli de prévenances pour eux, et de temps en temps ils sont menés au cirque ou au spectacle. C'est donc à tort qu'un de nos confrères a raconté qu'une grève avait éclaté parmi ces ouvriers tranquilles et laborieux.

CAUSERIE

Plusieurs lecteurs du *Bulletin Officiel* m'ont écrit pour me manifester leur embarras, sinon leur inquiétude. L'un me demande comment il fallait se guider pour visiter avec fruit l'Exposition ; un autre me prie de lui donner une bonne division par journée de ses visites à l'Exposition ; un troisième, me confiant que son but est d'épater un bourgeois de province de ses amis, me demande par quel bout il faudrait aborder l'Exposition, afin de bien « l'empoigner ».

Et d'autres questions analogues.

A toutes, la réponse est facile : mais je serai fort empêché s'il me fallait faire une réponse unique à toutes ces questions.

A « l'épateur » je conseillerai de prendre son bourgeois de province à la gare d'arrivée de l'emballer dans une voiture fermée, de le conduire sur la place du Trocadéro et de le mener à travers le vestibule de ce monument, en face des jardins. Et si, là, ayant devant lui la Tour Eiffel, les dômes des Palais, la montagne de verre formée par la toiture du Palais des Machines, et les mille et mille détails, coupes, pyramides, globes, obélisques, pylônes, tours et tourelles, qui hérissent le Champ de Mars, le bourgeois de province n'est pas « tué » (style fin-d'-siècle), j'y veux perdre le peu de latin qui a pu traverser les temps depuis mes années de collège.

Il y aurait une variante à ce grand air : ce serait, dans le vestibule même, d'embarquer le « bourgeois de province à épater » dans l'Ascenseur Edoux, qui s'élève dans l'une des tours du Trocadéro. De là, à plus de 100 mètres au-dessus du niveau du Champ de Mars, le coup d'œil est étourdissant.

Je conseillerais même, dès maintenant, et à tout le monde, de faire cette ascension. L'on ne saurait avoir une impression plus synoptique, plus complète, plus saisissante de l'ensemble de l'Exposition de 1889.

— Mais de la Tour ? me direz-vous.

— De la Tour Eiffel, on ne voit pas la Tour : puisque, dirait l'ami Calino, on est dessus ! Tandis que l'on voit tout, même la Tour Eiffel, du haut de la Tour du Trocadéro. A ses pieds, dans les jardins, le Pavillon des Forêts, les serres, etc. etc. A droite et à gauche, des allées couvertes dont les velums mettent à l'abri du soleil et de la pluie, conduisent aux passerelles qui franchissent le quai dont la libre circulation n'est pas interrompue.

Les velums recouvrent les passerelles et la traversée du pont d'Iéna se fait également sous leurs abris protecteurs.

De l'autre côté de la Seine, sur la berge, l'Exposition fluviale et maritime, le Panorama de la Compagnie Transatlantique, le Palais des Produits alimentaires puis la Galerie de viticulture et d'agriculture sous les grands ormeaux du Quai d'Orsay. Tout à gauche, le dôme des Invalides, doré sur les coutures comme un habit de maréchal de France, a l'air d'une coupole Gigogne, du jupon de laquelle se serait échappée toute une fa-

mille de toitures, de koubbas, de petits dômes, de coupes, de minarets, de tours, de poivrières, de faitages qui grouillent sur l'Esplanade. C'est l'Algérie, la Tunisie, le Tonkin, le Cambodge, la Cochinchine, le Panorama, l'Hygiène, la Guerre, etc., etc., etc.

En face, la Tour Eiffel. Là, le bourgeois de province est « tué ». Il pense à mettre la cathédrale de son pays dans sa poche et son mouchoir par dessus. Il lui vient cette idée : que si les cathédrales de province pouvaient venir à l'Exposition, la Tour Eiffel pourrait leur offrir de danser un menuet entre ses quatre piliers gigantesques.

J'ai fait l'expérience. J'ai conduit ainsi, subitement, à travers le Trocadéro, un ami, parisien sceptique, qui n'avait pas daigné encore visiter l'Exposition, et qui, de loin, en passant sur la place de la Concorde ou sur le pont des Arts, n'avait vu que la pointe en dentelles de la Tour Eiffel. Mis en présence de cette base majestueuse, colossale, imposante, il a été rempli d'admiration. Et il a fait cette remarque très juste :

« A distance, les innombrables monuments qui couvrent le Champ de Mars, et dont quelques uns sont de proportions considérables, paraissent assurément petits. Mais ici, de près, du bout du pont d'Iéna, la hauteur de la Tour n'est plus appréciable pour la vue dirigée droit devant, et ses proportions colossales ne nuisent pas le moins du monde aux édifices que je vois autour de moi. I me semble que le colosse a écarté ses grandes jambes pour encadrer dans ses archivoltes immenses : ici le Dôme central et les jardins, là le Palais des Arts ou le Palais des Arts libéraux. C'est à ce point, que le Palais du Brésil, collé à l'un des pieds de la Tour, ne perd rien de ses dimensions, étant à côté d'une chose énorme, mais dont l'œil ne perçoit pas la suite. »

L'observation était très juste. Et, rappelant mes souvenirs, j'ai pu en avoir une confirmation.

Bien souvent, sans chercher à m'en rendre compte, j'avais remarqué que la cathédrale de mon pauvre Strasbourg, qui écrasait la ville entière quand on se plaçait au loin, n'écrasait nullement les maisons voisines, lorsqu'on était auprès. Les maisons de la « place de la Cathédrale » m'apparaissaient grandes à côté du colosse. Et cela tenait à ce que je ne voyais dudit colosse que la base, incapable, à elle seule, de me donner le sentiment de ses proportions écrasantes. Le terme de comparaison disparu, les maisons reprenaient leur valeur propre.

C'est ce qui se produit, lorsque l'on est tout auprès de la Tour. Sur place elle est bonne fille, et ne fait de mal à aucun de ses voisins.

A droite de la Tour Eiffel ; c'est une ville de palais, mais point de palais ordinaires : une ville de palais de féeries, de palais de l'autre monde, c'est le cas de le dire, puisque ce sont les palais du Nouveau monde, des Républiques américaines ! Les architectes, dont les conceptions sont trop souvent emprisonnées dans les lois, les règles, les tradi-

tions, les principes, les convenances et les prétentions de dame Ecole, ont pu, cette fois du moins, faire ouvrir à deux battants la porte de leur cerveau à la libre fantaisie, aux conceptions les plus étranges, ayant à suivre des architectures bizarres où à imaginer quelque architecture inédite, pour des pays qui n'en ont pas. Cet ensemble des palais du Brésil, de la Bolivie, du Mexique, de Venezuela, etc., est comme une envolée d'idées en vacances. C'est presque du fantastique !

Au milieu de cette cité des *Mille et une Nuits*, les tours du Palais des Enfants apparaissent comme les énormes hochets de quelque Gargantua. Chacune de ces tours est terminée par une chambrette surmontée d'un toit peint en bandes roses et blanches au sommet duquel se trouve un petit moulin à vent : Armes parlantes de l'imagination enfantine, qui tourne à tous les vents sans s'arrêter à rien, pour voir et percevoir le plus possible.

Ce Palais des Enfants sera un étonnement pour le public. C'est vaste, aéré, frais et gracieux. Au milieu, une salle de spectacle ravissante, toute printannière, avec des fresques agréables et douces, qui sont comme des sujets d'éventails, légères et blondes. C'est vraiment un maître que l'architecte du Palais des Enfants. M. Ulmann a fait du neuf, du gracieux, de l'exact. J'entends par là que ayant à faire un Palais des Enfants, il n'a eu qu'une seule préoccupation, traduire l'enfance et plaire à l'Enfant.

Aussi son œuvre est-elle originale, unie, typique et gracieuse entre toutes.

Un cadre aussi charmant ne sera pas pour faire du tort aux représentations du Grand-Théâtre de l'Exposition qui, le soir venu, prendra possession du Palais des Enfants. C'est là que l'on verra s'égrener les représentations des opéras centenaires, qui furent joués à Paris pendant la Révolution. C'est sur cette scène aussi que, durant toute la journée, les enfants pourront assister à des représentations sans cesse renouvelées qui les émerveilleront.

J'avais donc raison de dire qu'à droite de la tour Eiffel, à ses pieds même, au milieu d'un parc magnifique coupé par des garennes ombrageuses, s'élèvera une féerique ville, toute faite de palais étranges, ainsi qu'on la décrirait dans les contes de fées, ainsi que les bébés en entendent dans leurs rêves dorés !

C. L.

Les Moyens de Transport à l'Exposition

Nous avons parlé l'autre jour des modifications qui seront apportées en vue de l'Exposition à certaines lignes d'omnibus actuelles et de la création de lignes nouvelles, omnibus et tramways, se rendant de divers points de Paris au Champ de Mars et au Trocadéro.

Aujourd'hui, nous allons faire connaître les mesures prises par l'Administration au

sujet des transports en commun par eau pendant l'Exposition.

On sait qu'il existe actuellement deux services de bateaux-omnibus, ce sont ceux du port Saint-Nicolas à Suresnes et du pont d'Austerlitz à Auteuil (Point-du-Jour).

Trois autres services, dont un privé deux seront créés. Les services publics seront : 1^o celui de l'Hôtel-de-Ville (grève) au pont d'Iéna par la rive gauche, desservi par les bateaux du type dit *hirondelles* ; 2^o celui du pont National (Charenton), à l'Exposition par les pontons de la rive droite ; ce service sera desservi par les bateaux-mouches. Le service privé sera celui des bateaux des Magasins du Louvre, au nombre de quatre qui se rendront directement du Pont-Neuf à un ponton spécial situé, au droit de l'avenue de Suffren.

Les deux pontons de l'île des Cygnes, devenus inutiles, seront supprimés.

Sur la rive droite, il y aura huit escales, à savoir, en commençant par l'aval : la station de Passy, ponton d'arrivée pour l'Exposition, ladite station desservie par le bateau de Suresnes et par le service de la traversée de Paris. Puis, un peu en amont, l'escale du service montant et, à quelques mètres en amont encore, l'escale du service de Suresnes.

Entre le pont d'Iéna et de l'Alma, il y aura quatre pontons : le premier près du Trocadéro, desservira les bateaux de Suresnes et ceux de la traversée, le deuxième servira au service montant ; en aval du pont de l'Alma, deux pontons seront affectés à la montée et à la descente du service d'Austerlitz à Auteuil ; enfin, un dernier, en amont du Pont de l'Alma, desservira exclusivement les bateaux de Suresnes.

Si nous passons sur la rive gauche, nous trouvons d'abord le ponton des bateaux du Louvre, au droit de l'avenue de Suffren.

Entre les ponts d'Iéna et de l'Alma, il y aura six pontons. En 1878, il y en avait huit, la diminution vient de ce que la berge fait partie, cette année, du domaine de l'Exposition et qu'elle est presque complètement occupée par différentes constructions ou bâtiments. Le premier de ces pontons est en aval du Panorama de la Compagnie transatlantique ; deux sont en amont ; un quatrième est situé entre le pavillon de la pisciculture et celui de la commission maritime ; un cinquième au-delà du pavillon des produits alimentaires ; le sixième en aval du pont d'Iéna ; ces six pontons, sauf le premier, exclusivement réservé à la descente de Paris, seront affectés, selon les heures de la journée, soit au débarquement, soit à l'embarquement des voyageurs.

Enfin, un dernier ponton situé en amont du pont de l'Alma, servira au départ pour Paris, des voyageurs venant de l'Esplanade des Invalides.

En ce qui concerne la conduite du public, la queue se formera derrière le panorama transatlantique où elle se divisera en deux

parties : l'une descendant par la rampe aux deux derniers pontons, et l'autre suivant le trottoir des galeries de l'agriculture et descendra par deux escaliers aux deux pontons suivants ; l'accès des autres pontons se fera par les rampes du pont de l'Alma.

Quant au virage des bateaux, celui du Louvre s'exécutera en aval du pont d'Iéna, devant le ponton de l'avenue de Suffren. Celui des autres bateaux, à destination de l'Exposition, se fera devant le Panorama, entre le port de la Marine de l'Etat et le milieu du chenal.

Ajoutons que la flottille qui fera le service pendant l'Exposition se composera de 106 bateaux, soit 102 bateaux de la Compagnie et les 4 bateaux-réclames du Louvre. Ces bateaux sont de cinq types différents et contiennent, selon le type, 250, 275, 280 et jusqu'à 300 voyageurs.

Dans un prochain article, nous parlerons du transport des voyageurs à l'Exposition par chemin de fer.

Les Théâtres

Maître Guérin manque un peu de modernité. Cependant, et bien qu'elle n'occupe pas un des premiers rangs dans le théâtre de M. Emile Augier, la Comédie-Française a bien fait de reprendre cette pièce curieuse et puissante, d'un dialogue à la fois élégant et robuste, pleine d'épisodes charmants et d'aperçus hardis.

De justes coupures ont été pratiquées dans le rôle de l'inventeur incompris, et l'on a modifié la fin en rétablissant le dénouement qu'avait présentivement conçu l'auteur : abandonné de sa femme et de son fils, et resté seul... avec son déshonneur. Guérin installe chez lui une servante-maitresse, Françoise, la nièce de Brénu. — Françoise, c'est Mlle Rachel Boyer ; pas trop à plaindre le vieux renard !

Got est toujours parfait dans le rôle tracé de main de maître du rusé notaire : parfait ! parfait ! parfait ! D'une simplicité et d'une vérité très touchante, dans *Madame Guérin*, Mme Pauline Granger a plusieurs fois soulevé les applaudissements unanimes, et M. Worms et Mlle Pierson, dans les rôles indécis du colonel et de Mlle Lecoutellier, Laroche, Baillet, et Mme Baretta complètent une excellente interprétation.

Après une longue absence, Sarah-Bernhardt nous revient, plus vaillante, plus ardente que jamais. C'est au milieu du Paris fiévreux, aux Variétés, que l'extraordinaire femme attirera la foule cosmopolite conviée à la grande manifestation internationale.

Sarah commence ses représentations avec *Léna*, pièce en quatre actes, tirée par M. Pierre Berton et Mme Van de Velde, d'un roman de M. Philipps : *Comme dans un Miroir*, dont elle joua en Amérique une adaptation quelconque.

Léna Despard, veuve déclassée, ambi-

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889



Phototypie Quinsac et Baquié, 73, rue Claude-Bernard.

SUPPLÉMENT AU Bulletin officiel du 20 AVRIL 1889.



Les Ouvriers Annamites à l'Esplanade des Invalides.

tieuse, assoiffée d'or, veut faire son entrée dans le monde en épousant lord Ramsey, riche écossais. Gêné par son ancien amant, son complice dans une affaire ténébreuse et qui l'exploite et peut tout révéler, elle parvient, par ses intrigues et par le charme qu'elle exerce, à le faire envoyer aux galères. Mais Fortinbras s'échappe et veut la faire chanter. Comme Léna ne peut lui remettre séance tenante la forte somme qu'il tente de lui extorquer, il la trahit auprès de lord Ramsey qui survient. Lord Ramsey jette au feu le paquet de lettres que lui remet le misérable, guetté par les agents de police.

Bref, Léna s'empoisonne en avalant une forte dose de morphine.

La pièce n'est rien ; *Léna*, c'est un rôle qui fait penser à *Marion Delorme*, à *l'Aventurière*, à la *Dame aux Camélias*, mais un rôle pour Sarah-Bernhardt qui tient la scène pendant tout le temps, qui s'empare de l'auditoire, le tient, le captive, l'enthousiasme. Dans la scène finale, longue et muette, Léna agonise et meurt sans jeter un cri, sans une seule convulsion ; calme, terrible, effroyable, admirable.

Pierre Berton, l'un des auteurs, a composé, d'une façon curieuse, la physionomie et l'allure du misérable Fortinbras ; Valbel retour de Russie, joue Lord Ramsey avec talent ; Montigny, Berton fils, Mme Renée de Pontry, tous entourent dignement la grande artiste.

Monsieur ma femme. Tel est le titre de la pièce de M. Adrien Barbusse, au Palais-Royal.

On comprend tout de suite, n'est-ce pas, que si Malembèche appelle ainsi sa moitié, c'est que Mme Malembèche porte les culottes dans le ménage ?

Pour se venger, et par honte d'une soumission à laquelle il n'a pas l'énergie de se soustraire, le pusillanime mari n'accordera la main de sa fille qu'à un homme résolu et violent, capable de tenir tête à Mme Malembèche — à telle belle-mère, tel gendre.

Un époux survient, et à ce point irascible, que, au cours d'une discussion avec Malembèche, il flanque un soufflet à ce dernier.

— Topez-là Montbouillard, vous serez mon gendre !

Ainsi se termine le premier acte. Les deux suivants s'éloignent d'un point de départ de bonne comédie ; mais, en dépit de trop de complications, ils amusent.

L'agneau Malembèche, c'est, qui l'aurait cru ? — le pétulant Dailly.

Selon l'usage, Tout-Paris élégant des premières s'était donné rendez-vous à la réouverture du Cirque d'Été.

Parmi les numéros à effet du programme il faut citer la *Boule mystérieuse*, les exercices aériens de Mlle Alice Capitaine, exécutant sur le trapèze les périlleux travaux qui illustrèrent Léotard ; Mlle Dudley ; les exercices de haute école de

Mlle Elvira Guerra et le clown quadrupède, un petit singe adroit et malicieux.

Emile Abraham.

ÉCHOS

La Médaille de la Tour Eiffel

Voici quelques renseignements au sujet de la médaille commémorative de la tour de 300 mètres dont a parlé M. Chautemps, président du Conseil municipal, dans le discours qu'il a prononcé dimanche, lors de la pose du drapeau sur cette tour.

Cette médaille serait de grand module, c'est M. Levillain qui a été chargé de composer les sujets qui seront gravés sur cette médaille. Son projet n'est pas encore achevé.

La médaille sera offerte au nom du Conseil municipal, d'abord à M. Eiffel, puis à son contre-maître et enfin aux ouvriers qui ont pris part d'une façon continue, depuis le commencement des travaux jusqu'à la fin, à l'élévation de la tour.

Sur deux cents ouvriers qui ont travaillé à la tour, soixante-quinze ouvriers restent dans cette catégorie.

A la Tour Eiffel

Quelques touristes anglais ont obtenu, la semaine dernière l'autorisation de monter sur la tour Eiffel. Après leur départ, on s'est aperçu que le bas du drapeau était en loques : les Anglais en avaient arraché près d'un mètre et s'en étaient partagé les lambeaux comme souvenir de leur ascension.

Si tous les visiteurs avaient un culte aussi acharné pour les souvenirs, il ne resterait bientôt plus que la hampe de cet immense drapeau qui avait, le jour de l'inauguration, 7 mètres 50.

La Tour Eiffel a déjà révolutionné bien des cerveaux. Nous avons reçu hier une reproduction de cette tour de trois cents mètres faite en trois cents vers qui en donnent tous les contours. Cette pièce curieuse est imprimée sur parchemin.

Les cages même des ascenseurs ne sont pas oubliées dans cette poésie... troublante.

Un Don princier

Le comité de la Presse à l'Exposition vient de recevoir un don de 100.000 fr., de M. Osiris.

Le généreux donateur voulant encourager et aider le progrès, a chargé le Comité de récompenser, à l'occasion du Centenaire de 1789, l'œuvre d'art, d'industrie ou d'utilité publique qu'il jugera devoir, par supériorité incontestable, mériter cette haute récompense.

C'est accepter une assez lourde responsabilité, mais le Comité de la Presse n'a pas cru devoir refuser son concours, et, suivant le vœu de M. Osiris, après entente préalable, voici comment il sera procédé à la distribution de ces 100.000 francs :

Cinquante mille francs à l'exposant titulaire de l'œuvre récompensée ;

Cinquante mille francs aux collaborateurs, ouvriers employés qui auront concouru à la préparation comme à l'exécution de ladite œuvre. Ces second cinquante mille francs seront répartis par parts égales aux collaborateurs.

Dans le cas où l'œuvre récompensée serait personnelle tant pour la conception que pour l'exécution, la totalité du prix de cent mille francs appartiendrait à l'exposant.

Le jury qui aura décerné le prix aura pleins

pouvoirs pour contrôler la liste des collaborateurs qui lui sera présentée, et, s'il en est besoin, en cas de réclamation, pourra élever le nombre des bénéficiaires.

Les ouvriers annamites

A l'Esplanade des Invalides, le médecin préposé au service des ouvriers annamites qui travaillent au palais cochinchinois est satisfait de la façon dont ils supportent la température assez froide que nous avons encore. Du reste, l'administration leur a fourni des vêtements plus chauds dont ils se couvrent surtout le soir pendant leurs excursions à travers la capitale ; car on ne leur refuse rien : le Nouveau-Cirque, les Folies-Bergère, l'Hippodrome ; ils voient successivement tous nos spectacles dont ils reviennent émerveillés ; c'est alors, pendant la nuit, des conversations animées, des échanges d'impressions, des éclats de rire ; l'interprète nous dit que l'on ne se repose guère au dortoir, les soirs de fête.

Champagne Ch. Farre, Reims

MILINAIRE FRÈRES, Constructeurs

(Voir aux annonces)

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Société Générale des Téléphones

AVIS IMPORTANT

Pour répondre au vœu exprimé par les abonnés déjà inscrits au service téléphonique spécial de l'Exposition, l'ouverture de ce service a eu lieu le

1^{er} Mars 1889 au lieu du 1^{er} Mai

date primitivement indiquée.

La Société générale des Téléphones rappelle à MM. les Exposants que, moyennant un abonnement au prix réduit de 500 francs pour la durée de l'Exposition, ils pourront communiquer de leurs installations dans l'enceinte du Champ de Mars avec le réseau de Paris.

Les demandes d'abonnement au réseau téléphonique de l'Exposition, relié au réseau de Paris, doivent dès à présent être adressées au Directeur de la Société générale des Téléphones, 41, rue Caumartin, Paris.

CONSTIPATION "Poudre laxative de Vichy"

LA FAMILLE

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

VOYAGES, ROMANS, MODES, MUSIQUE, BEAUX-ARTS

Le plus complet, le plus intéressant
et le moins cher des Journaux illustrés
SEIZE PAGES TEXTE ET GRAVURES

Un An 8 fr. | Six Mois . . . 4 fr.

PARIS — 5, RUE DE LA PERLE 5 — PARIS

CHAMPAGNE RUINART PÈRE & FILS, Reims

Revue Financière

La hausse est maintenant générale. Rarement on ne vit un mouvement ascensionnel se dessiner aussi franchement et aussi rapidement que celui auquel nous avons assisté pendant les premières journées de la semaine qui vient de prendre fin. Des perturbations qui se produisirent le mois de mars, il ne reste donc pour ainsi dire plus aucune trace sur notre marché; les acheteurs ont largement réparé les pertes qu'ils ont un moment subies à la suite de ces catastrophes, et les vendeurs à découvert pourchassés, renonçant à conduire plus longtemps une campagne qui a tourné à leurs dépens, commencent à liquider leurs positions. Les rachats forcés et précipités ne feront encore qu'améliorer le sort de leurs adversaires.

Cette reprise, quoique trop vivement menée peut-être, paraît toutefois solidement acquise. — C'est, en effet, l'épargne, plus que la spéculation, qui a mené le mouvement. — Les cours du comptant ont suivi d'aussi près que possible ceux du terme, tandis que nous les avons vus bien souvent retarder, par leur indécision, les progrès du terme, quand il est arrivé à la hausse de se produire aussi brusquement.

Si l'épargne achète, c'est qu'elle a confiance; et, à la vérité, quel point noir à l'horizon pourrait la rendre hésitante au moment où l'Europe entière se montre pacifique et où va s'ouvrir pour nous, avec l'Exposition universelle, une période d'apaisement.

Cette bonne fermeté du marché est d'autant plus appelée à se maintenir que les disponibilités se sont accrues des nombreux coupons et des loyers d'avril.

X

Le progrès réalisé d'une semaine à l'autre est surtout sensible sur nos Rentes.

Nous relevons, en effet, à terme: le 3 0/0 à 86,65, le 3 0/0 Amortissable à 89,30 et le 4 1/2 0/0 à 105,60.

Au comptant, le 3 0/0 s'inscrit à 86,60, le 3 0/0 Amortissable à 89,05 et le 4 1/2 0/0 à 105,50.

Nous avons remarqué une grande tension dans les écarts des primes pour la fin du mois et pour fin-courant, dont 25 et dont 50 à échéance de fin-courant se paient 47 c. et 25 c.: les mêmes pour fin-mai s'échangent avec 1,25 et 95 c. de différence sur le terme.

Pen mouvementés, les Consolidés anglais restent à 98 9/16.

Les autres fonds étrangers ont tous fait preuve d'une excellente fermeté.

L'Italien, lui-même, a été légèrement avancé à 96,70.

L'Extérieure espagnole s'est relevée à 76,25.

Le Turc s'est inscrit à 16,45.

Le 4 0/0 Hongrois passe à 87,15.

L'Egypte unifiée a de nouveau progressé à 463,75 et 465.

L'Emprunt Russe 1889 cote 93,75.

X

Les valeurs de crédit n'ont pas été exclues de ce concert de hausse.

La Banque de France est à 4105.

Quant au Crédit Foncier, il se tient ferme à 1320.

Les diverses obligations foncières et communales sont également soutenues et ne se ressentent plus de la dépréciation subie un moment sous le coup des attaques d'une spéculation sans scrupules qui n'avait d'autre but que de racheter ces titres à un niveau plus bas.

Mais ces titres ne sont pas venus sur le marché; ils ne sont pas sortis des portefeuilles qui les possèdent, parce que les garanties qui les entourent sont indiscutables et qu'en outre d'un revenu rémunérateur, ils offrent de nombreuses chances de lots.

Quant à l'émission des Bons de l'Exposition, elle a obtenu un très grand succès. Plus de onze cent mille unités ont été souscrites. Les demandes dépassent le chiffre de 7 millions de bons.

Aux seuls guichets du Crédit Lyonnais, à Paris et dans les départements, 88,000 souscripteurs ont demandé 580,000 bons, soit la moitié environ de l'emprunt.

L'action du Crédit Lyonnais est d'ailleurs très recherchée. Elle s'avance à 695. Cet établissement n'ayant jamais participé à la spéculation sur les métaux, doit évidemment jouir de la faveur du public.

X

La Compagnie française des chemins de fer de la province de Santa-Fé (République Argentine) met en souscription publique, le jeudi 25 avril, 153,620 obligations hypothécaires de 500 fr., rapportant 25 fr. par an et remboursables à 500 fr. en 55 ans.

Ces obligations seront émises à 427 fr. 50 et munies d'un coupon de 6 fr. 25 à échéance du 1^{er} juillet 1889.

On verse 20 fr. en souscrivant, 100 fr. à la répartition, 150 fr. du 1^{er} au 6 juin 1889 et 157 fr. 50 du 1^{er} au 6 juillet 1889.

Sauf déduction des impôts français, c'est un placement qui ressort à 6 0/0.

Il s'agit ici d'une Société française ayant son siège social à Paris et constituée au capital de 10 millions, capital qui n'est pas employé dans les travaux de construction, mais qui est maintenu disponible pour parer aux cas imprévus.

Le produit de l'emprunt du 25 avril est destiné: à couvrir le remboursement au pair déjà effectué des emprunts contractés pour la construction de 262 kil. 500, en pleine exploitation actuellement; à rembourser le montant des expropriations différées et de divers arriérés; et à payer la construction de 500 kilomètres de voies nouvelles.

Dans les conditions de sécurité où il se présente, entouré de garanties effectives, l'emprunt de la Compagnie française des chemins de fer de Santa-Fé est appelé à réussir pleinement.

Le Gérant : GUSTAVE SIMON.

IMPRIMERIE DE L'EXPOSITION

G. ROBERT

16, Avenue de la Bourdonnais, Champ de Mars.

Imprimé sur les Machines MARINONI

Lubrifiées avec les huiles, graisses et graisseurs de la Coud

Caractères de la Fonderie Warnery frères.

INSTALLATIONS Traité à forfait pour tous les frais REPRESENTATION

BUREAU A PARIS G. CHEMINAIS 12, Boulevard des Italiens, 12

Offre comme références la liste des principales Maisons qu'il a représentées avant 1889.

Nouveau Procédé de GRAVURE

MÉLEZ Prix Anciens Réduits de 50 0/0
B^{te} S. G. D. G. Rue de Rennes, 146
PARIS
GRAVURE SUR BOIS Envoi franco du Catalogue

CARTE D'IDENTITÉ PHOTOGRAPHIQUE

Système breveté s. g. d. g. (Modèle déposé)

Louis BÉZIER, photographe, seul propriétaire

EXPOSANT 1889. — 125, Rue Montmartre, PARIS

PRINCIPAUX FABRICANTS ET EXPOSANTS RECOMMANDÉS

ABAT-JOUR

Degassé et C^{ie} Succ^{rs}. (ancienne maison GRIMAL), 28, rue Albouy, Paris. — Articles d'illumination instantanée, systèmes brevetés.

AMEUBLEMENT

A. Vaillant, 10, rue Meslay, Paris. — Fabrique de meubles de luxe. Peinture et décors sur porcelaine. Spécialité de cachepots, jardinière tables à ouvrages et à jeux, bureaux de dames et liseuses. Monture bois sculpté. Petits bronzes.

N. Kalmus et C^{ie}, 87, faubourg St-Antoine, Paris. — Ameublements complets, chambres à coucher en noyer, palissandre, bois noir. Éléance et solidité. — Prix modérés.

Maignié, 176, rue de Charonne, Paris. — Ameublements complets, tapisseries, tentures, spécialité de buffets noyer et armoires à glaces et à portes pleines. — Grandes facilités de paiement.

Hilgert, 20, passage Tocanier, Paris. — Fabricant de chiffonniers et tables de nuit chiffonniers en tous genres.

Ch. Galvani, faubourg Saint-Antoine, 137, et rue d'Avron, 28. — Grande fabrique de lits et chambres à coucher en tous styles. Envoi franco du catalogue.

G. Herrmann, 9, rue St-Ambroise et 7, cité d'Angoulême, Paris. — Ameublements complets de tous genres. Ebénisterie et tapisserie. Meubles anciens, sièges et tables de tous styles pour salles à manger. Chambres à coucher, salons, bibliothèques et bureaux.

Quarré, 143, r. d'Aboukir, (us. r. de l'Orillon, cité Nys, 8), Paris. — Clous de style pour meubles, de décoration pour cartonnages, articles de sellerie tous genres, brev. clous p^r voiture, marque: *Au Lion*.

ARMES & ARMURES

R. Gutperle, 12, boulevard Magenta, Paris. — Armes, armures, panoplies et trophées. Cuirasses secrètes garantissant de l'arme blanche et de la balle de revolver. Bijoux, armes et armures pour théâtres.

PRINCIPAUX FABRICANTS ET EXPOSANTS RECOMMANDÉS

ARTICLES POUR FUMEURS

Quentin et C^{ie}, 22, r. de Bondy, Paris. — Pipes Gambier. Papiers **Riz La** et **Goudron La**.

BATTEURS D'OR

X. Jacquesson, 7, rue Charlot, Paris. — Fabrique d'or, d'argent et de platine en feuilles en poudre et en coquille. — Expositant, classe 41, groupe V. — Téléphone.

BÉBÉS, JOUETS, JEUX

J. Steiner, fabricant du bébé mécanique vivant, du bébé incassable, parlant et ordinaire (dit *le petit parisien*), 22 brevets. — Demander marque Steiner.

BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Plichon et C^{ie}, 10, rue du Parc-Royal, Paris. — Fabricants de doublé or, or sur argent.

Anc. maison **Lefebvre et fils** fondée en 1843. Ateliers, r. Rivoli, 106, r. des Halles, 3. — Corbeilles de mariage, bijoux riches, pierres fines de premier choix. Fab. spéc. de bijoux, orfèvrerie et objets d'art de style or et argent, ciselure, émaux, modèles spéciaux déposés. Méd. argent, Paris, 1884, cl. 37.

Lambert Lévy fabricant, 31 et 33, boulevard St-Martin. Maison fondée en 1829. — Joaillerie, bijouterie, horlogerie, bronzes. — Vente en détail au prix du gros.

Lambert-Vormus, 3 boul. St-Denis. — Bijouterie-joaillerie. Fabrique de Pendules.

BILLARDS (et Accessoires de)

Holle, MARILLIER ET C^{ie} fabricants de *queues de Billards*. Procédé mobile à vis, breveté s. g. d. g. — 45, boulevard St-Martin, Paris.

BOUTONS

G. Bagriot, [NC] 168-170, rue St-Denis, à Paris. — Expositant classe 35. Boutons Livrée, Administrations, Uniformes pour tous pays.

BRETELLES

Ch. Guyot, inventeur et seul fabricant spécial des *Bretelles hygiéniques*, 13 rue Béranger, Paris. — Usage agréable, solidité, bon goût, bon marché. Se trouvent dans les principales m^{ns}.

BREVETS D'INVENTION

E. Wattier, ingénieur-architecte, 5, rue Mazargan (porte Saint-Denis) et 33, av. de la Bourdonnais (Exposition). — Représentation aux expositions, brevets d'invention, dépôts, marques, dessins, modèles, France et étranger.

BRONZES D'ART

E. Pinédo, [NC] C. **** Expositant, classe 25. — Groupes, Statuettes, Encriers, etc., 40, boulevard du Temple.

BRONZE IMITATION

Coupié fils et Drouart, rue Amelot, 100. — Composition artistique. Objets d'art. Editions d'œuvres du Salon. Grand choix de garnitures modernes et Louis XVI. — Expositant classe 25, groupe n° 3.

BRONZES POUR ÉGLISES

Thiery-Figaret successeur de L. Figaret, 2, rue Breguet et 24, rue St-Sabin, Paris. — Manufacture de bronzes pour églises. Marque **L. F. Paris**. — Expositant, classe ...

COURROIES

J. Levy jeune, 47, avenue Parmentier, Paris. — Courroie Gandy coton.

CORSETS

Félix Brassier, 10, rue Merlin, Paris. — Innovation et fabrique de corsets en tous genres, spécialité de corsets sur mesures, modèle exclusif de la maison.

A. BRIOT, Trouillet et Lambert Suc^s, 13, rue Etienne-Marcel et 133, rue St-Denis, Paris. — Manufacture de Corsets, Commission, Exportation. Marque déposée : *A la Lemoiselle*.

COULEURS FINES

Chevillet, A. GRENIER successeur, 31, rue Vieille-du-Temple, Paris. — Fabrique de couleurs fines pour artistes. Expositant classe 10, groupe II.

L. Plainchamp, maison fondée en 1798, boul. de Strasbourg, 35, Paris. — Couleurs et vernis pour bâtiments, voitures et industrie, décors et tableaux.

DRAPERIE

M^{me} Cuchet, 3, rue d'Aboukir, Paris. — Drap-Canevas Pénélope, médaillé, remplaçant avec avantage le canevas pour tapis, coussins, Pantouffles, etc.

ÉVENTAILS

E. Buissot, 46, rue des Petites-Ecuries, Paris. — Fabrique d'éventails pour la France et l'exportation, corbeilles de mariage, éventails anciens, réparations de tous éventails.

FONDEUR-LAMINEUR

E. Louyot, ingénieur, 16, rue Folie-Méricourt. — Fonte et laminage de tous métaux : nickel, maillechort, cuivres rouge, demi-rouge, laiton. — Téléphone.

GANTERIE

Marcault, 8, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris. — (Classe 35). Chevreau et Suède, marque **L. S Gants Tan-Russe**, b. s. g. d. g.

GRAINES & PLANTES

Maison **LOISE-CHAUVIÈRE**, fondée en 1845, **Dupanloup et C^{ie}**, successeurs, 14, quai de la Mégisserie, Paris. (Exposants).

HOUBLONS

Edouard Bernet, 17, rue de Cléry, Paris; succursale, 52, faub. Stanislas, Nancy. — Houblons de toutes provenances. — Méd. et dipl. d'honneur. Expositant cl. 44, gr. V.

MARQUES D'EMBALLAGE

Foucault, 9, r. des Trois-Bornes, Paris. — Presses et marques à feu, Pincés à plomber. Alphabets et chiffres acier fondu, Marques de fabrique.

MANCHES DE PARAPLUIES

Ancienne maison **G. Lamoisse et Tardy, V. Marguin et C^{ie}**, successeurs, anc. 80, rue de Bondy, actuellement 95 et 97, boulevard du Port-Royal. — Téléphone.

OR EN FEUILLES ET EN POUDRE

Dumilâtre et Faubert, faubourg du Temple, 22, Paris. — Fabrique d'or et de Platine en feuilles, en poudre et en coquilles. — Expositant, groupe V, classe 41.

ORGUES

Alexandre père et fils, rue de Richelieu, 106, Paris. — ORGUES. — Expositant, groupe II, classe 13.

OUATAGES

Marinpoys, 10, rue Paul-Lelong, Paris. — Tissus ouatés, mousselines, brevetés, pour doublures de vêtements et jupons. — Usine à force motrice, 26 et 28, rue de la Pointe-d'Ivry.

PARFUMERIE

E. Bronchain, parfumeur, fabrique, 3, rue de l'Avenir, Asnières. — Reine des neiges, Poudre de riz à base de glycérine, *Eden Powder*, fleur de riz superline, invisible et adhérente.

PASSEMENTERIE D'AMEUBLEMENT

Camille Weber (veuve et fils), 15, rue Poissonnière, Paris. — Spécialité pour ameublement. Articles de style et de fantaisie. — Médaille d'or, Paris 1878.

PRODUITS HYGIÉNIQUES

Phénol-Bobœuf, désinfectant hygiénique (Prix Montyon). Phénol-Bobœuf parfumé. Dentifrice. Savon et Eau-Bobœuf. Aspirateur et Vaporisateur-Bobœuf. Paris, 61, Faubourg-Poissonnière (ci-devant 7, rue Coq-Héron).

PLUMEAUX

J.-E. Durup, (successeur de P. Leullier et C^{ie}), 15, rue Vieille-du-Temple, Paris. — Fabrique de plumeaux en tous genres, autruche, dinde, coq, fantaisie. Marque de fabrique déposée, Récompense à l'Exposition universelle de 1878. Expositant classe 29.

SIÈGES

J. Tixier. Grande fabrique de sièges d'art et de style, garnis cuir de Cordoue, reliefs, gravés, décorés et autres : écussons, chiffres, monogrammes, etc.; matériel et outillage spéciaux pour cette fabrication. — Expositant.

SOIES ÉCRUES & TEINTES

E. Hamelin et C^{ie}, 144, rue St-Denis, Paris. — « *Au Murier* » « *Au Palmier* ». Diplôme d'honneur. Filatures et Moulinages à Bagnols (Gard) et aux Andelys (Eure).

TAPIS ET TAPISSERIE

B. Jacob, 19, rue Turbigo, Paris. — Tapis Linoleum et toiles cirées, la plus belle collection. Se charge de la pose à l'Exposition. Condition les plus avantageuses.

MARQUE **Genebrias et Herfort**, DE FABRIQUE 23, rue Vivienne. Spécialité pour tapissiers, ornements d'appartements, bronzes, rinceaux, patères, porte-chapeaux. Fabrique d'élastiques pour sièges.

VERRERIES (et Fournitures pour)

Ch. Lespadin, 72, rue d'Angoulême, Paris. — Moules et outillage pour verreries et cristalleries, fabricant breveté s. g. d. g. — Expositant classe 51, groupe VI.



MACHINE à CIGARETTES
A L'USAGE DES FUMEURS
Brevetée s. g. d. g., France et étranger
Envoi franco de la notice illustrée
LEMAIRE
Fabr. 12, quai de la Mégisserie, Paris

Aux Exposants. — Paris 1889

A. CHEVALIÉ & FILS

REPRÉSENTATION ET INSTALLATIONS

Maison fondée en 1867

3^{me} Exposition Universelle à Paris

72, Avenue de la Grande-Armée, PARIS



BICYCLES * TRICYCLES
La plus importante Manufacture Française

CLÉMENT & C^o

Brevetés s. g. d. g.
20, Rue Brunel, PARIS

MODÈLES FOURNIS AU

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Prospectus franco. Catalogue illustré : 45 centimes timbres-poste



Phosphatine Falières

Aliment
des plus agréables.
Facilite la Dentition.
Assure la bonne
formation des os.
Prévient ou arrête les
défauts de croissance.

NOTICE FRANCO

Prix de la Boîte : 2^{fr} 50 — PARIS, 6, AVENUE VICTORIA et Pharmacies.

H. MICOLON à Firminy. Echalas en
acier fondu, brev. s. g. d. g.
Sur demande, envoi franco, tarif illustré

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

SIÈGE SOCIAL : 6, rue Auber, Paris

BORDEAUX SPÉCIAUX : Passagers de Cabine, 12, boulevard des Capucines
FRET : 108, faubourg Saint-Denis

AGENCES PRINCIPALES

au Havre, à Saint-Nazaire, à Bordeaux,
à Marseille, à New-York, etc., etc.

Ligne rapide de Paris-Havre à New-York
en 8 jours

Par les paquebots neufs

La Champagne, la Bretagne, la Bourgogne,
la Gascogne, la Normandie

Départs du Havre et de New-York
tous les samedis

Lignes des Antilles

De Saint-Nazaire les 10 et 21, du Havre les 7 et 22, de
Bordeaux les 11 et 26 et de Marseille le 4 de chaque mois

Pour la Guadeloupe, la Martinique, Sainte-
Lucie, Trinidad, les Guyanes, le Venezuela,
la Colombie, le Centre Amérique, le Sud et le
Nord Pacifique, Saint-Thomas, Porto-Rico,
Haïti, Cuba et le Mexique.

Lignes de la Méditerranée

Paris à 48 heures d'Alger

Service quotidien entre la France et Alger, en
correspondance avec les trains rapides et express
des Compagnies Paris-Lyon-Méditerranée et
Paris-Orléans.

Départs de Marseille : Tous les jours pour
l'Algérie, la Tunisie, l'Espagne, le Maroc, la
Corse, l'Italie, Malte et Tripoli.

Voyages circulaires dans la Méditerranée
à prix réduits

Envoi franco des livrets, cartes et indications
détaillées.

Adresser les demandes : 6, rue Auber, PARIS.

ÉCLAIRAGE SUPÉRIEUR Huile à brûler

Brevetée s. g. d. g.

Exposition universelle d'Anvers 1885, Médaille d'Or

G^{ve} DELETTREZ

7 & 9, rue Gide, Levallois-Perret (Seine)

Dépôt, 28, rue de Provence, à Paris

Huiles à brûler pures. — Économie 15 0/0
sur la consommation.

Livraison pour Paris, franco à domicile, 1 fr. 50 le kilog.
Livraison pour province, mis en gare de Paris, 1 fr. 05 le
kilog, contre remboursement.



APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES

DE POCHES INSTANTANÉS

LE PHOTO-GIBUS, br. s. g. d. g.

Cet appareil est le seul qui, donnant
des vues 9 X 12 peut facilement se
mettre dans la poche. Il est établi
d'une façon excessivement solide, se
monte instantanément et est garanti
donnant des résultats parfaits.

DEMANDER LE PRIX COURANT

A. DEHORS & A. DESLANDRES

8, rue des Haudriettes, Paris



TERRES CUITES D'ART

MARBRES ET BRONZES

G. CHINEAU

ÉDITEUR

10, boulevard Poissonnière, Paris

Envoi du Catalogue contre 2 fr. remboursables
au premier achat.

DROITS DE RÉPRODUCTION

CUIRS D'ART EN RELIEF POUR SIÈGES ET TENTURES

REPRODUCTION

des Cuirs des XV^{me} et XVI^{me} Siècles

Maison **CARON**

G. PIQUE, Succ^r

97, Faubourg Saint-Antoine, PARIS

Ordres et Correspondances à la Fabrique : 8, Rue du Colonel Oudot

GRAND HANGAR A LOUER

50 mètres de l'Exposition

Remise de Voitures à la journée. Resserre de
caisses vides à 4 fr. le mètre cube ou à forfait.

S'adr. à M. TURMÈS, 207, r. de l'Université

Raffinerie et Trituration de Soufre

MANUFACTURE DE MÈCHES SOUFFRÉES

L. CHAMBON FILS

Rue de la Loubière, 74, MARSEILLE

MAISON MÉDAILLÉE

RAFFINERIES DE SOUFRE MÉRIDIONALES

Léonce VÉZIAN

7, rue Nicolas — Marseille

3 USINES A VAPEUR

Production annuelle : 20 millions de kilogrammes

Soufres sublimé, raffiné, trituré, canons, mèches
souffrées, soufre composé au sulfate de cuivre
contre le Mildew.

Médailles et Diplômes d'honneur. Dernières récompenses obte-
nues : Dipl. d'honneur, Montpellier 1885; Toulouse 1887.



FLANELLE VÉGÉTALE
"PIN"

Très recommandée pour les Chasseurs et
les Personnes rhumatisantes.

P. LOTTE CHÉMISIER
7, rue du Havre, PARIS

CHAMPAGNE

S^t-MARCEAUX, REIMS

DÉPÔTS : Paris — 16, Rue de la Paix.
Bruxelles — 66, Rue de Brabant.

OUTILLAGE D'AMATEURS

ET D'INDUSTRIES

SCIENCES MÉCANIQUES, plus de 50 modèles

TOUS de TOUTS SYSTÈMES

DESSINS et Fournitures pour Découpage

OUTILS de TOUTES SORTES. 3 Dipl. d'Honneur

Le TARIF-ALBUM 200 pages et plus de 600 gravures

FRANCO CONTRE 65 CENTIMES

TIERCOT, 16, r. des Gravilliers, Paris.



Chapeau LÉON

Anti-névralgique

LÉGER

21, rue Daunou, 21
PARIS

Nice, Londres, New-York.
Saint-Petersbourg.

INSTALLATION COMPLÈTE D'IMPRIMERIES

WARNERY FRÈRES

FONDEURS DE CARACTÈRES TYPOGRAPHIQUES ET DE BLANCS

PARIS — 8, Rue Humoldt, 8 — PARIS

Spécialité de Caractères pour Journaux et Labeurs en Matière résistante

CARACTÈRES DE TITRES
INITIALES
PUNCTUATIONS SUR TOUTS LES CORPS
FANTAISIES DIVERSES
NOUVELLE SÉRIE D'ELZÉVIR

Envoi de Devis
et Spécimens

Prompte
exécution des
mémoires.

BLANCS DIVERS
INTERLIGNES, GARNITURES, LINGOTS
FILETS CUIVRE ET MATIÈRE
MATÉRIEL D'IMPRIMERIE
MACHINES NEUVES ET D'OCCASION

CARACTÈRES TYPE ANGLAIS FONDUS HAUTEUR AMÉRICAINE PRÊTS A EXPÉDIER

Nos Magasins, abondamment pourvus de Caractères et de Blancs, nous permettent d'expédier dans les 24 heures
les Commandes les plus importantes.

Adresse télégraphique : Warnery Frères, Paris.

MENUISERIE FANDEUX

2, Cours de Vincennes.

Spécialité d'agencement pour Exposants.

**CHAINES GALLE & VAUCANSON**

Usine à vapeur et Magasins :
84, rue Oberkampf, PARIS
CHAINES GALLE POUR GRUES — BANCs à ETIRER LES METAUX
A. M. GALLE
BENOIT Succ.
Fournisseur des plus gds établissements français et étrangers
CATALOGUE GRATUIT

Agent en Angleterre pour les Publications officielles

SEYMOUR WADE

AGENT GÉNÉRAL

Pour le Catalogue général Officiel

ET

LE BULLETIN OFFICIEL DE L'EXPOSITION

Blomfield-House London-Wall
LONDON E. C.**A. GOELZER**Membre du Jury des Récompenses
aux Expositions internationales

182, Rue Lafayette, 182

PARIS

BRONZES & APPAREILS

D'ÉCLAIRAGE

GAZ - BOUGIES - ÉLECTRICITÉ

PLOMBERIE ET CANALISATION

POUR LE GAZ ET LES EAUX

INSTALLATION

DE SALLES DE BAINS

ET D'HYDROTHERAPIE

LAVABOS

SUSPENSIOIR MILLERET élastique

sans sous-cuisse, 2'50. - Exiger le cachet de l'inventeur
BANDAGES invisibles. **BAS** pour varices 8 f.
MILLERET, LE GONIDEC, Sr, 49, Rue J.-J. Rousseau, PARIS

A MM. les Ingénieurs, Architectes
Constructeurs et Dessinateurs.

Les seuls papiers à calquer recommandables,
sont ceux fabriqués par la Maison **V. TARDIF**.
Ces papiers garantis ne jaunissant pas sont dits :
Dioptrique Dédé, Diaphane, Translucide, etc.
Médailles et Mentions honorables aux expositions :
Paris 1867 et 1878, Vienne 1873, Amsterdam 1883.

CHEZ TOUS LES PAPETIERS.

PLUME HUMBOLDT de J. ALEXANDRE

Kaiser Portrait-Cautien

EXPOSITION UNIVERSELLE
DE 1889**J. FROPO**

Représentation Commerciale

RÉCEPTION DES MARCHANDISES, ETC.

COMMISSION

8, Rue Halévy, 8 (Opéra)

Cassis-Rouvière

DIJON
Succursale à PARIS
7, rue Châteaudun
MÉDAILLES D'OR A AMSTERDAM 1883
20 Diplômes
aux Expositions Universelles.

PHILIPPART FRÈRES

181, Rue de la Pompe, 181

PARIS-PASSY

PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE

DES

ACCUMULATEURS

E. P. S.

FAURE-SELLON-VOLCKMAR

Fournisseurs des Ministères de la Guerre, de l'Agriculture et du Commerce,
du Théâtre National de l'Opéra et des Théâtres de Paris,
de Lyon et de Montpellier, des Usines, Grandes Administrations, etc.

DIPLOMES D'HONNEUR

Fisheries..... 1883 — Indes et Colonies..... 1886

MÉDAILLES D'OR

EXPOSITION INTERNATIONALE DES INVENTIONS

Londres..... 1885 — Paris..... 1887

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

CHAMPAGNE EUGÈNE CLICQUOT, REIMS**MACHINES POUR BOULANGERS ET CONFISEURS****"L'UNIVERSELLE"****MACHINE A PÉTRIR ET MÉLANGER**

La meilleure qui existe pour toutes sortes de pâtes pour Pain, Biscuits et Confiseries
et elle remplace rapidement toutes autres par tout le monde.

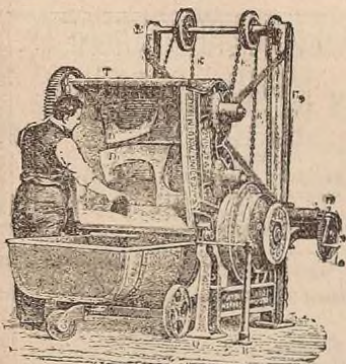
Machines à tamiser et mélanger la farine. — Machines à séparer la pâte. — Camions à pâte
Fours à vapeur "Wieghorst". — Tables à mouler. — Machines pour les biscuits
Étagères pour pain et garnitures générales
Devis pour installations et transformations complètes ou partielles

Pour envoi de Prospectus franco, ainsi que pour tous renseignements, s'adresser à

WERNER & PFLEIDERER, 86, Upper Ground Street, Londres S.E.

(Exposition Universelle de 1889, Palais des Machines, n° 367)

Adresse télégraphique : PFLEIDERER, London



"L'UNIVERSELLE" TYPE VII
en position de se décharger.

PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS

CACAO VAN HOUTEN

PUR ET SOLUBLE EN POUDRE.

Diplômes à toutes les Expositions. — Attestations des Autorités Médicales de tous les pays.

Le **CACAO VAN HOUTEN** universellement réputé, est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant, réconfortant, et en même temps sain, digestif et délicat.

Un demi-kilogramme suffit pour 100 TASSES de Chocolat.

Le **CACAO VAN HOUTEN** se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, et se trouve dans toutes les Pharmacies, Drogueries et les bonnes Epicerie et Confectionneries.

Breveté en 1828 comme inventeur du „Cacao en poudre” par octroi royal du Gouvernement Hollandais.

C. J. VAN HOUTEN & ZON, à Weesp (Hollande).



Veilleuses Françaises

FABRIQUE à la GARE

JEUNET Fils, Suc

Toutes nos boîtes portent en timbre sec
JEUNET, inventeur

Demandez nos veilleuses chez tous les commissionnaires, épiciers, quincailliers.

DIORAMA DE JÉRUSALEM

A l'angle de la Rue Lamarck et de la Rue de la Barre, sur la Butte Montmartre
(près de l'Eglise votive du Sacré-Cœur)

JÉRUSALEM ET SES ENVIRONS
vendant le Pèlerinage français au Mont de l'Ascension de 1886
ILLUSION COMPLÈTE DE LA NATURE

Toutes les rues, rampes ou escaliers, aboutissant à l'église votive du Sacré-Cœur, conduisent à la rue de la Barre.
Accès direct pour les voitures : 1° par les rues Clignancourt, Muller, Ste-Marie et de la Barre ; 2° par les rues Lepic, Constance, de Maistre, Caulaincourt et Lamarck.
Prix d'entrée : 1 franc. — Dimanches, Jendis et Fêtes : 50 centimes.

A. BEGUINET 11, rue de la Monnaie, au coin de la rue des Prêtres, Paris.
— Maison fondée en 1830, Grand choix de chapeaux soie et feutre ; Bonnets de voyage. Maison recommandée par le cachet et la qualité des marchandises.

BLANZY, POURE & CIE
BOULOGNE-SUR-MER — Dépôt à Paris
La plus importante fabrique du monde
PLUMES MÉTALLIQUES, — PORTE-PLUMES
PROTÈGE-POINTE ET PORTE-MINES EN TOUS GENRES
CANIF MAGIQUE
Breveté S. G. D. G.
Chez tous les principaux papetiers

LESSIVEUSE FRANÇAISE
Nouveau système. Et, au-
cun appareil intérieur. Iso-
lement complet du linge.
sans contact avec les sur-
faces chauffées.
DIPLOMES D'HONNEUR
à Croix de Mérite
EXPOS. ET VENTE 24. AV. OPÉRA
Demandez Prospectus et condit.
N° 111116 av. Parmentier Paris

GRANDE BRASSERIE DREHER

2, Boulevard Bonne-Nouvelle — 1, Rue Saint-Denis

KUHN directeur

MATÉRIEL D'IMPRIMERIE**FOUCHER Frères**

14, Boulevard JOURDAN (près la Porte d'Orléans)

PARIS

MACHINES & OUTILS

Pour Fonderie en Caractères
Composition, Impression, Galvanoplastie
Clicherie, Brochure, Reliure, Zincogravure
et Photogravure.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Groupe VI — Classe 58

GALERIE DES MACHINES

Délicieux apéritif Algérien

AMER

Entrepôts pour la France et l'Exp^{re} : PARIS, MARSEILLE, ROUEN et BORDEAUX.

Supérieur à tous les Bitters connus

26 Médailles ou Récompenses diverses aux Expositions

G. PICON père, inventeur
Chevalier de la Légion d'honneur
à la suite de l'Exposition universelle de Paris 1878

Tonique Hygiénique

PICON

ANTI-CORSET TALISMAN (Sur Mesure)
3 MÉDAILLES. — 48, Boulevard Haussmann, Paris
Seule Maison où l'on puisse essayer sans commander.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

L. S^{te} COLOMBE

51, rue de la Chaussée d'Antin
Bureau technique, 13, Avenue de la Bourdonnais
PARIS

Représentation, Installations
ARCHITECTURE, PLANS ET DEVIS

TABLEAUX-RÉCLAME

DORÉS NACRE INALTÉRABLES

LOQUET, brev. s. g. d. g. — 131, rue de Vaugirard, PARIS
Dorure sous verre. — Enseignes spéciales. — Transparents et
Gravure. — Affiches sur toile.
Paris 1887, Médaille d'argent. — Havre 1887, Médaille de Bronze

MILINAIRE FRÈRES, CONSTRUCTEURS
10, r. de la Goutte-d'Or, PARIS

Brevetés en France et à l'Etranger
Trois diplômes d'honneur
Médailles d'Or à toutes les Expositions
INSTALLATION D'ÉCURIES ET D'ÉTABLES
Écuries tout en fer évitant les maladies
contagieuses par la facilité du nettoyage
impossible à obtenir avec le bois à cause
des joints qu'on ne peut éviter. Catalogue
Illustré avec prix-courants, d'Écuries ou de Serrurerie
45 centimes l'un, en timbres poste.

FRANÇOIS COIGNET & C^{ie}
21 RUE DE ROME PARIS
USINE A ASNIÈRES (SEINE)

PIERRES EN BETONS AGGLOMERÉS COIGNET
CARRELAGES STRIÉS ET DITS MOSAIQUES
MOSAIQUES COIGNET
Incrustations de granits et de marbres
MOSAIQUES VÉNITIENNES ET ROMAINES

BLETRY FRÈRES

Ingénieurs-Conseils

en propriété Artistique, Industrielle et Commerciale

BREVETS D'INVENTION, Dessins, Modèles et Marques de Fabrique en France et à l'Etranger

OFFICE FONDÉ EN 1866

REPRÉSENTATION A L'EXPOSITION — Dessins industriels, Etudes techniques, Constructions, Installations,
Agriculture, Mécanique, Hydraulique, Chimie, Electricité

PUBLICATIONS : { Manuel de l'Inventeur, Lois Françaises et Etrangères, 4^e édition : 1 franc.
Manuel formulaire des Ingénieurs (Souscription du Ministère des Travaux publics), 2^e édition.
PARIS. — 2, Boulevard de Strasbourg, 2. — PARIS

BULLETIN OFFICIEL

DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889



PARIS ET DÉPARTEMENTS
Un an 12 fr. — Six mois 7 fr.
ÉTRANGER (PAYS DE L'UNION POSTALE)
Un an 20 fr. — Six mois 11 fr.
Le « Bulletin Officiel » paraît le Samedi de chaque semaine

Annonces, la ligne..... 1 fr. — Réclames, la ligne..... 3 fr.
Faits divers, la ligne..... 5 fr.

Les Annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, et à Bruxelles, chez MM. GROSJEAN ET C^{ie}, 104, boulevard Anspach, — à Londres, chez M. SEYMOUR WADE, Blomfield House, London Wall.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION : **Champ de Mars (16, Avenue de La Bourdonnais)**

Les abonnements sont reçus gratuitement dans tous les bureaux de poste de France et des pays étrangers qui font partie de l'Union Postale.

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE :

Arrêtés.
Ordre de service.

PARTIE NON OFFICIELLE :

La décoration des quartiers de Paris.
Nouvelles de l'Exposition.
L'Ouverture de l'Exposition.
Les Entrées à l'Exposition.
L'Étranger à l'Exposition.
Les Congrès.
Les Merveilles à l'Exposition.
Le Pavillon de la Ville de Paris.
Causerie.
L'Exposition algérienne.
Les Théâtres.
Le Champ de Mars (1751-1889), Maindron.
Echos.
Revue financière.
Annonces et Réclames.

PARTIE OFFICIELLE

Par arrêtés en date du 18 avril 1889, le président du conseil, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres des comités d'organisation des congrès internationaux suivants :

Statistique

M. Vauthier, ancien ingénieur des ponts et chaussées, ancien conseiller municipal.

Pour l'amélioration du sort des aveugles

M. Baldon, directeur de l'école Braille.

Par décision du ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, en date du 18 avril 1889, a été autorisée la création de bureaux télégraphiques dans les communes de Limeray (Indre-et-Loire), Coupville (Marne),igny (Seine-et-Oise).

Dans le titre du tableau A annexé à la loi du 17 avril 1889, promulguée au *Journal Officiel* du 18, page 1874, sur des crédits extraordinaires pour indemnités à l'occasion de l'Exposition universelle, au lieu de : *aux agents de l'Etat dont le traitement est inférieur à 2,500 francs,*

lire : *dont le traitement est au maximum de 2,500 francs.*

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EXPLOITATION

Restaurants, Cafés, Brasseries, Buffets

ORDRE DE SERVICE

Le tarif des principaux objets de consommation doit, conformément à l'art. 9 du *Cahier des clauses et conditions particulières relatives aux Restaurants, Cafés, Brasseries, Buffets, etc., etc.*, être soumis au Directeur général de l'Exploitation. Cette formalité devra être remplie au plus tard le 20 avril 1889.

Conformément à l'art. 9 ci-dessus rappelé, le tarif approuvé des principaux objets de consommation doit être affiché, d'une manière apparente, dans chaque établissement. Cet affichage devra être fait dès le 5 mai 1889.

Aucun changement au tarif approuvé ne pourra être fait sans l'autorisation expresse et écrite du Directeur général de l'Exploitation.

Les concessionnaires des établissements situés sous les galeries couvertes du pourtour des Palais du Champ de Mars sont autorisés à placer des tables et des chaises pour les consommateurs le long des devantures et jusqu'à 3^h50 de celles-ci, avec l'obligation de ménager devant chaque entrée de l'établissement un passage d'accès de la largeur de cette entrée.

Les concessionnaires des établissements situés dans les parcs et jardins ne pourront occuper que les espaces indiqués sur les plans remis par l'administration.

Les concessionnaires sont tenus de se conformer à l'art. 10 du *Cahier des clauses et conditions*, qui leur enjoint de soumettre au Directeur général de l'Exploitation et de déposer entre ses mains la liste nominative de leur personnel, qui sera constamment tenue à jour. Cette liste devra indiquer la fonction de chaque personne inscrite.

Des cartes permanentes nominatives, avec photographies, seront remises aux concessionnaires pour eux et les principaux employés nécessaires à l'exploitation de leur établissement. Le personnel

ordinaire entrera au moyen de jetons de service.

Les porteurs de jetons de service entreront par les guichets qui seront désignés aux portes ci-après :

Esplanade des Invalides. — Porte des Affaires étrangères, Porte des Invalides, Porte Fabert, Porte Latour-Maubourg.

Quai d'Orsay. — Porte du Pont de l'Alma (aval).

Champ de Mars. — Porte Rapp, Porte Lamoignon-Piquet, Porte Suffren (Dupleix), Porte du Chemin de fer.

Trocadéro. — Porte de Billy, Porte du Trocadéro, Porte Delessert.

Les porteurs de jetons de service entreront par les guichets spéciaux des portes ci-dessus indiquées, de 6 heures du matin à midi, et ensuite de 5 heures à 6 heures du soir.

Les cartes d'entrée et les jetons de service accordés d'après les listes du personnel, approuvées par le Directeur général de l'Exploitation, seront délivrés par les soins du Directeur général des Finances.

Les fournisseurs, avec ou sans voitures, seront admis de 7 heures à 9 heures du matin, par les portes ci-après :

Esplanade des Invalides. — Porte des Affaires étrangères.

Quai d'Orsay (en face du Palais des Produits alimentaires). — Porte de service spéciale.

Champ de Mars (en face du débouché de la rue de l'Université, dans l'avenue de La Bourdonnais). — Porte de service spéciale.

Champ de Mars. — Porte du Chemin de fer, Porte Desaix, Porte Suffren (Dupleix), Porte Lamoignon-Piquet.

Trocadéro (quai de Billy). — Porte du Trocadéro.

Chaque fournisseur devra présenter, à l'entrée, un jeton de service au nom du concessionnaire, et, à la sortie, un autre jeton, qui lui sera remis à cet effet par le concessionnaire pour être retiré par les préposés à la surveillance de porte par laquelle il sera entré.

Aucune voiture de fournisseur ne sera tolérée dans les enceintes après neuf heures et demie.

Les voitures des fournisseurs seront visitées à la sortie. Le nombre des personnes que contiendra chacune d'elles sera contrôlé de façon qu'il soit le même à la sortie qu'à l'entrée.

Les concessionnaires seront responsables des fraudes qui pourront être commises dans l'emploi des cartes ou des jetons de service de leur personnel et dans le service des approvisionnements.

Aucun employé des établissements de consommation ne sera autorisé à y passer la nuit sans une autorisation spéciale du Directeur général de l'Exploitation, qui signalera au service de la Police et des Pompiers le nom du garde de nuit agréé pour chaque établissement.

Il est fait défense aux concessionnaires de servir gratuitement, sous quelque forme que ce soit, des consommations ou des repas aux agents des services administratifs.

La surveillance des établissements de consommation : restaurants, cafés, brasseries, buffets, etc., etc., sera faite par les inspecteurs principaux, inspecteurs et sous-inspecteurs de la Direction générale de l'Exploitation.

Le Directeur général de l'Exploitation se réserve le droit d'exiger la révocation et l'expulsion de tout employé d'un concessionnaire dont le public ou les agents de l'Administration auroient à se plaindre gravement.

Le Directeur général de l'Exploitation,
G. BERGER.

PARTIE NON OFFICIELLE

La Décoration des quartiers de Paris

Le Préfet de la Seine a adressé aux maires des différents arrondissements de Paris la circulaire suivante, relativement aux fêtes qui auront lieu le 6 mai :

Monsieur le Maire,

A l'occasion de l'inauguration de l'Exposition universelle, le 6 mai prochain, le commissariat général des fêtes de l'Exposition et du Centenaire, agissant au nom de l'Etat, de la ville de Paris, et de l'Exposition, a organisé une grande fête publique ; les places, les rues, les quais et les ponts seront magnifiquement pavoisés et illuminés par ses soins.

La ville toute entière ne manquera pas de s'associer à cette brillante solennité.

Déjà, lors de l'inauguration de l'Exposition de 1878, les habitants de tous les quartiers de Paris, avaient tenu à honneur de pavoiser et d'illuminer leurs habitations.

Grâce à ces décorations particulières, dues au goût et à l'initiative de chacun, la cité elle-même donnera la fête et souhaitera ainsi la bienvenue à tous les hôtes qui viendront célébrer avec elle la vraie fête des peuples, la fête du travail et de la paix.

Vous aurez à cœur, Monsieur le Maire, de seconder de vos conseils et de votre légitime influence, les efforts de vos administrés, et vous ferez appel au patriotisme de tous pour que cette grande manifestation de la vie nationale soit digne du centenaire de 1789.

Veillez agréer, etc.

Le préfet de la Seine,
POUBELLE.

J'ai sous les yeux une brochure intitulée : *Aperçu général des dispositions et installations de l'Exposition universelle de 1889*, par J. Charton. C'est le titre d'une conférence qu'il a faite à la Société des ingénieurs civils. Je l'ai lue d'un bout à l'autre avec le plus vif intérêt. On ne saurait décrire avec plus de compétence toute l'organisation de l'Exposition universelle, et présenter d'une manière plus frappante

l'ensemble des constructions du Champ de Mars et de l'Esplanade des Invalides. C'est un tableau bien alléchant et bien vivant, et M. Eiffel, qui présidait la séance, a dit avec raison qu'il était impossible d'avoir un compte-rendu plus complet, plus exact et plus intéressant, que c'était véritablement un guide officiel et technique de l'Exposition.

J'aurais voulu reproduire des passages de cette remarquable conférence, malheureusement la place nous fait défaut. Mais ceux qui voudront bien connaître l'Exposition liront cette brochure éditée par l'imprimerie Chaix. Ils reconnaîtront que son auteur, qui a si bien décrit l'Exposition, était plus à même que qui ce fût de la connaître, puisqu'il a été un de ses collaborateurs les plus actifs, les plus éclairés et les plus dévoués.

G. S.

NOUVELLES DE L'EXPOSITION

Les difficultés à vaincre pour amener les wagons en bon ordre jusque dans le Champ de Mars viennent de s'accroître par suite de la suppression des voies de chemin de fer aboutissant au dôme central.

Cette suppression nécessitée par l'aménagement des jardins ne laisse plus maintenant qu'une voie ferrée le long de l'avenue de Suffren et ce n'est pas chose facile que de faire servir cette voie aux entrées et aux sorties quotidiennes des wagons vides ou pleins.

Malgré cela, il entre encore près de 400 wagons par jour, grâce à l'intelligente activité du sympathique chef de gare du Champ de Mars, ce qui nous permet d'enregistrer un total d'entrées de 600 wagons et de 2,400 tonnes depuis notre dernier bulletin.

Il a été dit que l'Exposition serait fermée pendant quelque temps, aussitôt après la cérémonie d'inauguration, pour permettre l'achèvement de certains travaux.

Rien de plus faux qu'un pareil bruit.

L'Exposition sera ouverte le 6 mai ; elle sera bien ouverte, définitivement ouverte, au public à partir de ce jour.

Il ne saurait donc être question de la moindre suspension à partir du 6 mai.

Le Congrès international des œuvres et institutions féminines, organisé par la commission supérieure des Congrès à l'Exposition, vient de constituer son bureau ainsi qu'il suit : président, M. Jules Simon ; vice-présidentes, Mmes Kœchlin-Schwartz, Isabelle Bodelot, présidente de l'Œuvre des libérées de Saint-Lazare, et de Verneuil ; secrétaires, Mmes Maria Martin et Emilie de Morsier. L'ouverture du Congrès est fixée au 12 juillet.

La commission pour l'Exposition théâtrale, présidée par M. Antonin Proust, commissaire spécial de l'Exposition des beaux-arts, touche à la fin de ses travaux, après avoir réuni les documents les plus curieux sur le costume, le

décor, les accessoires, les autographes des auteurs et des acteurs d'autrefois, d'aujourd'hui, et tous les renseignements concernant l'histoire du théâtre en France.

Les maquettes des opéras et des ballets représentés dans le monument de M. Garnier, les figurines des ballets du roy, de la Comédie-Française, de l'Opéra, les costumes, etc., seront réunis au centre de la coupole du palais des Arts libéraux.

Ce sont là de beaux résultats.

En ce qui concerne plus particulièrement l'Opéra et son histoire si intéressante, les renseignements les plus précis ont été donnés par M. Nutter, l'éminent archiviste.

On sait qu'il existe actuellement deux services de bateaux-omnibus, celui des Hirondelles, qui fait le trajet entre le port Saint-Nicolas (en face du pavillon de Flore) et Suresnes, et celui des Mouches, qui fait le trajet entre le pont d'Austerlitz et Auteuil. A l'occasion de l'Exposition, il sera créé trois services nouveaux destinés uniquement à transporter les voyageurs au Champ de Mars et aux Invalides. L'un de ces trois services nouveaux appartient à un des grands magasins de Paris qui l'utilisera au transport de ses clients.

Les deux autres services seront faits l'un par les Hirondelles et l'autre par les Mouches. Les Hirondelles, qui suivront la rive gauche, partiront de l'Hôtel-de-Ville pour aller jusqu'au pont d'Iéna. Les Mouches, qui suivront la rive droite, partiront du pont National, à Charenton, pour aller, elles aussi, jusqu'à l'Exposition.

La flottille qui fera ce service pendant l'Exposition se composera, au total, de 406 bateaux qui pourront contenir de 250 à 300 voyageurs chacun.

Quatre bateaux seulement appartiendront à la maison de nouveautés dont nous parlons plus haut.

Le Concours musical, ouvert par arrêté en date du 10 mai 1888 pour la composition du poème lyrique « Quatre Vingt Neuf » chant séculaire par M. Gabriel Vicaire, a été clos le 31 janvier 1889.

Vingt-cinq partitions avaient été déposées.

La Commission s'est divisée en trois sous-commissions chargées chacune d'examiner toutes les partitions, l'avis favorable d'une seule des trois sous-commissions suffisant pour qu'une partition fût l'objet d'un nouvel examen en séance plénière.

Sept partitions ont été réservées à la suite de cette première lecture.

La Commission toute entière s'est ensuite réunie pour procéder à la seconde lecture des sept partitions réservées.

Deux partitions seulement ont été retenues pour être entendues une troisième fois.

Vingt membres de la Commission assistaient à la séance du 7 mars 1889 où le jugement définitif a été rendu.

Par 18 voix contre 2, sur 20 votants, la Commission a été d'avis qu'il n'y avait lieu de décerner ni premier prix, ni second prix.

Par 14 voix contre 5, sur 19 votants, la Commission a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de décerner une mention.

Ouverture de l'Exposition

Le 6 mai, à 2 heures, M. le Président de la République partira du palais de l'Elysée en voiture, et suivi d'une nombreuse escorte de cavalerie.

Il arrivera à l'Exposition par le quai de Billy. A l'entrée du pont d'Iéna, il sera reçu par les Ministres, ayant à leur tête le Président du Conseil. Le cortège passera sous la tour Eiffel, puis il continuera la visite par la terrasse du côté du Palais des Beaux-Arts, et s'arrêtera devant le dôme central de l'Exposition.

La troupe fera la haie jusque là sur tout le parcours du Président de la République. M. Carnot descendra alors de voiture et montera sur une magnifique estrade, d'où il déclarera que l'Exposition universelle de 1889 est ouverte.

A ce moment solennel, il sera entouré de sa maison militaire, de sa maison civile et de tous les ministres.

Sur les degrés de l'estrade seront rangés les membres de la Chambre et du Sénat, les représentants de l'armée, du Conseil d'Etat, de la Cour des Comptes, de la magistrature et de tous les corps constitués.

Deux discours seront prononcés : l'un par M. Tirard, président du conseil des ministres, l'autre par M. le président de la République.

Cette cérémonie aura lieu à trois heures. Elle sera fort courte.

L'Exposition ouverte, le président de la République parcourra le côté droit du grand vestibule d'honneur pour arriver à la galerie des machines.

Il montera au premier étage de cette galerie par l'escalier qui est du côté de l'avenue de Suffren, et là il jouira d'un spectacle organisé spécialement pour lui.

Les deux ponts roulants, qui vont d'une extrémité à l'autre de la galerie des machines, seront amenés devant le président de la République ; sur ces ponts prendront place des délégations des ouvriers appartenant à tous les peuples qui ont pris part à l'Exposition, et chacun revêtu du costume national.

Après avoir visité la galerie parallèle à l'Ecole militaire, M. Carnot descendra par le palier situé dans le pignon, du côté de l'avenue de La Bourdonnais.

Alors, revenant sur ses pas, M. Carnot traversera le rez-de-chaussée de la galerie des machines dans presque toute sa longueur.

Il pénétrera ensuite dans les galeries affectées aux groupes français, puis dans celles réservées aux exposants de la Russie, de la Suisse et de l'Italie.

Arrivé là, il devra s'arrêter parce que la galerie des Arts libéraux ne sera pas prête. Le président de la République sera donc forcé de passer par la grande terrasse d'honneur, derrière la cascade, pour arriver dans la galerie Rapp. Là il fera une courte visite à la section des Beaux-Arts.

Nouveau retour en arrière pour examiner les sections britannique, belge, néerlandaise et austro-hongroise, et rentrée dans les groupes français pour ressortir par la grande galerie d'honneur, sur le côté gauche, et regagner le dôme central.

Le président de la République remontera en voiture, suivra la terrasse des Arts libéraux, traversera les expositions des républiques des Amériques du sud et du centre et s'arrêtera à l'entrée du pont d'Iéna, sur la rive gauche.

Il sera reçu à cet endroit par tous les présidents des groupes dont les travaux ne sont pas terminés.

Continuant sa route par le quai d'Orsay, le président de la République suivra les galeries de l'agriculture et de l'alimentation

françaises et étrangères, et arrivera à l'escalier des Invalides qu'il remontera par le côté droit et redescendra par le côté gauche.

Sa voiture l'attendra devant la porte du ministère des affaires étrangères.

La visite du président de la République durera au moins trois heures.

Les Entrées à l'Exposition

Le service des entrées à l'Exposition est définitivement arrêté.

Les portes d'entrée sont au nombre de vingt deux. Elles comprennent, pour le service normal de la semaine... 31 guichets

Pour le service supplémentaire (dimanches et jours fériés)

8

Soit en tout..... 39

Qui sont répartis en six sections.

Ce sont :

I. *Section des Invalides.* — Porte des des Affaires étrangères : un guichet ouvert de six heures du matin à onze heures du soir ; un guichet ouvert de dix heures du matin à six heures du soir et supplémentairement pour le service des dimanches et fêtes ; un guichet ouvert de huit heures du matin à huit heures du soir. Porte des Invalides : un guichet ouvert de six heures du matin à huit heures du soir. Porte Latour-Maubourg : un guichet mêmes heures. Porte Fabert : un demi-guichet exceptionnellement ouvert de six heures du matin à six heures du soir. Porte de Constantine : un demi-guichet ouvert de dix heures du matin à six heures du soir.

II. *Section de la Seine.* — Porte de l'Ostréiculture : un guichet ouvert de six heures du matin à huit heures du soir, et un guichet ouvert de dix heures du matin à six heures du soir. Porte du Portugal : un demi-guichet ouvert de dix heures du matin à six heures du soir. Porte des Produits alimentaires : un demi guichet, mêmes heures. Porte du pont de l'Alma (aval) : un guichet ouvert de six heures du matin à huit heures du soir, et en service supplémentaire un guichet ouvert de huit heures du matin à huit heures du soir. Porte du pont de l'Alma (amont) : un guichet ouvert de six heures du matin à huit heures du soir.

III. *Section Rapp.* — Porte Rapp : deux guichets ouverts de six heures du matin à onze heures du soir ; deux guichets ouverts de dix heures du matin à six heures du soir, et en service supplémentaire deux guichets ouverts de huit heures du matin à huit heures du soir.

IV. *Section de l'Ecole Militaire.* — Porte de la Motte-Piquet : un guichet ouvert de six heures du matin à onze heures du soir ; un guichet ouvert de dix heures du matin à six heures du soir. Porte Suffren (Dupleix) : un guichet ouvert de six heures du matin à onze heures du soir. Porte Desaix : un guichet, mêmes heures.

V. *Section du Chemin de fer.* — Porte du Chemin de fer : un guichet ouvert de six heures du matin à onze heures du

soir : un guichet ouvert de dix heures du matin à six heures du soir, et en service supplémentaire deux guichets ouverts de huit heures du matin à huit heures du soir. Porte du Ponton des magasins du Louvre : un guichet ouvert de huit heures du matin à huit heures de soir. Porte d'Iéna : un guichet ouvert de six heures du matin à onze heures du soir ; un guichet ouvert de dix heures du matin à six heures du soir. Porte La Bourdonnais : un demi-guichet ouvert de dix heures du matin à six heures du soir.

VI. *Section du Trocadéro.* — Porte du Trocadéro : un guichet ouvert de six heures du matin à onze heures du soir ; un guichet ouvert de dix heures du matin à six heures du soir, et, en service supplémentaire, deux guichets ouverts de huit heures du matin à huit heures du soir. Porte Delessert : un guichet ouvert de six heures du matin à huit heures du soir. Porte de Magdebourg : un guichet, mêmes heures. Porte de Billy : un guichet, mêmes heures.

Les guichets de service de semaine sont divisés en trois catégories : les premiers (ceux ouverts de six heures du matin à onze heures du soir) comportent un personnel de sept préposés. Les seconds (ceux ouverts de six heures du matin à huit heures du soir) comportent un personnel de six préposés, et les troisièmes (ceux ouverts de dix heures du matin à six heures du soir) comportent un personnel de quatre préposés. Dans les divers guichets, le personnel est restreint à trois préposés.

Les guichets de service supplémentaire sont tous ouverts de huit heures du matin à huit heures du soir et comportent un personnel de six préposés.

Les portes d'entrée à l'Exposition sont ouvertes aux ouvriers, gens de service et gardiens employés par les exposants, à partir de six heures du matin, et au public, à partir de huit heures du matin.

Des gardiens de la paix sont affectés d'une manière permanente au service de chaque guichet. Le chef contrôleur doit se concerter avec le chef de la police à l'Exposition pour assurer l'exécution régulière des entrées.

L'ÉTRANGER A L'EXPOSITION

Autriche

L'Autriche a envoyé au quai d'Orsay un arbre colossal qui ne mesure pas moins de six mètres de circonférence à sa base et qui, sur une longueur de huit mètres, pèse 14,000 kilogrammes.

A rapprocher de cet envoi végétal celui d'une liane expédiée des bords de l'Amazonie et qui ne mesure pas moins de 231 mètres 20 de longueur : son poids total est de 347 kilog. 200.

Citons encore, mais parmi les produits de l'industrie, une chaîne en or qui tient dans un dé à coudre et qui mesure cependant six mètres de longueur dans toute son

étendue; elle est faite d'anneaux simples circulaires.

Enfin un curieux canot de plaisance qui peut au besoin se transformer en voiture élégante avec des roues qui se démontent en 74 morceaux, ou bien en ballon d'une force ascensionnelle de 500 kilogrammes.

République Sud-Africaine

Les délégués de la République sud-africaine sont arrivés tout récemment à Paris pour commencer l'installation de leur intéressante exposition.

Ce nouvel Etat est situé à l'extrémité de l'Afrique, au-delà du cap de Bonne-Espérance, sur la côte est, près de la République d'Orange et du Zululand. La jeune république a tenu à participer officiellement à l'Exposition de 1889. Le gouvernement, qui siège à Pretoria, a fait des sacrifices relativement importants pour assurer sa représentation à Paris; une subvention de 75,000 francs a été votée pour réunir les produits et pour faire l'achat des collections.

L'expédition de ces produits est une grosse et coûteuse opération: de Pretoria, qui se trouve dans l'intérieur jusqu'à Natal, c'est-à-dire au port d'embarquement, on compte près de trente jours; ces transports par petite vitesse se font sur des chariots que traînent vingt cinq bœufs en suivant des chemins pour ainsi dire impraticables.

L'exposition de la République sud-africaine comprendra principalement des produits naturels du sol, des collections de minerais, des échantillons de riches mines d'or, puis des laines, des cuirs, des plumes d'autruche et de très nombreux objets et ustensiles en usage chez les indigènes.

Tout cela va être exposé dans un petit pavillon spécial, construit sur l'Esplanade des Invalides, à l'entrée même de l'Exposition. C'est un modèle des habitations qui sont adoptées à Pretoria: tout en bois, recouvert de couleurs gaies, avec une véranda circulaire, ce pavillon est simple, mais pittoresque; il rappelle les maisonnettes que construisent les Américains du Nord, dans le Far-West, en Californie et dans le Colorado.

LES CONGRÈS

Soixante-neuf congrès internationaux seront tenus, au Champ de Mars, au cours de l'Exposition prochaine. On vient de fixer définitivement la date et la durée de cinquante-quatre d'entre eux.

Ce sont les congrès:

De sauvetage, qui sera tenu du 12 au 15 juin.

Des architectes, du 17 au 22 juin.

De la Société des gens de Lettres, du 18 au 27 juin.

Pour la protection des œuvres d'art et des monuments, du 24 au 29 juin.

Des habitations à bon marché, du 26 au 28 juin.

De boulangerie, du 28 juin au 2 juillet.

De l'intervention de l'Etat dans le contrat de travail, du 1^{er} au 4 juillet.

D'agriculture, du 3 au 11 juillet.

De l'intervention de l'Etat dans le prix des denrées, du 5 au 10 juillet.

De l'enseignement technique commercial et industriel, du 8 au 12 juillet.

Des cercles d'ouvriers, du 11 au 13 juillet.

De la participation aux bénéfices, du 16 au 19 juillet.

De bibliographie des sciences mathématiques, du 16 au 26 juillet.

De la propriété artistique, du 25 au 31 juillet.

Pour l'étude des questions relatives à l'alcoolisme, du 29 au 31 juillet.

D'assistance publique, du 28 juillet au 4 août.

De chimie, du 29 juillet au 3 août.

D'aéronautique, du 31 juillet au 3 août.

Colombophile, du 31 juillet au 3 août.

De thérapeutique, du 1^{er} au 5 août.

D'hygiène et de démographie, du 4 au 11 août.

De sténographie, du 4 au 11 août.

Pour l'amélioration du sort des aveugles, du 5 au 8 août.

De dermatologie et de syphiligraphie, du 5 au 10 août.

De l'enseignement secondaire et supérieur, du 5 au 10 août.

De médecine mentale, du 5 au 10 août.

De psychologie physiologique, du 5 au 10 août.

Des services géographiques, du 6 au 11 août.

De photographie, du 6 au 17 août.

Pour l'étude de la transmission de la propriété foncière, du 8 au 14 août.

D'anthropologie criminelle, du 10 au 17 août.

De l'enseignement primaire, du 11 au 19 août.

Des sociétés par actions, du 12 au 19 août.

D'horticulture, du 16 au 21 août.

D'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, du 19 au 26 août.

D'homéopathie, du 21 au 23 août.

Des électriciens, du 24 au 31 août.

Des officiers et sous-officiers de sapeurs-pompiers, du 27 au 28 août.

Dentaire, du 1^{er} au 7 septembre.

De chronométrie, du 2 au 9 septembre.

Des mines et de la métallurgie, du 2 au 11 septembre.

Des sociétés coopératives de consommation, du 8 au 12 septembre.

Des procédés de constructions, du 9 au 14 septembre.

Des accidents de travail, du 9 au 14 septembre.

Monétaire, du 11 au 14 septembre.

Otologie et de laryngologie, du 16 au 21 septembre.

De mécanique appliquée, du 16 au 21 septembre.

De médecine vétérinaire, du 19 au 24 septembre.

De météorologie, du 19 au 25 septembre.

De l'utilisation des eaux fluviales, du 22 au 27 septembre.

Du commerce et de l'industrie, du 22 au 28 septembre, au Conservatoire des Arts-et-Métiers (1).

(1) La commission d'organisation, qui comprend MM. Poirrier, président, Laussedat, Levasseur, Roy, vice-présidents, Julien Hayem, secrétaire général, et un grand nombre de membres de chambres de commerce, de tribunaux de commerce et de présidents de chambres syndicales, a rédigé un ordre du jour des travaux du congrès. Cet ordre du jour comprend: l'étude de divers problèmes intéressant le régime économique, l'enseignement professionnel et la législation industrielle et commerciale. Toutes les communications doivent être adressées au président de la commission, M. Poirrier, à l'hôtel de la Chambre de commerce de Paris, 2, place de la Bourse.

D'hydrologie et de climatologie, du 3 au 10 octobre.

Les quinze congrès, dont la date et la durée ne sont pas fixés encore, sont ceux:

Des œuvres d'assistance en temps de guerre; pour l'étude des questions coloniales; des sciences ethnographiques; pour la propagation des exercices physiques dans l'éducation; des œuvres et institutions féminines; de l'intervention de l'Etat dans l'émigration et l'immigration; de la paix; de photographie céleste; des institutions de prévoyance; de la propriété industrielle; du repos hebdomadaire; de statistique; de traditions populaires; de l'unification de l'heure; enfin, de zoologie.

MERVEILLES A L'EXPOSITION

Dans le Palais des Arts libéraux vient d'être installée une extraordinaire souche provenant de la forêt de Fontainebleau. Cette souche, âgée, d'après l'évaluation des forestiers, de près de mille ans, a trois mètres de haut. A sa base, elle mesure 3 mètres 75 de diamètre et 1 mètre à son sommet. C'est en langue forestière, une souche chablis, c'est-à-dire une souche morte sur pied. Elle est entièrement creuse.

Au Pavillon des Forêts, proche la cascade du Trocadéro, on attend une autre pièce non moins belle: un fût de sapin splendide, d'une longueur de 45 mètres. L'arbre en avait atteint 65 environ. Parti il y a trois semaines du Jura, le fût attendu n'arrivera que dans une huitaine de jours. Comme on ne pouvait songer à le voiturer jusqu'à Paris, le transport en chariot paraissant impraticable, on s'est résolu à l'amener par eau au Champ de Mars. Le chaland sur lequel il vogue actuellement le déposera sur la berge du quai de Billy, à quelques mètres de son lieu définitif d'installation.

Un bloc d'acajou cédrat de 4 mètres de hauteur pesant 7,000 kilos; il mesure 6 m. 80 de tour et il a été nécessaire d'employer des engins spéciaux pour le transporter dans les galeries.

Dans la section de verrerie, deux glaces, l'une en verre brut et l'autre en verre poli, mesurant 8 m. 20 de hauteur sur 4 m. 75 de largeur.

La plus grosse perle connue figurera à l'Exposition des pêcheries françaises.

Elle pèse 75 « grains ». La couleur et la forme en sont absolument nouvelles et en font un bijou unique évalué à 75,000 fr.

La Compagnie transatlantique vient d'envoyer à l'Exposition universelle de Paris un petit chef-d'œuvre d'habileté et de patience, sortant de ses ateliers de Marseille. C'est le modèle du superbe paquebot *la Touraine*, actuellement en construction à Penhoët, et dont il est la reproduction exacte et complète à l'échelle de deux centimètres par mètre.

Rien de merveilleux comme ce petit

steamer de 3 mètres 315 millimètres, fait d'acajou et de peuplier, et dont les mille détails accusent une habileté consommée et une patience de bénédictin, avec sa mâture grée au complet de fils argentés, ses 389 hublots à garniture de cuivre, ses 16 embarcations toutes armées, ses roufs assemblés, ses petites portes avec charnières, ses claire-voies, ses échelles, ses caillebotis exécutés comme nature, etc. Toutes les pièces métalliques à bord de la *Touraine*, sont faites en cuivre nickelé sur le modèle en question, et porté lui-même sur deux élégants supports en nickel.

Ce bateau miniature est l'œuvre d'un charpentier de la Compagnie transatlantique, auquel il n'a pas coûté moins de dix mois de travail ininterrompu. On l'estime à plus de 10,000 francs. Il fera sensation dans la section maritime où il va être exposé.

Le Pavillon de la Ville de Paris

Les Manufactures nationales
L'enseignement du dessin

Dans le pavillon de la Ville, au centre du Champ de Mars, seront exposées les œuvres commandées pour la décoration des monuments publics.

Les principales sont :

En peinture, les cinq panneaux de Léon Comerre : *Le Printemps*, *l'Été*, *l'Automne*, *l'Hiver* et *le Destin*, pour la mairie du quatrième arrondissement ; *l'Allégorie du mariage*, de Léon Glaize, pour la mairie du vingtième arrondissement ; la *Liberté*, de H. Lévy, plafond pour la mairie du sixième arrondissement ; la *Défense de Pantin*, de Schommer, mairie de Pantin, etc.

En gravure, les reproductions de la *Famille et les sacrifices à la patrie*, Boissyd'Anglas, la *Défense de Paris*, etc., par Bontelie, Bracquemond, Jacquet.

En sculpture, les torchères *Europe*, *Asie*, *Afrique*, de Allar, Hugues et Turcan ; la *Défense de Paris*, de Barrias ; *l'Art*, de Marqueste ; « 1789 ! » de Paris ; le buste de Victor Hugo, de Rodin, etc.

Les médailles de Chaplain et Daniel Dupuis : *Hôtel-de-Ville*, *Face de la République*, *Ville de Paris* (médaille type).

En architecture, les plans et vues des casernes, écoles, mairies, asiles, etc., par Bouvard, Diet, Cazaux, etc. : *l'Ecole de médecine*, *l'Ecole pratique*, le *Musée Galliera*, le *Palais de Justice*, la *Cour d'Appel*, la *Bourse du commerce*, *l'Hôtel Carnavalet*, les *Archives de la Seine*, etc., par nos architectes municipaux.

De nos manufactures, Limoges et Sèvres enverront des merveilleuses collections d'émaux et de porcelaines ; Beauvais et les Gobelins leurs admirables tapisseries.

Le *Salon d'Apollon* (au palais de l'Elysée) suite de 17 pièces, d'après M. Galland, *l'Escalier d'honneur du palais du Sénat*, la *Filleule des Fées*, les *Arts*, les *Sciences et les lettres dans l'antiquité*, *l'Imprimerie*, etc. ; puis des ouvrages pour la Bibliothèque nationale, pour la salle des Gardes de l'Elysées ; enfin les travaux successifs des élèves de l'Ecole de tapisserie. Tout cela organisé par le savant directeur des Gobelins, M. Gerspach.

M. Colin a organisé l'exposition de l'enseignement du dessin, avec le concours des écoles de province, de l'Ecole des beaux-arts, de l'Ecole des arts décoratifs et de l'Ecole des manufactures. Elle figurera au palais des Arts libéraux et au palais des Beaux-Arts en deux parties distinctes :

1^o La pédagogie de l'enseignement des arts du dessin ou les études qui tendent à former un artiste, pour l'art ou pour l'industrie.

2^o Les applications de ces études, autrement la production qui en résulte : peinture, sculpture, gravure, architecture, tapisserie, étoffes, céramique, bois sculpté, fer forgé, etc.

Cela se subdivise en une foule de sections pour lesquelles ne concourent pas moins de neuf cents établissements d'études ou d'application.

Enfin les beaux-arts comprennent également une exposition de céramique et d'objets d'art du treizième au dix-neuvième siècle, au Trocadéro ; une exposition rétrospective des portraits militaires, à l'esplanade des Invalides ; et, au palais des Arts libéraux, l'histoire du travail et tant d'autres originalités dont nous avons parlé.

CAUSERIE

Il a été beaucoup écrit sur le Palais des Machines. Quelques chiffres inexacts ont été donnés. Voici quels ils sont en réalité. L'espace couvert par la nef immense, aux fermes de 115 mètres de portée, est de 48,300 mètres. Mais il convient d'y ajouter la surface couverte par les bas-côtés, dont les fermes mesurent 15 mètres de largeur. Comme leur longueur (deux fois 420 mètres plus deux fois 115 mètres) est de 1,070 mètres, il s'en suit qu'ils recouvrent encore 16,050 mètres carrés à ajouter aux 48,300 mètres de la nef.

C'est donc une surface de plain-pied de 64,350 mètres, totalement couverte par le Palais des Machines, soit à peu près six hectares et demi.

Mais ce n'est pas tout. La surface utilisable est encore augmentée de la surface des galeries circulaires du premier étage : c'est-à-dire de nouveau de 16,050 mètres carrés.

La surface utilisable totale est donc de 80,400 mètres carrés, soit de près de huit hectares et demi.

Une fois l'Exposition close, le Palais des Machines trouvera son utilisation. Quel manège pour la cavalerie : le plus grand du monde !

Et le concours hippique, si court loti au Palais de l'Industrie ? Ici, une piste superbe sous les galeries, large de quinze mètres et d'un parcours d'un peu plus d'un kilomètre.

C'est rêvé.

Et les fêtes populaires ?

Et les concours agricoles ?

Mais ce n'est rien que tout cela, à mon sens du moins, en comparaison des services que le Palais des Machines peut rendre en cas de mobilisation. La configuration de nos lignes ferrées amène une concentration considérable à Paris et, ce, au préjudice de l'unité d'action et même de la discipline.

Or, on pourra coucher près de 30,000 hommes sous l'immense palais, à deux mètres et demi carrés par homme, dégagements compris. Et cette armée serait sous la main de son chef : on pourrait même dire sous clé.

Si l'on voulait y loger des chevaux, on pourrait y installer commodément de 12 à 15,000 chevaux : les cavaliers couchant sur les galeries.

Vous verrez que le Palais des machines deviendra par la suite, un monument d'utilité nationale de premier ordre.

Ah ! mes amis, je voulais vous faire le tableau du tohu-bohu qui règne sur le territoire de l'Exposition, où se frappent cent mille coups de marteau à la minute ; où les voitures, les charrettes, les haquets, les farriers, les tombereaux, les tapissières, les chariots couvrent les chemins et les allées, et produisent une circulation inouïe ; où l'on peint, badigeonne, plafonne, dore, vernit, soude, forge, lime, coupe, taille, tranche, hurde, couvre, lambrisse, hisse, bêche, plante, sème, taille et râtisse avec la fièvre du coup de feu final ; où, du désordre sort, comme par enchantement, une chose terminée, riche, coquette et pimpante.

Mais j'ai lu mercredi dernier le compte-rendu de l'Académie des Sciences et, depuis lors, mon esprit est hanté par la nouvelle découverte de l'illustre Edison. Certes, nos palais d'Exposition seront splendides et formeront un ensemble si beau que jamais mortel n'en aura, de ses yeux, vu de pareils ; certes, la Tour Eiffel dépasse tout ce que les hommes ont atteint. Mais ce n'est ni leur nuire, ni les amoindrir, que de dire que la nouvelle découverte d'Edison est une merveille aussi, qui révolutionnera bien des conditions de la vie, donnera des jouissances nouvelles aux humains, et conservera quelque chose, que dis-je ? la plus belle chose de la vie de ceux dont on est séparé pour un temps ou pour toujours : la parole. Pas seulement la parole sèchement articulée, mais la parole avec l'intonation, l'accent, la voix de celui qui l'a exprimée.

La découverte d'Edison n'est pas à vrai dire une découverte nouvelle. Elle est le perfectionnement d'une de ses découvertes d'il y a dix ans : elle en est la perfection.

Il y a une dizaine d'années, le phonographe nous arrivait d'Amérique; mais si merveilleuse qu'en fut la découverte, elle n'apparut pas alors en état de perfectionnement suffisant pour prendre son rang dans le domaine pratique; et quelque temps après, l'engouement s'étant évaporé, le phonographe disparut de notre horizon.

Mais il est revenu et, cette fois, il a été présenté à l'Académie des Sciences et expérimenté devant la docte Compagnie le 23 avril 1889.

Tous les journaux ont fait la description du nouveau et merveilleux instrument, en reproduisant le compte-rendu de la séance mémorable de l'Académie des sciences, où M. le colonel Gouraud a fait fonctionner l'admirable phonographe d'Edison. Je ne reviendrai donc pas sur sa description.

Désormais l'on pourra conserver et reproduire à volonté la parole humaine et la musique, avec l'intonation, le timbre, la vitesse ou la lenteur, avec l'accent enfin qui les rendent personnelles ! Et l'on pourra les faire répéter à l'infini sans user le cylindre du phonographe qui la porte !

Le cylindre, très portatif, peut être placé dans une petite boîte et voyager par la poste. C'est une lettre d'un nouveau genre. M. Gouraud reçoit tous les jours d'Angleterre un cylindre sur lequel il trouve les renseignements dont il a besoin; il parle sa réponse devant le phonographe et l'expédie sous forme de cylindre. Il correspond ainsi très fréquemment avec son ami Edison.

Les services que peut rendre l'instrument sont innombrables et précieux. Si les anciens l'avaient possédé, nous pourrions ressusciter en quelque sorte les grands orateurs, les poètes illustres; nous connaîtrions la vraie prononciation du latin et du grec; nous saurions ce qu'était la musique des Hellènes. Dans des siècles, la postérité pourra évoquer la parole ou le chant des personnages ou des artistes contemporains; elle saura comment Gounod accompagnait, en le chantant, tel morceau de sa composition; comment Mounet-Sully disait tel passage d'*Hamlet*. L'acteur qui étudie un rôle, le chanteur qui cherche ses effets, l'orateur qui veut s'entendre et se corriger, auront recours au phonographe. Ceux qui aiment les boîtes à musique se formeront des collections étonnantes d'airs choisis, de morceaux interprétés par des virtuoses célèbres.

M. le colonel Gouraud nous a fait entendre tout un répertoire : la *Marseillaise*, jouée par la musique des horse-guards, l'air national des Etats-Unis, un duo et un solo de cornet à pistons, des sonneries de cor de chasse particulièrement originales. Quand on remplace le tube à ampoules auriculaires par un entonnoir métallique, le nasillement apparaît, produit probablement par la vibration métallique; il y a là un perfectionnement à rechercher. Si le mouvement du moteur est trop vif ou trop

lent, en altérant le rythme du chant on peut dénaturer le morceau. Il faudrait trouver le moyen d'indiquer le mouvement propre à chaque cylindre portant de la musique.

Les académiciens, ainsi que l'assistance, se pressaient dans l'hémicycle autour du phonographe, tour à tour parlant et chantant; chacun attendait impatiemment les tubes auriculaires. Puis on a parlé chanté, sifflé, ri devant le pavillon, et, fidèlement le phonographe a reproduit tout ce qu'il avait entendu : la chanson populaire de *Yankee Doodle*, la phrase arabe de M. d'Abadie, le tahitien de l'amiral Jurien, le latin, le français, l'italien que ceux-ci ou ceux-là lui ont confiés, car le phonographe est un polyglotte incomparable. Mais s'il est savant, il est aussi impitoyable : si la phrase est incorrecte, hésitante ou bredouillante, il vous la rend telle quelle, à la grande joie des malicieux.

M. des Cloiseaux, président de l'Académie, a dit : « Nous félicitons vivement M. Edison de son admirable invention, et nous espérons qu'il viendra en France pendant l'Exposition prochaine; il y recevra les applaudissements unanimes auxquels il a droit. »

Je le crois parbleu bien. Et il faudra lui faire une grande fête, à cet homme extraordinaire.

Comment, vous pourrez, dix ans après qu'ils auront disparu, entendre de vos oreilles les paroles d'être que vous avez aimés : père, mère, fils, fille, femme, ami, amant ou amante ? Vous pourrez fixer une parole douce, un aveu cher, et vous les faire répéter !

Dans les affaires, on pourra fixer une convention dont les termes seront répétés cent fois, mille fois, selon le vouloir de l'intéressé. Pas besoin de minute ou de copie. L'engagement est là, indélébile et l'on pourra l'entendre avec l'accent et l'intonation de celui qui l'aura pris.

C'est la bibliothèque de l'avenir. Inutile de se fatiguer les yeux à lire un livre. Le phonographe vous le lira.

Les millionnaires pourront avoir des livres parlés par l'auteur même.

On pourra conserver la voix d'or de Sarah-Bernhardt et se faire répéter des scènes entières, dialoguées par Gotet Coquelin.

Chacun pourra réentendre, doucement, assis sur son fauteuil ou couché dans son lit, les yeux clos et les oreilles béantes, tel solo d'instrument de quelque instrumentiste extraordinaire.

C'est enfin la parole et la musique portées jusqu'au lit des malades : qui distrairont les patients mourant d'ennui autant que de maladie dans les lugubres salles des hôpitaux. C'est peut-être le salut pour beaucoup d'entre eux, que cette distraction, cette diversion !

Aussi, je l'avoue, j'ai été empoigné par la nouvelle invention d'Edison... et je le suis encore.

C. L.

L'Exposition Algérienne

Nous venons de recevoir une communication que nous nous empressons d'insérer. Elle est de M. Jules Richard, secrétaire général de l'Exposition algérienne, un de nos meilleurs confrères de la presse départementale, en compagnie duquel nous avons eu le plaisir de parcourir le nord de l'Afrique, du Maroc à Carthage, faisant tous deux partie de la caravane parlementaire en 1887.

On travaille, au Palais algérien de l'Esplanade des Invalides, avec une activité justifiée par l'inauguration imminente, à l'achèvement de la décoration, à l'installation des produits. Si tout n'est pas prêt le 6 mai, il ne s'en faudra guère : dans tous les cas, il ne s'agira que de quelques objets arrivant un peu après l'ouverture, à cause de l'encombrement des paquebots et des voies ferrées. Mais l'ensemble sera parachevé, et de cet ensemble on a dès aujourd'hui une idée très nette que nous tenons à exprimer à nos lecteurs.

Le Palais algérien est situé tout près de la porte originale qui, du quai d'Orsay, donne accès sur les sections de l'Esplanade, et à quelque mètres de la gare Decauville.

La façade principale, parallèle à la Seine, est une reproduction de la célèbre « Kouba » de Sidi-Abderraman, à Alger. Très réussis, le minaret et la mosquée au triple portique, embragé d'une vérandah. Cette mosquée forme un charmant vestibule, au centre duquel s'élève une gracieuse statue allégorique de M. Gauthier, « l'Algérie ». A gauche, la galerie des Beaux-Arts, qui contiendra de nombreux tableaux d'artistes algériens ou des œuvres représentant des paysages ou des scènes d'Algérie. En face de l'entrée, la grande galerie et le salon qui la termine constituent un morceau exquis d'ornementation algérienne, avec leurs vitraux, leurs arabesques fouillées au couteau, leur plafond polychisme, leurs baies ogivales finement sculptées par lesquelles on pénètre dans les halls d'exposition des provinces de Constantine, d'Alger et d'Oran.

En sortant du café maure, on longe, parallèlement à la Tunisie, la façade du Palais Algérien, laquelle est, à mon sens, une des plus jolies choses de l'édifice et malheureusement la moins en vue. La porte à clous de cuivre ouvragés, les fenêtres à grillage, les revêtements de faïence, la toiture, cela est parfait de tons, de genre, de proportions, de vérité en un mot.

On contourne le pavillon et, en remontant vers le quai d'Orsay, on suit la galerie sous laquelle vont être installés, en de minuscules boutiques, les ouvriers indigènes, brodeurs, passementiers, etc., qui travailleront sous les yeux du public.

Telle est, rapidement esquissée, l'exposition algérienne dont les plans sont dûs

à deux architectes que l'on doit féliciter sans réserves, MM. A. Ballu et E. Marquette. L'organisation a été menée avec la plus grande activité par le commissaire, M. Muller, conseiller de gouvernement de l'Algérie, secondé par un personnel dévoué.

Quand les superbes échantillons de la flore algérienne, provenant du Jardin d'essai d'Alger, encadreront le palais, ce sera là un coin du pays féerique où se pourra croire transporté M. le Président de la République lorsque, le 6 mai, il sera accueilli au son de la « nouba », des tireurs algériens, et aux cris stridents des « moukères » poussant leur « you-you » joyeux.

Ces halls contiendront les produits agricoles et industriels si variés, si intéressants de la grande Colonie. Au moment où nous traversons les salles, on procède au déballage de quantité de ces merveilleux tapis aux dessins capricieux, à l'inaltérable coloris, aux tons si chauds. MM. les délégués départementaux Letellier, des Vallons et Saurel, auxquels on a laissé une autonomie complète pour la décoration et l'installation de leurs traverses, s'y emploient avec la plus louable émulation.

A chaque hall correspond une salle des vins, où seront exposés les échantillons envoyés par deux mille viticulteurs.

De là, on pénètre sous un vaste hangar où seront placés les objets volumineux, le matériel agricole, etc.

Dans le parc, nous remarquons plusieurs constructions élégantes établies par des exposants; une jolie écurie où seront logés des juments et des poulains de Tiaret; une maison kabyle qui abritera deux familles d'industriels-agriculteurs et enfin le café Maure, coquette construction qui rappellera à bien des touristes, certaines impasses de la Kasbah d'Alger. Cette couleur locale sera complétée par une cinquantaine d'Oulad-Nails, aïssaouas, caouadgis, pâtisseries, qui danseront, exécuteront les plus incroyables acrobaties africaines, verseront le café et serviront le couscous et autres mets indigènes aux amateurs, nombreux sans doute, de cuisine bizarre.

Les Théâtres

Etudes psychologiques, les livres de M. Paul Bourget doivent leur vogue à l'analyse des situations, à la dissection des caractères; au théâtre, il faut une action serrée, un dialogue bref et net. Aussi, malgré leur habileté, et, bien qu'ils en aient tiré tout le parti possible, les adaptateurs de *Mensonges* n'ont pu extraire une bonne pièce de ce roman. L'aventure d'un poète qui abandonne, pour une dame du monde, folle de lui, et dont il subit l'ascendant irrésistible, la modeste jeune

filles qui reçut ses serments, n'offre rien de neuf ou d'original, et ne saurait plus valoir que par des... fioritures.

Le sujet, à la scène, est réduit à sa plus simple expression. On a même supprimé, après la répétition générale, le sixième et dernier tableau; le public reste sous l'impression du départ de Mme Moraines avec le baron Desforges. René Viney se consolera-t-il en épousant Rosalie Offarel? Espérons-le.

En somme, malgré les réserves et les critiques qu'elle suscite, la pièce de MM. Léopold Lacour et P. Decourcelle, point banale, vaut d'être vue, surtout par les lecteurs de M. Bourget, qui retrouveront au Vaudeville, et suivant l'expression de l'éminent écrivain « l'illustration vivante du roman ».

Bien que séduisante et bizarre, Mlle Cerny ne donne qu'imparfaitement l'idée qu'on se faisait de Mme Moraines; on la voyait mieux dans le rôle de Colette, et Mlle Deschamps dans celui de Suzanne. Raphaël Duflos est un Claude Larcher vigoureux, amer, sympathique; Dieu-donné un baron Desforges sceptique, plein de finesse, et d'autorité. Grand succès pour ces deux comédiens.

La Porte-Saint-Martin reprend la *Closerie des Genets*.

Dumaine représente à merveille le vieux paysan breton Kérouan; Léon Noël joue Dominique avec une sincère émotion; très bien Bouyer, dans le vieux général glorieux débris de la grande armée, et Mlle Antonine dans le rôle ingrat de Léona — Trois artistes du Gymnase auxquels *Belle-Maman* laissait des loisirs, participent à l'interprétation du chef-d'œuvre de Frédéric Soulié: Romain, aux allures chevaleresques, dans le colonel marquis de Montéclain; Mlle Depoix une Lucile bien jolie; Mlle Jeanne Malvau, touchante et remarquable dans le personnage de Louise, et que toute la salle a rappelée d'acclamation.

On avait plusieurs fois mis à la scène *Riquet à la Houppe*. La pièce des Folies-Dramatiques n'en est pas moins absolument nouvelle, fait assez rare par ce temps d'effrontés rapiécages.

MM. Paul Ferrier et Charles Clairville se sont fort ingénieusement, et d'une façon très divertissante, inspirés du conte, sans pourtant suivre servilement Perrault. Et, point qui mérite aussi d'être particulièrement noté, leur féerie ne s'écarte pas un instant du bon goût et de la décence; leurs drôleries, leurs calembredaines n'effaroucheront pas les plus chastes oreilles.

Riquet à la Houppe, d'une mise en scène soignée, compte trois actes et vingt tableaux, de nombreux trucs, quantité d'agréables complots de M. Louis Varney. Gobin en est la joie. Guyon fils, d'une bien amusante niaiserie dans le rôle d'Eloi; Huguet, un baryton doué d'une jolie voix; Belluci, Mlle Leriche, d'une gaité communicative; Mlle Blanche Marie (la princesse Bécassine); Mlle Noémie Vernon (la fée

Bichette), bien d'autres fées et bien d'autres joyeux compères, tous et toutes concourent à un bon ensemble, à un vrai succès.

Emile Abraham.

LE CHAMP DE MARS

1751-1889

XXXI

Le Conservatoire de musique chanta alors une symphonie funèbre, qui fut suivie d'un hymne à la Patrie, et le Ministre de la guerre, accompagné des officiers de son état-major, descendant au milieu du cirque, prit l'urne déposée sur le sarcophage et la transporta sur l'autel de la Patrie.

Alors, Garat s'avança près du buste du vaillant soldat et prononça son éloge funèbre.

Des jeunes filles, vêtues de blanc, vinrent ensuite se ranger près de l'urne et la couvrirent de fleurs; puis elles chantèrent un hymne auquel succéda un chœur de guerriers.

Après ce chœur, Siéyès, président du Directoire, se leva et prononça le discours suivant :

Citoyens, ce recueillement universel, ce monument, ces emblèmes, ces trophées couverts de voiles lugubres, ces larmes civiques, ce désespoir de l'amitié, ces chants funèbres qui portent jusqu'au fond des chœurs l'accent de la mort, tout nous répète : Il n'est plus ce guerrier si jeune et déjà modèle de tant de vertus, qui, inaccessible à toutes les fausses ambitions, ne reçut l'impulsion de la gloire que sous la direction de son devoir; républicain austère, étranger à tout esprit de faction, et qui hors des camps comme dans les camps, n'eut jamais qu'un but, celui de servir et d'honorer sa Patrie. Que de triomphes ravies à la France dans un seul jour ! Que de pertes dans une seule perte !

Joubert, tu seras désormais le sujet de nos entretiens et de nos inconsolables regrets; mais tu es mort au milieu de tes frères d'armes, ne respirant avec toi que la gloire de leur pays; mais tes derniers regards n'ont point été affligés par ces cruelles dissensions si fatales à la liberté; mais les ennemis étaient tous en présence, et aucun ne s'était caché dans les nombreux bataillons avec qui tu combattais; enfin tu es mort avec toute ta renommée, et la calomnie avait à peine aiguisé ses traits contre toi. Que tu es heureux ! Combien de républicains envient ton sort !

Citoyens, je ne prolongerai pas une si triste cérémonie. Qu'ajouterais-je aux émotions qu'a fait passer dans vos âmes l'orateur éloquent que vous avez entendu ? Puisse cette fête de la douleur y avoir gravé d'éternels souvenirs, y entretenir à jamais les flammes généreuses de l'honneur et nous inspirer à tous le serment irrévocable d'être les imitateurs de sa vie et les vengeurs de sa mort.

Ombre magnanime et chérie, qui viens de recueillir des témoignages si purs, si sincères, je te décerne ici, au nom de la Patrie, en déposant sur ton urne cet emblème de douleur et de gloire, l'hommage de l'estime publique et de la reconnaissance nationale.

En prononçant ces dernières paroles,

Siéyès s'était approché de l'Urne funéraire et y avait religieusement déposé, au milieu de l'émotion la plus vive, une guirlande de cyprès et de laurier.

La cérémonie était terminée. Les troupes défilèrent alors entre le sarcophage et l'autel de la Patrie, inclinant leurs drapeaux et rendant les honneurs militaires à l'image du général.

Dans la foule, on distribuait au peuple de petits carrés de papier sur lesquels se trouvaient imprimés des inscriptions en l'honneur de Joubert.

Pour rendre hommage au glorieux mort, la Place de Paris, avait donné le 19 fructidor, comme mots d'ordre et de ralliement, les mots :

Joubert mort pour la Patrie.

(A suivre.)

Ernest Maindron.

ÉCHOS

M. Eiffel à Levallois-Perret.

La municipalité de Levallois-Perret, à la quelle s'était associée une partie de la population de cette commune, s'est rendue samedi dernier auprès de M. Eiffel, afin de le féliciter à l'occasion de sa promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur. La réception a eu lieu dans un des ateliers de montage de la tour. M. Raynaud, maire de Levallois, a prononcé une courte et chaleureuse allocution. M. Eiffel y a répondu. Voici la fin du discours qu'il a prononcé :

« Nous venons aujourd'hui de terminer une œuvre qui attire l'attention du monde entier et qui contribuera au grand succès de notre Exposition. Vivement attaquée à ses débuts, elle a su rallier à elle actuellement à peu près toutes les classes de la population. Mais il y a une sympathie qui ne lui a jamais fait défaut, c'est la sympathie populaire... »

« La foule avait bien senti que le but que je poursuivais était de montrer au monde que, malgré ses malheurs immérités, la France est restée un grand pays et qu'elle est encore capable de réussir là où des nations puissantes par l'audace et la science ont échoué. »

« J'ai voulu aussi élever à la gloire de la science moderne, et pour le plus grand honneur de l'industrie française, un arc de triomphe qui fut aussi saisissant que ceux qui ont été élevés aux conquérants par les générations qui nous ont précédés. »

« Aussi, le 31 mars dernier, c'est avec une joie patriotique que j'ai hissé le drapeau français au sommet de cette tour qui nous avait à tous, collaborateurs de cette usine, coûté de si longs et de si grands efforts, et que j'ai pu enfin voir se déployer dans le ciel, au-dessus du plus haut édifice que l'homme ait jamais construit, le drapeau glorieux de la République française. »

De nombreux applaudissements ont salué ces derniers mots. Un groupe d'électeurs étant venu prier M. Eiffel d'accepter la candidature au siège sénatorial vacant dans le département de la Seine, il a refusé.

La répartition des bons de l'Exposition.

La répartition des bons de l'Exposition est ainsi fixée :

Les souscripteurs de :

1 à 9 bons recevront 1 titre.	
10 à 100 bons	2 —
100 à 150 bons	3 —
150 à 200 bons	4 —

Et ainsi de suite, à raison de 2 0/0 avec un bon en plus pour toute fraction.

Les titres seront tenus à la disposition du public à partir du 25 courant.

CHAMPAGNE RUINART PÈRE & FILS, Reims

Plumes métalliques Blanzzy Poure et Co
Voir à la dernière page

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Société Générale des Téléphones

AVIS IMPORTANT

Pour répondre au vœu exprimé par les abonnés déjà inscrits au service téléphonique spécial de l'Exposition, l'ouverture de ce service a eu lieu le

1^{er} Mars 1889 au lieu du 1^{er} Mai

date primitivement indiquée.

La Société générale des Téléphones rappelle à MM. les Exposants que, moyennant un abonnement au prix réduit de 500 francs pour la durée de l'Exposition, ils pourront communiquer de leurs installations dans l'enceinte du Champ de Mars avec le réseau de Paris.

Les demandes d'abonnement au réseau téléphonique de l'Exposition, relié au réseau de Paris, doivent dès à présent être adressées au Directeur de la Société générale des Téléphones, 41, rue Caumartin, Paris.

CONSTIPATION "Poudre laxative de Vichy"

Champagne Ch. Farre, Reims

LA FAMILLE

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

VOYAGES, ROMANS, MŒURS, MUSIQUE, BEAUX-ARTS

Le plus complet, le plus intéressant
et le moins cher des Journaux illustrés
SEIZE PAGES TEXTE ET GRAVURES

Un An 8 fr. | Six Mois . . . 4 fr.
PARIS — 5, RUE DE LA PERLE 5 — PARIS

Revue Financière

En liquidation d'avril, les acheteurs seront encore une fois en bénéfice, et en bénéfice considérable si le mouvement de hausse s'accroît d'ici là ou s'il se maintient tout simplement. Rarement, on ne vit, en effet, la hausse faire des progrès aussi rapides et dans un intervalle de temps aussi bref. Les cours se sont relevés à terme et au comptant avec une vitesse qui n'a pas permis aux spéculateurs mal engagés de se retourner. Peut-être va-t-on un peu vite dans cette marche sans arrêt vers des prix tout à fait nouveaux; mais ce qui

doit rassurer les plus timides, c'est la brillante allure du comptant. Le niveau, sur ce dernier marché, ne s'écarte pas de celui pratiqué à terme; souvent, même, il lui est supérieur. On peut donc dire, avec raison, que le marché est vraiment orienté à la hausse, puisque les capitaux disponibles n'hésitent pas à se reemployer.

Cette hausse, bien qu'elle ait déjà atteint des proportions inattendues, n'est peut-être pas encore sur le point de toucher à sa fin. Il faut compter, en effet, avec les rachats du découvert. Les échelliers ont vendu, pendant la première quinzaine de ce mois, des quantités considérables de primes; ils en ont d'autant plus vendu que les écarts avec lesquels on les a négociées se sont trouvés beaucoup plus tendus qu'en temps ordinaire.

Aujourd'hui, le niveau auquel ces primes ont été données est atteint pour la plupart et ne tardera pas de l'être pour les autres. C'est donc le rachat des échelliers qui commence et qui va se poursuivre au fur et à mesure que les cours se relèveront. De la sorte, la hausse peut encore dominer, lente peut-être, mais continue; par le fait même des vendeurs à découvert, elle peut se prolonger sans secousses ni soubresauts.

×

Nous relevons les cours suivants sur nos Rentes, à terme et au comptant :

A terme, le 3 0/0 est à 87 30, le 3 0/0 amortissable fait 89 70 et le 4 1/2 0/0 cote 106 20.

Au comptant, nous voyons traiter le 3 0/0 à 87 15, l'amortissable à 89 60 et le 4 1/2 0/0 à 106 30.

Parmi les fonds étrangers, il n'y a guère que les Consolidés anglais et la Rente italienne qui soient restés stationnaires.

Les Consolidés anglais sont à 99,55.

On écrit de Londres que les recettes totales de l'année financière, finissant au 30 mars, sont de 88,472,812 liv. st.; celles de l'année précédente avaient été de 89,802,254 livres. La différence provient de la direction de l'impôt sur le revenu; les recettes présentent, de ce chef, une diminution de 1,740,000 livres.

La Rente italienne fait 97 27.

L'Extérieure espagnole cote 76 90.

On relève le Turc à 16 60.

Bonne tenue de l'Égypte unifiée à 467.

Le 4 0/0 hongrois est à 88 10.

Le 4 0/0 autrichien fait 93 50.

Les Fonds russes sont bien tenus. L'Emprunt 1889 s'élève à 94 80.

×

Les valeurs de crédit ont conservé une excellente tenue.

La Banque de France est à 4090.

La semaine dernière, les bénéfices de la Banque se sont élevés à 489,214 fr., ce qui porte ceux du semestre à 10,257,743 fr.; ils étaient, pour la période correspondante de 1888, de 7,195,311 fr., et pour celle de 1887, de 8,169,823 fr.

Le Crédit Foncier est très fermement tenu à 1325 et l'on verra encore des cours plus élevés sur ce titre qui se trouve donc à un bon prix d'achat.

Les obligations foncières et communales ne sont pas encore tout à fait revenues aux cours que leur assigne leur solidité à toute épreuve. Il faut plaindre les porteurs qui ont ajouté foi aux bruits absurdes, propagés par les baissiers. Le plus petit mouvement de réflexion devait suffire à faire justice des tentatives d'un groupe qui croit pouvoir spéculer sur l'ignorance publique. Les vendeurs à découvert ont donc fait fausse route complètement ainsi que nous le leur avions prédit.

Le cours des actions du Crédit Lyonnais est en progrès sur celui de la semaine précédente. Le déport coté sur ces titres à la liquidation du 15 prouve qu'il existe toujours un découvert qui sera forcé de se racheter tôt ou tard. Étranger à l'affaire des cuivres comme à tout autre spéculation, le Crédit Lyonnais ne s'occupe que du développement de ses affaires de banque. Il a pris une part importante au succès de la souscription des Bons de l'Exposition. Chaque émission lui fournit l'occasion de montrer l'étendue de sa clientèle.

La Banque de Paris et des Pays-Bas est à 777.50. Nous ne connaissons pas encore à l'heure où nous écrivons les résultats de l'émission de la Campagne

française des chemins de fer de Santa-Fé, émission patronnée par cet établissement, mais nous savons qu'elle a été l'objet d'un grand succès.

La Banque Parisienne est à 4090.

La Banque Ottomane fait 560.

La Banque d'Escompte est soutenue à 538.75.

Les Chemins de fer sont toujours fermes.

Le Suez s'est fermement relevé à 2371.25.

Le Gérant : GUSTAVE SIMON.

IMPRIMERIE DE L'EXPOSITION

G. ROBERT

16, Avenue de la Bourdonnais, Champ de Mars.

Imprimé sur les Machines MARINONI

Lubrifiées avec les huiles, graisses et graisseurs de la Coud

Caractères de la Fonderie Warnery frères.



Phosphatine Falières

Aliment des plus agréables. Facilite la Dentition. Assure la bonne formation des os. Préviend ou arrête les défauts de croissance.

NOTICE FRANCO

Prix de la Boîte : 2' 50. — PARIS, 6, AVENUE VICTORIA et Pharmacies.

GRAND DÉPOT des GLACES FRANÇAISES

CH. BUQUET-P. KAEPPÉLIN, Successeur

15, Rue de Buci, PARIS

SPECIALITÉ D'INSTALLATIONS DE MAGASINS. — VITRINES TABLETTES AVEC SUPPORTS BRONZÉS OU NICKELÉS.

ÉCLAIRAGE SUPÉRIEUR Huile à brûler

Brevetée s. g. d. g.

Exposition universelle d'Anvers 1885, Médaille d'Or

G^{VE} DELETTREZ

7 & 9, rue Gide, Levallois-Perret (Seine)

Dépôt, 28, rue de Provence, à Paris

Huiles à brûler pures. — Economie 15 0/0 sur la consommation.

Livraison pour Paris, franco à domicile, 1 fr. 50 le kilog. Livraison pour province, mis en gare de Paris, 1 fr. 05 le kilog, contre remboursement.

INSTALLATIONS Traité à forfait pour tous les frais REPRESENTATION

BUREAU A PARIS **G. CHEMINAIS** 12, Boulevard des Italiens, 12

Offre comme références la liste des principales Maisons qu'il a représentées avant 1889.

APPARTEMENT confortable, meublé, à louer en tout ou partie pour la durée de l'Exposition. 33, rue de Lubeck, près le Trocadéro. — S'adresser à M. Adam, même adresse.

CARTE D'IDENTITÉ PHOTOGRAPHIQUE

Système breveté s. g. d. g. (Modèle déposé)

Louis BÉZIER, photographe, seul propriétaire EXPOSANT 1889. — 125, Rue Montmartre, PARIS



TERRES CUITES D'ART

MARBRES ET BRONZES

G. CHINEAU

ÉDITEUR

10, boulevard Poissonnière, Paris

Envoi du Catalogue contre 2 fr. remboursables au premier achat.

DROITS DE RÉPRODUCTION

MENUISERIE FANDEUX

2, Cours de Vincennes.

Spécialité d'agencement pour Exposants.

GRAND HANGAR A LOUER

50 mètres de l'Exposition

Remise de Voitures à la journée. Resserre de caisses vides à 4 fr. le mètre cube ou à forfait.

S'adr. à M. TURMÈS, 207, r. de l'Université

LE PHOTO-POCHE

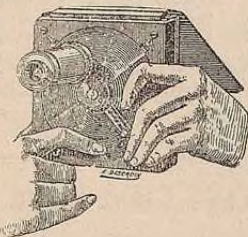
Appareil pour photographier instantanément, donnant quatre vues sur la même glace, grandeur 11 centimètres sur 2 d'épaisseur. Ce petit volume le rend facile à dissimuler. Il permet de prendre des vues même en train rapide.

Prix avec châssis double, 75 fr.

DEHORS et DESLANDRES

8, rue des Haudriettes, 8,

— PARIS —



SUSPENSOR MILLERET élastique sans sous-cuisse, 2' 50. — Exiger le cachet de l'inventeur **BANDAGES** invisibles. **BAS** pour varices 8 f. MILLERET, LE GONIDEZ, 49, Rue J.-J. Rousseau, PARIS

CUIRS D'ART EN RELIEF POUR SIÈGES ET TENTURES

REPRODUCTION

des Cuir des XV^{me} et XVI^{me} Siècles

Maison **CARON**

G. PIQUE, Succ^R

97, Faubourg Saint-Antoine, PARIS

Ordres et Correspondances à la Fabrique : 8, Rue du Colonel Oudet

CHAMPAGNE S^T-MARCEAUX, REIMS

DÉPÔTS : Paris — 16, Rue de la Paix. Bruxelles — 66, Rue de Brabant.



Chapeau LÉON

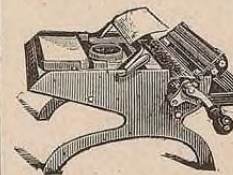
Anti-névralgique

LÉGER

21, rue Daunou, 21

PARIS

Nice, Londres, New-York, Saint-Petersbourg.



MACHINE à CIGARETTES A L'USAGE DES FUMEURS

Brevetée s. g. d. g., France et étranger

Envoi Franco de la notice illustrée

LEMAIRE

Fabr, 12, quai de la Mégisserie, Paris

PRINCIPAUX FABRICANTS ET EXPOSANTS RECOMMANDÉS

ABAT-JOUR

Degaffet et C^{ie} Succ^{rs}. (ancienne maison GRIMAL), 28, rue Albouy, Paris. — Articles d'illumination instantanée, systèmes brevetés.

AMEUBLEMENT

A. Vaillant, 10, rue Meslay, Paris. — Fabrique de meubles de luxe. Peinture et décors sur porcelaine. Spécialité de cachepots, jardinière tables à ouvrages et à jeux, bureaux de dames et liseuses. Monture bois sculpté. Petits bronzes.

N. Kalmus et C^{ie}, 87, faubourg St-Antoine, Paris. — Ameublements complets, chambres à coucher en noyer, palissandre, bois noir. Élégance et solidité. — Prix modérés.

Maignié, 176, rue de Charonne, Paris. — Ameublements complets, tapisseries, tentures, spécialité de buffets noyer et armoires à glaces et à portes pleines. — Grandes facilités de paiement.

Hilgert, 20, passage Tocanier, Paris. — Fabricant de chiffonniers et tables de nuit chiffonniers en tous genres.

Ch. Galvani, faubourg Saint-Antoine, 137, et rue d'Avron, 28. — Grande fabrique de lits et chambres à coucher en tous styles. Envoi franco du catalogue.

G. Herrmann, 9, rue St-Ambroise et 7, cité d'Angoulême, Paris. — Ameublements complets de tous genres. Ebénisterie et tapisserie. Meubles anciens, sièges et tables de tous styles pour salles à manger. Chambres à coucher, salons, bibliothèques et bureaux.

Quarré, 143, r. d'Aboukir, (us. r. de l'Orillon, cité Nys, 8), Paris. — Clous de style pour meubles, de décoration pour cartonnages, articles de sellerie tous genres, brev. clous p^r voiture, marque: *Au Lion*.

ARMES & ARMURES



R. Gutperle, 12, boulevard Magenta, Paris. — Armes, armures, panoplies et trophées. Cuirasses secrètes garantissant de l'arme blanche et de la balle de revolver. Bijoux, armes et armures pour théâtres.

PRINCIPAUX FABRICANTS ET EXPOSANTS RECOMMANDÉS

ARTICLES POUR FUMEURS

Quentin et Cie, 22, r. de Bondy, Paris. — Pipes Gambier. Papiers **Riz La** et **Goudron La**.

BATTEURS D'OR

X. Jacquesson, 7, rue Charlot, Paris. — Fabrique d'or, d'argent et de platine en feuilles en poudre et en coquille. — Expositant, classe 41, groupe V. — Téléphone.

BÉBÉS, JOUETS, JEUX

J. Steiner, fabricant du bébé mécanique vivant, du bébé incassable, parlant et ordinaire (dit *le petit parisien*), 22 brevets. — Demander marque Steiner.

BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Plichon et Cie, 10, rue du Parc-Royal, Paris. — Fabricants de doublé or, or sur argent.

Anc. maison **Lefebvre et fils** fondée en 1843. Ateliers, r. Rivoli, 106, r. des Halles, 3. — Corbeilles de mariage, bijoux riches, pierres fines de premier choix. Fab. spéc. de bijoux, orfèvrerie et objets d'art de style or et argent, ciselure, émaux, modèles spéciaux déposés. Méd. argent, Paris, 1884, cl. 37.

Lambert Lévy fabricant, 31 et 33, boulevard St-Martin. Maison fondée en 1829. — Joaillerie, bijouterie, horlogerie, bronzes. — Vente en détail au prix du gros.

Lambert-Vormus, 3 boul. St-Denis. — Bijouterie-joaillerie. Fabrique de Pendules.

BILLARDS (et Accessoires de)

Hiole, MARILLIER ET Cie fabricants de *queues de Billards*. Procédé mobile à vis, breveté s.g.d.g. — 45, boulevard St-Martin, Paris.

BOUTONS

G. Bagriot, [NC] 168-170, rue St-Denis, à Paris. — Expositant classe 35. Boutons Livrée, Administrations, Uniformes pour tous pays.

BRETELLES

Ch. Guyot, inventeur et seul fabricant spécial des *Bretelles hygiéniques*, 13 rue Béranger, Paris. — Usage agréable, solidité, bon goût, bon marché. Se trouvent dans les principales m^{ns}.



BREVETS D'INVENTION

E. Wattier, ingénieur-architecte, 5, rue Mazagran (porte Saint-Denis) et 33, av. de la Bourdonnais (Exposition). — Représentation aux expositions, brevets d'invention, dépôts, marques, dessins, modèles, France et étranger.

BRONZES D'ART

E. Pinédo, [NC] C. **** Expositant, classe 25. — Groupes, Statuettes, Encriers, etc., 40, boulevard du Temple.

BRONZE IMITATION

Coupiet fils et Drouart, rue Amélot, 100. — Composition artistique. Objets d'art. Editions d'œuvres du Salon. Grand choix de garnitures modernes et Louis XVI. — Expositant classe 25, groupe n° 3.

BRONZES POUR ÉGLISES

Thiery-Figaret successeur de L. Figaret, 2, rue Breguet et 24, rue St-Sabin, Paris. — Manufacture de bronzes pour églises. Marque L. F. Paris. — Expositant, classe ...

COURROIES

J. Levy jeune, 47, avenue Parmentier, Paris. — Courroie Gandy coton.

CORSETS

Félix Brassier, 10, rue Merlin, Paris. — Innovation et fabrique de corsets en tous genres, spécialité de corsets sur mesures, modèle exclusif de la maison.

A. Briot, Trouillet et Lambert Sucr, 13, rue Etienne-Marcel et 133, rue St-Denis, Paris. — Manufacture de Corsets, Commission, Exportation. Marque déposée : *A la Lemoiselle*.

COULEURS FINES

Chevillet, A. Grenier successeur, 31, rue Vieille-du-Temple, Paris. — Fabrique de couleurs fines pour artistes. Expositant classe 10, groupe II.

L. Plainchamp, maison fondée en 1798, boul. de Strasbourg, 35, Paris. — Couleurs et vernis pour bâtiments, voitures et industrie, décors et tableaux.

DRAPERIE

M^{me} Cuchet, 3, rue d'Aboukir, Paris. — Drap-Canevas Pénelope, médaillé, remplaçant avec avantage le canevas pour tapis, coussins, Pantouffes, etc.

ÉVENTAILS

E. Buissot, 46, rue des Petites-Ecuries, Paris. — Fabrique d'éventails pour la France et l'exportation, corbeilles de mariages, éventails anciens, réparations de tous éventails.

FONDEUR-LAMINEUR

E. Louyot, ingénieur, 16, rue Folie-Méricourt. — Fonte et laminage de tous métaux : nickel, maillechort, cuivres rouge, demi-rouge, laiton. — Téléphone.

GANTERIE

Marcault, 8, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris. — (Classe 35). Chevreau et Suède, marque L. S. Gants **Tan-Russe**, b. s. g. d. g.

GRAINES & PLANTES

Maison **LOISE-CHAUVIÈRE**, fondée en 1845, **Dupanloup et Cie**, successeurs, 14, quai de la Mégisserie, Paris. (Exposants).

HOUBLONS

Edouard Bernet, 17, rue de Cléry, Paris; succursale, 52, faub. Stanislas, Nancy. — Houblons de toutes provenances. — Méd. et dipl. d'honneur. Expositant cl. 44, gr. V.

MARQUES D'EMBALLAGE

Foucault, 9, r. des Trois-Bornes, Paris. — Presses et marques à feu, Pincés à plomber, Alphabets et chiffres acier fondu, Marques de fabrique.

MANCHES DE PARAPLUIES

Ancienne maison **G. Lamoisse et Tardy, V. Marguin et Cie**, successeurs, anc. 80, rue de Bondy, actuellement 95 et 97, boulevard du Port-Royal. — Téléphone.

OR EN FEUILLES ET EN POUDRE

Dumilâtre et Faubert, faubourg du Temple, 22, Paris. — Fabrique d'or et de Platine en feuilles, en poudre et en coquilles. — Expositant, groupe V, classe 41.

ORGUES

Alexandre père et fils, rue de Richelieu, 106, Paris. — ORGUES. — Expositant, groupe II, classe 13.

OUATAGES

Marinpoys, 10, rue Paul-Lelong, Paris. — Tissus ouatés, mousselines, brevetés, pour doublures de vêtements et jupons. — Usine à force motrice, 26 et 28, rue de la Pointe-d'Ivry.

PARFUMERIE

E. Bronchain, parfumeur, fabrique, 3, rue de l'Avenir, Asnières. — Reine des neiges, Poudre de riz à base de glycérine, *Eden Powder*, fleur de riz superfine, invisible et adhérente.

PASSEMENTERIE D'AMEUBLEMENT

Camille Weber (veuve et fils), 15, rue Poissonnière, Paris. — Spécialité pour ameublement. Articles de style et de fantaisie. — Médaille d'or, Paris 1878.

PRODUITS HYGIÉNIQUES

Phénol-Bobœuf, désinfectant hygiénique (Prix Montyon). Phénol-Bobœuf parfumé. Dentifrice. Savon et Eau-Bobœuf. Aspirateur et Vaporisateur-Bobœuf. Paris, 61, Faubourg-Poissonnière (ci-devant 7, rue Coq-Héron).

PLUMEAUX

J.-E. Durup, (successeur de P. Leullier et Cie), 15, rue Vieille-du-Temple, Paris. — Fabrique de plumeaux en tous genres, autruche, dinde, coq, fantaisie. Marque de fabrique déposée. Récompense à l'Exposition universelle de 1878. Expositant classe 29.

SIÈGES

J. Tixier. Grande fabrique de sièges d'art et de style, garnis cuir de Cordoue, reliefs, gravés, décorés et autres; écussons, chiffres, monogrammes, etc.; matériel et outillage spéciaux pour cette fabrication. — Expositant.

SOIES ÉCRUES & TEINTES

E. Hamelin et Cie, 144, rue St-Denis, Paris. — « *Au Murier* » « *Au Palmier* ». Diplôme d'honneur. Filatures et Moulinages à Bagnols (Gard) et aux Andelys (Eure).

TAPIS ET TAPISSERIE

B. Jacob, 19, rue Turbigo, Paris. — Tapis Linoleum et toiles cirées, la plus belle collection. Se charge de la pose à l'Exposition, Condition les plus avantageuses.

MARQUE **Genebrias et Herfort**, DE FABRIQUE 23, rue Vivienne. Spécialité pour tapissiers, ornements d'appartements, bronzes, rinceaux, patères, porte-chapeaux. Fabrique d'élastiques pour sièges.

VERRERIES (et Fournitures pour)

Ch. Lespadin, 72, rue d'Angoulême, Paris. — Moules et outillage pour verreries et cristalleries, fabricant breveté s. g. d. g. — Expositant classe 51, groupe VI.

Raffinerie et Trituration de Soufre
MANUFACTURE DE MÈCHES SOUFRÉES
L. CHAMBON Fils
Rue de la Loubière, 74, MARSEILLE
MAISON MÉDAILLÉE

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

SIÈGE SOCIAL : 6, rue Auber, Paris
BUREAUX SPÉCIAUX : Passagers de Cabine, 12, boulevard des Capucines
FRET : 108, faubourg Saint-Denis

AGENCES PRINCIPALES
au Havre, à Saint-Nazaire, à Bordeaux,
à Marseille, à New-York, etc., etc.

Ligne rapide de Paris-Havre à New-York
en 8 jours

Par les paquebots neufs
La Champagne, la Bretagne, la Bourgogne,
la Gascogne, la Normandie

Départs du Havre et de New-York
tous les samedis

Lignes des Antilles

De Saint-Nazaire les 10 et 21, du Havre les 7 et 22, de
Bordeaux les 11 et 26 et de Marseille le 4 de chaque mois
Pour la Guadeloupe, la Martinique, Sainte-
Lucie, Trinidad, les Guyanes, le Venezuela,
la Colombie, le Centre Amérique, le Sud et le
Nord Pacifique, Saint-Thomas, Porto-Rico,
Haïti, Cuba et le Mexique.

Lignes de la Méditerranée

Paris à 48 heures d'Alger
Service quotidien entre la France et Alger, en
correspondance avec les trains rapides et express
des Compagnies Paris-Lyon-Méditerranée et
Paris-Orléans.

Départs de Marseille : Tous les jours pour
l'Algérie, la Tunisie, l'Espagne, le Maroc, la
Corse, l'Italie, Malte et Tripoli.

Voyages circulaires dans la Méditerranée
à prix réduits

Envoi franco des livrets, cartes et indications
détaillées.

Adresser les demandes : 6, rue Auber, PARIS.

FLANELLE VÉGÉTALE
PIN
Très recommandée pour les Chasseurs et
les Personnes rhumatisantes.
P. LOTTE CHÉMIER
7, rue du Havre, PARIS

ALBERT CAHEN

INGÉNIEUR CONSEIL
Membre des Comités d'admission, d'organisation et d'installation
à l'Exposition Universelle de 1889

OFFICE GÉNÉRAL
des
BREVETS D'INVENTION
1, Boulevard Saint-Denis — PARIS

Agent en Angleterre pour les Publications officielles

SEYMOUR WADE

AGENT GÉNÉRAL
Pour le Catalogue général Officiel
ET

LE BULLETIN OFFICIEL DE L'EXPOSITION

Blomfield-House London-Wall
LONDON E. C.

PLUME HUMBOLDT de J. ALEXANDRE

CHAINES GALLE & VAUCANSON
Usine à vapeur et Magasins :
84, rue Oberkampf, PARIS
CHAINES GALLE POUR GRUES — BANCs À ÉTIRER LES MÉTAUX
Anc. Mon GALLE
BENOIT Succr
Fournisseur des plus gds établissements français et étrangers.
CATALOGUE GRATUIT

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

J. FROPO
Représentation Commerciale

RÉCEPTION DES MARCHANDISES, ETC.

COMMISSION

8, Rue Halévy, 8 (Opéra)

A MM. les Ingénieurs, Architectes,
Constructeurs et Dessinateurs.

Les seuls papiers à calquer recommandables,
sont ceux fabriqués par la Maison **V. TARDIF**.
Ces papiers garantis ne jaunissant pas sont dits :
Dioptrique Dédé, Diaphane, Translucide, etc.
Médailles et Mentions honorables aux expositions :
Paris 1867 et 1878, Vienne 1873, Amsterdam 1883.

CHEZ TOUS LES PAPETIERS.

Cassis-Rouvière

DIJON
Succursale à PARIS
7, rue Châteaudun
MÉDAILLES D'OR À AMSTERDAM 1883
20 Diplômes
aux Expositions Universelles.

INSTALLATION COMPLÈTE D'IMPRIMERIES

WARNERY FRÈRES

FONDEURS DE CARACTÈRES TYPOGRAPHIQUES ET DE BLANCS

PARIS — 8, Rue Humboldt, 8 — PARIS

Spécialité de Caractères pour Journaux et Labeurs en Matière résistante

CARACTÈRES DE TITRES

INITIALES

PONCTUATIONS SUR TOUS LES CORPS

FANTAISIES DIVERSES

NOUVELLE SÉRIE D'ELZÉVIR

Envoi de Devis
et Spécimens

Prompte
exécution des
mémoires.

BLANCS DIVERS

INTERLIGNES, GARNITURES, LINGOTS

FILETS CUIVRE ET MATIÈRE

MATÉRIEL D'IMPRIMERIE

MACHINES NEUVES ET D'OCCASION

CARACTÈRES TYPE ANGLAIS FONDUS HAUTEUR AMÉRICAINE PRÊTS À EXPÉDIER

Nos Magasins, abondamment pourvus de Caractères et de Blancs, nous permettent d'expédier dans les 24 heures
les Commandes les plus importantes.

Adresse télégraphique : Warnery Frères, Paris.

CHAMPAGNE EUGÈNE CLICQUOT, REIMS

APPAREILS ET SIPHONS PERFECTIONNÉS POUR LA FABRICATION DES BOISSONS GAZEUSES

APPAREIL GUÉRET — Nouvelle pompe à bière produisant automatiquement l'acide carbonique

MÉDAILLE D'OR

AMSTERDAM

1883

Envoi franco

du
CATALOGUE

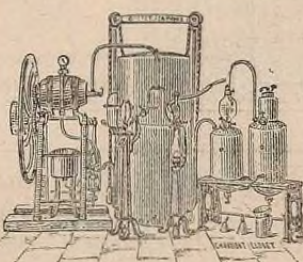
DIPLOME D'HONNEUR

EXPOSITION

des

BIÈRES FRANÇAISES

Paris 1887



GUÉRET Frères, Constructeurs Mécaniciens, Br. S. G. D. G., 72, Boulevard de la Gare, PARIS

PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS

CACAO VAN HOUTEN

PUR ET SOLUBLE EN POUDRE.

Diplômes à toutes les Expositions. — Attestations des Autorités Médicales de tous les pays.

Le **CACAO VAN HOUTEN** universellement réputé, est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant, réconfortant, et en même temps sain, digestif et délicat.

Un demi-kilogramme suffit pour 100 TASSES de Chocolat.

Le **CACAO VAN HOUTEN** se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, et se trouve dans toutes les Pharmacies, Drogueries et les bonnes Epicerie et Confiseries.

Breveté en 1828 comme inventeur du „Cacao en poudre” par octroi royal du Gouvernement Hollandais.

C. J. VAN HOUTEN & ZON, à Weesp (Hollande).



Veilleuses Françaises

FABRIQUE à la GARE

JEUNET Fils, Suc'

Toutes nos boîtes portent en timbre sec
JEUNET, inventeur

Demandez nos veilleuses chez tous les commissionnaires, épiciers, quincailliers.

DIORAMA DE JÉRUSALEM

A l'angle de la Rue Lamarck et de la Rue de la Barre, sur la Butte Montmartre
(près de l'Eglise votive du Sacré-Cœur)

JÉRUSALEM ET SES ENVIRONS
vendant le Pèlerinage français au Mont de l'Ascension de 1886
ILLUSION COMPLÈTE DE LA NATURE

Toutes les rues, rampes ou escaliers, aboutissant à l'église votive du Sacré-Cœur, conduisent à la rue de la Barre.
Accès direct pour les voitures : 1° par les rues Clignancourt, Muller, Ste-Marie et de la Barre; 2° par les rues Lepic, Constance, de Maistre, Caulaincourt et Lamarck.

Prix d'entrée : 1 franc. — Dimanches, Jours et Fêtes : 50 centimes.

A. BEGUINET 11, rue de la Monnaie, au coin de la rue des Prêtres, Paris.
— Maison fondée en 1830, Grand choix de chapeaux soie et feutre; Bonnets de voyage. Maison recommandée par le cachet et la qualité des marchandises.

BLANZY, POURE & C^{ie}
BOULOGNE-SUR-MER — Dépôt à Paris
La plus importante fabrique du monde
PLUMES MÉTALLIQUES, — PORTE-PLUMES
PROTÈGE-POINTE ET PORTE-MINES EN TOUTS GENRES
CANIF MAGIQUE
Breveté S. G. D. G.
Chez tous les principaux papetiers

LESSIVEUSE FRANÇAISE
Nouveau système B^{te}, aucun appareil intérieur. Isolation complète du linge, sans contact avec les surfaces chauffées.
DIPLOMES D'HONNEUR
à Croix de Mérite
EXPOS. ET VENTE 24, AV. OPÉRA
Demandez Prospectus et coudit.
VIVILLI 16 av. Parmentier Paris

GRANDE BRASSERIE DREHER

2, Boulevard Bonne-Nouvelle — 1, Rue Saint-Denis
KUHN directeur

MATÉRIEL D'IMPRIMERIE**FOUCHER Frères**

14, Boulevard JOURDAN (près la Porte d'Orléans)

PARIS

MACHINES & OUTILS

Pour Fonderie en Caractères
Composition, Impression, Galvanoplastie
Clicherie, Brochure, Reliure, Zincogravure et Photogravure.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Groupe VI — Classe 58

GALERIE DES MACHINES

ANTI-CORSET TALISMAN (Sur Mesure)
3 MÉDAILLES. — 48, Boulevard Haussmann, Paris
Seule Maison où l'on puisse essayer sans commander.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889**L. S^{te} COLOMBE**

51, rue de la Chaussée d'Antin
Bureau technique, 13, Avenue de la Bourdonnais
PARIS

Représentation, Installations
ARCHITECTURE, PLANS ET DEVIS

TABLEAUX-RECLAME

DORÉS NACRE INALTÉRABLES

LOQUET, brev. s. g. d. g. — 131, rue de Vaugirard, PARIS
Dorure sous verre. — Enseignes spéciales. — Transparents et Gravure. — Affiches sur toile.
Paris 1887, Médaille d'argent. — Havre 1887, Médaille de Bronze

MILINAIRE FRÈRES, CONSTRUCTEURS

16, r. de la Goutte-d'Or, PARIS

Brevetés en France et à l'Etranger

Trois Diplômes d'honneur

Médailles d'Or à toutes les Expositions

INSTALLATIONS D'ÉCURIES ET D'ÉTABLES

Écuries tout en fer évitant les maladies

contagieuses par la facilité du nettoyage

impossible à obtenir avec le bois à cause

des joints qu'on ne peut éviter. Catalogue

Illustré avec prix-courants, d'Écuries ou de Serrurerie,
45 centimes l'un en timbres poste.

Délicieux apéritif Algérien

Supérieur à tous les Bitters connus

Tonique Hygiénique

AMER

26 Médailles ou Récompenses diverses aux Expositions

G. PICON père, inventeur

Chevalier de la Légion d'honneur

à la suite de l'Exposition universelle de Paris 1878

PICON

Entrepôts pour la France et l'Exp^{on} : PARIS, MARSEILLE, ROUEN et BORDEAUX.

FRANÇOIS COIGNET & C^{ie}
21 RUE DE ROME PARIS
USINE A ASNIÈRES (SEINE)

PIERRES EN BETONS AGGLOMERÉS COIGNET
CARRELAGES STRIÉS ET DITS MOSAIQUES
MOSAIQUES COIGNET
Incrustations de granits et de marbres
MOSAIQUES VENITIENNES ET ROMAINES

BLÉTRY FRÈRES

Ingénieurs-Conseils

en propriété Artistique, Industrielle et Commerciale

BREVETS D'INVENTION, Dessins, Modèles et Marques de Fabrique en France et à l'Etranger

OFFICE FONDÉ EN 1866

REPRÉSENTATION A L'EXPOSITION — Dessins industriels, Etudes techniques, Constructions, Installations,
Agriculture, Mécanique, Hydraulique, Chimie, Electricité

PUBLICATIONS : { Manuel de l'Inventeur, Lois Françaises et Etrangères, 4^e édition : 1 franc.
Manuel formulaire des Ingénieurs (Souscription du Ministère des Travaux publics), 2^e édition.
PARIS. — 2, Boulevard de Strasbourg, 2. — PARIS

